# COURS

# **D'INSTRUCTIONS**

### **FAMILIÈRES**

SUR TOUTE

# LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

PRÊCHÉES

DANS LA MÉTROPOLE DE MILAN

# PAR ANGE RAINERI

TRADUITES DE L'ITALIEN ET AUGMENTÉES DE NOMBREUX TRAITS HISTORIQUES

Par P. GRENET, dit D'HAUTERIVE
Auteur du Grand Catéchisme de la Persévérance chrétienne

SEPTIÈME ÉDITION

TOME CINQUIÈME



PARIS

H<sup>te</sup> WALZER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, RUE DE MÉZIÈRES, 7

1900

# COURS

# D'INSTRUCTIONS FAMILIÈRES

#### XXXIV. INSTRUCTION

-DE L'EXTRÊME-ONCTION -

STITUTION ET NATURE DE CE SACREMENT. — IMPORTANCE DE LE RECEVOIR

Notre divin Rédempteur ne s'est pas contenté de nous avoir préparé, pour tout le cours de notre vie, tant de sacrements à l'aide desquels nous puissions acquérir la grâce perdue, la recouvrer et l'augmenter sans cesse en nous. Il a voulu de plus, dit le Concile de Trente, nous préparer, dans le sacrement de l'Extrême-Onction, un secours puissant et efficace pour le moment de la dernière maladie, pour la fin de notre vie, pour cet instant décisif pour nous, où il ne s'agit de rien moins que de notre salut éternel ou de notre éternelle damnation.

C'est donc de ce sacrement, que les saints Pères appellent la consommation de la pénitence, la couronne et le sceau des autres sacrements, de ce sacrement qui perfectionne en nous l'image du chrétien et achève l'œuvre de notre salut éternel, que j'entreprends de vous parler. Et il est fort important que vous en soyiez instruits d'avance, parce que le temps de la maladie et du danger de mort, qui est destiné à le recevoir, n'est nullement propre aux longues explications. Il

faut donc prévenir ce temps, et bien comprendre dès aujourd'hui le prix et les avantages d'un pareil sacrement, afin de l'estimer comme il le mérite, de le désirer dans l'occasion, et de le recevoir avec ferveur; il faut enfin vous dépouiller de certains préjugés fort communs qui exposent beaucoup de chrétiens au malheur ou de ne pas le recevoir, ou de 'e recevoir mal, ou au moins de le recevoir sans en retirer les précieux avantages qu'il pourrait leur communiquer.

L'Extrême-Onction, ou les saintes huiles, est un sacrement dans lequel le prêtre fait des onctions sur différentes parties du corps du malade, en prononçant une certaine formule de prière, pour son soulagement corporel et spirituel.

Ce sacrement, comme tous les autres, a été institué par Jésus-Christ; et il ne pouvait l'être que par lui, parce qu'il n'appartient qu'à Dieu de donner aux choses extérieures, corporelles et matérielles, la vertu de produire la grâce intérieure, invisible et spirituelle. On ne sait pas précisément à quel moment il l'établit, mais cela importe peu. Ce qui est certain, c'est qu'il en est parlé, d'une manière très-claire, dans le Nouveau Testament, comme d'un sacrement déjà reconnu et pratiqué des premiers fidèles. Les paroles de l'apôtre saint Jacques, à ce sujet, sont décisives : Quelqu'un de vous est-il malade? dit-il; qu'il fasse venir les prêtres de l'Église pour prier sur lui, l'oindre d'huile au nom du Seigneur, et la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le soulagera, et s'il a des péchés ils lui seront remis: Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesiæ ungentes eum oleo in nomine Domini, et oratio fidei salvabit infirmum, et allevabit eum Dominus, et si in peccatis, dimittentur ei 1. Nous trouvons ici tout ce qui constitue un vrai sacrement, la matière, la forme, le ministre, le sujet et les effets.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jac. V, 14 et 15.

La matière, dans l'huile d'olive, ungentes eum oleo, qui, selon la pratique de l'Église, doit être consacrée par l'évêque le jeudi saint, et qui est appelée l'huile des infirmes, pour la distinguer de l'huile des catéchumènes, employé pour la Confirmation et pour l'Ordre.

Cette huile s'applique, par diverses onctions, sur diverses parties du corps, et principalement sur les cinq sens, qui sont les cinq portes principales par où le péché entre dans notre âme. Le Seigneur a voulu faire pénétrer sa grâce dans l'âme de l'homme par les mêmes voies par lesquelles le péché y est entré, et le sanctifier non-seulement dans son âme, mais dans son corps lui-même, en le rétablissant dans sa consécration première. En effet, par le baptême, nos membres deviennent les membres de Jésus-Christ, et notre corps le temple du Saint-Esprit; mais les péchés commis pendant cette vie ont profané ces membres et ce corps. Or, l'Extrême-Onction est le sacrement qui les purifie et les consacre de nouveau à Dieu, par l'application des mérites de Jésus-Christ.

La multiplicité des onctions n'est cependant pas nécessaire pour la validité du sacrement, et une seule suffit, quand le malade est près d'expirer et qu'on n'a pas le temps de les lui faire toutes.

La forme de ce sacrement consiste dans les prières qui accompagnent les onctions : Oratio fidei. Les prières que fait l'Église en l'administrant sont fort nombreuses : elle récite les psaumes de la pénitence, les litanies des saints, et d'autres prières très-efficaces pour exciter le malade à des sentiments de pénitence, et pour attirer sur lui la miséricorde de Dieu; mais la prière essentielle est celle que le prêtre répète à chaque onction, et qui est conçue en ces termes : Par cette sainte onction et par sa très-pieuse miséricorde, que Dieu vous pardonne tous les péchés que vous avez commis par la vue, par l'ouïe, par l'odorat, par le goût, par les mains

et par les pieds: Per istam sanctam unctionem et suam piissimam misericordiam indulgeat tibi Deus quidquid per visum deliquisti, etc.

Le ministre du sacrement, c'est le prêtre seul : Inducat presbyteros. L'Église ne permet même pas à tout prêtre de l'administrer, mais elle veut qu'il le soit par le curé ou par son délégué, excepté le cas de nécessité où tout prêtre peut licitement l'administrer. Il serait aussi convenable et fort à désirer, si cela était possible, pour se conformer à ces expressions de saint Jacques : Inducat presbyteros, de convoquer d'autres prêtres, afin qu'ils prient ensemble et assistent à l'administration du sacrement. Si cela n'est pas possible, il faut au moins réunir la famille autour du lit du malade, afin qu'elle unisse ses prières à celles du prêtre pour la plus grande efficacité de ce sacrement, qui, pour le distinguer des autres, est appelé le sacrement de la prière.

Le sujet de ce sacrement est tout homme baptisé, ayant eu l'usage de la raison, et par conséquent ayant pu pécher: Et si in peccatis sit. Il faut de plus qu'il soit malade et en danger probable de mort: Infirmatur quis in vobis. Par défaut de la première condition, on ne peut administrer ce sacrement à ceux qui ne sont pas baptisés, ni aux enfants baptisés avant l'âge de raison, ni même aux adultes fous ou imbéciles depuis leur naissance, et qui n'ont pas eu d'intervalle lucide, parce que tous ceux-là n'ont pu pécher. Par défaut de la seconde condition, on ne peut le conférer ni aux condamnés au dernier supplice de la justice humaine, ni aux soldats prêts à engager la bataille avec l'ennemi; car bien que ceux-ci soient dans un danger prochain de mort, ils ne sont cependant pas malades.

N'allez pas croire toutesois que pour le conférer et le recevoir, il faille attendre à la dernière extrémité. C'est là une erreur très-répandue, occasionnée par le nom même que l'on donne à ce sacrement. Mais savez-vous pourquoi cette onction s'appelle extrême? C'est parce qu'elle est la dernière des onctions qui se donnent dans les sacrements de l'Église; la première se donne dans le baptême, la seconde dans la confirmation, la troisième dans le sacerdoce, et la dernière dans la maladie. On l'appelle encore extrême parce qu'on l'administre dans un danger probable de mort; mais ce mot ne veut pas dire qu'il faille attendre jusqu'au moment où l'on a perdu tout espoir de guérison, et où le malade est sur le point d'expirer. Bien plus, un pareil retard, comme nous le verrons bientôt, est directement opposé à l'une des fins pour lesquelles ce sacrement a été institué.

Je vous ferai remarquer ici en passant que c'est de cette erreur que proviennent l'horreur, le dégoût, l'aversion que l'on a pour ce sacrement. Comme l'amour de la vie est tellement enraciné en nous que nous ne voulons jamais nous persuader que nous sommes arrivés à notre terme, voilà pourquoi le nom seul d'Extrême-Onction nous trouble et nous épouvante, comme si elle était un présage et un signal d'une mort prochaine, imminente, inévitable; voilà pourquoi tant de malades retardent, pour la recevoir, le plus qu'ils peuvent; voilà pourquoi les parents eux-mêmes, lorsqu'ils voient un malade dans un danger grave, cherchent, par une charité mal entendue, à retarder l'administration de ce sacrement, comme si le recevoir était la même chose que précipiter la vie, et imprimer sur le corps un caractère ineffaçable de mort. Mais, je le répète, c'est là un préjugé grossier et une erreur profonde. Pour nous en convaincre, jetons un regard sur les effets de ce sacrement.

Il y en a deux: le soulagement spirituel et le soulagement corporel du malade. Bien loin de hâter la mort, l'Extrême-Onction est établie, au contraire, pour rendre la santé au malade. Et bien que cette santé ne soit pas son effet ordinaire, essentiel, absolu, elle ne laisse cependant pas que de le produire quelquefois; c'est ce qui arrive quand elle peu

contribuer au salut de l'âme, ou servir à d'autres desseins de la Providence. C'est dans ce sens qu'il faut entendre ces paroles de l'Apôtre saint Jacques: Et oratio fidei salvabit infirmum; la prière de la foi sauvera le malade, c'est-à-dire contribuera à sa guérison. C'est avec ce précieux remède, ajoute l'évangéliste saint Marc, que les apêtres guérissaient les malades: Unquebant multos ægros et sanabunt. Aussi a-t-on vu beaucoup de personnes si persuadées de l'efficacité de ce sacrement, que dans leurs maladies graves, elles le préférèrent aux remèdes les plus efficaces et le reçurent avec tant de confiance, que souvent elles recouvrèrent la santé.

Puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ a institué ce sacrement même pour être un remède corporel, vous voyez donc bien le tort immense que se font à eux-mêmes ces malades qui craignent de le recevoir, comme si, une fois reçu, ils devaient nécessairement mourir. Si l'on avait un peu plus de foi dans la vertu de ce sacrement, on devrait le demander avec empressement, dans le cas de besoin, et pour soi et pour les autres. L'amour de votre propre vie et de la vie des autres devrait bien, loin de vous en éloigner par une fausse prévencion, vous exciter à le recevoir et à le faire recevoir.

Vous qui avez tant de consiance dans les médicaments, ne devez-vous pas en avoir encore bien plus en Dieu, qui donne aux médicaments leur efficacité? N'est-ce pas le même Créateur et le même Maître suprême qui a préparé pour notre santé et les herbes et les sacrements? Toute notre horreur pour l'Extrême-Onction ne vient donc que de notre manque d'instruction et de foi.

Mais vous me direz : Ce qui m'épouvante, c'est que presque tous meurent après avoir reçu l'Extrême-Onction, et que c'est le très-petit nombre qui recouvrent la santé.

Mais d'abord ceux qui meurent, meurent-ils parce qu'ils l'ont reçue? Non certainement; si ce sacrement ne rend pas la santé, personne ne viendra me dire qu'il donne la mort.

En second lieu, les personnes qui guérissent après l'avoir reçu ne sont pas si rares. Pour moi, j'en connais plus d'une qui sont en parfaite santé après l'avoir reçu plusieurs fois.

Ensin, s'il y en a tant qui meurent, cela vient ou de ce qu'ils mettent obstacle à la vertu du sacrement par le peu de soi et de consiance qu'ils y apportent, et par une indisposition formelle, ou parce qu'ils attendent, pour le recevoir, qu'ils soient déjà expirants, déjà à moitié morts; mais alors ils ne peuvent plus revenir à la vie que par un miracle, et ce n'est pas pour en opérer que l'Extrême-Onction a été instituée. Si ce sacrement nous rend la santé, c'est dans les cas ordinaires, quand la guérison est bien une grâce spéciale, mais non pas un miracle positis. Dieu éclaire les médecins, bénit les remèdes, et guérit les malades insensiblement.

Vous ne devez donc pas attendre, pour le recevoir, que tout espoir de guérison soit perdu, car ce serait en quelque sorte tenter Dieu et lui demander un miracle. Il suffit, pour que vous puissiez le recevoir, que vous soyiez en grand danger de mort; il n'est pas nécessaire qu'elle soit imminente, inévitable. Cela est si vrai que, pendant beaucoup de siècles, on administra ce sacrement avant le saint viatique. On n'attendait donc pas que le malade fût à l'extrémité, mais il suffisait qu'il fût en danger; et cela doit vous suffire encore, sans trop vous fier sur ce point aux médecins qui, d'ordinaire, pour ne pas effrayer les malades, parlent du saint viatique et nullement de l'Extrême-Onction.

Mais ce qui doit nous inspirer plus d'empressement, ce sont les effets spirituels que ce sacrement produit dans l'âme, effets dont le plus grand nombre des chrétiens se privent ou en totalité, ou en partie, parce qu'ils le reçoivent quand déjà ils sont en agonie, quand ils n'ont plus ni connaissance, ni sentiment, et que par conséquent ils sont incapables de coopérer à la production de ces effets.

La guérison corporelle n'est qu'un effet secondaire et conditionnel; l'effet premier et principal, l'effet infaillible, chaque fois qu'on n'y met pas obstacle, c'est le salut de l'âme, qui est produit par un ensemble de plusieurs grâces spéciales destinées à nous prémunir contre les dangers de ce grand passage, et à nous obtenir une mort sainte et précieuse aux yeux de Dieu. Je me réserve de vous parler, dans ma prochaine instruction, de ces grâces spéciales que l'on reçoit dans ce sacrement pour faire une bonne mort.

Je finis donc l'instruction d'aujourd'hui comme je l'ai commencée, c'est-à-dire en vous faisant observer la grande bonté et la miséricorde infinie du Seigneur, qui a bien voulu nous préparer des remèdes salutaires pour tous les temps et pour tous les besoins de notre vie.

A peine sommes-nous nés à la vie temporelle, fils disgrâciés d'Adam, pécheurs et esclaves du démon, que Dieu nous apprête un bain sanctifiant dans les eaux du baptême, pour nous régénérer à une nouvelle vie spirituelle, surnaturelle et divine.

Dès que nous avons atteint l'âge de raison, et que par conséquent nous sommes exposés à perdre la grâce du saint Baptême, le Seigneur fortifie notre âme par la Confirmation, et nous donne, dans ce second sacrement, une abondance de grâces qu'il ne nous avait pas conférées dans le premier.

Puis, comme notre misérable nature nous entraîne au mal, voici un autre bain céleste dans le sacrement de Pénitence, destiné à guérir les plaies de notre âme; et ce sacrement est à notre disposition à toute heure et en tout temps : Fons patens domui David, in ablutionem peccatorum.

Ensuite, comme pour grandir et croître dans la vie spirirituelle, notre âme a constamment besoin de nourriture, Jésus-Christ nous en a préparé une dans la très-sainte Eucharistie avec sa chair et avec son sang.

Enfin, comme il est de la dernière importance de bien ter-

miner notre vie, et qu'au moment suprême de la mort nous sommes exposés à une foule de dangers, voici l'Extrême-Onction pour nous aider à faire ce redoutable passage. Tout en nous alors a besoin de soutien et de remède, et l'âme et le corps. Le corps se trouve entièrement abattu par la violence du mal, et l'âme extrêmement languissante par la faiblesse du corps; les douleurs, les angoisses, les remords nous accablent, et le démon est attentif à profiter de tout pour nous perdre. Un état si triste et si dangereux demande de prompts et puissants secours, et nous les trouvons, grâce à Dieu, dans l'Extrême-Onction.

Le Seigneur pouvait-il faire davantage, et pendant la vie et à la mort, pour nous prouver qu'il est pour nous un Père d'une bonté et d'un amour sans bornes? Remercions-le donc de tout notre cœur de tant de miséricorde, et, aujour-d'hui, remercions-le en particulier des secours qu'il nous tient préparés pour ce moment calamiteux où tout le monde nous abandonnera, et où personne ne pourra nous procurer aucun soulagement. Prions-le donc de nous rendre dignes alors de ce sacrement, et efforçons-nous de vivre dès à présent, de manière à ne pas démériter cette grâce.

Cela ne nous serait pas difficile, si nous avions toujours présente à la pensée notre dernière heure; mais beaucoup de chrétiens regardent cette pensée comme importune et la chassent, comme nous le fait suffisamment entendre l'Esprit-Saint quand il dit: Utinam homines saperent et novissima providerent! Utinam! Ce langage signifie qu'autant cette préparation est désirable, autant elle est rare; et cela n'est que trop vrai pour notre malheur. Nous nous considérons comme étant ici-bas pour toujours; à peine daignons-nous jeter un regard sur cette mort qui doit arriver et qui peut nous surprendre à chaque instant. Si tant de personnes vivent mal et persévèrent dans le péché, c'est qu'elles ont la tête pleine de futilités, et le cœur rempli de passions, de péchés et de vices.

En attendant, la mort arrive à l'improviste pour beaucoup, et l'on entend retentir le douloureux avertissement de se préparer pour l'autre vie : Dispone domui tuæ, morieris enim tu. Et alors, au lieu des secours et des consolations que les chrétiens pieux et vigilants trouvent dans les sacrements de l'Église, l'invitation à les recevoir ne produit dans ceux dont je parle qu'effroi et confusion. Il faut cependant les recevoir, et on les reçoit; mais avec quel fruit, si le cœur n'y a nulle part, si tout ce que l'on fait alors n'a d'autre mobile que la crainte, la terreur, l'épouvante et la nécessité?

C'est là ce qui arrive chaque jour à une foule de chrétiens. Puisse ce malheur ne pas vous arriver à vous-mêmes! C'est pour le prévenir que je vous exhorte à ne pas oublier votre dernière heure, et à vous imaginer quelquefois la nuit, quand vous êtes étendus sur votre lit, que vous voyez le prêtre à vos côtés, imprimant les onctions saintes sur vos membres malades, pour expier l'abus que vous en avez fait en offensant le Seigneur, dans des jours voués à la dissipation, aux passions, à l'oubli de votre âme et de Dien. Cette pensée vous fera conserver votre corps dans la sanctification et la pureté, et vivre comme vous voudriez avoir vécu alors; elle vous rendra enfin fructueuse et consolante l'Extrême-Onction, qui deviendra véritablement pour vous le gage ou de votre guérison corporelle, ou de votre éternelle félicité

#### TRAITS HISTORIQUES.

I. — Le secona fils du ministre de l'intérieur de Charles X, M. Eugène de Corbière, était, en 1827, atteint d'une maladie de poitrine. On ne l'entendait jamais se plaindre du coup qui, à vingt-trois ans, l'arrachait à une perspective flatteuse. Doué d'une âme forte, il renfermait ses douleurs en lui-même, et montrait au milieu de ses souffrances une patience étonnante.

La crainte d'affliger ses parents l'arrêta quelque temps dans les dispositions qu'il voulait faire relativement à sa conscience ; il se contentait de témoigner le désir de voir son ancien directeur, pour qui il avait conservé beaucoup de respect et de confiance. ll en parlait souvent, et au bout de quelque temps, on comprit ses intentions. On pria son ancien di octeur, aujourd'hui un de nos plus respectables évêques, de vonir consoler son élève. Le prélat vint, confessa son élève et lui administra le saint Viatique. On avait cru devoir différer l'Extrême-Onction pour ménager les forces du malade et la sensibilité de la famille. Quelques jours après, le malade paraissait mieux, les grands accidents semblaient avoir cessé. Déjà autour de lui on se livrait à l'espoir, on formait des projets. Le jeune homme ne partageait point cette illusion, et son médecin étant venu le visiter: « Ne serait-il pas temps, lui dit-il, de recevoir l'Extrême-Onction? » Il la reçut, en effet, en présence de sa famille éplorée, lui seul conservant son calme. Il souhaita que son père assistat à la cérémonie, et voulut lui dire quelques mots en particulier. Il offrait tout bas ses douleurs à Dieu, et s'excitait à la patience. C'est dans ces sentiments qu'il est mort, laissant tous ceux qui l'approchaient étonnés de sa fermeté d'âme, de son abandon à la Providence, et de son détachement de toutes les idées de fortune et de grandeur.

II. — Le mardi-gras de l'année 1850, un prêtre de Paris fut appelé auprès d'un enfant malade, condamné par son médecin. La pauvre mère n'avait plus aucun espoir. Déjà les signes avant-coureurs de la mort se voyaient sur le visage du pauvre petit. Le prêtre lui donna les derniers sacrements, le confessa, l'administra et lui fit faire, en viatique, sa première communion... première et dernière, hélas! croyait-on L'enfant tenait ses petites mains jointes pendant cette triste et pieuse cérémonie. Et lorsque le confesseur lui demanda s'il était bien content, il rassembla ses forces pour lui répondre avec un sourire: « Oui, mon père... bien... content. » — Le prêtre consola comme il put la pauvre mère, déposa un baiser d'adieu sur le front livide de l'enfant et le quitta, n'espérant plus le revoir. Le lendemain, le médecin fut surpris de trouver son malade en-

core vivant. Mais quelle fut sa stupéfaction quand l'ayant examiné de près, il ne trouva plus ni fièvre ni aucun des symptômes de mort qu'il avait laissés la veille! Il n'y comprenait rien. Trois jours après, le petit ressuscité jouait avec son frère; et aujourd'hui, juin 1853, il a 11 ans, est sage comme un chérubin, et se porte mieux probablement que vous et moi, mon cher lecteur.

IlI. — Un prêtre visitait un jour un vieillard de 83 ans. Il était malade, et ce prêtre lui dit: « Mon ami, vous ne trouverez pas mal que je vous donne l'Extrême-Onction, n'est-ce pas? — Oh! non, mon père; je l'ai déjà reçue deux fois dans ma vie, et aussitôt après, je me suis trouvé mieux. » Il reçut le sacrement avec foi. Le lendemain, il était mieux, et trois jours après, le prêtre, en donnant la bénédiction à la fin de la messe, vit entrer à l'église son bon vieillard qui venait remercier Dieu.

Ces deux derniers exemples sont une réponse à ceux qui prétendent que l'Extrême-Onction fait mourir.

#### XXXV. INSTRUCTION

AUTRES EFFETS PARTICULIERS DE L'EXTRÊME-ONCTION.

Un des effets de l'Extrême-Onction, comme nous l'avons vu dans la dernière instruction, c'est de guérir même le corps, si cela est nécessaire au salut de l'âme; or, à ce seul titre, il est insensé, déraisonnable et pernicieux de craindre ce sacrement. Mais cette guérison n'est qu'un effet secondaire et conditionnel, car elle n'est pas toujours un bien pour les malades, ni conforme aux desseins de Dieu. Mais ce sacrement produit d'autres effets relativement à l'âme, effets certains si nous n'y apportons pas d'obstacle, et d'une impor-

tance telle qu'ils doivent être pour nous un motif plus puissant encore de ne pas différer de le recevoir en cas de maladie grave. C'est de ces effets qu'il me reste à vous parler. Quels sont-ils donc?

Je ne parlerai pas ici de l'effet général qu'opère ce sacrement, et qui lui est commun avec tous les sacrements des vivants, c'est-à-dire l'accroissement de la grâce sanctifiante; mais seulement des effets spéciaux à ce sacrement, des effets relatifs aux besoins du malade dans son état d'infirmité. Or, ces effets peuvent se réduire à deux principaux : effacer le péché et les restes du péché, et armer contre les dangers de l'heure dernière.

Il a donc premièrement la vertu d'effacer les péchés; mais quels péchés? les mortels, ou les véniels? Pour les péchés véniels personne n'en doute, pourvu que le malade n'y conserve pas de l'affection et qu'il ne mette pas d'obstacle à cette grâce; mais la vertu de ce sacrement s'étend aussi aux péchés mortels. Non pas qu'il soit le remède ordinaire institué par Jésus-Christ pour les effacer, car nous savons que ce remède. c'est la pénitence; mais il peut cependant suppléer et il supplée en effet, dans beaucoup de cas, à la pénitence. Et ces cas sont très-fréquents. Voilà une personne frappée tout à coup d'un mal violent qui lui ôte l'usage de ses sens, la vue, la parole, l'ouïe, et qui lui laisse cependant une pleine connaissance intérieure, par laquelle elle comprend et peut concevoir au-dedans d'elle-même des sentiments de contrition, sans toutefois pouvoir les manifester extérieurement par signes ou par paroles. L'unique secours que l'Église peut lui offrir en cet état, c'est l'Extrême-Onction, qui donne de la valeur à ses actes internes et lui procure la rémission de ses péchés. Il faut en dire autant de celui qui aurait perdu tout à coup l'usage de ses sens et de sa raison, mais qui, au moment où la maladie l'a surpris, avait une douleur suffisante de ses fautes. De même tel autre, quoique confessé, peut

encore avoir sur la conscience des péchés graves qu'il ne connaît pas; or, ces péchés sont aussi remis par la vertu de l'huile sainte, parvu qu'on en ait une contrition implicite.

Ainsi, quoique ce sacrement soit proprement un sacrement des vivants, destiné à accroître la grâce sanctifiante, il peut néanmoins par accident devenir un sacrement des morts, effacer nos péchés et nous rendre la grâce perdue. Si vous pouvez vous confesser, vous devez le faire, et vous ne pouvez même vous en dispenser; mais toutes les fois que la confession est impossible, ou qu'elle est involontairement incomplète et défectueuse, l'Extrême-Onction y supplée.

Telle est la doctrine catholique, fondée sur les paroles de saint Jacques, qui attribue à ce sacrement la rémission des péchés, sans distinguer entre les mortels et les véniels: Et si in peccatis sit, dimittuntur ei; sur la forme générique du sacrement qui s'étend à tous les péchés sans exception, et graves et légers: Indulgeat tibi Deus quidquid per sensus deliquisti; fondée enfin sur le langage de l'Église et des saints Pères, qui appellent l'Extrême-Onction le supplément, la perfection et la consommation de la pénitence. Cela doit nous faire conclure que l'on peut se sauver, et qu'il y a des personnes qui se sauvent effectivement par le moyen de ce sacrement, lesquelles, sans lui, auraient été damnées.

Outre les péchés, j'ai ajouté qu'il détruit aussi les restes des péchés. Or, que faut-il entendre par ces restes des péchés? Deux choses: 1° Les mauvaises dispositions que les péchés, bien que pardonnés, ont laissées dans l'âme, c'est-à-dire la faiblesse, la langueur et une certaine propension au mal, qui rendent l'âme peu disposée au bien et très-portée à retomber. Or, quoique le sacrement ne détruise pas entièrement en nous les mauvaises habitudes déjà contractées, il donne cependant de l'énergie et de la force à l'esprit du malade, pour qu'il se conserve dans la grâce qu'il a reçue.

On entend en second lieu, par les restes du péché, les peines

temporelles dont nous sommes redevables à Dieu pour les péchés pardonnés quant à la coulpe. Ces peines sont remises, par la vertu du sacrement, ou en tout ou en partie, selon qu'on l'a reçu avec plus ou moins de bonnes dispositions. Mais j'en ai dit assez sur le premier effet; passons au second.

Ce second effet spirituel de l'Extrême-Onction, c'est d'armer le malade contre les dangers de l'heure dernière. Or, il y a trois dangers principaux auxquels on est exposé.

Le premier vient des douleurs qui nous accablent. Les douleurs violentes d'une maladie mortelle mettent à de si terribles épreuves la patience du malade, qu'il faut une vertu plus qu'ordinaire pour les supporter chrétiennement. De cette espèce de martyre vient l'inhabileté, ou tout au moins une grande difficulté à produire les actes de religion, et, ce qui est pis, la tentation à de nouveaux péchés dont nous sommes souvent témoins à notre grand regret, je veux dire les emportements, les colères, les fureurs, contre la maladie et contre les personnes de la maison, ce qui renferme une révolte ouverte contre la souveraine et toujours adorable volonté de Dieu, au scandale de tous les assistants.

Mais ce sacrement vient au secours de notre faiblesse avec une grâce spéciale dite de soulagement: Et alleviabit eum Dominus, grâce destinée à adoucir nos souffrances et à nous les rendre plus supportables, ou bien à nous donner la force et le courage de les supporter patiemment et de ne pas nous laisser vaincre et entraîner au péché. C'est pourquoi le Seigneur a choisi l'huile pour être la matière de ce sacrement, parce que l'huile produit le double effet de fortisser les membres malades, et d'adoucir et de calmer les douleurs. Les lutteurs d'autrefois s'en servaient en effet pour le premier but, et on la voit employée aujourd'hui encore, pour le second, de dissérentes manières. C'est ce double effet que l'Église demande à Dieu dans la bénédiction de l'huile sainte: Ad evacuandos dolores et omnes infirmitates.

Le second danger, qui est beaucoup plus redoutable encore pour le malade, c'est une certaine tristesse que développe en lui la vue de la mort, et par conséquent de l'inévitable séparation de tous les objets qui lui sont chers. Il n'y a pas de consternation comparable à celle qu'apporte à l'âme l'approche de la mort. Si tant de chrétiens tremblent même en la considérant de loin, quelle ne sera pas la terreur et l'effroi de celui qui la voit à ses côtés! Quelle ne sera pas surtout la consternation et l'épouvante de ceux qui auront mené une vie coupable! Quel surcroît de terreur ne produiront pas en eux les remords de la conscience, le sentiment de leurs fautes et le jugement de Dieu qui les attend, et dont l'irrévocable sentence doit décider, dans quelques instants, de leur sort éternel! En un mot ce qu'elle laisse et ce qui va commencer pour elle, tout concourt à jeter l'âme dans le trouble et l'effroi.

Mais ici encore nous trouvons une grande force et un puissant secours dans l'Extrême-Onction, qui a la vertu de calmer ces terreurs et ces épouvantes en communiquant à l'âme du malade un saint courage, en excitant en elle une grande confiance en la Divinité, en calmant son esprit et en consolant son cœur. C'est ce qu'affirme le concile de Trente: Ægroti animam alleviat et confirmat, magnam in eo divinæ misericordiæ fiduciam excitando.

Le troisième danger enfin vient du démon et de ses terribles tentations. Que le démon, en ce moment suprême, nous attaque avec plus de violence que jamais, on n'en saurait douter, puisque la sainte Écriture nous le déclare formellement: Descendit ad vos diabolus habens iram magnam, sciens quia modicum tempus habet. Sachant qu'il lui reste peu de temps et que l'âme va demeurer sa proie ou lui échapper pour toujours, il redouble d'efforts et met en œuvre toutes ses ruses et tous ses piéges pour l'attirer dans ses filets.

A défaut d'autres moyens, il attaque le malade dans son imagination, dans son esprit, dans son cœur, lui rappelant

les images dangereuses du passé, excitant en lui des affections impures et des doutes sur la foi, et cela d'autant plus facilement qu'alors l'approche de l'éternité trouble et épouvante d'une manière affreuse : Qui sait, lui dit-il, si tout ce que l'on dit et prêche sur la vie future est vrai? Vous le voyez, il ne néglige rien pour surprendre un consentement coupable et consommer, en même temps que la vie du malade, sa perte éternelle.

Mais ce qu'il met surtout en œuvre pour perdre les mourants, c'est l'un de ces deux excès, le désespoir ou la présomption. Il jette la défiance dans le cœur des uns, en leur mettant sous les yeux l'horrible tableau de leur vie, et ensuite la divine justice outragée, menaçante et prête à les frapper, éloignant d'eux avec soin toute pensée de la miséricorde divine, afin de les amener à mourir désespérés comme Judas. Et sachez que les personnes les plus exposées à cette ten-

Et sachez que les personnes les plus exposées à cette tentation, sont précisément celles qui, pendant leur vie, présumaient tant de la divine bonté pour s'exciter à pécher. Mais alors la scène change, et à cette téméraire confiance qu'elles avaient eue d'abord, succède une crainte et une désiance excessives. Oh! qu'il est difficile au prêtre qui les assiste de calmer leurs agitations, et de faire pénétrer dans leur cœur un rayon de confiance en Dieu! - Mais puis-je bien espérer, disent-elles, que Dieu me fera miséricorde et qu'il me pardonnera mes péchés? suis-je bien confessé et bien repentant? Ah! que de choses m'affligent et m'accablent, et me font croire que je suis perdu! — C'est ainsi que parlent alors ceux qui s'étaient donnés comme des esprits forts, se moquant de tout et traitant les terreurs de la mort comme des scrupules et des préjugés. Ah! si ce spectacle, dont le prêtre est le témoin secret, était donné à tant d'autres qui leur ressemblent, il serait assurément plus efficace, pour les ramener au bien, que toutes nos prédications. Tant il vrai, chrétiens, que dans ce moment suprême, on change de manière de penser, et qu'on voit les choses sous un aspect bien différent qu'on les voyait auparavant. La vie est un temps d'obscurité et de ténèbres relativement à la foi et aux grandes vérités de la vie future. Les créatures, les passions, les amusements, les affaires, l'intérêt nous occupent et nous distraient tellement qu'à peine il nous en reste une lueur incertaine et vague, et peu ou point de sentiment. Mais, à la mort, elles se présentent à notre vue dans tout leur éclat et avec tout ce qu'elles ont d'épouvantable, et le démon ne manque pas d'en profiter pour étouffer dans le cœur du plus grand nombre tout espoir de salut, et leur persuader qu'ils sont perdus sans ressource.

Avec d'autres, le démon suit une voie complétement opposée, et au lieu de les jeter dans le désespoir, il leur inspire une fausse et présomptueuse confiance en la bonté et en la miséricorde divines, comme nous le voyons trop souvent, hélas! à notre grande surprise. Il y a des personnes qui vivent dans un continuel oubli de Dieu, livrées aux vices et aux désordres de toutes sortes, et malgré cela, dès qu'elles ont reçu les sacrements, qu'elles se sont confessées et qu'elles ont communié, on les voit prendre, à cette heure suprême, un air de tranquillité et d'assurance que n'avaient certainement pas, à leur mort, les solitaires de l'Égypte et de la Thébaïde, après trente ou quarante ans de pénitence dans le désert. D'où vient cela? — Puisque Dieu est bon et miséricordieux, disent-elles, il aura pitié de moi. - Fort bien; notre confiance dans la bonté et dans la miséricorde du Seigneur, qui surpassent infiniment notre malice, ne saurait jamais être trop graude, pourvu cependant, remarquez le bien, que cette confiance soit jointe à une douleur sincère et surnaturelle des outrages qu'on lui a faits. Or comme cette douleur manque visiblement à ceux qui ne comprennent que peu ou point du tout la gravité, l'énormité de leurs péchés, ainsi leur confiance, étant sans fondement, n'est qu'un prestige et une pure il usion du démon. Cette fausse et monstrueuse idée de la divine bonté, que le démon leur donne pendant leur vie pour leur faire commettre et multiplier sans fin la péché, les accompagne encore à la mort, et le démon les y entretient de peur qu'ils ne viennent à reconnaître et à détester sincèrement leurs fautes. Les malheureux! ils ne tardent pas à se détromper, car, à peine ont-ils rendu le dernier soupir, qu'au lieu de la miséricorde qu'ils attendaient, ils se trouvent en face d'une justice inflexible.

Or, comment se défendre et triompher de tant d'assauts et de tentations que le démon nous livre alors? Je sais que comme dans tout le reste, mais surtout ici, l'assistance d'un bon prêtre, à qui vous ne cacherez rien de ce qui se passe dans votre âme, vous sera d'un grand secours; mais vous devez en attendre un plus puissant encore du sacrement de l'Extrême-Onction, qui a été aussi établi, dit le concile de Trente, dans le but de donner aux malades les moyens de résister, avec plus de facilité et de succès, aux efforts et aux artifices de l'esprit infernal: Ut tentationibus dæmonis calcaneo insidiantis facilius resistat; et cela, à l'aide de certains secours particuliers et proportionnés à cette fin, de lumières pour l'esprit, de pieux mouvements pour le cœur, et surtout de la grâce de garder un juste milieu entre l'espérance et la crainte, entre la douleur du péché et la confiance en Dieu, de telle sorte que la contrition, quelque vive et intense qu'elle soit, ne diminue en rien la confiance que vous devez avoir en Dieu. et que d'un autre côté la confiance en Dieu n'affaiblisse pas non plus la douleur et la crainte que doivent vous inspirer vos fautes: grâce symbolisée encore par l'huile qui, de sa nature, fortifie et amollit, pour nous signifier que l'onction intérieure de la grâce que nous confère le sacrement, tantôt fortifie le cœur du pécheur timide et défiant, tantôt amollit à durcté du pécheur insensible, en le pénétrant d'une salutaire componetion.

Sans m'étendre davantage sur ce sujet, vous voyez suffi-

samment combien sont précieux les fruits et les avantages de ce sacrement. Mais s'il en est ainsi, il importe donc beaucoup de s'en munir dans le besoin, pour se fortisier contre les souffrances, pour bannir de son esprit les terreurs de la mort, et triompher de tous les assauts de l'ennemi tentateur.

Bien plus, vous ne devez pas conclure de là l'importance seulement de ce sacrement, mais même sa nécessité. Ce n'est pas que cette nécessité soit absolue, puisqu'un malade qui meurt sans avoir pu recevoir ce sacrement n'est pas pour cela exclu du ciel. Toutefois, ceux qui, pouvant le recevoir, le négligent par leur faute, se rendent coupables d'un péché grave, 1° parce qu'ils désobéissent au commandement de Jésus-Christ suffisamment exprimé par ces paroles de saint Jacques: Infirmatur quis in vobis? inducat presbyteros Ecclesiæ, etc; 2° parce qu'ils se privent volontairement des grâces qui y sont attachées, et montrent par là qu'ils en font peu de cas; 3° parce qu'ils s'exposent volontairement au danger de faire une mauvaise mort, qui serait le plus grand des malheurs.

Il nous reste à voir, en dernier lieu, quelles sont les dispositions requises pour bien recevoir ce sacrement. Il y en a deux : une de nécessité absolue pour la validité du sacrement, et l'autre de convenance, pour que le sacrement produise plus de fruit.

La disposition d'absolue nécessité est l'état de grâce, qu'on obtient par une bonne confession qui nous délivre du péché mortel, ou au moins, si nous ne pouvons nous confesser, par une véritable douleur de nos fautes. Si vous êtes en grâce avec Dieu en vertu de la confession, l'Extrême-Onction, comme je vous l'ai dit, vous donnera un accroissement de grâce sanctifiante; mais si, étant dans le péché, vous ne pouvez vous confesser, ce sacrement vous remettra vos fautes, pourvu que vous vous en repentiez. L'Église a coutume de l'administrer même à ceux qui ont perdu toute

leur connaissance; or, elle ne le leur administrerait pas, s'ils ne pouvaient en retirer quelque fruit. Cependant, pour qu'ils participent aux grâces du sacrement, il est nécessaire qu'avant de perdre connaissance ils aient eu une douleur suffisante de leurs fautes, puisqu'aucune faute ne peut être remise devant Dieu si elle n'est sincèrement détestée.

Mais pour que les fruits de ce sacrement soient plus abondants, outre l'état de grâce, ou au moins la douleur des péchés, il faut de plus que le malade joigne, à l'action du prêtre, des sentiments de piété et de dévotion; je veux dire qu'il doit avoir, 1° un grand déme de le recevoir; 2° une ferme confiance d'en retirer les effets qu'il est capable de produire en nous; 3° il doit unir, autant que possible, ses intentions et ses prières à celles du prêtre et de l'Église, et surtout renouveler ses sentiments de douleur à chaque onction que lui fait le prêtre, demandant sincèrement pardon à Dieu des péchés qu'il a commis par chacun de ses sens en particulier; 4° enfin, produire souvent des actes de foi, d'espérance et de charité, de détachement absolu du monde, du sacrifice volontaire de sa vie, d'une libre et généreuse acceptation de la mort en union de cette mort bien plus horrible et plus cruelle que Jésus-Christ, l'innocence même, a soufferte pour lui. Plus ces sentiments seront vifs et parfaits, plus la grâce du sacrement sera riche et abondante.

Vous voyez donc bien qu'il est impossible de faire tout cela, à moins que l'on ne se possède et que l'on n'ait toute sa raison et toute sa connaissance; ce qui montre toujours davantage la nécessité de ne pas attendre le dernier moment pour recevoir ce sacrement. Outre que vous vous exposeriez au danger de mourir sans le recevoir, puisqu'il arrive si souvent à ceux qui retardent d'être prévenus par la mort, vous vous priveriez certainement des grands fruits que l'on en retire en le recevant avec connaissance et préparation.

Je finis ce sujet en vous demandant: Que peut désirer un

chrétien gravement malade et déjà près de mourir, sinon ou le retour à la santé ou une mort sainte? Or, on obtient infailtiblement l'une ou l'autre de ces deux choses quand on reçoit bien l'Extrême-Onction. Ou elle vous arrachera à la mort et vous rendra la santé, ou elle mettra votre âme dans un excellent état pour paraître au tribunal de Jésus-Christ.

Quel motif donc pouvez-vous avoir de tant retarder, quand vous avez besoin de la recevoir? Quels ne devraient pas être au contraire votre empressement et votre ardeur à la demander! Montrons alors que nous n'avons point perdu la raison, la prudence, la foi; et en attendant, tandis que nous sommes en santé, prions Dieu qu'il nous rende dignes de recevoir à la mort cette grâce précieuse de l'Extrême-Onction, destinée à être le sceau d'une vie chrétienne, et à nous mettre en sûreté dans ce terrible et inévitable moment d'où dépend notre éternité. Ne devons-nous pas, tôt ou tard, voir ce moment arriver? Heureux ceux qui se tiennent toujours prêts à sa venue!

#### TRAITS HISTORIQUES.

1. — Edmond de Laage, élève de sixième au petit séminaire de Saint-Acheul, ayant été attaqué de la maladie appelée tétanos, on ne lui dissimula point le danger de son état; et, comme on voulait l'exciter à la résignation : « Oui, dit-il et répéta-t-il souvent, oui, je suis résigné... je crois... j'aime bien le bon Dieu, je suis résigné à toutes ses volontés. » Pour l'affermir contre les terreurs qui accompagnent ordinairement les approches de la mort, on lui demanda s'il ne désirait pas qu'on hui donnât l'Extrême-Onction. « Oh! oui, s'écria-t-il avec transport, je serai bien content de la recevoir. » Et il la reçut avec la plus édifiante piété, voulant répondre lui-même à toutes les prières de l'Église. Le secours de ce sacrement ne lui fut pas inutile; il paraît que le démon lui livra de violents

combats. A diverses reprises, on le vit faire des mouvements de la tête et des bras, comme pour repousser quelqu'un, et s'écria : « Tu m'ennuies, va-t'en! Non, je ne veux pas de toi!... Tout à vous, ô mon Dieu! et de tout mon cœur! » Dans une autre crise semblable, il commença de lui-même à haute voix l'Oraison Dominicale, que tous les assistants continuèrent avec lui. Quelque temps après, comme il paraissait plus agité, un de ceux qui l'entouraient lui dit: « Ne craignez pas, mon enfant; nous sommes cinq prêtres autour de vous. — Oh! je n'ai pas peur, mon père, » répondit-il; puis il ajouta d'un ton de voix si pénétrant qu'il arracha des larmes à ceux qui l'entendaient : « Jésus! mon Dieu! mon Dieu! ayez pitié de moi; jetez un regard sur moi, dans cette misérable vie.... O mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains! »

Ce saint jeune homme s'endormit dans le Seigneur le 27 mai 1825; il était âgé de 14 ans.

II. — Rien de plus édifiant et de plus digne d'être imité que la conduite du père Wolfgang Grafenegg, religieux d'une vertu suréminente. Tous les soirs, avant de se coucher, se figurant qu'il allait se mettre au lit pour la dernière fois, il prenait un crucifix, le tenait auprès de son front, afin de purifier ses sens intérieurs, et s'écriait: « Que Dieu, par sa sainte croix et son infinie miséricorde, me pardonne les péchés que j'ai commis par ma mémoire, par mon intelligence, par ma volonté et mon imagination. » Là-dessus, il appliquait le crucifix sur ses autres sens, et chaque fois il répétait cette prière que le prêtre récite en administrant l'Extrême-Onction: « Par cette onction sainte et par sa précieuse miséricorde, que Dieu me pardonne tous les péchés que j'ai commis par la vue, par l'ouïe, par l'odorat, par le goût, par la parole, par le toucher. »

#### XXXVI. INSTRUCTION

#### DU BON USAGE DES MALADIES

Puisque le sacrement de l'Extrême-Onction, dont je vous ai parlé dans ma dernière instruction, est un sacrement institué pour les malades, que nous sommes tous sujets à beaucoup de maladies, et que tôt ou tard nous devons inévitablement arriver à celle qui terminera nos jours, si toutefois il plaît à Dieu de nous donner cette sorte d'avertissement, il ne sera pas hors de propos, pour compléter ce que je vous ai dit sur ce sacrement, que je vous apprenne comment vous devez vous conduire dans les maladies.

Les maladies, apprenez-le si vous ne le savez pas, quelque pénibles qu'elles soient à notre nature ennemie des souffrances, quelque haine et quelque horreur que nous ayons pour elles, entrent cependant dans la chaîne des grâces et des miséricordes du Seigneur; et du bon usage que nous en faisons peut dépendre et dépend très-souvent le salut éternel de notre âme, surtout si nous menons une vie peu régulière, une vie peccamineuse et sans frein. Mais je ne sais pourquoi il arrive que ceux qui ont le plus abusé de la santé, sont précisément ceux qui abusent le plus aussi de la maladie, se privant ainsi de ce dernier remède que leur offre la divine miséricorde pour assurer leur salut. Je ne vous donnerai pas beaucoup d'avis sur cette matière, mais ils sont très-importants. Ne les oubliez pas, afin de vous en servir en temps convenable.

Avant d'aller plus loin, il est nécessaire de bien vous persuader que la maladie vient de Dieu, et que c'est à lui, en premier lieu, que nous devons l'attribuer. Quand on tombe malade, on cherche aussitôt qu'elle peut en être la cause, et l'on dit: Ce sera telle nourriture, telle intempérie de saison, tel coup d'air, tel désordre, tel excès, etc. Très-bien; mais tout cela, ce ne sont que des causes secondes; or, ces causes ne sont-elles pas dépendantes de Dieu dans leur action? Oui, certainement. Elles ne sont que des instruments matériels et aveugles entre ses mains, et c'est de lui qu'elles reçoivent la direction et l'impulsion, ou tout au moins la permission d'agir, s'il s'agit de causes peccamineuses. Nous devons donc remonter à la cause première, et reconnaître que Dieu est le premier auteur de notre mal, bien qu'il soit immédiatement produit par quelque cause secondaire. Manus Dei tetigit me, disait le saint homme Job frappé d'une lèpre qui lui couvrait tout le corps, sans chercher une autre cause; et nous aussi, nous devons dire avec lui: La main de Dieu m'a frappé.

Mais comme Dieu ne fait et ne permet rien sans une fin digne de lui et de notre destination, ainsi nous devons par conséquent chercher à connaître la fin et le but que Dieu se propose en nous visitant par la maladie. Or, cette fin se peut facilement reconnaître en considérant l'état de notre âme, à laquelle se rapporte toute la conduite de Dieu dans les événements heureux ou contraires de cette vie. Si nous marchons dans la sainte crainte de Dieu, le Seigneur se propose de nous purisier toujours plus parfaitement du péché que nous portons en nous, d'éprouver davantage notre fidélité, de nous donner l'occasion d'acquérir de plus grands mérites, et de retracer en nous la belle image de Jésus crucifié. Mais si nous sommes au contraire des pécheurs éloignés de Dieu, le Seigneur se propose de nous ouvrir les yeux sur les besoins et sur les dangers de notre âme, de nous humilier, de nous faire rentrer en nous-mêmes, et de nous amener à nous convertir et à faire pénitence.

Dans cet état, qui est malheureusement l'état du plus grand nombre, puisque c'est le grand nombre qui vit mal, quel est notre devoir, ou pour mieux dire quel est notre véritable intérêt? C'est de recourir promptement à Dieu dès le commencement de la maladie, et cela, même dans l'intérêt de notre santé.

Persuadons-nous bien que Dieu est le maître suprême de la vie et de la mort, et que notre santé corporelle elle-même est entre ses mains. Il est bon, sans doute, de se servir des moyens humains et de recourir aux médecins et aux remèdes: Honora medicum propter necessitatem — Altissimus creavit medicamenta, et vir prudens non abhorrebit ab eis. Mais ici revient le principe déjà cité, c'est-à-dire que ce ne sont là que des causes secondes subordonnées à la volonté de Dieu et mues par lui. Nous devons donc nous en servir, mais nous ne devons pas mettre en eux toute notre confiance, pas même notre principale consiance, comme sit Asa, roi de Juda, qui fut pour cela réprouvé de Dieu, comme nous l'apprennent les divines Écritures: Quia in infirmitate sua non quæsivit Dominum, sed magis in medicorum arte confisus est. Il faut placer notre principale consiance en Dieu, car les médecins ne peuvent nous guérir si Dieu ne les éclaire et ne bénit leurs soins.

Mais quelle confiance pourrons-nous avoir en Dieu, si, étant en mauvais état, nous ne cherchons pas à nous réconcilier et à faire la paix avec lui? Oh! voilà le point essentiel! Il y en a beaucoup, il est vrai, qui recourent à Dieu pour recouvrer la santé, et qui pour cela emploient l'intercession de la sainte Vierge et des saints, font des triduum, des neuvaines, etc.; et, ce qui est le plus étonnant, c'est qu'il y a une foule de personnes qui, pendant qu'elles se portent bien, ne pensent jamais à Dieu, et qui ne semblent avoir de piété et de religion que quand elles sont malades; or que devons-nous penser de la foi de pareils chrétiens? N'est-ce pas une foi pleine de contradiction? Si vous croyez en effet que Dieu est le maître de votre santé et de votre vie, et si c'est cette pensée qui vous fait recourir à lui, croirez-vous ensuite qu'il voit avec indifférence le déplorable état de votre âme? Quelle es-

pèce de foi est donc la vôtre? Non, ce n'est pas la foi qui vous fait agir, c'est l'intérêt, la crainte, la nécessité.

Tout ce que vous faites est bon, très-bon; mais le plus important, c'est de chasser le péché de votre cœur, ce péché qui vous rend ennemis de Dieu, indignes de vivre, et qui donne à la mort, selon le langage des Écritures, un empire particulier sur vous: Per peccatum mors — Stimulus mortis peccatum est — Anni impiorum breviabuntur. Sans cela, quelle efficacité peuvent avoir tous les autres moyens? Croyez-yous que Dieu, Marie et les saints s'intéresseront en faveur d'un homme qui, n'ayant nul souci de l'amitié de Dieu, ne se préoccupe que de la santé de son corps, et peut-être même pour pouvoir continuer sa vie criminelle? Faites donc tout ce que vous voudrez: mais le premier et le plus sûr moyen que nous suggère la religion, même pour recouvrer la santé, c'est de vous mettre bien avec Dieu; car rappelez-vous que le calme, le repos, la tranquilité de la conscience ne contribuent pas pour peu à la guérison.

Mais ce qui doit nous exciter davantage à recourir à Dieu et à régler nos comptes avec lui, c'est le besoin de notre âme, besoin pressant, extrême. Ah! cette âme, à laquelle nous devrions penser sans cesse tandis que nous sommes en santé, puisqu'elle est notre plus précieux trésor, notre bien le plus cher, combien plus ne devrait-elle pas réveiller notre sollicitude aux premières atteintes de la maladie? Car quand pense-t-on plus à son bien, à son trésor? quand il est dans un plus grand danger. Or, les maladies ne sont-elles pas des dangers pour l'âme? Oui, assurément, puisqu'au dire de la divine Ecriture, elles sont les messagères de la mort: Nuntii mortis. A leur première approche donc, pensons à notre âme: confession, confession.

— Oh! direz-vous, tout de suite confession, alors même que la maladie n'est jugée ni mortelle, ni même grave? — Mais que m'objectez-vous? Je vous dirai d'abord: Votre

maladie ne pourrait-elle pas être grave, quand même ni vous ni les autres ne la jugeriez pas telle? Mais le doute seul, la seule possibilité du contraire, quand il s'agit de votre âme et de votre éternité, ne devraient-ils pas suffire pour vous faire prendre le parti le plus sûr? Je vous dirai en second lieu: Si votre maladie n'est pas grave dès le commencement, elle peut le devenir; or, ne vaut-il pas mieux prévenir le danger que de l'attendre? Quel motif avez-vous de tant retarder votre confession? Est-ce qu'on doit craindre de la faire trop tôt? Quel mal y auzait-il à la faire dans le temps même où elle ne peut que vous être avantageuse? En effet, si la maladie dont vous êtes atteint ne doit pas être la dernière, elle aura toujours produit un premier effet en vous ramenant à Dieu, et ce sera peut-être précisément à cause de ce retour que vous recouvrerez la santé. Mais si elle est la dernière, ne serez-vous pas heureux de mourir convertis et réconciliés avec Dieu?

Au contraire, en différant, vous exposez et la santé de votre corps et le salut de votre âme; vous vous exposez à n'avoir pas le temps de faire votre confession ou à la mal faire.

Vous vous exposez à ne pas la faire. En effet, sont-elles rares aujourd'hui, les personnes qui, trompées par cette fausse supposition qu'il n'y a pas de danger, sont surprises par une mort imprévue? Ce ne sont pas seulement les apoplectiques qui meurent subitement sans préparation; c'est encore ainsi que meurent une foule de malades, par suite de la fatale ignorance du danger, ou de la folle illusion d'y avoir heureusement échappé. Les médecins eux-mêmes, et même les plus habiles, par une condition nécessaire de leur art qui est très-obscur et très-trompeur, tombent souvent dans l'erreur, et, ne découvrant pas la cause secrète du mal, ils rassurent complétement des malades qui sont arrivés à leur dernière heure. Au milieu des plus consolantes espérances, survient tout-à-coup un accès imprévu qui conduit le malade à la mort, sans qu'il s'en

doute, ou bien qui, lui ôtant toute connaissance, le met hors d'état de pouvoir profiter des secours de l'Église.

Tout concourt à jeter le malade dans cette illusion, même les personnes de la maison qui, ou ne veulent pas voir le danger, ou le cachent au malade, dans la crainte de l'effrayer et de lui donner le coup de la mort en lui parlant des sacrements. Cruelle piété, tendresse perfide! N'est-ce pas la même chose que de voir un homme sur le bord d'un précipice et tout prêt d'y tomber, et de l'y laisser rouler cependant, dans la crainte de l'effrayer en l'avertissant? C'est là pourtant ce que l'on fait, surtout à l'égard de ceux auxquels on devrait le moins ménager les avertissements. Si le malade est une personne pieuse, fréquentant les sacrements et les églises, tout le monde s'empresse de l'avertir; mais si c'est au contraire une personne du monde, une personne livrée à de mauvaises habitudes et à des liaisons criminelles, personne n'ose lui en ouvrir la bouche. Cependant le malade, trop porté à croire tout ce qui le flatte, et d'autant plus qu'il est en plus mauvais état, s'endort dans une trompeuse sécurité et se trouve bientôt enveloppé dans les horreurs d'une épouvantable éternité.

Puis donc qu'il s'agit ici d'une affaire qui vous est toute personnelle, ne vous fiez pas aux autres et ne vous en rapportez pas à leurs jugements. Vos parents vous diront que vous avez encore le temps, laissez-les dire et confessez-vous; les médecins vous donneront de belles espérances, laissez-les dire, mais confessez-vous; vos amis vous diront que vous avez trop peur de mourir, laissez-les dire, mais confessez-vous. Ne vous fiez pas même à vous-mêmes. Oh! pour vous, il ne vous semble pas être si malades; vous êtes d'un tempérament robuste et dans un âge encoré vigoureux; tant d'autres se sont relevés de la même maladie, et vous-mêmes avez déjà guéri de bien d'autres. N'importe, n'importe, confessez-vous. Telle est la manière de se prémunir contre les surprises sans nombre qui peuvent arriver.

Mais quand même il ne vous arriverait aucune de ces surprises, et qu'il vous resterait le temps de vous confesser, n'estil pas vrai que, par vos délais, vous vous exposez au moins au danger de faire une mauvaise confession? Oui, car plus la maladie s'aggrave, plus le cerveau s'affaiblit, et moins vous êtes aptes à produire ces sentiments et à faire la préparation qu'exigerait votre état. On est ensuite obligé de tout faire tumultueusement, à la hâte, en désordre, avec précipitation et trouble. Voilà malheureusement ce qui arrive presque tous les jours.

On se met au lit, et c'est pour vérisier cette parole de l'Écriture: Decidit in lectum ut moriatur; on s'étend sur un lit pour ne plus s'en relever jamais et pour mourir. Dans les premiers jours, tandis que la maladie est peu grave, tout se passe en visites, en compliments et en belles espérances de prompte guérison; de confession, on n'en parle pas, ce serait inopportun. Puis, quand le mal devient un peu plus sérieux, on consulte les médecins et on règle les affaires d'intérêt; de confession, on n'en parle pas encore. Quand on commence à craindre pour la vie, on fait son testament et on met ordre aux affaires de sa maison; de confession, c'est à peine si l'on en parle. Quand ensuite l'esprit n'est plus capable de rien, quand l'âme est accablée par la violence du mal, quand le malade n'a presque plus de sentiment et qu'il est à moitié dans le délire, alors on demande la confession, le saint Viatique et l'Extrême-Onction tout à la fois, et on reçoit tous ces sacrements sans préparation, puisqu'on est parsois dans l'impuissance physique de faire aucun acte salutaire. Voilà comment un grand nombre de chrétiens, négligeant de pourvoir à temps à leur salut malgré toute la facilité que Dieu leur donne de se préparer à la mort par de longues maladies, quelquesois même par une maladie de langueur, meurent aussi peu préparés que s'ils avaient été frappés d'une mort subite.

D'après toutes ces réflexions, qui ne sont pas imaginaires, mais parfaitement fondées sur l'histoire d'une foule d'accidents journaliers, la prudence chrétienne veut qu'on n'attende pas le danger, mais qu'on le prévienne. Si la maladie présente quelque chose de tant soit peu sérieux, quoiqu'elle ne soit pas évidemment dangereuse, recourons aussitôt à la confession; et, dans le cas de danger, avant de nous occuper des intérêts temporels, occupons-nous de ceax de notre âme.

Pour notre testament, nous devrions le faire quand nous sommes en bonne santé, et que nous jouissons de nos pleines facultés: Fac testamentum dum sanus es, dum sapiens es, dum tuus es, disait saint Augustin. Alors, c'est nous proprement qui le faisons; tandis que, dans notre dernière maladie, c'est plutôt les autres que nous qui le font. Indépendamment de cela, une fois déchargé de cette pensée importune, on est libre et on n'a plus à s'occuper, pendant ces derniers et précieux moments, que de régler ses affaires avec Dieu. Mais, si vous ne l'avez pas fait auparavant et que vous vous trouviez tout à coup gravement malade, il faut, avant tout, profiter du temps que vous avez encore à vivre pour assurer le salut de votre âme; après quoi vous pourrez faire les dispositions que vous jugerez nécessaires pour le bien de votre famille. Quelle est en effet pour vous l'affaire la plus essentielle? N'est-ce pas le salut de votre âme? Les affaires de ce monde ne sont pas, à proprement parler, vos affaires; ce sont plutôt celles des autres, et, bon gré mal gré, il faudra les abandonner; et si vous vous damnez, vos héritiers ne vous retireront pas de l'enfer. Pensez donc à eux, cela est juste; mais, avant tout, pensez à vous-mêmes, asin qu'il ne vous arrive pas de partir de ce monde après avoir tout réglé, excepté l'affaire indispensable de votre sslut.

Je dis tout cela surtout pour ceux qui tombent malades après avoir constamment mené une vie déréglée, souillée de mille fautes et éloignée des sacrements. Oh! ceux-là ne peuvent jamais trop se hâter de se jeter entre les bras du Seigneur; car il leur reste à accomplir une œuvre bien difficile, je veux dire leur propre conversion, cette conversion sans laquelle ils ne peuvent pas espérer de mourir en saints après avoir vécu en réprouvés. Si bien mourir se réduisait à recevoir les sacrements de l'Église, ce ne serait pas une affaire difficile, et il ne faudrait pas beaucoup de temps pour cela; il suffirait de s'en occuper à sa dernière heure; mais bien mourir c'est mourir avec un cœur pénitent, c'est etre revenu à Dieu par un sincère changement d'affections et de sentiments. Or, c'est précisément là la difficulté; ce cœur repentant dans une personne qui a vieilli dans le péché, n'est pas un changement que l'on puisse obtenir en quelques instants. La conversion exige de très-grands efforts de notre part, et de la part de Dieu, une miséricorde spéciale et privilégiée que n'a pas droit d'espérer un chrétien qui, après avoir toute sa vie renvoyé sa conversion de mois en mois et d'année en année. veut encore la remettre même quand il est déjà gravement malade, et qui ne veut revenir à Dieu que quand, réduit à l'extrémité, il a déjà la mort dans la gorge, lui offrant ainsi, et par nécessité, un misérable reste de vie.

Si ces personnes conservent encore quelque désir de sauver leur âme, elles n'ont pas de temps à perdre. Que dès les premiers jours elles recourent à Dieu, et qu'elles appellent un confesseur avant de faire venir un médecin. En se confessant promptement, et sans attendre un besoin absolu, leur confession sera plus méritoire, parce qu'elle sera plus libre et qu'elle ne leur sera pas arrachée par la crainte de la mort, et imposée par le médecin ou par le pasteur. Elle sera aussi beaucoup mieux faite, parce que la maladie, étant encore peu grave, le malade aura plus de connaissance et de jugement; il pourra en conséquence faire les choses avec maturité, examiner en détail sa conscience, réparer les confessions mal faites, et faire les restitutions et les réparations auxquelles il

est tenu, toutes choses qui ne se font pas ou ne se font qu'à moitié, quand le temps presse et que le mal redouble. Ensuite, la grâce sanctifiante, qui est le fruit du sacrement, rendra méritoire tout ce que vous aurez à souffrir dans votre maladie longue ou courte, et vous fournira une source abondante de satisfactions pour vos péchés. Oh! que d'avantages produit une confession faite au moment de la maladie! et de quelle efficacité elle peut être pour toucher er notre faveur le cœur de Dieu, dans le cas même ou nous aurions très-mal vécu!

Je ne dis pas cela pour vous encourager à mal vivre par l'espoir de vous convertir au temps de la maladie. Ah! non, je ne veux pas vous tromper. Outre qu'une pareille grâce pourrait vous être refusée, il est toujours très-dangereux de renvoyer sa conversion à la mort, et, contre l'avertissement de Jésus-Christ, si souvent répété, d'attendre pour se préparer le temps où le Seigneur veut que nous soyons prêts.

Je dis cependant que si par malheur vous étiez réduits à cette extrémité, il vous resterait encore un fil d'espérance et une voie de salut, mais c'est l'unique. Or, cette voie de salut, c'est de vous hâter d'appeler aussitôt près de vous un confesseur. Autrement, si vous voulez même alors tergiverser et trainer en longueur, on peut dire que votre perte est certaine, à moins d'un miracle de premier ordre; car quand se réaliseront ces terribles menaces de Jésus-Christ, si elles ne se réalisent pas dans ce cas? Vocavi et renuistis, ego quoque in interitu vestro ridebo et subsannabo — Quæritis me et non invenietis, et in peccato vestro moriemini: Je vous ai appelés, et je vous ai appelés avec la voix puissante d'une maladie, et vous avez continué à refuser de revenir; eh vien! moi aussi, je me rirai de vous à votre dernière heure. Vous me chercherez, et vous ne me trouverez pas, et vous mourrez dans votre péché.

Toilà ce que je voulais vous inculquer profondément, parce

qu'on voit dans la pratique une indolence effrayante en qui semblerait à peine possible, si l'on n'y voyait pas une juste vengeance de Dieu qui punit à la mort, par une satale léthargie, l'éloignement qu'on a eu pour lui pendant la vie. Si l'on devait mourir deux fois, la chose serait plus pardonnable; mais on ne meurt qu'une seule fois, et les conséquences d'une mauvaise mort sont irréparables.

J'aurais encore bien d'autres choses à vous dire sur le bon usage des maladies, sur l'esprit de parfaite soumission qu'il faut avoir dans les souffrances, sur l'esprit de parfaite résignation qu'il faut avoir par rapport à l'issue des maladies, et enfin sur la reconnaissance que nous devons à Dieu, quand il lui plaît de nous rendre la santé. Mais si vous remplissez bien ce premier devoir, le plus essentiel de tous, celui de vous confesser, le ministre du Seigneur ne manquera pas de vous apprendre à bien sanctifier votre maladie et le temps qui la suivra.

Je conclus donc: usons bien de la santé que Dieu nous donne pour la seule et unique sin de travailer à sa gloire et à notre sanctification; n'oublions jamais que, même avec l'état de santé le plus florissant, nous pouvons en un instant mourir et descendre au tombeau. Mais si nous sommes assez malheureux que d'abuser de la santé pour offenser Dieu et perdre notre âme, ne portons pas au moins l'aveuglement et la solie jusqu'à abuser de la maladie elle-même par notre impénitence et notre endurcissement, et nous en faire un sujet de péché et de damnation, puisque c'est la dernière des miséricordes que Dieu exerce envers nous; miséricorde dont le but est de réparer les erreurs de notre vie, de nous remettre dans la bonne voie, et de nous procurer une bonne et sainte mort.

#### TRAITS HISTORIQUES.

- 1. Le 16 septembre 1380, après avoir longtemps langui d'un poison que lui avait donné le roi de Navarre, mourun dans sa quarante-quatrième année le roi Charles V, l'un des plus religieux et des plus sages monarques qui furent jamais. Dès qu'il s'était senti en danger, il avait fait une confession générale, reçu les sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, en demandant pardon à l'assemblée qui était extrêmement nombreuse. Il avait commandé d'ouvrir les portes à la multitude, afin de lui faire voir l'état d'humiliation où la mort réduit les rois comme les derniers des hommes 1.
- II. Un grand pécheur qui avait passé sa vie dans l'habitude des plus grossiers désordres, étant tombé dangereusement malade, un saint prêtre, qui lui était attaché, vint le visiter pour l'engager à penser enfin au salut de son âme; ce malade ne répondit rien. Le prêtre, en lui représentant le danger où il était, l'exhorte à se confesser. « Oui, oui, je me confesserai, » dit-il; et il diffère toujours. Le prêtre, animé d'un saint zèle, l'exhorte plus vivement encore : « Eh bien! venez demain, dit le malade, et je me confesserai. » Le lendemain, le prêtre vient, et, étant seul avec le malade, il fait le signe de la croix et veut commencer cette confession; le malade reste quelque temps sans rien dire; ensuite, d'un ton de voix terrible, il prononce ces paroles effrayantes de l'Écriture : Peccator videbit et irascetur , le pecheur ouvrira les yeux et sera irrité. A l'instant, il enfonce la tête dans son lit, et se couvre le visage sans plus dire mot. Le confesseur le découvrant : « Il ne s'agit plus de différer, lui dit-il, mais de vous confesser sans délai. — Oui, oui, mon père, je me confesserai, » répond le maiade. Alors il continue ce texte effrayant: Dentibus suis fremet et tabescet, le

<sup>.</sup> Bér. Berc. — Ps. CXI, 10.

pécheur grincera des dents, il frémira de rage; et à l'instant, comme la première fois, il se cache et s'enfonce dans son lit. Le confesseur le découvre de nouveau, et le conjure avec larmes de penser à Dieu et à sa confession. « Oui, mon père, confessons-nous, confessons-nous, » dit le malade; et, pour la troisième fois, il se couvre le visage, et, avec des yeux égarés, il s'enfonce encore plus avant, en disant ces dernières paroles: Desiderium peccatorum peribit, les désirs du pécheur périront avec lui. Le confesseur alarmé le découvre et le trouve mort.

## XXXVII. INSTRUCTION

## - DE L'ORDRE -

### SON INSTITUTION, ETC.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, ayant daigné se servir de signes sensibles et matériels, comme sont les sacrements, pour communiquer aux hommes ses dons et ses grâces, a voulu aussi, pour administrer aux fidèles ces sacrements, pour offrir à leur intention le divin sacrifice, les instruire dans les choses spirituelles et les diriger dans les voies du salut, instituer un autre sacrement que l'on appelle l'Ordre sacré, lequel donne aux hommes qui le reçoivent le pouvoir d'accomplir toutes les fonctions dont je vient de parler.

C'est de ce sacrement que je vais vous entretenir aujourd'hui. Il est en quelque sorte le plus important de
tous, puisqu'il est la source de tous les autres. En esset,
ôtez le sacrement de l'Ordre, et voilà que tout d'un coup
il n'y a plus ni évêques, ni prêtres, ni sacrements, ni
sacrisices. C'est là vae vérité si parsaitement comprise des
ennemis de l'Église que, pour la détruire, ils ont souvent pris ce moyen, le plus expéditif de tous, d'empêcher les ordinations, et d'interrompre la succession de
ses ministres; mais leurs tentatives ont toujours été
vaines et leurs efforts n'ont jamais pu prévaloir contre
les desseins de Dieu qui, malgré eux, veut que la succession des ministres dure aussi longtemps que l'Église
qu'il a fondée.

Quoique la connaissance exacte de ce sacrement convienne spécialement à ceux qui se disposent à le recevoir ou à ceux qui l'ont déjà reçu, cependant il est très-utile que tous les fidèles indistinctement en soient instruits jusqu'à un certain point, afin qu'ils puissent se former une juste idée de la grandeur et de la sublimité du sacerdoce, honorer dignement les personnes qui en sont revêtues, contribuer, autant qu'il dépend d'eux, à la succession de bons et dignes ministres dans l'Église, et surtout bien se garder d'embrasser cet état sans réflexion et de porter les autres à l'embrasser témérairement. Je me bornerai donc, sur cette matière, à toucher en passant ce qui regarde particulièrement les ecclésiastiques, et je traiterai plus à fond ce qui peut intéresser le commun des fidèles.

Le mot ordre signisse par lui-même une certaine disposition, un certain arrangement de plusieurs choses supérieures et inférieures qui se lient et correspondent entre elles, comme les degrés d'une échelle sur laquelle on monte de has en haut. Ce mot a été choisi pour signisser le sacrement qui, en imprimant dans l'âme un caractère indélébile, consacre irrévocablement au Seigneur la personne de celui qui le reçoit, et lui donne le pouvoir de faire les fonctions ecclésiastiques et la grâce pour les exercer saintement. C'est avec beaucoup de raison que ce sacrement s'appelle Ordre, parce qu'il y a en lui plusieurs degrés et divers offices subordonnés entre eux, se rapportant tous au sacerdoce, dernier but de tous les ordres inférieurs qui tirent de lui une dignité plus ou moins grande, selon qu'ils en approchent plus ou moins.

Le sacerdoce étant un état tout à fait divin, il était convenable, dit le Concile de Trente, que les ecclésiastiques, pour s'y mieux disposer, passassent successivement par divers degrés. Voilà pourquoi nous distinguons plusieurs degrés ou ordres.

La tonsure n'est pas un ordre, c'est seulement une cérémonie préparatoire, une inscription à l'état ecclésiastique. On compte sept ordres : quatre sont appelés mineurs, et les trois autres majeurs, ou sacrés.

Les ordres mineurs sont ceux de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte; chacun d'eux a son office et son ministère particulier. On les appelle mineurs parce qu'ils ne servent à l'autel que d'une manière éloignée, et qu'ils ne lient pas la personne qui les reçoit par un engagement irrévocable.

Les ordres majeurs ou sacrés, ainsi appelés parce qu'ils servent immédiatement à l'autel et au divin sacrifice, et qu'ils consacrent irrévocablement celui qui en est investi au service de Dieu et à l'observation de la chasteté, selon la discipline actuelle de l'Église, sont au nombre de trois, le sous-diaconat, le diaconat et le sacerdoce, lequel sacerdoce se divise lui-même en deux degrés : le sacerdoce du second ordre, appelé proprement la prêtrise, et le sacerdoce du premier ordre ou l'épiscopat, qui est, de droit divin, supérieur en dignité et en pouvoir à la simple prêtrise. Ainsi l'épisco-

pat n'est pas un ordre distinct du sacerdoce, mais il en est le complément et la perfection.

Quoique l'on distingue sept degrés ou ordres, tous ensemble ne forment cependant qu'un seul et unique sacrement de l'Ordre, auquel ils participent tous plus ou moins abondamment, selon qu'ils sont plus ou moins élevés. Les six premiers tendent tous au septième et dernier, c'est-à-dire au sacerdoce, qui comprend tous les autres, qui est le plus noble de tous, et qui contient la plénitude de ce sacrement. Et comme un escalier composé d'un grand nombre de degrés ne forme cependant qu'un seul escalier, ainsi les divers ordres, depuis le plus bas jusqu'au plus élevé, ne constituent tous ensemble qu'un seul sacrement.

D'autant plus que les divers ordres dont je viens de parler ne sont pas également tous d'institution divine. Le sous-diaconat et les ordres mineurs ont été institués par l'Église dans les premiers siècles pour entourer les fonctions ecclésiastiques d'un plus grand respect, en multipliant les ministres, et aussi pour s'assurer plus parfaitement de leurs dispositions. Quant à l'épiscopat, an sacerdoce et au diaconat, ils ont été institués par Jésus-Christ; et c'est proprement en ces trois ordres que consiste la hiérarchie ecclésiastique.

L'Ordre est un véritable sacrement, puisqu'on y trouve un signe visible de la grâce invisible, ce qui est caractéristique de tous les sacrements. Ce signe visible, c'est l'imposition des mains que fait l'évêque dans l'ordination des diacres, des prêtres et même des évêques, accompagnée d'une prière propre à chacun. Ce signe possède la vertu de produire divers effets surnaturels, et ces effets sont au nont-bre de trois, le caractère, le pouvoir et la grâce.

Le premier effet de ce sacrement est d'imprimer dans l'âme une marque spirituelle ineffaçable, que nous appelons caractère, et qui fait que ce sacrement ne peut se réitérer.

Ce caractère, semblable à un grand astre entre deux petites étoiles, brille dans l'âme du prêtre entre le caractère du baptême et celui de la confirmation. Celui-ci nous constitue ministres de Dieu, nous distingue et nous sépare de la masse des fidèles, et nous place, dit saint Paul, dans une plasse à part, prise et choisie parmi les hommes et pour leur avantage, constituée dans des fonctions toute divines et se rapportant toujours à Dieu: Omnis namque pontifex ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in his que sunt ad Deum.

Avec ce caractère, on reçoit le pouvoir d'exercer les fonc-

tions saintes, à l'exclusion des autres fidèles, et c'est là le second effet du sacrement. Remarquez bien ceci : dans la société humaine elle-même, il y a certaines fonctions que tous indistinctement ne peuvent pas exercer, mais ceux-là seuls qui sont revêtus de l'autorité publique. Ainsi, par exemple, le droit de passer un acte et de recevoir un testament n'appartient qu'aux notaires reconnus et patentés. Un acte semblable, fait par tout autre qui voudrait s'en arroger le droit, n'aurait aucune valeur. Or, ce pouvoir, conféré dans l'ordre temporel par une délégation purement extérieure, nous le recevons, nous aussi, pour les choses spirituelles, en vertu d'un caractère intrinsèque et inhérent que nous confère le sacrement de l'Ordre: pouvoir d'administrer les sacrements, d'offrir le divin sacrifice, d'annoncer l'Évangile, d'instruire et de gouverner les fidèles. Ce pouvoir nous vient de Jésus-Christ, qui est le souve-

rain prêtre et qui, l'ayant reçu de son Père, l'a communiqué lui-même aux apôtres, dès le commencement, sans les cérémonies de l'ordination. Il leur donna d'abord le pouvoir d'annoncer l'Evangile, en leur disant: Euntes docete omnes gentes; puis le pouvoir d'administrer les sacrements: Baptizantes eos, etc. — Quorum remiseritis peccata, remittuntur eis, etc.; enfin le pouvoir d'offrir le divin sacrifice: Hoc

facite in meam commemorationem. Mais comme ce ministère devait toujours durer dans l'Église, il permit et même il ordonna à ses apôtres de transmettre ce pouvoir à d'autres de main en main, par le moyen de l'ordination. Et c'est ce que les apôtres ne manquèrent pas de faire bientôt, puisque nous voyons qu'aussitôt après l'ascension du Sauveur, étant tous réunis ensemble, ils ordonnèrent saint Mathias à la place du malheureux Judas; et ainsi, à mesure que l'Église chrétienne se dilatait, ils établissaient partout des évêques et des prêtres.

Toutefois, le pouvoir reçu dans le sacrement, et qui suffit pour exercer validement les fonctions saintes, ne suffit pas pour les exercer dignement et saintement. Cela demande une grâce particulière qui nous les fasse accomplir d'une manière religieuse, profitable et sanctifiante pour nous et pour les autres. Or, cette grâce est précisément le troisième et dernier effet du sacrement, et nous sommes toujours assurés de l'obtenir, toutes les fois que nous n'y mettons pas d'empêchement volontaire. Car il y a cette différence entre le pouvoir et la grâce, que tous ceux qui sont ordonnés, même les indignes, reçoivent le pouvoir avec le caractère; d'où il résulte qu'un mauvais évêque ordonne validement, comme aussi un mauvais prêtre consacre et absout validement. Mais la grâce n'est accordée qu'à ceux qui reçoivent le sacrement avec de bonnes dispositions.

Quelles sont donc, enfin, les dispositions requises pour bien recevoir ce sacrement? La première disposition proshaine, c'est l'exemption de toute faute grave, c'est-à-dire l'état de grâce, car c'est un sacrement destiné à l'accroître et non à la conférer.

Une autre disposition essentielle et fondamentale, c'est la vocation de Dieu, laquelle se manifeste suffisamment par l'ensemble des qualités qui constituent le véritable esprit ecclésiastique, je veux dire la science compétente, une

vertu plus qu'ordinaire, l'amour du travail, de l'étude et de la prière, l'éloignement et la fuite du monde et de toutes ses vanités.

La vocation de Dieu, qui est nécessaire pour embrasser n'importe quel état, l'est bien plus pour l'état ecclésiastique, à cause de sa dignité, de son excellence et de la nature intrinsèque de ses fonctions, qui n'ont d'autre but que le culte de Dieu et le salut des âmes. Cette vocation est tellement indispensable que, quand même Dieu, par une fausse supposition, aurait abandonné à la libre disposition des hommes le choix des autres états, il se serait toutefois réservé le choix de ses ministres, comme une affaire qui lui est tout à fait propre et qui le regarde particulièrement. Quel est en effet le souverain qui ne veuille lui-même choisir ses ministres, ses ambassadeurs, et tous ceux qu'il charge de ses intérêts?

Ce serait donc une sacrilége et téméraire intrusion, que de s'ingérer dans l'état ecclésiastique de son propre mouvement et sans y être appelé de Dieu. Que diriez-vous en effet si quelqu'un se constituait ministre ou ambassadeur d'un souverain, sans avoir été choisi par lui et sans en avoir reçu des lettres de créance? Que diriez-vous d'un individu qui se constituerait votre procureur sans votre aveu, et qui ferait pour vous, en cette qualité, des ventes et des achats? Cette conduite ne vous paraîtrait-elle pas une inqualifiable usurpation? Or, comment penser autrement, lorsqu'il s'agit du plus délicat et du plus important ministère que Dieu ait confié aux hommes?

Le pis, c'est qu'en embrassant cet état contre la volonté de Dieu, nous ne pouvons que nous perdre, puisque nous n'avons pas droit aux grâces qui sont nécessaires pour en supporter les charges et en remplir comme il faut les obligations, charges et obligations que Dieu ne nous a pas imposées. Étant donc privés de ces secours, l'exercice du saint ministère ne peut qu'entraîner notre perte et celle des autres.

De tout cela, chrétiens, concluez que l'ordination des ministres de l'Église ne doit pas vous être une chose étrangère et indifférente; c'est au contraire pour vous une chose extrêmement importante, et qui vous intéresse très-spécialement. L'effet des autres sacrements se borne à ceux qui les reçoivent, tandis que les effets de celui-ci s'étendent à toute l'Église. La grâce que ce sacrement verse dans l'âme du prêtre doit se répandre ensuite sur tous les hommes. Quel plus grand intérêt peut-il donc y avoir pour vous? Car si vous êtes intéressés à ce qu'on choisisse de bons médecins pour votre corps, d'habiles avocats pour défendre vos procès, des magistrats intègres pour l'administration de la justice, comment ne seriez-vous pas plus intéressés encore à ce qu'on vous donne des ministres capables de bien diriger vos âmes, et de vous aider à faire votre salut?

Les prêtres, dit Jésus-Christ dans l'Évangile, sont le sel de la terre; et si le sel devient insipide, il n'est plus bon pour saler. — Les prêtres, dit-il encore, sont la lumière du monde; mais si la lumière est cachée sous le boisseau, elle ne peut éclairer la terre. Par ces comparaisons, Jésus-Christ voulait exprimer l'influence qu'ont les prêtres sur le salut ou sur la ruine des peuples. Un des plus terribles Méaux dont Dieu menace, dans les divines Écritures, de punir les prévarications des peuples, ce n'est pas de leur envoyer la guerre, la peste ou la famine, mais c'est de leur donner de mauvais prêtres, de les abandonner à de mauvais guides, qui les conduiront à leur perte. - Tout cela est fort bien, me direz-vous; mais quelle influence pouvonsnous avoir, nous autres séculiers, sur l'ordination des prêtres? - Vous pouvez en avoir beaucoup, et de plusieurs manières.

Par vos prières: Rogate Dominum messis, ut mittat

operarios in messem suam; priez le Maître souverain de la vigne qu'il envoie de bons ouvriers pour la cultiver. Une des sins même pour lesquelles l'Église a institué le jeûne et les prières des quatre-temps, c'est d'obtenir de Dieu qu'il répande ses bénédictions sur l'ordination de ses ministres, qui se fait à ces époques. Unissez donc vos prières à celles de l'Église, et observez avec zèle et ferveur les jeûnes et les abstinences prescrits pour une sin si importante. Ditesmoi: que de bien ne sont pas chaque jour quelques vaillants ouvriers, quelques véritables apôtres de Dieu qui travaillent courageusement à procurer sa gloire et à détruire le péché! Or, combien ne se ferait-il pas plus de bien, si les ouvriers étaient plus nombreux! Rogate ergo Dominum messis, ut mittat operarios in messem suam.

2º Vous pouvez avoir une grande influence sur les ordinations, par des dénonciations faites à propos. Pour quel motif l'Église a-t-elle coutume de publier du haut de l'autel, aux jours de fête, les noms de ceux qui se présentent pour entrer dans les saints ordres? Ce n'est pas là une pure cérémonie. L'Église interroge par là le peuple sur les mœurs, les qualités et le caractère des aspirants, et l'oblige à dénoncer les indignes. Il peut s'en trouver en effet qui soient sujets à de très-mauvaises habitudes que vous connaissez, et que les évêques et les curés ignorent; dans ce cas, vous pouvez et même vous devez faire connaître le mal que vous savez, afin que l'évêque puisse prendre ses mesures. La crainte de médire, de porter préjudice, de vous attirer des désagréments, ne doit pas vous retenir; ce serait là un scrupule hors de propos.

3° Ensin, si vous ne pouvez rien faire autre chose, gardez-vous soigneusement au moins de contribuer à l'intrusion de mauvais ministres. Je m'explique: vous êtes chefs de maison, pères de famille, et chargés peut-être de beaucoup d'ensants. Il pourrait donc vous arriver de vous

laisser tenter par la vue d'un bénéfice qui vous est offert, ou par un patronage qui vous appartient, et de pousser dans le sanctuaire un de vos enfants, sans qu'il s'y sente lui-même appelé. Gardez-vous d'abuser ainsi de votre autorité et de vous charger d'un pareil crime. Ce serait à la fois un péché d'usurpation contre Dieu, dont vous vous arrogez les droits et le domaine, et un péchè d'injustice envers votre enfant, dont vous violentez la liberté, cette liberté que Dieu veut inviolable à l'égard de la vocation; injustice très-funeste d'ailleurs à vos enfants, qui sont exposés à se damner dans un état pour lequel ils ne sont pas faits, et très-contraire également au bien public de l'Église, qui souffre toujours des maux infinis de l'intrusion de mauvais ministres. Nous n'avons eu sous les yeux, ces derniers temps, que trop d'exemples de ces funestes et déplorables abus. On a vu avec horreur des ecclésiastiques renier la foi, apostasier et travailler à pervertir les autres, et étaler aux yeux des fidèles le scandale révoltant de leur inconduite. Or, ce sont là autant d'effets d'une mauvaise vocation, d'une vocation imprudemment embrassée, ou vers laquelle d'autres les avaient inconsidérément poussés.

Résléchissez-y donc bien, parents qui m'écoutez. Dieu ne vous a pas consié les âmes de vos enfants pour que vous les détourniez de la voie du salut. Votre premier devoir, devoir qui passe avant celui de les nourrir, c'est de travailler à les sauver; or, vous y contribuerez surtout en les dirigeant dans l'état auquel Dieu les appelle, non dans celui qui vous plairait et qui favoriserait les intérêts matériels de votre samille. Vous devez sans doute diriger leur choix, asin de suppléer à leur inexpérience, mais vous ne devez pas le leur fixer ni les contraindre. Prenez du temps, consultez, recommandez cette affaire à Dieu, et il vous donnera les lumières nécessaires pour la bien conduire.

Je crois vous avoir fait assez clairement connaître quels

sont vos devoirs relativement à l'ordination des ministres sacrés; appliquez-vous à les remplir avec prudence et zèle.

## TRAITS HISTORIQUES.

I. — Dans le temps que saint Benoît brillait par la réputation de ses miracles et de sa sainteté, un jeune homme s'adressa à lui pour le prier de le délivrer du démon qui le tourmentait. Ce jeune homme, sur le commandement de ses parents, se disposait à entrer dans l'état ecclésiastique, sans qu'il s'y sentit appelé par Dieu. Le saint employa le crédit qu'il avait auprès de Dieu en faveur du jeune homme, et il vint heureusement à bout de le soustraire à l'empire de l'esprit malin; mais, après qu'il l'eût guéri, il lui recommanda expressément, de la part de Dieu, de ne jamais prendre les ordres sacrés, ajoutant que, s'il était assez hardi pour le faire, Dieu donnerait encore au démon le pouvoir sur son corps, en punition de sa témérité. Le jeune homme, effrayé par cette menace, pril la résolution de se conformer au sage avis que lui avait donné le saint solitaire; mais peu après, entraîné par les sollicitations de ses parents, il osa s'adresser à son évêque pour lui demander les ordres sacrés. Le prélat, qui ignorait ce qui s'était passé, ne fit pas difficulté de les lui donner; mais le jeune homme ne les eut pas plustôt reçus, qu'il tomba aux pieds de l'évêque, faisant des contorsions effroyables, et s'écriant d'une voix lamentable qu'il était possédé du démon, et qu'il méritait bien cette punition, puisque, malgré la défense qui lui en avait été faite par saint Benoît, il avait eu la témérité de demander et de recevoir les ordres sacrés.

II. — Il y a peu d'années, et des exemples comme celui-ci ne sont pas rares, un jeune homme, que Dieu appelait visiblement à l'état ecclésiastique, n'y put jamais faire consentir ses parents, qui employèrent tous les moyens pour lui faire perdre sa vocation. Hélas! ils n'y réussirent que trop! A dix-huit ans, on lui fit une vie dissipée, on le conduisit dans tous les lieux de divertissements et de plaisirs. Mais bientôt, par un juste jugement de Dieu qui châtia les parents d'une manière terrible, le jeune homme s'adonna aux instincts de luxe, de prodigalité et de débauche qu'on avait voulu faire naître en lui, et il devint le fléau de ses coupables parents, qui moururent dans le désespoir.

# XXXVIII. INSTRUCTION

### EXCELLENCE DU SACERDOCE

Je vous ai expliqué, dans ma dernière instruction, le sacrement de l'Ordre, autant du moins que vous avez besoin de connaître cette matière, qui regarde les prêtres plutôt que vous. C'est pourquoi je n'ai pas jugé nécessaire de vous exposer en détail les diverses fonctions qui sont attachées à chacun des degrés qui composent ce sacrement. Mais je ne puis me dispenser de vous faire voir la dignité, la grandeur et l'excellence du sacerdoce chrétien, auquel se rapportent tous les autres ordres; et cela, afin de vous inspirer de l'horreur pour le mépris que tant de chrétiens témoignent aujourd'hui aux prêtres.

Il y a là un désordre beaucoup plus grand qu'on ne pense, car ou il indique l'absence de la religion, ou il la fait perdre inévitablement. En effet, point de religion sans culte, et point de culte sans ministres; or, il est impossible que des ministres qui ne sont pas honorés servent à la fin à laquelle ils sont destinés. Voilà pourquoi Dieu, dont la sagesse est infinie, nous ordonne expressément, pour nous préserver

d'un si grand mal, de rendre à ses ministres le même honneur que nous lui rendons à lui-même: Honora Deum et honorifica sacerdotes — In tota anima tua time Dominum, et sacerdotes ejus sanctifica <sup>1</sup>.

Ce sujet demanderait de longs développements, mais je le renfermerai dans quelques réflexions qui suffiront au bu que je me propose.

Il n'y a rien, selon moi, qui puisse vous donner une plus grande idée du sacerdoce que les paroles adressées par Jésus-Christ lui-même à ses apôtres, au moment où il les investit de ce caractère : Sicut misit me vivens Pater, ita et ego mitto vos 2; comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Pesez bien la signification et la force de ces paroles. Le Père céleste a envoyé dans le monde, pour le sauver, son divin Fils unique; et pour accomplir cette divine mission, il lui a accordé les pouvoirs les plus étendus : Omnis potestas data est mihi in cœlo et in terra 3. Puis ce divin Fils, après avoir accompli les desseins de son Père céleste, et lorsqu'il fut sur le point de remonter au ciel, chargea les prêtres de continuer à sa place son œuvre jusqu'à la fin des siècles; il fit d'eux, par conséquent, ses vicaires sur la terre, ses coopérateurs pour le salut du monde, les interprètes de la volonté de Dieu, les avocats de sa miséricorde, les médiateurs entre Dieu et les hommes, les dispensateurs de ses grâces, les dépositaires de ses mystères sacrés. Or c'est pour remplir ces sublimes fonctions, qu'il leur communiqua, de diverses manières, ce pouvoir qui n'était propre qu'à lui : Sicut misit me vivens Pater, ita et ego mitto vos. Que peut-on dire de plus glorieux pour le sacerdoce, qui n'est autre chose, en dignité et en pouvoir, que le sacerdoce même de Jésus-Christ qui nous est conféré et transmis dans l'ordination?

Mais pour ne pas trop m'étendre, arrêtons-nous à ces deux

<sup>&</sup>lt;sup>a</sup> Eccli. VII, 33 et 31. — <sup>a</sup> Joan. VI, 53. — <sup>a</sup> Matth. XXVII, 18.

pouvoirs tout à fait divins que possèdent les prêtres, l'un sur le corps mystique de Jésus-Christ, qui est l'Église, ou la réunion et la société des fidèles; et l'autre, plus étonnant encore, sur le corps réel de Jésus-Christ dans la très-sente Eucharistie. Par rapport au premier: Tout ce que vous délierez sur la terre, dit le Sauveur, sera délié dans le ciel: Quæcumque solveritis super terram, erunt soluta et in cælis! Ces paroles nous marquent le pouvoir divin qu'ont les prêtres de remettre les péchés, bien qu'ils ne soient eux mêmes que des hommes fragiles, mortels et pécheurs.

Quel est donc ce pouvoir! Cependant vous n'en faites peut être pas grand cas, parce que vous voyez un grand nombre de prêtres l'exercer fréquemment; peut-être même qu'à la vue d'un prêtre levant la main pour absoudre un pécheur, vous aussi criez avec les pharisiens: Quis potest dimittere peccata, nisi Deus solus? Qui a le droit de remettre les péchés, hors Dieu seul? Mais que serait-ce, si vous pouviez pénétrer au-dedans du pécheur, et voir avec les yeux du corps la subite et prodigieuse transformation qui s'opère dans son âme au moment de l'absolution! A peine, en effet, le prêtre a-t-il prononcé ces toutes-puissantes paroles : Ego te absolvo a peccatis tuis, que, par la force et l'efficacité de ces paroles, le pécheur se trouve soudain délivré des liens honteux par lesquels le démon tenait son âme enchaînée. Cette âme, qui était plus noire qu'un charbon, devient plus blanche que le lis et la neige; d'esclave du démon, elle devien( aussitôt l'enfant de Dieu; l'enfer ouvert sous ses pas se ferme, et au-dessus d'elle s'ouvrent les portes du ciel. Oh! quel pouvoir! Non, hors de Dieu, il n'y en a pas de comparable ni sur la terre ni au ciel.

Pour vous en faire une idée plus vive et plus sensible, représentez-vous un malheureux frappé mortellement et aban-

Matth, XVII, 18,

donné sur une route. Se rappelant au moment d'expirer les péchés qu'il a commis et le mauvais état de sa conscience, il est saisi de terreur et d'épouvante à la vue de l'enfer qui va l'engloutir dans quelques instants. Qui pourra le secourir dans un pareil danger? Que tous les rois et tous les monarques de la terre passent près de lui, ils ne pourront briser les liens qui enchaînent son âme. Que tous les anges eux-mêmes et tous les saints du ciel se réunissent autour de lui; ils pourront bien prier pour lui, mais non pas le décharger de ses fautes. Bien plus, la Mère de Dieu elle-même, si puissante qu'elle soit, pourra bien se faire médiatrice auprès de Dieu pour lui, mais elle ne pourra lui remettre ses péchés.

Qu'un prêtre, au contraire, s'approche de cet infortuné, et qu'après l'avoir excité au repentir, il prononce sur lui ces paroles: Ego te absolvo a peccatis tuis, à l'instant même, le voilà rentré en grâce avec Dieu, arraché du bord de l'enfer où il allait tomber, et devenu digne d'une joie et d'une félicité éternelles.

En un mot, à cette heure suprême, où le monde tout entier ne peut rien pour nous et où il nous devient complétement inutile, nous n'avons besoin, pour mourir avec calme, que de la main du prêtre. Ce qui rend la mort terrible, c'est la conscience des péchés qu'on a commis; or celui-là seul peut dissiper les terreurs de la mort, qui peut remettre les péchés; et celui qui peut remettre les péchés; et celui qui peut remettre les péchés, c'est celui à qui il a été dit: Quœcumque solveritis super terram, erunt soluta et in cœlis.

Ensin, par ce pouvoir, le prêtre a été établi plénipotentiaire de Dieu pour conclure la paix entre lui et les pécheurs; il a été fait l'arbitre de ses miséricordes, sans révision, sans appel, Dieu s'étant engagé à ratisser dans le ciel la sentence que le prêtre prononce sur la terre : Quœcumque solveritis, etc.

Mais tout cela n'est rien en comparaison de l'autre pouvoir que Jésus-Christ a donné à chacun de ses prêtres, non plus sur son corps mystique, mais sur son corps réel. Oui, ce même corps, indissolublement uni à la divine personne du Verbe éternel, formé par le Saint-Esprit, avec une sagesse infinie, pour être le temple de la divinité, et pour la formation duquel la très-sainte Vierge Marie a fourni son sang très-pur; ce corps, autrefois passible et mortel sur cette terre, maintenant impassible, glorieux et immortel au ciel, c'est celui-là même sur lequel les prêtres étendent leur domaine, leur pouvoir; bien plus, ce pouvoir s'étend sur tout Jésus-Christ lui-même, puisqu'à ce corps sont indivisiblement unies l'âme et la divinité.

Et comment cela se fait-il? par la puissance de consacrer qu'ils ont reçue de Jésus-Christ lui-même : Hoc facite in meam commemorationem. Que croyez-vous en effet que fasse le prêtre à l'autel, pendant la messe, lorsqu'il s'incline profondement sur l'hostie et sur le calice? Il appelle Dieu devant lui par des paroles toute-puissantes; il l'invite à venir dans l'hostie et dans le calice; il lui commande de descendre du ciel; et voilà qu'à ces courtes paroles, Dieu, ce Dieu à qui tout est soumis et de qui tout dépend, vient se placer entre ses mains et se livre entièrement à sa disposition, lui donnant la liberté de le toucher, de l'offrir, de le prendre et de le distribuer aux autres. Quel prodige de puissance! Si ce fut un grand prodige, d'après les saints Pères, qu'en prononçant ces paroles: Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum, Marie sit descendre du ciel le Verbe divin pour s'incarner dans ses entrailles, n'est-ce pas une chose également prodigieuse que le Verbe divin, quand le prêtre prononce ce peu de mots : Hec est corpus meum, hic est calix sanguinis mei, etc.; descende entre ses mains non pas une fois, mais tous les jours, et qu'il se reproduise et pour ainsi dire s'incarne sans cesse de nouveau? O veneranda sacerdotum dignitas, s'écrie saint Cyprien, in quorum maxibus Filius Dei incarnatur!

Telle est la sublime dignité du sacerdoce, autant du moins que nous pouvons la mesurer avec la faiblesse de notre intelligence. Tel est le double pouvoir divin qui élève le prêtre au-dessus des anges et des saints; pouvoir non extrinsèque dont celui qui l'a puisse être dépouillé, mais bien intrinsèque et inhérent à lui par une consécration particulière, par une marque éclatante et ineffaçable, gravée dans son âme, et en vertu de laquelle la dignité sacerdotale devient éternelle.

Que faut-il donc conclure de ce que nous venons de dire? Que les prêtres, en qualité de représentants de Jésus-Christ, doivent retracer en eux ce divin modèle par une vie pure, sans tache et presque angélique; telle est la juste conséquence que chaque prêtre doit en tirer pour lui-même. Mais il faut en conclure aussi qu'il ne doit y avoir rien de plus respectable pour nous sur la terre que le caractère sacerdotal, et c'est la conclusion que vous en devez tirer pour votre propre instruction. S'il n'y a point, en effet, aux yeux de la foi, de fonctions plus sacrées que celles que Jésus-Christa exercées sur la terre; si ces fonctions, transmises aux prêtres, se perpétuent en eux; ensin, si en vertu de ces mêmes fonctions ils deviennent participants de sa puissance et de son autorité divines, ne s'ensuit-il pas évidemment que vous devez les regarder du même œil que vous regarderiez Jésus-Christ, J'il habitait visiblement au milieu de vous? Ne s'ensuit-il pas aussi que l'honneur que vous leur rendez se rapporte au tivin Auteur du sacerdoce, de même que le mépris que vous en faites retombe sur Jésus-Christ?

Au surplus, cette conclusion n'est pas de moi, mais du Sauveur lui-même, qui a dit en parlant à ses apôtres: Qui vos recipit, me recipit; qui vos audit, me audit; qui vos spernit, me spernit<sup>1</sup>; celui qui vous reçoit, me reçoit; celui qui vous

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Luc. X. 16,

écoute, m'écoute; celui qui vous méprise, me méprise; nous donnant à entendre par ces paroles, que l'honneur qui lui est dû à lui, et celui qui est dû à ses apôtres, ne sont pas différents, mais que c'est une chose indistincte et indivisible.

Les saints, qui, animés d'une foi vive, pénétraient parfaitement toute la grandeur du caractère sacerdotal, nous ont laissé des exemples fort remarquables de l'estime qu'ils faisaient des prêtres, comme nous le voyons dans un saint Antoine, dans un saint François d'Assise, dans une sainte Catherine de Sienne.

Jamais le caractère sacerdotal n'a peut-être été autant avili et méprisé que de nos jours, même de la part de certaines personnes qui vantent leur respect pour la foi, la religion, l'Église!

Que les incrédules et les libertins n'aient pour les prêtres que de l'aversion et du mépris, cela n'est pas étonnant; comment pourrait-il en être autrement? Leur mauvaise vie, qui les porte à haïr la religion, doit nécessairement leur faire haïr les ministres qui prêchent cette religion, l'établissent et la défendent. Et pour le dire en passant, ce n'est pas un petit triomphe pour la religion et pour ses ministres, de voir assez souvent de ces malheureux, arrivés à leur dernière heure, réclamer avec empressement les prêtres, se recommander instamment à leurs prières, et s'attacher avec une énergie incroyable à ces vérités qu'ils avaient tant haïes jusque-là. Preuve irrécucusable que leur aversion ne provenait pas d'une ferme et inébranlable persuasion, mais uniquement de la perversité de leur vie et de la corruption de leur cœur et de leur volonté.

Mais le pis, c'est de voir le mépris pour les prêtres, prêché issez souvent par des personnes qui ne sont nullement impies ni irréligieuses. Plusieurs de ces gens-là n'ont aucune estime pour les prêtres, ils les jugent avec malignité, ils en parlent mal et plus facilement que de tout autre, ils en font l'objet de leurs risées, de leurs plaisanteries et de

leurs satires. Plusieurs causes concourent à produire ce désordre; mais elles sont tout à fait indépendantes de nous, et je n'ai pas le temps de les rappeler ici. Je me contenterai de parler du motif spécieux avec lequel on prétend ordinairement se justifier sur ce point, c'est-à-dire la conduite peu édifiante de quelques prêtres qui ne vivent pas d'une manière digne de leur caractère. Or, cette raison peut-elle vous excuser et vous disculper? Je ne le crois pas.

Et d'abord, c'est une înjustice de perdre le respect et l'estime qu'on doit à tout un corps, sous prétexte qu'il renferme quelques membres défectueux et répréhensibles. Si cela suffisait, il n'y a pas d'état dans la société qui ne méritat d'être méprisé et foulé aux pieds, parce que, dans tous les emplois et dans tous les états, il y a des personnes d'une conduite méprisable et mauvaise. Dites-moi, en effet, les femmes mariées sont-elles toutes honnêtes et chastes? Tous les marchands sont-ils probes et justes? Tous les juges sont-ils incorruptibles? Tous ceux de votre rang et de votre tondition sont-ils irréprochables? Non, sans doute. Or, les diffamer et les attaquer tous à cause de la perversité de quelques-uns, qu'ils soient peu ou nombreux, je vous le demande, cela vous semble-t-il juste? Mais si cela vous paraît évidemment injuste relativement aux autres conditions, ne le sera-ce plus quand il s'agit des prêtres?

Il n'y a pas d'état qui soit complétement exempt de taches. Les anges ont péché dans le ciel, Adam et Ève ont péché dans l'état d'innocence, Pierre et Judas ont péché à l'école de Jésus-Christ, et Dieu l'a permis, asin que nous comprissions qu'en tout lieu et dans toute profession, tant que nous sommes voyageurs ici-bas, nous courons risques de prévariquer; cependant, nous ne devons pas pour cela mépriser ces états et ces conditions. Ainsi donc, quand même la conduite de quelques prêtres pourrait exciter le mépris, vous ne pouvez sans injustice étendre ce mépris

à tout l'ordre sacerdotal; car, s'il y a des prêtres indignes de leur caractère, mous, efféminés et mondains, et plus mondains que les séculiers eux-mêmes, il y en a beaucoup d'autres, grâce à Dieu, qui sont mortifiés, exemplaires, laborieux et infatigables, qui travaillent avec zèle à leur salut et à celui du prochain; des prêtres tels que les veut l'Évangile, qui sont véritablement des lampes ardentes répandant partout la flamme bienfaisante de leur zèle et de leur sainteté.

Mais je vais plus loin, et je dis qu'il ne faut pas non plus mépriser les prêtres vicieux eux-mêmes. Il faut distingues en eux deux choses, la personne et le caractère. Si la personne ne mérite pas notre respect, son caractère le mérite; car le péché ne peut jamais détruire le divin caractère de sacerdoce, qui subsiste toujours et qui suffit pour que vous soyez toujours obligés à le respecter. Quelque vicieux et mauvais qu'ils soient, ils ne cessent pas pour cela d'être prêtres, ministres de Dieu, lieutenants de Jésus-Christ, et d'exercer validement pour votre bien les plus importantes fonctions de leur ministère. Or, sur quel autre motif ai-je fondé l'obligation d'avoir pour eux une profonde révérence? Ce n'est pas sur leur conduite, qui vient uniquement d'eux et qui peut être très-mauvaise, mais sur œur dignité, qui vient de Dieu, qui leur est inhérente, intrinsèque et inaliénable. Ce fut en effet sur cette raison que Dieu lui-même se fonda quand il dit en général : Nolite angere christos meos 1. Par cette défense, il n'a pas voulu préserver et défendre de vos attaques seulement les bons prêtres, mais encore ceux qui ne se montrent pas tels, mais tous sans exception, parce que tous ont été consacrés et établis ses ministres.

Je ne veux cependant pas dire par là que les fautes des

<sup>1</sup> Ps. CIV, 5.

prêtres ne puissent être énormes dans celui qui les commet, et hideuses pour ceux qui les voient; je dis seulement que vous ne devez pas vous en scandaliser, et moins encore per-dre l'estime que vous devez au corps sacerdotal. D'autant plus que, du mépris des prêtres, il est extrêmement facile de passer au mépris des choses saintes et de la religion ellemême. Je ne croirai jamais que celui qui méprise la livrée d'un prince, ait du respect pour sa personne.

Ravivez donc votre foi sur ce point, chrétiens; reconnaissez dans les prêtres une merveille de la puissance divine, et regardez-les d'un œil de religieuse vénération. Les instructions et les avis que le Saint-Esprit donne aux enfants sur le respect qu'ils doivent à leurs parents, de ne pas les tourner en dérision, de ne pas les mépriser, de ne pas divulguer leurs faiblesses: Ne discooperies turpitudinem patris tui ¹, doivent être la règle de votre conduite envers les prêtres qui méritent bien plus le nom de pères, puisque ce sont eux qui vous ont régénérés à la grâce au moyen des sacrements, pour vous enfanter ensuite à une vie éternelle et immortelle.

Pensez enfin qu'à la mort vous regarderez comme un grand bonheur d'en avoir un près de vous, pour entendre los fautes, pour vous absoudre, pour vous assister et vous fortifier dans votre agonie. Ayez donc pour eux, dès à présent, une juste estime, de peur que, pour vous punir d'avoir fait peu de cas d'eux, Dieu permette que vous les appeliez vainement pour vous assister au moment de votre plus grand besoin.

E Levit. XVIII. &

### TRAITS HISTORIQUES.

- I. Saint Antoine était dans une si haute réputation de sainteté, que les empereurs et les princes lui éerivaient pour lui demander ses prières et ses conseils. Quoiqu'il fût ainsi honoré des grands, il honorait lui-même le sacerdoce avec un si profond respect, que lorsqu'il rencontrait un prêtre, il se prosternait à genoux et ne se relevait point qu'il n'eût reçu sa bénédiction.
- II. Saint François d'Assise avait tant de vénération pour le sacerdoce, que jamais il n'osa se faire consacrer prêtre. Il avait coutume de dire que s'il rencontrait un prêtre avec un ange, il saluerait le prêtre avant de saluer l'ange, parce que le pouvoir d'un prêtre est au-dessus du pouvoir d'un ange.
- III. Environ l'an 1690, dans une paroisse du diocèse de Besançon, à quelques lieues de cette ville, il arriva un événement surprenant qui fut regardé comme un coup du ciel pour inspirer le respect dû aux pasteurs. Deux libertins scandalisaient la paroisse par leurs désordres; le pasteur en avertit leurs pères qui reçurent mal l'avis de leur curé; l'un deux eut même l'insolence de lui répondre: « Monsieur le curé, mêlez-vous de lire votre bréviaire, et ne vous mêlez point de ce qui se fait chez moi; il faut bien que la jeunesse se passe. Je vous parle en pasteur, répondit le curé, et vous ne me parlez pas en chrétien. Prenez garde que Dieu ne vous punisse pour ce libertinage de votre fils, que vous autorisez. »

Cet homme, loin de profiter de l'avis de son pasteur, publia dans sa paroisse qu'il avait si bien dit le fait à son curé, qu'il ne s'aviserait plus de lui faire des réprimandes. C'était un samedi. Comme la chose devenait publique, le curé crut qu'il était de la prudence de donner le lendemain quelques avis sur ce sujet. Il le fit avec beaucoup de modération, de ménagement et de charité, et ajouta que quand on méprisait les avis d'un pasteur, Dieu en était très-offensé, et punissait très-souvent de tels mépris.

Après la grand'messe, celui qui, la veille, avait si mal reçu les avis de son pasteur, recommença ses invectives disant que les prêtres n'avaient que des reproches à faire, mais qu'il s'en moquait. Les deux libertins passèrent le reste du jour au cabaret, et, pour braver le curé, firent plus de scandale que les autres fois. Mais Dieu s'apprêtait à mettre fin à leur vie criminelle par un châtiment exemplaire.

Le lendemain, le ciel menaçant d'un orage, ces ceux libertins, avec deux autres garçons qui étaient très-sages, coururent à la tour de l'église pour sonner les cloches. Il se fit dans le moment un si grand coup de tonnerre que ces quatres jeunes gens, saisis de frayeur, descendirent promptement pour se sauver. Dans le temps qu'ils descendaient, un second coup de tonnerre tua ces deux libertins d'une manière si surprenante, qu'on ne douta plus que ce ne fût un châtiment de Dieu. En effet, le tonnerre, après avoir fait plusieurs circuits dans la tour, suivit les quatre jeunes hommes qui se tenaient de près, et qui descendaient avec précipitation l'escalier. Le tonnerre épargna le premier qui était sage, et écrasa le second, qui était un des libertins; il ne fit aucun mal au troisième, et vint enfin frapper le quatrième, qui était l'autre libertin, et le tua. Ensuite le tonnerre entra dans l'église, où était la mère d'un de ces ibertins; il enleva cette femme, la jeta contre les murs de l'église, et ne fit aucun mal à plusieurs autres personnes qui étaient présentes. A la vue d'un accident si extraordinaire, on reconnut la justice de Dieu; et les pères de ces libertins vinrent, fondant en larmes, demander pardon à leur pasteur.

- 1

è

## XXXIX. INSTRUCTION

#### - DU MARIAGE -

#### SON ESSENCE

Nous voici enfin arrivés au septième et dernier sucrement, le Mariage, que l'Apôtre appelle avec raison un grand sacrement, parce qu'il représente de grands mystères: Sacramentum hoc magnum est in Christo et in Ecclesia 1.

Vous parler du mariage, c'est vous parler de l'un des sujets les plus intéressants, puisque c'est l'état le plus commun et le plus ordinaire dans le monde, et en même temps le fondement et la base de tout bonheur et de tout malheur non-seulement éternel, mais même temporel. En effet, d'un bon mariage résultent la paix et la concorde conjugales; dans la paix et la concorde, les enfants reçoivent une bonne éducation, et la bonne éducation des enfants est pour eux le principe d'une conduite sage et chrétienne, quels que soient d'ailleurs l'état, la condition, l'emploi auquel la divine Providence veuille les appeler.

Mais les choses sont tout à fait contraires dans un mauvais mariage: les époux sont toujours en dispute et en guerre;

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Eph. V, 82.

les enfants ayant sans cesse sous les yeux les plus mauvais exemples, grandissent dans toutes sortes de vices et portent ensuite le trouble et le désordre dans les diverses conditions de la vie. Il est donc de la dernière évidence que le mariage est, pour ainsi dire, le pivot sur lequel tout roule, le bien privé, le bien public, le temporel et l'éternel.

Je diviserai cette matière en trois parties; je vous parlerai d'abord du mariage en lui-même, puis des dispositions éloignées et prochaines qu'il y faut apporter, et enfin des obligations qui en résultent.

Le mariage, considéré en lui-même, est l'union légitime de l'homme et de la femme pour vivre ensemble tout le temps de leur vie, afin d'engendrer et d'élever des enfants pour Dieu et pour la société. Cette union n'a pas toujours été un sacrement, mais

toujours et en tout temps elle a été un contrat établi et béni par Dieu. C'est là une dignité certainement inconnue de ceux qui ne voient dans le mariage qu'une union purement charnelle et animale, toute semblable à celle des brutes. Dieu l'a établi dès le commencement du monde, quand il a donné Ève pour compagne à Adam. Voici ce que nous en dit la sainte Écriture au deuxième chapitre de la Genèse, après avoir décrit la création d'Adam : « Il n'est pas bon, dit Dieu, que l'homme soit seul; donnons-lui un aide semblable à lui. Il fit donc qu'Adam s'endormit d'un doux et profond sommeil, et, pendant cet assoupissement, il tira de son côté une côte enveloppée de sa chair, et de cette côte et de cette chaire, il forma Ève et la présenta à Adam. Alors Adam éclairé par une lumière prophétique, s'écria: Voici l'os de mes os et la chair de ma chair; c'est pourquoi l'homme quittera son père. et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils seront deux dans une même chair. Et Dieu les bénit en disant: Croissez, multipliez-vous, et remplissez la terre.

Vous voyez, dans cette simple et divine histoire, non seulement la primitive institution du mariage, mais encore son auteur, ses principales propriétés, et la fin première pour laquelle il a été institué.

Dieu lui-même déclare la naturelle convenance qu'il y a de donner à l'homme qu'il a créé la société et le secours d'une femme : Bonum non est vomini sic esse, faciamus ei adjutorium simile sibi. Dieu ayar vécrété qu'Adam serait le père de tous les hommes destinés à remplir le vide fait dans le cie par la chute des anges rebelles, il était nécessaire qu'il lui donnât cette femme pour remplir cette fin, supposé toutefois que ce fût le moyen qu'il eût choisi pour la génération humaine. Jusque-là cependant nous n'avons pas encore le mariage.

Le mariage fut proprement institué quand Dieu, après avoir créé Eve, la présenta à Adam : Et adduxit eam ad Adam. L'offre que Dieu fit à Adam de cette femme, et celle que par l'impulsion du Créateur elle sit d'elle-même au premier homme, demandant par cette acte son consentement et le priant de la recevoir et de la prendre pour femme, comme elle-même était disposée à le recevoir et à le prendre pour son mari, fut, selon les saints Pères, un véritable acte de mariage, dont Dieu lui-même, qui en était l'unique auteur, voulut aussi être le ministre. Il pouvait sans doute, après avoir créé Ève, se soustraire à leurs yeux et se cacher; mais il ne le fit pas, et présenta lui-même l'épouse à son époux. Et pourquoi cela? Ce ne fut pas pour nous apprendre seulement la sainteté du mariage, auquel il daigna assister en qualité de père commun des époux, mais surtout la liberté requise pour le contracter, c'est-à-dire la nécessité du consentement libre et mutuel. Le mariage ne fut contracté qu'après qu'Adam et Ève se furent vus et connus, et qu'ils eurent donné librement leur consentement.

Concluez de là que le consentement réciproque des parties,

tel qu'il a toujours été pratiqué et qu'il se pratique encore, est la cause efficiente du mariage, et l'union qui en resulte entre l'homme et la femme est ce qui forme l'essence du mariage. Mais quelle union! chrétiens; union par laquelle la femme appartient en particulier et exclusivement à l'homme, et l'homme particulièrement et exclusivement à la femme; union non-seulement des corps, mais encore et beaucoup plus des affections et des volontés; union par laquelle deux personnes viennent à n'en plus former qu'une seule, et selon l'esprit et selon la chair; ensin, union permanente et perpétuelle.

Et voilà les deux principales propriétés du mariage formellement reconnues par Adam lui-même, dans sa réponse divinement inspirée, c'est-à-dire l'indissolubilité et l'unité.

L'indissolubilité dans ces paroles : L'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme : Relinquet homo patrem suum et matrem suam et adhærebit uxori suæ 1; paroles qui expriment la perpétuité de ce lien, lequel demeure indissoluble jusqu'à la mort. Il est vrai que dans la suite on vit s'introduire chez les Hébreux le divorce, en vertu duquel l'homme et la femme redevenaient libres de contracter une autre alliance. Mais cet usage, qui fut ou permis ou seulement toléré, a certainement été aboli par Jésus-Christ dans l'Évangile, qui a rappelé le mariage à cette indissolubilité du lien par lequel il avait été établi dès le commencement du monde, et dont Dieu avait pu dispenser pour un temps, par condescendance pour la dureté et l'obstination des Hébreux : Moyses permisit vobis dimittere uxores vestras; ab initio autem non fuit sic; quod ergo Deus conjunxit, homo non separet 2.

Quoi qu'en puissent donc penser quelques modernes, le vrai et formel divorce, emportant la dissolution du lien con-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Matth. XIX, 5. - 2 1bid. 8.

jugal, est absolument interdit sous la loi évangélique; il serait d'ailleurs extrêmement funeste au bien public et au bonheur de la famille. Laissez en effet aux époux la liberté de se séparer quand il plaira aux deux parties, ou à l'une d'elles seulement, et de passer à d'autres noces, que d'inconvénients n'en résulterait-il pas! Leur union étant eventuelle ferait naître, dans des personnes avides de plaisirs, Les dégoûts et des désirs nouveaux; dégoûtées des objets qu'elles posséderaient, elles en rechercheraient d'autres. Les personnes mariées ne se lieraient jamais ensemble par une véritable affection, car on n'attache pas son cœur à un objet qu'on n'est pas sûr de posséder toujours. Ensuite, quelle affection pourraient-ils avoir pour leurs enfants? quels soins prendraient-ils de leur éducation, les voyant exposés à passer d'un jour à l'autre en d'autres mains? Ce serait donc le complet renversement de l'harmonie des époux et des familles.

Tous ces inconvénients, et beaucoup d'autres non moins graves, ne sauraient être contrebalancés par les raisons qu'on oppose à l'indissolubilité du lien conjugal, par les croix et le martyre de quelques mariages mal assortis. D'abord ces cas ne seraient pas si fréquents si les mariages se faisaient chrétiennement et selon les maximes de la religion. La plupart donc de ceux qui souffrent doivent s'en prendre à euxmêmes, et non à l'indissolubilité du lien conjugal. En outre, l'Église a suffisamment pouvu à leur repos, en accordant la séparation dans certains cas, tout en conservant néanmoins le lien qui empêche de passer à d'autres noces. Du reste, si l'on compare le bien et le mal de l'un et de l'autre système, on préférera toujours la loi de l'indisssolubilité. Même en bonne politique, il faut s'en tenir invariablement à cette sentence de Jésus-Christ: Quod Deus conjunxit, homo non separet.

La seconde propriété du mariage, c'est l'unité, exprimée

par Adam dans ces paroles: Et erunt duo in carne una; c'està-dire que, de sa nature, le mariage est le lien d'un seul

avec une seule. Il n'a jamais été permis à une femme d'avoir plus d'un mari, parce que ce serait là un horrible désordre dans la nature; au contraire, il a été quelquefois permis aux hommes d'avoir plus d'une femme, comme nous le voyons dans l'histoire des anciens patriarches. Mais comme cet usage était contraire à l'institution primitive, sujet à de graves inconvénients, et uniquement toléré par la nécessité accidentelle de peupler le monde en ces commencements, Jésus-Christa révoqué etaboli l'usage d'avoir plusieurs femmes la fois, et a restitué au saint mariage son unité première: Et erunt duo in carne una, comme il avait été institué dans le paradis terrestre.

Enfin, ces paroles de Dieu: Crescite et multiplicamini, nous montrent la fin première du mariage, béni de Dieu pour qu'il servît à la propagation du genre humain. Cette bénédiction, dit l'Église, est la seule qui soit restée sur les hommes après le péché originel, et que la sentence du déluge universel n'ait pas révoquée: Quæ nec per originalis peccuti pænam, nec per diluvii est ablata sententiam.

Comme les hérétiques, interprétant mal ces paroles:

Crescite et multiplicamini, en abusent pour comdamner la virginité et le célibat, comme si elles faisaient du mariage un précepte pour tous les hommes, nous ferons remarquer ici en passant qu'elles ne renferment pas un véritable commandement, mais seulement qu'elles expriment la faculté et la vertu que Dieu a données à l'homme de se multiplier. Mais quand même on voudrait les entendre d'un véritable précepte, ce précepte ne serait pas applicable à chaque individu en particulier de l'espèce humaine, mais seulement à la totalité du genre humain en général, à la conservation et à la propagation duquel il a été suffisamment pourvu par cette loi générale. En effet, si l'on considère l'inclination natu

relle des hommes pour cet état, le grand nombre ne peut manquer d'y entrer, quoique quelques-uns, usant de la liberté que Dieu leur a laissée, ne veuillent point s'y engager.

Il ne faut donc pas condamner la virginité et le célibat; et même les saintes Écritures nous déclarent que c'est un état meilleur et plus parfait, parce qu'il est plus pur et plus chaste, et que par conséquent il nous rapproche davantage de la nature des anges et de Dieu même. C'est en outre un état qui nous donne de plus excellents moyens pour nous unir à Dieu, en déchargeant les personnes qui l'embrassent de beaucoup de soins qui distraient; c'est pourquoi saint Paul a dit: Qui sine uxore est, sollicitus est quæ Domini sunt et quomodo placeat Deo; qui autem cum uxore est, sollicitus est quæ sunt mundi, quomodo placeat uxori, et divisus est; celui qui n'a pas de femme s'occupe plus facilement de Dieu et des moyens de lui plaire; mais celui qui est marié s'occupe du monde et songe à plaire à sa femme, et il est partagé. D'où il conclut, qu'excepté certains cas particuliers, celui qui se marie fait bien, mais que celui qui ne se marie pas fait mieux encore: Qui jungit matrimonio virginem suam, bene facit; et qui non jungit, melius facit1.

Je vais vous dire quel est le célibat que Dieu défend, quel est le célibat qui est contraire au bonheur de la société et nuisible à la population. Ce n'est certainement pas le célibat chrétien et religieux, ni le célibat de tant de séculiers qui tans faire vœu de continence, ne s'occupent que de leur talut; mais c'est le célibat des gens libertins et dissolus, qui de veulent pas s'assujettir aux obligations du mariage, afin d'avoir la liberté de s'adonner à leurs passions et de mener ane vie de licence et de désordre. Voilà le célibat vraiment funeste à la société, parce qu'il tend à la destruction de soimème et des autres, parce qu'il porte la haine et la discorde

<sup>4</sup> I. Cor. VII, 38.

dans les familles, qu'il y répand le venin de la jalousie, et y engendre le trouble et la désunion; parce qu'enfin il comdamne à la stérilité une foule de malheureuses créatures, pour les faire vivre dans le déshonneur et dans la misère, ou qu'il introduit des étrangers dans les familles et produit l'incertitude dans les successions. Voilà le célibat qu'il faut combattre de tout notre pouvoir, et non celui des religieux qui, pour plaire à Dieu, pour atteindre une plus haute perfection et pour être plus libres de secourir leur prochain, embrassent le célibat évangélique.

Mais revenons à mon sujet. Quoique l'état de virginité soit préférable au mariage, cela n'empêche pas que le mariage ne soit un état saint, puisqu'il a été institué par Dieu luimême. Et si l'histoire de l'Église nous fournit d'illustres exemples de personnes qui ont saintement vécu dans l'état de virginité, les divines Écritures nous fournissent aussi un très-grand nombre de saints parmi les personnes qui ont vécu dans le mariage, et les vies des anciens patriarches et surtout d'Abraham nous en sont une preuve solennelle. Ce serait donc une autre erreur, et une erreur également condannée par l'Église dans une secte opposée d'hérétiques, que de regarder le mariage comme une chose mauvaise et impure, et de mépriser ceux qui embrassent un état qui a Dieu lui-même pour auteur.

Mais si le mariage était déjà un état saint sous l'ancienne loi, combien n'est-il pas plus grand, plus vénérable et plus saint depuis la venue de Jésus-Christ! De simple contrat naturel qu'il était auparavant, il a été élevé par lui, sous la nouvelle loi, à la dignité et au rang d'un véritable sacrement. Il ne s'est pas contenté de le rappeler, comme je disais tout à l'heure, à sa première unité et indissolubilité, mais il en a fait un signe qui opère et produit la grâce et la sainteté. Cela arriva, selon l'opinion la plus commune, aux noces de Cana en Galilée, auxquelles Jésus-Christ assista, et qui

sont si mémorables par le prodigieux changement de l'eau en vin qu'il y opéra.

Par conséquent, dans l'Église de Jésus-Christ, depuis l'institution du mariage chrétien, il n'y a plus, parmi les catholiques, de vrai et légitime contrat nuptial qui ne soit pas un sacrement; et tout fidèle est obligé de célébrer son mariage selon le rite de l'Église. Les contractants doivent exprimer leur consentement mutuel en la présence du prêtre et des témoins, et recevoir la bénédiction sacerdotale. Ce moment, époux, est donc pour vous un moment de sanctification spéciale, comme l'a été pour nous, prêtres, le moment de la consécration épiscopale. C'est en ce moment que vous entrez dans un état que saint Paul app le honorable et saint sous tous les rapports: Honorable connubium in omnibus 1; ce qui veut dire un état saint et dans son essence, et dans sa fin, et dans ses effets, et dans sa signification.

Saint dans son essence, parce qu'il n'est plus, comme chez les gentils et les idolâtres, un simple contrat, mais un vrai sacrement qui sanctifie et consacre les époux pour les unir ensemble.

Saint dans sa fin multiple que Dieu s'est proposée, et qui est d'offrir un remède à la concupiscence, d'en calmer et d'en cohonester les transports, de sanctifier l'union des deux sexes, et enfin de donner des citoyens à la terre et des saints au ciel.

Saint dans ses effets, car, outre l'accroissement de la grâce sanctifiante, il confère beaucoup de grâces spéciales pour se bien conduire dans l'état du mariage, et par conséquent une grâce sacramentelle multiple: grâce de support et de charité, pour s'aimer et se supporter mutuellement; grâce de sobriété et de tempérance, pour ne pas dépasser les limites de l'honnêteté prescrite; grâce de prudence et de discernement,

<sup>4</sup> Hebr. XIII, 4

pour bien diriger et élever les enfants; enfin grâce de patience et de constance, pour ne pas succomber sous le poids des tribulations et des épreuves dont ne sont pas exempts même les mariages les mieux assortis.

Saint enfin dans sa signification, puisqu'il représente et signifie l'union hypostatique de la nature humaine avec la nature divine en Jésus-Christ, et en même temps l'union morale de Jésus-Christ avec l'Église son épouse; et voilà pourquoi saint Paul dit: Sacramentum hoc magnum est in Christo et in Ecclesia.

Je voudrais que les personnnes qui se disposent à entrer dans le mariage réfléchissassent sérieusement à toutes ces choses. Soit que l'on considère sa première institution faite par Dieu dans le paradis terrestre, ou la dignité à laquelle Jésus-Christ l'a élevé plus tard dans la nouvelle loi, tout est saint, tout est sacré dans le mariage; d'où il suit qu'on ne devrait jamais s'engager dans cet état qu'avec des vues trèspures, avec des dispositions et par des moyens conformes à sa sainteté, et surtout qu'après avoir consulté Dieu sur le choix de cet état, non moins que sur le choix de la personne dont on veut faire son éternelle et inséparable compagne.

Mais le monde gâte et corrompt tout par l'habitude qu'il a de regarder le mariage uniquement comme une affaire temporelle, dans laquelle la religion et le salut n'ont rien à faire. C'est pourquoi l'on voit chaque jour une foule de personnes se jeter étourdiment et aveuglément dans cet état; c'est pourquoi aussi il y a de nos jours tant de mariages malheureux, où les contractants ne trouvent que leur ruine l'emporelle et spirituelle. Je vous ferai voir, dans ma prothaine instruction, l'examen et la sérieure préparation qu'exigent de vous ce sacrement et un lien de cette nature.

#### TRAITS HISTORIQUES.

- 1. Saint Louis et Marguerite de Provence, son épouse, se préparèrent au mariage, comme autrefois le jeune Tobie; ils eurent d'abord recours à la prière, pour sanctifier leur engagement et pour attirer sur eux les grâces du ciel. Ils gardaient la continence pendant tout le carême, et les autres jours de jeûne et les fêtes indiquées dans les anciens canons; pratique qui n'est guère plus en usage, mais qui est toutefois fortement recommandée aux fidèles par saint Charles Borromée et par le Catéchisme romain.
- II. Saint François de Sales avait tant d'estime et de respect pour le sacrement de mariage, qu'il témoignait une déférence particulière aux personnes qui l'avaient reçu. Un marchand de Paris de sa connaissance étant venu à Annecy, il voulut qu'il logeât chez lui; et chaque soir, après le souper, il l'accompagnait jusqu'à sa chambre. Cet homme, confus de tant d'honneur, l'ayant supplié plusieurs fois de s'en abstenir: « Monsieur, lui dit le saint évêque, êtes-vous marié? Non, Monseigneur, et je ne le fus jamais. Oh! bien, répliqua-t-il, puisque nous sommes tous deux garçons, j'agirai désormais plus familièrement avec vous. » Et l'on sut ensuite que c'était le respect du mariage qui l'avait porté à traiter ainsi cet étranger 1.

### XL. INSTRUCTION.

QU'IL FAUT CONSULTER DIEU SUR LE CHOIX DE L'ÉTAT A EMBRASSER, ET DE LA PERSONNE AVEC LAQUELLE ON DOIT S'UNIR.

L'état du mariage, dont je vous ai parlé dans ma dernière instruction, est un état dans lequel on entre toujours de

<sup>3</sup> Vie de saint François de Sales, par M. Hamon.

grand cœur et de la meilleure volonté du monde. Mais après s'y être engagé, il ne se passe pas beaucoup de temps sans que la plupart en épouvent des regrets; et il n'est pas rare de voir ceux-là-mêmes qui avaient fait des extravagances pour se marier, en faire de plus grandes encore pour se séparer. Aux ardeurs du premier amour succèdent bientôt la froideur et l'indifférence; avec l'indifférence viennent les accusations réciproques, les plaintes, les querelles, et enfin les ruptures et les divorces scandaleux; et de cette union si ardemment désirée, il ne reste souvent que l'odieuse impossibilité de rompre des liens désormais abhorrés.

Mais d'où vient un désordre si déplorable, et pourtant si sommun au milieu de nous et si difficile à réparer? Il vient uniquement de ce qu'on embrasse cet état en aveugle et d'après la seule impulsion de la passion, sans résléxion, sans conseil, sans la préparation requise, et sans le sérieux examen qu'exige une affaire de cette nature. Telle est la vraie raison pour laquelle les mariages sinissent d'ordinaire par le regret et le dégoût.

Après donc avoir expliqué ce qu'est le mariage en luimême, et comme contrat naturel établi et béni par Dieu au commencement du monde, et comme élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement sous la loi nouvelle, je vais vous parler maintenant de ce qui doit le précéder, c'est-àdire des dispositions tant éloignées que prochaines qu'il faut y apporter.

La première disposition éloignée, c'est de consulter Dieu pour savoir si nous sommes véritablement appelés à cet état. En effet, quoique Dieu nous appelle indistinctement tous au salut éternel, il ne nous y appelle cependant pas tous par la même voie, mais ceux-ci par l'une et ceux-là par l'autre. Maître absolu de nous tous, il veut être servi par tous comme il lui plaît et selon les desseins de sa providence. Pourquoi voudrions-nous excepter le mariage de cette loi générale?

Tout le monde convient que, pour entrer dans l'état ecclésiastique et dans l'état religieux, il faut une vocation paruculière; mais s'il s'agit de mariage, il y en a peu qui croient à la nécessité de cette vocation. S'il y a cependant en ce monde un état que personne ne doive choisir, sans une vocation évidente du ciel, c'est le mariage. On dit communément que le mariage est de toutes les religions la plus difficile et la plus austère, et l'on ne se trompe pas; car cet état impose de graves obligations à remplir, des peines trèslourdes à supporter, et des dangers très-graves pour le salut à éviter. Remarquez bien ces trois choses, si vous voulez vous former une juste idée de cet état.

Je dis premièrement de graves obligations à remplir, tant l'égard de la personne que vous voulez épouser, qu'i l'égard des enfants que vous devez naturellement attendre. A l'égard de cette personnne, quelle qu'elle soit et dans quelque position qu'elle se trouve, vous lui devez un amour respectueux, tendre, fidèle, patient, et chrétien. Or, que de contradictions, de répugnances et de difficultés ne rencontre pas dans la pratique un amour de cette nature! Et à l'égard des enfants, quelles charges ne prenez-vous pas! Il faut les nourrir, les entretenir, les placer convenablement, et surtout les élever dans la piété et dans la sainte crainte de Dieu.

Un mari, en effet, se rend rigoureusement responsable devant Dieu de l'âme de sa compagne it de celles de ses enfants non moins que de la sienne, et il est obligé, par conséquent, de mener une vie parfaitement chrétienne et édifiante. Or il est impossible de parfaitement accomplir ces devoirs sans se donner beaucoup de peine.

Je dis en second lieu que le mariage est un état qui renferme des croix très-pesantes. En effet, outre le fardeau des devoirs dont je viens de parler, ne sont-ce pas de véritables croix que les bizarreries de l'un ou de l'autre des époux,

les refroidissements et les dissensions, les excès ou d'avarice ou de prodigalité, les jalousies, les liaisons étrangères, les infidélités? Quel martyre n'est-ce pas pour deux personnes obligées de vivre ensemble, d'avoir des principes et des mœurs opposés! Pour se conserver en paix et en bonne harmonie, à combien de sacrifices n'est-on pas obligé de se soumettre! Et indépendamment de tout cela, qui ne sait que les mariages les mieux assortis eux-mêmes ont aussi leurs contrariétés, puisqu'il n'y a parfait en ce monde? Un mari, si parfait et si réglé qu'il soit, ne le sera jamais en tout; et les femmes les plus estimables et les plus vertueuses tombent aussi quelquefois dans certains défauts. Il est impossible que tout aille à souhait; la seule différence des inclinations et des goûts, qui est si commune entre les époux, ne suffit-elle pas pour mettre leur patience à de rudes épreuves?

Que dirai-je maintenant des inquiétudes et des tourments qui accompagnent d'ordinaire l'éducation des enfants, et des difficultés que l'on rencontre pour leur donner une direction chrétienne, une conduite vertueuse et une existence assurée? Souvent l'on n'a pas les moyens et les facultés de les mettre dans l'état que l'on voudrait; souvent aussi l'on a la douleur d'avoir des enfants ou d'un mauvais naturel, ou d'une intelligence bornée et incapable de quoi que ce soit, ou, ce qui est pire, libertins et dissolus, et qui ne correspondent nullement aux soins de leurs parents. Tout cela forme une source abondante de chagrins, de tourments et de croix. Croix donc, croix de tous côtés. Mais ce n'est pas tout encore.

J'ai ajouté enfin, de grands dangers pour la conscience, sans même parler de ceux qui résultent de ce que nous venons de dire. Tout état a ses difficultés, ses écueils et ses dangers; mais je ne sais si vous avez jamais remarqué que le mariage, à la différence des autres états, renferme essentiellement la réunion de trois choses fort difficiles à concilier ensemble.

Premièrement, il faut user de ses droits sans violer ses devoirs. Ce serait, en effet, une erreur très-grossière de croire que tout est licite et permis entre personnes mariées. Le mariage a donc ses lois, et il y a dans cet état certaines bornes que Dieu a posées, et qu'on ne peut dépasser sans faute. Voilà pourquoi les saints Pères distinguent trois sortes de continence : celle des vierges, celles des veuves, et celle des personnes mariées. Cette dernière est assurément la moins parfaite, et néanmoins, dans un certain sens, elle est la plus difficile à observer. En effet, un ivrogne pourra plus facilement s'abstenir de boire du vin, qu'il ne saura retirer ses lèvres d'une coupe à demi pleine. Sans m'expliquer davantage, ceux qui ont besoin de me comprendre me comprennent assez. Si donc vous commettez en cette matière quelque excès ou quelque abus, n'est-il pas clair que le mariage devient pour vous une continuelle occasion de péché?

Il faut en second lieu concilier le désir et le soin de plaire à son mari ou à sa femme, avec une inviolable fidélité à Dieu; et si, pour ne pas manquer à cette fidélité, les enfants, d'après l'ordre de Jésus-Christ, doivent renoncer à leur père et à leur mère: Qui non odit patrem suum et matrem suam, non est me dignus¹, combien plus le mari ne devra-t-il pas renoncer à sa femme, et la femme à son mari! Mais combien n'est-il pas facile qu'un amour excessif vous détermine, par une coupable complaisance, à satisfaire les volontés, les caprices, les passions de votre conjoint, au préjudice de cette fidélité qui vous oblige avant tout envers Dieu; à craindre plus de déplaire à votre femme qu'à Dieu même! Adam mangea du fruit défendu pour complaire à Ève et pour ne pas la contrister; mais il pécha, et ils se perdirent ainsi tous deux; et leur perte entraîna celle de tous leurs descendants. Plût à

Luc. XVI, 26.

Dieu que cet exemple d'un amour trop complaisant ne fût pas imité chaque jour dans une foule de mariages!

Il faut enfin unir un soin et une économie particulière des biens temporels, surtout ceux qui ont des enfants, à un certain détachement intérieur, de telle sorte que le souci et le soin de ces biens n'empêchent pas d'accomplir ses devoirs de chrétien, et d'acquérir les biens spirituels et éternels. Or, une pareille modération vous semble-t-elle facile? Le souci excessif des affaires temporelles, qui fait oublier Dieu, leur âme et leur salut, même à une foule de personnes qui sont exemptes de toutes les charges du mariage, s'insinue et s'enracine beaucoup plus aisément dans celles qui peuvent la couvrir du prétexte plausible et honorable d'une famille à soutenir?

Voilà donc, dans l'état du mariage, un terrible ensemble d'obligations, de croix et de dangers que, pour ne pas être trop long, je me borne à mentionner, mais qui pourraient me fournir la matière d'un long discours; obligations, croix et dangers non pas transitoires et passagers, mais permanents et perpétuels, comme le lien congugal lui-même.

Quelle conséquence allons-nous donc tirer de là? Non pas celle qu'en tirèrent les disciples de Jésus-Christ, quand ils lui entendirent expliquer les dures obligations du mariage: Si ita est causa hominis cum uxore, non expedit nubere i; car ils murmuraient entr'eux: Si telle est la condition des gens mariés, il vaut mieux ne pas se marier et garder le célibat. Mais Jésus-Christ leur répondit qu'il n'est pas donné à tous de comprendre cette vérité: Non omnes capiunt verbum istud, c'est-à-dire que la chasteté perpétuelle n'est pas la vocation genérale.

Tout ce que je vous disais donc tout-à-l'heure de la nature et des charges du mariage, n'avait pas pour objet de vous rendre cet état odieux et de vous en détourner,

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Matth. XIX, 10 et 11.

mais uniquement d'apprendre aux personnes qui pensent à s'y engager, à bien réfléchir au fardeau dont elles vont se charger, et à ne pas le prendre, si elles ne se sentent pas véritablement appelées par Dieu; car c'est à la vocation divine seule que sont attachés les secours et les grâces sans lesquels on ne peut espérer d'en accomplir fidèlement les devoirs, d'en supporter chrétiennement les croix, et d'éviter les dangers qui en sont inséparables. Comme Dieu veut être servi par chacun de nous dans l'état auguel il l'a destiné et l'appelle, c'est dans cet état qu'il a préparé à chacun les grâces dont il a besoin pour le bien servir. D'où il résulte évidemment que, s'ingérer de soi-même dans un état, c'est perdre tout droit à ses grâces; s'exposer à mille dangers, et se jeter dans la voie de la perdition. Ce principe est applicable à tous les états; mais comme il s'agit ici spécialement du mariage, je dois ajouter une autre circonstance très-importante, c'est que pour y entrer, il faut consulter le bon plaisir divin non-seulement sur le choix de cet état, mais encore sur le choix de la personne à laquelle on veut s'unir pour toujours, à cause principalement de la nature de ce contrat, qui ne peut être dissous que par la mort.

Je l'ai déjà dit dans ma dernière instruction: depuis que le mariage a été élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement, il a acquis et il conserve une telle force, qu'il n'y a personne au monde capable de rompre ou de défaire ce nœud sacré, plus fort que la promesse, que le contrat, que le serment, que le vœu et la profession religieuse elle-même. Tous ces liens ne sont pas si forts qu'ils ne puissent être dissous ou par l'autorité publique, ou par le consentement mutuel; mais le lien du mariage est d'une nature telle qu'aucun pouvoir en ce monde ne peut le briser, selon la défense même de Dieu: Quod Deus conjunxit, homo non separet. C'est pourquoi les époux peuvent bien se séparer de lit et d'habitation, mais rompre leur lien, jamais.

Il suit de là que si une femme se trouve à prendre un marifier et brutal, sordide et avare, ou prodigue et dissipateur, impie, dissolu, libertin, ce sera là pour elle une grande croix, et cependant il faudra qu'elle porte cette croix jusqu'à la mort. De même si vous vous mariez à une femme revêche, indomptable, capricieuse, courant après la vanité, la galanterie, les plaisirs, les divertissements, ce sera pour vous sans doute un fardeau insupportable; cependant tant qu'elle vivra, si lourd soit-il et si dur que vous paraisse ce joug, il vous faudra le supporter.

Retenez donc bien tout ceci; et quand même vous seriez

appelés à l'état de mariage, il pourrait très-bien se faire que la personne à laquelle vous voulez vous unir ne vous fût pas destinée. Toutes ne vous conviennent pas également, sans parler même de certains défauts plus graves et plus redoutables. Vous auriez trouvé votre bonheur et fait votre salut en vous mariant avec celle-ci, tandis qu'au contraire vous serez malheureux et vous vous damnerez en épousant celle-là.

Il est donc très-important de ne pas se tromper, quand l'erreur est sans remède; et il est d'autant plus facile de se tromper dans le mariage qu'il n'y a pas, comme dans l'état religieux, un temps de noviciat et d'épreuve. Il ne suffit donc pas que Dieu vous destine à l'état de mariage, il faut que de plus il vous fasse connaître la personne avec laquelle vous devez passer vos jours.

— Mais que ferons-nous, me direz-vous, pour connaître à cet égard la volonté de Dieu et ne pas nous tromper? — Je vous répondrai que, sans attendre de lui une révélation expresse, vous pourrez assurer votre choix, si vous mettez fidèlement en pratique les avis que je vous donnerai dans ma prochaine instruction.

Je me contenterai de vous dire aujourd'hui que quand une personne, voulant prendre une détermination sur une affaire de cette gravité, ne se laisse point dominer et conduire uniquement par des motifs temporels et humains, mais qu'elle considère surtout les intérêts de son âme et de son éternité, auxquels il faut rapporter toutes nos actions, et surtout les déterminations les plus importantes; quand cette personne, après avoir bien examiné son cœur et ses dispositions, se décide à embrasser le parti qui lui semble le plus sûr et le plus convenable, et qu'avec ces vues et ces sentiments elle recommande cette affaire à Dieu, il est impossible qu'elle ne reçoive pas de lui les lumières nécessaires pour connaître la voie à prendre et le meilleur parti à embrasser. Il me suffit, pour le moment, de vous avoir proposé cette réflexion, qui acquerra toute son évidence par ce que je vous dirai dans mes prochaines instructions.

## TRAIT HISTORIQUE.

Le saint patriarche Abraham se trouvait dans le pays de Chanaan, peuple maudit de Dieu et livré à toutes sortes d'abominations. Il aurait pu donner à son fils Isaac une épouse d'une grande beauté et distinguée par la puissance et la richesse de sa famille; mais tous ces avantages, séparés de la vertu, étaient nuls à ses yeux. Il voulait pour son fils une épouse qui, en perpétuant sa postérité, y perpétuat en même temps la foi, la crainte et l'amour de Dieu. - Il appelle donc le plus agé de ses serviteurs, qui était l'intendant de sa maison; il lui fait prêter serment qu'il ira dans sa famille chercher une femme pour son fils, lui déclarant que jamais il ne consentira qu'il épouse une fille des habitants de Chanaan, et l'assurant que l'ange du Seigneur l'accompagnerait dans son voyage. Le fidèle Éliézer, si digne de la confiance de son maître, arrive en Mésopotamie, adresse à Dieu une prière où respirent la simplicité, la candeur et la foi des premiers temps. Le Seigneur lui fit rencontrer Rébecca, qui était la fille du frère d'Abraham, et lui fit connaître que c'était elle qu'il avait choisie pour l'unir à Isaac. Il alla donc trouver les parents de Rébecca, leur raconta comment la volonté divine s'était manifestée à l'égard de leur fille, et la leur demanda, au nom de son maître. Ceux-ci répondirent : « C'est Dieu qui parle en cette rencontre, nous ne pouvons vous dire autre chose que ce qui paraît conforme à sa volonté; que Rébecca soit la femme du fils de votre maître, selon que le Seigneur s'en est déclaré. » Le serviteur d'Abraham, ayant entendu cette réponse, qui remplissait tous ses vœux, se prosterna en terre et adora le Seigneur.

#### XLI. INSTRUCTION

DES MOYENS A EMPLOYER POUR S'ASSURER D'UN BON CHOIX

La première disposition éloignée pour quiconque veut entrer dans l'état du mariage, c'est de consulter la volonté de Dieu tant sur le choix de cet état que sur le choix de la personne avec laquelle il veut s'unir. Voilà ce que nous avons vu dans notre dernière instruction. Mais que devons-nous faire, dans une affaire d'une aussi grande importance, pour nous assurer de la volonté divine et pour ne pas nous tromper? Voici quelques règles de conduite ou observations pratiques, à l'aide desquelles vous pourrez vous préserver de toute erreur.

Il faut avant tout recourir à Dieu pour qu'il vous éclaire sur le choix que vous êtes pour faire; car il est certain que tous les biens ne peuvent nous venir que de lui: Omne datum optimum et omne donum perfectum desursum est, descendens a Patre luminum. Mais c'est lui particulièrement qui nous fait le don d'une sage compagne, comme il nous le dit lui-même: Domus et divitiæ dantur a parentibus, a Domino autem pro-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jacob. I, 17.

prie uxor prudens 1. La richesse, les maisons et l'argent viennent des parents; mais pour une bonne femme, pour une femme capable de faire votre bonheur, vous ne pouvez l'attendre que ue Dieu: A Domino autem proprie uxor prudens. Prières donc, prières humbles et constantes avant et pendant les négociations de votre mariage; ce sera un excellent moyen pour connaître la volonté de Dieu.

Mais il faut de plus mériter cette divine assistance par une vie droite, régulière et sainte, surtout dans la jeunesse, car Dieu nous dit encore, dans les saintes Écritures, qu'une femme vertueuse est une récompense qu'il réserve à l'homme de bien: Mulier bona dabitur viro pro factis bonis 2; et ce qui est dit de la femme par rapport au mari, il faut aussi l'entendre du mari par rapport à la femme. Ainsi donc, passer sa jeunesse dans le péché et dans le désordre, mener cette vie jusqu'au moment du mariage, ce n'est certainement pas le moyen de bien réussir. De la part des jeunes gens, la licence des mœurs, la dissipation, le libertinage, une vie qui abreuve les parents de chagrins; de la part des jeunes filles, la vanité, l'orgueil, le dévergondage, la coquetterie, les liaisons dangereuses, les entrevues secrètes, sont tout autant de choses qui ne peuvent attirer ni sur les uns ni sur les autres, la bénédiction de Dieu.

Il faut enfin faire chrétiennement son choix, ce qui embrasse beaucoup de choses.

Cela veut dire, premièrement, agir toujours avec soumission envers les parents, et ne rien résoudre ni délibérer sans eux. Il est vrai que les enfants sont libres dans leur choix, et la nature aussi bien que la raison réclament hautement cette liberté; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils doivent toujours reconnaître et respecter l'autorité paternelle, qui est, elle aussi, fondée sur la raison, et de plus appuyée sur la

<sup>26.</sup> Prov. XIX, 14. - 2 Eccli. XXXVI, 26.

précepte divin qui ordonne d'honorer son père et sa mère, et enfin garantie par la loi humaine. Ces devoirs, si l'on y fait attention, ne sont pas opposés entre eux, comme on pourrait le croire à première vue. Car la liberté qui vous est laissée, jeunes gens, en ce qui concerne votre établissement, impose à vos parents le devoir de ne pas vous contrarier sans raison dans le choix que vous êtes pour faire; mais le droit d'inspection et de tutelle qu'ils ont sur tout ce qui regarde votre bonheur et votre conduite, vous fait pareillement un devoir sacré de ne pas agir indépendamment d'eux, de les consulter et de suivre leurs sages avis.

Ainsi, de même que vos parents pécheraient gravement si, par des vues d'interêt particulier et de famille, ils voulaient vous forcer ou vous empêcher de contracter un mariage, ou vous contraindre de prendre un parti auquel vous répugnez pour de bonnes raisons, gênant ainsi votre liberté et abusant de leur autorité sur vous ; de même vous pécheriez gravement contre la subordination que vous leur devez, si vous vous engagiez sans les consulter, si vous n'adhériez pas aux justes et sages objections qu'ils vous font, si, contre leur volonté, vous vous obstiniez à contracter un mariage inconvenant, capable de compromettre la réputation et le repos de votre famille. Ces mariages d'aveugle transport et de caprice ne sont pas ordinairement bénis de Dieu. Retenez donc bien ceci : soumission aux parents dont vous devez toujours être dépendants, parce qu'ils ont plus de lumière et d'expérience que vous, et qu'ils ne sont pas aveuglés par la passion, comme vous pouvez l'être.

Un autre point essentiel pour faire un choix chrétien, et auquel doivent veiller les parents eux-mêmes, c'est de rechercher surtout les qualités morales et intérieures, la pudeur, la vertu, la sagesse, le bon caractère et la bonne éducation. Ces qualités seules peuvent en effet suppléer au défaut des autres avantages extérieurs, car elles seules sont durables, et c'est à elles seules aussi que Dieu a promis la vraie félicité. Telle fut la conduite d'Abraham quand il voulut donner une compagne à sen fils Isaac; telle fut aussi celle de Jacob, du jeune Tobie et d'une foule d'autres.

Cependant j'ai dit surtout, car je ne prétends pas qu'il faille entièrement fermer les yeux sur les avantages de la nature et de la fortune. Non; tenez aussi compte de ces biens, puisqu'ils ne répugnent pas absolument à la sainteté du mariage; mais la première et principale chose que vous devez considérer, c'est la conduite et la religion. Voilà de quoi il faut vous inquiéter avant toute autre chose, parce que sans cela, tout le reste n'est qu'une bien misérable dot.

La richesse est un patrimoine qui va difficilement sans l'orgueil, sans la vanité, et sans une foule d'autres prétentions qui portent la ruine dans les maisons. D'ailleurs, elle est toujours sujette à la roue rapide et aux vicissitudes capricieuses de la fortune; et sans parler ici des malheurs qui peuvent survenir, la mauvaise conduite de l'un ou de l'autre des époux ne suffit-elle pas seule pour dissiper la plus brillante fortune? Nous en avons des milliers d'exemples.

La beauté, autre avantage recherché dans le mariage, est rarement jointe à la vertu: Rara est concordia formæ atque pudicitiæ, a dit même un poète païen. Elle est un don très-dangereux, car elle est exposée aux regards et aux embûches du monde. Dans celui qui la possède, elle est une forte tentation de vanité et de licence, et elle excite puissamment à la luxure celui qui la contemple; elle est une funeste source de soupçons, de jalousies et des plus graves désordres. C'est d'ailleurs un bien périssable, fragile et passager, que la maladie altère et que le cours des années détruit infailliblement. Et puis, qui ne sait que l'amour le plus ardent se refroidit par l'habitude, et que les objets, dès qu'on les possède, perdent leurs attraits? Une fois donc ce premier feu, ce premier enchantement passés, que vous restera-t-il? le tourment réel

et incessant de tous les défauts et de tous les vices que vous avez épousés dans votre conjoint, vous apercevant trop tard de la triste acquisition que vous avez faite.

La divine Écriture nous rapporte bien que Jacob s'éprit fortement de Rachel, parce qu'elle était d'une rare beauté et d'un extérieur ravissant: Decora facie et pulchra aspectu; et que ce patriarche ne crut pas que ce fût trop pour l'obtenir de passer gratuitement plusieurs années au service de Laban, père de Rachel; mais sachez, dit saint Chrysostome, que cet amour si ardent était fondé sur la haute estime qu'il faisait des rares vertus qui brillaient en elle, jointes aux agréments de la figure. Oh! lorsque vous rencontrez cette beauté noblement unie à la prudence, à la modestie, à la sagesse et à la piété, oui, prenez-la; mais si à la beauté sont joints l'orgueil, la fatuité, le dévergondage, la légèreté et l'amour du monde: Mulier pulchra et fatua¹, comme s'exprime la divine Écriture, alors, Dieu vous en préserve, car ce serait pour vous le plus grand malheur.

Pour tout dire en un mot, tous les avantages extérieurs, de leur nature, ne peuvent faire le bonheur dans un mariage. Quels sont donc les vrais biens de cet état? C'est l'affection réciproque, une inviolable fidélité, le soin et l'amour des enfants, la bonne administration de la maison, l'application sérieuse à tous ses devoirs d'épouse, de maîtresse et de mère. Mais ce sont là des biens qui ne proviennent ni de la richesse de la dot, ni de l'éclat de la naissance, ni de la beauté du visage. Ce sont les fruits inestimables de la piété, de la droiture du jugement et d'une sage éducation. Il est donc évident que l'orsqu'on veut prendre une décision, c'est surtout à la vertu, à la noblesse des sentiments et à la beauté de l'âme, qu'il faut s'attacher.

Si l'on ne se mariait qu'avec ces vues, je suis persuadé qu'il

s'opérerait un grand changement dans le sort des jeunes personnes. Les unes qui restent oubliées dans leur famille et qui ne trouvent pas de parti, parce qu'elles n'ont ni fortune ni avantages extérieurs, mais qui, d'un autre coté, sont d'une vertu à toute épreuve, seraient les plus recherchées; tandis que tant d'autres qui sont vaniteuses, légères, dont la tête a'est remplie que de petitesses, de frivolités et de riens, et qui trouvent facilement à s'établir parce qu'elles ont un peu d'argent et de figure, seraient complétement négligées.

Cet avis, je l'adresse surtout aux jeunes gens qui pensent à se choisir une compagne; mais je l'adresse aussi à vous, pères et mères, surtout pour l'établissement de vos filles, qui dépendent ordinairement de vous dans le choix d'un mari. Je ne puis véritablement me défendre quelquefois contre vous d'une certaine indignation; car, dès qu'il se présente un parti pour elles, toutes vos recherches se réduisent à examiner si le jeune homme a de la fortune, un emploi, et s'il pourra fournir aux besoins du ménage. Cela est fort bien sans doute, et il ne faut pas dédaigner ce point; mais pourquoi tenir si peu de compte des mauvais bruits qui courent sur le jeune homme, et qui le représentent comme un paresseux, comme un débauché adonné à des habitudes vicieuses, à l'ivrognerie, au jeu, aux femmes? Est-il possible que pour vous décharger de vos filles, vous veuilliez ainsi les sacrifier, en les exposant de la sorte aux conséquences désastreuses d'un mariage malheureux?

Ne vous laissez pas séduire par une certaine espérance que cet homme pourra changer dans la suite. — Donnons-lui une femme, dit-on, elle le changera. — Mais moi je renverse votre proposition et je dis : Qu'il change d'abord, et puis vous lui donnerez une femme. Qui raisonne mieux de vous ou de moi? On peut espérer sans doute que le jeune homme s'améliore, mais il est beaucoup plus à craindre qu'il ne devienne pire. En effet, sur cent cas de cette nature, quatre-vingt-dix

neuf justifient mes craintes, et à peine en avez-vous un or deux pour appuyer vos espérances. Saint François de Salci distingue parmi les hommes égarés ceux qui ont un bon aractère et ceux qui en ont un mauvais. Il trouve que le lieu conjugal est utile aux premiers pour les ramener au bienç quant aux seconds, le mariage les corrigera difficilement. D'où il conclut que si le choix peut sans imprudence tomber sur les premiers, on ne pourra jamais se décider en faveur des seconds.

A propos des informations à prendre, la prudence chrétienne veut que vous n'épargniez rien pour avoir une connaissance parfaite de la personne avec laquelle vous voulez vous marier, et pour vous assurer de son caractère et de ses qualités. Chose étonnante, et que j'ai honte à dire: on prend souvent plus de précautions pour faire un marché d'animaux sur une foire, ou pour acheter une étoffe dans une boutique, que pour conclure à la première ou à la seconde rencontre un mariage entre deux personnes qui ne se sont jamais vues ni connues, comme s'il n'était pas facile de se tromper, ou comme si l'erreur en cette matière était peu importante.

Avant de vous engager, ouvrez donc bien les yeux; ne vous arrêtez pas aux apparences, et ne vous en rapportez pas à une seule déposition, qui peut être mensongère. Consultez des personnes qui soient assez bien informées pour connaître la vérité, et assez sincères pour ne pas la dissimuler. Et quand vous apprenez des choses défavorables, ne les attribuez pas aussitôt à la malignité et à l'envie, mais prenez-en note, et allez au fond de la chose; car il n'est pas rare qu'entre beaucoup de renseignements avantageux, c'est le défavorable qui est précisément le vrai, le sincère, le juste.

Ces recherches doivent être d'autant plus scrupuleuses, que la personne qui se présente est plus inconnue; c'est-àdire s'il s'agit, par exemple, d'étrangers et de voyageurs, qui ne sont ordinairement que des aventuriers, des charla-

tans et des imposteurs. Oh! que de pauvres jeunes filles grossièrement trompées par de semblables gens, que l'on croît aisés et même riches, tandis que dans leur pays ils sont pauvres et misérables; qui passent pour être probes et honnêtes, tandis qu'ils sont de fieffés coquins; bien plus, on les croit libres, tandis que quelquefois ils sont mariés. Parapport à ces gens, on ne saurait jamais prendre trop de précautions. Et comment vous dispenser de ces règles de prudence? Nous pouvons être trompés, il est vrai, puisque nous sommes hommes; mais ne pas faire tout son possible pour ne le pas être, c'est le comble de la folie.

Enfin, je dois ajouter un dernier avis très-important; c'est que parmi les personnes même vertueuses, il faut choisir celle qui nous ressemble d'avantage par le caractère, par l'âge, par la condition et par l'état.

- 1º Par le caractère. La seule diversité de tempérament ou de naturel rend souvent les mariages malheureux, sans qu'il y ait de part et d'autre de graves défauts. Le mari est bon, la femme l'est également, mais les inclinations, les goûts, la manière de voir sont différents. Il n'y a plus d'union, et la bonne harmonie est détruite.
- 2º Conformément à cette maxime, il est aussi nécessaire que la différence d'âge ne soit pas notable. Les habitudes et les inclinations de la jeunesse diffèrent beaucoup des habitudes et des inclinations de l'âge mûr et de la vieillesse. Il n'est donc pas probable qu'une jeune fille puisse bien s'accorder avec un homme assez âgé pour être son grandpère, ou au moins son père. Il y aura nécessairement opposition de vues et de goûts. De là, aversion et dégoût d'un côté, jasousie et haine de l'autre, sans parler du malheur des enfants qui resteront privés de leur père dans un âge très-tendre.
- 3° Enfin, il faut qu'il n'y ait pas une trop grande distance entre la condition et l'état de l'un et de l'autre. Ces mariages

disproportionnés entre les nobles et les plébéiens, les riches et les pauvres, sont ordinairement le fruit d'une aveugle passion qui empêche toute réflexion. Mais quoi! la première ardeur de la passion qui aveugle refroidie, on s'aperçoit qu'on s'est trompé, et aussitôt arrivent le repentir, les regrets, les reproches, l'indifférence et la haine, toutes choses qui rendent pesant, insupportable, le lien conjugal.

Donc, je le répète, conformité et ressemblance en tout. L'état du mariage est un état de mutuelle affection et de confiance réciproque; or, ces choses ne peuvent ordinairement exister et se maintenir qu'entre personnes égales en tout.

Mais qui pourra vous donner une femme qui vous soit parfaitement proportionnée en tout? C'est le Seigneur, vous répond la divine Écriture: A Domino aptatur mulier viro. Voilà qui confirme de nouveau la nécessité de se bien recommander à Dieu en cette affaire. Dieu aimé, Dieu invoqué, Dieu fidèlement servi, voilà la vraie source de l'heureux succès de tous nos engagements, de toutes nos affaires, de tous nos projets, et surtout des mariages.

Je ne veux pas dire pourtant par là que si vous remplissez fidèlement toutes ces conditions, vous deviez vous promettre une exemption totale des maux de toute sorte, puisque l'apôtre saint Paul dit formellement que toutes les personnes mariées auront des tribulations à souffrir: Tribulationes tamen carnis habebunt hujusmodi 1. Mais je veux dire qu'en entrant dans le mariage avec une véritable vocation et une riche dot de vertus, la force nécessaire pour en porter les peines ne vous manquera pas. Car dans ce cas, un hommo dans le malheur, une femme dans l'affliction peut se tourner vers Dieu et lui dire en toute confiance: Vous m'avez chargé de ce fardeau, aidez-moi donc à le porter; et alors Dieu ne

leur refusera pas son secours et son assistance. Mais ces secours surnaturels, cette amoureuse assistance, comment pourraient-elles l'espérer, ces personnes qui s'attachent aveuglément à cette chaîne et qui, dans une affaire de cette importance, ne veulent prendre de conseils que de leurs passions? Cet enfer, ne l'avez-vous pas choisi vous-mêmes, sans vous soucier de connaître ma volonté? Supportez-le donc, infortunés, car vous l'avez bien mérité.

Vous tous donc qui pensez à embrasser cet état, réfléchissez-y bien. Pour ne pas tomber dans un si grand malheur, mettez fidèlement en pratique les avis que je viens de vous donner aujourd'hui.

### TRAIT HISTORIQUE.

Un jeune homme et une jeune fille, après plusieurs années de fréquentations et d'assiduités, se marièrent malgré leurs parents, ne consultant que leur inclination et leur caprice, et nullement la volonté de Dieu. Avant le mariage, ils avaient tant d'attache l'un pour l'autre qu'ils étaient inséparables; il semblait que leur amitié ne dût pas finir. Mais ils éprouvèrent bientôt que ces amitiés d'entêtement et de jeunesse, où Dieu n'est pour rien, ne sont pas de durée, et que le Seigneur ne bénit pas de tels mariages. En effet, à peine furent-ils mariés, que le mari ne pouvait plus souffrir sa femme, et la traitait comme une esclave. La femme prit le meilleur parti, qui était celui de la patience et du silence. Ce mari brutal ayant donné un coup de pied à sa femme, elle en mourut au bout de huit jours. - Avant de mourir, elle appela Symphorienne, sa fille, qui avait treize ans : « Tu vois, ma fille, lui dit-elle, l'état où je suis; tu sais les cruautés que j'ai éprouvées de ton père; je je les ai sourfertes en esprit de pénitence, et comme une juste punition de mes désobéissances et des chagrins que j'ai faits à à mes père et mère, en me mariant contre leur gré et par ca-

sespoir.

price. Prends exemple sur moi, et sois plus sage que je ne l'ai été. Je te laisse sous la conduite de ta chère tante, qui aura soin de ton éducation; ne fais rien sans ses conseils, et prends garde de jamais te conduire par ta propre volonté. Crains le Seigneur, sois humble et chaste, évite les fréquentations et les familiarités avec les personnes d'un autre sexe; c'est ce qui a commencé ma perte. Je te plains, ma pauvre fille; bientôt tu n'auras plus de mère sur la terre, mais je prie la sainte Vierge d'être ta mère et de te protéger. N'oublie jamais le respect que tu dois à ton père; il n'est pas capable de te donner l'instruction, je te recommande cependant de lui obéir et de prier pour sa conservation. Je lui pardonne, pour l'amour de Jésus-Christ, tous les mauvais traitements qu'il m'a faits. » Cette femme mourut ensuite dans une parfaite résignation à la volonté de Dieu, et Symphorienne, sa fille, profita si bien des avis salutaires de sa mère mourante, qu'elle vécut en sainte fille, suivit les conseils de sa tante, et se maria saintement avec un parti avantageux. — Son père, après la perte de sa femme, eut tant de regret et de confusion de la mort qu'il lui avait causée par ses duretés, qu'il en tomba malade, et mourut quelques jours après dans une espèce de transport et de dé-

### XLII. INSTRUCTION

#### PURETÉ D'INTENTION. - HONNÉTETÉ DANS LES RAPPORTS

Pour entrer dans le mariage, outre la vocation de Dieu et le choix bien mûri de la personne avec laquelle on veut s'unir, choix qu'il faut faire selon toutes les règles d'une juste prudence et de la religion, telles que je vous les ai exposées, il faut encore, pour en assurer la bonne issue,

trois conditions, qui constituent la préparation prochaîne au sacrement, et qui sont:

1º La pureté dans l'intention qui vous porte à y entrer;

2º Une inviolable honnêteté dans le temps destiné à s'y préparer;

3° Le célébrer saintement.

Filii sanctorum sumus, disait à ce sujet le saint homme Tobie, au moment de célébrer son mariage avec Sara, non possumus ita conjungi, quemadmodum gentes quæ ignorant Deum 1. Nous sommes les enfants des saints, et il ne convient pas que nous nous mariions comme les païens qui ne connaissent pas Dieu. Paroles qui nous sont bien plus applicables encore à nous, chrétiens, qui reconnaissons dans le mariage non pas un simple contrat ni une pure cérémonie religieuse, mais un véritable et un très-grand sacrement de la loi nouvelle. Vous devez donc vous marier chrétiennement, et non comme des païens. Or, qu'est-ce qui distingue le mariage chrétien de celui des gentils? Ce sont précisément les trois conditions dont je viens de parler, et dont l'observation vous fera toujours mieux connaître la volonté de Dieu, en même temps qu'elle vous assurera plus infailliblement ses grâces. Car si c'est Dieu qui vous appelle à embrasser cet état, votre intention sera droite, votre conduite préparatoire sera honnête, et la célébration de votre mariage sera sainte.

Et d'abord quelle est la fin que vous devez vous proposer, pour que ce soit une fin vraiment chrétienne? La première fin peut être celle que Dieu lui-même a eue dans l'institution du mariage. Or, la fin que Dieu s'y est proposée, c'a été d'établir par ce moyen, entre l'homme et la femme, une douce et agréable société, afin qu'ils pussent s'aider mutuellement et se soulager au milieu des peines,

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Tob. VIII, 5,

des soins et des embarras de la famille, et par là atteindre plus facilement leur fin dernière et arriver au ciel: Non est bonum hominem esse solum, faciamus ei adjutorium simile sibi. Le très-glorieux mariage de Marie avec saint Joseph n'eut pas lui-même d'autre fin qu'une mutuelle et affectueuse assistance. D'après saint Augustin, cette société n'est pas appelée mariage à cause de l'union naturelle des corps, mais bien à cause de l'union surnaturelle des esprits, union qui établit entre le mari et la femme une parfaite communauté de consolations et de travaux, de peines et de repos, de biens et de maux. Si donc vous trouvez que vous ne pouvez pas suffire par vous-même à la conduite de votre maison, vous pouvez, avec cette fin, vous choisir une douce et affectueuse compagne.

Une autre sin légitime et sainte est celle que saint Paul nous indique, de chercher dans le mariage un remède convenable contre l'incontinence, qui entraîne tant de monde à l'abime: Propter fornicationem unusquisque suam uxorem pabeat, et unaquæque virum suum 1. Oui, le mariage, qui a été institué par Dieu dans l'état d'innocence pour la propagation du genre humain, et qui aurait toujours été nécessaire, quand même le péché ne serait pas entré en ce monde, a ensuite été accordé à l'homme comme un remède à la principale plaie produite par le péché originel, asin que celui qui, à la vue de sa propre fragilité, ne se sent pas la volonté ou la force de résister aux révoltes de la chair, se serve de ce moyen pour se délivrer du danger de l'incontinence.

Ne vaudrait-il pas mieux, en effet, pour certaines personnes, prendre ce remède que de vivre dans un état continuel de péché et de perdition? Melius est nubere quam uri , dit saint Paul. La virginité a sans doute plus de prix

<sup>1 1</sup> Cor. VII, 2. - 1 Ibid. VIL 9.

et de mérite que le mariage; mais, quand on ne peut pas la pratiquer, il vaut mieux, je le répète, se marier. Mettez donc une honne fois fin à cette habitude criminelle, rompez cette liaison indigne et scandaleuse: Melius est nubere quam uri. Mais saint Paul a beau crier, la mode du siècle le veut autrement. Il y a des personnes, même riches, qui pourraient tout à la fois assurer leur salut et faire le bonheur d'une jeune fille; mais, parce qu'ils trouvent dans la corruption des mœurs un aliment facile et abondant pour satisfaire leurs passions sans se charger des obligations et des peines du mariage, ils s'obstinent à s'en tenir éloignés, et ils en abhorrent jusqu'au nom. Que dirai-je de ces gens? Il peut se faire que le parti qu'ils prennent soit le plus commode pour les quelques jours de cette vie; mais à la mort, mais dans l'autre vie! Leur sort affreux est déjà décidé et inscrit dans l'Évangile : Neque adulteri, neque molles, neque fornicarii regnum Dei possidebunt 1.

La troisième et dernière fin, celle qui est la plus noble et la plus parfaite, c'est d'avoir des enfants qui, régénérés par le baptème et élevés saintement, travaillent à louer et à glorifier Dieu dans cette vie et dans l'autre: Hæc esse debet piorum conjugum intentio, ut regenerationi generatio præparetur. Et, pour tout dire en un mot, vous ne devez pas avoir d'autre but, en entrant dans le mariage, que de mieux seurer votre saîut dans une condition plus conforme à vos desoins et à vos inclinations, et de procurer en même temps delui de vos enfants, s'il plaît à Dieu de vous en accorder.

Mais dites-moi maintenant: sont-ce là les fins et les intentions que l'on a d'ordinaire en entrant dans le mariage? Non certainement; les filles n'ont d'autre but que de se soustraire à la soumission et à la dépendance de leurs parents, de prendre le commandement et la direction d'une maison, de

se mettre dans un état de liberté, asin de pouvoir se livrer aux plaisirs et aux amusements du monde; idées fausses, erronées, ridicules. Et les jeunes gens? Les jeunes gens pensent à faire un établissement avantageux, à affermir leur maison avec une riche dot, et à avoir des enfants auxquels ils transmettront leur fortune. Ne sont-ce pas là les mêmes sins que les insidèles se proposent dans leurs mariages? Nonne et ethnici hoc faciunt? Je ne dis pas qu'on doit exclure toute considération relative à la maison et à la famille; mais ces motifs ne doivent être ni les uniques, ni même les principaux, parce qu'ile sont purement terrestres et humains.

Et plût à Dieu qu'on n'eût pas de plus mauvais motifs encore en se mariant! Mais combien qui ne le font que par des vues tout animales, je veux dire pour satisfaire les transports de leur concupiscence, non plus même à la manière des païens, mais comme les brutes elles-mêmes! Sicut equus et mulus quibus non est intellectus. Faudra-t-il s'étonner après cela que des mariages, contractés avec de pareilles intentions, soient malheureux, et que Dieu ne les bénisse pas? Voilà donc la première condition et en même temps le premier défaut.

La seconde condition, c'est une honnêteté inviolable entre les contractants. Je parle surtout du temps qui précède immédiatement le mariage, alors qu'il est déjà décidé et arrêté entre les parties; je parle de la conduite discrète et chrétienne que les futurs époux doivent observer scrupuleusement avant de s'unir ensemble, conduite excluant toute impureté intérieure et extérieure, d'âme et de corps. Mais ici, que de manquements graves! Il semble qu'il n'y ait plus de devoirs entre deux personnes destinées à se marier ensemble. Les visites deviennent de plus en plus fréquentes et passionnées, les entretiens plus enflammés et plus déshonnêtes, les manières plus libres et plus licencieuses, et enfin, il n'est pas rare qu'il se commette des excès, des turpitudes,

des obscénités que la pudeur chrétienne ne permet pas de nommer. C'est de cette manière qu'une foule de personnes se préparent au sacrement de mariage, par une longue et horrible chaîne de péchés dont on se repent difficilement dans la confession que l'on fait avant le mariage, attendu que la passion qui les a fait commettre est plus violente et plus déchaînée que jamais. Oh! quel abominable désordre! il ne saurait que présager un mauvais mariage.

Toutefois, les parents contribuent pour beaucoup à ce désordre, puisque, sous prétexte que le mariage est sur le point de se conclure, ils accordent une entière liberté à leurs enfants, et ne s'inquiètent nullement de leurs faire éviter les occasions. C'est pourquoi Dieu punit ce désordre tout à la fois et dans les parents et dans les enfants: dans les parents, qui sont déshonorés et abreuvés de chagrins par ces enfants mal unis; dans les enfants, qui bientôt se dégoûtent d'une union formée par la passion et le vice. Rappelez-vous donc bien que les engagements, les conventions, les promesses, quoique sincères et loyales, n'accordent aucun droit, aucun pouvoir aux parties l'une sur l'autre. Et, d'ailleurs, plus le danger que produit l'approche du mariage jointe aux sympathies et aux inclinations mutuelles est grand, plus vous êtes obligés de veiller sur eux.

— Mais les fiancés ne devront-ils jamais se visiter, se voir et se parler? — Je ne dis pas cela; il est même raisonnable de leur accorder cette faculté afin qu'ils puissent se connaître, s'étudier, s'habituer et s'affectionner l'un à l'autre; mais il s a beaucoup de restrictions à faire à tout cela, mes frères.

Premièrement, cette liberté de se voir, de se parler, ne pourrait-elle pas être prématurée, imprudente et hors de propos? Je m'explique: les parents doivent être extrêmement circonspects, quand il s'agit de recevoir quelqu'un chez eux en vue d'un mariage; ils ne doivent admettre personne sous ce prétexte avant d'avoir tent bien examiné; car il n'est pas

rare de voir de jeunes étourdis, sans la moindre pensée ni le moindre projet de s'établir, prendre l'indigne plaisir d'amuser de jeunes personnes pendant des mois et des années, au grand préjudice de leurs intérêts spirituels et temporels. Ces sortes de jeunes gens ont même l'adresse d'en entretenir et d'en tromper ainsi plusieurs à la fois, et quand enfin on veut les mettre en demeure de se décider, ils battent immédiatement en retraite. Avant donc de leur donner un libre accès dans votre maison, informez-vous de quel caractère ils sont, quelles sont leurs vues et leurs intentions, s'ils ont les moyens et la possibilité de s'établir; et quand ce sont des fils de famille, il faut s'assurer si leurs parents sont consentants, et s'ils sont disposés à favoriser le mariage.

Ces mesures préalables sont absolument nécessaires pour que vous n'ayez pas à revenir sur vos pas d'une manière peu honorable pour vous et pour vos filles, auxquelles ces ruptures font toujours quelque tort. C'est d'ailleurs le moyen de prévenir les nombreuses et funestes conséquences d'une passion désordonnée qu'il n'est que trop facile d'allumer dans le cœur des jeunes filles, et de ne pas leur faire perdre d'autres partis plus sérieux et plus avantageux qui pourraient se présenter pour elles, si on ne les voyait déjà en rapport avec d'autres. C'est donc une chose absolument condamnable sous tous les rapports, que de recevoir facilement chez soi des personnes dans le but de procurer des établissements à vos filles, sans vous être parfaitement assurés de tout auparavant.

Mais supposé maintenant que vos informations vous donnent un résultat favorable, je dis en second lieu qu'il ne faut pas renvoyer le mariage à une époque très-éloignée, afin de ne pas donner lieu à une vie de galanterie perpétuelle et interminable. C'est là une détestable coutume qu'il ne faut jamais tolérer, parce qu'elle tient pendant longtemps les jeunes personnes engagées dans de dé plorables folies, et exposées aux dangers d'une passion désordonnée. Le moindre

mai qui puisse en résulter pour elles, et il n'est certainement pas petit, c'est la distraction de l'esprit, le refroidissement de la piété, l'inattention à tous leurs devoirs, et une espèce d'absence d'esprit en toute chose; sans parler des cas assez fréquents où l'on voit, par la rupture de ces projets de mariages, les familles devenir la risée du public, et les jeunes personnes subir un grave échec dans leur honneur, par suite de ces longues et inutiles assiduités. Voilà pourquoi il faut ou accélérer autant que possible la célébration des noces, ou rompre d'un coup toutes ces lenteurs et toutes ces tergiversations. Dieu saura leur fournir un autre parti.

Je dis ensin qu'après même que le mariage est décidé, et bien qu'alors les entrevues soient licites et convenables, cependant il faut leur donner certaines limites, et quant à la longueur et quant à la fréquence, eu égard toujours à la plus ou moins grande proximité du mariage.

Comment peut-on souffrir, en effet, que les fiancés perdent tous les jours la plus grande partie de leur temps, en ne considérant même que cette perte de temps, qui leur fait nécessairement négliger leurs devoirs! Ensuite ces visites, même rares et de courte durée, doivent toujours avoir lieu sous vos yeux et sous votre surveillance, ou en présence d'une autre personne prudente. C'est une chose indécente et extrêmement dangereuse de laisser des fiancés seul à seul dans des lieux, dans des circonstances et dans un temps où il ne faudrait pas moins qu'un miracle pour les empêcher de pécher, et ce sera toujours une faute grave pour vous, parents, de leur donner une liberté qui peut devenir la source de familiarités illicites.

Ne vous saissez pas aveugler par une opinion trop avantageuse d'eux, car vous montreriez par là que vous connaissez bien per le monde et la corruption de notre nature. — Oh! ma fille, me dites-vous, est une fille sage et pieuse, et ce seune homme est le vrai portrait de la modestie; il ne lui

échappe ni un geste peu réservé, ni une parole peu chaste; 11 n'y a donc aucun danger, et je puis me fier à eux. — Vous pouvez vous fier à eux? Insensés que vous êtes! Mais ditesmoi : leur conduite, en apparence si sage et si réservée, ne pourrait-elle pas être un habile artifice pour vous mieux endormir et vous abuser complétement? Puis, quand même ils seraient, par leur sagesse et leur bonté, des anges revêtus de chair, ne savez-vous pas que tout cela est un fragile rempart contre la force de l'occasion et une affection violente? Et quoi! l'histoire tant sacrée que profane nous apprend qu'une occasion accidentelle et passagère a été souvent l'écueil et la ruine des vertus les plus solides; que sera-ce donc de ces tête-à-tête journaliers de deux personnes également passionnées l'une pour l'autre, qui se contemplent à loisir, qui se boivent mutuellement, pour ainsi dire, par l'avidité de leurs regards, qui passent de longues heures visà-vis ou à côté l'une de l'autre, sans témoin et avec toute la facilité de faire le mal? Il y a un danger si grand, que c'est un miracle s'il n'arrive aucun mal. Beaucoup d'entre vous pourront se détromper sur la prétendue vertu de leurs filles, s'ils veulent seulement jeter un regard sur leur propre vie passée. Surveillance donc, je le répète, surveillance active, c'est là votre devoir, parents.

Je reviens aux jeunes gens, et je dis que si la présence des parents peut bien empêcher les paroles et les libertés criminelles, elle ne saurait cependant empêcher ni les mauvaises pensées, ni les désirs impurs, ni les affections désordonnées du cœur. Or, vous devez éviter ces péchés qui, quoique intérieurs, souillent gravement votre âme et vous rendent odieux à Dieu, si vous voulez que le ciel bénisse votre mariage. Il n'est exigé rien moins que tout cela pour vous préparer à recevoir dignement un sacrement qui représente en lui-même l'union la plus pure et la plus immaculée, celle de Jésus-Christ avec son Église. Conduisez-vous donc de

manière à pouvoir dire au Seigneur ce que Sara lui disait avant de célébrer son mariage avec Tobie: Tu scis, Domine, quia nunquam coucupivi virum, et mundam servavi animam meam ab omni concupiscentia. Vous savez, Seigneur, que je n'ai jamais oùvert mon cœur à aucun désir lascif, mais que jusqu'ici j'ai conservé mon âme pure de toute tache.

Après avoir ainsi purifié la fin qui vous fait embrasser le mariage, et réglé la manière dont vous devez vous conduire durant le temps qui en précède la célébration, il ne vous restera plus qu'à vous présenter à l'autel avec la pureté et la sainteté requises: c'est le troisième et dernier point dont je vous parlerai dans ma prochaine instruction.

#### TRAIT HISTORIQUE.

Sept jeunes gens épousèrent successivement Sara, fille de Raguël, qui était un des principaux de la ville de Ragès, en Médie. Le Seigneur permit qu'ils mourussent tous, la première nuit de leurs noces. Ce fut le démon qui les tua parce qu'ils avaient banni Dieu de leur cœur et de leur esprit, et qu'ils ne se proposaient aucune fin honnête en s'engageant dans le mariage. Ils ne pensaient qu'à satisfaire la plus brutale et la plus infâme des passions. Le démon a un grand pouvoir sur ceux qui se conduisent ainsi, disait l'Ange Raphaël à Tobie. Que les jeunes gens qui pensent à s'établir ne s'y déterminent donc que sur le conseil de personnes sages, et qu'ils le fassent dans la crainte du Seigneur, parce qu'ils croient que c'est sa volonté. Le jeune Tobie peut leur être proposé pour modèle. Il disait à Dieu: « Vous savez, Seigneur, que ce n'est point pour satisfaire ma passion que je prends Sara pour être ma femme, mais dans le seul acsir de laisser des enfants par lesquels votre nom soit béni dans tous les siècles. » S'adressant à Sara, il lui dit : « Nous sommes les enfants des saints, et nous ne devons pa nous marier comme les païens qui ne connaissent point Dieu. 3 Ils prièrent Dieu avec instanceLes jeunes personnes que Dieu destine au mariage ont aussi un bel exemple dans la conduite de Sara, qui fut l'épouse de l'obie. On voit, par la prière qu'elle adressa à Dieu, combien son cœur était dégagé de toute passion. Elle lui disait: « Vous savez, Seigneur, que je n'ai point désiré un mari, et que j'ai conservé mon âme pure de tout mauvais désir. Je ne me suis jamais mêlée avec les personnes qui aiment les vains plaisirs, et je n'ai jamais eu aucun commerce avec celles qui se conduisent avec légèreté. Si j'ai consenti à recevoir un mari, je l'ai fait dans votre crainte, et non pour suivre ma passion. »

## XLIII. INSTRUCTION

# DE LA SAINTETÉ AVEC LAQUELLE ON DOIT RECEVOIR LE SACREMENT DE MARIAGE

Outre la pureté d'intention avec laquelle il faut entrer dans le mariage, et la conduite chrétienne qui doit en précéder la célébration, il faut de plus recevoir saintement ce sacrement. C'est là le dernier des points que j'ai énoncés dans ma dernière instruction, et dont il me reste à vous parler.

Je vous ai fait observer plusieurs fois déjà que le mariage, entre chrétiens, n'est pas un contrat purement naturel, comme entre les idolâtres, mais une chose sainte et sanctifiée par le Seigneur, un des sacrements de son Église, destiné à établir une union indissoluble et sainte entre l'homme et la femme chargés d'une famille et de l'éducation de leurs enfants. Ce sacrement se reçoit quand, en la présence du prêtre et des témoins, les fiancés expriment leur consente-

ment de s'unir ensemble. Les chrétiens ne peuvent donc recevoir comme il faut ce sacrement, s'ils ne le reçoivent pas avec un esprit de sainteté et de religion, conformément à ce principe général: Sancta sancte tractanda sunt.

La première disposition, c'est donc de recevoir ce sacrement avec uz conscience pure et exempte de toute faute grave. Et si la jeunesse, si les occasions et le démon vous ont fait tomber dans quelque péché, vous devez en purifier votre âme par une bonne et salutaire confession, afin de ne pas commettre un sacrilége et de ne pas vous priver de la grâce du sacrement.

Et pour que votre confession soit telle, vous ne devez pas la renvoyer au dernier jour, mais la commencer de bonne heure, au contraire, afin d'en assurer le fruit et d'éviter le danger de profaner, même sans le vouloir, le sacrement. Car si, comme il n'arrive en effet que trop souvent, vous vous présentez au tribunal chargés de péchés nombreux et récents, et avec une conscience si embrouillée et si mal disposée qu'il soit impossible, sans témérité, de supposer en vous le changement requis, vous aurez beau me dire et me protester que vous ne pouvez différer votre mariage, attendu que tout est prêt, cette raison ne pourra m'autoriser à vous accorder une absolution dont vous serez indignes. Ainsi donc, pour ne pas vous exposer ou à retarder votre mariage, ou à le recevoir indignement, vous devez prendre votre temps, et avancer votre confession, plus ou moins, selon votre état et vos besoins.

Mais cela ne suffit pas. Comme ce sacrement entraîne avec soi de grands et irrévocables engagements devant Dieu, voilà pourquoi, outre la pureté de conscience, il exige de plus de solides réflexions et une grande piété. Le temps qui précède immédiatement le mariage n'est pas un temps qu'on doive entièrement consacrer aux frivolités ou à des soins purement séculiers et mondains, mais bien à méditer sérieusement le grand acte que vous allez faire, et les obligations

rigoureuses dont vous allez vous charger. Par conséquent, plus le jour fixé approche, plus vous devez prier Dieu qu'il daigne bénir l'union sainte que sous peu vous allez solennellement contracter en sa présence.

En vous rendant à l'église, au lieu de passer votre temps

en conversations inutiles et en plaisanteries avec les personnes de votre suite, invoquez alors le Saint-Esprit avec toute la ferveur possible, afin qu'il sanctifie cette si importante action et ses conséquences infinies; implorez aussi l'assistance de Marie, de votre ange gardien, de vossaints patrons et de ceux que l'on honore particulièrement dans votre paroisse; afin que leur puissante protection vous obtienne la grâce de faire un bon mariage et de vivre saintement dans cet état.

En vous présentant ensuite à l'autel pour recevoir du

prêtre la bénédiction nuptiale, regardez, par la foi, Dieu qui assiste à votre mariage. Ce n'est pas proprement le prêtre qui unit les époux, c'est Dieu en personne qui assiste invisiblement à votre mariage, comme il assista visiblement aux noces de Cana en Galilée. Cette seule considération devrait suffire pour pénétrer votre cœur d'une grande dévotion, et répandre sur tout votre extérieur la décence et la modestie. Ce oui si rigoureux et si irrévocable, ce oui, par lequel vous

répondez au prêtre lorsqu'il vous demande si vous consentez librement et volontairement à votre union, vous rappelle l'indissolubilité du lien que vous contractez en présence de Dieu, qui réside sur l'autel. L'anneau que le prêtre vous présente, après l'avoir sanctifié par les prières et les bénédictions de l'Église, pour le mettre au doigt de votre épouse, cet anneau, dis-je, qu'est-ce autre chose que le symbole de votre fidélité et de votre affection mutuelles, le gage de l'inséparable union de vos cœurs?

La cérémonie sainte terminée, conservez-en un profond sentiment dans votre cœur, et prenez garde d'en perdre tout le fruit et tout le mérite au sortir de l'Église, en vous livrant à des amusements trop profanes. Non, une journée sanctifiée par un si grand sacrement et par de si grands mystères, ne doit pas se terminer ainsi. Je trouve parfaitement juste et convenable que ce jour soit un jour de joie, d'allégresse et de bonheur; mais il faut rester dans les bornes de la modestie et de la sagesse, afin de ne pas perdre toute idée et du sacrement que l'on a reçu, et des obligations que l'on a contractées.

Voilà donc comment l'on devrait se conduire pour bien recevoir le sacrement de mariage; mais ce n'est pas ainsi qu'agit le grand nombre. On a quelque égard pour la sainteté des autres sacrements, et l'on se prépare au moins un peu pour les recevoir; mais quant au sacrement de mariage, on le regarde comme une chose purement profane, et dans laquelle Dieu et la religion n'ont aucune part. On ne songe qu'aux qualités du contrat; de là tant de clauses, de conférences, de conditions et de précautions; quant à la partie religieuse et sacrée, ni l'on n'y pense ni l'on ne s'y prépare.

Il y a des chrétiens qui osent se présenter à l'autel en état de péché, y porter une conscience souillée et chargée de fautes graves, sans même se confesser auparavant. Malheureux! qui ne comprennent pas ce que c'est qu'avoir Dieu pour ennemi, surtout dans cette circonstance et au moment d'une aussi importante décision! Mais ceux-là sont peu nombreux.

La plupart se font un devoir de se confesser et de communier le matin de leur mariage; mais ils reçoivent ces sacrements avec un esprit si plein d'idées étrangères et un cœur si livré à d'autres affections, que c'est à peine s'ils en retirent quelques fruits. On reçoit ces sacrements, il est vrai, mais c'est plutôt pour obéir à l'usage que par esprit de dévotion, pour se conformer à la coutume plutôt que par le désir de se sanctifier. De là il arrive qu'après avoir promptement remplicette obligation qui leur pèse et les ennuie, ils passent le reste de la journée, quelque longue qu'elle soit, jusqu'au moment de se rendre à l'Église, dans la dissipation et le tumulte.

sorte qu'ils arrivent à l'autel avec un esprit distrait et un cœur vide de tout bon sentiment.

Or cela n'arriverait pas, si, ce qui ne devrait pas être, il n'y avait pas un si grand intervalle entre la confession et la communion, et le mariage. Mais malheureusement, il s'est introduit assez généralement parmi nous une détestable coutume de ne se marier que le soir 1, même très-tard, et comme en secret, dans l'obscurité de la nuit, éludant ainsi les sages intentions de l'Église qui a institué tout exprès, dans sa liturgie, une messe dont les prières sont destinées à attirer sur les époux les bénédictions célestes. C'est à cette messe que devraient pieusement assister et communier les époux, pour recevoir ensuite la bénédiction nuptiale. Je ne prétends pas que ce rit soit rigoureusement nécessaire, mais je dis que les époux ne devraient pas s'en dispenser sans de graves raisons, surtout les personnes d'une condition élevée, quand ce ne serait que pour le bon exemple; et j'ajoute qu'il est souverainement propre à leur donner une grande idée de l'action qu'ils vont faire, à leur inspirer de la dévotion, et à les faire participer avec plus d'abondance aux salutaires effets du sacrement.

Hélas! combien n'en est-il pas au contraire qui, après une journée entièrement consacrée aux amusements, aux folles et indécentes réjouissances du festin, s'en vont à l'église pour quelques instants seulement, juste le temps qu'il faut pour recevoir le sacrement, sans penser nullement à Dieu ni avant ni après la cérémonie!

C'est une chose qui inspire à la fois de la compassion et de l'horreur, que de voir la manière dont une foule de jeunes gens et de jeunes filles se présentent à l'autel pour former une union dont les conséquences devraient les faire trembler. On dirait que le mariage est une affaire de la plus petite importance, au jeu, tant sont grandes l'indévotion, la légèreté,

<sup>1</sup> Coutume milanaise, qui n'existe pas en France. (Note du Trad.)

l'effronterie et l'audace avec lesquelles on le reçoit, insultant ainsi à la fois et à la majesté du lieu et à la sainteté du sacrement. Grand Dieu! à cette vue, je ne puis m'empêcher de m'écrier dans mon cœur: Mais ici, tout respire la dérision, la profanation, le sacrilége! Que peut-on augurer de tels époux? Moi, avec les prières de l'Église, je prononce sur eux les présages les plus heureux et les plus saints; mais je crains bien qu'au lieu des bénédictions que j'invoque, leurs mauvaises dispositions ne fassent descendre sur eux les anathèmes du ciel. C'est ainsi qu'un grand nombre entrent dans cette carrière difficile sans y rien comprendre, pour la fournir et la terminer ensuite sans y comprendre davantage.

Et nous nous étonnerions de voir si rarement aujourd'hui des mariages heureux? En voilà la véritable et unique raison: Non est Deus in conspectu ejus; ce n'est ni la religion ni Dieu qui président à cette affaire de la dernière importance, comme il est facile de le voir par les fins que l'on se propose, par la conduite que l'on mène, et par les dispositions qu'on y apporte. Or, si ce n'est pas Dieu qui préside à ces mariages, c'est évidemment le démon, qui va bientôt faire des deux époux deux désespérés: Qui conjugium ita suscipiunt, ut Deum a se excludant, potestatem habet dæmonium super eos 1; paroles remarquables de l'archange Raphaël à Tobie. Comme l'ange l'engageait à demander en mariage Sara, qui avait déjà eu sept maris, lesquels avaient tous été frappés de mort la nuit même de leurs noces, ce saint jeune homme faisait des difficultés dans la crainte qu'un semblable malheur ne lui arrivât: Ne crains rien, lui répondit l'Archange, je te ferq connaître sur qui le démon exerce son pouvoir; c'est sur ceux qui embrassent le mariage sans consulter Dieu, et qui ne pensent et ne cherenent qu'à satisfaire leurs désirs déréglés.

Voyez donc à quoi vous vous exposez, si vous êtes de ce

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Tob. VI, 17.

nombre. Je veux bien que vous n'ayez pas à craindre le malheur des maris de Sara; mais vous devez craindre cependant que ce mariage, dont vous vous promettez tant de bonheur et de plaisir, ne devienne pour vous une source de chagrins et d'amers regrets; et que cette femme, à laque; le vous vous unissez en de mauvaises dispositions, ne devienne le démon incarné qui vous fatigue et vous tourmente tous les jours de votre vie; une femme capricieuse, colère, chagrine, n'aimant que les sociétés et les plaisirs du monde, et ne s'occupant nullement ni de vous, ni de vos enfants, ni de votre maison. Ce ne sont pas là des exagérations, ce sont des menaces de Dieu qui se réalisent tous les jours. Vous pouvez tous en avoir quelque exemple sous les yeux; mais combien n'en avons-nous pas, nous surtout qui sommes souvent les confidents des angoisses, des malheurs et des croix d'une foule d'époux infortunés.

Vous donc, jeunes gens qui êtes encore libres, réfléchissez-y bien et sachez profiter des erreurs des autres. Formezvous une juste idée, une idée sublime de ce lien conjugal perpétuel et décisif de votre bonheur tant éternel que temporel. — Ah! que c'est une œuvre difficile, dit Dieu, de faire un mariage qui soit bien sous tous les rapports! Trade filiam viro sensato, et grande opus feceris. Je terminerai en vous rappelant en peu de mots les principaux avis que je vous ai donnés sur cette matière, car je désire vivement qu'ils restent profondément gravés dans votre cœur.

- 1º Demandez à Dieu qu'il vous éclaire et vous inspire; c'est toujours par là qu'il faut commencer, surtout dans les choses difficiles, nous persuadant bien que sans lui et de pous-mêmes, nous ne pouvons rien faire de bon.
- 2º Proposez-vous une fin honnête dans votre détermitation, n'obéissant ni à l'humeur, ni au caprice, ni à la passion; ne considérez que le vrai et solide bien de votre âme, la seule chose qui doive nous occuper en ce

105

monde, puisque tout le reste n'est rien si nous venons à la perdre.

3° Choisissez la personne à laquelle vous voulez vous unir avec une grande prudence, employant les moyens nécessaires et suivant l'avis du Saint-Esprit, qui vous recommande de ne pas vous arrêter uniquement aux qualités extérieures, mais de rechercher avant tout le jugement, la probité, une vertu solide; ce sont là des avantages qui surpassent ceux de la fortune et de la beauté. Quoique le temps où nous vivons soit bien mauvais, cependant il ne manque pas de jeunes personnes de ce caractère, douées de qualités qui valent mieux que tout l'or du monde, capables de faire le bonheur d'une maison, préparées par la divine miséricorde pour celui qui craint Dieu: Mulier bona dabitur viro pro factis bonis, comme Sara à Tobie, Rébecca à Isaac, Rachel à Jacob, Abigaïl à David.

4° Donc, crainte de Dieu, crainte de Dieu en tout temps, mais surtout à l'approche du mariage. Loin de vous toute liberté illicite, toute familiarité dangereuse. S'il est de votre intérêt d'avoir une épouse chaste, pourquoi voudriez-vous commencer par bannir de son cœur la crainte de Dieu, la pu deur et la chasteté? Et si à votre instigation elle devient infidèle à Dieu pour vous plaire, combien n'avez vous pas à craindre qu'elle ne se rende plus tard infidèle et à Dieu et à vous-mêmes pour plaire à quelque autre! Ah! malheur à vous si elle a une fois commencé!

Enfin, approchez de l'autel avec la pureté de conscience, avec l'intégrité et la chasteté d'affection, avec la piété et la foi qui conviennent à la sainteté et à la grandeur d'un pareil sacrement.

En employant ces moyens, vous pouvez être assurés que Die ne vous manquera pas, et qu'il conduira tout à bonne sin.

Cependant je vous préviens que l'union conjugale, même dans les mariages les mieux assortis, est essentiellement et

pour tous un fardeau, une charge, comme l'exprime le mot latin conjugium, qui veut dire communauté de joug. Mais ce poids, ce fardeau, lorsqu'on s'en charge de la manière et avec les dispositions que je viens de dire, devient si suave et si léger, en vertu de la grâce que nous confère le sacrement, que les époux le portent non-seulement sans peine, mais avec joie, parce qu'il se convertit, dit l'Église, en un joug d'amour et de paix: Jugum dilectionis et pacis.

Et c'est ce qu'il sera véritablement pour vous, si vous pratiquez sidèlement les avis que je vous ai donnés, comme il l'est pour une soule de bons époux dont l'union, quoique éprouvée par quelques peines venant de la main de Dieu, selon la condition inévitable des choses humaines, est néanmoins toujours douce, affectueuse et paisible, quels que soient les changements d'âge, de temps, de circonstances. Couples sortunés qui, après leur union passagère d'ici-bas, iront pour toujours se réunir dans le ciel! Car ensin c'est là, jeunes gens, la grande, la dernière et bienheureuse sin à laquelle vous devez tendre en vous mariant.

#### TRAIT HISTORIQUE.

Un jeune médecin, habitant la capitale, vient d'y recevoir (octobre 1829) le sacrement de mariage dans des circonstances bien édifiantes.

Un de ses amis l'introduit dans une maison recommandable par ses vertus, en lui faisant espérer la main d'une fille unique, aussi pieuse que le reste de la famille. La jeune personne est bientôt promise au docteur, dont l'aimable modestie égale la science.

Bientôt la cérémonie nuptiale allait avoir lieu, lorsque celui-ci vient trouver seul la mère de sa future épouse, et lui demande à parler en particulier à Mlle Émilie. « Ce n'est pas possible, monsieur, répondit-elle d'une manière obligeante; ma fille

n'est pas bien depuis deux jours, et elle a besoin de trangaillité. — Mais, madame, il m'est bien pénible de ne vouvoir m'entretenir un instant avec mademoiselle votre fille; à peine ai-je eu la satisfaction de la voir trois ou quatre fois dans la société; jusqu'ici je n'ai point trouvé l'occasion de lui exprimer à mon aise mes sentiments et de connaître les siens. - Vos instances me font peine, monsieur, mais ma fille n'est pas visible. — J'aurais cependant quelque chose de très-important à lui communiquer. — Je l'appellerai si vous le désirez, et vous lui parlerez en ma présence; jamais ma fille ne s'est trouvée en tête-à-tête avec un homme. — Mais bientôt je dois être son mari! - Alors, monsieur, ma fille ne m'appartiendra plus; jusqu'à ce temps, je dois remplir à son égard tous les devoirs d'une mère chrétienne et prudente. - Ah! madame, s'écrie le médecin, il faut donc je vous confie mes intentions. Élevé moimême par des parents religieux, je suis toujours demeuré fidèle à cette religion sainte qui vous dicte une si belle conduite. L'indifférence qui existe malheureusement parmi les hommes de mon art a pu vous inspirer quelque défiance; mais, loin de la partager, je me fais une gloire et un bonheur de suivre en tout point les pratiques de la foi : plus je les étudie, plus elles me semblent grandes et respectables. Si j'ai tant insisté pour avoir un entretien particulier avec Mlle Émilie, c'est que je voulais sonder ses dispositions à cet égard, et la prier de se disposer, par une confession générale et la réception de l'adorable Eucharistie, à recevoir, avec la bénédiction nuptiale, toutes les grâces qui y sont attachées. »

A ces mots, la mère ne peut retenir ses larmes; elle se jette dans les bras du vertueux médecin, et lui dit, en le tenant serré contre son cœur : « Eh bien, mon fils, nous communierons tous ensemble; allez voir votre épouse, et dites-lui bien que je vous ai appelé mon fils. Allez, pieux jeune homme, vos sentiments me répondent de votre bonheur et de celui de ma fille. » — Le pieux docteur ne se borna pas là. Pendant huit jours, le saint sacrifice de la messe fut célébré pour attirer toute l'abondance des bénédictions célestes. Le père Guyon ne fut point stranger à des dispositions si consolantes. Mais ce qu'il y eut de plus beau, de plus attendrissant, ce fut de voir, le jour

même du mariage, les deux époux s'asseoir à la table sainte, environnés, l'un de son respectable père et de sa mère en pleurs, l'autre de sa mère et de sa grand'mère, qui reçurent tous ensemble la communion avec leurs dignes enfants.

Quel bel exemple pour les jeunes gens! quelle leçon pour tant de parents indifférents ou impies! Ah! si toutes les unions ressemblaient à celle-ci, que la société serait heureuse et tranquille!

# XLIV. INSTRUCTION

#### DEVOIRS COMMUNS AUX DEUX ÉPOUX

Après avoir parlé jusqu'ici des dispositions qu'il faut apporter pour se marier saintement, je vais vous parler maintenant des obligations et des devoirs que le mariage impose aux époux.

L'accomplissement de ces devoirs est d'ailleurs le meilleur

moyen de réparer leur faute pour ceux qui reconnaissent être entrés dans cet état avec de mauvaises dispositions. En effet, il peut se faire que vous ayez mal reçu ce sacrement, pour n'y avoir pas apporté la préparation dont je vous ai parlé. Mais s'il en est ainsi, quel parti prendrez-vous? Serace celui d'une vaine affliction ou d'un désespoir stérile? Non; mais bien que ce ne soit pas Dieu qui vous ait placé dans cet état, il veut néanmoins que vous y demeuriez, parce

Non; mais bien que ce ne soit pas Dieu qui vous ait placé dans cet état, il veut néanmoins que vous y demeuriez, parce qu'il n'est pas en votre pouvoir de rompre vos engagements. Il est donc inutile de vouloir retourner en arrière et de désirer un autre état; ce serait vous tourmenter en vain. Vous feriez pire encore si vous alliez vous abandonner à

l'impatience, à la colère, aux murmures et aux malédictions contre ceux qui ont été en quelque sorte les auteurs de votre nalheur.

Ce que vous devez faire, c'est 1° de concevoir une véritable douleur d'avoir profané ce sacrement; 2° d'offrir à Dieu les peines de votre état en expiation de votre faute; 3° de vous appliquer à accomplir vos devoirs avec la plus grande fidélité, et de vous mériter ainsi les grâces dont vous vous êtes privés dès le commencement de votre entrée en cet état. Voilà le seul remède qui vous reste.

Parmi ces devoirs dont je vais vous parler, les uns sont communs, c'est-à-dire qu'ils obligent également les deux époux; les autres sont particuliers, et n'obligent que le mari seul ou la femme seule. Je commence par les premiers, que l'on peut réduire à quatre : amour réciproque, fidélité inviolable, honnêteté conjugale, et cohabitation perpétuelle.

Le premier devoir, qui est le fondement et la base de tous les autres, c'est l'amour mutuel. Il n'y a rien qui soit plus essentiel au mariage que cette affection réciproque, cet esprit d'union. Et en effet, de sa nature, le mariage est un lien, une union, une association; il ne consiste pas seulement dans cette union des corps qui, de deux personnes distinctes ne forme plus dans le lit nuptial qu'une seule chair : Et erunt duo in carne una; mais surtout dans cette union des cœurs, des volontés, des affections, par laquelle de deux volontés, elle ne forme qu'une seule volonté, qu'un seul esprit. Cette sainte union merale des esprit, même sans l'union matérielle des corps, suffit à elle seule pour constituer un vrai et légitime mariage, comme nous le voyons dans la très-sainte Vierge et saint Joseph, dans les époux qui s'obligent par vœu à une continence perpétuelle, ou bien encore dans ceux qui se marient à un âge avancé, et où il y a peu d'espoir d'avoir des enfants. Bien que, dans ces cas, le mariage n'ait pas pour but le bien naturel de la famille, il a cependant, disent les saints Pères, un autre bien non moins naturel, la société des deux sexes, c'est-à-dire le bonheur et le plaisir qui résultent de cette union. Otez cette douce réciprocité d'affection entre les époux, et vous enlevez la forme et la véritable essence du mariage.

Cela posé, quelles qualités et quelles conditions doit avoir cet amour? Trois principales.

1º Il doit être un amour veritable, non pas seulement de forme et de politesse, mais se manifestant par les œuvres; un amour qui porte les époux à s'intéresser vivement l'un à l'autre, à se supporter mutuellement dans Ieurs défauts, à se servir réciproquement dans leurs besoins et dans leurs maladies, à se consoler dans leurs afflictions, à porter ensemble les charges, les soucis et les embarras de cette vie.

2º Un amour constant et aussi durable que le lien qui vous

l'impose; un amour qui ne se refroidisse jamais, quels que soient les événements qui peuvent survenir, ni par l'écoulement du temps, ni par le changement des âges, mais qui soit toujours le même, durant toute la vie comme pendant les premiers jours du mariage, dans le temps de la maladie comme dans celui de la santé. Je sais qu'il ne pourra pas toujours être le même quant à un certain degré de tendresse et de sensibilité; mais quant au fond et à l'essence, qui consiste dans la réciprocité des services, il peut et doit rester toujours le même sans interruption.

3º Il doit surtout être un amour chrétien, ayant pour prin-

3º Il doit surtout être un amour chrétien, ayant pour principe la charité et pour sin le salut éternel; un amour qui contribue à la sanctincation mutelle des deux époux, et qui ne soit jamais ni pour l'un ni pour l'autre un empêchement ou un obstacle au salut. Le mari et la semme doivent être unis entre eux; mais en même temps, ils doivent être étroitement unis à Dieu, et la complaisance mutuelle ne doit pas aller jusqu'à savoriser certains désirs corrompus, jusqu'à prendre les passions de son mari ou de sa semme.

Ainsi, par exemple, si votre femme a reçu une injure, il vous est permis de vous en affliger et de partager son chagrin, et même de lui faire donner une satisfaction convenable; mais épouser ses haines et ses rancunes, mais approuver ses transports, mais condescendre à tout ce que la vengeance et la colère peuvent lui inspirer, ce n'est pas agir en bon mari, mais surtout en mari chrétien.

Mais qu'il est rare de trouver entre les époux un amour renfermant ces qualités! Il y a toujours ou défaut, ou excès. Ordinairement, c'est défaut; passé un certain temps, la désaffection arrive, puis l'ennui, ensuite le dégoût; de là l'esprit d'indifférence de l'un pour l'autre dans leurs besoins, dans leurs maladies, dans les événements fâcheux; de là l'esprit incessant de dispute et de contestation, qui ne veut rien supporter, rien souffrir; de là les ruptures ouvertes, qui entraînent la nécessité de se séparer. D'autres au contraire tombent dans l'excès opposé, dans une passion qui ne connaît pas de bornes, uniquement attentifs à se complaire aveuglément, même au préjudice du devoir et de la concience. Ces mariages, que le monde regarde comme heureux, sont très-malheureux devant Dieu, parce qu'avec cette molle condescendance, les conjoints sont l'un pour l'autre une occasion de chutes, et s'entraînent mutuellement à l'abime. Évitez donc l'un et l'autre de ces deux excès.

Comme l'ennemi mortel de l'amour conjugal et la source la plus ordinaire des discordes et des désunions entre les époux, ce sont les affections étrangères, un autre devoir très-important des époux, c'est la fidélité, par laquelle le mari est entièrement et uniquement à sa femme, et la femme à son mari, conformément à la nature de ce contrat, qui est proprement une société indivisible d'un homme seul avec une femme seule.

Et remarquez bien ici que ce devoir est placé parmi les devoirs communs, pour détromper certains maris qui se

croient, sous ce rapport, plus libres et moins liés que leurs femmes; car tandis qu'ils prétendeut que leurs épouses doivent être des modèles de chasteté et de pudeur, ils s'arrogent eux-mêmes le droit d'en courtiser d'autres, comme si les maris avaient un privilége exclusif. Non, détrompez-vous; l'obligation, sur ce point, est réciproque, et lie aussi rigoureusement l'un que l'autre. Dans certaines matières, la supériorité appartient au mari, et la soumission à la femme; mais il n'y a ici ni supériorité ni infériorité, il n'y a qu'une très-parfaite égalité.

Que renferme cette fidélité? Deux obligations: l'une relative aux étrangers, l'autre aux époux eux-mêmes.

Par rapport aux étrangers, les époux premièrement ne doivent leur donner aucune liberté sur leur personne. La violation du lit nuptial constitue l'horrible péché qu'on appelle adultère; péché qui est la plus grande plaie des mariages, et même, d'après le saint homme Job, la plus grande iniquité: Nefas et iniquitas maxima. Et la raison en est que ce crime, outre la laideur commune à tous les péchés de la chair, renferme en lui-même une injustice et une profanation. Une injustice, puisque vous disposez contre le droit des autres d'une chose qui ne vous appartient plus: Mulier, dit saint Paul, non habet potestatem sui corporis, sed vir; similiter et uxor viri. Par conséquent, lors même que les époux en arriveraient à cet excès d'infamie, de se permettre mutuellement, d'une manière expresse ou tacite, l'aliénation de leurs droits, sans la regarder comme un outrage et un déshonneur, un pareil désordre ne cesserait pas pour cela d'être une grave injure au lien conjugal et sacramentel, à cause de l'infâme infraction de la foi réciproque qu'ils se sont jurée au pied des autels, et dont Dieu est tout à la fois le témoin et le garant; et en même temps de l'indigne abus de ce qui a été la matière d'un sacrement et qui continue à être, durant toute la vie des deux époux,

un symbole vénérable et sacré des plus augustes mystères.

Mais ne croyez pas que la fidélité conjugale vous défende seulement de souiller le lit nuptial par un crime si énorme. Elle défend en outre aux époux de donner à qui que ce soit aucun droit et aucun ascendant sur leur propre cœur, et d'entretenir des affections et des inclinations étrangères. En effet, en vertu du sacrement, les conjoints ne font-ils pas un entier sacrifice d'eux-mêmes, non-seulement de leurs corps, mais aussi des affections de leur cœur? Ils sont donc rigoureusement obligés de s'interdire toute liaison, toute assiduité et toute familiarité avec les personnes qui ne leur appartiennent pas; d'éviter toute affectation et tout désir de plaire à ceux à qui ils ne doivent pas plaire; et enfin d'éloigner tout ce qui peut engendrer de la défiance, de la jalousie, de l'ombrage et des soupçons d'infidélité et d'attachement étranger.

Mais les maximes d'après lesquelles le monde se gouverne sont bien différentes. On ne peut s'expliquer ni déplorer assez le renversement total des idées et la corruption pratique qui règnent sur ce point chez les gens mariés, surtout ceux d'un certain rang. D'après le bon goût et la mode, le mari doit laisser de côté sa femme pour aller faire la cour à une autre et partager avec elle ses affections; et la femme doit également laisser de côté son mari, pour attirer près d'elle un autre homme et recevoir chaque jour ses hommages. On ne considère plus le mariage comme un lien, mais comme un état de plus grande liberté; aussi entend-on dire à chaque instant que tel mari est l'amant d'une telle, que telle femme est la maîtresse d'un tel, et l'on entend sans surprises de pareilles turpitudes parmi les chrétiens, parce qu'elles sont passées en mode.

Pour vous, gardez-vous bien de suivre ces abominables usages, et tenez-vous sidèlement unis à vos épouses, même au risque d'être tournés en ridicule et de vous entendre

dire que vous êtes des gens du vieux temps; car enfin il faut renoncer ou a ces mœurs, ou au christianisme. Quoi que dise ou pense en effet le monde, une personne mariée, selon les principes de la morale chrétienne, est une personne liée à une autre par un lien indossoluble, une personne qui n'est plus libre de choisir un autre parti, à qui il n'est plus permis de plaire à un autre qu'à son mari ou à sa femme; qui, en s'attachant à tant d'autres, ne peut plus avoir aucune sin honnête dans son amour, et ensin, qui a pris l'engagement d'être dans l'Église un modèle d'honnêteté chrétienne. Telle est l'idée que nous a laissée de ce sacre ment Jésus-Christ, son auteur; et, bien loin que les désordres dont je viens de parler se puissent justifier en quelque manière dans l'état du mariage, ils renferment même une malice et une difformité spéciales. Ce sont en effet les crimes les plus graves et les moins excusables ; car le mariage vous est un remède pour apaiser la concupiscence de la nature corrompue; et s'il ne suffit pas, persuadez-vous bien que rien ne le pourra; car il s'agit ici d'une passion qui devient d'autant plus exigeante et insatiable, qu'on s'efforce plus de la satisfaire.

Une autre obligation de la fidélité conjugale, c'est celle que renferment ces paroles de l'Ange à Tobie: « Tuépouseras cette jeune fille dans la crainte du Seigneur, et avec le désir d'avoir des enfants, plutôt que pour aucun autre motif, afin que tu reçoives dans tes enfants les bénédictions promises aux descendants d'Abraham. » Quant à la manière de remplir ce devoir, selon vos droits réciproques, et sans préjudice de l'honnêteté du lit nuptial, qui, selon l'Apôtre, doit rester sans tache, que chacun consulte son directeur et suive ses instructions.

Le dernier devoir de la fidélité, c'est une perpétuelle cohabitation; ce qui signifie que les personnes mariées doivent vivre ensemble, et ne se jamais séparer sans de graves raisons, et sans avoir tenté inutilement tous les autres moyens: Quod Deus conjunxit, homo non separet. Il devrait être superflu de parler de ce devoir, car il est suffisamment renfermé dans les précédents, que les époux ne peuvent longtemps observer s'ils ne vivent pas ensemble. Cela est vrai; cependant, comme les séparations deviennent chaque jour plus fréquentes et plus communes, il importe de s'y arrêter quelque peu et d'examiner ce point à part.

Que dirons-nous donc de ces séparations multipliées à l'infini? Faut-il les condamner toutes indistinctement? Non. Mais je vous ferai observer d'abord que, considérées en ellesmêmes, elles sont certainement un grand mal, et pour plusieurs raisons : 1º Parce qu'elles dissolvent une société que Dieu a voulue stable, non-seulement quant au lien, mais aussi quant à la cohabitation; 2° parce qu'elles sont ur scandale pour le public, à qui elles offrent une abondants matière de censures, de médisances et de satires; 3° parce qu'elles sont funestes aux parties mêmes qui se séparent, et qu'en se séparant pour tout autre motif que par amour de la continence, elles se procurent des compensations illicites, et vivent ensuite obstinément dans le désorde. Je ne parle pas des inimitiés furieuses, des haines réciproques, et des mutuelles accusations infamantes, par lesquelles une partie tâche de se justifier aux dépens de la réputation et de l'honneur de l'autre.

Et s'il y a des enfants, qui les aura, de quel côté iront ces infortunés? Quelle sera leur éducation, si l'essentiel manque, les parents? Et quelle funeste impression ne font pas sur eux ces discordes, ces disputes et ces ruptures entre leur père et leur mère! Ah! c'est ici surtout que se vérifie cet oracle de Jésus-Christ, que toute division emporte avec elle le malheur et la désolation: Omne regnum in se divisum desolabitur.

Cependant, comme il y a des maux qu'on appelle néces-

saires, et qu'il faut tolérer et permettre pour en éviter de plus grands, je ne nie pas qu'il ne puisse se rencontrer des causes justes, dont l'autorité compétente est juge, qui rendent licite et même quelquefois nécessaire la séparation des époux; par exemple, l'adultère, les violences, le danger de mort, l'occasion inévitable de pécher.

Mais, je vous le demande, la plupart des divorces que l'on voit aujourd'hui, peuvent-ils faire valoir en leur faveur de pareilles raisons? Je ne le crois pas. On peut bien jeter de la poudre aux yeux du monde, mais on ne trompe pas Dieu, qui voit parfaitement que votre séparation a d'autres motifs que les motifs spécieux et mensongers que vous donnez aux uns et aux autres. Il ne découvre dans la plupart que l'amour d'une liberté coupable, ou de nouvelles et illégitimes affections qui vous rendent odieux et insupportable le lien conjugal; et dans d'autres, il n'aperçoit qu'un défaut de patience mutuelle, un esprit qui ne veut rien souffrir et qui ne pense qu'à se décharger de la croix que Dieu lui a imposée, sous prétexte de fuir l'occasion du péché, qu'ils pourraient parfaitement éviter, en domptant leur funeste amour-propre.

C'est donc par suite de toutes ces séparations que subsistent les maux dont je vous parlais tout à l'heure, et qu'ils subsistent d'une manière coupable. Aussi Dieu ne les trouve-t-il pas excreables, lui qui dit qu'un péché ne peut jamais servir d'excluse à un autre. Si donc ils ont à cœur leur salut, ils doivent sérieusement penser à se réconcilier, à se réunir et à se tenir dans le nœud que Dieu a formé de sa main.

Pour prévenir ces funestes extrémités, il faut réprimer les appétits vicieux, les inclinations coupables, d'où naissent ordinairement la satiété, l'ennui, le dégoût de son propre lien et le désir de le rompre.

Que les époux s'efforcent d'entretenir cette flamme hon-

nête qu'ils avaient au commencement l'un pour l'autre, et qu'ils se tiennent autant que possible inaccessibles à toute affection étrangère.

Qu'ils adoucissent ce caractère âpre, inflexible et dur, qui fomente et produit à chaque instant des disputes, des contestations, des querelles, pour des choses insignifiantes et tout à fait sans importance.

Qu'ils s'appliquent l'un et l'autre à se souffrir et à se supporter mutuellement; qu'ils ne ferment pas leurs yeux sur leurs propres défauts pour ne voir que ceux de leur conjoint; qu'ils arrachent de bonne heure la racine du mal, en étouffant promptement les premières semences de mésontentement et de discorde.

En agissant ainsi, la bonne harmonie entre le mari et sa femme ne sera pas aussi facilement troublée, les séparations seront infiniment plus rares, et chacun restera de bon cœur, ou au moins avec patience, dans une société qui est l'œuvre de Dieu: Quod Deus conjunxit, homo non separet.

Jusqu'ici, je ne vous ai parlé que des devoirs communs au mari et à la femme. Mais, pour bien consolider leur union, chaque parti doit de plus observer certains devoirs qui lui sont propres et particuliers, selon cette parole du Saint-Esprit dans l'Ecclésiastique: Vir et mulier sibi bene consentientes. Quel doit être cet accord réciproque dans leurs devoirs particuliers, accord sans lequel on ne peut espérer une concorde durable? c'est ce que nous verrons dans nos prochaines instructions.

#### TRAIT HISTORIQUE.

Saint Isidore, pauvre laboureur, et sa femme, Marie Torribia, aous offrent deux parfaits modèles d'époux vertueux et chrè-

tiens. Ils vivaient au xue siècle. Sans fortune, mais riches en vertus, ils gagnaient leur vie par le travail de leurs mains, vivant dans l'union et la concorde la plus parfaite. Jamais le moidre nuage ne venait troubler la paix qui régnait au milieu d'eux; jamais l'esprit de querelle et de désunion n'altéra la douceur de ce ménage béni par le ciel. Supportant leurs mutuels défauts, leur chrétienne demeure était véritablement la maison de la paix du ciel; car on y voyait pratiquer les vertus du christianisme dans toute leur rigidité. - Jaloux du bonheur que goûtaient ces deux époux, quelques personnes malveillantes cherchèrent à semer la division parmi eux. Marie avait l'habitude de se rendre tous les jours à une petite église dédiée à la sainte Vierge, tant pour y satisfaire sa dévotion que pour veiller à ce que la lampe qui y brûlait ne manquât pas d'huile. Elle y allait ordinairement seule. Des bouches médisantes lui en firent un crime; on s'efforça de persuader au vertueux Isidore que, sous cette démarche, se cachaient des intentions contraires à la chasteté. On prétendit même savoir que Marie entretenait des relations illicites avec un berger qui gardait un troupeau dans le voisinage. Isidore était animé de sentiments trop chrétiens et connaissait trop bien sa femme pour ajouter foi à de semblables bruits. Cependant la calomnie ne se ralentissait pas, et les discours devenant de plus en plus scandaleux, saint Isidore se vit force, afin de pouvoir répondre par des témoignages irrécusables à tant d'accusations, d'observer lui-même les démarches de son épouse. Il le fit pendant quelques temps secrètement, et après s'être convaincu luimême de la fausseté de ces discours, il prit ouvertement la défense de Torribia. Depuis ce moment, son attachement et son affection pour elle ne firent que s'accroître de plus en plus. -Ils eurent un fils qui mourut jeune, après quoi ils gardèrent tous deux la continence. — Isidore mourut en 1170, à l'âge de soixante ans. Sa sainteté ayant été attestée par un grand nombre de miracles, le pape Benoît XIII l'a inscrit au nombre des saints, et l'Église honore sa mémoire le 13 mai (Sa Vie).

# XLV. INSTRUCTION

# DES DEVOIRS DU MARI EN QUALITÉ D'ÉPOUX

Après avoir expliqué les devoirs qui sont communs à l'un et à l'autre des époux, il faut parler maintement de ceux qui sont propres et particuliers au mari et à l'épouse; car s'ils n'accomplissent pas avec accord leurs devoirs respectifs, comme les cordes d'une guitare, il ne pourra jamais y avoir aucune harmonie dans le mariage.

Cette matière est très-étendue, à cause de la multiplicité des obligations qui varient dans chaque mariage selon les conditions, les caractères et les circonstances; mais je me bornerai à toucher les points généraux, abandonnant au jugement de vos directeurs la décision des cas particuliers.

Commençons par les devoirs du mari. Pour bien connaître les obligations du mari envers sa femme, il faut remonter à leur principe et à leur source. Les saints Pères remarquent que la charge d'un mari envers sa femme est d'une nature tout à fait singulière, et qu'on ne rencontre rien de semblable dans les autres conditions. Et pourquoi? Parce qu'elle consiste dans l'union de deux caractères différents qui semblent opposés l'un à l'autre. Le mari, en effet, en vertu de son mariage, devient le supérieur de sa femme, dont il est en même temps l'époux. En qualité de supérieur, il doit toujours la regarder comme lui étant inférieure et soumise; mais en qualité d'époux, il doit toujours la traiter comme son égale. Il doit donc se conduire de manière à

exercer sur elle ses droits de supérieur, sans blesser sa qualité de compagne; et il doit pareillement la traiter comme sa compagne, sans qu'elle cesse de lui être sujette et soumise. Chose difficile à concilier, il est vrai, mais non impossible, puisqu'elle est nécessaire.

L'union de ces deux qualités dans le mari a été clairenent signifiée par Dieu, dit saint Ambroise, dans la créaion d'Ève qu'il forma, non de la tête ni des pieds, mais l'une côte d'Adam: Quia non domina, nec ancilla parabatur Adamo, sed socia; nec de capite nec de pedibus, sed de latere erat producenda. Le Seigneur voulant, d'un côté, lui donner l'égalité avec son mari, ne la forma pas des pieds de celuici, mais d'une partie très-voisine de son cœur; mais voulant, d'un autre côté, qu'elle fût sous l'autorité et sous la dépendance de son mari, il ne voulut pas la former de la tête; en outre, il prono ca peu après sur eux ces paroles, qui expriment la puissance et la juridiction maritales: Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui. C'est ainsi que Dieu, tant par ce qu'il fit que par ce qu'il dit, établit dans Adam, et successivement dans tous les maris, le double titre de maître et de compagnon, de supérieur et d'égal.

Or, c'est de ces deux qualités, maris, que découlent tous vos devoirs envers vos femmes, devoirs que l'on peut faci-lement réduire à ces deux principaux: les aimer comme des compagnes, les diriger et les gouverner comme vos sujettes et vos inférieures. Vous remplirez vos devoirs d'égal par l'amour, et vos devoirs de chef par la direction et par le commandement.

Les aimer comme vos compagnes. Vous vous rappelez que dernièrement, en vous parlant des devoirs communs aux deux époux, j'ai placé en premier lieu l'amour. Or cet amour, qui est un devoir mutuel, est pour le mari une obligation très-spéciale; car, comme la divine Écriture veut que ce soit surtout la soumission qui brille dans les fem-

mes, parce qu'elles sont naturellement portées à secouer is joug de l'obéissance: Mulieres, subditæ estote viris vestris; ainsi elle veut que dans les maris ce soit surtout l'amour, parce que l'hemme est très-porté à abuser de son autorité: Viri, diligite uxores vestras 1.

Or, le moyen le plus sùr d'éviter tout abus d'autorité, c'est de les aimer: Vir, diligite uxores vestras. Aimer votre compagne signifie que vous devez la regarder comme une partie de vous-même, et dire avec Adam, lorsqu'il vit Ève près de lui: Hoc nunc os ex ossibus meis et caro de carne mea 2.

Cet amour, qui ne doit pas être purement extérieur et sensible, doit nécessairement produire ces trois effets caractéristiques : l'honorer, l'assister, et la supporter avec patience. L'honorer comme l'exige son rang et son caractère, l'assister dans ses besoins, la supporter dans ses défauts.

Et d'abord, l'honorer selon son rang, qui n'est pas celui d'une esclave ou d'une servante, mais d'une compagne, dépendante il est vrai, mais digne cependant de respect et d'honneur, surtout si l'on considère, dit saint Pierre, la faiblesse naturelle de son sexe: Impertientes honorem quasi infirmiore vasculo muliebri. Et c'est en quoi pèchent gravement ces maris qui ne savent user avec leurs femmes que de manières grossières et rebutantes, qui ne les regardent qu'avec mépris, et qui les traitent de la façon la plus indigne. Hors de chez eux, dans les conversations et dans les sociétés du monde, ils sont d'une humeur gaie, agréable, charmante; mais, dans leur maison st à l'égard de leur femme, ils sont toujours d'une humeur détestable, chagrine, irritée. Or, c'est là une conduite désobligeante, déraisonnable et tout à fait contraire à votre alliance, qui est une alliance d'amour. C'est assurément une condition bien douloureuse pour une femme que d'avoir un mari de ce caractère, qui, quoiqu'elle

<sup>1</sup> Coloss. III, 18 et 19. — 1 Gen. II, 23.

dise ou fasse, n'a jamais que de dures paroles à lui adresser, qui a toujours la colère dans les yeux et les reproches à la bouche, qui est toujours fâché et menaçant, qui ne commande jamais avec douceur, qui ne dit jamais un mot poli et agréable.

Ce serait bien pire encore si, aux mauvaises paroles, il joignait les mauvais traitements et portait les mains sur elle. Un pareil mari ne mérite plus que le nom d'être dénaturé et brutal, puisque, ne formant plus qu'une seule chair avec sa femme: Erunt duo in carne una, en la maltraitant, il se maltraite lui-même. Et puis, un mari de cette sorte, qui aime si peu sa femme, pourra-t-il bien croire que sa femme l'aime, ou qu'elle n'en aime pas un autre que lui? Plus on la voit outragée et maltraitée par son mari, plus n'est-elle pas honorée peut-être et courtisée par d'autres? Je ne sais comment il pourrait s'y tromper. Sachez donc, maris, que votre humeur atrabilaire et vos emportements, sont une des principales causes de l'infidélité de vos femmes. Plus votre indigne conduite à leur égard les éloigne de vous, plus elles sont tentées de s'affectionner à d'autres.

Mais le respect que vous devez à vos femmes ne doit pas consister seulement à vous abstenir de toute injure et de tout mauvais traitement; vous devez de plus leur témoigner de l'estime et leur faire part de vos projets et de vos affaires, surtout quand vous remarquez dans votre femme de la capacité, du jugement et du tact. Si en vertu du mariage tout devient commun entre le mari et la femme, pourquoi ne se communiqueraient-ils pas aussi avec confiance leurs affaires d'intérêt?

Ils sont donc répréhensibles, ces maris qui ne parlent jamais de leurs affaires à leurs compagnes, qui ne veulent écouter aucun de leurs conseils, mais tout faire à leur tête, comme si leurs femmes étaient des étrangères qui ne dussent jamais rien connaître de leurs travaux. Mais il n'est pas rare qu'ils aient à se repentir de leur conduite taciturne et réservée. Combien qui n'auraient pas eu à déplorer de s'être jetés dans des entreprises ruineuses, si avant de s'y engager ils avaient consulté leur compagne et suivi ses avis. Mais passons au second article.

Au respect que vous devez à votre compagne, il faut ajenter en second lieu l'assistance, ou le soin à pourvoir à ses besoins et à l'entretenir d'une manière convenable à sa condition. Qu'une femme doive avoir une mise modeste et proportionnée à son rang, saint Paul le déclare dans sa première lettre à Timothée: Similiter mulieres in habitu ornato, cum verecundia et sobrietate ornantes se. D'après ces paroles, le mari, autant qu'il le peut, ne doit laisser manquer sa femme d'aucune des choses nécessaires à son entretien et à son rang.

Et ici, beaucoup de maris tombent dans deux excès, la prodigalité ou l'avarice. Quelques-uns, n'aimant qu'eux-mêmes, ne pensent qu'à se contenter et à se satisfaire en tout, sans songer à leur femme et bien moins encore aux enfants dont elle est entourée. Ils gaspillent l'argent dans les restaurants, dans les cafés, dans les théâtres, dans les parties de plaisirs, tandis que leurs pauvres femmes, manquant d'une foule de choses très-nécessaires, doivent suppléer par leur propre industrie aux profusions insensées et coupables de leurs maris.

Quand on examine attentivement une pareille conduite, on est forcé de convenir qu'il est bien pénible pour une femme de se voir obligée de porter le poids de toutes les privations, tandis qu'un mari sans économie et sans cœur, dépense tout hors de la maison pour satisfaire ses honteuses passions. Il est donc grandement coupable, le mari qui met sa femme dans une position si douloureuse et si cruelle.

Il en est d'autres qui, par une avarice sordide, condamnent eux et leurs femmes à une vie si gênée et si misérable, qu'ils se soumettent aux plus rudes privations, et souffrent plus des rigueurs de l'avarice qu'ils n'auraient à souffrir de celles de la pauvreté même. Qu'un pareil mari est blâmable, mais que sa pauvre femme est digne de compassion!

Ces deux déplorables excès sont également contraires à la tendre sollicitude avec laquelle vous devez pourvoir aux besoins de vos femmes. Que diriez-vous si, pour se procurer le nécessaire et le convenable, dont vous n'avez aucun souci, ou pour tout autre motif, elles s'abandonnaient à l'inconduite? Le cas n'est pas illusoire, il n'est même que trop fréquent. Voilà donc une autre source d'infidélité dont vous êtes vous-même la cause, et par conséquent une autre grave responsabilité devant Dieu.

Je sais que même dans le cas de la plus rigoureuse des nécessités, une femme ne peut jamais se permettre cette sorte de ressource toujours illicite et réprouvée de Dieu; mais je sais aussi que le besoin et l'indigence sont toujours une forte tentation, et qu'il en est peu d'assez vertueuses pour y résister. Si donc ce malheur arrivait à votre femme, comment vous justifieriez-vous de lui en avoir fourni l'occasion, ou par votre cruelle avarice, ou par vos prodigalités insensées?

Je vous ferai remarquer encore ici une autre espèce de tyrannie provenant des deux mêmes excès, et qui consiste à
écraser la femme de travaux et à la tenir constamment occupée du matin au soir, sans repos ni soulagement, et sans aucun
égard pour sa faiblesse, pour ses indispositions et ses maladies; et cela, non par besoin, ce serait pardonnable, mais pour
tirer de ses peines de quoi accumuler toujours plus, ou de
quoi satisfaire les passions du mari lui-même. Il suit de là
qu'on en voit quelquefois, à la fleur de l'âge, conduites au
tombeau, épuisées et consumées par ces travaux excessifs, et
tuées, pour ainsi dire, par leurs maris inhumains. Oh! ce
n'est certes pas là de l'amour conjugal! mais c'est bien plutôt
un véritable assassinat, une barbarie, une cruauté.

Enfin, le mari doit supporter sa femme dans ses défauts. Mais dans quels défauts? Je ne parle pas de certains vices moraux

qui déshonorent gravement sa conduite, et qui sont opposés la bonne administration de la maison et à ses devoirs essentiels. Vous devez savoir distinguer entre défauts et défauts, entre les choses pour lesquelles on doit avoir de l'indulgence et celles qu'il faut corriger avec autorité. Par défauts, j'entends ici plutôt des faiblesses que des vices, ou si ce sont des vices, certains actes excusables et dignes de compassion parce qu'ils proviennent du caractère, du tempérament, d'une certaine faiblesse naturelle, ou bien parce qu'ils ne tirent pas à conséquence; par exemple, un certain "Inds d'impatience, de vivacité et d'aigreur, ou de lenteur et de négligence en toute chose. Un mari qui aime véritablement sa femme doit se préparer de bonne heure à supporter avec patience ces défauts naturels, et à ne pas en faire un sujet continuel de reproches. de querelles et de discussions, qui troublent la paix domestique et finissent par des brouilleries et des désordres. Pour vous animer à la patience et à la douceur, il vous sera utile:

1º De régler de telle sorte vos regards, que quand l'un tombera sur les défauts de votre femme, vous considériez aussitôt de l'autre vos propies défauts. Chacun a ses défauts, et le plus grand de tous, c'est de croire qu'on n'en a aucun. Si donc vous remarquez en vous beaucoup de choses répréhensibles, et même des choses essentielles, qui sont pour votre femme une occasion d'exercer continuellement la patience, cette vue habituelle vous fera supporter avec plus de patience ce qui vous parait répréhensible en elle. Le désir et le besoin d'indulgence vous rendront vous-même indulgent: Supportantes invicem in charitate, dit saint Paul.

2º Ce qui vous sera plus utile encore, ce sera, au lieu de vous arrêter aux petites misères de votre compagne, de considérer au contraire ses bonnes qualités, par lesquelles elle rachète abondamment ses défauts. En quoi! elle est remplie de bonnes qualités, elle cherchera à vous plaire en tout, elle aura de l'esprit et des capacités, elle sera appelée

à ses devoirs, vigilante sur sa famille; et parce qu'elle sera un peu vive dans ses réponses, un peu brusque et susceptible, vous, au lieu de fermer les yeux sur cette vivacité, vous ne ferez que l'irriter davantage? Vous oublierez toutes ses bonnes qualités pour ne voir que ce défaut et vous en plaindre sans cesse? Ce n'est certainement pas là une conduite raisonnable.

Mais le plus efficace de tous les moyens pour avoir de l'indulgence pour elle, c'est de l'aimer. Dans les premiers jours de votre union, tout dans votre femme vous convient et vous plaît, jusqu'à ses propres défauts, parce que vous l'aimez véritablement. Mais à mesure que la bienveillance et l'affection se refroidissent, au lieu d'aimer, comme auparavant, ses défauts, vous en venez même jusqu'à méconnaître ses bonnes qualités. Si donc vous aviez soin d'entretenir votre première affection, vous ne trouveriez pas dans votre femme tant de sujets de reproches et de plaintes.

Voilà donc, maris, à quoi vous oblige l'amour que vous devez avoir pour votre femme, considérée comme votre épouse. Votre amour doit être respectueux, prévenant, patient. Tout cela est exprimé par l'Apôtre, quand il dit que les maris doivent aimer leurs femmes autant que leurs propres corps: Viri debent diligere uxores suas sicut corpora sua. Il a voulu par là vous avertir qu'être les chefs et les supérieurs de vos femmes, ce n'est pas en être les maîtres despotiques, et que cette supériorité doit être modérée, douce et affectueuse, comme celle que notre âme exerce sur notre corps, bien qu'il dépende d'elle.

Dites-moi un peu: y a-t-il danger que quelqu'un se maltraite soi-même et haïsse sa propre chair? Non certainement: Quis unquam carnem suam odio habuit? Avec quelle attention et quelle sollicitude ne donnez-vous pas à votre corps le vêtement, la nourriture, le logement, le lit, tout ce dont il a besoin, et même ce qui peut contribuer à ses plaisirs! Et si un bras, une jambe, un membre quelconque est malade ou blessé, quel est celui d'entre vous qui, au lieu d'en avoir compassion, de le soulager et de le soigner avec douceur, conçoive contre lui de la haine ou de la colère? Or, c'est de cette attention amoureuse et de cette charité que vous devez user envers vos femmes, puisqu'elles sont d'autres vousmèmes: Erunt duo in carne una.

Enfin, souvenez-vous toujours qu'elles sont vos compagnes, qu'elles ont quitté, pour vous suivre, leur maison, leur père, leur mère, leurs frères, leurs sœurs, quelquefois même leur patrie, et qu'elles se sont complétement abandonnées à votre discrétion et à votre foi. En les prenant, vous devez donc leur tenir lieu de père, de mère, de frère, et leur faire retrouver en vous ce qu'elles ont perdu de plus cher. Cette seule réflexion, si vous avez du cœur, doit certainement suffire pour vous inspirer une tendre bienveillance envers vos femmes. Et si vous ne voulez pas avoir pour elles ces justes égards que la nature et la religion vous prescrivent, si vous voulez les écraser par une autorité despotique et capricieuse, vous deviez rester seuls. C'a été une pensée bien perverse, que celle de vous unir à une jeune fille pour faire son malheur, devenir son bourreau, causer peut-être sa damnation et trèscertainement la vôtre l

Outre tout ce que je viens de dire, on peut aussi pécher, et beaucoup de maris ne pèchent en effet que trop souvent par un excès de condescendance, en se rendant les esclaves de tous les caprices et de tous les travers de leurs femmes. Or, à ceux-ci, je dis qu'ils doivent toujours se souvenir qu'ils ne sont pas seulement les époux de leurs femmes, mais encore leurs supérieurs; qu'ils ne doivent pas se borner à les aimer, mais qu'ils sont de plus obligés d'user de leur autorité pour ses diriger et les conduire. C'est là un autre devoir qu'il ne faut pas séparer du précédent, et dont je vous parlerai dans ma prochaine instruction.

#### TRAIT HISTORIQUE.

Saint Gommer, né au viiie siècle, à Emblehem, situé non loin de la ville de Lira, recut de ses parents une éducation vraiment chrétienne. Les brillantes espérances qu'il fit concevoir de lui ayant déterminé Pépin, grand-maître de la cour, à l'appeler auprès de lui, il sut y conserver, au milieu des séductions, de la vanité et des plaisirs des sens, la modestie et la pureté de son cœur. Pépin, qui était son parent, le maria, bien qu'il eût préféré vivre dans le célibat, à une riche et noble princesse, nommée Gwinmaria, pensant que le choix qu'il venait de faire avait rendu un grand service à son cher cousin. Cependant la jeune épouse, qui, depuis son enfance, avait été entretenue dans cette opinion, que la noblesse de la naissance constitue la noblesse du cœur, ne tarda pas à manifester ces sentiments aussi faux que ridicules. A ses yeux, la richesse tenait lieu de vertu; aussi, rien de plus fier, de plus prétentieux, ae plus insupportable que cettejeune épouse. -- Qu'on juge de l'étonnement du vertueux Gommer, et combien il eut à souffrir, en trouvant la femme qu'il aimait si pleine de défauts! Cependant, au milieu de toutes ses souffrances, il ne laissa pas de louer le Seigneur qui, se disait-il à lui-même pour se consoler, avait permis cette union pour le purifier de ses péchés et de ses imperfections, et lui fournir l'occasion de pratiquer la douceur et la patience, et d'acquérir des mérites pour le ciel. Néanmoins, il jugea qu'il était du devoir d'un époux chrétien de tout essayer pour corriger son épouse. A tous ses emportements, à sa démangeaison pour la dispute, et à sa légèreté, il n'opposa jamais que la douceur, la condescendance et l'exemple d'une vie véritablement chrétienne. Aussi, les paroles pleines d'affabilité et de ménagement qu'il ne cessait de lui adresser, parurent-elles faire impression sur elle; et déjà il nourrissait le consolant espoir d'amener bientôt son épouse à des sentiments meilleurs, lorsqu'un ordre du roi l'appela à faire partie d'une expédition, contre les Lombards. - éwinmaria, dont les penchants faibles et légers avaient depuis longtemps désiré le départ de son époux, s'abandonna entièrement à ses passions, et mena une vie scandaleuse. Comme ses désordres l'entraînèrent à de grandes dépenses, elle opprima ses sujets et ses fermiers avec une cruauté révoltante, et elle en vint au point de faire atteler à la charrue ses propres esclaves, de les frapper à coups de bâton pour les faire avancer, et, tout en les forçant de se livrer à ce travail au-dessus de leurs forces, de ne leur donner pour nourriture que du pain et de l'eau. Aussi pouvait-on à juste titre lui appliquer ces paroles de l'Écriture: Toute malice est légère au prix de la malice de la femme!

Après une absence de huit ans, Gommer revint. Mais comment exprimer la douleur qui s'empara de son cœur, lorsqu'il vit le désordre affreux qui régnait dans sa maison, et qu'il apprit les mauvais traitements qu'avaient dû souffrir ses domestiques et ses sujets? Cette fois-ci, il prit le ton imposant d'un maître et d'un chef de famille, fit à sa femme des reproches sévères sur sa cruauté, et la força à comparaître en présence de ses serviteurs lorsqu'il leur demanderait pardon des vexations qu'on leur avait fait endurer. Il mit tous ses soins à réparer le mal qui avait été commis, et se chargea lui-même de la direction des affaires domestiques. Cependant son épouse parut incorrigible; car elle fut encore pendan! longtemps un sujet de désolation pour Gommer, qui néanmoins ne laissa pas de prier pour elle et de demander au ciel la grâce de sa conversion. Quelques écrivains prétendent en effet qu'il eut la consolation de la voir changer de conduite et mourir d'une sainte mort. S'il en fut ainsi, quelle ne dut pas être la joie du vertueux Gommer! - Après une vie pleine de souffrances et séconde en mérites, il mourut le 11 octobre 774, et alla goûter dans le séjour des élus la récompense réservée aux vertueux et dignes époux.

<sup>6</sup> Eccl. XXV, 28,

### XLVI INSTRUCTION

#### DES DEVOIRS DU MARI EN SA QUALITÉ DE SUPÉRIEUR

L'amour que vous devez, maris, à vos femmes, en tant qu'elles sont vos compagnes, ne doit nuire en rien à l'autorité que Dieu vous accorde sur elle, et qui les fait vos sujettes et vos inférieures. Il sera difficile que votre mariage soit heureux si l'affection que vous avez pour vos femmes n'est pas accompagnée de cette fermeté qu'exige de vous votre qualité de supérieurs. Nous nous sommes assez étendus sur le premier devoir, parlons maintenant du second.

En quoi donc consiste l'exercice de votre autorité? En ces deux choses, comme dans tout autre supérieur : vigilance et correction; bien que lorsqu'il s'agit d'une femme l'une et l'autre doivent être exercées et pratiquées différemment.

Je dis d'abord la vigilance. Pour empêcher et pour corriger le mal à temps, il faut le connaître; mais on ne peut le connaître et on ne le connaît pas sans une vigilance continuelle. Vous devez donc veiller sur la conduite de votre femme, de telle sorte cependant que cette vigilance soit également éloignée et d'une jalousie excessive et mal fondée, et d'une contiance aveugle. Il ne faut pas, d'un côté, prendre ombrage mal à propos, parce que ce serait manquer à l'estime que vous devez à votre compagne; manquement offensif et injunieux qui, au lieu de lui servir de frein, pourrait plutôt la sousser et l'exciter au péché. Mais il ne faut pas non plus fermer entièrement les yeux et vivre dans une parfaite sécurité, parce que ce serait là une indolence coupable d'où pourraient naître beaucoup de désordres et d'égarements.

Par conséquent, s'il faut blâmer les maris qui tourmentent leurs femmes par de ridicules défiances, il faudra blâmer bien plus fortement ces hommes d'une bonne pâte, qui ne veulent jamais penser à mal, quoiqu'ils aient toutes sortes de motifs de le soupçonner. Il arrive parfois que tout le monde parle mal d'une femme, la blâme et la critique, tandis que son mari ignore ses désordres. C'est là une incroyable bonhomie et un étrange aveuglement, qui vous rendent gravement coupables devant Dieu.

Vous devez donc veiller de manière à ne vous montrer ni insoucieux ni jaloux, mais uniquement empressés, à moins que vous n'ayez des raisons positives pour agir autrement. Le tempérament et le caractère de vos femmes, étudiés et connus, vous serviront à vous faire connaître si c'est vers la défiance ou vers la confiance que vous devez incliner davantage.

Mais il ne suffit pas de voir le mal; il faut de plus, dès qu'on le connaît, y remédier par une correction convenable, énergique s'il le faut, mais cependant toujours adaptée et conforme à son caractère de femme.

Certaines corrections, qui sont plutôt des menaces, des emportements et des injures que des corrections, conviennent déjà fort mal à l'égard de vos enfants et de vos domestiques, sur lesquels pourtant votre qualité de père et de maître vous donne une pleine et entière autorite; mais elles conviennent beaucoup moins encore à l'égard de votre femme, qui ne cesse pas d'être votre compagne, bien qu'elle dépende de vous. Et si les corrections de cette sorte produisent toujours un très-mauvais effet sur les enfants et sur les domestiques, à plus forte raison en produiront-ils de déplorables sur une femme qui a toujours droit à être honorée et respectée de vous. Au lieu de prendre cela pour une correction, se voyant ainsi maltraitée dans des circonstances et des lieux inopportuns, elle se regarde comme avilie, comme offensée

et déshonorée; alors elle n'écoute plus que sa colère, et il n'est pas rare que ce qu'elle avait d'abord fait par ignorance ou légèreté, elle continue de le faire par dépit, pour se venger et pour contrarier. Voilà comment cette correction, qui devait être un remède, se change en un véritable poison, pour avoir été mal préparée et encore plus mal administrée.

Ajoutez à cela le scandale qui en résulte pour les enfants et pour les domestiques. Si ceux-ci voient que vous traitez votre femme avec respect, ils apprendront à la respecter eux mêmes; dans le cas contraire, ils apprendront de vous à l'avilir et à la mépriser. Votre mépris se propagera en tous, au grave détriment de leur bonne éducation.

Il faut donc employer la correction avec une extrême ré serve, beaucoup de discrétion et de tact. Corrigez plutôt en donnant des avis et des conseils, qu'en reprenant et en commandant. Le respect que vous devez à votre femme exige que vos corrections ne soient à son égard que des avis et des insinuations; et de son côté, son respect pour vous doit lui faire regarder comme des lois vos insinuations et vos avis. Si les persuasions et les remontrances ne suffisent pas, vous pouvez user de votre autorité, pourvu que vous observiez ces ces deux choses : 1º que votre commandement soit soutenu et appuyé sur la raison, de telle sorte que votre femme puisse en voir la justice et l'équité; 2º que ce commandement soit fait avec un esprit de douceur et d'amitié, sans aigreur, sans mépris, sans paroles piquantes, et par le seul désir du vrai bien de la famille. C'est ainsi qu'on préserve la correction du danger d'une animosité excessive, toujours funeste et préjudiciable, surtout à l'égard de votre femme qui a toujours droit que vous la respectiez.

Mais il ne faut pas éviter avec moins de soin l'excèt opposé, qui est une douceur et une condescendance excessives, par suite desquelles on omet totalement la correction, ou or ne l'administre qu'avec faiblesse. Il n'y a que trop de ces

maris qui se laissent dominer; ce sont vraiment de braves gens, mais d'une bonté aveugle et qui fait compassion, parce qu'elle exclut tout exercice de l'autorité et du pouvoir. Mais malheur à vous, si par une lâche condescendance pour votre semme, vous vous laissez arracher votre autorité! Elle vous circonviendra tellement qu'il vous sera impossible de lui résister et de reprendre le commandement. Ce n'est pas moi qui vous donne cet avertissement, c'est l'Esprit-Saint par ces paroles: Ne des mulieri potestatem animæ tuæ, ne ingrediatur in virtutem tuam et confundaris 1; gardez-vous bien de vous laisser dominer par votre femme, de peur qu'elle ne vous gouverne à sa guise, et que vous ne retiriez que honte, confusion et ridicule. C'est précisément de là qu'il arrive que, dans certaines famille, tout va mal; car ceux qui devraient commander obéissent, et ce sont ceux qui devraient obéir qui veulent commander. C'est sans doute la faute des femmes. qui cherchent toujours à se soustraire à cette juste dépendance qu'elles doivent à leurs maris; mais c'est aussi la faute des maris, qui ne savent pas conserver leur autorité.

Prenez donc bien garde de ne pas vous charger des péchés des autres. Le seul défaut de vigilance et de correction peut vous rendre justement coupable et devant les hommes et devant Dieu lui-même; et vous ne pouvez, sans charger votre âme de fautes très-graves, vous dispenser d'exercer sur votre femme cette autorité que Dieu vous a donnée pour l'aider à se sauver.

Examinez surtout les manquements qui sont les plus ordinaires aux femmes, et qui ont coutume d'avoir de funestes conséquences. Je ne crois pas qu'il soit hors de propos de vous en dire quelques mots.

D'abord le luxe, l'ambition, l'envie de paraître et de s'élever au-dessus des autres. C'est là une passion qui

<sup>1</sup> Prov. XXXI, 3.

entraîne à sa suite une foule de désordres. Elle donne lieu premièrement à des dépenses au-dessus de son propre état au préjudice de la famille, si le mari condescend aux désirs de sa femme; et s'il n'y veut pas condescendre, il peut encore en résulter quelque chose de pire, la perte de l'honneur. En second lieu, une femme dominée par ce vice perd un temps considérable à s'habiller, à s'orner, à s'ajuster, au préjudice de ses devoirs domestiques. Enfin, cette passion engendre chez la femme une vanité excessive, réprouvée de Dieu, funeste à son âme et à celle des autres; car cette vanité, pour suivre les modes libres et licencieuses du monde, les fait tomber dans une foule de péchés contre la modestie et la pudeur. Et sachez bien que les scandales qui en résultent ne sont pas imputables seulement à votre femme, mais encore et principalement à vous, qui devez les empêcher. Pour toutes ces raisons, il faut aussitôt réprimer en elles les premiers mouvements de vanité, étouffer cette passion dès qu'elle se montre, et la contenir dans les bornes de la décence chrétienne, et proportionnée à sa condition.

Un autre défaut notable qui a une grande affinité avec celui dont je viens de parler, c'est l'amour du monde, qui se manifeste assez par certaines visites fréquentes, faites ou reçues. J'en ai déjà dit un mot en commençant, mais je dois m'expliquer d'une manière plus claire. Certains maris ne veulent s'occuper en rien de la conduite de leur femme, et ils se font gloire d'être exempts de préjugés sur ce point. Aussi, bien qu'ils remarquent en elles certaines libertés très-répréhensibles, certaines inclinations, certains penchants très-marqués, ils passent sur tout cela avec insouciance et dissimulent tout. Or, peut-il y avoir un aveuglement pareil? Car, ou vous ne soupçonnez aucun mal, et alors j'admire votre bonne foi, sans pouvoir l'excuser, à la vue de tant de sinistres apparences; ou bien, tout en le soupçonnant, vous le laissez continuer et vous fermez

dessein les yeux sur ce désordre, et c'est la l'indignité la plus grande, l'abus le plus horrible que puisse commettre un mari pour le malheur de sa compagne et au mépris du sacrement qu'il a reçu. En effet, votre indolence et votre silence en cette matière pourraient faire supposer que vous êtes un mari libertin ou dénué de sens. Et il faut avouer que les mœurs des semmes ne seraient pas si gâtées et si corrompues, s'il n'y avait pas tant de perversité ou d'insouciance dans les maris.

Je le répète donc, il ne faut pas fatiguer votre femme par des soupçons imaginaires, mais il faut empêcher le mal qui peut exister et dont on a des preuves suffisantes. Il faut de plus la soutenir contre les dangers de séductions si fréquents dans le monde, et éloigner d'elle les personnes d'un caractère mondain, frivole, dissolu, qui, ne connaissant pas ou méprisant la sainteté du mariage, ont coutume de tourner en ridicule la fidélité conjugale et de ne pas la pratiquer.

Enfin, un autre défaut extrêmement grave, c'est la négligence dans le gouvernement de sa maison et de sa famille. A ce sujet, rappelez-vous et retenez bien cette maxime du Saint-Esprit dans le livre des Proverbes: Sapiens mulier ædificat domum; insipiens instructam quoque manibus destruet. La femme sage, qui aime la retraite, qui s'occupe assidûment de ses devoirs, qui veille sur ses domestiques, édifie une maison. Elle l'édifie en premier lieu sous le rapport spirituel, parce que par son zèle et sa prudence, elle en éloigne le péché et y fait pratiquer les vertus chrétiennes. Elle l'édifie en second lieu sous le rapport temporel, parce que, par l'économie sévère des choses, par son industrie et son travail, par la multitude de ses petites épargnes et par ses prévoyances minutieuses, elle la répare et la consolide

chaque jour, et chaque jour aussi elle l'élève et l'améliore. Oh! qu'une pareille femme est un grand trésor pour une maison! Sapiens mulier ædificat.

Mais au contraire, la femme que l'Esprit-Saint appelle insipiens, c'est-à-dire inappliquée, coureuse, négligente, ne pensant qu'à se divertir, ne s'occupant que de modes, de bals et d'autres frivolités de ce genre, celle-là renverse, détruit et ruine une maison. Elle la ruine sous le rapport spirituel, parce qu'elle songe à peine qu'elle a des enfants et des domestiques, insoucieuse de savoir ce qu'ils font et comment ils vivent, laissant passer avec la plus parfaite indolence une foule de choses des plus funestes à la piété, sans parler des mauvais exemples qu'elle leur donne sans cesse. Sous le rapport temporel, elle ruine la maison de deux manières, d'une manière positive et d'une manière négative. D'une manière positive, par sa vanité, qui fait naître chaque jour une foule de besoins, de nécessités, de prétentions, qu'elle ne peut satisfaire qu'à grands frais; d'une manière négative, en laissant tout aller mal, ne prévoyant rien, ne pensant à rien et ne faisant rien. Il n'y a chez elle ni règle, ni administration, ni ordre, ni économie, tout est dans le désordre et dans la confusion. Oh! qu'une femme de ce caractère est un grand fléau pour une maison! On peut dire qu'elle en est véritablement la ruine: Instrucum quoque manibus destruet.

Il est donc indispensable, maris, que vous soyez vigilants sur ce point, parce que les conséquences qui découlent naturellement de la négligence d'une femme dans le soin de sa maison, sont des plus funestes.

Tels sont les désauts les plus communs aux femmes; et j'ai cru devoir les mettre sous vos yeux, maris chrétiens, parce qu'ils doivent faire la matière principale de votre vigilance et de la correction dont vous êtes chargés à leur égard. Mais si vous voulez vous épargner la dure nécessité

de des corriger dans les choses importantes, no négligez pas les petites; car les désordres qui ont les consequences les pius déplorables, ont toujours de petits commencements. Vous devez donc vous opposer promptement au mat, et lui fermer de bonne heure le chemin. Et le temps le plus opportun de le faire, le connaissez-vous? Ce sont les premiers temps de votre mariage; car votre femme étant alors toute pleine de respect pour vous, vous pourrez la redresser et la plier au bien avec la plus grande facilité. N'attendez donc pas qu'elle prenne de l'empire et de l'audace, et que du respect elle passe à une hardiesse excessive, et de celle-ci à l'insubordination et à une indépendance absolue.

Telles sont les deux obligations que vous avez à remplir envers vos femmes. Si vous les accomplissez avec exactitude, elles vous aideront puissamment et vous tiendront éloignés de tout excès: Aimer comme époux et comme compagnon, commander comme chef et comme supérieur. Ces deux choses doivent être inséparablement unies, l'une ne doit jamais être sans l'autre. L'amour seul, en effet, sans l'autorité, ne peut que vous rendre faibles, passionnés, complaisants, et par conséquent méprisables; et l'autorité seule, sans l'amour, ne peut que vous rendre durs, importuns, odieux et intraitables. Il faut donc concilier l'autorité et l'amour, de telle sorte que l'un serve de correctif à l'autre.

En exerçant votre autorité sur votre femme, rappelez-vous toujours qu'elle est votre compagne et votre amie; cette réflexion vous fera veiller sur sa conduite sans la froisser, et corriger ses défauts sans l'aigrir.

En lui témoignant l'affection que vous lui devez, rappelez-vous toujours qu'elle est votre sujette et qu'elle dépend de vous; et cette pensée vous fera honorer votre
femme, sans lui donner occasion de se laisser aller à la
fierté et à l'orgueil; elle vous fera pourvoir à ses besoins
et à sa décence, mais sans favoriser son luxe et sa vanité;

elle vous lora compatir entin à ses défauts, saits cependant les savoriser ni les fortifier.

En un mot, ayez toujours sous les yeux vos deux qualités d'époux et de supérieurs, et de l'observation de vos devoirs résultera une conduite douce et affectueuse, mais en mêm temps ferme et grave.

Et ne craignez pas que cette conduite grave et sérieuse soit prise par votre femme pour un manque d'affection. Ce qui lui prouvera incontestablement votre affection, sera si vous ne la laissez manquer de rien, si vous lui fournissez tout ce qu'exige sa condition, si vous vous empressez à satisfaire ses goûts et ses inclinations en tout ce qui n'est pas répréhensible. Si vous lui donnez cette preuve, elle sera convaincue que vous l'aimez véritablement, sans même que vous lui en fassiez aucune protestation. Votre fermeté et votre gravité ne l'empêcheront pas de se croire aimée, mais elles l'empêcheront de tomber dans une trop grande familiarité et d'abuser de votre amour pour être indocile et désobéissante, et pour vivre à son caprice.

Telles sont les règles à observer, si vous ne voulez pas avoir sujet de vous plaindre de vos femmes. Dans le cas contraire, prenez-vous-en à votre mauvais gouvernement, trop rigide et trop austère, ou trop mou et trop complaisant. Jusqu'ici, je n'ai parlé que pour vous; mais j'ai aussi beaucoup de conseils à donner à vos femmes, et je traiterai ce sujet de manière qu'il vous soit aussi profitable à vous-mêmes 1.

#### TRAIT HISTORIQUE.

Un jeune homme, infatué des déplorables systèmes philosophiques et moraux qui n'ont eu que trop de vogue parmi

<sup>1</sup> Le lecteur doit savoir que l'auditoire de Raineri n'était composé que d'hommes (Note du Trad.).

nous, se maria, il y a quelques années, à une charmante jeune fille, vertueuse et pleine de tendresse pour lui. Mais peu à peu le jeune homme se désaffectionna de sa femme, la négligea et la laissa seule presque toujours. Non content de cela, il lui interdit, autant qu'il le put, toute pratique de piété, ou du moins il la gêna dans ses exercices de religion, lui répétant sans cesse que tout cela n'était que niaiserie. Il la lança au milieu du monde le plus dangereux, et l'associa quelquefois avec la plus mauvaise compagnie, afin d'être plus libre de s'amuser jusque chez lui; il tint devant elle les plus mauvais propos. Qu'en résulta-t-il? La jeune femme cessa d'aimer son mari, et oublia tous principes et toute pudeur; elle eut son monde, ses amis, ses convives, que le mari ne connaissait seulement pas, et qui le connaissaient à peine, ou qui ne le voyaient que comme un personnage ennuyeux et maussade; elle eut ses intrigues, que tout he monde connaissait; elle se rendit la fable de toute la ville, et le scandale devint à la fin si public que le mari finit par en être instruit. La division se mit ouvertement entre les deux époux; la haine, les mauvais procédés amenèrent les procès qui révélèrent mille horreurs. Enfin, la séparation eut lieu, et tous deux, après s'être déshonorés, se perdirent sans retour. - Maris, quelle leçon pour vous!

## XLVII. INSTRUCTION

#### DEVOIRS DE LA FEMME ENVERS SON MARI

Après vous avoir exposé les obligations du mari envers sa femme, je ne puis me dispenser de dire quelques mots des devoirs de la femme envers son mari.

Les devoirs de la femme envers son mari sont compris dans ces paroles de l'apôtre saint Paul: Domus curam habentes, be-

nignas, subditas viris suis 1; obéissance au mari, douceur et soin de la maison.

Le premier et principal devoir, c'est la soumission et l'obéissance au mari; et ce devoir résulte des rapports mutuels établis par Dieu entre l'homme et la femme. Nous avons vu que
l'homme est le chef de la femme, et qu'il a sur elle un véritable et légitime titre de supériorité, titre duquel nous avons
déduit l'obligation qu'il a de la diriger et de la gouverner. Il
en est ainsi, et Dieu lui-même l'a formellement déclaré au
commencement du monde quand il a dit à sa femme ces paroles: Sub viri potestate eris, et ipse dominabitur tui e; et il les
a plusieurs fois encore prononcées dans la suite, car il n'est
rien que la sainte Écriture nous ait plus répété et inculqué
que cette vérité: Mulieres subditæ sint viris suis, sicut Domino.

Vous voyez par là combien se trompent ces jeunes filles qui considèrent le mariage comme un état de liberté, et qui disent ne se marier que pour se soustraire à la dépendance de leurs parents. Erreur, erreur profonde! Il peut bien leur arriver de trouver un mari idiot et imbécile, un mari si faible qu'il se laisse conduire au gré de sa femme; mais ceci sera toujours un renversement de l'ordre établi par Dieu, également répréhensible et de la part du mari et de la part de la femme. Une jeune fille, en prenant un mari, change d'état, il est vrai, mais non pas de condition; elle passe seulement de la juridiction de ses parents à celle de son mari, de l'obéissance siliale à l'obéissance conjugale, qui est moins rig jureuse sans doute, mais qui n'est pas moins naturelle, li moins juste, ni moins nécessaire.

Tout cela est vrai, très-vrai. Je ne voudrais cependant pas, narischrétiens, que vous allassiez là-dessus vous imaginer que vous avez droit de disposer de votre femme selon vos caprites. Non, car il n'y a pas d'obéissance au monde qui n'ait

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Tit. II, 5. - <sup>2</sup> Gen. III, 16. - <sup>3</sup> Eph. V, 22.

pes réserves et ses limites. Toute autorité humaine cesse de qu'elle est opposée à la loi, au devoir et à la conscience, quelle que soit d'ailleurs cette autorité, père, mère, mari, maître ou même souverain.

Si donc vous êtes du nombre de ces maris déraisonnables qui croient pouvoir exiger de leurs femmes des choses illicites et peccamineuses, qui ne veulent souffrir en elles ni modestie dans la mise, ni pudeur dans la conduite, qui veulent leur interdire la pratique des choses essentielles du christianisme, dans ces différents cas, vous n'avez pas droit d'exiger d'elles l'obéissance, ni elles ne sont pas obligées de vous la rendre; bien plus, leur devoir est de vous la refuser, parce que, dans tout ce qui regarde les obligations immuables de la loi de Dieu et de leur salut éternel, elles n'ont à rendre compte de leur conduite qu'à Dieu; c'est à lui seul qu'elles doivent obéir et non à vous; sur ces différents points, vouv devez leur laisser pleine et entière liberté, ne les gêner en rien dans le parfait accomplissement de leurs devoirs et dans leur soumission à leur directeur spirituel. Mais si malheureusement, pour les soumettre à votre volonté, vous employiez les mauvais traitements, et qu'elles se laissassent vaincre afin de n'être pas exposées à une persécution continuelle et insupportable, elles ne seraient certainement pas excusables devant Dieu, qui veut toujours être préséré à tout autre, mais elles seraient toutefois dignes de quelque compassion. Quant à vous, qui êtes la cause de leurs péchés et qui les entraînez dans ce désordre en les réduisant à de pareilles extrémités, quel terrible compte ne vous préparez-vous pas devant Dieu! Est-il possible que vous en veniez à cet excès de malice, de porter vous-mêmes vos femmes au péché, quand vous devriez être les premiers à les en préserver! Est-il possible que vous vouliez les éloigner du droit chemin, quand vous-mêmes devriez les y conduire! que vous ne vouliez en elles ni mœurs, ni modestie, ni religion, même quand vous

les avez chez vous, et que vous les possédez sans gêne et sans contrainte! Pesez-bien ces considérations.

Excepté donc en ce qui est contraire à la ïoi de Dieu, je conviens que vos femmes doivent vous obéir en tout, aussi bien dans les grandes choses que dans les petites, dans celles qui ont peu d'importance que dans celles qui en ont beaucoup, et jusque dans les choses les plus indifférentes. In omnibus, dit saint Paul, in omnibus. Mais, comme il est facile de s'abuser sur ce point, vous ne devez jamais perdre de vue le deux avis suivants:

Le premier, c'est de n'être pas trop à charge et indiscret dans vos commandements. Que votre femme doive vous obéir en tout ce qui ne renferme pas un péché, cela est incontestable; mais on ne peut cependant pas approuver la conduite de ces maris qui veulent montrer leur autorité en tout et partout. qui agissent toujours en maîtres et qui veulent en tout exercer tellement leur autocratie, que jusque dans les choses les plus minutieuses on ne commande et on ne fasse rien sans leur ordre. C'est là un défaut très-grave, un défaut que les femmes supportent difficilement et qui engendre une foule de questions, de querelles et de disputes. Bien que vous soyez le chef et le maître dans le gouvernement de la maison, il ne convient cependant pas que vous vous ingériez dans certains détails qui regardent vos femmes plutôt que vous. En un mot, pour se faire obéir, il faut savoir commander. L'usage de l'autorité doit être judicieux et discret avec tout le monde, mais surtout avec votre femme; il faut que vous sachiez apprécier chaque chose, et agir de manière à ne pas accorder une liberté absolue, ni à exiger une soumission entière. Tel est le premier avis.

Le second, qui est plus important encore, c'est de ne pas exiger, à la maison, que l'obéissance et la soumission soient la part exclusive de la femme, et qu'il vous soit permis de vivre dans une despotique et capricieuse indépendance. Je

m'explique: dans certaines cheses qui ne tont point partie qu gouvernement de la maison, mais qui regardent la conduite et les mœurs, vous devez savoir que vous n'êtes plus le chef et le supérieur de votre femme, mais son époux et son ami; et de même qu'elle est obligée de s'abstenir de tout ce qui peut raisonnablement vous déplaire, ainsi vous-mêmes êtes obligés de ne pas la contrister. Et si elle doit se plier à votre volonté, même dans les choses les plus indifférentes, ne devrez-vous pas vous plier vous-même à la sienne dans les choses relatives à vos devoirs essentiels? Elle veut, par exemple, que vous ne jouiez pas, que vous n'ailliez pas au cabaret, que vous ne fréquentiez pas certaines maisons, que vous renonciez à certaines liaisons suspectes, en un mot que vous viviez en chrétien et non en libertin. Or, en tout cela, elle a parfaitement raison, et vous devez avoir la docilité de vous rendre, et ne pas lui donner sujet de vous faire des reproches sur ces différents points.

Je sais que le devoir d'obéir est si rigoureux pour une femme, qu'elle n'en peut jamais être dispensée, quelle que soit la conduite de son mari; mais qu'importe? Si par votre faute elle en vient à se déranger, son péché viendra moins d'elle que de vous, et par conséquent sera plus imputable à vous qu'à elle. Si au contraire elle est douée d'une vertu si grande qu'en dépit de toute preuve elle se tienne ferme et inébranlable dans son devoir, elle se préparera il est vrai, une précieuse couronne dans le ciel, mais en même temps votre conduite vous mènera d'autant plus infailliblement dans l'enfer.

En voilà assez sur l'obéissance, qui est le premier et principal devoir d'une femme considérée comme la sujette et l'inferieure de son mari. Les autres devoirs dont parle saint Pau regardent la femme comme épouse ou compagne du mari. En cette qualité, elle doit l'aimer. Or, cet amour comprend deux choses : douceur envers la personne du mari,

et soin exact de la maison: Benignas, domus curam habentes.

Et d'abord, la douceur envers la personne du mari consiste en une certaine affabilité dans la conduite, dans un langage prudent et réservé, et dans la patience à supporter ses défauts. Ce devoir regarde aussi les maris; cependant, il est spécialement recommandé aux femmes pour deux raisons:

1º Parce que les femmes sont naturellement plus portées

1º Parce que les femmes sont naturellement plus portées à parler sans réflexion et à babiller, ce qui impatiente les maris; 2º parce qu'elles en trouvent une occasion plus facile et plus fréquente dans les défauts saillants de ces maris, et dans l'abus qu'ils font de leur autorité. Voilà pourquoi saint Paul leur recommande de se montrer toujours douces et patientes.

Ce serait certainement là un moyen plus efficace pour les

gagner, que des manières rebutantes et des reproches irriants. Sainte Monique avait rencontré dans Patrice, son mari, un homme d'une fierté presque brutale. Cependant, apprenez de saint Augustin, leur fils, comment elle réussit non-seulement à se mettre à couvert de toute parole outrageante et de tout mauvais traitement, mais encore à l'adoucir au point de le rendre patient et bon, et enfin chrétien. Ce fut I° en lui faisant, par sa conduite exemplaire, un reproche tacite, mais efficace de son emportement; 2º en implorant souvent, et par de ferventes prières, la divine miséricorde pour sa conversion; 3º en évitant avec soin, dans ses accès de colère, tout ce qui aurait pu l'irriter davantage; 4° en profitant des moments où il était plus calme, pour justifier avec douceur sa propre conduite. C'est ainsi qu'elle triompha de cet homme indomptable; et tandis que d'autres femmes moins sages, irritant par des procédés malhabiles des mavis plus traitables, les rendaient plus méchants et n'en recevaient chaque jour, dit le saint, que des mauvais traitements. Monique était la seule qui, obligée de vivre avec un homme si violent, n'en recevait jamais la plus légère offense.

Profitez, maris, de cet utile enseignement, si vous vous trouvez dans le cas d'avoir à souffrir les vexations et les boutades d'une femme d'un caractère indocile, d'une humeur difficile et intraitable. Mais au moins, rappelez-vous toujours que la patience imposée à vos femmes n'est jamais un motif qui puisse justifier vos bizarreries, vos extravagances et vos mauvais traitements. Si leur loi est la douceur et la patience, la vôtre est la prudence, la charité et la discrétion.

La seconde qualité qui doit caractériser l'amour de la femme, c'est le soin exact de la maison : Domus curam habentes. Ce soin comprend deux choses : l'attention sur les biens, et l'attention sur les personnes. La première est une occupation de l'esprit et du corps aux affaires de la maison; la seconde est une exacte vigilance sur les personnes qui la composent.

Il est certain que ce devoir regarde aussi le mari, mais c'est à la femme qu'il est plus spécialement imposé. La raison en est que le mari etant obligé de travailler au dehors pour pourvoir aux besoins de la famille, la femme doit s'occuper à l'intérieur du bon ordre de la maison et du soin du ménage. Et plus il est nécessaire que le mari s'occupe à l'extérieur, plus la femme est tenue de prendre soin de l'intérieur, rendant ainsi au mari soins pour soins, sollicitude pour sollicitude.

Et que les femmes riches et nobles n'aillent pas croire qu'elles peuvent se dispenser de ces devoirs. Non; ce domus curam habentes est plus ou moins une loi universelle, parce qu'aucune femme n'a été placée dans ce monde pour y mener une vie inutile et oiseuse. Voilà pourquoi le Saint-Esprit a tant loué la femme forte 1, qui, bien qu'elle fût la femme d'un

<sup>5</sup> Prov. XXXI.

grand seigneur, ne rougissait pas de manier la quenouille et le fuseau, de veiller attentivement sur ses domestiques et sur ses servantes, et d'accomplir fidèlement les devoirs pénibles et minutieux de son état. Et saint Jean Chrysostôme exhorte vivement les parents à élever leurs filles de manière à en faire, non des danseuses et des musiciennes, mais de bonnes mères de l'amilles, sachant parfaitement remplir les desseins du Créateur, et il veut que l'une des parties les plus importantes de leur éducation consiste à leur donner de l'amour et de l'aptitude pour les occupations domestiques.

Mais comment la femme pourrait-elle accomplir ses devoirs, si elle ne reste pas habituellement à la maison, si elle n'aime pas la retraite, si elle ne se tient pas volontiers dans sa famille, si elle ne la considère pas comme le lieu où elle doit toujours être? Voilà à quoi doivent sérieusement réfléchir certaines femmes qui placent leur dévotion dans tout autre chose que dans le soin de leur ménage. Les œuvres de piété elles-mêmes, que l'on pratique dans les églises, ne peuvent être agréables à Dieu, dès qu'elles nuisent à leurs devoirs domestiques; bien plus, elles deviennent des péchés: Oratio ejus fiat in peccatum. Que sera-ce si cet abus provient d'une dissipation habituelle, de l'amour du repos, des visites, des divertissements? Mais je n'en dirai pas davantage sur ce point, ayant suffisamment excité votre attention à cet égard dans ma dernière instruction, en vous exposant les graves désordres qui en sont la suite.

Concluons donc: vous voyez quels sont, dans le mariage, les devoirs de la femme et ceux du mari. Or, c'est de leur fidèle accomplissement que résulte la bonne harmonie qui doit régner entre les époux, harmonie que le Saint-Esprit avait en vue quand il a dit: Vir et mulier sibi bene consentientes 1. Et cet accord ne peut manquer de produire la paix,

Leccii XXV, 2.

la joie, la tranquillité et le bonheur pour les époux et pour la famille. Je ne vous ai pas parlé des devoirs des époux relativement à l'éducation des enfants, parce que ce n'est pas ici le lieu de traiter cette matière; mais je me bornerai à vous dire que s'ils sont bien d'accord entre eux, ils ont déjà beaucoup fait pour la bonne éducation de leurs enlants. On a toujours remarqué que, dans les maisons où l'union règne entre le mari et la femme, les enfants sont toujours bien élevés. Tout le contraire arrive dans les maisons où il n'y a que disputes et querelles; les outrages mutuels que se font le père et la mère nuisent grandement à leur autorité, et ils restent tous deux également avilis dans l'esprit de leurs enfants, qui en recoivent une mauvaise impression, dont les suites sont incalculables. Si donc vous avez à cœur votre bien et celui de vos enfants, observez fidèlement vos obligations. Mais si l'un des deux époux vient à manquer à ses devoirs, que devra faire l'autre? S'appliquer l'avis de saint Jean Chrysostôme, et, au lieu de faire des reproches à l'autre et de prendre occasion de ses fautes pour en commettre d'autres, accomplir ses propres devoirs avec une plus rigoureuse exactitude. — Quand je parle à votre mari, disait le saint à une femme qui se plaignait de lui, je ne lui permets pas de m'objecter les devoirs imposés à sa femme, mais j'exige qu'il remplisse ceux qui lui sont imposés à lui-même. Ne vous occupez donc uniquement, vous aussi, que de vos propres obligations, sans aller chercher ce que doit faire votre mari. - Ce qui veut dire, en somme, que le moyen le plus sûr et le plus efficace pour ramener la partie en défaut, c'est le constant et exact accomplisement de ses propres devoirs. Les touchants exemples des vertus contraires, la fidélité, la patience, les remontrances douces et amicales, une complaisance illimitée en tout ce qui n'est pas contraire à la loi de Dieu, et surtout de ferventes prières au Père des lumières et au Maître des cœurs, tels sont les moyens et les industries par

lesquels une partie pourra contribuer à l'amélioration et à la sanctification de l'autre.

Mais tout cela sera bien difficile à obtenir, si les époux n'ont pas un véritable esprit de piété et de religion. Car la religion est le fondement de toutes les œuvres, l'âme et la vie de tous les mariages chrétiens; elle aplanit toutes les difficultés et facilite l'accomplissement de tous les devoirs. Avec la religion, les maris n'auront aucune peine pour exercer sur leurs femmes une douce et discrète autorité, et les femmes se soumettront facilement et avec une respectueuse humilité aux volontés de leurs maris. Mais s'ils n'ont pas de religion, il n'y aura entre eux que troubles et discordes.

Quoique la religion soit nécessaire et désirable dans les deux époux, cependant elle est bien plus nécessaire et certainement plus efficace dans le mari qui, étant le plus fort, est destiné à servir d'appui et de secours à la femme, qui est la plus faible.

C'est à vous donc surtout, maris chrétiens, à donner l'exemple du respect pour la religion et de la fidélité à la pratiquer; c'est à vous à entretenir et à accroître la piété dans vos compagnes. Si vous agissiez ainsi, on verrait souvent se vérifier cette parole de l'Apôtre: Sanctificata est mulier infidelis per virum fidelem <sup>1</sup>. Cette femme vaine, legère et indévote se changerait et se transformerait bientôt sous la conduite d'un mari exemplaire et vertueux. Mais, au lieu de cela, c'est le contraire que nous avons à déplorer, en voyant tant de jeunes personnes élevées thrétiennement dans le sein de leur famille, complétement et horriblement changées en très-peu de temps dans la société de leur mari. Et comment en serait-il autrement? Sans parler d'aucune induction positive au mal, que

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> L Cor. VII, 14.

je ne veux pas supposer, votre femme ne vous voit jamais accomplir un acte de religion, ni faire une prière; elle ne sait ni si vous vous approchez des sacrements, ni si vous avez un directeur; d'après vos discours et votre conduite, elle ne voit pas quelle estime vous faites de votre âme et de votre salut, qui est cependant la seule chose nécessaire, et elle ne peut même découvrir quelle est votre foi. Or, comment est-il possible, dans ce cas, qu'elle ne se forme pas elle-même sur votre caractère, et qu'elle ne perde pas tout sentiment de piété? Hélas! de même que la goutte d'eau, qui tombe constamment, creuse peu à peu la pierre, comme dit le proverbe, ainsi le commerce habituel et familier d'une personne nous fait prendre peu à peu, et sans que nous nous en apercevions, ses habitudes, et l'irréligion du mari passe nécessairement à sa femme.

Religion donc, je le répète, religion, c'est la base et le fondement de tout, mais principalement dans le mariage. Religion dans vos maximes et dans vos conversations, qui doivent toujours être assaisonnées d'un certain sel chrétien; mais surtout religion manifestée par les pratiques de la vie chrétienne. Le bon exemple a une grande efficacité pour engendrer des imitateurs; mais l'exemple domestique, fréquent et continuel d'un bon mari, impressionne bien plus fortement l'esprit d'une femme; et l'intime relation de confiance et d'amour, qui existe entre le mari et la femme, fait accueillir ces exemples par celle-ci, non-seulement avec estime et respect, mais encore avec affection et tendresse. Si donc vous montrez de la piété et de la religion, votre femme, rien qu'à vous voir, se sentira poussée par une force secrète à vous imiter.

Et ce sera là aimer véritablement vos femmes de cet amour sanctifiant dont Jésus-Christ aime son Église, selon le commandement que vous en fait l'Apôtre: Viri, diligite exores vestras, sicuti Christus dilexit Ecclesiam. Et de cette manière, vous ferez de votre état un état de paix et de bonheur en cette vie, une source de grâces et un fondement de prédestination pour la vie future.

Je vous ai longuement parlé de la préparation au sacrement de mariage et de la conduite à tenir dans le mariage lui-même; mais tout, en dernière analyse, se réduit à ce point fondamental, religion, et encore religion.

### TRAITS HISTORIQUES.

1. - Sainte Monique peut être regardée comme le modèle des personnes de son état : elle avait un mari sujet à bien des défauts; elle eut un fils qui donna dans tous les égarements; mais par la prière, la patience, la confiance en Dieu, après bien des soupirs et des larmes, elle eut la consolation de les ramener l'un et l'autre à Dieu. D'abord, ayant été bien élevée et accoutumes dès son enfance, à vivre dans la soumission qu'elle devait à son père et à sa mère, elle eut moins de peine à se soumettre à son époux. N'oubliant rien pour le gagner à Dieu, car il était encore païen, elle ne lui parlait jamais de religion que par sa conduite et ses mœurs; par là, elle lui devint non-seulement chère et aimable, mais digne de respect et d'admiration. Dans quelques désordres que donnât son mari. elle n'eut jamais avec lui la moindre brouillerie à ce suiet: elle attendait avec patience que Dieu le ramenat dans les voies du salut. Quoiqu'il aimât tendrement son épouse et qu'il eût le fonds très-bon, il était emporté au-del4 de tout ce qu'on peut dire; mais elle s'était fait une loi de ne jamais lui résister dans sa promptitude, et de ne pas lui répondre le moindre mot. Quand il s'était emporté mal à propos, elle attendait qu'il fût revenu; alors elle lui rendait raison de sa conduite avec douceur et déférence.

Aussi, lorsqu'il arrivait que d'autres femmes, dont les maris étaient moins emportés que le sien, se plaignaient devant elle

de leurs peines, et des colères de leurs époux, dont elles portaient souvent encore des marques : « Prenez-vous en plutôt à votre langue, leur disait-elle en souriant; car, ajouta-t-elle, il ne convient pas à des servantes de tenir tête à leurs maîtres. » Une qualité bien louable, que Dieu avait donnée à sainte Monique, c'est qu'elle mettait toujours la paix partout, autant qu'il lui était possible. Il arrivait souvent que des femmes qui étaient brouillées ensemble venaient chacune de son côté lui faire des plaintes, disant l'une contre l'autre tout ce que la haine et l'aigreur peuvent inspirer; mais jamais elle ne disait à chacune des deux parties que ce qui était capable de les adoucir et de les remettre bien ensemble, bien éloignée de la conduite de ceux qui, par malignité de cœur, ne se contentent pas de rapporter aux uns ce que la haine a fait dire aux autres contre eux, mais qui l'augmentent encore et l'aigrissent, allumant ainsi le feu au lieu de tAcher de l'éteindre.

Pour comble de faveurs. Dieu accorda enfin à sainte Monique la grâce de voir son man embrasser la foi et la pratiquer, avant qu'il sortit de ce monde, en sorte qu'il ne lui donna plus aucun sujet de se plaindre de sa conduite. Douce récompense qui lui fut ménagée par Dieu pour sa patience et sa charité <sup>1</sup>.

II. — Denis, roi de Portugal, avait souillé la sainteté de la foi conjugale par des amours illicites. Son épouse déplorait amèrement cette conduite licencieuse, non pas tant à cause de l'injure que lui faisait son époux, qu'à cause des crimes dont il se rendait coupable envers Dieu, et du scandale qui en résultait; car elle ne lui faisait jamais de reproches, et se contentait de prier et de faire prier pour obtenir sa conversion. Elle fit tout ce qui dépendait d'elle pour tâcher de gagner son cœur en recourant à la douceur. Elle alla même jusqu'à s'occuper de l'éducation des enfants nés en dehors de son mariage, en les mettant entre les mains de femmes vertueuses. A un âge plus avancé, elle leur faisait des instructions particulières,

<sup>1</sup> D. Aug. Confess. lib. IX, c. 9.

afin de leur inspirer la crainte de Dieu et de les former pour le ciel. Cette longanimité toute chrétienne, outre le châtiment infligé à l'un des calomniateurs de la reine, ouvrit enfin les yeux au roi. Il renonça à ses désordres, et vécut désormais selon tonte la rigueur des devoirs prescrits par la fidélité qu'il devait à son épouse 1.

D'après les Bolland.

# APPENDICE

## A LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

# 1. INSTRUCTION

## PÉCHÉ ACTUEL. - SA NATURE

Nous avons achevé de vous expliquer les quatre parties principales de la doctrine chrétienne, qui sont:

- 1° La Foi, c'est-à-dire les vérités que nous devons croire, et qui sont contenues dans le Symbole des Apôtres, vulgaimement appelé le Credo.
- 2° L'Espérance, c'est-à-dire les biens que nous devons espérer et demander à Dieu, et qui sont renfermés dans l'Oraison Dominicale.
- 3° La Charité, c'est-à-dire les préceptes que nous devons observer et qui sont contenus dans les commandements de Dieu et de l'Église.
- 4° Ensin, ce que nous devons recevoir, c'est-à-dire les trèssaints sacrements de l'Église.

Cependant il nous reste encore beaucoup de choses trèsutiles et même très-nécessaires à connaître; mais comme elles n'ont pas une place bien déterminée dans les quatre parties que je viens d'énumérer, nous les ajouterons ici en appendice à la doctrine chrétienne, et je vais commencer dès aujourd'hui à vous les expliquer, afin de ne vous laisser rien ignorer de ce qui appartient à la science du chrétien. Je commence par la matière si importante des péchés et des vices en général et en particulier. Je ne parlerai pas ici de ce péché qu'on appelle originel, et qui se propage, par la génération, à tous les enfants d'Adam, parce qu'ayant donné lieu au mystère de notre rédemption, nous l'avons expaqué dans le second article du Credo. Je ne parle donc que du péché appelé actuel ou personnel, et qui est le fruit de notre malice ct de notre volonté. Nous verrons ce que c'est que ce péché, sa nature, la différence fondamentale qu'il y a entre péché et péché, les règles pour distinguer le péché mortel du péché véniel, et la malice spéciale de l'un et de l'autre.

Le péché actuel n'est pas autre chose qu'une transgression volontaire de la sainte loi de Dieu: Peccatum est dictum vel factum vel concupitum contra legem Dei. Deux choses sont donc requises pour constituer un péché: 1° une infraction à la loi de Dieu; 2° une infraction volontaire.

Et quant à la première condition, vous voyez que par la loi de Dieu on n'entend pas seulement le Décalogue, que Dieu nous a lui-même donné, mais encore toutes les autres lois qu'il nous donne par le moyen des hommes qu'il a revêtus de son autorité, comme sont vos supérienrs spirituels et temporels. On viole toujours la loi de Dieu toutes les fois que l'on viole la loi d'hommes revêtus d'une autorité légitime, de sorte qu'il n'y a pas de péché qui ne soit directement on indirectement contraire à la loi de Dieu.

De même, vous devez savoir que la loi de Dieu règle notre cœur, notre langue, nos actions, soit celles qu'il faut faire, soit celles qu'il faut omettre; voilà pourquoi l'on peut enfreindre la loi de Dieu de quatre manières: par pensées, par paroles, par actions et par omissions.

Les péchés de pensée sont ceux qui se consomment audedans ne nous, soit par le moyen de la raison, comme les doutes en matière de foi, les soupçons, les jugements téméraires, les coupables projets et les desseins criminels; ou par le moyen de la volonté, comme les jalousies, les haines, les aversions, les complaisances et les désirs criminels.

Les péchés de parole sont toutes les fautes qui se commettent par la langue : les blasphèmes, les parjures, les imprétations, les médisances, les discours contraires à la religion, à la charité, à la modestie, à la pureté.

Les péchés d'action sont toutes les actions défendues, tomme les vols, les homicides, les adultères, les vengeances, etc.; et non-seulement les actions commises par nous mêmes, mais encore les actions commises par les autres d'après notre impulsion, par voie de séduction, ou de conseil, ou de commandement; ou bien encore celles que nous n'empêchons pas quand nous y sommes chligés, car dans ce cas les actions des autres nous deviennent propres, et nous en sommes responsables comme si nous les avions commises nous-mêmes.

Enfin, les péchés d'omission consistent à ne pas faire ce qui nous est commandé ou par nos devoirs généraux de chrétien, ou par les devoirs particuliers de notre état.

Toutes les fois donc que vos pensées, vos paroles, vos actions et vos omissions sont en opposition et en contradiction avec les lois de Dieu, elles sont par elles-mêmes et de leur nature peccamineuses.

Cependant, pour que ces actions deviennent pour nous de véritables péchés, outre leur opposition à la loi de Dieu, il faut de plus qu'elles soient libres, c'est-à-dire qu'elles proviennent du libre choix de notre volonté et d'un abus réel de notre libre arbitre. Sans cela, de même qu'une bonne action ne peut pas être méritoire, de même une mauvaise action ne peut pas être un péché. En effet, la malice du péché consiste à préférer nos caprices et nos inclinations à la volonté de Dieu. Or, cett epréférence suppose nécessairement un choix, et tout choix suppose nécessairement la liberté. Donc une action, pour être libre, exige ces deux conditions:

connaissance de la part de l'entendement, et choix volontaire de la part de la volonté.

Si notre volonté n'est pas guidée dans la pratique par l'entendement, elle est donc complétement aveug e dans ses déterminations. Il est donc nécessaire, en premier lieu, que vous connaissiez la malice de l'acte, c'est-à-dire son opposition à la loi de Dieu, ou au moins que vous ayez pu ou dû la connaître. C'est le défaut de cette connaissance qui rend incapables de péché, 1° les enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de raison; 2° tous ceux qui sont dans un état d'imbécillité, de démence, de folie, au moins tant que dure cet état; 3º ceux qui, jouissant de leur raison, ignorent la loi et par conséquent la malice de l'acte qu'ils font, pourvu toutefois que leur ignorance ne soit pas coupable, c'est-à-dire pourvu qu'elle soit invincible, selon les règles que nous avons établies ailleurs. Ainsi donc, l'on n'est pas exempt de péché si l'on transgresse la loi pour avoir négligé de l'apprendre, et à plus forte raison, si cette ignorance est complétement volontaire; car dans ce cas, c'est s'aveugler à dessein, c'est fermer exprès les yeux pour ne pas voir; or, ceci n'est plus proprement de l'ignorance, mais c'est une pure malice qui, loin d'excuser le péché, ne fait au contraire que l'aggraver.

Outre la connaissance de la part de l'entendement, il faut en second lieu que la volonté se porte librement au mal connu. Par conséquent, si vous avez été amené par violence et par force à faire une chose mauvaise, et que votre volonté ait toujours résisté, il n'a pu y avoir de péché, puisque, d'après les théologiens: Animum non vis polluit, sed voluntas; ce n'est pas l'acte extérieur qui souille l'âme, puisqu'il peut être forcé, mais c'est l'acte intérieur de la volonté qui est toujours libre dans ses tendances. Il faut en dire autant des premiers mouvements indélibérés des passions, qui sont excités en nous sans la participation de notre volonté, et qui

préviennent la réflexion soit dans l'appétit irascible, soit dans l'appétit concupiscible.

Au contraire, la liberté suffisante pour pécher ne nous est ôtée ni par la fragilité naturelle qui nous incline constamment au mal, ni par la violence de la tentation, ni par la crainte d'un mal qui nous menace, quelque grave qu'il soit, ni enfin par la force d'une mauvaise habitude que nous avons contractée. Toutes ces causes portent bien au péché, mais elles ne nécessitent pas à le commettre, autrement il faudrait rayer du monde tous les péchés, parce qu'ils proviennent tous de ces causes. C'est donc en vain que dans vos confessions vous alléguez ces excuses.

Vous me dites que vous êtes fragiles. Cela est vrai; mais pourquoi ne vous souvenez-vous de votre fragilité qu'au tribunal de la pénitence, au risque de manquer de contrition, d'humilité et de sincérité? Ne vaudrait-il pas mieux vous en souvenir au milieu du monde, pour garder avec soin vos sens et vous soustraire promptement aux dangers et aux occasions de pécher? Si vous reconnaissez que vous êtes fragiles, pourquoi vous conduisez-vous comme si vous étiez forts? et au lieu d'éviter autant que possible les dangers, pourquoi les affrontez-vous témérairement en donnant toute liberté à vos yeux, à vos oreilles, à votre langue? Quoi de plus fragile que le verre! Si cependant vous savez le conserver, il durera aussi longtemps que le diamant.

Vous vous en prenez à la violence des tentations dont vous êtes assaillis; mais si fortes et si terribles qu'on veuille les supposer, oserez-vous bien me dire qu'il est impossible d'y résister? Non certainement. En employant les moyens convenables, il n'y a pas de tentations qu'on ne puisse surmonter. Une tentation peut s'attaquer à l'imagination, à l'esprit, au cœur et même au corps; mais elle ne peut triompher de la volonté qui, devant tous ses assauts, peut demeurer terme

et immobile comme un rocher battu par les vagues. S'il arrive qu'une tentation, dans la pratique, soit insurmontable, il faut en attribuer la cause à nous-mêmes, et à la négligence que nous avons mise à la renvoyer dans le moment où elle était encore faible. Faut-il nous étonner, qu'après l'avoir fortifiée par notre négligence et notre lâcheté, elle nous fasse tomber? Notre lenteur à la repousser est ce qui nous affaiblit et fortifie la tentation. Si nous résistons à ses premiers mouvements, il nous sera facile de la vaincre.

D'autres fois, vous me dites que vous avez péché invelontairement, et pour vous soustraire à un mal grave dont vous étiez menacé; mais ceci ne peut pas vous excuser. Tout au plus la crainte d'un mal grave pourra-t-elle vous dispenser de l'observation des préceptes ecclésiastiques, si vous ne pouvez pas les observer sans supporter de graves préjudices; par exemple de l'obligation d'entendre la messe les jours de fête, du jeûne et de l'observation des préceptes divins, appelés proprement la loi naturelle. Ainsi, vous ne pouvez pas vous parjurer, blasphémer, mentir, commettre un adultère, même par la crainte des supplices et de la mort. Une pareille crainte n'empêche pas que vous ne fassiez librement ce que vous ne devez jamais faire, puisqu'il s'agit de choses intrinséquement mauvaises. Votre péché pourra bien n'être pas aussi grave que si vous l'aviez commis de sang-froid, mais vous avez toujours commis un péché.

Une autre excuse qu'alléguent encore les habitudinaires, c'est la force de l'habitude contractée qui, disent-ils, les entraîne au péché presque contre leur volonté. Bien que les saints Pères appellent la mauvaise habitude une seconde nature, parce qu'elle porte au mal par une espèce de nécessité qu'ils appellent morale, cependant, généralement parlant, elle n'est pas une excuse suffisante. Arrêtons-nous un instant sur ce point.

Il faut bien distinguer entre habitudes et habitudes. Il y en a qui entraînent violemment, il est vrai, au péché, mais qui néanmoins laissent le temps de la réflexion, de sorte que celui qui pèche par suite de ses mauvaises habitudes s'aperçoit bien qu'il fait mal, mais malgré cela il se détermine volontairement à commettre le péché. Telles sont ordinairement les mauvaises habitudes qui ont pour matière des actions. Une action peccamineuse, quelle qu'elle soit, n'est pas une affaire d'un instant, d'un premier mouvement indélibéré. Si donc vous la faites, c'est toujours avec connaissance et liberté, et par conséquent vous êtes coupables.

Mais il y a d'autres habitudes qui, pour faire commettre le péché, ne demandent naturellement qu'un instant, comme par exemple les délectations et les complaisances intérieures, de quelque espèce qu'elles soient, et aussi certains péchés de la langue; il est en effet si facile à ceux qui en ont l'habitude de laisser échapper des jurements, des blasphèmes et des imprécations! Les péchés qui proviennent de pareilles habitudes sont quelquefois accompagnés de connaissance, de réflexion et d'advertance suffisantes, et alors ils sont plus ou moins coupables. D'autres fois, ils échappent involontairement et par surprise; et dans ce cas, que faudra-t-il en dire? S'ils ne sont pas volontaires en eux-mêmes, ils peuvent l'être dans leur cause.

Je m'explique: si, vous repentant de votre mauvaise habitude, et étant efficacement résolus de vous en corriger, vous mettez en œuvre les moyens nécessaires pour la détruire, alors les péchés qui en proviennent (j'entends toujours les péchés irréfléchis) pourront être, ou en tout ou en partie, selon les circonstances, involontaires et sans faute.

Mais si, au contraire, vous connaissant une mauvaise habitude, vous ne la détestez pas, vous ne prenez aucun moyen et ne faites aucun effort pour la détruire, dans ce cas, les actes que cette habitude vous fait faire sont réellement des péchés, parce que s'ils ne sont pas volontaires directement et en eux-mêmes, ils le sont indirectement et dans leur cause, c'est-à-dire dans l'habitude criminelle que vous avez contractée volontairement, et que volontairement vous conservez. Votre consentement est assez renfermé dans l'omission volontaire et coupable des moyens propres à vous corriger de votre mauvaise habitude. C'est là une doctrine sûre et incontestable, qui anéantit les prétextes et les excuses par lesquels les pécheurs d'habitude cherchent à justifier leurs rechutes.

Telles sont les règles générales d'après lesquelles vous pourrez juger si votre acte a été assez libre pour constituer un péché, et voir, par conséquent, la malice plus ou moins grande de vos fautes. Il y a des péchés de pure malice qui se commettent avec pleine connaissance et délibération, et par conséquent avec une entière volonté; mais il y a aussi, selon les divines Écritures, des péchés d'ignorance, de fragilité, de surprise, d'habitude, qui sont néanmoins de véritables péchés, parce qu'ils sont commis avec assez d'advertance et de délibération. Ils sont sans doute plus ou moins graves, selon la qualité de la chose dont il s'agit, et de votre consentement ou plein ou imparfait, comme nous le verrons beaucoup mieux plus loin, lorsque je vous expliquerai la différence qui existe entre le péché mortel et le péché véniel.

En attendant, pour fruit de cette instruction, comprenons bien la nécessité de demander toujours à Dieu la double grâce de lumière et de force : de lumière pour notre intelligence, de force pour notre volonté.

Lumière, en premier lieu, pour bien connaître la loi divine et nos obligations, afin d'éviter les péchés d'ignorance qui sont bien rarement excusables. Nous devons lui dire chaque jour avec le roi David: Da mihi intellectum ut discam man data tua. — Doce me justificationes tuas 1. Mais pour que cette

<sup>4</sup> Prov. CXVIII, 12, 26.

prière ne manque pas de sincérité, il faut que nous nous appliquions, de notre côté, à nous instruire de ces divines lois par tous les moyens que Dieu nous fournit, par la lecture, par l'assistance aux catéchismes et aux instructions, et enfin en consultant les sagss directeurs qu'il nous a donnés pour guides.

Force, en second lieu, pour bien accomplir sa sainte loi et nous défendre de ces péchés dans lesquels nous font tomber notre faiblesse naturelle, la violence des tentations, l'ardeur des passions ou le poids de nos mauvaises habitudes. Nous devons donc lui répéter chaque jour avec le même Psalmiste: Deus, in adjutorium meum intende; Domine, ad juvandum me festina—Exurge, Christe, adjuva nos 1. Mais appliquons nous surtout à nous tenir toujours armés, contre ces ennemis, de la mortification sévère de nos sens, et principalement de la fuite soigneuse des dangers, des occasions, et de tout ce qui porte au péché.

De cette manière, ni l'ignorance ni la faiblesse ne pourront prévaloir contre nous et nous faire transgresser la loi de Dieu. C'est en employant ces moyens qu'une foule de personnes se préservent du péché, bien qu'elles soient sujettes aux mêmes misères et aux mêmes infirmités que nous. Ils produiront donc certainement aussi en nous les mêmes effets, si nous sommes également fidèles à les mettre en pratique.

#### TRAITS HISTORIQUES.

I. — Un crime horrible, c'est d'abjurer sa foi, d'y renoncer, et cela par un acte public. Or, au temps des persécutions, un chrétien fut saisi et conduit devant le préfet païen. Celui-ci,

<sup>.</sup> I. Pe. 1.XIX, 2,

après l'avoir fait charger de chaînes, lui ordonna de renoncer à sa foi. Le chrétien déclara qu'il ne le ferait jamais. Le préfet, ne pouvant rien gagner de ce côté, ordonna au chrétien de jeter seulement de l'encens sur un fourneau allumé Jevant la statue d'un dieu qui se trouvait là, et qu'il le relâcherait. Mais le chrétien, sachant fort bien que cette action constituait une véritable apostasie, et était de plus un péché énorme d'idolâtrie, refusa de la manière la plus énergique. Le préfet, alors, entrant dans une furieuse colère, ordonna à ses soldats de lui prendre les mains, d'y mettre de l'encens et de lui en faire brûler de force devant la statue. La violence l'emporta sur les résistances du chrétien. « Eh bien, lui dit le préfet avec un rire diabolique, après que le crime fut matériellement consommé, te voilà maintenant des nôtres? - Jamais! jamais! s'écria le chrétien. Non, je n'ai pas renié mon Dicu. Ce sont vos soldats qui ont fait brûler l'encens devant votre idole, et ma main n'a été qu'un instrument. Je n'ai point péché, je suis innocent du crime d'idolâtrie, je suis chrétien! »

II. — Un commerçant d'une petite ville alla un jour se confesser à son curé. Ce commerçant était connu dans toute la ville pour être excessivement avare et parfois même injuste. Cependant, après s'être accusé de quelques péchés légers, il déclara qu'il n'avait plus rien à se reprocher. Le prêtre crut devoir lui poser quelques questions, et finit par faire avouer au marchand qu'il vendait à faux poids et à fausse mesure, qu'il cachait les défauts de ses marchandises, et qu'il n'hésitait pas à vendre cinq francs ce qui ne valait pas cinquante centimes, c'est-à-dire qu'il volait ses pratiques; qu'il prêtait son argent à un taux usuraire, et tendait des piéges à ses débiteurs comme l'oiseleur au gibier, afin de les amener petit à petit entre ses mains, c'est-à-dire qu'il volait d'une manière infâme ses débiteurs; enfin, qu'il faisait d'injustes réductions sur les prix convenus d'avance avec ses ouvriers et fournisseurs, sous prétexte de mauvais services ou de prétendues défectuosités dans les marchandises, c'est-à-dire qu'il volait tous ceux qui avaient affaire à lui. Après que la confession du marchand fut ainsi parachevée, le prêtre lui demanda pourquoi il ne s'était pas accusé de tout cela. — Je ne savais pas que ce fût des péchés, répondit le marchand. Certes, chacun comprend qu'une pareille ignorance ne pouvait pas l'excuser devant Dieu; et pourtant, combien qui s'aveuglent volontairement comme lui!

# II. INSTRUCTION

# DIFFÉRENCE SPÉCIFIQUE DES PÉCHÉS

Après avoir examiné la nature du péché, voyons maintenant la différence spécifique qui existe entre les diverses sortes de péchés.

Tous les péchés actuels ne sont pas également coupables et graves; on appelle les uns mortels et les autres véniels.

Le péché mortel est une grave transgression de la loi de Dieu. On l'appelle mortel parce qu'il donne la mort à l'âme en la dépouillant de la grâce sanctifiante, dans laquelle consiste sa véritable vie. Le péché véniel, au contraire, est une transgression légère de la loi de Dieu; on l'appelle véniel parce qu'il ne nous prive pas de la grâce de Dieu, et qu'on en obtient facilement le pardon par beaucoup d'autres moyens, même hors du sacrement de pénitence. Cette distinction est fondée sur la divine Écriture, qui met une différence entre les pécheurs et les justes, tout en affirmant qu'aucun homme n'est exempt de péché: Non est homo qui non peccat.—Septies

<sup>1</sup> Prov. XXIV, 16.

cadet justus. Il faut donc reconnaître qu'il y a des péchés qui ne sont pas incompatibles avec l'état de grâce et de justice.

Nous verrons dans la suite la malice spéciale de l'un et de l'autre. Pour aujourd'hui, nous nous bornerons à examiner comment on peut distinguer le péché mortel du péché véniel. Ce sujet est de la plus haute importance, puisque chacun a besoin de connaître en quel état il se trouve devant Dieu, s'il est son ami ou son ennemi, et comment il doit se conduire dans l'accusation sacramentelle qui est d'obligation pour toutes les fautes graves.

Je commencerai par vous faire remarquer qu'il n'est pas toujours facile de distinguer le péché mortel du péché véniel. Il y a des péchés dont la grièveté ou la légèreté frappe aussitôt les yeux; par exemple, les paroles oiseuses, les mensonges inoffensifs, les distractions volontaires dans la prière, les impatiences, les curiosités inutiles, etc., sont évidemment des fautes légères, chacun le voit; de même chacun reconnnaît pour des fautes graves le blasphème, le parjure, le sacrilége, l'homicide, l'adultère, l'ivrognerie. Mais il ya beaucoup d'autres péchés dont il est très-difficile, dans la pratique, de déterminer la grièveté, parce qu'il est très-difficile de fixer les limites qui séparent le péché mortel du péché véniel. Qui pourrait, en effet, calculer jusqu'à quel point précis va la malice de tant de transgressions incertaines et douteuses, en matière de haine, d'envie, de médisance, d'amour-propre, d'orgueil, de vanité, de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs d'état? Saint Augustin dit, en parlant de ce sujet, qu'il est très-difficile de le juger. et très-dangereux de le déterminer : Difficillimum invenire. periculosissimum definere.

Outre cela, combien de péchés dont le monde ne fait aucun cas, parce qu'ils sont passés en coutume et autorisés par le plus grand nombre, mais sur lesquels Dieu porte un jugement bien différent! Que de coutumes adoptées par le monde comme certaines, et qui ne sont nullement conformes aux maximes et aux principes de l'Évangile! Oui, difficillimum invenire, periculosissimum definire.

Cependant les théologiens donnent différentes règles pour distinguer le péché véniel du péché mortel, et je vais vous les exposer; mais nous verrons aussi que ces moyens sont insuffisants, et de cette insuffisance, nous tirerons quelques conclusions pratiques très-importantes pour notre conduite.

Voici la première règle générale: la grièveté du péché dépend de deux choses: de la matière, et du consentement de la volonté. Si d'un côté le consentement de la volonté est parfait, et qu'en même temps la matière du commandement transgressé soit grave, le péché sera mortel; mais il ne sera que véniel, si le consentement est imparfait, ou si la matière dont il s'agit est légère.

Par rapport au consentement, si vous connaissez clairement et si vous réfléchissez, ou tout au moins si vous devez et pouvez réfléchir que votre action est mauvaise et défendue, et que néanmoins vous consentiez à la faire, alors votre consentement est parfait et entier. Si au contraire vous ne connaissez ou ne pouvez connaître qu'imparfaitement la malice de votre action, comme il arrive dans un demi-sommeil, dans un premier mouvement de passion violente, qui ne laisse pas lieu à une pleine réflexion, alors le consentement est imparfait, il n'y a qu'un demi-consentement.

De même pour la matière : elle est grave lorsqu'aux yeux de la raison elle offre une notable difformité, lorsqu'elle renferme une notable injure à Dieu ou au prochain, lorsqu'elle est défendue par Dieu sous peine de damnation. Autrement, il ne faudra la regarder que comme légère.

Il suit de là qu'une faute, mortelle de sa nature, peut devenir vénielle, seconde règle qui découle de la première. Elle peut devenir vénielle, premièrement, par la légéreté de la matière, lorsqu'il s'agit de fautes qui peuvent admettre cette légèreté. Ainsi le vol est de sa nature un péché grave; mais si la matière est légère, le péché ne sera que véniel. De même, la médisance est par elle-même un péché grave; mais il ne sera que véniel, si le défaut que vous faites connaître est petit. Et ainsi du reste.

Cependant j'ai dit : Quand il s'agit de fautes qui peuvent admettre légèreté de matière; car il y en a qui n'en admettent point et qui, du côté de la matière, sont toujours graves, soit parce qu'elles renferment toujours une grave injure à Dieu ou au prochain, soit parce qu'elles portent toujours inséparablement avec elles le danger de faute grave. Tels sont, pour la première classe, les parjures, les blasphèmes, les doutes en matière de foi, car on fait toujours une grave injure à Dieu en l'appelant en témoignage d'un mensonge, quelque léger qu'il soit, en l'insultant par des paroles outrageantes, ou en doutant de sa véracité dans les choses qu'il a révélées. Pour la seconde classe, ce sont toutes les actions impures, parce que le feu impur est si violent et si prompt, qu'il suffit d'une étincelle pour allumer un grand incendie. Le moindre acte ex ce genre. soit intérieur, soit extérieur, est toujours un péchè grave, pourvu toutefois qu'il soit volontaire et délibéré.

Et voilà la seconde raison qui rend vénielle une faute mortelle de sa nature, c'est-à-dire le défaut de réflexion et d'advertance suffisante. Quoique la faute soit grave du côté de la matière, elle cesse de l'être s'il n'y a pas advertance suffisante, parce que ce qui n'est pas pleinement volontaire ne saurait être grave.

Mais de même que les péchés qui sont mortels de leur nature peuvent devenir véniels, de même aussi ce qui est véniel de sa nature peut devenir mortel, à raison de certaines circonstances qui lui sont étrangères et qui viennent s'y joindre. Ces circonstances sont de plusieurs sortes, selon l'enseignement unanime des docteurs. Ainsi, le péché véniel devient mortel,

1° Par une conscience erronée. La transgression sera légère par elle-même, mais vous, par erreur il est vrai, mais non sans fondement, vous la croyez grave. Or, si malgré cette persuasion erronée vous vous déterminez à la commettre, votre péché sera grave, parce que votre affection est gravement peccamineuse. Il faut en dire autant de celui qui agit avec le doute de commettre une faute grave.

2º Par un attachement excessif. La faute sera légère, mais vous la commettez avec une telle et si grande passion, avec un désir si intense et si déréglé, que vous seriez disposés à la commettre quand même elle serait grave. Qui ne voit qu'une telle disposition est gravement peccamineuse?

3° Quand il y a mépris de la loi et du supérieur, comme il arrive dans la transgression des ordres de ceux que Dieu a chargés de nous gouverner et auxquels on résiste par orgueil. Il importe peu que la chose soit légère par elle-même; le mépris que l'on fait alors de l'autorité est toujours grave. Remarquez bien cette circonstance, vous, jeunes gens, qui résistez aux ordres de vos parents, non à cause de la difficulté de la chose, ni par fragilité ou par faiblesse, mais par un esprit d'insubordination, et avec l'intention coupable de contrister vos parents et de leur faire sentir le peu de cas que vous faites de leur personne et de leurs ordres.

4° A raison de l'intention et de la fin que vous vous proposez. La chose peut être très-lègère, mais la fin peut en être très-mauvaise, comme seraient un regard, une plaisanterie, un mot, pour porter une femme au péché.

5° A raison aussi du mauvais effet suffisamment prévu qui peut résulter de votre faute, même légère, comme un préjudice, un scandale, ou une peine considérables. Par exemple, une plaisanterie, un mensonge léger en soi, si vous pré-

voyez qu'il causera une contrariété grave à votre prochain, à cause de sa sensibilité naturelle, de son ignorance ou de tout autre motif; un rapport imprudent qui, dans certaines circonstances données, occasionnera probablement des haines, des rancunes et des désunions; un discours peu réservé en matière de religion, que les ignorants et les faibles pourraient interpréter en mauvaise part, et qui serait capable de les faire chanceler dans la foi, tout cela peut être grave, à cause de l'effet suffisamment prévu.

Voyez combien de circonstances peuvent influer sur les fautes même les plus légères, et en changer la nature.

Telles sont les règles assignées par les théologiens pour discerner la gravité des péchés. En théorie, ces règles sont parfaitement justes et très-bien fondées. Mais dites-moi : sont-elles bien sûres en pratique? ou du moins, sont-elles facilement applicables aux cas particuliers? Non certainement: un peu plus ou un peu moins de matière, un peu plus ou un peu moins d'advertance et de consentement, un peu plus ou un peu moins de malice ou d'adversité qui s'insinue dans les fautes, même les plus légères, suffit pour changer un péché véniel en péché mortel, ou un péché mortel en péché véniel. Mais comment définir et marquer d'une manière sûre les limites qui séparent l'un de l'autre, lorsque c'est un point presque imperceptible? Je le répète donc avec saint Augustin : Difficillimum invenire, periculosissimum definire.

Beaucoup de fautes sont vénielles par accident, par légèreté de matière; mais cette matière, ne pouvons-nous pas l'augmenter insensiblement au point qu'elle constitue une faute grave? Une légère aversion entretenue ne peut-elle pas dégénérer en haine? Une mollesse excessive ne peut-elle pas se convertir en une véritable sensualité? Une médisance ne peut-elle pas se répandre au loin et causer un préjudice grave à la réputation du prochain? L'oisiveté et

l'indolence à accomplir ses devoirs d'état ne peut-elle pas arriver au point d'être grave?

Mais l'obscurité et le danger sont encore bien plus grands quand il est question de ces péchés qui, graves de leur nature, ne sont véniels que par manque d'advertance, puisqu'il s'agit ici d'actes internes, momentanés et très-courts. Il est très-facile, pendant qu'on les commet, d'arriver à une advertance un peu plus parfaite, et par conséquent au péché mortel. Par exemple, certains transports de colère, certaines imprécations graves, certaines pensées impures, certaines complaisances et certains désirs ou d'impureté, ou de vengeance, restent dans les limites du péché véniel, tant que ces actes ne sont que des actes de surprise qui vous échappent sans une pleine advertance et sans un consentement parfait; mais un peu plus de lumière qui vous survient, un peu plus de réflexion que vous faites sur leur malice, suffisent pour que le consentement de la volonté soit pleinement délibéré, et pour que de telles fautes deviennent graves.

Ensin, il y a des fautes qui son vénielles par leur objet; mais nous avons vu tout à l'heure combien de circonstances peuvent s'y joindre et en augmenter la malice : la mauvaise disposition, le motif, la sin, les conséquences. Oh! que de fois nous croyons ne pas dépasser les limites du péché véniel, quand déjà nous sommes dans le péché mortel!

Quelles conséquences devons-nous donc tirer de cette incertitude où nous nous trouvons? Deux principales.

La première, c'est de vivre avec la plus exacte circonspection. L'impossibilité de déterminer avec certitude la malice plus ou moins grande de certains péchés, le peu de distance. d'intervalle qu'il y a entre le péché véniel et le péché mortel, et par conséquent la facilité de passer insensiblement de l'un à l'autre, doivent être pour nous un motif d'être trèsvigilants et très-attentifs pour rester plutôt en arrière que aire un pas de trop en avant. Il peut se faire que ce manquement ne soit pas grave, mais il peut se faire aussi qu'il le soit. Dans un pareil doute, quelle décision prendre? Si je tiens à l'amitié de Dieu, à mon âme, à mon salut, je dois préférer prendre le parti le plus sûr et m'abstenir, plutôt que m'exposer à commettre un péché mortel. De même, sachant qu'un seul instant, si rapide qu'il soit, suffit pour l'advertance de l'entendement et le consentement de la volonté en matière grave, je me tiendrai en garde contre toute suggestion mauvaise, afin de ne pas m'y abandonner, et je m'appliquerai à la repousser dès qu'elle se fera sentir. C'est ainsi que nous devons nous conduire.

Mais ce n'est pas ainsi que font la plupart des chrétiens. Il leur suffit que la malice d'une faute ne soit pas évidente, pour se déterminer à la commettre; or, combien n'est-il pas facile de ne pas voir cette malice, lorsque la passion, le désir, l'attachement, nous aveuglent et nous font perdre l'entendement! — Oh! dit-on, ce ne sera pas un grand mal, ce ne peut être un péché mortel; faisons-le donc. — De là cette négligence, cette lenteur, cette apathie à repousser certaines pensées et certaines imaginations, qu'il est difficile de distinguer d'un véritable consentement, et sur lesquelles chacun se tranquillise en disant : - Oh! je puis bien aller jusque-là sans faire un péché mortel. — Je ne relève point l'absurdité d'un pareil langage, qui d'ailleurs se trahit de tant de côtés, et dont je parlerai en vous expliquant la malice des péchés véniels voulus et délibérés; je me bornerai ici à vous faire remarquer qu'en agissant ainsi, vous préféres dans la pratique le danger à la certitude, contre toutes les règles de la prudence chrétienne.

Mais dites-moi : agissez-vous ainsi lorsqu'il s'agit de dommages et d'intérêts temporels? Le doute seul d'encourir un grave dommage, ne suffit-il pas pour vous faire mettre sur vos gardes afin de l'éviter? Ce n'est donc que pour votre âme, qui est exposée à de bien plus grands malheurs, que vous vous conduisez en imprudents, et que vous affrontez témérairement les dangers!

Le Saint-Esprit appelle votre conduite une folie, en com paraison de la conduite si sage et si prudente des vrais chré tiens: Sapiens timet et declinat a malo; stultus transilit et confidit. Le chrétien sage qui craint d'irriter Dieu et de blesser son âme, pèse, balance, examine tout; il marche avec précaution pour ne pas faire de chute grave; et s'il évite avec soin même les fautes légères, il s'effraie et s'épouvante bien davantage encore des fautes graves: Sapiens timet et declinat a malo. Mais il n'en est pas de même du chrétien insensé: toujours prompt à se faire illusion et à se justifier dans ses relâchements, il marche à l'aventure et au hasard; et dans les situations même les plus périlleuses, il va en avant en toute confiance, comme s'il marchait sur une route sûre: Stultus transilit et confidit.

Voilà pourquoi l'état de votre conscience est toujours douteux et équivoque, pourquoi vous ne voyez jamais clair en vous, et pourquoi enfin tout y est ténèbres, confusion, obscurité. Cherchez-en la cause dans ce système de relâchement et dans cette voie large que vous vous êtes créées pour tout ce qui regarde votre conscience. Sans la fuite soigneuse des plus légers péchés, il est impossible d'éviter les péchés graves, et d'obtenir le consolant témoignage d'une bonne conscience.

La seconde conclusion, qui regarde la validité de vos confessions, c'est que vous devez examiner et accuser vos fautes avec une rigoureuse exactitude. On dit généralement que les péchés véniels ne sont pas matière nécessaire du sacrement de pénitence, et cela est vrai; mais cela ne s'entend que des péchés qui sont certainement véniels, et non de ceux qu'on

<sup>1</sup> Prov. XIV, 46.

pourrait regarder comme mortels; parce qu'alors ils devierment matière nécessaire, comme le sont certainement les péchés mortels même douteux.

Or, nous avons vu qu'il y a des péchés qu'il est très-dificile de juger s'ils sont véniels ou mortels. On est donc très-exposé à prendre pour vêniel ce qui est mortel, et cela d'autant plus qu'on a moins de raison de les croire; car les âmes timorées et pieuses voient des fautes là où il n'y en a pas, tandis que les chrétiens tièdes et relâchés n'en voient point où il y en a réellement, et considèrent ainsi sans autre examen les péchés graves comme véniels et légers.

Si donc vous ne voulez pas vous exposer à vous repentir de vos confessions, appliquez-vous à chercher et à accuser sincèrement vos fautes, surtout celles qui, étant mortelles le leur nature, ne deviennent vénielles que par défaut ou de matière grave, ou de consentement suffisant, parce que l'un et l'autre peuvent s'y trouver.

En général, quand vous accusez vos fautes, déclarez fidèlement toutes les circonstances qui vous causent plus de remords et qui peuvent en faire mieux ressortir la malice; faites connaître à votre confesseur, non pas seulement l'action nue et matérielle que vous avez faite, mais le fond et la disposition de votre cœur, puisque c'est là ce qui vous rend plus ou moins coupables devant Dieu. Sans cette précision, il n'est pas possible que vous soyez parfaitement tranquilles sur vos confessions. Il vous restera toujours des inquiétudes, parce que vous verrez parfaitement que le portrait que vous avez fait de vous-même à votre confesseur ne ressemble pas à celui que votre conscience vous met devant les yeux.

Rappelez-vous donc bien les deux conséquences dont nous venons de parler, et qui sont tirées de la difficulté de bien connaître nos fautes. Si vous les mettez en pra-

tique, vous n'aurez pas retiré de faibles fruits de certe instruction.

# TRAIT HISTORIQUE.

Saint Louis de Gonzague, qui mena une vie si angélique, commit cependant, à l'âge de cinq ans, deux fautes: il déroba un peu de poudre à un soldat de son père pour en charges ses canons, et prêta l'oreille à des paroles indécentes prononcées par des soldats, et qu'il répéta sans en comprendre le sens. Certes, ni l'une ni l'autre de ces deux fautes ne saurait être regardée comme grave dans un enfant de cinq ans. Cependant le saint jeune homme n'était pas aussi assuré, et lorqu'il s'en confessa pour la première fois, il tomba en faiblesse. Le reste de sa vie, il ne cessa de les détester et de les pleurer. — Admirable exemple que nous devons tous imiter, et que feraient bien de méditer les chrétiens qui ont toujours peur de se trop accuser, ou qui regardent comme peu de chose le pé-

## III. INSTRUCTION

ché véniel.

DU PÉCHÉ MORTEL PAR RAPPORT A DIEU.

En vous expliquant ce que c'est que le péché actuel, je vous ai dit que tous les péchés ne sont pas également graves, et qu'ils se divisent en mortels et en véniels. Je vous ai ensuite donné quelques règles pour distinguer les uns des autres.

Maintenant, je vais vous faire connaître séparément la malice des uns et des autres, afin que vous vous en fassier une juste idée, que vous en conceviez une horreur salutaire, et que vous vous appliquiez à les éviter tous, grands et petits. Mon intention n'est pas de vous faire des discours et des méditations sur ce sujet, mais simplement de vous mettre sous les yeux les vérités que vous devez connaître comme chrétiens, vérités palpables et évidentes, non-seulement pour la foi, mais encore pour la raison elle-même, et que cependant on ne comprend et on ne médite jamais assez.

Commençons donc par le péché mortel, ce mal si horrible et pourtant si peu craint. Pour nous en former une idée exacte, considérons-le sous deux rapports: par rapport à Dieu contre qui il est commis, et par rapport à l'homme qui le commet; ou bien pour m'expliquer autrement, considérons-le d'abord en lui-même, et ensuite dans ses effets.

Le péché mortel, considéré en lui-même et par rapport à Dieu, est une injure, un mépris fait par une vile créature à la très-haute majesté du Seigneur, et par conséquent un mal infini, puisqu'il y a une distance infinie entre la créature et le Créateur, entre l'homme et Dieu. Essayez de bien pénétrer ces expressions, et vous connaîtrez, autant qu'il est possible, la malice du péché.

Je dis en premier lieu que le péché est une înjure, un mépris. Oui, quand vous osez commettre un péché mortel, vous outragez positivement Dieu, vous le méprisez, vous lui faites un affront. Ce n'est pas ici une manière de parler, une métaphore, c'est une vérité très-rigoureuse. C'est ainsi, en effet, que parlent les divines Écritures, où il est dit que le pécheur, quand il viole la loi de Dieu, agit contre Dieu

wi vourne le dos, le repousse, l'abandonne, se révolte contre lui, expressions qui montrent le mépris que le pécheur fait de Dieu: Verbum Domini contempsit.— Contempsistis unperium Dei. — Spreverunt me 1. Et la raison elle-même nous démontre clairement la même chose. En effet, n'est-il pas vrai que toutes les fois que nous sommes sur le point de commettre un péché, nous sommes toujours placés entre la loi et la volonté de Dieu, qui nous défend ou nous commande une chose, et le plaisir et la satisfaction que nous trouverons dans la transgression de la loi? Et si nous nous décidons à contenter notre passion plutôt que de faire la volonté de Dieu, quel nom donnerons-nous à une pareille conduite si nous ne l'appelons pas un mépris?

Et il ne suffit pas de dire, pour vous justifier et vous disculper, que vous n'entendez pas, en péchant, mépriser Dieu, mais uniquement prendre telle satisfaction. Je veux bien le supposer, car qui est-ce qui, en péchant, se propose directement l'offense de Dieu? On voudrait même, s'il était possible, exclure du péché cette offense de Dieu. Mais qu'importe cela? Vous ne laissez pas que de le mépriser, puisque, sachant qu'il défend cette satisfaction, cette vengeance, ce gain, et qu'il a toute autorité sur vous et tout droit d'en être obéi, cependant vous, avec réflexion, vous vous décidez volontairement à transgresser sa loi. Ainsi, quelle que soit votre intention, vous prouvez par votre conduite que vous ne tenez aucun compte de lui; que vous lui préférez ce plaisir, cette vengeance, ce gain; qu'il vous est égal de lui obéir ou de ne pas lui obéir; or, une telle conduite n'est-elle pas un véritable et formel mépris de Dieu, et n'est-ce pas là méconnaître ce qu'il est? Vous-mêmes, ne vous regardez-vous pas comme outragés, lorsque vos enfants, votre femme, vos domestiques contreviennent à vos ordres et vous refusent la

Num. XV, 31 et alibi passim.

soumission et l'obéissance qu'ils vous doivent? Et s'ils s'ex cusent en disant qu'ils n'ont pas eu l'intention de vous offenser, mais uniquement de se contenter eux-mêmes regardez-vous cette excuse comme admissible?

Comprenez donc bien ceci : quand vous péchez, vous déshonorez Dieu : Per prævaricationem legis Deum inhonoras <sup>1</sup>. Si vous ne le déshonorez pas par votre intention, vous le déshonorez par la foi, en agissant à votre guise, en ne tenant pas compte de lui, et en préférant votre caprice en votre inclination à sa divine volonté.

Cela posé, si le péché mortel est véritablement une offense, un mépris de Dieu, nous pouvons mesurer en quelque sorte par là toute la grandeur de ce mal.

L'injure est d'autant plus grande que la personne outragée est plus élevée en dignité. Or, le péché, qui ose s'opposer et s'attaquer à la majesté infinie de Dieu, ne devra-t-il pas se considérer en quelque sorte comme un mal infini? On a bientôt fait de dire ce mot Dieu; mais comprenez-vous bien ce que c'est que ce Dieu que vous offensez? Si vous le compreniez bien, il serait impossible que vous consentissiez jamais à pécher.

Dieu est un être éternel, nécessaire, immuable, indépendant, à qui rien ne manque et à qui l'on ne peut ajouter ancun bien, et qui possède toutes les perfections à un degré infini. Infini dans sa durée, qui embrasse tous les temps; dans son immensité, qui remplit tous les espaces, puisque tout est renfermé en lui; dans sa puissance, qui peut tout et à qui rien ne résiste; souverain seigneur et maître de toutes choses, qui toutes tiennent l'être de lui, et ne subsistent que par lui; obéi et craint de toutes les créatures, même irraisonnables, du ciel, de la terre, des vents, des tempêtes; conséquemment digne, par sa grandeur, d'un

<sup>4</sup> Rom. II, 23,

respect infini, et par sa munificence, sa beauté, ses richesses, sa bonté, son amabilité, d'un amour également infini. Représentez-vous donc, pas la pensée, combien il nérite vos affections et vos hommages; allez, par l'imagination, aussi loin que vous voudrez : tout ce que vous pourres imaginer ne sera rien, en comparaison de ce que Dieu est en réalité et de a qu'il mérite. Tout ce que nous voyons sur cette terre de beau, de bon, d'estimable, d'attrayant et d'aimable, n'est qu'une ombre, une étincelle de ce qui est dans le Seigneur à un degré infini.

Et cependant ce Seigneur, plus grand que toute pensée, meilleur que tous les êtres, principe de toutes choses, créateur et conservateur des hommes, source de notre félicité, notre pur, véritable et souverain bien, c'est lui que nous méprisons par le péché! Qui pourra donc jamais en comprendre parfaitement toute la malice? Il faudrait pour cela comprendre parfaitement Dieu; la malice du péché est donc aussi incompréhensible pour nous que Dieu luimême.

Mais cette malice devient bien plus énorme si, en regard de l'excellence infinie de Dieu, qui est offensé, nous mettons l'infinie bassesse et abjection de l'homme, qui l'offense. Qu'est-ce en effet qu'un homme, même le plus élevé et le plus considérable de ce monde par ses grandes richesses, par ses vastes talents, par ses dignités et son pouvoir? Qu'est-ce même que le plus grand et le plus redoutable monarque de l'univers? Ce n'est en réalité que faiblesse, misère, vanité, pur néant; tiré des abîmes du néant par la seule bonté de Dieu, qui a voulu le former; possédant une existence toujours précaire et sans cesse dépendante de Dieu, par qui seul il respire et vit; poussière il y a quelques jours et qui, dans quelques jours, se réduira de nouveau en poussière.

Et si nous voulons nous mieux connaître encore, qu'est-ce

que chacun de nous en présence de tous les hommes qui ont été, qui sont et qui seront? Qui oserait s'estimer quelque chose en se comparant à l'immense universalité des êtres? Si nous nous comparons à tant de créatures, nous trouverons que nous ressemblons à un tout petit grain de sable sur l'immense plage des mers; personne n'y fait attention, personne ne s'aperçoit de sa présence, personne n'en fait le moindre cas. Or, si nous ne sommes rien devant toute cette multitude de créatures, jugez ce que nous sommes devant Dieu, en présence de qui tous les êtres, selon le Psalmiste, sont comme s'ils n'étaient pas : Omnes gentes quasi non sint, sic sunt ante te. Et cette fourmi, ce misérable ver de terre que nous foulons, sont infiniment plus par rapport à nous, que nous ne sommes nous-mêmes par rapport à Dieu; car entre nous et une fourmi, il y a encore quelque proportion, tandis qu'entre Dieu et nous, il n'y en a aucune. Quel excès donc, quel prodige d'inconcevable témérité, qu'une créature si vile et si abjecte, que ce pur et misérable néant ait l'audace de résister à Dieu, de se révolter contre lui, de l'offenser, de le mépriser!

Ajoutez une foule d'autres circonstances extrinsèques au péché même, et qui aggravent d'une manière infinie l'injure et l'affront qu'il fait à Dieu.

1° Circonstance des moyens que nous employons pour l'offenser; ce sont ses dons mêmes, les membres, la santé, les richesses, le talent que nous avons reçus de lui, et que nous ne pouvions recevoir d'aucun autre que de lui. Nous le forçons donc en quelque sorte à concourir par ses bienfaits à nos péchés, selon cette plainte qu'il nous en a faite luimême: Servire me fecistis in peccatis vestris 1.

2º Circonstance du lieu où nous l'offensons; ce n'est pas hors de sa présence ni en secret, mais c'est sous ses yeux

<sup>1</sup> Is. XLIII, 24.

mêmes, puisque la foi nous apprend qu'il est partout, et que nui ne peut se soustraire à ses regards. C'est là is motif de douleur spécialement envisagé par le saint roi pénitent dans ces paroles : Tibi soli peccavi et malum coram te feci.

3° Ensin, circonstance du vil motif pour lequel nous l'offensons: c'est pour un caprice, pour un rien, et selon l'expression d'Ézéchiel, pour une poignée d'orge et pour un morceau de pain: Violabant me propter pugillum hordei et fragmen panis 1.

D'après l'ensemble des vérités que je viens de vous exposer simplement et sans artifice, vous devez comprendre combien est grande la malice du péché mortel. Ce n'est donc pas le lieu de dire: Quel mal y a-t-il à satisfaire par un acte ou par une complaisance volontaire, un sentiment de vengeance, d'impureté ou d'intérêt que Dieu défend? Quel mal y a-t-il? Mais un mal souverain, le plus grand de tous les maux, puisque l'on se révolte contre Dieu qui est le bien suprême et unique, le plus grand de tous les biens, par tous les genres d'injure et d'outrage.

C'est une désobéissance, puisque quiconque pèche transegresse la loi de Dieu.

C'est une ingratitude, puisque quiconque pèche rend le mal pour le bien, en se servant, pour offenser son bienfaiteur, des bienfaits qu'il en a reçus.

C'est une rébellion, puisque quiconque pèche se soustrait au domaine de Dieu, et ne veut point reconnaître sa souveraineté.

C'est une sorte d'apostasie, puisque quiconque pèche met la créature à la place de Dieu.

Ensin, lepéché est un mal si grand, qu'il fait à Dieu tout le mal qu'il peut lui faire; un mal si grand que, bien qu'il

<sup>1.</sup> Ezech. XIII, 19.

n'enlève à Dieu aucun bien intrinsèque, parce que c'est une chose impossible, cependant il le ferait, si cela était possible. Quiconque pèche ôte à Dieu, autant qu'il est en lui, son être, sa souveraineté, en lui désobéissant, sa majesté en l'insultant, sa puissance en le méprisant. Celui qui pèche voudrait, d'une volonté implicite, que Dieu n'empêchê point le péché, qu'il ne le vît pas, qu'il ne le punît point, ainsi il voudrait, autant qu'il est en lui, dépouiller Dieu de sa sainteté, de sa science et de sa justice. En réalité, il ne fait à Dieu aucun de ces maux, parce que Dieu ne peut rien perdre de son essence et de ses infinies perfections; mais le péché mortel, de sa nature, tend directement à la destruction même de Dieu. Voilà l'abîme profond, l'abîme infini de malice que le peché mortel renferme en lui par rapport à Dieu qu'il injurie et outrage.

Ainsi, pour le connaître suffisamment, il n'est pas nécessaire que vous voyez toutes les difformités qu'un savant, qu'un théologien y peut découvrir. Cette seule réflexion: Dieu me commande cette chose, et je refuse d'obéir; Dieu ne veut pas telle autre, et je veux la faire; cette seule réflexion, dis-je, ne suffit-elle pas pour faire sentir aux personnes même les plus bornées et les moins intelligentes, le désordre complet, monstrueux, inexplicable, du péché, puisqu'il réside intrinsèquement dans l'opposition de notre volonté avec la volonté formelle et absolue du souverain et tout-puissant Maître du ciel et de la terre? Quelle ignorance pourra excuser une pareille énormité, une malice aussi palpable et aussi évidente?

De tout cela, concluez ce qu'il faut penser de certainet propositions, qu'émettent certains chrétiens, qui voudraient détruire toute idée de mal moral, asin de pouvoir s'abandonner sans remords à toute l'impétuosité de leurs passions.

- Comment pouvons-nous, disent-ils, par une action

quelle qu'elle soit, offenser Dieu qui est au-dessus de nous? — S'ils entendent dire par là que nos péchés ne peuvent nuire à la félicité intrinsèque de Dieu, ni altérer en rien son éternel bonheur, ils ont raison; mais cela n'empêche pas toutefois qu'il y ait violation de la loi, opposition de notre volonté à la sienne, et c'est là ce qui constitue le péché. Les souverains de cette terre ne perdent pas non plus leur tranquillité par les transgressions de leurs lois, et cependant ils s'en offensent, s'en irritent et s'arment pour les venger.

- Mais le Seigneur ne pouvait-il pas empêcher que nous l'offensions? Non, parce que c'eût été nous ôter la liberté qui nous distingue des bêtes, et qui est le fondement de nos mérites et de nos démérites.
- Dieu au moins, ajoute-t-on, devrait rester indifférent sur notre conduite, et ne réserver ni récompense aux justes, ni châtiment aux pécheurs. — Oh! cela répugne absolument à sa justice, à sa providence et à sa sainteté. Vousmêmes ne pouvez être indifférents sur les fautes de vos enfants et de vos inférieurs.
- Mais pourquoi nous a-t-il créés, s'il prévoyait l'abus que nous devions faire de notre liberté, et par conséquent notre perte? Taisez-vous, blasphémateurs! Parce qu'il prévoyait votre méchanceté, qui ne laisse pas pour cela d'être volontaire et libre, Dieu devait-il se priver de la gloire extrinsèque qui devait lui revenir de la manifestation de ses divines perfections, par la production de tant d'œuvres excellentes et surtout de l'homme, la plus noble de ses créatures, la seule qui, sur la terre, soit capable de le connaître, de l'aimer et de le posséder un jour en le servant fidèlement?

Fallait-il qu'il privât d'une immortelle béatitude ces milliers de milliers de justes, qui devaient la mériter en faisant de leur liberté un meilleur usage que vous? Quel aveuglement, quelle folie! Dieu vous laisse blasphémer maintenant à votre aise; mais il viendra un temps où votre malice sera confondue, et où vous devrez, malgré vous, rendre justice, louange et gloire au Seigneur.

Je sais bien, chrétiens, que ce ne sont pas là vos sentiments, parce que ce ne sont pas les sentiments d'un bon catholique, ni même d'un homme raisonnable; mais il est bon de vous prémunir contre un pareil langage, car, quels propos et quelles impiétés n'entendez-vous pas chaque jour? Quant à vous, si je ne puis vous reprocher une pareille infidélité, je dois au moins vous reprocher une énorme et révoltante contradiction.

Quoi! vous croyez que le péché est un mal souverain, et qu'il est par conséquent haï de Dieu d'une haine infinie, nécessaire, irréconcilable, au moins tant qu'il subsiste en nous; d'une haine dont il nous a donné des preuves si nomreuses et si terribles dans les anges rebelles précipités du fiel, dans nos premiers parents condamnés à toutes sortes de peines avec leur postérité, et en particulier à l'infernale prison préparée aux pécheurs, et surtout dans la personne innocente de son divin Fils, attaché à la croix pour l'expier; vous reconnaissez et croyez, dis-je, que le péché est un si grand mal, et malgré cela vous le craignez si peu, et vous le commettez chaque jour pour des choses de rien, et même après l'avoir commis vous êtes parfaitement tranquilles? Or, n'est-ce pas là une contradiction monstrueuse, un prodige d'insensibilité, une véritable léthargie? Oui, vous êtes comme un malade qui est réduit à l'extrémité et qui, ne sentant pas son mal, rit et plaisante de ce qui le conduit au tombeau.

Cela vient, mes chers auditeurs, de ce que vous ne réfléchissez jamais à la malice et à la laideur du péché. Nullus est qui recogitet corde, nullus est 1; à peine trouve-t-on quelqu'un qui y songe sérieusement. La plupart croient d'une foi abstraite, qui n'influe en rien sur leur conduite; mais ils ne se recueillent jamais pour méditer attentivement sur le péché.

Pensons-y donc sérieusement, chrétiens; pensons-y pour nous prémunir contre lui par une sainte et salutaire crainte. Lorsque nous sommes tentés de le commettre, jetons un regard animé par la réflexion et la foi sur ce Dieu que nous allons offenser, sur son infinie majesté, sur sa grandeur, sur sa bonté, sur son amabilité, sur les obligations infinies que nous lui devons en sa multiple qualité de créateur, de conservateur, de père, de bienfaiteur, de rédempteur, qualités qui nous obligent au plus tendre et au plus affectueux respect: Cogita Dominum, cogita Patrem; puis voyons s'il nous reste assez d'audace et d'animosité pour nous révolter contre lui, pour le mépriser, en un mot pour pécher.

Si ces réflexions ne suffisent pas pour nous retenir, tournons nos regards sur nous-mêmes et sur les torts énormes et incalculables que le péché fait à notre âme. Car, de même que par le péché nous nous élevons contre Dieu, de même Dieu, à son tour, s'élève contre nous. En péchant, nous nous révoltons contre Dieu, mais Dieu réagit contre nous; et quelle réaction terrible! Nous voilà arrivés au second point, je vous l'expliquerai dans ma prochaine instruction.

### TRAITS HISTORIQUES.

I. — Saint Vincent Ferrier, dans le cours de ses missions apostoliques, trouva un grand pécheur qui s'était jusqu'alors livré à toutes sortes de crimes, de désordres et d'excès. Le

<sup>1</sup> Is. LVII, 1.

saint, touché de ce triste état, l'exhorta à penser au salut de son âme et à revenir à Dieu. Il l'instruisit, il le prépara, et donna tous ses soins pour sa conversion. La grâce seconda ses efforts et son zèle. Ce pécheur se présenta au saint tribunal de la pénitence, et là, il fut touché, pénétré d'un regret si vlf, si amer, si profond de ses péchés, qu'ayant reçu la grâce de l'absolution, il expira à l'instant de douleur aux pieds du saint, qui fondait lui-même en larmes à la vue d'une conversion si sincère et si édifiante. — Quelle douleur avez-vous de vos péchés?

II. - On raconte des Japonais que, lorsqu'on leur annonçait l'Évangile, qu'on les instruisait des grandeurs, des beautés, des amabilités infinies de Dieu, quand surtout on leur apprenait les grands mystères de la religion, tout ce que Dieu a fait pour les hommes, un Dieu naissant, un Dieu souffrant, un Dieu mourant pour leur amour et pour leur salut : « Oh! qu'il est grand! s'écriaient-ils dans leurs doux transports; qu'il est bon et aimable, le Dieu des chrétiens!» Quand ensuite on ajoutait qu'il y avait un commandement exprès d'aimer Dieu, et des menaces si on ne l'aime pas, ils étaient tout surpris et ne pouvaient revenir de leur étonnement. « Hé quoi! disaientils; quoi! à des hommes raisonnables, un précepte d'aimer Dieu qui nous a tant aimés! et n'est-ce pas le plus grand des bonheurs de l'aimer, et le plus grand des malheurs de ne l'aimer pas? Quoi! les chrétiens ne sont-ils pas toujours au pied des autels de leur Dieu, tout pénétrés de ses bontés, tout embrasés de son saint amour? » Mais quand ils venaient à apprendre qu'il y avait des chrétiens qui, non-seulement n'ainaient pas Dieu, mais l'offensaient et l'outrageaient : « O peuple injuste, ô cœurs ingrats! barbares! s'écriaient-ils avec indignation; est-il donc possible que des chrétiens soient capables de ces horreurs! Dans quelle terre maudite habitent donc ces hommes sans cœur et sans sentiment?» - Chrétiens. nous ne méritons que trop ces tristes reproches, et un jour, ces peuples éloignés de nous, ces nations étrangères, appelées en témoignage contre nous, nous accuseront, nous condamneront devant Dieu.

# IV. INSTRUCTION

## DU PÉCHÉ MORTEL PAR RAPPORT A L'HOMME

Si le péché mortel est un grand mal par rapport à Dieu qu'il offense, à cause de l'injure qu'il lui fait, il est aussi un grand mal par rapport à l'homme qui le commet, à cause des maux infinis qu'il lui attire. Ce péché nous met en opposition ouverte avec Dieu, et le force, par là, à se tourner contre nous comme nous nous tournons contre lui. Si donc il ne nous suffit pas, pour en concevoir une crainte salutaire, de savoir que le péché offense un Dieu infiniment grand, à qui nous sommes redevables à tant de titres, efforçons-nous au moins de le prendre en horrour, à cause des déplorables effets qu'il produit en nous.

C'est le sentiment des saints Pères et des Docteurs que le péché mortel, que nous commettons, produit proportionellement en nous les mêmes effets que le péché originel a produits dans le genre humain : par conséquent des maux temporels, spirituels et éternels; des maux du corps et de l'âme pour l'éternité.

Vous savez les innombrables misères dont notre vie est semée et accablée ici-bas: les maladies, les infirmités, les famines, les guerres, les pestes et la mort même; or, tous ces maux sont entrés dès le commencement dans le monde par le péché: Per unum hominem peccatum... et per peccatum mors 1. Mais si au péché originel s'ajoutent les péchés actuels personnels, combien le bras de Dieu ne s'appesantira-t-il pas davantage? Je sais que le Seigneur envoie souvent de pesantes croix aux âmes justes, pour leur fournir l'occasion d'acquérir plus de mérites et de gloire; mais, c. linairement parlant, les peines d'ici-bas sont des châtiments de Dieu qui se venge même temporellement des outrages qu'on lui fait. Le péché, d'après les divines Écritures, est toujours une source de malheurs: Propter peccata veniunt adversa. Les revers, les persécutions, les pertes, les procès, les maladies, les morts tragiques et imprévues, ont leur source dans le péché: Propter peccata veniunt adversa?.

C'est donc là une grande erreur d'en chercher ailleurs la cause, et de s'en prendre tantôt à ceci et tantôt à cela. En jugeant ainsi de ces maux, vous ne remontez jamais à la source; et ne reconnaissant pas la main vengeresse de Dieu, vous ne songez pas à l'apaiser; bien plus, vous continuez à l'offenser, et vous l'obligez ainsi à redoubler ses coups. Levez donc les yeux vers lui, et reconnaissez que tout ce qui vous arrive d'affligeant et d'amer, à vous, à vos maisons et à vos familles, vous est envoyé à cause de vos péchés: Vere quia non est Deus mecum, invenerunt me mala 3.

J'ai dit aussi sur vos maisons et sur vos familles, et je l'ai dit à dessein; car le péché est tellement la cause des malheurs, que souvent il est puni non-seulement dans le coupable, mais encore dans les innocents. Pour n'en citer qu'un exemple, nous en avons une preuve frappante dans le prophète Jonas, dont la désobéissance faillit devenir fatale à tous ceux qui se trouvaient sur le même vaisseau que lui.

Ayant reçu de Dieu l'ordre de se rendre à Ninive pour y prêcher la pénitence, et résistant au commandement divin, il s'enfuyait et s'était embarqué sur un navire qui faisait

<sup>1</sup> Rom. V, 12. - 2 Prov. XIV, 34. - 3 Gen. XLII, 36.

voile pour Tarse. Mais quoi! à l'instant même, il s'élève une tempête furieuse, et le navire, battu par les flots, était sur le point d'être englouti. Les marins mettent tout en œuvre pour se soustraire à un naufrage imminent : efforts, prières, vœux, sacrifice des marchandises, rien n'est épargné. Mais, voyant que tout est inutile et que la mer devient toujours plus furieuse contre l'ordre naturel des choses, ils soupçonnent qu'il se trouve parmi eux quelque coupable qui provoque ainsi la colère du ciel. Ils jettent donc le sort, et le sort tombe sur Jonas, qui, forcé de rendre compte de sa conduite, confesse sa résistance à l'ordre de Dieu, et reconnaît dans cette résistance la cause de ce désastre : Propter me tempestas hœc grandis venit 1. Puis il conclut en disant : Jetez-moi à la mer, et la mer s'apaisera; comme en effet il arriva.

Ce fait parle de lui-même, et l'application en est assez claire. Que de malheurs et de fléaux désolent des familles entières, et que l'on verrait cesser, si celui qui est coupable, et peut-être le seul coupable, se déchargeait de ses péchés par une salutaire confession!

Mais les maux temporels, quoique plus sensibles, ne sont rien en comparaison des maux spirituels que le péché mortel nous attire. On l'appelle mortel précisément parce qu'il donne la mort à l'âme; mais comment? L'âme et Dieu, dit saint Augustin, sont deux esprits vivifiants; et de même que le corps ne vit que par l'âme, ainsi l'âme ne vit que par Dieu: Vita corporis anima est, vita anima Deus. Si vous séparez l'âme du corps, celui-ci devient cadavre et perd la vie animale; de même, si vous séparez l'âme de Dieu, l'âme devient comme un cadavre et perd la vie spirituelle. Or, à "instant même où l'âme donne entrée en elle au péché mortel, elle perd aussitôt la vie qu'elle tient de Dieu, et qui

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jon. I, 12.

consiste dans son union avec lui; vie la plus noble, la plus précieuse et la plus importante de toutes les vies, et qui s'éteint véritablement aux yeux de Dieu: Anima quœ peccaverit, ipsa morietur. Et bien que cette mort ne soit pas visible à nos yeux, elle est infiniment plus terrible que la mort du corps; parce que la première est la séparation de l'âme d'avec Dieu, tandis que la seconde n'est que la séparation de l'âme d'avec le corps.

De là, la perte totale de tous les biens spirituels; car, de même qu'un cadavre est dépouillé de toute beauté et de tout bien, et qu'il ne lui reste qu'un affreux dénuement, de même l'âme morte spirituellement reste dépouillée de tout.

Elle reste dépouillée de la grâce sanctifiante dont elle était ornée et qui la rendait belle aux yeux de Dieu, étant sa véritable et vive image. Cette grâce est ce qui forme sa beauté et son prix aux yeux de Dieu, aux yeux des anges et des saints du ciel, et non pas l'abondance des richesses, ni la rareté des talents, ni la beauté du visage. Qu'une personne soit couverte de haillons, misérable, difforme et contrefaite, si elle possède la grâce sanctifiante, elle est un spectacle d'admiration et un objet d'amour pour Dieu et pour toute la cour céleste. La valeur et l'excellence de cette grâce sont si grandes, que si l'âme vient à la perdre par le péché, elle devient si affreuse, si odieuse et si horrible aux yeux de Dieu, que, d'après saint Bernard, elle est plus intolérable et plus dégoûtante pour lui, que ne l'est pour vous un chien mort et en putréfaction: Tolerabilius fætet hominibus carnis putridus, quam anima peccatrix Deo.

En perdant cette grâce, l'âme perd tous les priviléges et toutes les prérogatives magnifiques qui l'accompagnent et qui élèvent cette âme à un ordre surnaturel et divin; je veux dire l'amitié de Dieu, la qualité d'enfant de Dieu, et le droit qu'elle avait à la possession du ciel.

Elle perd aussi, par conséquent, tous les mérites qu'elle avait acquis en état de grâce, mérites qui sont ses vraies richesses et ses vrais biens. Oui, un seul péché mortel suffit pour dépouiller l'âme de tous les mérites acquis dans le cours de la plus longue vie; toutes les souffrances des martyrs, tous les travaux des apôtres, toutes les austérités des anachorètes; par un seul péché mortel, tout est perdu : Si averterit se justus a justitia sua, omnes justitiæ ejus quas fecerat, non recordabuntur 1. Or, ce n'est certes pas là une petite perte. Figurez-vous un marchand qui, après de nombreux voyages et beaucoup de fatigues, ayant amassé une grande fortune dans des pays éloignés, revient dans sa patrie avec un vaisseau chargé de ses trésors, mais qui, surpris tout-à-coup par la tempête au moment de rentrer au port, voit son vaisseau s'engloutir avec tous ses biens. Quel spectacle lamentable! Passer en un instant du comble de la fortune au plus complet dénuement! Tel est précisément le sort du pécheur. Si après une vie pleine et abondante en mérites, vous avez le malheur de consentir à un seul péché mortel, ne fût-ce même qu'à un péché de pensée, cette seule faute detruit et anéantit tous vos mérites passés: Omnes justitiæ ejus quas fecerat non recordabuntur. Ces mérites pourront bien revivre si vous recouvrez la grâce, mais jusque-là ils sont perdus pour vous; et si vous venez à mourir dans cet état, ils ne vous serviront jamais de rien.

Mais ce n'est pas encore tout; car le péché ne vous ôte pas seulement les mérites acquis, il vous met de plus dans l'impossibilité d'en acquérir de nouveaux, tant que vous demeurerez dans cet état. De même qu'un corps mort n'a pas la force d'agir, de même l'âme morte par le péché mortel est incapable de produire aucun fruit méritoire pour la vie éternelle, qui est une vie de gloire. Lors même donc que

<sup>4</sup> Ezech. XVIII, 24, 26.

vous feriez les œuvres les plus grandes, les actions les plus héroïques, les plus vertueuses et les plus saintes, tout serait mort, stérile, infructueux pour l'autre vie, parce que Dieu ne peut rien accepter ni rien agréer de son ennemi.

Je dis cependant pour l'autre vie, et remarquez bien ceci; car je ne dis pas qu'elles soient complétement inutiles. Non, elles peuvent au contraire vous aider à accomplir vos devoirs, et par conséquent vous préserver de nouveaux péchés; elles peuvent vous aider à conserver de bonnes habitudes, à vous obtenir des biens temporels, et ce qui est encore bien plus important, à vous mériter la grâce de votre conversion et de votre retour à Dieu; aussi auriezvous grand tort de conclure qu'il faut tout laisser. Mais quant à vous mériter quelque degré de gloire et de récompense dans le ciel, ces bonnes œuvres en sont et en seront à jamais incapables, parce qu'elles sont radicalement mortes. Et quand même vous vous convertiriez et que vous iriez au ciel, ces œuvres ne seront jamais du nombre de celles que Dieu couronnera dans la gloire.

Telle est la misère extrême et le complet dénuement où est réduite une âme morte devant Dieu par le peché mortel, qui la prive de la vie qu'elle avait en lui, vie qui était le fondement de toute sa beauté, de sa grandeur, de ses richesses, de ses mérites, et la source de son bonheur éternel. Cette mort et ce dénuement nous feraient horreur si nous les voyions de nos yeux corporels, comme Dieu et les anges les voient; mais si nous ne pouvons les voir avec les yeux du corps, la foi doit venir à notre secours et nous montrer l'horrible changement qu'elles opèrent en nous. Il est vrai que le péché mortel ne fait en vous aucun changement extérieur, et qu'après l'avoir commis, vous êtes aussi robustes, aussi riches et aussi heureux qu'auparavant; cependant, n'allez pas dire pour cela, avec l'impie de l'Ec-

clésiaste: Peccavi, et quid mihi accidit triste 1? car si vous considérez les immenses biens spirituels dont le péché vous dépouille, et qui sont les seuls biens vraiment estimables, vous reconnaîtrez bien vite que vous êtes châtiés d'une manière terrible, puisqu'en un seul instant vous avez perdu la grace sanctifiante, qui vous rendait chers à Dieu, et que vous lui êtes devenus odieux; puisque vous avez perdu la qualité d'enfants de Dieu, et avec elle tous vos droits à la gloire; puisque vous avez perdu tous les mérites que vous aviez acquis pour le ciel, et la capacité d'en acquérir de nouveaux; puisque vous avez perdu, ajouterai-je, la paix et la sérénité de la conscience, si vous avez quelques remords de votre péché; et si vous n'en avez pas, vous avez perdu le sentiment, la raison, la foi, et vous êtes devenus semblables aux bêtes. Et vous direz encore: Quid mihi accidit triste? Votre erreur vient de ce que vous ne tenez compte que des maux visibles, de ceux qui sont sensibles, qui nuisent à votre fortune, à votre honneur, à votre santé et à votre vie; quant aux maux spirituels, parce qu'ils sont invisibles, ils ne vous font que peu ou point d'impression, bien qu'ils soient infiniment plus terribles. Cela veut dire que vous ne voyez qu'avec les yeux de la chair, et nullement avec ceux de la foi. Mais quand même le péché ne produirait pas d'autres maux que ceux dont je viens de vous parler, ne trouvez-vous pas, s'il vous reste encore un peu de foi, qu'ils sont déjà par eux-mêmes de très-grands maux, des maux infinis, incalculables, et qui seuls méritent véritablement, à l'exclusion de tous les autres, le nom de maux?

Cependant je ne vous ai pas encore parlé du dernier et du plus terrible effet du péché mortel, qui consiste à vous rendre dignes d'un châtiment éternel, et à vous exposer au danger évident d'être précipités en enfer. Cela découle rigcu-

<sup>4</sup> Eccl. V. 4.

reusement de ce que je viens de vous dire; car si le péché mortel vous éloigne de Dieu, vous sépare de Dieu, vous prive de sa grâce, vous rend ennemis de Dieu et abominables à ses yeux, il en résulte qu'il vous rend sujets et esclaves du démon, et que vous n'avez à attendre d'autre héritage que celui du démon même, c'est-à-dire la damnation éternelle. Oh! quel incomparable malheur! quel malheur immense, incompréhensible! Pour s'en faire une juste idée, il faudrait savoir ce que c'est que le royaume de gloire que l'on perd, ce que c'est que l'abîme de maux que l'on mérite, et tout cela non pas pour dix ans, ni pour cent, ni pour mille, mais pour toute l'infinie et incommensurable éternité. Mais comme il n'est pas possible de comprendre cela, il n'est pas possible non plus de comprendre l'immensité de ce malheur.

Peut-être n'êtes-vous pas très-effrayés de cet éternel châtiment, parce que vous ne voyez pas que le péché en soit toujours immédiatement suivi; mais réfléchissez, comme je vous le répétais tout-à-l'heure, au danger évident de l'encourir. En effet, vous ne pouvez vous y soustraire que par une sincère conversion à Dieu; mais pour cette conversion, vous avez besoin du temps et de la grâce. Or, il n'y a que Dieu qui puisse vous donner cette grâce et ce temps, Dieu dont vous êtes actuellement ennemis. Voyez donc l'imminent péril auquel vous expose le péché. Qui sait si Dieu ne vous frappera pas dans sa colère, et s'il ne vous fermera pas, comme à tant d'autres, le chemin du repentir?

Je me rappelle ici le prophète Habacuc lorsque l'ange du Seigneur, le tenant par les cheveux, le transporta des confins de la Judée à Babylone. C'était un saint prophète, un prophète cher à l'ange qui le portait; mais figurez-vous, pour un instant, qu'il eût été son ennemi. O Dieu! quelles n'auraient pas été son épouvante et sa terreur, en se voyant suspendu au milieu des airs par la main de son ennemi!

Malheur à lui, si l'ange eût ouvert un peu la main! Ce n'est là cependant qu'une bien faible image de votre état, si vous avez le malheur d'être en état de péché mortel. Vous êtes entre les mains d'un Dieu ennemi qui vous tient par un faible fil, le fil de votre vie; s'il brise ce fil, vous voilà perdus sans ressource. Et combien déjà qui en ont fait l'épouvantable expérience!

En somme, si votre damnation n'est pas encore consommée, elle peut l'être d'un moment à l'autre; et c'est le péché lui-même qui, selon les divines Écritures, est l'éperon dont la mort se sert pour en hâter l'arrêt et mettre le complément et le sceau à votre malheur: Stimulus mortis peccatum est. — Anni impiorum breviabuntur 1. C'est là une pensée qui devrait nous faire trembler, et suffire seule pour nous jeter dans le désespoir, si nous n'étions encouragés par la pensée de la divine miséricorde qui nous supporte, nous attend et nous appelle; pensée qui doit nous exciter au repentir, et non pas nous faire persévérer dans le péché ni le multiplier, car ce serait le plus affreux abus, et il provoquerait les vengeances célestes.

Tels sont les funestes effets du péché mortel, ainsi appelé avec justice à cause de la triple mort qu'il produit: mort temporelle, par les misères de cette vie et par le dernier instant qui doit y mettre fin, instant qu'accélère souvent le péché même; mort spirituelle, par la séparation de Dieu et par la privation de sa grâce et de tous les biens qui y sont joints; enfin, mort éternelle, par la damnation qu'il nous mérite et à laquelle il nous tient constamment exposés, tant que nous restons dans le péché. D'après cela, vous comprendrez parfaitement que comme le péché mortel est, d'un côté, le souverain mal par rapport à Dieu, il est aussi, de l'autre, le

<sup>1</sup> Prov. X, 27.

souverain mal par rapport à l'homme; et que par conséquent cette sentence du Saint-Esprit est très-vraie, que celui qui pèche non-seulement ne s'aime pas, mais que de plus il se hait mortellement lui-mème: Qui diligit iniquitatem, odit animam suam 1.

Que faut-il donc conclure de tout ce que nous venons de dire? J'en renferme tout le fruit dans ces deux avis.

Le premier, c'est que nous devons concevoir une extrême horreur du péché, même à cause des maux terribles qu'il nous cause, et par conséquent, le fuir avec toute la diligence possible. Le Saint-Esprit nous dit de le fuir comme on fuit à l'aspect d'un serpent, d'un aspic venimeux: Quasi a facie colubri fuge peccata<sup>2</sup>. Si, vous promenant au milieu de la campagne, vous vous apercevez que vous allez mettre le pied sur une vipère, oh! comme vous vous arrêtez aussitôt effrayés, et comme vous retirez promptement votre pied, parce que si elle vient à vous mordre, cette morsure peut être mortelle. Mais quelle comparaison y a-t-il entre la mort du corps et celle de l'âme, entre la perte d'une vie misérable et passagère, et la perte d'une vie éternelle, immortelle? La raison veut donc que vous évitiez avec au moins autant de soin le péché mortel, et toute occasion, tout danger de péché mortel.

L'autre avis, c'est qu'il ne faut jamais demeurer dans le péché. Si vous avez eu le malheur d'y tomber, sortez-en promptement. Car, pour me servir de la comparaison de tout-à-l'heure, quel est celui qui, ayant été mordu par un serpent, reste tranquille et ne se soigne pas aussitôt? Que vous ayez péché, c'est toujours un grand mal; cependant vous pouvez alléguer mille raisons et mille excuses apparentes, et l'assaut imprévu de la tentation, et la faiblesse de la nature, et la force de l'occasion. Soit, je veux bien compatir à votre malheur; mais quelle excuse pouvez-vous donner si, étant tom-

<sup>1</sup> Ps. X, 6. - 2 Eccli. XXI, 2.

bés dans le péché, vous restez lâchement dans cet état et ne pensez pas à en sortir? Vous n'en avez proprement pas d'autre qu'une diabolique insouciance, un fatal aveuglement, un engourdissement produit par le péché même; et en attendant, le péché vous fait perdre le mérite de toutes vos bonnes œuvres, vous tient dans l'inimitié de Dieu, et toujours sur le bord de l'enfer.

Si donc la crainte de Dieu ne vous a pas empêchés de l'offenser, qu'au moins elle vous réveille et vous fasse promptement retourner à lui pour opérer votre réconciliation. Car, si le péché est un grand mal, la persévérance dans le péché en est un bien pire, comme j'aurai occasion de vous le montrer quand je vous parlerai du péché d'habitude.

### TRAITS HISTORIQUES.

- I. Ochosias, roi d'Israël, étant tombé malade, envoya consulter Beelzébuth, dieu d'Accaron, pour savoir s'il pourrait se relever de cette maladie. Mais Dieu le punit aussitôt de son impiété, car il lui fit dire par le prophète Élie: « Parce que vous avez envoyé consulter Beelzébuth, comme s'il n'y avait point de Dieu en Israël, à qui vous pussiez vous adresser, vous ne vous relèverez pas du lit sur lequel vous êtes couché, et vous ne tarderez pas à mourir. » Ochosias mourut donc, selon la parole que Dieu avait dite à Élie.
- II. Il n'y a pas longtemps, dans une petite ville de province, un impie, après s'être raillé d'une personne parce qu'elle voulait se rendre à la procession, sortit lui-même pour la voir défiler. Il garde son chapeau sur la tête, et ne veut point le quitter, malgré l'ordre réitéré qu'on lui en donne. Il brave ainsi la procession et le Saint-Sacrement de la manière la plus insolente et la plus opiniâtre. Mais au moment où le Saint-Sacrement passe vis-à-vis de lui, la justice divine le

frappe, il tombe mort sur la place, au grand étonnement de la foule, qui regarda cette mort subite comme un juste châtiment de son impiété. Cet événement fit une telle sensation, que son cadavre resta exposé pendant trente-six heures devant la maison de ville : nombre de témoins existent encore et racontent cet événement de la même manière que nous venons de le faire.

# V. INSTRUCTION.

## DU PÉCHÉ VÉNIEL EN LUI-MÊME.

Que les petites fautes donnent naissance aux grandes, c'est une vérité incontestable, appuyée sur la raison et confirmée chaque jour par l'expérience. C'est donc inutilement que je me serais efforcé de vous inspirer de l'horreur pour le péché mortel, en vous montrant qu'il est le plus grand de tous les maux, tant par rapport à Dieu que par rapport à nous, si je ne vous inspirais aussi la crainte du péché véniel, en vous faisant voir sa malice intrinsèque et sa tendance aux plus graves désordres.

C'est un péché qu'ordinairement l'on considère comme peu de chose, dont on fait fort peu de cas, et que l'on commet fréquemment et avec la plus grande facilité, précisément parce qu'il est véniel; mais si vous en compreniez bien la nature, vous le jugeriez tout différemment, et vous prendriez bien plus de précautions pour l'éviter.

Commençons tout d'abord par réformer l'idée fausse que

nous met dans l'esprit le nom de faute légère, par lequel on désigne ce péché. Cette expression de légère n'est pas un terme absolu et destiné à exprimer la gravité du péché en lui-même; mais c'est un terme relatif, et en comparaison d'un mal infiniment plus grand qui est le péché mortel. Relativement à ce dernier, on peut dire que c'est un péché léger, comme on dirait qu'une colonne de cette église est légère en comparaison de tont l'édifice; mais en lui-même, ce n'est pas un mal léger, à raison de sa malice intrinsèque et des dangers auxquels s'expose celui qui le commet facilement et souvent.

Remarquez bien que je dis celui qui le commet facilement et souvent, car pour ne rien exagérer, il faut distinguer ici avec saint Thomas deux sortes de péchés véniels. Les uns proviennent plutôt de la faiblesse naturelle que d'un désordre de la volonté: Proveniunt ex statu naturæ corruptæ; péchés qui échappent par ignorance, par faiblesse, par irréflexion, par surprise, comme certains mouvements subits d'impatience, de colère, de sensualité, qui ne sont nullement délibérés; les distractions, la tiédeur, les divagations dans la prière, etc. Ce sont là des fautes dont ne sont pas exemptes les âmes les plus pieuses et les plus ferventes, et même, sans un secours très-spécial de la divine grâce, il est moralement impossible de les éviter toutes; et c'est d'elles précisément que parlait l'apôtre saint Jacques quand il disait que nous offensons tous Dieu en beaucoup de choses: In multis offendimus omnes 1.

Les autres proviennent plutôt d'un désordre de la volonté que de la faiblesse naturelle: Directe proveniunt ab inordinata voluntate; péchés qui se commettent, comme on a coutume de dire, de sang-froid, sciemment, avec réflexion, et qui ordinairement sont habituels en celui qui les commet

<sup>1</sup> Jac, 111, 2.

comme seraient une continuelle curiosité de tout voir, des mensonges fréquents, des emportements et des transports continuels de colère, des complaisances en soi-même et de vanité, peu de discrétion et de charité avec le prochain, des négligences dans les devoirs d'état, et autres semblables choses dont beaucoup de chrétiens ne se font nul scrupule, et qu'ils ne s'appliquent point à éviter.

Or, s'il s'agit de ces derniers péchés volontaires et délibérés, je vous dis qu'ils ne sont pas un mal léger, mais un mal fort grave, soit que vous vouliez les considérer en euxmêmes, soit que vous vouliez les considérer dans leurs conséquences.

Et d'abord, si vous les considérez en eux-mêmes, quelque légers que vous vouliez les supposer, ils sont toujours véritablement et proprement une offense de Dieu, et une offense faite avec connaissance, consentement et volonté. Ce même Dieu, infiniment grand et aimable, que nous offensons par le péché mortel, c'est aussi lui que nous offensons par le péché véniel. Or, comment pouvons-nous supposer que ce qui offense Dieu soit un mal léger? N'y a-t-il pas là une véritable contradiction, une répugnance dans les termes?

Il est vrai que cette offense n'est pas grave; mais c'est toujours une violation de sa loi, une chose contraire à son adorable volonté, une chose qui lui déplaît et qu'il déteste; c'est toujours une infraction à l'obéissance que nous lui devons, qu'il s'agisse d'une chose grave ou d'une chose légère; enfin c'est toujours un manque de respect et d'amour pour lui.

Que l'offense soit légère, je le veux bien; mais les offenses légères deviennent grandes et en quelque sorte infinies, par la grandeur infinie et la majesté de la personne offensée. L'offense faite à un prince, à un monarque de cette terre, n'est jamais regardée comme légère, quand même ce ne serait qu'une parole, un geste, une plaisanterie, une impolitesse; et pourquoi? parce que la grandeur de la personne

offensée augmente la gravité d'un manquement quelconque. Or, ne faut-il pas en dire autant par rapport à Dieu, qui est infiniment au-dessus de tous les rois de la terre? et pourra-t-on regarder comme peu importante une offense qui lui aura été faite, quelle qu'elle soit?

Le péché véniel étant donc une offense de Dieu, il en résulte en premier lieu qu'après le péché mortel, il est le plus grand de tous les maux; et s'il n'y avait pas de péché mortel, il serait le mal souverain, le mal unique. La foi en effet nous oblige à reconnaître qu'il n'y a pas proprement d'autre mal que le mal de coulpe, parce que c'est le seul qui attaque et offense Dieu. Tous les autres maux de peine qui regardent les créatures, même les plus affreux et les plus terribles, les malheurs, les désastres privés et publics, ne sont pas proprement des maux, parce qu'ils n'offensent pas Dieu et qu'ils ne sont pas un obstacle à la possession de Dieu. Ainsi donc, la réunion de tous les maux de peine que l'on peut concevoir n'est nullement comparable au mal que renferme un seul péché, même le plus léger.

Il en résulte, en second lieu, qu'aucune raison ne peut nous autoriser à le commettre, et qu'il n'est jamais permis de pécher, lors même que ce serait pour obtenir tous les biens imaginables, ou pour éviter tous les maux possibles. Qui, quand même il s'agirait de préserver vous-mêmes et les autres des plus grands malheurs; bien plus, d'empêcher la damnation, de convertir et de sauver tous les hommes par un seul mensonge, vous ne devriez pas, vous ne pourriez pas le commettre, parce que vous devez mettre l'obéissance que Dieu exige de vous bien au-dessus du bonheur des autres; parce que vous devez plus craindre de lui déplaire en quoi que ce soit, que vous ne craignez le malheur de tous les hommes. Mais si des raisons si fortes et des biens si grands ne peuvent vous autoriser à commettre le péché veniel, croyez-vous qu'il vous sera permis de le commettre

pour un modique intérêt, pour un vil respect humain, pour vous amuser et pour rire?

Ils sont donc aussi insensés qu'imprudents ceux qui disent: — J'ai fait ce mensonge, mais je l'ai fait pour une bonne fin. — Quel bien peut vous autoriser à faire ce qui est intrinséquement mauvais dans l'ordre divin? Ce ne sont pas là, chrétiens, des doctrines exagérées, mais c'est la pure vérité, c'est la théologie toute nue. Et le fondement de tout cela, c'est que le péché, si léger qu'il soit, est toujours une offense de Dieu; or, une offense de Dieu, quelle qu'elle soit, est toujours un très-grand mal, le seul mal véritable.

Si vous voulez encore mieux connaître la nature du péché véniel, vous n'avez qu'à considérer la gravité des peines et des châtiments dont Dieu le punit, et en cette vie et en l'autre.

Dans l'autre vie, les péchés véniels sont expiés par les mêmes supplices auxquels sont condamnés les crimes les plus énormes; il n'y a de différence que dans la durée de ces supplices. Aussi, quelque légers qu'ils soient, il est de foi qu'ils n'entreront jamais avec vous, et que vous n'entrerez jamais avec eux dans le royaume des cieux, parce que : Nihil coinquinatum intrabit in regnum cælorum 1. Si votre âme, en sortant de votre corps, porte encore sur elle la tache d'un seul péché véniel, cela seul sera un obstacle à votre béatitude et à la possession immédiate de Dieu. Quelque pure, quelque sainte et agréable que votre âme soit aux yeux de Dieu, elle devra rester séparée de lui jusqu'à ce que cette faute soit expiée; il faudra qu'elle passe par les flammes du purgatoire, qui, selon les saints Pères, sont aussi atroces que celles de l'enfer, et surpassent infiniment toutes les peines possibles de cette vie.

Et même en ce monde, quelles preuves Dieu ne nous

<sup>:</sup> Apoc. XXI, 27.

a-t-il pas données de sa sévérité à punir le péché, quoique véniel? Pour un péché de simple curiosité, la femme de Loth fut changée en une statue de sel; pour un péché de vanité que commit David en ordonnant le dénombrement de son peuple, il fut puni par la mort de soixante-dix mille de ses sujets; la défiance que montra Moïse, en frappant deux fois le rocher d'où l'eau devait jaillir, le fit exclure de la terre promise. Nous avons mille autres exemples, dans les saintes Écritures, des châtiments terribles infligés pour des fautes légères. Il faut donc convenir que le péché véniel n'est pas un si faible mal, puisque Dieu, qui est infiniment bon et miséricordieux, le punit avec tant de rigueur.

Une pareille sévérité nous semble excessive et disproportionnée, parce que nous n'avons pas une juste idée du mal que renferme l'opposition de notre volonté avec celle de Dieu, à quelque degré qu'elle soit; mais si nous pouvions le comprendre, nous serions convaincus que toutes les peines de ce monde ne sont pas un châtiment suffisant pour un seul péché véniel.

Jusqu'ici nous avons vu que le péché véniel est un grand mal en lui-même, parce qu'il est une offense de Dieu; mais il ne laisse pas d'être aussi un grand mal par ses effets, puisqu'il conduit insensiblement au plus grand de tous les maux, qui est le péché mortel, de la même manière qu'une légère indisposition, si on la néglige, conduit quelquefois à la mort. Par conséquent, de même que pour les maladies du corps nous nous efforçons de les combattre dans leur principe, parce qu'elles peuvent avoir pour nous des suites funestes et se terminer par la mort, de même faut-il user de ces précautions dans les maladies de l'âme, parce qu'elles conduisent à la mort spirituelle, mille fois plus à craindre que la mort du corps.

Le Saint-Esprit, en effet, nous le déclare ouvertement par

ces paroles: Qui spernit modica, paulatim decidet. Quiconque méprise les petites fautes tombera peu à peu, on le comprend, dans le péché mortel, puisque pour le péché véniel il y est déjà tombé. Remarquez bien ceci: le Seigneur ne dit pas simplement que celui-là tombera qui commet de petites fautes, mais celui qui les méprise: Qui spernit. Car quel est le chrétien qui ne pèche pas tous les jours? Non est home justus in terra qui faciat bonum et non peccet. Mais autre chose est de commettre de petites fautes, et autre chose est de les mépriser. Celui-là les méprise qui ne s'en soucie point, qui ne croit pas nécessaire de se tenir sur ses gardes pour les éviter, qui les commet volontairement; c'est alors, selon l'oracle infaillible de Dieu, qu'on est en danger de tomber, de perdre la grâce sanctifiante et de se perdre soimème pour toujours.

Et si vous désirez savoir comment cela arrive, je vous dirai que cela arrive pour deux raisons très-claires, dont l'une se tire du côté de Dieu et l'autre du côté de l'homme.

Premièrement du côté de Dieu qui, justement fatigué et excédé de tant de fautes, petites sans doute, mais volontaires et délibérées, diminue et retire toujours plus ses secours, ses grâces, et cette assistance spéciale sans laquelle il est de foi que nous ne pouvons rester longtemps dans son amitié: Si quis dixerit justificatum sine speciali auxilio Dei, in accepta justitia perseverare posse, anathema sit. Ainsi parla le Saint-Esprit dans le concile de Trente. Il est vrai que ces péchés ne rendent pas Dieu notre ennemi, mais ils refroidissement et diminuent son amour pour nous; et ce refroidissement et cette diminution de l'amour de Dieu pour nous n'est autre chose qu'une diminution de secours, une soustraction de grâces, et une suspension de cette providence spéciale qu'il exerce sur les âmes qui lui sont fidèles et qui les met à

<sup>1</sup> Eccl. XIX, 1.

couvert des insultes du démon. Aussi une âme privée d'une si puissante protection tombe-t-elle dans des fautes graves au premier danger et à la première tentation; châtiment terrible, chrétiens, mais châtiment très-juste, si l'on veut réfléchir à la mauvaise disposition d'une âme qui commet avec advertance des péchés véniels, et qui les multiplie à l'infini.

Je dis premièrement la mauvaise disposition; car lorsqu'on se borne à n'éviter que le péché mortel, et qu'on ne craint pas de causer à Dieu mille et mille dégoûts, on montre évidemment qu'on tient fort peu à lui et à son amitié, et qu'on n'a pas le moindre amour pour lui. En effet, quand nous aimons véritablement une personne, nous craignons de l'offenser même légèrement, et nous avons pour elle toutes sortes de complaisances; et, pour nous attirer davantage ses bonnes grâces, nous faisons même ce que nous ne sommes pas obligés de faire. Si donc nous commettons avec facilité des fautes vénielles, nous donnons clairement à entendre que nous faisons peu de cas de Dieu, que nous craignons sans doute d'encourir son inimitié, mais que nous n'avons pas à cœur de cultiver son amitié et son affection; que nous ne nous abstenons des fautes graves que par la crainte de l'enfer, mais que s'il n'y avait pas d'enfer à craindre, nous n'éviterions pas plus les fautes graves que nous n'évitons les fautes légères. Or, cette disposition intérieure de froideur où nous sommes, cette indifférence, ce peu d'estime, cette crainte servile ne peuvent que nous aliéner le cœur de Dieu, et nous rendre indignes de sa protection.

Vous-mêmes ne porteriez certainement pas beaucoup d'affection à un domestique qui, content de vous être fidèle dans les choses essentielles, n'éviterait pas de vous contra-rier dans tout le reste, quoique légèrement; qui, par exemple, obéirait avec lenteur, vous répondrait avec arro-

gance et sans respect, remplirait tous ses devoirs de mauvaise grâce et avec négligence. Quel amour voulez-vous donc que Dieu ait pour une âme tiède, dissipée et indifférente, qui veut se permettre tout ce qui n'est pas défendu sous peine de damnation?

A cette mauvaise disposition du cœur, ajoutez la prodigieuse multitude de péchés que l'on accumule sans cesse lorsqu'on ne fait que peu de cas des fautes légères. Vous ne nierez pas que toute vexation, si petite qu'elle soit, ne devient pas intolérable lorsqu'elle est fréquente et continuelle. On supporte encore facilement une contradiction, un mot, un reproche; mais il n'en est pas de même lorsqu'on se voit sans cesse contredit, moqué, repris. Une fois, deux fois, trois fois, passe; mais tous les jours, mais incessamment, oh! voilà qui est insupportable! Telle est pourtant la conduite que tiennent envers Dieu les personnes habituées au péché véniel. Elles l'offensent à chaque instant du jour, de telle sorte que leur vie n'est plus qu'une chaîne non interrompue d'offenses: impatiences et colères sans nombre, petites médisances, jalousies, rancunes, immortification habituelle des yeux et de la langue, actions les plus saintes mêlées de défauts notables et gâtées, les unes par l'orgueil, les autres par des vues d'intérêt; exercices de piétés accomplis sans ferveur et sans attention, voilà toute leur vie. En un mot, il n'y a rien qui soit parfaitement pur et qui n'offense pas Dieu d'une manière ou d'une autre. Et nous nous imaginons que Dieu puisse supporter longtemps une pareille conduite, et qu'il ne finira pas par neus abandonner et nous rejeter loin de lui?

Hélas! ce n'est que trop vrai, et c'est précisément ce que le Seigneur nous fait connaître d'une manière sensible en se servant d'une image matérielle, mais très-expressive: Ecce ego, nous dit-il par la bouche du prophète Amos, stridebs

super vos, sicut stridet plaustrum onustum 1. Avez-vous jamais remarqué ces chariots qui entrent dans la ville, chargés et surchargés de foin? Ce n'est en somme que du foin, c'est-à-dire une herbe très-légère, sèche, et qui ne pèse pour ainsi dire rien. Cependant sous ce foin, parce qu'il est accumulé sans mesure, vous entendez gémir et craquer ces chariots, non moins que s'ils étaient chargés de lourdes pierres. De même, dit Dieu, vos fautes sont du foin par leur légèreté; mais tous ces petits poids réunis ensemble me font plier, c'est-à dire forment un poids total que je ne puis supporter à cause de la quantité excessive et exorbitante que vous en accumulez sans cesse: Ecce ego stridebo super vos, sicut stridet plaustrum onustum. Il en vient donc à agir avec nous comme on agit avec un ami dont on ne reçoit que des injures. On le supporte pendant quelque temps, on se tait, on dissimule, on pardonne une foule de choses à l'amitié; mais voyant ensuite que tout est inutile, on finit par éclater et par rompre les liens d'une ingrate et grossière amitié.

Ne vous abusez donc pas sur la bonté de Dieu en disant:

— Mes fautes sont légères, Dieu les supportera avec patience.

— Non, non, car si légères qu'elles soient, elles n'en sont pas moins des offenses, des péchés volontaires et délibérés, des péchés sans nombre et sans mesure. Et si ces fautes ne vous font pas perdre aussitôt la grâce de Dieu, comme le péché mortel, elles vous font perdre cependant sa protection, et vous privent justement de ces secours particuliers et surabondants sans lesquels vous ne tarderez pas à perdre cette grâce en tombant dans des fautes graves.

Mais si le péché véniel conduit au péché mortel, par un juste châtiment de Dieu, il y conduit aussi de mille autres manières par les divers effets qu'il produit en nous. Mais le

<sup>14</sup> Amos. II, 18.

temps ne me permettant pas de développer ce nouveau sujet, je le renvoie à notre prochaine instruction.

### TRAITS HISTORIQUES?

- I. Saint Philippe de Néri ayant eu un jour une petite querelle avec sa sœur, et son confesseur lui ayant fait des remontrances à ce sujet, il pleura amèrement sa faute, et témoigna une grande douleur de l'avoir commise.
- II. Marie-Thérèse, épouse de Louis XIV, avait une grande délicatesse de conscience. Étant tombée dans une faute qu'elle se reprochait avec amertume, on voulut la rassurer en lui disant qu'elle n'était que vénielle: « Il n'importe, répondit-elle en fondant en larmes, elle est mortelle pour mon cœur.»
- III. Auguste Ferron de la Sigonnière, élève du petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray, montra, dans toutes les circonstances, la plus vive horreur pour les moindres fautes. Le samedi-saint 1828, peu de jours avant sa mort, étant allé, malgré son extrême faiblesse, visiter les pauvres avec son professeur et quelques congréganistes de sa classe, on trouva un nid où il y avait des œufs. On se les partagea, et plusieurs proposèrent de les manger. Quelqu'un fait alors la remarque que les œufs sont défendus dans la semaine sainte. Auguste jette alors le sien, disant qu'il ne voudrait pas pour tout l'or du monde violer, en quoi que ce pût être, la loi de l'Église, et offenser Dieu. Là-dessus, un des élèves demanda s'il y aurait plus qu'un péché véniel à enfreindre l'abstinence des œufs: « Eh! quand il n'y aurait qu'un péché véniel, répondit-il avec chaleur, j'aimerais mieux mourir que de le commettre. »

### VI. INSTRUCTION.

DO PÉCHÉ VÉNIEL CONSIDÉRÉ DANS SES EFFETS.

Reprenons le sujet que nous avions commencé dernièrement, mais que le temps ne nous a pas permis d'achever. Renouons d'abord la suite des matières

Je vous ai parlé de la malice du péché véniel, et, m'étant restreint aux péchés que l'on commet avec pleine advertance et délibération, je vous ai fait remarquer que, si on les appelle légers, ce n'est que comparativement à un plus grand mal, au péché mortel. Mais en eux-mêmes, ils ne sont pas un mal léger, tant parce qu'ils sont véritablement une offense de Dieu, offense qui est toujours un grand mal, quelle que soit sa légèreté, surtout quand elle est commise avec réflexion et advertance, que parce que si l'on ne s'en soucie pas, ils nous conduisent insensiblement au péché mortel.

Nous avons dit que ce déplorable effet est, en premier lieu, un châtiment que Dieu inflige en punition du péché véniel, par la soustraction de cette assistance et de cette protection spéciale sans laquelle il est impossible de persévérer dans l'état de grâce. Mais cet effet vient aussi de nousmêmes, et c'est le point sur lequel je n'ai pas eu le temps de m'expliquer, et qui nous fournira aujourd'hui le sujet d'une très-utile instruction.

Le péché véniel, dit saint Thomas, conduit au péché mortel de deux manières: directement et indirectement. Indirectement, en nous ôtant ces barrières qui nous empêchent de tomber dans le péché mortel; directement, en nous y faisant tomber d'une manière positive.

Et d'abord, quelles sont ces barrières qui nous servent de remparts contre le péché mortel? Ce sont évidemment les habitudes vertueuses, la ferveur de la piété, la sainte crainte de Dieu, l'horreur du péché. Or, toutes ces dispositions sont combattues par les péchés véniels, facilement et volontairement commis.

Le péché véniel ne détruit pas entièrement les habitudes vertueuses, mais il les affaiblit. En effet, il énerve la vigueur de l'âme et en altère sensiblement la santé, de la même manière que certaines mauvaises affections corporelles vicient la bonne constitution du corps. Les péchés véniels sont de véritables maladies qui, si elles ne donnent pas la mort à l'âme, la mettent cependant dans un continuel état de faiblesse, qui croît toujours de plus en plus, à mesure que les péchés se multiplient. Or, de même qu'il faut peu de chose pour faire tomber gravement malade une personne déjà indisposée, de même, chacun comprend qu'il faut peu de chose pour faire tomber dans une faute grave une âme déjà faible et malade. Dans cet état, il lui est difficile de résister à certaines passions violentes et à certains assauts terribles des tentations.

La ferveur de la piété va toujours aussi en se refroidissant; car, de même que les maladies corporelles, même légères, diminuent les forces, ôtent l'appétit et donnent du dégoût pour les mets les plus salutaires, de même le péché véniel donne de l'ennui et du dégoût pour les choses de Dieu, pour les sacrements, pour la prière, et par là même multiplie autour de nous les occasions du péché. L'âme habituée au péché véniel est toujours moins vigilante à garder ses sens, à réprimer ses passions, à combattre les tentations, à fuir les dangers; et voilà pour nous une foule de causes de péché et de damnation.

Comment ensuite conserver la sainte crainte de Dieu, et ne pas la perdre insensiblement? Si un enfant commence à perdre le respect pour ses parents en de petites choses, il se prépare à le perdre même dans les choses essentielles.

De même, l'horreur du péché se perd peu à peu, et peu à peu aussi l'on se familiarise avec lui. Nous sommes ainsi faits que même les objets les plus affreux cessent de l'être à mesure que nous nous y accoutumons. Un petit enfant s'effraie la première fois qu'il voit un chien; mais bientôt il s'habitue à le regarder sans crainte, et il se familiarise avec lui au point de s'en faire un objet d'amusement. Il en est de même des choses morales; l'idée du péché nous trouble et nous effraie les premières fois, mais ensuite nous nous familiarisons avec lui, nous en perdons toute horreur, et, nous accoutumant à envisager avec indifférence les petites fautes, nous finissons par ne plus craindre les plus graves et par les commettre sans remords. On n'arrive pas là tout d'un coup sans doute, mais on y arrive peu à peu et sans s'en apercevoir.

Ensuite, à mesure que, d'un côté, l'horreur du péché se perd, de l'autre, les inclinations qui nous y portent augmentent; et voilà comment le péché véniel nous pousse positivement au péché mortel.

Tout le monde sait que nos passions, souvent satisfaites en de petites choses, deviennent toujours plus impérieuses et plus violentes, et qu'elles nous livrent sans cesse de nouvelles attaques, jusqu'à ce qu'elles obtiennent ce qu'elles demandent et restent maîtresses de notre cœur; semblables en cela au feu qui, dès le commencement, a besoin d'être soufflé pour s'embraser, mais qui, une fois allumé, prend une activité capable de tout dévorer. Combien n'est-il pas facile, en effet, qu'une simple aversion devienne une haine déclarée, qu'une affection légère se change en une passion violente et sensuelle, qu'une liberté excessive donnée à nos regards nous devienne gravement dangereuse et funeste? On commence toujours par de petites choses, mais, dès qu'on se met à prendre un chemin rapide et glissant, il n'est pas facile de s'arrêter à un point nommé; des petites choses on passe aux grandes. Qu'Ève, que David, Judas, saint Pierre et tant d'autres nous servent d'exemple.

D'autant plus que les petites fautes, si légères qu'elles soient, ne laissent pas de former une habitude qui nous incline et nous porte aussi bien aux grandes qu'aux petites fautes de la même espèce. Une personne, par exemple, qui s'irrite facilement pour rien, aura bien de la peine, dans certaines occasions, à ne pas s'abandonner à des emportements graves. Les petites complaisances conduisent, de leur nature, à des passions impures plus violentes; les vols légers à de graves injustices; les petites médisances à des détractions mortelles, et ainsi du reste. De même que plus la paille est sèche, plus elle prend facilement feu, de même les actes peccamineux, bien que légers, s'ils sont souvent répétés, créent une inclination violente au péché; et lorsqu'une mauvaise habitude et une passion violente se réuniront pour nous attaquer, chacun verra combien la tentation sera terrible et la résistance difficile.

A tout cela, ajoutez le point imperceptible qui sépare le péché mortel du péché véniel, le peu de distance qu'il y a de l'un à l'autre, et par conséquent la facilité à se tromper, à dépasser la limite sans le savoir, et à tomber, sans s'en douter, dans le péché mortel.

Mais c'est là un point que je vous ai suffisamment éclairci en vous parlant de la distinction du péché mortel et du péché véniel. Nous avons vu alors qu'il est très-difficile de préciser les limites de l'un et de l'autre, le plus ou le moins, surtout quand il s'agit de ces péchés qui, mortels de leur nature, ne deviennent véniels que par défaut de matière ou de consentement suffisant. Nous avons vu aussi que beaucoup de péchés, légers en eux-mêmes, peuvent changer de nature et devenir mortels par l'adjonction de certaines circonstances de motif, de fin, ou de conséquences suffisamment prévues. Il ne faut donc pas nous étonner s'il nous arrive très-souvent de commettre des fautes graves sans nous en douter.

Ceux qui sont principalement sujets à cette illusion, ce sont les chrétiens tièdes et indolents, parce qu'ils sont toujours plus disposés à se flatter, et qu'ils ne prennent jamais la peine de s'examiner sérieusement et de s'assurer de leur salut. Ceux qui ont coutume de dire: Grâce à Dieu, ma conscience ne me reproche rien de grave, et quant aux péchés véniels, je ne m'en tourmente pas; ceux-là, dis-je, qui vivent et pensent ainsi, sont précisément ceux qui devraient avoir les doutes les plus raisonnables et les mieux fondés qu'ils sont en état de péché mortel.

Voyez donc en combien de manières le péché véniel, de notre côté, nous conduit au péché mortel! Pour tout dire en peu de mots, ce qui nous préserve surtout de tomber dans le péché véniel, c'est la ferveur de la piété, ferveut que l'habitude de ce péché diminue; mais ce qui nous y précipite, c'est la passion et la mauvaise habitude, deux choses que le péché véniel crée et fortifie singulièrement.

Et voilà comment se trouve confirmée de plus en plus cette sentence du Saint-Esprit que je vous ai déjà rapportée: Qui spernit modica, paulatim decidet. Il n'est pas dit s'il tombera aussitôt, si ce sera dans peu ou dans beaucoup de jours, si ce sera après dix petites fautes, ou après cent, ou après mille; maisil nous assure qu'il tombera: Paulatim de-

cidet. Nous avons même sur ce point une déclaration plus formelle encore de Jésus-Christ lui-même: Qui fidelis est in minimo, et in majori fidelis est; et qui in modico iniquus est, et in majori iniquus est 1. De même que l'exactitude et la fidélité à observer les préceptes et les devoirs les moins importants, nous sont une marque certaine de notre fidélité à observer ceux qui le sont plus : Et in majori fidelis est ; de même si nous sommes infidèles et négligents dans les petites choses, nous le deviendrons aussi dans les grandes: Etiam in majori iniquus est. Et nous, après un oracle si précis et si formel de Jésus-Christ lui-même, nous attendrions autre chose? Nous nous flatterions de pouvoir nous permettre tout ce qui ne nous semble pas grave, sans jamais manquer à des devoirs essentiels? Mais que dis-je, contre l'oracle de Jésus-Christ? Je devrais dire aussi contre notre propre expérience, qui ne confirme que trop l'oracle de Jésus-Christ. Si nous voulions nous rappeler un peu l'histoire de certaines fautes graves où nous sommes tombés, nous verrions qu'elles ont été le résultat de quelques fautes légères.

Voilà pourquoi le démon, notre ennemi rusé, bien qu'il veuille nous faire tomber et nous perdre, ne nous propose pas ordinairement du premier coup le péché mortel. Il sait fort bien que s'il commençait par tenter d'une faute grave une âme timorée, cette âme chasserait aussitôt cet ennemi ouvert et lui dirait: Vade retro, Satana. Que fait-il donc? Pour ne pas nous inspirer de la défiance et de la crainte, il commence toujours par nous demander peu de chose: des fautes légères qui ne tirent pas à conséquence, quelque liberté d'action et de regard, quelque attachement excessif à l'or, aux amusements, à la vanité; quelque tiédeur et quel-

<sup>4</sup> Luc. XIV, 10.

que relâchement dans les pratiques de piété, et ainsi du reste.

Dès qu'il a obtenu cela, il exige davantage, assuré de nous vaincre et de triompher pleinement de nous; car, par l'habitude des fautes légères, l'âme se rend peu à peu indigne des faveurs spéciales de Dieu; elle s'habitue peu à peu à regarder le danger sans crainte; et, la répugnance pour le bien et la propension pour le mal augmentant toujours plus dans cette âme, elle s'approche toujours plus près du précipice, et pour l'y faire tomber, il ne faudra qu'une occasion dangereuse, une passion violente, une séduction attrayante, et la voilà véritablement perdue. Ah! dit saint Chrysostôme, il suffit que le démon commence et s'insinue en quelque manière, et nous faisons nous-même le reste. Voilà pourquoi saint Paul nous recommande de nous bien tenir sur nos gardes, et de ne donner entrée au démon sous aucun prétexte: Nolite locum dare diabolo 1.

Il est facile de voir, chrétiens, le fruit que vous devez retirer de cette instruction. Si nous désirons véritablement éviter le péché mortel, nous devons fuir le plus que nous pouvons le péché véniel. Croyez-moi donc: une personne qui ne veut éviter que les fautes graves, n'a pas une volonté bien sincère de les éviter. C'est une folie de s'imaginer qu'on peut se permettre tout ce qui n'est pas défendu sous peine de péché mortel, sans jamais tomber dans des fautes graves.

Vous savez qu'il y a deux sortes de poisons. Les uns sont d'un effet prompt, immédiat, instantané, et donnent subitement la mort à celui qui les prend; les autres agissent lentement et conduisent une personne à la mort comme si elle mourait de mort naturelle, tandis qu'en réalité elle meurt du poison. Or, dirions-nous que celui-là tient à sa vie, qui

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Eph. IV, 27.

se borne à éviter les premiers et non les seconds? Qu'im porte que ceux-ci, à la différence des premiers, ne nous tuent pas sur le moment, si à la longue ils nous donnent infailliblement la mort? Faites-en l'application: les fautes mortelles sont ce poison qui nous donne subitement la mort, et voilà pourquoi toute personne, qui a de la religion, les évite toujours avec soin; les fautes vénielles, par les mauvaises dispositions qu'elles engendrent à la longue, produisent le même effet; mais parce qu'elles le produisent insensiblement et par degrés, on les commet avec une facilité extrême. Mais si l'effet est toujours le même, ne devronsnous pas les éviter avec le même soin?

Si donc nous ne pouvons pas les éviter toutes, évitons au moins celles qui se commettent de sang-froid, et avez plus de réflexion et de malice. Que l'offense de Dieu d'une part, et le danger auquel elles nous exposent de l'autre, de tomber dans des péchés plus graves et de nous damner, nous préservent de les commettre jamais. Personne ne se damne précisément par des péchés véniels, et cependant on peut affirmer que le plus grand nombre des chrétiens se damnent à cause de ces péchés, de la manière que je viens de dire.

Que si parsois nous venons à les commettre, nous ne devons pas les mépriser ni les regarder comme peu de chose, mais nous devons nous en repentir sincèrement devant Dieu, nous en purisier et nous en corriger par de bonnes confessions. Je dis par de bonnes confessions, parce qu'il est beaucoup plus rare de se bien confesser de ses péchés véniels que de ses péchés mortels. Et la raison en est que les péchés mortels, à cause de leur grièveté et du danger auquel ils exposent, épouvantent plus facilement; tandis qu'on regarde avec indifférence les petites fautes journalières, et qu on les porte au tribunal par habitude, sans une contrition suffisante et sans une sincère résolution de s'en cor-

riger. Aussi est-il bien à craindre que, par la mauvaise disposition que l'on apporte à ce sacrement, on augmente les tautes qu'il était destiné à effacer.

Ensin, ne nous y trompons pas: la vie chrétienne veut être entière; quiconque ne veut être chrétien qu'à demi, ne l'est bientôt plus du tout. Nous devons être à Dieu, mais non pas à demi, mais non pas faiblement.

La conformité à la volonté de Dieu, et surtout l'amour que nous lui devons, ne nous permettent pas de faire, dans notre conduite, aucune distinction entre les péchés légers et les graves. Rien n'est petit pour un chrétien, rien n'est léger de ce qui peut offenser Dieu. Cette délicatesse de sentiment que nous avons pour les personnes qui nous sont chères, et qui nous fait éviter tout ce qui pourrait les peiner, même légèrement, à combien plus forte raison ne devrions-nous pas l'avoir pour Dieu ? Celui qui craint Dieu, dit le Sage, ne néglige rien: Qui timet Deum nihil negligit; à plus forte raison celui qui l'aime.

Cette attention scrupuleuse à ne nous rien permettre de tout ce qui est contraire à l'amour de Dieu, nous préservera plus sûrement des fautes graves et nous donnera de plus la véritable paix du cœur, qui ne se trouve point dans ce milien qui n'est ni de ferveur, ni de relâchement. Si l'on veut être en partie à Dieu et en partie à ses passions: à Dieu en renonzant pour lui au péché mortel; aux passions, en leur accordant une foule de petites satisfactions, on ne contente ni Dieu ni la passion, parce que l'un et l'autre voudraient quelque chose de plus. De là naît nécessairement un état de violence, de contradiction et d'inquiétude, incompatible avec la vraie paix intérieure. Si donc nous voulons obtenir cette paix, cette inestimable paix. il ne faut rien accorder à la passion et donner tout à Dieu, en s'abstenant de toute infidélité, même légère.

Mais je vois ce que vous allez m'objecter. — Vous nous

216 DU PÉCHÉ VÉNIEL CONSIDÉRÉ DANS SES EFFETS.

prêchez le renoncement à tout péché, non-seulement grave, mais même léger; vous voulez donc que nous soyons tous des saints? Il ne semble pas en effet que votre discours puisse avoir une autre conclusion que celle-ci.—

La conclusion que vous venez de tirer, mes chers auditeurs, est fort juste; mais doit-elle vous surprendre? Eh quoi! en notre qualité de chrétiens, ne sommes-nous pas tous appelés à la sainteté? Ne nous sommes-nous pas engagés par le saint baptême à y entrer? et n'est-ce pas là l'expresse et formelle volonté de Dieu? Hæc est voluntas Dei sanctificatio vestra 1. Et Jésus-Christ ne nous commande-t-il pas ouvertement dans l'Évangile d'être parfaits? Estote perfecti, sicut et Pater vester cælestis perfectus est 2. Et puis, si grande que soit notre fidélité envers Dieu, aura-t-elle jamais quelque proportion avec l'éternelle et inappréciable récompense de bonheur et de gloire qu'il nous tient prête dans le ciel? Telles sont les graves réflexions que je vous laisse à méditer sérieusement pour conclusion de ce discours.

#### TRAIT HISTORIQUE.

Saint Augustin nous rapporte de sa mère, sainte Monique, un exemple qui fait clairement voir que les petites fautes nous conduisent insensiblement à de plus grandes. « Malgré les précautions dont elle était entourée, écrit-il, elle s'était laissée peu à peu entraîner à la passion du vin, comme ses confidences maternelles me l'ont appris. En effet, lorsque ses parents, se fiant à sa sobriété, la chargeaient d'aller, selon l'usage, puiser le vin dans la cuve, elle ne pouvait s'empêcher, après avoir plongé le vase pour le remplir, et avant de le verser dans la bouteille, d'approcher ce vase du bord de ses lèvres pour en

<sup>\$</sup> I. Thess. IV, 2. - 2 Matth. V, 48.

délicatesse de son goût s'y opposait. Ce n'était point encore chez elle une passion prononcée pour cette liqueur; elle obéissait à un de ces mouvements impétueux que l'enfance ne peut maîtriser, qui éclatent en elle par de folles saillies. Mais comme celui qui méprise les petites choses tombe peu à peu dans les grandes, il arriva que, ajoutant quelques gouttes à ce qu'elle avait bu la veille, elle avait contracté l'habitude du vin, et avait fini par vider avec délices des coupes presque pleines. Une servante, qui l'accompagnait ordinairement à la cave, s'étant prise de querelle avec elle, lui reprocha amèrement son vice, en l'appelant buveuse de vin pur. Ce fut pour elle comme un coup d'aiguillon; elle envisagea avec horreur l'habitude honteuse qu'elle avait contractée, et se promit bien de la perdre 1.

# VII. INSTRUCTION.

#### DU PÉCHÉ HABITUEL.

Outre le péché actuel, qui se divise en mortel et en véniel, les théologiens parlent encore d'un autre péché qu'ils appellent habituel. Que signifie cette qualification? Elle a deux sens: elle signifie en premier lieu l'état de péché dans lequel se trouve le pécheur après avoir commis son péché, jusqu'à ce qu'il en ait obtenu le pardon. Dans ce sens, le péché actuel est l'acte simple, momentané, passager, qui constitue le

S. Aug. Confess. lib. IX, c. S.

péché, et le péché habituel est la culpabilité qui en résulte et qui persiste jusqu'au moment de la rémission.

Ce mot signifie, en second lieu et plus communément, l'habitude du péché, c'est-à-dire une certaine tendance, un penchant, une facilité de retomber dans les mêmes fautes. C'est dans ce sens qu'on dit de quelqu'un qu'il est habitué à l'impureté, à l'ivrognerie, au parjure, au blasphème, aux injustices, aux vols et ainsi du reste.

Je vous parlerai de ce péché dans l'un et l'autre sens, parce que le premier ouvre le chemin au second, et que jamais on n'arrive au péché d'habitude que par la persévérance volontaire dans le péché même. Il y aurait beaucoup à dire sur cette matière; mais je me bornerai à quelques réflexions, qui suffiront cependant pour vous faire comprendre combien il est dangereux de rester dans l'état du péché.

Que faites-vous donc quand, tombés dans un péché qui ne vous est pas habituel, au lieu de penser à en sortir promptement, vous restez lâchement dans cet état? Sans parler ici du danger continuel où vous êtes de vous damner, si Dieu venait à vous envoyer la mort dans cet état, je ne considère que le péril où vous vous mettez de vous engager sans retour dans la voie du péché, et d'aller de faute en faute jusqu'à la ruine, jusqu'à la perte totale de votre âme. Ce n'est pas là un danger imaginaire, car il se fonde évidemment et sur la nature même du péché, et sur la conduite ordinaire que Diet tient pour châtier le pécheur.

1° Sur la nature du péché. La première qualité du péché, c'est d'être fécond, c'est d'engendrer et d'attirer après lui d'autres péchés, après le premier un second, après le second un troisième, et ainsi de suite. Le docteur angélique saint Thomas en donne deux raisons, l'une négative et l'autre positive. La raison négative, c'est que le péché, non rétracté, détruit les remparts qui nous empêchent de tomber dans de

nouveaux péchés; la raison positive, c'est qu'il produit de nouveaux et formels penchants au péché.

L'effet ordinaire du péché dans les personnes qui n'y sont pas habituées, c'est de les remplir de crainte, d'inquiétude, de remords, dès qu'il est commis; il leur devient accablant et insuportable. Or, on ne peut nier que de pareils sentiments ne soient un puissant aiguillon pour les faire recourir promptement à la confession et les préserver de retomber dans le péché. Mais si, au lieu de vous en purifier aussitôt, vous conservez ce péché dans votre cœur, ces sentiments si délicats s'évanouissent peu à peu. Plus vous différez, plus vous en perdez l'horreur, plus vous vous y habituez, et plus votre conscience s'accoutume à rester tranquille dans l'état du péché. Voilà donc insensiblement renversés tous les remparts qui vous préservaient de nouvelles chutes.

Ces remparts abattus, les passions augmentent. Et comment en serait-il autrement? Il suffit de considérer les conséquences naturelles ordinaires du péché, qui sont d'affaiblir les forces, d'amollir la volonté, d'exciter les passions, d'aveugler l'esprit et d'endurcir le cœur. Si le péché originel a produit en nous un si grand penchant au mal et une si grande facilité à le commettre, combien ce penchant et cette facilité n'augmenteront-ils pas si l'on y ajoute l'aiguillon des péchés actuels! Vous vous trompez donc grossièrement, si vous croyez pouvoir vous arrêter à celui-là seul que vous avez commis, sans aller plus loin: cela ne peut être, à moins d'une spéciale miséricorde de Dieu.

2º Mais cette miséricorde de Dieu, le pécheur peut-il justement l'espérer? Non; car la conduite ordinaire de Dieu est au contraire de punir le péché non rétracté, en permettant que le pécheur tombe dans d'autres fautes. Ce n'est pas que Dieu fasse tomber dans de nouveaux péchés en punition du premier; non, car cela est incompatible avec la bonté de Dieu; mais cela arrive par voie de permission, Dieu privant le pécheur des grâces et des secours à défaut desquels il prévoit qu'il tombera dans de nouvelles fautes. Terrible permission, mes chers auditeurs, mais bien méritée, puisque la persévérance dans le péché renferme une malice plus grande que le péché lui-même. En effet, pécher est une suite de la faiblesse humaine, et peut n'être qu'un mouvement passager de la volonté ou de la passion; mais aimer le péché et y persévérer, c'est une chose diabolique, c'est un mépris formel de la grâce de Dieu, c'est une obstination perverse du cœur: Majus peccatum durities cordis, dit saint Grégoire de Nysse. Or, n'est-il pas juste que Dieu rende au pécheur indifférence pour indifférence? Qui pourrait raisonnablement l'en blâmer?

Ainsi donc, soit que l'on considère la nature du péché ou la conduite de Dieu, le péché que l'on ne confesse pas aussitôt ne peut que nous pousser à de nouveaux péchés.

Mais comme en même temps que les péchés se multiplient, nos mauvaises inclinations d'une part, et de l'autre le dégoût de Dieu pour le pécheur augmentent également, les premières chutes en occasionnent d'autres, et cette succession, cette multiplication continuelle de fautes finit par former une habitude proprement dite. En effet, si un exercice continuel nous rend faciles et en quelque sorte naturelles les choses même les plus rebutantes et les plus dures, combien plus cela n'aura-t-il pas lieu dans les choses auxquelles nous avons déjà un penchant naturel, et qui sont si conformes à nos inclinations! Ici, on ne rencontre pas d'obstacles, et l'on contracte bien plus vite par conséquent l'habitude et la facilité, ce qui fait qu'on arrive en peu de temps à cette disposition appelée par les théologiens habitude peccamineuse.

Cette habitude, une fois formée, est l'état le plus fatal et le plus funeste où l'on puisse se trouver. Pour nous le farie bien connaître, les saints Pères se servent de différentes comparaisons. Ils l'appellent ordinairement une chaîne: Consuc-

tudo est quædam gravis et perniciosa catena; car de même qu'avec plusieurs anneaux passés les uns dans les autres on parvient à former une forte et lourde chaîne à l'aide de laquelle on réduit l'homme à un rude esclavage, de même cette suite de fautes forme comme un lien redoutable dont le démon nous charge, et avec lequel il nous tient enchaînés. Ils l'appellent encore un gros câble, composé d'un grand nombre de petits fils qui sont faciles à rompre pris séparément, mais qui, unis et tordus ensemble, sont capables de porter les plus lourds fardeaux sans se briser. Ils le comparent enfin à la glace qui se forme pendant l'hiver, et qui se compose d'eaux limpides et sans consistance, mais que le froid condense et durcit tellement, qu'elles forment comme une pierre que le marteau peut à peine briser.

Toutes ces comparaisons vous font connaître la force presque invincible de l'habitude, ou au moins la très-grande difficulté de la vaincre; et nous ne les trouverons nullement exagérées, si nous voulons considérer les funestes effets qu'elle produit dans nos âmes. Voici les principaux.

Le premier, c'est de nous faire multiplier les péchés sans aucune mesure. Donnez-moi une personne qui a l'habitude de quelque vice, du parjure, du blasphème, de l'ivrognerie, et surtout de l'impureté; qui peut compter les péchés intérieurs et extérieurs qu'elle commet par suite de cette habitude? Elle est incessamment poussée et dirigée par le vice qui la domine, et sa conduite, par conséquent, n'est qu'une série continuelle et non interrompue de fautes.

Cela ne doit pas vous étonner, car un autre effet de l'habitude, c'est de nous rendre indifférents et insensibles sur notre funeste état. Tant que le péché est une chose étrangère et nouvelle, et qu'il n'est pas encore enraciné en nous, on ne le commet qu'avec répugnance et remords; mais dès que l'habitude l'a rendu fréquent et familier, on perd le sentiment de son horrible laideur, et l'on en vient à le commettre sans remords et avec la plus parfaite indifférence, quand on ne va pas jusqu'à s'en vanter et à s'en faire gloire : Impius, cum in profundum venerit, contemnit. — Lætantur cum male fecerint, et exultant in rebus pessimis 1.

Et quel ext en effet le blasphémateur d'habitude qui rougit de ses blasphèmes? Quel est l'ivrogne qui a horreur de son ivrognerie? Quel est l'impudique qui ne regarde pas les infamies de sa vie comme des légèretés et des effets de la faiblesse humaine? Ces sortes de pécheurs tombent peu à peu dans une insensibilité et dans une stupidité telles, qu'ils ne sentent pas leur mal. Dans un pareil état, et avec aussi peu de crainte du péché, comment ne pas rouler de crime en crime et d'abîme en abîme?

Que si tous les pécheurs d'habitude n'en arrivent pas à ce degré d'indifférence et d'insensibilité, ils ne laissent pas cependant de rester cloués à leurs péchés, et cela par un autre effet aussi terrible que général de la mauvaise habitude, et qui consiste à produire une nécessité morale de pécher. Qui, la mauvaise habitude acquiert tant de force et d'empire, qu'elle entraîne le pécheur dans le péché comme malgré lui, sans suggestion cependant, sans impulsion, par pure habitude et nécessité de pécher; nécessité qui, toutefois, ne l'excuse pas de faute, parce qu'elle est volontaire, et librement contractée en multipliant volontairement les péchés et en négligeant volontairement les moyens propres à la vaincre. Car cette nécessité ne nous enlève pas absolument l'usage du libre arbitre, ni par conséquent le pouvoir de nous abstenir du péché; mais elle nous excite seulement, nous presse et nous entraîne avec violence, bien que d'une manière vincible, à retourner à nos péchés habituels. Et voilà ce qu'on appelle une nécessité morale.

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Prov. XVIII, 3; II, 44.

Et ici, remarquez bien une chose : c'est que les pécheurs d'habitude s'approchent de temps en temps des sacrements, parce qu'un grand nombre d'entre eux, même au milieu de leurs désordres, conservent encore un reste de religion et de foi. Mais ou ils les reçoivent mal, ou bien ils n'en retirent aucun effet durable. Ordinairement ils les reçoivent mal, parce qu'ils ne s'en approchent que par un reste d'habitude, ou bien par une horreur naturelle de leur état, par le désir de calmer pour quelques instants les remords d'une conscience coupable et troublée. Ainsi, ils y portent un cœur glacé, une contrition sans douleur, un bon propos sans fermeté, un éloignement et un dégoût de tous les remèdes; de là, point ou presque point de disposition pour le sacrement de pénitence. Aussi, pour la plupart de ces pénitents, au lieu d'être un remède contre le péché, les confessions en sont plutôt une occasion et une source. Pour perdre la crainte et l'horreur des péchés qu'ils ont commis, il leur suffit de pouvoir dire: Je m'en suis confessé; et, pour s'encourager à en commettre de nouveaux, il leur suffit de pouvoir dire: Je m'en confesserai. C'est ainsi que de l'un et de l'autre côté, les confessions contribuent plutôt à les endurcir dans le mal: Remedium ipsum fit diabolo & iumphus, dit saint Ambroise.

Mais quand même ils se confesseraient bien, le fruit n'en est pas durable, et ils retournent bientôt à leurs mauvaises habitudes ordinaires. La raison en est qu'une confession bien faite peut bien effacer le péché, mais qu'elle ne détruit pas d'un seul coup l'habitude peccamineuse. Cette habitude reste, et c'est elle qui, à moins d'une extrême vigilance, à laquelle ils ne veulent pas s'assujettir, les entraîne à de nouveaux péchés et les réduit à un état toujours pire: Fiunt novissima illius pejora prioribus 1. Se confesser, puis retomber aussitôt après, prendre des résolutions et ne jamais les

<sup>1</sup> Luc. XI. 16.

accomplir, voilà le cercle sans fin dans lequel tournent les pécheurs d'habitude; cercle marqué, dans les divines Écritures, d'un caractère formel de réprobation: In circuitu impii ambulant. Aussi le dernier effet de la mauvaise habitude, c'est le désespoir de se corriger qui se joint à l'impénitence finale. Les rechutes continuelles, même malgré les efforts que l'on fait, font regarder l'amendement comme impossible, et il arrive à ces pécheurs ce qui arrive à une personne qui se noie. Elle fait tous ses efforts et épuise ses forces pour surmonter le courant et se sauver; mais bientôt, harassée et exténuée par cette lutte violente, elle s'abandonne au courant de l'eau et finit par se noyer. Il n'en est pas autrement des pécheurs d'habitude. S'ils veulent se sauver et sortir de leur dangereux état, il faut qu'ils combattent continuellement la mauvaise habitude qu'ils ont contractée; mais se voyant ensuite toujours vaincus et entraînés par cette mauvaise habitude à de nouveaux péchés, ils s'abandonnent entièrement à leurs mauvaises inclinations.

En un mot, pour résumer ce que je viens de dire, le péché non rétracté produit de nouvelles chutes, les rechutes produisant l'habitude, l'habitude forme une espèce de nécessité, la nécessité nous fait désespérer de nous corriger, et ce désespoir nous conduit à l'impénitence finale. Voilà, sous un seul coup d'œil, la funeste progression de cette terrible maladie.

Que devons-nous conclure de tout cela? Premièrement, qu'il est de la dernière importance de ne pas contracter de mauvaises habitudes, et par conséquent de bien se tenir en garde contre les commencements du péché et contre les premiers pas que l'on fait dans cette voie glissante. Le plus puissant rempart, surtout en certaines matières, c'est de n'avoir jamais commencé. Remarquez-le bien, jeunes gens qui m'écoutez : si vous vous engagez dans la voie de l'int-pureté, ne vous flattez pas de pouvoir vous arrêter es

revenir en arrière quand vous voudrez. Puisse cet oracle du Saint-Esprit, qui n'est que trop confirmé par l'expérience, vous inspirer une sainte et salutaire terreur: Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea 1. Non, le jeune homme, même en vieillissant, ne quittera pas la route qu'il a suivie dans ses premières années.

Cependant, s'il vous arrive de tomber dans quelque faute grave, au moins allez vite vous en purisier. Ne laissez pas le péché séjourner et s'établir dans votre cœur, ni y jeter de profondes racines, mais confessez-vous au plus-tôt. La confession empêche que le péché ne s'enracine; elle en neutralise les funestes conséquences, et fournit des secours spéciaux pour ne pas retomber. Si vous différez de vous confesser, vos rechutes se multiplieront, et ces rechutes vous rendront la confession toujours plus odieuse et plus difficile.

Quant aux personnes qui sont déjà dominées par une mauvaise habitude, quelle qu'elle soit, que doivent-elles faire? Désespérer de leur état? Jamais. Mais elles ne doivent jamais non plus le négliger, parce que leur mal est très-dangereux, et que la guérison en est très-difficile. O quam difficile surgit, dit saint Bernard, quem moles malæ consuetudinis premit! Qu'il lui est difficile de se relever, à celui qui se trouve accablé par une mauvaise habitude, comme par une pierre énorme! Mais enfin, la chose n'est pas impossible.

Pour y réussir, il faut commencer par réfléchir sérieusement sur soi-même, et reconnaître sa propre misère. Si l'on ne comprend pas bien le danger de son état, on ne pense pas à recourir aux remèdes. Pour guérir les maladies du corps, il faut que le médecin les connaisse; et les maladies pe l'âme sont également incurables, si le malade ne les

<sup>1</sup> Prov. ZJX, 5.

connaît pas ni ne les sent pas. Pénétrez-vous donc bien du funeste état où vous êtes, afin de concevoir une vive crainte sur le danger que court votre âme, que vous perdez infail-liblement en continuant de vous conduire ainsi. Désabusez-vous de l'illusion que le temps vous changera, car plus vous irez, plus il vous sera difficile de vous corriger. Le temps d'ailleurs ni la grâce de Dieu ne sont pas entre vos mains, mais entre celles de Dieu qui peut vous les refuser.

De la crainte, élevez-vous à l'espérance en la divine miséricorde, qui peut faire revivre un Lazare enseveli depuis quatre jours déjà, un cadavre déjà en dissolution et rongé par les vers; et après avoir pris une énergique résolution, mettez la main à l'œuvre, quelque peine et quelque effort qu'il doive vous en coûter.

Appliquez-vous à faire une bonne confession, et, s'il le faut, une confession générale, ou tout au moins une confession plus soignée qu'à l'ordinaire et capable de vous purifier véritablement. Établissez sur cette confession une vie réglée et mortifiée, une vie dévote que vous n'abandonnerez plus jamais.

Otez à vos mauvaises habitudes tout aliment et toute occasion dangereuse; évitez avec soin les lieux, les personnes, les rencontres et les libertés que vous savez être pour vous des occasions de chutes. Surtout, recommandez-vous à Dieu selon vos besoins, et opposez à la force de l'habitude la force toute-puissante de la prière. Une prière fervente, continuelle et persévérante, jointe à vos efforts, ne peut manquer d'avoir son effet.

Enfin, continez avec patience à vous conduire ainsi, sans jamais vous décourager ni vous relâcher. Vous vous trompez si vous croyez pouvoir vous défaire d'un seul coup, ou en peu de temps, d'une mauvaise habitude enracinée. Pour la former, il ne faut que peu de temps, à cause de notre natu-

relle tendance au mal; mais pour la détruire, on ne le peut que petit à petit et lentement. Souvent elle semble éteinte, tandis qu'elle est encore vivante ou prête à se réveiller. Ainsi, si vous venez à vous endormir, même un seul instant, si vous négligez la prière, si vous vous exposez de nouveau aux occasions, vous retomberez bientôt dans les mêmes fautes qu'auparavant, et vous redeviendrez esclaves de vos mauvaises habitudes.

Il faut employer tous ces moyens, si vous désirez vous corriger; il faut les prendre tout de suite, et les pratiquer fidèlement et constamment. Autrement, vous n'arriverez jamais à rien. Le démon ne manquera certainement pas de vous amuser par de vains projets de conversion; mais ils ne se réaliseront jamais, et vous finirez par porter jusqu'au tombeau vos mauvaises habitudes, et vous vous damnerez par elles. Pensez-y donc sérieusement, chrétiens, je ne puis vous rien dire autre chose.

### TRAIT HISTORIQUE.

Pendant la guerre de Crimée, un officier supérieur, grièvement blessé, avait été transporté de l'ambulance dans un hôpital à Constantinople. Il avait la malheureuse habitude du blasphème, et il ne pouvait pas ouvrir la bouche qu'il ne lui en échappât un. A l'hôpital, il fut soigné par un de ces anges terrestres qu'on appelle une sœur de charité. D'abord la sœur écouta avec douleur, mais sans rien dire, les jurons continuels de son malade. Mais un jour qu'en souriant elle l'avait prié de ne pas jurer comme il le faisait : « Ma sœur, dit l'officier, c'est plus fort que moi, je ne puis pas m'en empêcher. — Voulezvous sérieusement vous corriger? lui répliqua la sœur. — Oui certes, je le veux bien. — Me promettez-vous de vous soumettre à l'épreuve que je vais vous proposer? — Je vous en donne

ma parole de soldat. — Eh bien! toutes les fois que vous jurerez, j'irai prendre pour nos pauvres, dans votre secrétaire,
une pièce de 5 francs. » L'officier avait donné sa parole, il ne
fit aucune objection. Seulement le soir, sa mauvaisé habitude
lui avait déjà coûté plus de 50 francs. Le lendemain, il s'observa beaucoup plus, comme on le pense bien, et il ne lui
écnappa que cinq ou six blasphèmes. Quelques jours après, il
avait complétement perdu sa mauvaise habitude, — Soyons
patients et persévérants, et nous nous corrigerons de toutes
nos mauvaises habitudes, même les plus invétérées (Inédit).

### VIII. INSTRUCTION

### DES PÉCHÉS CAPITAUX

Les péchés actuels que nous commettons, de quelque sorte et de quelque espèce qu'ils soient, se rapportent tous à certains chefs, à certaines affections vicieuses que les théologiens appellent vices ou péchés capitaux. Pour continuer mes explications sur les différentes espèces de péchés, l'ordre exige donc que je vous parle de ceux-ci. Je me bornerai pour aujourd'hui à quelques observations générales, en vous faisant connaître quels ils sont et combien il y en a; en quel sens et pourquoi on les appelle capitaux; leur grièveté plus ou moins grande, et enfin quelle doit être notre conduite et quels sont nos devoirs par rapport à cette sorte de véchés.

un en compte ordinairement sept, qui sont : l'orgueil,

l'avarice, la luxure, la colère, la gourmandise, l'envie et la paresse.

- 1º L'Orgueil est un vice qui nous fait concevoir une estime déréglée de nous-mêmes, un désir excessif de figurer, de paraître, de nous élever au-dessus des autres.
- 2º L'Avarice est un vice qui nous fait aimer et poursuivre avec emportement les richesses et les biens temporels.
- 3° La Luxure est un vice qui nous pousse aux plaisirs et aux satisfactions illicites de la chair.
- 4° La Colère est un vice qui nous inspire des ressentiments, des vengeances et des haines.
- 5° La Gourmandise est un appétit désordonné du manger et du boire.
- 6° L'Envie est un vice qui nous fait regarder d'un mauvais œil les avantages et la prospérité de notre prochain.
- 7° La Paresse est un vice qui nous énerve et nous fait négliger et omettre nos devoirs.

Parmi ces sept péchés capitaux, les trois premiers sont les principaux; ils sont spécialement exprimés dans l'Évangile, et forment la triple concupiscence qui constitue le caractère du monde pécheur, pervers, haï de Dieu: Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est, concupiscentia oculorum et superbia vitæ 1; c'est-à-dire le désir des plaisirs et des commodités de la vie, le désir des richesses et de l'argent, le désir des honneurs et des distinctions. A ces trois vices, on pourrait facilement rapporter les quatre derniers. Néanmoins, on les range justement aussi dans la classe des péchés capitaux, parce que, quoique secondaires et subordonnés aux premiers, ils sont, eux aussi, une très-abondante source de péchés.

Et voilà en quel sens ces vices s'appellent proprement

Joann. XI, 16.

capitaux. Peut-être croyez-vous qu'on les nomme ainsi parce qu'ils on t une malice plus grande que les autres péchés; mais non, ce n'est pas là précisément la raison pour laquelle cette qualification de capitaux leur est propre. On les appelle capitaux parce que, comme la tête est en nous le membre principal, celui qui donne le mouvement à tous les autres, ainsi ces vices sont le principe, la racine, la source de tous les autres: Vitia capitalia dicuntur, ex quibus alia oriuntur.

En effet, tels sont le caractère et la nature de ces vices que si l'un d'entre eux vient à s'établir dans notre cœur, il ne peut y rester seul, mais il y amène nécessairement avec lui une foule d'autres péchés, et non pas seulement de son espèce, mais encore de beaucoup d'autres, bien que différents.

Ainsi la luxure ne s'arrête pas aux satisfactions impures, bien qu'elles soient innombrables, mais elle pousse aux haines, aux vengeances, aux vols, aux trahisons, aux homicides. Il faut en dire autant de l'avarice, qui ne s'arrête pas seulement aux fraudes et aux injustices; de la gourmandise, qui ne s'arrête pas à la crapule et à l'ivrognerie; et de toute autre passion, quelle qu'elle soit, parce que toute passion nous dispose à toute sorte de péchés, même d'espèce différente, même haïs et détestés de nous; car, lorsque la passion capitale nous les commande il faut les commettre. Vous comprendrez mieux ceci lorsque je vous expliquerai la nature de chaque péché et ses funestes conséquences.

Pour le moment, qu'il me suffise de vous soumettre cette seule réflexion: Quelle que soit la passion qui nous domine, que ce soit l'orgueil, ou l'avarice, ou la luxure, elle a besoin de moyens pour se satisfaire; mais ces moyens, elle ne peut se les procurer que par de nouveaux péchés. Il n'est pas rare qu'elle rencontre des obstacles à l'exécution de ses désirs; or, ces obstacles, on ne peut les renverser que par de nou-

veaux péchés. Quelquefois aussi, elle entraîne des conséquences fâcheuses; or ces conséquences, on ne peut s'en délivrer que par de nouveaux péchés. De là donc une multitude, une chaîne, un abîme de péchés, tous produits par la passion capitale. Voyons-en quelques exemples tirés de la sainte Écriture; citons les plus mémorables.

David, le saint roi David, se laisse aveugler par un amour impur, et il assouvit une passion qui, de sa nature, ne pourra rester cachée, mais qui devra se manifester à tout son royaume. Une action aussi déshonorante dans une personne de son caractère et de son rang, quel scandale ne vat-elle pas produire dans tous ses sujets! Il se trouve donc dans la nécessité de la cacher à tout prix; mais pour parvenir à la cacher, que de fautes énormes ne lui faudra-t-il pas commettre! Il faudra user de supercherie pour faire venir de son camp Urie, le mari de Bethsabée, qu'il a séduite, le retenir à sa table pour l'enivrer, afin qu'il aille prendre son repos dans sa maison, puis enfin, cette ruse n'ayant pas réussi, il lui faudra se résoudre à le perdre, et pour le perdre, à sacrisser inutilement une foule de soldats! Il lui faudra enfin se décider à perdre, dans ce général, le plus vaillant, le plus fidèle de ses sujets, et le plus attaché à sa personne, et à le perdre par la trahison la plus infâme et par l'ingratitude la plus horrible. David, en un mot, David, l'homme doux par excellence, devient traître, cruel, sanguinaire, homicide, après avoir été adultère. Voilà une longue chaîne de péchés, provenant tous du premier.

De même, Saül conçoit contre David une très-violente jalousie. Pour la satisfaire, dans quel horrible enchaînement de trahisons, de perfidies, de meurtres, ne se jette-t-il pas! Et Judas, l'un des apôtres de Jésus-Christ, par son attachement désordonné à l'argent, n'est-il pas allé jusqu'à vendre son divin Maître, et à se donner la mort par désespoir? Que d'autres exemples ne pourrais-je pas vous rapporter à ce

sujet, et qui ne sont que trop confirmés par l'histoire journalière d'une foule de personnes! Dieu nous garde de nous
laisser domines par une passion. Il n'y a pas d'excès dans
lequel elle ne nous conduise et ne nous précipite. C'est
donc avec raison qu'on appelle ces passions capitales, puisqu'elles sont la source d'une foule d'autres péchés.

Je ne prétends pas d'ailleurs que ces passions atteignent dans tous le même degré de gravité et de malice. Quelquefois elles mènent jusqu'au péché mortel, quelquefois elles ne dépassent pas les limites du péché véniel, et quelquefois elles peuvent même être sans péché. Car, considérées en elles-mêmes, ce ne sont que des passions naturelles, des inclinations vicieuses naturelles, inséparables de notre nature dépravée et corrompue par le péché originel. Quel est en effet celui de nous qui ne sent pas en lui-mêma l'aiguillon et la force de ces passions? Quel est celui qui ne se sent pas porté à désirer les biens de la terre, qui ne se sent pas enflammé d'une subite colère lorsqu'on le méprise et qu'on l'insulte? Quel est celui qui, à la vue de certains objets agréables et séduisants, ne sent pas le feu impur s'agiter et s'enflammer en lui. Ces passions, il est vrai, nous poussent continuellement et fortement au péché, mais elles ne peuvent cependant nous forcer à le commettre.

Maintenant, pour connaître clairement si nous péchons en ces matières, et jusqu'à quel point nous péchons, nous devons distinguer dans ces passions deuxactes différents: le premier mouvement qui vient de nous assaillir, et l'acte par lequel nous nous y soumettons. Tant que les passions ne font que nous tenter et attaquer notre volonté, elles ne sont que de pures passions, et il n'y a là pour nous nul péché, ni grave, ni même léger. Bien plus, elles nous deviennent une source de mérites, si nous leur résistons chrétiennement. Mais si ces passions nous conduisent au

second acte, c'est-à-dire si elles triomphent de nous, alors elles nous rendent coupables et pécheurs.

Et notre sulpabilité sera plus ou moins grande, selon que nos transgressions seront légères ou graves. En effet, nous voyons que même les personnes timorées et pieuses ne sont pas complétement exemptes du mauvais levain de ces passions. En elles aussi, on trouve un fonds tantôt d'orgueil, tantôt de colère et d'animosité, tantôt d'opiniâtreté et d'intérêt. Mais ce fonds ne parvient jamais à prévaloir en elles contre la loi de Dieu en matière grave; et bien qu'on puisse encore appeler cela leur péché capital, néanmoins les fautes que ces passions leur font commettre ne dépassent pas les limites du péché véniel. Au contraire, elle sera tout à la fois capitale et mortelle pour vous, si elle s'empare tellement de votre cœur qu'elle vous fasse tomber sans crainte dans des fautes graves.

Il nous reste à voir, en dernier lieu, quelle doit être notre conduite par rapport à cette sorte de péchés. Avant de répondre sur ce point, je crois devoir vous faire une observation très-juste, c'est que les passions dont nous venons de parler, bien qu'elles se trouvent toutes en germe dans notre cœur par suite de la corruption de notre nature, cependant toutes n'exercent pas un égal empire sur tous les hommes. Il y en a toujours une qui l'emporte dans chacun de nous sur les autres, qui constitue notre caractère, notre esprit, notre fonds particulier. C'est celle-là qu'on appelle la passion dominante, et qui varie selon les personnes. Celui-ci, par exemple, sera peu porté aux plaisirs des sens, mais il sera affané et très-avide des biens de la terre; celui-là, au contraire, se souciera peu de l'argent, mais il sera violemment enclin aux plaisirs de la chair. Les uns sont d'un caractère hautain et vindicatif, les autres sont paresseux et ennemis de toute fatigue; en un mot, chacun a son inclination spéciale qui l'assujettit à tel défaut plutôt qu'à tel autre.

Cela posé, voici le double devoir qui nous incombe en cette matière: nous devons 1° nous bien appliquer à connaître quelle est, entre toutes, notre passion propre, spéciale, individuelle; 2º nous devons la combattre énergiquement. On ne peut combattre un ennemi tant qu'il reste caché; notre premier soin doit donc être de chercher à connaître notre passion dominante. — Oh! direz-vous, cela n'est pas difficile. — Doucement; par rapport à certaines passions grossières, que le monde supporte, je veux bien vous l'accorder; ainsi on reconnaît et on avoue assez facilement qu'on est gourmand buveur, vaniteux, emporté; mais il n'en est pas de même d'une foule d'autres passions intérieures et spirituelles que le monde déteste, comme l'avarice, l'ambition, la jalousie. Par rapport à celles-ci, il n'est que trop facile et trop commun de s'aveugler; aussi ne trouverez-vous personne qui veuille avouer qu'il est ambitieux, avare et jaloux. Outre cela, nous voyons bien la physionomie des autres, mais nous ne voyons pas la nôtre. Ainsi nous savons parfaitement deviner et reconnaître avec certitude les passions des autres, et taxer un tel d'avarice, tel autre de luxure; mais tandis que nous sommes adonnés aux mêmes vices, et que tout le monde les voit clairement en nous, nous seuls vivons à cet égard dans l'ignorance et dans la plus profonde illusion. Que de fois la passion qui est la plus visible aux yeux des autres, nous est la plus inconnue à nous-mêmes!

Il est donc nécessaire de rechercher avec soin, et sans vous flatter, qu'elle est votre passion dominante. Il vous sera très-facile de la reconnaître à l'impression plus forte qu'elle produit en vous, au plus grand empressement que vous mettez à la satisfaire, à l'influence spéciate qu'elle exerce sur vos pensées, sur vos désirs, sur vos actions et sur vos fautes habituelles.

Dès que vous l'avez connue, il faut, en second lieu, ne la pas quitter des yeux et tourner contre elle tous vos efforts, afin de la vaincre et de l'assujettir. Car, comme elle est la passion capitale, l'aiguillon des autres passions secondaires et la source de tous les pèchés, une fois que vous l'aurez vaincue, il vous sera facile de triompher des autres, de les extirper et de fuir les autres péchés.

Lorsque Béthulie était fortement assiégée par les Assyriens, que fit Judith pour la délivrer? Elle forma le projet de couper la tête à Holopherne, qui était le chef et le général ennemi; puis, ayant heureusement exécuté son dessein, toute l'armée effrayée par ce seul acte se dispersa aussitôt, et la ville resta libre. Mais si au lieu de cela elle avait voulu passer tous les Assyriens au fil de l'épée, c'eût été une entreprise qu'elle n'aurait jamais pu réaliser. Qu'on étende mort à terre le capitaine, l'affaire est finie, la victoire est décidée.

Que veux-je dire par là? C'est en vain que vous vous efforcez de détruire tantôt un péché tantôt un autre, si la racine funeste qui les produit et les engendre, qui les maintient et les renouvelle incessamment, reste vivante en vous. C'est la même chose que couper les branches d'un arbre et laisser sur pied le tronc, sur lequel les branches repousseront toujours plus nombreuses. Voulez-vous donc réellement vous purifier de vos péchés? attaquez-en la racine; par exemple, ce fonds d'orgueil qui fait que vous vous emportez et que vous vous indignez à la moindre contradiction; cet attachement excessif à l'argent, qui vous rend injustes et durs avec le prochain, indifférents pour Dieu et pour le salut de votre âme; cet amour de la bonne chair et du vin, cette sensualité effrénée qui vous plonge dans tant de désordres et vous réduit à la condition des bêtes; enfin, ce fond de paresse et de lacheté qui vous rend complétement inertes et oisifs. Une fois la mauvaise racine détruite, les mauvais rameaux qui en proviennent disparaîtront également.

Vous-mêmes le dites quelquefois: Si je n'avais pas ce défaut, je serais un saint. - Vous connaissez donc votre faible, et par conséquent la source de vos fautes. Mais quand en faites-vous l'objet principal de votre contrition et de vos bons propos, de votre examen et de vos accusations en confession? Quand prenez-vous les mesures nécessaires pour l'extirper, comme de vous tenir en garde contre cette passion, d'en réprimer aussitôt les mouvements, de vous exercer dans la vertu contraire et d'adresser à Dieu, pour l'acquérir, toutes vos prières et toutes vos bonnes œuvres? Ordinairement, nous nous bornons à confesser notre défaut; mais du reste, nous l'aimons et nous ne pensons nullement à nous en corriger. On n'aura pas de peine à s'abstenir des autres défauts, dont la privation ne coûte pas beaucoup; mais on veut épargner sa passion dominante, agissant en cela comme le roi Saül qui, ayant reçu de Dieu l'ordre formel de mettre la main sur tous les Amalécites, sans aucune exception, voulut conserver le roi. Mais de même que cette réserve lui rendit inutiles tous les autres sacrifices qu'il avait faits, ainsi en sera-t-il de nous si nous ne détruisons pas notre passion dominante. Elle seule suffira pour nous perdre et pour anéantir tout le fruit des sacrifices que nous ferons.

Résumons en peu de mots ce que nons venons de dire. Les vices dont nous venons de parler s'appellent capitaux, parce qu'ils sont la source de tous les autres péchés, graves ou légers.

Tout homme a sa passion particulière qui le domine, et à laquelle toutes les autres obéissent. Il faut donc travailler à la connaître, et la combattre énergiquement.

Mais la lumière pour la connaître et la force pour la combattre doivent nous venir de Dieu. Lui seul peut nous éclairer sur nos misères et sur nos plaies intérieures; lui seul peut nous changer en d'autres hommes, et nous rendre humbles, désintéressés, chastes, doux, tempérants, charitables, fervents, d'orgueilleux, d'avares, d'impudiques, de colères, de gourmands, de jaloux et de paresseux que nous sommes. Recourons donc à Dieu. Si le Seigneur, dans la profondeur de ses desseins, a voulu que, même après la rédemption, il restât en nous le triste héritage des passions déréglées qui nous tiennent dans un état de violence et de guerre continuelle, il a voulu aussi, dans sa miséricorde, que ces passions ne nous fussent pas nuisibles, mais qu'elles pussent au contraire devenir pour nous la source de nombreux et inappréciables avantages. Et comment cela? En nous procurant la grâce nécessaire pour les réprimer, pour les soumettre et leur donner une direction chrétienne, ce qui est pour nous la source de plus grands mérites pour la vie présente, et d'une joie plus abondante pour la vie future.

Il ne nous reste donc qu'à demander avec ferveur à Dieu cette grâce médicinale de nos insirmités, et à y correspondre avec sidélité, si nous voulons triompher de ces passions et les rendre obéissantes et soumises à l'empire de la raison et de la foi. Tous les saints qui nous ont précédés ne l'ontils pas fait, bien qu'ils fussent pétris de la même boue que nous? Ne le font-elles pas également tous les jours, ces âmes pieuses qui se rendent supérieures à la faiblesse naturelle? Pourquoi donc, nous aussi, ne pourrions-nous pas le faire? Prière donc, mes chers frères, prière assidue et mortification continuelle; telles sont les deux armes spirituelles que nous devons employer et ne jamais déposer, si nous voulons sortir victorieux du combat que nous sont nos passions.

#### TRAIT HISTORIQUE.

Un saint anachorète reçut un jour la visite d'un de ses disciples, qui se plaignit d'être tourmenté par mille passions diverses qe'il combattait sans cesse, mais sans pouvoir en triompher. L'anachorète, après l'avoir entendu, le conduisit dans un petit jardin qu'il cultivait près de là et où se trouvait un petit arbuste extrêmement vigoureux, de sorte que tout autour on voyait sortir de terre de petits rameaux qui partaient de ses racines. L'anachorète commanda à son disciple d'arracher toutes ces pousses parasites, puis le renvoya en lui disant de revenir trois ou quatre jours après. Le disciple revint en effet, et l'anachorète le mena encore dans son jardin où ils virent une foule de petits bourgeons poussés de nouveau tout autour de l'arbuste. - Arrachez cet arbre, dit l'anachorète, et revenez dans huit jours. Lorsque le disciple revint, le terrain où avait été planté l'arbuste était parfaitement net. - Voyez, dit l'anachorète, il n'y a plus aucun rejet. Faites dans votre cœur ce que nous avons fait dans ce jardin: arrachez, extirpez, détruisez votre passion dominante, et les autres disparaîtront en même temps.

## 1X. INSTRUCTION

### DE L'ORGUEIL.

Après les observations générales que nous avons faites sur la nature des péchés capitaux, et sur la conduite à tenir à leur égard, je vais maintenant vous parler de chacun d'eux en particulier. Mes instructions sur chacun seront généralement divisées en trois points : dans le premier, je vous montrerai son caractère et sa malice; dans le second, j'examinerai les péchés qui en proviennent; et dans le troisième, je vous indiquerai les remèdes qu'il y faut opposer.

Je commence par l'orgueil, qui est le premier des péchés capitaux, et le premier aussi qui se soit manifesté dans le monde; car après avoir causé la ruine des anges dans le ciel, il perdit aussi nos premiers parents dans le paradis terrestre, et avec eux toute leur postérité: Initium omnis peccati superbia. — A superbia initium sumpsit omnis perditio<sup>1</sup>.

Cette détestable passion est un amour désordonné de sa propre excellence, par lequel l'homme se complaît en luimême et en ses perfections, s'estimant plus qu'il n'est en réalité, et voulant à cause de cela que les autres l'estiment de la même manière. L'excellence, à proprement parler, ne convient qu'à Dieu, parce que lui seul est excellent et que lui seul doit l'être. Mais on l'attribue aussi, d'une manière impropre, à l'homme, se fondant pour cela sur trois sortes de biens, ceux de la nature, ceux de la fortune et ceux de la grâce. De la nature, comme les talents, la science, la santé, la force et la beauté; de la fortune, comme les honneurs, les richesses et le pouvoir; de la grâce, comme la vertu, la probité, la piété, et tous les autres biens surnaturels.

Or, aimer ces biens pour Dieu, reconnaître que tous viennent de lui seul et en prendre sujet de lui être reconnaissant, de l'aimer et de le servir, sans en tirer vanité, sans pour cela s'arroger une supériorité sur les autres, c'est là un amour de sa propre excellence qui est droit, juste et saint. Au contraire, s'attribuer ces choses à soi-même et non à Dieu, ou bien, en les attribuant à Dieu, s'en glorisier et s'y complaire comme d'un bien qui nous est propre et qui est dû à nos mérites, et par conséquent, partir de là pour se

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Eccl. X, 15; Tob. IV, 14.

préférer aux autres et se placer injustement au-dessus d'eux, c'est là un amour désordonné de sa propre excellence, c'est là le véritable orgueil.

Il faut donc bien distinguer, dans l'orgueil, deux degrés principaux qui sont très-différents l'un de l'autre, et que saint Paul a désignés dans ces paroles: Quid habes, quod non accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis 1?

Le premier degré, c'est de s'attribuer à soi-même ce qui est un don de Dieu, ou bien de regarder comme dus à nos mérites les biens que nous possédons, ce qui n'est pas simplement orgueil, mais blasphème, mais hérésie, mais impiété, puisque c'est refuser de regarder Dieu comme le premier principe et le donateur de tout bien, ce qui est sa qualité essentielle, ou bien vouloir faire Dieu débiteur de l'homme: deux choses qui répugnent ouvertement à la foi: Quid habes, quod non accepisti? Si autem gratia pro debitis, jam non est gratia. Mais ordinairement l'orgueil ne va pas jusque-là.

Dans le second degré, nous sommes persuadés que tous les biens que nous possédons nous viennent vraiment de Dieu, qui nous les accorde gratuitement et sans aucun mérite de notre part; cependant, dans la pratique, nous nous enorgueillissons de ces mêmes biens comme si tout venait véritablement de notre propre fonds et nous était dû. C'est ici l'orgueil qui se manifeste visiblement et d'une manière dégoûtante dans une foule de personnes que l'on voit s'ensier pour certaines qualités de corps ou d'esprit, véritables ou supposées, et auquel convient parfaitement cet autre reproche de saint Paul: Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis?

Mais pour mieux connaître le caractère de ce vice et en avoir des marques plus certaines, il faut examiner ici les

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Cor. IV, 14.

péchés qui en dérivent. L'orgueil est un tronc sur lequel pousse un buisson de péchés. Nous pouvons dire, en général, que tous les péchés viennent de l'orgueil, en tant que tout péché est une révolte, une rébellion contre Dieu, un manque de soumission à sa volonté; et c'est en ce sens qu'il faut entendre ces paroles déjà citées: Initium omnis peccati superbia. Mais je ne considère ici que les principaux rejetons de cette racine, et qui sont, d'après saint Thomas, la vaine gloire, l'ambition, le mépris des autres, les ressentiments et les colères, l'opiniâtreté et l'obstination. Jetons un rapide coup d'œil sur chacun d'eux.

La première fille de l'orgueil, c'est la vaine gloire, c'est-àdire le désir de manifester aux autres sa propre excellence, afin que chacun pense de nous ce que nous en pensons nousmèmes, ce qui nous porte à faire le bien pour nous faire connaître, estimer et louer, à désirer les louanges et les applaudissements des hommes et à nous y complaire, qu'ils soient bien ou mal fondés. C'est ce vice que Jésus-Christ a condamné dans les pharisiens, dont il disait qu'ils faisaient tout par ostentation et par le désir affecté de paraître: Omnia opera sua faciunt, ut videantur ab hominibus.

Et ici remarquez bien qu'il n'est pas défendu de faire bien en présence des hommes, que c'est quelquesois même un devoir, comme c'est un devoir de donner le bon exem ple et d'édisser le prochain. En le faisant dans ce but, nous avons pour sin la gloire de Dieu et non la nôtre, et voi à pourquoi Jésus-Christ nous donne ce précepte: Sic luceat lux vestra coram hominibus, ut videant opera vestra bona et glorificent Patrem vestrum qui in cœlis est ?. Mais faire le bien pour la vile et misérable sin de plaire aux nommes et de s'attirer leurs louanges et leurs applaudissements, c'est re-

<sup>4</sup> Matth. XXIII, 5. - 1 Ibid. V, 16.

chercher sa propre gloire et non celle de Dieu, et c'est ce que Jésus-Christ nous défend par ces paroles: Attendite ne justitiam vestram faciatis coram hominibus, ut videamini ab eis. Tout le mal est là, ut videamini, dans cette fin mauvaise et dans la recherche de sa propre estime. Et il ajoute que nos œuvres, quoique bonnes en elles-mêmes, sont perdues pour nous: Alioquin, mercedem nullam habebitis. Ce qui veut dire que cette gloire, vaine et très-vaine même, est non-seulement un péché en elle-même, mais que, de plus, elle nous est extrêmement funeste, en ce que, comme un voleur, elle nous dépouille devant Dieu de tout le mérite de nos œuvres. Vous avez cherché, vous dira un jour Jésus-Christ, votre gloire et non la mienne. Vous avez déjà reçu votre récompense; ne l'attendez donc plus de moi : Recepistis mercedem vestram. Oh! le triste échange que vous faites : changer une récompense éternelle contre la gloire de ce monde

combien n'est-il pas difficile que la vanité ne s'insinue pas dans le cœur lorsqu'on fait le bien en présence d'autrui!—
Oui certainement.— Alors devons-nous, à cause de cela, négliger de faire le bien pour ne pas nous exposer à faire le mal?— Il faut faire le premier et éviter le second autant qu'on le peut. Si, dans ces occasions, il vous vient malgré vous quelque pensée importune de vanité, méprisez-la, repoussez-la; mais ne laissez pas de faire le bien que les circonstances exigent de vous. Car, s'il est mal de faire le bien par vanité, il ne l'est pas moins, dans beaucoup de cas, d'omettre le bien pour ne pas être tenté de vanité. En un mot, Jésus-Christ nous ordonne, généralement parlant, de cacher avec soin le bien que nous faisons, pour que la va-

nité ne nous en ravisse pas le fruit; mais il veut aussi que

- Cela est fort bien sans doute, me direz-vous; mais

qui n'est qu'une vaine fumée!

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Matth. VI, 1.

quelquesois nos bonnes œuvres soient visibles, et qu'elles éclatent aux yeux du monde. Il y a des occasions où il saut les cacher, et d'autres où il saut les manisester; mais en tout cas, que ce soit toujours en vue de Dieu et jamais en vue de nous-mêmes.

La vaine gloire donne naissance à deux autres branches, selon les différentes manières dont on recherche l'estime du prochain.

Si vous la recherchez en vous vantant dans vos discours, elle s'appelle jactance, vice qui consiste à parler toujours de soi, à exalter et à publier au son de la trompette ses propres avantages et tout ce qui tourne à son honneur. Il y a certaines occasions, mais très-rares, où l'on peut parler de ses bonnes actions, en termes modestes, lorsque la nécessité, la charité où l'obéissance l'exige; mais en parler dans le seul but de nous grandir et de nous faire estimer de ceux qui nous écoutent, c'est une coupable vanité qui, outre qu'elle offense Dieu, nous attire ordinairement le mépris des personnes sensées et nous couvre de ridicule.

En second lieu, si nous mettons en œuvre la duplicité et la dissimulation, en affectant un caractère que nous n'avons pas, en faisant semblant d'être vertueux, bons et pieux, afin de nous faire estimer, elle s'appelle alors hypocrisie, autre vice reproché par Jésus-Christ aux pharisiens, qu'il compare pour cela à des sépulcres blanchis, beaux à l'extérieur, mais remplis au dedans de pourriture et de boue. Nous devons nous appliquer à être véritablement bons et vertueux, et non pas seulement à la surface. Quels que soient les moyens que nous prenions extérieurement dans l'intérêt de notre réputation, conformément à la volonté de Dieu: Curam habe de bono nomine 1, ils doivent toujours avoir pour

<sup>2</sup> Prov. ALI, 15.

but sa gloire et le bien du prochain, et jamais notre propre exaltation.

Une autre fille plus détestable de l'orgueil, c'est l'ambition, c'est-à-dire le désir effréné des honneurs, des dignités et des distinctions, car l'opinion avantageuse que l'orgueilleux nourrit de lui même et de son prétendu mérite, le tourmente pour monter, croître et s'élever de plus en plus; et out cela uniquement dans le but de paraître et de se distinguer.

De là viennent nécessairement: 1º Les injustices ouvertes pour se pousser aux dignités de quelque manière et par quelque voie que ce soit, permise ou défendue, les machinations et les brigues, tant qu'on n'a pas atteint son but, sans se soucier des suites graves qui peuvent en résulter pour les autres; 2° de là les haines et les rancunes implacables contre les concurrents et les compétiteurs, contre ceux qui traversent nos projets ambitieux et mettent des obstacles à notre élévation; 3° de là la folle présomption de se fier témérairement en soi-même et en ses propres forces, de se croire propre à tout, capable de tout, et de prendre des emplois et des charges au-dessus de sa capacité; de là nécessairement aussi des omissions coupables et des fautes dans l'accomplissement de ses devoirs au préjudice du bien privé et du bien public; de là enfin la perte de son âme. Que de chrétiens qui se seraient sauvés, s'ils avaient su rester à leur place! Mais, voulant s'élever ambitieusement sans avoir les lumières suffisantes, ils se sont eux-mêmes creusé leur précipice! Honneur, éclat, grandeur devant le monde, mais à la fin, damnation devant Dieu. Mais ce n'est pas tout.

De cette ambition naît encore une soif insatiable pour les richesses, l'avarice elle-même. Car le désir d'arriver et de s'élever au-dessus des autres porte naturellement l'ambitieux au faste, à la dépense, au luxe dans les habits et dans le train de maison. Mais comme les revenus ne peuvent suffire à tant de dépenses, il faut nécessairement recourir à mille moyens et à mille fourberiers; de là, dettes sur dettes, tyrannie et cruauté envers ses créanciers, banqueroutes frauduleuses, et tout cela pour soutenir une grandeur imaginaire et une fausse gloire, tout cela pour ne pas descendre et déchoir de son rang. Oh! que de choses n'y aurait-il pas à dire sur ce point!

Un autre fruit de l'orgueil, c'est l'injurieux mépris du prochain. Comment pourrait-il en être autrement? C'est une chose incontestable que plus on cherche à s'élever soi-même, plus on travaille à rabaisser les autres; qu'on ne veut pas être égalé par eux ni leur être comparé. De là la jalousie du mérite et de la prospérité du prochain, surtout des gens de la même profession; de là l'application à rabaisser et à discréditer les autres par de perfides médisances, par des calomnies et autres moyens semblables.

Pourquoi le Pharisien de la parabole regardait-il en effet les autres, et particulièrement le Publicain, avec un air de mépris, et parlait-il mal de tout le monde? Parce qu'il avait une trop bonne opinion de lui-même, de ses œuvres et de ses qualités. Cette parabole nous montre très-clairement que les personnes dévotes et spirituelles sont plus exposées que les autres à tomber dans ce défaut, à cause de certaines comparaisons qu'elles font volontiers entre leur conduite un peu régulière et la vie déréglée des autres. Mais j'aurai bientôt occasion de vous faire mes réflexions à ce sujet.

Les colères, les ressentiments, les vengeances preunent aussisleur source dans l'orgueil. Personne en effet ne s'emporte plusfacilement ni plus promptement à la moindre offense que l'orgueilleux: Inter superbos semper sunt jurgia. Et pourquoi? Parce que comme il croit qu'on lui doit toute sorte d'attentions et d'égards, au moindre manquement qu'on lui fait, il

s'irrite et s'emporte. — Comment, disent les orgueilleux, me traiter ainsi, faire une pareille injure à un homme comme moi, et je le souffrirais? — Et voilà le champ ouvert aux disputes et aux ruptures.

De plus, de même que l'orgueil réveille les inimitiés, ainsi il les entretient avec obstination. Car pour les éteindre, il serait quelquesois nécessaire de plier, de céder et de renoncer à certaines exigences et à certaines prétentions; mais c'est à quoi l'orgueil ne veut jamais consentir. — Ce n'est pas à moi, dit-on, à faire les premiers pas; c'est à lui et non pas à moi. — De cette manière, si les deux parties sont dominées par la même passion, tout rapprochement est impossible. Oh! que de discordes et de haines implacables qui troublent la paix des familles, n'auraient pas lieu ou seraient promptement apaisées, s'il y avait moins d'orgueil et un peu plus d'humilité!

Ensin, un dernier fruit de l'orgueil, c'est l'opiniâtreté et l'obstination; et celle-ci est de deux sortes : l'une est dans l'intelligence, et l'autre dans la volonté.

L'obstination de l'intelligence consiste à refuser de soumettre son jugement à celui des autres, et d'admettre la vérité
suffisamment connue. Comme l'orgueilleux s'imagine en
savoir plus que les autres, ou au moins veut le faire croire,
il ne souffre pas qu'on le contredise, et ne consent jamais à s'avouer vaincu; et bien qu'il ait et se reconnaisse des torts, il
se cabre contre l'évidence et se fait gloire de ne vouloir ni
céder, ni se rendre, ni convenir qu'il est dans l'erreur. De
là les altercations, les disputes et les divisions au préjudice
de la charité; de là aussi les hérésies qui se sont élevées et
s'élèveront dans l'Église. Et qu'est-ce en effet que l'esprit de
secte, de parti, d'impiété, qui a produit et produit encore tant
de ravages dans le monde, sinon l'esprit du démon de l'orgueil? Les hérétiques, les incrédules veulent se distinguer

des autres par un esprit de singularité, c'est-à-dire par au

esprit d'orgueil; et, bien qu'ils soient convaincus, ils refusent, par un faux point d'honneur, de rétracter leurs erreurs, et continuent à les défendre et à les soutenir avec une indomptable obstination.

Mais j'ai dit qu'il y a aussi une obstination de volonté, laquelle consiste à ne pas vouloir se soumettre à l'autorité légitime. Or, ceci n'est autre chose qu'une désobéissance, une révolte. Rien ne répugne plus aux orgueilleux que la subordination ou la docilité, qu'ils considèrent comme une l'aiblesse et une bassesse. Voilà ce qui soulève les enfants contre leurs parents, les serviteurs contre leurs maîtres, tous les inférieurs contre leurs supérieurs: une gloire mal entendue de ne pas se soumettre, et de résister au commandement et à l'autorité. Mais remarquez bien que la désobéissance, qui transgresse par mépris les ordres d'un supérieur, est toujours un péché grave, même lorsqu'il ne s'agit que d'une très-petite chose, parce qu'on ne considère pas la matière, mais le mépris, qui retombe, en dernière analyse, sur Dieu, de qui vient toute autorité.

Il y aurait encore beaucoup d'autres choses à dire sur les funestes effets de cette passion; mais je crois que ce court aperçu suffira pour vous faire comprendre avec combien de raison l'on place l'orgueil à la tête des péchés capitaux.

Mais en quoi consiste enfin la malice de l'orgueil? Elle consiste en ce que l'orgueilleux se fait une idole de lui-même et de ses bonnes qualités, ou réelles ou supposées, et rapporte à lui-même toute la gloire qui est due à Dieu. Ce péché est donc directement opposé au premier commandement du Décalogue, puisque l'adoration, qui est la principale vertu prescrite par ce précepte, exige surtout que nous reconnaissions Dieu comme la source et le principe de tout bien, et qu'après avoir reconnu que tout vient de lui, nous lui rapportions la gloire de tout. De plus, c'est à ce premier précepte que correspond la première demande du Pater noster;

dans laquelle Jésus-Christ nous fait demander, avant toute autre chose, la glorification du saint nom de Dieu en tout, autant que le comporte notre bassesse: Sanctificetur nomen tuum. Mais l'orgueilleux attribue tout à lui-même; il ne cherche pas à établir la gloire de Dieu, mais uniquement la sienne propre. Or, c'est là évidemment une usurpation de la souveraineté de Dieu, un attentat, un crime, pour ainsi dire, de lèse-majesté divine.

Or, la malice de l'orgueil étant donc telle, qu'il s'efforce en quelque sorte de se mettre à la place de Dieu et de s'approprier les hommages et les adorations qui lui sont dùs, il ne faut pas s'étonner que ce soit le péché que Dieu déteste le plus et qu'il soit le principal but de ses châtiments. Il en est ainsi; car Dieu, qui nous fait part avec libéralité de tous ses biens, est cependant très-jaloux de sa gloire, et proteste hautement qu'il ne veut ni la céder ni la partager avec personne: Gloriam meam alteri non dabo; et de plus. il déclare qu'il est essentiellement opposé aux orgueilleux, et qu'il est disposé à les humilier, à les abattre, à les anéantir: Deus superbis resistit 1. C'est ce qu'il a fait dès le commencement avec les anges, en les chassant du ciel; ensuite avec nos premiers parents, en les chassant du paradis ter restre et en les condamnant, avec toute leur postérité, aux misères et à la mort; puis encore avec une foule d'illustres personnages dont nous parlent les divines Écritures, hommes distingués d'abord par l'éclat de leurs lumières et de leurs vertus, prodiges de science et de sainteté, et ensuite, en punition de leur orgueil, humiliés et perdus pour toujours: enfin, c'est ce qu'il fait encore chaque jour en accablant les orgueilleux de toutes sortes de maux temporels et spirituels. Temporels, la pauvreté, les humiliations, le déshonneur, les souffrances, les disgrâces; mais surtout spirituels, par la

<sup>4</sup> Jac. IV, 6,

soustraction de ses grâces, en les abandonnant à des tentations plus violentes et à des chutes plus effroyables et plus honteuses: Deus superbis resistit. Il semble qu'un pareil vice devrait au moins nous préserver de ces péchés qui avilissent l'homme et le réduisent au niveau de la bête, comme les péchés de la chair. Mais non, ordinairement; l'orgueilleux est impudique, Dieu permettant, par une juste punition, que l'orgueilleux tombe et se ravale dans la fange des plus viles et des plus dégoûtantes impuretés.

Et voilà éclairci ensin le mystère de certains excès plus énormes où vous tombez quelquesois, à votre prosonde surprise. Mais vous avez tort de vous étonner, car c'est là le châtiment de votre orgueil et en même temps le remède le plus salutaire à votre état. Dieu vous humilie ainsi pour que vous appreniez à connaître la racine secrète et empoisonnée de l'amour-propre, et à l'arracher d'une main sûre. Mais malheur à vous si, à cette école pratique d'humiliation que Dieu vous a préparée, vous n'apprenez pas à vous humiliers Car alors Dieu redoublera ses châtiments et répandra en vous un tel esprit de vertige, que vous roulerez d'abîme en abîme jusqu'à ce que votre perte soit irréparablement consommée. Oui, Deus superbis resistit; et l'antipathie de Dieu contre les orgueilleux est si grande, qu'il leur a juré une guerre à mort.

Loin donc de nous tout sentiment d'orgueil et de présomption, de fierté et de vanité, car ce serait sottement provoquer l'indignation de Dieu. Si la divine Providence a voulu nous distinguer d'une foule d'autres par les richesses, la naissance, le talent, et par d'autres dons du corps ou de l'esprit, que ce soit pour nous un motif de reconnaissance et d'amour pour ce Dieu qui s'est montré plus généreux et plus libéral envers nous qu'envers les autres, quoique peut-être nous fussions plus indignes de ses bienfaits; mais gardons-nous bien de nous en enorgueillir

au-dedans de nous-mêmes, et d'en prendre occasion pour nous élever injustement au-dessus des autres.

Surtout, gardons-nous bien de cet orgueil qui se repaît des dons surnaturels de Dieu, qui se nourrit, comme un ver dangereux, de tout ce qu'il y a de plus délicat et de plus saint dans les bonnes œuvres, et que l'on appelle pour cela orqueil spirituel. O vous tous qui faites profession de piété, veillez bien sur ce point important. Vous voyant exempts de certains vices communs dans le monde, et remarquant en vous certaines bonnes œuvres que les autres ne pratiquent pas, cela vous inspire facilement de l'estime pour vousmêmes et du mépris pour les autres. Mais malheur à vous si vous laissez ces sentiments pénétrer dans votre cœuri Prenez bien garde, vous dit saint Augustin, que votre orgueil ne vous rende plus abominables devant Dieu que les autres ne le sont à ses yeux par une vie déréglée et licencieuse: Vide ne sit pejor ista superbia, quam illa nequitia. De ce que ce péché est purement spirituel et intérieur, en est-il moins à craindre? Et n'est-ce pas au contraire ce vice que Dieu déteste le plus? Que vous sert-il donc, mes chers frères, d'être exempts de vices grossiers, si votre cœur est honteusement dominé par celui qui est le pire de tous? A quoi vous sert-il d'avoir abattu et brisé les autres idoles, les idoles de la chair, de l'intérêt, de la gourmandise, si, sur les débris de toutes celles-là, vous en élevez une autre plus détestable et plus horrible, je veux dire l'idole de l'orgueil? Ah! non; mais renversez, renversez aussi celle-là: Vide ne sit pejor ista superbia, quam illa nequitia.

Gardez-vous donc bien, je vous le répète, de tout mouvement d'orgueil. Continuez à mener une vie fervente et sainte; mais après avoir fait tout ce que vous pouvez pour plaire à Dieu, au lieu de vous enorgueillir, rentrez aussitôt et renfermez-vous dans votre néant, pénétrés de crainte et de frayeur, et protestez à Dieu que vous êtes des serviteus? inutiles: Cum feceritis omnia quæ præcepta sunt vobis, diciè . Servi inutiles sumus 1. Ne méprisez jamais les pécheurs dant vous connaissez la vie déréglée, et ne les regardez pas comme des réprouvés et des damnés, car il viendra peut-être un jour où ils seront bien plus chers à Dieu que vous, et peut-être même où ils seront plus parfaits et plus saints que vous: Amen dico vobis, publicani et meretrices præcedent vos in regnum Dei 2. Grands enseignements que Jésus-Christ nous a laissés, pour étouffer dans notre cœur tout sentiment de vanité.

Ensin, chérissons la sainte humilité, qui est le contrepoison de l'orgueil. Cette vertu est le fondement principal, indispensable de la perfection chrétienne et de la sainteté; cependant quelle estime, quel cas fait-on d'elle dans le monde? On la connaît peu en théorie et beaucoup moins encore en pratique. Je croirais donc manquer à mon devoir, si je ne vous faisais connaître sa nature, son importance et sa nécessité. Ce sera le sujet de notre prochaine instruction.

#### TRAITS HISTORIQUES.

I. — L'impératrice Irène, femme orgueilleuse et pleine d'astuce, ne pouvait supporter de voir son fils Constantin sur le trône qu'elle devait occuper. Comme Irène ne cessait de le décrier en toute rencontre, une conjuration se forma contre lui et fut promptement exécutée. On arrêta l'empereur à l'improviste, et on lui creva les yeux sur-le-champ avec tant de violence qu'il en perdit la vie. — Cette mère inhumaine put alors régner se de jusqu'à ce qu'une révolte l'ayant chassée du trône, elle alla mourir en exil 3.

Luc. XVII, 10. — Matth. XVI, 81. — Ber. Berc. VIII.

II. — En Chine, on s'imagine avoir un pied magnifique lorsqu'on l'a court et petit. Aussi les filles vaniteuses de ce pays font-elles des efforts inouïs pour mettre des chaussures aussi courtes et aussi étroites que possible, et se soumettent de bonne grâce à des tortures effroyables pour avoir de petits pieds, et en recevoir des éloges. Chez nous, la vanité a aussi inventé cette manie de se torturer, véritable folie chinoise, en inventant les corsets et autres raffinements douloureux et nusibles de la civilisation moderne.

### X. INSTRUCTION

### DE L'HUMILITE.

Le rémède au funeste et abominable vice de l'orgueil que

nous avons expliqué, l'arme que nous devons employer pour nous défendre contre lui, c'est l'humilité. Cette vertu est peu connue des chrétiens, et beaucoup moins encore pratiquée. Cependant c'est la vertu fondamentale du christianisme; et sans elle, on peut bien avoir un vernis, un extérieur de christianisme, mais on n'en aura jamais la réalité. Nous allons donc examiner deux choses, d'abord son essence, et ensuite

Beaucoup de personnes se font une fausse idée de cette vertu, en la faisant consister dans certaines choses extérieures qui sont plutôt des marques d'humilité que l'humilité elle-même, et des marques trompeuses dont on peui

ahuser par orgueil. Je m'explique : se montrer indifférent pour les honneurs et les distinctions, traiter les autres avec affabilité et courtoisie, se tenir aux derniers rangs, parler désavantageusement de soi-même, toutes ces démonstrations et autres semblables s'appellent des actes d'humilité, et elles en sont véritablement, si elles sont produites par le sentiment intérieur de sa propre abjection, et si l'on cherche réellement par là son propre abaissement; mais si au contraire l'on ne se propose, dans ces actions, que de s'attirer de l'honneur et de la réputation, bien loin que ce soit là une vraie humilité, ce n'est au contraire qu'un très-subtil orgueil sous les livrées de l'humilité. Multi, disait saint Jérôme, humilitatis umbram sectantur, pauci veritatem: beaucoup sont humbles en apparence et extérieurement, mais peu le sont d'esprit et de cœur. Combien n'en voit-on pas, en effet, qui n'ont d'humilité que sur la langue? A les entendre, ils sont de grands pécheurs, ils ne sont bons à rien, ils n'ont ni savoir, ni mérite, ni capacité; mais que quelqu'un vienne leur dire les mêmes choses en face, et vous les verrez aussitôt s'aigrir, s'irriter, s'emporter. Voilà leur fausse humilité démasquée.

C'est donc dans le cœur surtout que l'humilité a son siège; et voilà pourquoi je dis que c'est une vertu par laquelle, connaissant notre bassesse et notre néant, nous nous méprisons nous-mêmes et nous ne cherchons à nous élever ni au-dedans de notre cœur, ni auprès des autres. Vous voyez par là qu'il faut deux choses pour nous rendre véritablement humbles: 1° la connaissance de notre néant, puisque c'est elle qui doit servir de fondement à l'humilité; 2° le bus sentiment de nous-même qui en dérive, et dans lequel consiste proprement l'humilité.

Tant que nous nous croyons quelque chose, il nous est impossible d'avoir des sentiments humbles. Il faut donc; avant tout, guérir l'orgueil de l'esprit, en nous persuadant bien de ce que nous sommes en réalité, en nous considérant sérieusement nous-mêmes non pas avec les yeux de l'amour-propre, mais avec les yeux de la foi. Pour arriver à cette persuasion intime de notre néant, il n'est pas besoin de grands efforts; il suffit de nous rendre justice à nousmêmes et de nous juger en toute sincérité. Ces qualités qui nous inspirent de l'orgueil, ou nous ne les possédons pas réellement, ou nous ne les possédons pas au degré que nous croyons, ou bien enfin, si nous les possédons, elles ne sont pas certainement notre bien propre. Et ici la foi nous montre que, en nous considérant de la tête aux pieds, nous n'avons rien qui puisse justisier notre orgueil, et nous avons même beaucoup de raisons pour nous humilier et nous confondre. Si quis existimat se aliquid esse cum nihil sit, ipse se seducit 1, dit saint Paul. Nous ne sommes rien ni dans l'ordre de la nature ni dans celui de la grâce.

Et d'abord, dans l'ordre de la nature, puisque tout nous vient de Dieu. C'est de lui que nous vient l'éclat de la naissance, car le choix de nos parents n'a pas dépendu de nous; et il n'a pas plus été en notre pouvoir de naître d'un grand seigneur que d'un pauvre artisan. C'est de lui que nous viennent les richesses et la fortune, qui nous sont le plus souvent transmises sans que nous en ayons connaissance, et que certainement nous ne pouvons ni acquérir ni conserver sans le concours et sans la coopération de Dieu. C'est de lui enfin que nous viennent la santé, la beauté, le talent, et toutes les autres qualités semblables de l'esprit et du corps. Aussi, si vous voulez distinguer et séparer ce qui vient de vous de ce qui vient de Dieu, vous trouverez que de votre côté il n'y a rien autre chose que l'abus de ses dons c: l'infidélité à sa grâce.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Gal. XI, 8.

Mais c'est surtout dans l'ordre de la grâce que nous ne sommes rien; parce que les vertus, les mérites, les bonnes œuvres sont des dons de Dieu, sans le secours de qui nous sommes incapables de concevoir un bon désir, de former une bonne résolution, et même d'avoir une bonne pensée: Non sumus sufficientes cogitare aliquid a nobis, quasi ex nobis; sed sufficientia nostra ex Deo est 1. Quel motif avonsnous donc de nous enorgueillir, si nous n'avons rien de nous-mêmes; si de notre propre fonds nous ne sommes, quant à l'âme, qu'ignorance, malice, faiblesse et péché, et quant au corps, que fange avec laquelle nous avons été formés, et poussière dans laquelle nous devons rentrer1 Quid habes, vous demanderai-je de nouveau avec l'apôtre, quod non accepisti? Si autem accepisti, quid gloriaris quasi non acceperis? Nous glorifier de quelque chose que ce soit, c'est une folie par rapport à nous, et une injure par rapport à Dieu.

Ces vérités et autres semblables, si vous les comprenez bien, vous inspireront de bas sentiments de vous-mêmes, le mépris de vous-mêmes, dans lequel j'ai dit que consiste proprement l'esprit d'humilité. Et de même que l'orgueil, lorsqu'il possède notre cœur, est un poison qui corrompt toutes nos actions et toute notre vie, de même les bas sentiments que nous avons de nous-mêmes produisent en nous d'excellents fruits et règlent saintement notre conduite soit par rapport à Dieu, soit par rapport au prochain, soit par rapport à nous-mêmes.

1º Par rapport à Dieu; car c'est la connaissance sincère de notre néant qui nous fait reconnaître que nous sommes essentiellement sujets de Dieu et dépendants de sui en tout; c'est elle qui nous donne la désiance de nous-mêmes et nous fait sentir le besoin continuel que nous avons de son assis-

II. Cor. III, 5.

tance. Or, de ces sentiments naissent les plus excellents actes de religion: l'adoration de sa souveraine grandeur, la soumission parfaite à sa sainte volonté, la vive reconnaissance pour ses bienfaits, les prières ardentes pour lui exposer nos besoins, et la vive contrition de nos fautes. Oh! soyonsen bien persuadés, il n'y a que l'âme humble qui adore véritablement Dieu de la manière qu'il veut être adoré.

2º Par rapport au prochain. De même que l'humilité nous porte à ne voir en nous que le mal que nous avons, de même elle ne nous fait voir, dans les autres, que le bien, et ne nous les fait juger que par leur côté le plus favorable. De là vient qu'on ne méprise jamais personne, quelque méprisable qu'il paraisse, qu'on estime tout le monde toujours meilleur que soi, qu'on ne refuse jamais au prochain les marques d'honneur qui lui sont dues, qu'on l'excuse toujours, qu'on interprète toujours en bonne part ses actions, qu'on supporte patiemment ses défauts et ses faiblesses. De là enfin provient cet esprit de mansuétude, de bonté et de douceur dans les rapports et les conversations avec les autres, et surtout dans le gouvernement des personnes qui nous sont subordonnées. Oh! soyons-en bien persuadés, il n'y a que l'homme humble qui aime vraiment son prochain, et qui ne lui donne jamais aucun motif de se plaindre et de s'offenser.

à réprimer la vaine complaisance qu'occasionnent en nous les biens de la nature ou de la grâce que nous croyons avoir; elle nous persuade que nous sommes indignes et des biens que nous possédons, et de ceux que nous n'avons pas; elle nous fait agir avec une intention pure, et uniquement dans le but de plaire à Dieu et par conséquent de fuir les louanges, les applaudissements et les distinctions; bien plus, elle nous fait profiter de toutes les occasions qui se présentent de nous humilier et de nous anéantir; et tout cela, pour satisfaire à cette intime persuasion que nous avons de notre néant.

Mais où trouverons-nous un pareil esprit de mortification et d'anéantissement, sinon dans les personnes véritablement humbles?

Il me semble avoir suffisamment expliqué en quoi consiste à vertu d'humilité, et l'avoir expliqué de manière à vous en faire entrevoir et sentir la nécessité. Mais ceci est un point sui mérite une étude spéciale. Le monde fait peu de cas de cette vertu, comme si elle était propre seulement aux personnes religieuses et cloîtrées. Mais c'est là une erreur, mes chers auditeurs, et une erreur profonde. Cette vertu est en effet aussi nécessaire à tous les chrétiens qu'il leur est nécessaire de se sauver. Et cette nécessité se déduit de ces trois graves considérations: parce qu'elle est le fondement de toutes les vertus; parce qu'elle est la source de toutes les grâces; parce qu'elle est une condition expressément et indispensablement exigée de Dieu pour le salut.

Je dis premièrement que l'humilité est le fondement de outes les vertus. Sans vertus, vous ne pouvez être sauvés, vaus l'avouez vous-mêmes; mais vous devez avouer aussi que sans humilité il n'y a pas de vertu qui mérite ce nom. La raison en est que les vertus ne consistent pas dans le corps extérieur et matériel de nos œuvres, mais dans l'esprit intérieur qui les anime; et si cet esprit n'est pas un esprit d'humilité, mais un esprit d'orgueil, elles cessent d'être des vertus. Au plus en seront-elles aux yeux du monde, qui juge les choses sur les apparences; mais elles n'en seront certainement pas aux yeux de Dieu, qui en juge par ce qu'elles sont en elles-mêmes. Soyez donc une personne de prière, ayez une grande charité, une justice inviolable; pratiquez parfaitement la tempérance, la chasteté, la religion; toutes ces choses sont excellentes en elles-mêmes et dans leur substance; mais si l'orgueil et la vanité viennent s'y mêler, et en l'absence de l'humilité il est impossible qu'il en soit autrement, si lumineuses et si brillantes que soient extérieurement toutes ces vertus, elles ne peuvent être vraiment méritoires et ne seront jamais agréables à Dieu, qu'elles ne glorisient nullement, si elles ne sont accompagnées d'humilité.

Au contraire, avec l'humilité, les vices et les défauts euxmêmes peuvent nous devenir profitables; car, bien que le péché soit toujours un grand mal, il devient en quelque sorte un bien, si, après avoir eu le malheur de le commettre, nous savons nous servir de lui comme d'un moyen pour pratiquer l'humilité. Un pécheur humble, dit saint Jean Chrysostôme, vaut plus devant Dieu, malgré ses démérites, qu'un juste orgueilleux avec toutes ses vertus. C'est ce que Jésus-Christ lui-même a voulu nous prouver d'une manière sensible, par le double portrait qu'il nous présente dans la parabole si connue du pharisien et du publicain: celui-ci, parce qu'il est humble, est justifié malgré ses péchés; l'autre, au contraire, avec tout l'éclat de ses vertus, est rejeté, parce qu'il est orgueilleux et vain : Descendit hic in domum suam justificatus ab illo 1; ce qui veut dire que l'orgueil est tellement pernicieux qu'il peut transformer le juste en pécheur, et l'humilité tellement précieuse qu'elle peut faire d'un pécheur un juste. L'orgueil fait des vertus mêmes une matière de péché, et l'humilité tire du vice même un sujet de vertu. Que pouvait nous dire de plus le Sauveur pour nous faire haïr l'orgueil et aimer l'humilité, et pour nous convaincre de la nécessité d'éviter ce vice et de pratiquer courageusement cette vertu?

Remarquez en passant combien nous devons être reconnaissants envers Dieu de ce qu'il a placé le mérite et le salut dans une vertu qui est à la portée de tous les hommes sans exception. Tous en effet ne peuvent pas faire de grandes choses pour Dieu, ni s'appliquer continuellement à la prière, ni faire des aumônes, ni pratiquer de rudes mortifications.

Luc. XVIII, 14.

Mais il n'est personne qui ne puisse s'humilier devant Dieu, et l'humilité seule peut suppléer au mérite de tout ce qu'on ne peut pas accomplir. Passons à la seconde réflexion.

J'ai dit en second lieu que l'humilité est la source de toutes les grâces. Sans la grâce, vous le savez, vous ne pouvez vous sauver; mais il faut que vous sachiez aussi que la grâce n'est promise et n'est accordée qu'aux humbles: Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.

Quant aux orgueilleux, de même qu'ils ne cherchent qu'à s'élever, ainsi Dieu est sans cesse occupé à les abaisser. Voleurs de la gloire de Dieu, Dieu leur résiste, comme nous résistons nous-mêmes aux voleurs qui veulent s'emparer de notre bien: Deus superbis resistit. Mais il en agit tout autrement avec les âmes humbles; car comme elles sont sans cesse occupées à s'abaisser, Dieu travaille toujours à les élever. Il leur communique abondamment ses grâces, parce qu'il sait les mettre en bonnes mains, entre les mains de serviteurs fidèles qui ne s'approprient rien de ce qu'ils reçoivent, qui n'en retiennent rien pour eux, mais qui rapportent tout à lui et lui en attribuent toute la gloire: Humilibus autem dat gratiam.

Ainsi les grâces que Dieu nous accorde sont toujours plus ou moins abondantes, selon que notre humilité est plus ou moins parfaite. Aussi, si la très-sainte vierge Marie a été de toutes les créatures la plus riche en grâces et la plus privilégiée, c'est parce qu'elle a aussi été la plus humble des créatures. Et s'il y avait eu au monde une créature plus humble qu'elle, cette créature lui eût été préférée. Virginitate placuit, disent les saints Pères, mais humilitate concepit. Ainsi donc, plus Dieu nous trouvera vides de nous-mêmes et de notre propre estime, plus il nous trouvera capables de ses dons et plus il nous en comblera.

Mais ensin Jésus-Christ n'exige-t-il pas indispensablement cette vertu de tous les chrétiens? Oui certainement, et il nous

en exprime la nécessité dans les mêmes termes avec lesquels il nous exprime la nécessité du baptême. En parlant du baptême, il dit: Si vous ne renaissez dans les eaux du saint baptême, vous ne pourrez entrer dans le royaume de Dieu: Nisi quis renatus fuerit ex aquâ et Spiritu Sancto, non potest introire in regnum Dei. Or, en parlant de l'humilité, il dit également: Si vous ne devenez petits, par l'humilité, comme des enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux: Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum cœlorum. Croyez-vous la nécessité du baptême pour le salut? Oui certainement. Vous devez donc également croire la nécessité de l'humilité.

Et la raison fondamentale de ceci, c'est qu'il ne peut y avoir de salut pour nous si nous ne ressemblons pas à Jésus-Christ; or, cette ressemblance ne peut pas exister si nous ne sommes pas humbles. Le Sauveur, qui est le modèle de toute perfection, a voulu se distinguer principalement par celle-ci, et sa vie, depuis le commencement jusqu'à la fin, n'a été qu'un continuel exercice d'humilité et du plus profond abaissement.

Étant Dieu de toute éternité, il a voulu s'anéantir dans l'Incarnation et prendre la forme d'un esclave, afin de réparer par cet excès d'humiliation l'excès de l'orgueil de l'homme qui, étant esclave, a voulu se rendre semblante à Dieu. Il a voulu naître d'une pauvre fille, dans une grotte, sur un peu de paille; il a voulu être circoncis et porter dans sa chair le sceau du péché, quoiqu'il fût l'innocence et la sainteté même; il a voulu passer les trente premières années de sa vie dans une obscure boutique, occupé de l'humble métier de charpentier; il s'est toujours montré en public habillé pauvrement; il s'est soustrait par la fuite aux applaudissements et aux honneurs que lui attiraient ses

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Matth. XVIII, 8.

vertus et ses miracles; il a patiemment supporté les médisances et les calomnies de ses ennemis, qui le traitaient d'imposteur, d'impie, de blasphémateur, de possédé; enfin, il consomma cette vie d'humiliation par une humiliation plus grande que toutes les autres, en mourant sur un gibet infâme entre deux assassins.

A la vue de tout cela, devra-t-il nous paraître étrange que ce divin modèle d'humilité exige que nous l'imiticns principalement par la pratique de cette vertu : Discite a me, quia mitis sum et humilis corde ¹, et qu'il ne veuille pas reconnaître pour ses disciples ceux en qui il ne retrouve pas l'empreinte et la copie de cette vertu? Ce qui doit au contraire nous paraître étonnant, et ce qui l'est en effet, c'est que nous puissions nourir tant d'orgueil en nousmêmes, nous qui croyons et adorons un Dieu qui s'est tant humilié par amour pour nous et pour nous servir de modèle.

Concluons donc: si nous voulons établir solidement l'édifice de notre sanctification et de notre salut, il faut absolument lui donner pour base l'humilité, et faire tous nos efforts pour acquérir cette vertu. Je dis tous nos efforts, car je ne dois pas vous dissimuler qu'autant cette vertu, d'un côté, est nécessaire, autant, de l'autre, elle est difficile à acquérir, parce que nous avons toujours à combattre notre amour-propre et ce fonds de naturel orgueil, la première chose qui naît en nous et la dernière qui meurt. Mais que devons-nous faire pour nous en assurer l'acquisition?

Nous devons la demander tous les jours avec ferveur à Dieu, de qui vient tout don parfait, et dont la grâce a formé dans son Église tant de prodiges d'humilité, tant d'âmes qui, étant des modèles de sainteté et de perfection, chéries de Dieu et vénérées du monde même, n'en nourrissaient

<sup>4</sup> Matth, XI, 29.

pas moins en elles-mêmes les sentiments de la plus profonde humilité, se regardant comme pleines d'imperfections et de péchés, comme des vases d'iniquité et le vil rebut du monde. Voilà ce que peut la grâce du Seigneur, pour nous anéantir à nos propres yeux et nous enraciner dans le sentiment d'une humilité véritable.

Mais, pour ne pas attendre de Dieu des miracles, nous devons aussi, de notre côté, à l'exemple de ces âmes, l'exciter et l'entretenir en nous-mêmes par la considération attentive de notre bassesse, de nos imperfections et de nos misères, et la grandeur de Dieu en comparaison de notre néant: Noverim te, noverim me, disait saint Augustin; car c'est dans cette double connaissance que se trouvent les moyens les plus efficaces pour arriver à l'humilité.

Ensin, nous devons embrasser volontiers les occasions de la pratiquer, occasions qui sont très-fréquentes et qui naissent, pour ainsi dire, à chaque pas.

Humilité dans les pensées, c'est-à-dire reconnaître que nous ne sommes qu'un pur néant et que nous ne serons jamais rien, et nous mépriser intérieurement; humilité dans les affections, c'est-à-dire aimer à se cacher et à être ignorés; humilité dans les paroles, c'est-à-dire ne laisser échapper aucune parole qui pourrait tourner à notre gloire, quels que soient les mérites que nous croyons avoir; humilité dans les manières, c'est-à-dire éviter tout air de hauteur, d'ostentation, de faste; ensin, humilité dans les actions, c'est-à-dire céder volontiers, supporter les contradictions, et pardonner les torts et les injures, même avec quelque dommage de notre honneur et de notre considération. Tel est l'exercice pratique de cette vertu à laquelle nous devons travailler courageusement et incessamment, si nous voulons être de vrais chrétiens, et nous distinguer de ceux qui ne le sont qu'en apparence et de nom.

Laissons le monde se moquer de cette vertu et la tourner

en dérision en la traitant de petitesse d'esprit, de faiblesse et de lâcheté. Les maximes du monde doivent être nécessairement en opposition avec celles de Jésus-Christ; mais nous devons nous attacher à l'esprit de Jésus-Christ et non à l'esprit du monde, si nous ne voulons pas être enveloppés dans la réprobation et dans la condamnation que Jésus-Christ a prononcées contre lui.

#### TRAITS HISTORIQUES.

I. — Un solitaire, qui faisait paraître une profonde humilité. étant venu un jour chez l'abbé Sérapion, ce bon vieillard l'invita, selon sa coutume, à offrir ensemble leurs prières à Dieu; mais le solitaire lui répondit qu'il avait commis tant de péchés qu'il s'estimait indigne de cet honneur, et même de respirer l'air commun à tous les hommes; et, n'osant pas s'asseoir sur le même siége, il se tenait assis contre terre. Il fit encore plus de résistance lorsque l'abbé Sérapion voulut lui laver les pieds. Il refusa pareillement de manger avec le saint qui, étant fort édifié de l'humilité de ce solitaire, crut devoir l'avertir avec douceur de n'être plus oisif et vagabond à l'avenir, mais de demeurer dans sa cellule, pour y vivre du fruit de son travail. Cet avis, tout tempéré qu'il était par la charité, piqua sensiblement l'amour-propre du solitaire, et l'amertume de son cœur parut sur son visage. Mais Sérapion lui dit : « Eh! mon fils, vous me disiez, il n'y a qu'un moment, que vous aviez commis tous les crimes imaginables, que vous ne méritiez pas de prier, de manger, de vous asseoir avec moi; et vous ne pouvez souffrir un simple avertissement que je donne, qui n'a rien d'offensant, qui devrait vous édifier, et vous prouver combien votre salut m'est cher? Que prétendiezvous donc, en vous humiliant vous-même? Attendiez-vous que je vous appliquasse cette parole de l'Esprit-Saint, que le juste commence toujours son discours par s'accuser lui-même? Ah! mon

fils, la véritable humilité ne consiste pas dans les gestes ni dans les paroles; elle ne consiste pas à s'attribuer faussement des crimes que personne ne croira, mais à souffrir avec patience que les autres nous reprennent, et à recevoir avec une douceur affable toutes les injures qu'on nous fait. » Celui qui s'humilie pour s'attirer des éloges, ne fait que déguiser son orgueil sous le voile de l'humilité; et son hypocrisie est un raffinement de vanité.

II. — Sixte-Quint, qui de simple patre devint pape, n'oublia jamais la bassesse de son premier état, et humilia plus d'une fois l'orgueil de certains courtisans. Un cordelier lui demanda un jour que sa famille eût l'honneur d'être alliée à la sienne. « J'y consens, dit Sixte-Quint, pourvu que nous observions quelque proportion entre votre famille et la mienne. Dites-moi, premièrement, quelle est votre origine? - Saint-Père, répondit le religieux, ma maison est, grâce à Dieu, l'une des plus riches et des plus anciennes du royaume de Naples. - Tant pis pour votre dessein, répliqua le pape, car le moyen de faire alliance entre un riche et puissant seigneur comme vous, et un malheureux gardien de pourceaux comme moi! Si vous voulez cependant, à quelque prix que ce soit, que je consente à ce que vous me demandez, quittez votre habit de religieux, donnez à quelque hôpital la grosse pension que vous fait votre famille, et allez garder ces mêmes animaux à la campagne, comme je les ai gardés dans ma jeunesse. Ce n'est qu'à ces conditions que nous pourrions devenir parents, vous et moi.»

III. — M. Jacques Laffite, riche banquier, membre de la Chambre des députés, et ex-président du Conseil des ministres, mort à Paris, au mois de mai 1844, était fils d'un charpentier. Il ne perdit jamais le souvenir de sa modeste origine. La fille de M. le prince de la Moskowa, son gendre, lui raconta un jour, en jouant, que ses compagnes de persion l'appelaient princesse. Une difficulté les embarrassait; comment, en effet, le grand-père d'une princesse n'était-il pas prince? « La réponse est bien simple, répartit M. Laffite. Tu leur diras que je suis prince, prince du rabot; et s'il arrivait que, sous cette forme, l'explication parût obscure à tes jeunes amies, tu

pe l'avarice.—Nature, laideur et dangers de ce vice. 265 ajouteras, n'est-ce pas? je te l'ordonne, que mon père était charpentier. »

# XI. INSTRUCTION.

DE L'AVARICE. - NATURE, LAIDEUR ET DANGERS DE CE VICE.

Je vais vous parler aujourd'hui d'un autre vice abominable, mais qui se cache ordinairement aux yeux de ceux-là mêmes qui en sont le plus profondément atteints. Vous m'avez déjà compris ; ce vice, c'est l'avarice ou l'intérêt, qui est le second des péchés capitaux.

Il faut, avant tout, se former une juste idée de ce vice; autrement, on ne saurait comment concilier ces deux choses: d'un côté, il est hai et détesté de tout le monde, et néanmoins, de l'autre, tout le monde en est dominé, selon cet oracle infaillible du Saint-Esprit: A mixore usque ad majorem omnes avaritiæ student. Mais ces deux extrêmes se concilient facilement dès qu'on a bien compris la nature et le caractère de ce vice.

L'avarice est un désir désordonné des biens, des richesses, de l'argent, par lequel ou l'on possède avec trop d'attachement ce que l'on a, ou l'on recherche avec trop d'avidité ce que l'on n'a pas, quelle que soit d'ailleurs la fin que l'on se propose. Il y a eu autrefois des hérétiques, de faux zélateurs

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jer. VI, 13.

de la pauvreté évangélique qui, se fondant sur certains passages mal interprétés des Écritures, ont prétendu qu'il était défendu aux chrétiens de posséder des biens et des richesses; mais c'est là une erreur manifeste que l'Église a condamnée. Tout ce que Dieu a créé est bon en soi: Omnis creatura Des bona est. Or, les biens et les richesses sont des dons de Dieu, et par conséquent on peut les désirer et les acquérir sans péché. De même que ce n'est pas le vin qui est mauvais, mais l'ivrognerie, de même ce ne sont pas les richesses qui sont mauvaises, mais c'est l'avarice et la cupidité.

Le vice consiste donc dans le désir déréglé, et ce déréglement se manifeste toujours assez, ou par la manière dont on recherche les richesses, par exemple lorsqu'on les poursuit avec trop d'activité et qu'on en a l'esprit et le cœur entièrement occupés; ou par la fin, par exemple, lorsqu'on les recherche pour elles-mêmes et qu'on place son plaisir et son bonheur dans leur possession; ou par les moyens, par exemple, lorsqu'on est disposé à offenser Dieu et à ruiner le prochain pour se les procurer. Voilà proprement ce que c'est que la passion de l'avarice, passion qui est toujours un péché mortel, toutes les fois que l'attachement vicieux aux biens de ce monde est incompatible avec l'amour de Dieu et du prochain.

Cela posé, commencez par vous dépouiller de deux préjugés très-communs.

Le premier consiste à croire que ce vice est propre aux riches, et qu'il ne se rencontre jamais dans les pauvres. Il est vrai qu'il est très difficile de posséder de grandes richesses sans y être attaché d'une manière déréglée; et voilà pourquoi la divine Écriture, en parlant de ce péché, s'adresse particulièrement aux riches. Mais cela n'empêche pas que ce vice ne puisse aussi se trouver chez les pauvres et les in-

<sup>\*</sup> I. Tim. IV. 4.

digents, si, au milieu de la misère et de leur pauvreté, ils désirent d'une manière vicieuse les biens et l'argent, et s'efforcent de se les procurer par toutes sortes de voies. De même qu'il y a des hommes qui possèdent beaucoup de richesses sans y attacher leur cœur et leurs affections, de même il y en a qui ne possèdent rien et qui désirent tout d'une manière déréglée. Voilà pourquoi Jésus-Christ déclare bienheureux non pas ceux qui sont simplement pauvres, mais les pauvres effectifs, mais les pauvres d'esprit, c'est-à-dire ceux qui ant le cœur détaché des richesses de ce monde: Beati pauperes spiritu; et cette pauvreté d'esprit, ce détachement peut exister avec l'abondance des richesses, de même que la cupidité la plus effrénée pout exister avec le dénuement.

L'autre préjugé, qui est encore plus commun et plus pernicieux, consiste à regarder comme avares ceux-là seulement qui thésaurisent et amassent jusqu'à se priver de l'honnête et du nécessaire. Ceux-là sans doute sont avares de cette avarice sordide et crasseuse qu'on appelle tenacité ou ladrerie. Mais ce ne sont pas là les seuls avares; leur nombre, d'ailleurs, n'est pas si grand, et cependant le Saint-Esprit nous assure que le monde est rempli d'avares : Omnes avaritiæ student. En effet, on est avare quand on recherche les richesses avec excès, soit qu'on les recherche pour ellesmêmes, pour le seul plaisir de les posséder, de les contempler, de les voir s'accroître, comme font les avares proprement dits, sans avoir d'autre but; soit qu'on les recherche pour s'en servir comme d'un moyen pour satisfaire quelque autre passion; peu importe cela; quelle que soit la fin pour laquelle on désire et on recherche les richesses, c'est toujours de l'avarice lorsqu'on les désire et qu'on les recherche d'une manière déréglée.

C'est donc en vain que vous vous flatterez d'être exempts de cette vile passion de l'avarice, sous prétexte peut-être que vous êtes larges et généreux dans vos dépenses, et que vous ne refusez rien à vos volontés et à vos goûts. Car plus vous dépensez et dissipez, plus vous êtes dans la nécessité d'aimer éperdument l'argent. Que venez-vous me vanter vos dépenses, vos profusions et vos prodigalités, si pour les maintenir vous vous livrez à toute sorte de commerces même illicites et injustes, si vous faites crier vos créanciers, qui ne peuvent jamais vous arracher un centime, si enfin vous vous faites maudire des pauvres que vous maltraitez et à qui vous ne donnez jamais un sou, même dans leurs plus grandes nécessités? Si donc vous êtes de ce nombre, avec toutes vos dépenses et toutes vos dissipations, que vous le veuilliez ou que vous ne le veuilliez pas, vous méritez la nom d'avares, dans le sens des divines Écritures; non sans doute de cette avarice qu'on appelle sordide, et qui est opposée à la libéralité, mais de cette avarice générale qui consiste dans le désir immodéré de posséder, et que l'on appelle rapacité, parce qu'ordinairement elle blesse les intérêts du prochain et cause sa ruine.

En effet, lorsque Jésus-Christ nous a donné cet avis: Videte et cavete ab omni avaritia, c'était à propos d'un riche qui, lui non plus, n'enfouissait pas ses trésors, mais qui aimait à en jouir, même au préjudice du prochain et aux dépens de ses propres obligations. La prodigalité n'est donc pas opposée à l'avarice, mais elle s'accorde au contraire parfaitement avec elle: prodigalité pour soi-même et pour ses caprices, mais en même temps avarice, et avarice cruelle et impitoyable pour les autres.

L'avarice ainsi entendue, et c'est ainsi qu'il faut l'entendre, vous n'aurez plus de peine à comprendre comment le Saint-Esprit a pu dire que tous les hommes, moralement parlant, inclinent à l'avarice, que tous, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, sont dominés par la passion de l'argent:

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Luc. XII, 15.

A majori usque ad minorem, omnes avaritiæ student. La raison en est claire: l'argent est le moyen sûr et aniversel de contenter toute sorte de désirs et de passions, parce que pecuniæ obediunt omnia. Aussi, de même qu'il est très-difficile de trouver des personnes exemptes de toute passion déréglée, de même il est très-difficile de trouver des personnes exemptes d'un criminel attachement à l'or et à l'argent. Les uns le recherchent pour le dépenser en festins et en débauches; les autres, pour le consacrer aux divertissements et aux jeux; ceux-ci, pour entretenir des amours criminelles et des relations coupables; ceux là, pour la vanité et les bals; qui pour une fin, qui pour une autre, tous poursuivent avidement les richesses, et les moins nombreux sont ceux qui les recherchent pour les conserver et les tenir inutiles. Elle n'est donc point exagérée, mais elle n'est que trop vraie, cette sentence du Saint-Esprit: Omnes avaritiæ student.

Si l'on s'en rapporte aux apparences, il semble que tout le monde soit ennemi de l'avarice et de l'intérêt, car tous déclament contre ce vice, tous le détestent et le condamnent; mais savez-vous pourquoi? C'est précisément parce que ce vice est très-commun. On ne hait l'esprit d'intérêt dans les autres que parce qu'il est un obstacle à sa propre cupidité; pour contenter sa propre passion, on voudrait la détruire dans les autres. Aussi, plus un homme est attaché à son propre intérêt, plus il crie contre l'avarice des autres.

J'ai voulu m'étendre un peu longuement sur ce premier point, asin de bien sixer la véritable notion de ce vice, parce que l'idée qu'on en a généralement est sausse ou tout au moins très-imparfaite. Rappelez-vous donc bien que l'avarice consiste dans un désir immodéré de posséder; que ce soit pour amasser ou pour dissiper, cela ne change rien, car ce vice peut se rencontrer dans la profusion aussi bien que dans la ténacité.

Connaissant donc en quoi consiste l'essence de ce peche,

et par conséquent combien il est commun, examinons maintenant quelle est sa laideur spéciale.

La malice de ce péché est exprimée d'une manière trèsexacte par saint Paul, qui appelle l'attachement aux biens de ce monde une espèce d'idolâtrie: Avaritia quæ est simulacrorum servitus. Ce qui veut dire que les avares se font un Dieu des biens et de l'argent, et qu'ils transfèrent, dans la pratique, aux biens et à l'argent, le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul. En effet, que produit la religion dans le chrétien, que ne produise pas l'amour de l'argent dans l'avare? Faisonsen un court parallèle.

La religion nous apprend que Dieu est notre sin dernière, notre souverain bien, et que par conséquent il faut lui rapporter toutes nos pensées, toutes nos affections et toutes nos actions. Or, quelle autre sin se propose celui qui est dominé par l'avarice, sinon soi et son intérêt? En quoi fait-il consister son bien, sa félicité? Dans l'intérêt. Cet intérêt est le but unique auquel se rapportent toutes ses inquiétudes, toute son attention et tous ses soins.

La religion nous unit à Dieu par une foi vive, par une ferme espérance et par une ardente charité; or, l'avare ne croit qu'à l'argent; c'est dans l'argent seul qu'il place sa confiance, c'est à lui seul qu'il donne toutes ses affections. C'est à l'argent qu'il attache le plus d'importance. Auprès de l'argent, tous les intérêts spirituels et éternels ne sont à ses yeux que de frivoles bagatelles; ou il n'y croit pas, ou il les voit à travers un voile obscur, et ces grandes pensées ne font pas la moindre impression sur lui.

Ensin, la religion nous porte à tout sacrisser à Dieu, à lui consacrer notre esprit et notre corps, tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons. Or, l'avare sacrisse égale-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Coloss. III, 5.

ment tout à son avarice, son repos, sa tranquillité, ses forces sa santé et sa vie.

Mais que peut faire de plus un païen pour son idole ou un vrai chrétien pour Dieu, que ce que fait un avare pour satisfaire sa passion, sa fureur d'acquérir? A en juger par ses actions et par sa vie, on dirait qu'il n'est en ce monde que pour cela. Voilà donc le caractère propre de ce vice, qui est de rendre l'homme idolâtre de l'argent: Avaritia quæ est simulacrorum servitus. Quoique ce caractère convienne mieux aux avares tenaces qui gardent leur argent avec une passion jalouse, qui le visitent fréquemment, le contemplent avec plaisir et le touchent avec respect, comme si c'était une chose vénérable et sacrée, cependant il s'étend aussi en général et avec vérité à tous ceux qui n'ont pas d'autre but, d'autre désir, d'autre occupation que d'acquérir de l'argent.

Faut-il s'étonner, après cela, que cet amour idolâtre nous fasse préférer l'or et l'argent à Dieu, à notre âme, à la justice, à la charité, à l'humanité, et nous conduise à tous les excès? Nous verrons plus tard les funestes effets qui proviennent de cette passion, que saint Paul appelle avec raison la racine de tous les maux : Radix omnium malorum est cupiditas . Je dois d'abord vous faire remarquer ici deux autres propriétés de ce vice, qui le rendent plus dangereux que tout autre, propriétés qui me semblent suffisamment indiquées par cette sentence de Jésus-Christ déjà citée : Videte et cavete ab omni avaritia. Il nous donne ici deux avis : d'abord de bien ouvrir les yeux pour reconnaître cette passion : Videte; ensuite de faire tous nos efforts pour la combattre : Cavete.

En premier lieu donc, vigilance et attention pour en découvrir les principes, parce qu'elle s'insinue en nous sans que nous nous en apercevions. Comme l'amour de l'argent, renfermé dans certaines limites, est juste et raisonnable, on le confond facilement avec celui qui est vicieux. On ne manque pas en effet de prétextes plausibles pour se justifier : il faut pourvoir à son propre entretien, penser à sa famille,

placer convenablement ses enfants, se mettre en sûreté contre les malheurs qui pourraient arriver; enfin, Dieu ne défend pas d'améliorer son état et d'augmenter sa fortune. — Tel est le langage ordinaire des avares. Ainsi, sous prétexte de prudence, de devoir, de convenance, d'amour de sa famille et d'une honnête amélioration de fortune, on en vient à un attachement déréglé, de même que du besoin et de la nécessite de boire et de manger on passe facilement à faire ces actions par pur plaisir et par sensualité. Ajoutez que ce vice, à la différence des autres, nous promet et nous procure, comme je vous le disais tout à l'heure, toutes sortes de biens et de satisfactions. Les autres vices ne laissent après eux, pour la plupart, que pertes, tant pour le salut que pour l'honneur et pour la bourse; mais celui-ci ne procure que des avantages, le bien-être de la vie et la considération auprès des hommes. Le monde estime très-facilement ceux qui savent s'enrichir et améliorer leur position; il considère les personnes uniquement par ce qu'elles ont et par ce qu'elles possèdent; et pourvu qu'on ait de grandes richesses, il vous accorde toutes sortes d'honneurs et de dis-

En effet, dès que cette passion est entrée dans un cœur, elle est la plus opiniâtre de toutes, et voilà pourquoi l'Apôtre

au remède : Cavete.

tinctions. Par toutes ces raisons, cette passion s'insinue facilement et insensiblement dans notre cœur, d'autant plus que l'on se voit ici autorisé par l'exemple contagieux du plus grand nombre, et même des personnes honnètes selon le monde, qui marchent dans cette voie sans nul scrupule. Voilà pourquoi Jésus-Christ nous recommande de bien veiller sur le principe: Videte, afin de recourir promptement l'appelle un lien indissoluble formé par la main même du démon: Laqueus diaboli 1; ce qui ne se vérifie que trop et pour trois raisons principales:

1º Parce que l'avarice, de sa nature, est insatiable: Avarus non implebitur 2. Plus elle a, plus elle voudrait avoir; et même elle regarde comme rien ce qu'elle possède, en comparaison de ce qu'elle désire sans cesse. Les autres passions s'éteignent avec l'âge, ou au moins s'affaiblissent; mais celleci acquiert toujours de plus en plus d'énergie et de force. Aussi voit-on très-souvent des vieillards sur le bord de la tombe et ne manquant d'ailleurs de rien, se fatiguer et s'épuiser dans les affaires de la terre, comme s'ils étaient au commencement de leur carrière, ou comme s'ils ne devaient jamais quitter ce monde. Quel aveuglement! on ne voudrait pas le croire, si on ne l'avait constamment sous les yeux.

2º Parce que l'argent sert à nourrir et à satisfaire toutes les autres passions, et que toutes aussi prennent la défense de ce vice. Aussi, pour dompter l'avarice, il faut dompter toutes les autres passions qui entretiennent et fortifient celleci: la vanité, l'ambition, l'amour des plaisirs, des amusements, de la sensualité. Il ne s'agit pas d'une seule branche qu'on coupe aisément, il s'agit de l'arbre tout entier.

3º Parce que pour se convertir, il ne suffit pas à l'avare, comme aux autres pécheurs, de se repentir et de cesser de pécher; mais s'il a commis quelques injustices, il faut nécessairement qu'il les répare. Or, c'est ici qu'est la grande difficulté. Pour prendre, c'est facile; mais ce n'est plus la même chose lorsqu'il s'agit de rendre, surtout quand le dommage a été considérable, surtout s'il faut descendre de son rang, déchoir aux yeux du monde et laisser sa famille dans la pauvreté. Ah! c'est là vraiment un lien aussi difficile à rompre qu'il est difficile de rompre une chaîne que l'on aurait autour

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> I. Tim. III, 17. — <sup>2</sup> Eccl. V, 9.

du corps: laqueus diaboli. Que résulte-t-il de là dans la pratique? Je vais vous le dire.

Les uns, ne sachant pas se résoudre au dur parti de restituer, et ne pouvant résister, d'un autre côté, aux remords cruels qui les tourmentent et les déchirent, finissent par perdre la foi et par se persuader que tout ce qu'on leur prêche sur la vie future n'est pas aussi vrai qu'on le dit: No perdons pas, disent-ils, le certain pour l'incertain; commencons par jouir et par profiter de ce que nous avons, et puis il en arrivera plus tard ce qu'il pourra. — Effet très-funeste signalé par saint Paul qui, après avoir dit: Radix omnium malorum cupiditas, ajoute immédiatement: Quam quidem appetentes erraverunt à fide.

D'autres endorment leur conscience par une secrète intention et par la promesse qu'ils se font à eux-mêmes de restituer plus tard; mais ces restitutions, ils les renvoient toujours à une occasion, à une époque, à un temps qui n'arrive jamais. Cependant la mort vient les surprendre avec toutes ces obligations à remplir, et dans l'impossibilité morale de pouvoir alors y satisfaire.

Ensin, il n'en manque pas qui s'imaginent pouvoir arriver à une espèce de transaction et d'arrangement avec Dieu, en se mettant à mener une vie spirituelle et dévote : ils fréquentent les églises et les sacrements, et assistent à beaucoup de messes; mais avec tout cela, ils n'en gardent pas moins le bien d'autrui qu'ils ont acquis par des faillites frauduleuses, par des usures révoltantes ou par d'autres moyens injustes. Ce sont là de véritables insensés, car, ou ils s'imaginent que Dieu, en vue de leurs dévotions, va les décharger des dettes qu'ils ont contractées envers le prochain, et c'est l'erreur la plus grossière qui se puisse trouver, puisqu'il ne peut y avoir aucune transaction, lorsqu'il s'agit de dommages causés au prochain, à moins que l'on ne fasse ce que l'on peut pour les réparer, et Dieu ne les oubliera jamais; ou bien ils ne croient

pas cela, et alors comment se fier dans leurs pratiques de piété, qui ne sont qu'hypocrisie et caprice, paisqu'ils laissent inaccomplie une obligation rigoureusement exigée de Dieu?

Ainsi, les uns d'une manière et les autres d'une autre, tous meurent malheureusement enchaînés par ce lien diabolique de l'avarice : *Incidunt in laqueum diaboli*.

Les deux funestes propriétés de ce vice dont je viens de vous parler, vous montrent, chrétiens, combien il est nécessaire que vous vous mettiez sur vos gardes contre une passion si dangereuse dans ses principes, et si indomptable dans ses progrès. Tenons-nous donc bien en garde contre ses premières attaques; en lui résistant dès le commencement, il vous sera facile de la vaincre; mais si elle prend de la force, si elle s'empare de vous, oh! je ne puis que vous prédire des malheurs! Vous le verrez encore mieux plus tard, lorsque je vous mettrai sous les yeux l'horrible série des péchés que cette passion entraîne après elle.

## TRAIT BISTORIQUE.

Entre les traits d'odieuse avarice doit figurer celui qui fit bruit à Paris en juillet 1833. Quelle famille, celle dont nous allons parler! Voici le fait. — Une vieille dame vint un jour annoncer en pleurant, au directeur de l'hospice, qu'une banqueroute lui enlevait le petit revenu au moyen duquel elle payait sa pension de six cents francs. Touché de ce malheur, le conseil décida que la pension serait payée sur la pension réservée aux pauvres. Cinq ans après, la pensionnaire mourut, et dans la paillasse de son lit, qu'on allait brûler, selon l'usage, on trouva dix paquets enveloppés de toîle cirée, et renfermant chacun quarante billets de mille francs. Trois neveux se présentèrent pour hériter L'hospice réclama, au nom

des pauvres, les cinq années de pension dérobées à sa charitable bonne foi. Cela faisait un total de mille écus à prélever sur les quatre cent mille francs de la paillasse. Les héritiers refusèrent de restituer cette somme. Ils plaidèrent contre l'hospice, et ils gagnèrent leur procès.

# XII. INSTRUCTION.

# SUITES FUNESTES DE L'AVARICE.

Dans notre dernière instruction, nous avons vu trois choses

sur l'avarice : 1° sa nature précise, et par conséquent sa généralité; 2° sa malice spéciale et sa laideur; 3° quelques-unes des propriétés particulières qui la rendent plus dangereuse que les autres passions. Voyons maintenant sa fécondité, c'est-à-dire le nombre innombrable de péchés qu'elle traîne après elle, et ensuite nous indiquerons les remèdes qu'il faut lui opposer.

Saint Paul, qui nous a servi et qui doit nous servir encore de guide principal en cette matière, a écrit que ce vice est la racine de tous les maux: Radix omnium malorum cupiditas. La raison elle-même confirme cette proposition. En effet, la cupidité, la passion de nous enrichir nous porte à user de tous les moyens capables de nous conduire à ce but; nous pouvons donc dire qu'autant il y a de moyens criminels pour s'enrichir, autant cette funeste racine a de branches. Maic qui pourrait les énumérer toutes? Les médisances et les

calomuies, les parjures et les fausses dépositions, les trahies uns et les fraudes, les meurtres et les assassinats, la prostitution et le libertinage, les profanations et les sacriléges, en un mot, toutes les plus énormes scélératesses et infamies sont autant de moyens pour faire de l'argent. Vous voyez donc, du premier coup d'œil, que les maux dont cette passion est la source sont infinis, incalculables.

Cependant, pour mettre de l'ordre dans cette matière et la traiter avec plus de précision, je me bornerai à vous faire observer trois effets principaux de l'avarice, desquels tous les autres péchés tirent leur origine, et ce sont : l'inquiétude de l'esprit, l'endurcissement du cœur, et l'aveuglement de l'intelligence.

Et d'abord l'inquiétude de l'esprit, ce qui veut dire que la cupidité et l'amour effréné des richesses tiennent toujours l'avare dans la sollicitude, dans l'anxiété et dans la crainte ou de perdre ce qu'il a acquis, ou de ne pouvoir acquérir ce qu'il désire.

De cette inquiétude naît la jalousie continuelle et injurieuse dans laquelle il vit par rapport à ses confrères, à ses associés, à sa famille, à ses parents, à ses amis, qu'il regarde comme des ennemis de sa fortune; de là aussi la défiance de Dieu par rapport aux besoins de la vie; de là les plaintes, les murmures, et même quelquefois les blasphèmes, lorsque ses projets ne réussissent pas. Mais c'est de là que provient surtout la négligence de ses devoirs de chrétien. Car comme il ne s'occupe du matin au soir que d'affaires, de commerce et de gain, il ne lui reste plus ni volonté, ni temps, pour la première, pour la plus importante et la plus nécessaire de toutes les affaires, pour l'affaire unique, le salut; aussi, plus d'instructions, plus de sacrements, plus de prières, plus d'exercices de piété, il oublie tout, entièrement absorbé qu'il est par ses occupations temporelles.

Que s'il fait quelque bien, comment le fait-il? Ceux qui

sont ainsi préoccupés des intérêts de ce monde ne peuvent s'y prêter que d'une manière purement matérielle; ils le font sans ferveur, sans attention et sans affection, l'esprit rempli de tout autres pensées. Oui, il en est ainsi, et Jésus-Christ nous a déclaré en termes formels qu'on ne peut servir deux maîtres à la fois, Dieu et l'argent: Non potestis Deo servire et Mammonæ 1.

Or, quand même tout le mal de l'avarice se réduirait à cette négligence habituelle et à ce mépris des devoirs du christianisme, ce ne serait certes déjà pas un mal léger. Cela constitue au contraire un grand péché en soi, et un péché qui ouvre la porte à une foule d'autres, parce qu'il entraîne après lui la privation de tous les secours spirituels.

Mais ce n'est pas là tout. Un autre effet de l'avarice, c'est l'endurcissement du cœur. L'avare, en ne pensant qu'à son intérêt propre, qui n'est pas ordinairement compatible avec celui du prochain, n'a plus aucun égard pour personne. De là la transgression de tous les devoirs de charité, de piété et de justice.

Les devoirs de piété sont ceux qui obligent les enfants envers leurs pères, les pères envers leurs enfants, et les parents entre eux. Or, n'est-ce pas précisément l'intérêt qui rend les pères impitoyables dans le gouvernement de leurs familles, puisque par une sordide économie ils laissent leurs fils sans éducation, leurs filles sans établissement, et la maison sans le nécessaire, ce qui amène nécessairement une foule de désordres? N'est-ce pas l'avarice qui rend les enfants dénaturés au point d'abandonner leurs parents sans secours dans les plus grandes nécessités, ou de les traiter avec dureté dans leur vieillesse, les regardant comme une charge pour leur maison? N'est-ce pas l'avarice qui sème entre les frères, entre les parents, ces procès haineux, ces discordes, ces inimitiés

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Luc. XVI, 13.

implacables? N'est-ce pas elle qui produit tant d'injustices dans les partages de famille, où tous les membres cherchent à se tromper mutuellement et à s'enrichir aux dépens des autres par des compensations secrètes, par des inventaires inexacts, par des détournements frauduleux de titres et d'argent? Où l'intérêt pénètre, la voix du sang est complétement étouffée.

Que devrons-nous maintenant attendre des devoirs de la charité, dont on fait déjà généralement moins de compte? Le propre de la charité, c'est de s'employer et de travailler au bénéfice du prochain, même aux dépens de son intérêt et de ses aises; mais l'avarice ne travaille que pour son bien particulier, sans se soucier du prochain; voilà pourquoi elle ne compatit pas aux besoins des autres et ne les voit pas, même lorsqu'ils sont extrêmes. Ce serait sans doute un devoir de charité d'user de condonation, ou au moins d'avoir un peu de patience avec les pauvres débiteurs qui ne peuvent payer, soit par la faute des autres, soit par une véritable impuissance. Mais l'avare, même riche et à son aise, n'accorde pas de temps, n'admet pas d'excuse, ne souffre pas de délai; il veut être payé, et à tout prix, fallût-il même jeter les pauvres meubles d'une famille et la jeter elle-même, sans asile et sans abri, au milieu de la voie publique.

Mais ceci est encore peu de chose: il ne suffit pas à l'avare de fermer l'oreille à toutes les voix de la nature; non, cette inhumanité ne serait rien pour lui. La misère même, la pauvreté, la faim du prochain deviennent pour lui une source de spéculation et de gain; car c'est précisément sur l'indigence des malheureux et sur le désespoir auquel se trouvent quelquefois réduites des familles, qu'il établit les révoltantes usures de ses contrats, ses prêts ruineux, l'achat précipité de certains objets dont la nécessité

marce de se défaire. Voyez s'il peut y avoir rien de plus inique et de plus opposé à l'esprit de charité!

Pourquoi donc s'étonnerait-on de voir ainsi fouler aux pieds les devoirs de la charité, quand on ne respecte même pas les devoirs les plus sacrés et les plus inviolables de la justice? Le pape saint Grégoire dit ici avec beaucoup de raison, que l'avarice nous porte à nous emparer du bien d'autrui si mous le pouvons; et si nous ne le pouvons pas, à le désirer injustement : Aliena rapere, si possis; concupiscere, si non possis. De là par conséquent une double injustice de désir et de fait.

Injustice de désir, en souhaitant vivement la mort du prochain, soit pour entrer en possession d'un héritage que l'on attend, soit pour obtenir le poste qu'il occupe, soit pour être débarrassé d'un compétiteur qui fait concurrence dans la même profession. Il en est de même si l'on désire des famines, ou des mauvaises saisons, ou des malheurs de tout genre, en vue d'un profit qui peut en résulter pour soi. Tous ces désirs et tous ces moyens sont ouvertement opposés au dixième commandement: Rem proximi non concupisces; or, ces désirs, dit l'Apôtre, sont produits et fomentés par l'avarice, qui s'étend par l'avidité du cœur là où elle ne peut atteindre par la rapacité des mains: Qui divites volunt fieri, incidunt in desideria multa, inutilia et nociva, quæ mergunt homines in interitum et perditionem¹.

Injustice de fait; et ici, quel vaste champ ne faudrait-il pas parcourir si l'on voulait tout dire, les occasions et les moyens de s'emparer du bien d'autrui étant infinis! Vols, rapines, fraudes, usures, monopoles, banqueroutes frauduleuses, altération des poids et des mesures, changement de marchandises, falsifications et suppressions d'écritures. Il faudrait passer ici en revue toutes les professions et tous

<sup>1.</sup> Tim, VI. 9.

emplois, parce que dans toute profession et dans tout emploi, l'avarice a inventé et invente encore chaque jour mille moyens, mille fraudes, mille ruses pour tromper et ruiner le prochain. Celui-ci vole ouvertement, celui-là par des voies détournées; on trouve toujours beaucoup de moyens, dans tous les états, pour s'approprier le bien d'autrui. Et cette passion est encore plus vorace et plus terrible dans les conditions élevées, parce qu'elle y trouve plus d'aliments et de pâture, plus de moyens et de facilités pour se satisfaire. Ces mille désastres généraux et publics, qui désolent des nations entières et rendent les peuples malheureux, n'ont la plupart du temps d'autre source que la passion de voler et de s'enrichir. Tout cela est l'effet de cet endurcissement du cœur que produit l'intérêt.

En un mot, le Saint-Esprit, qui n'exagère jamais, dit qu'il n'y a rien de plus scélérat qu'un avare : Avaro nihil scelestius; car il est capable de tout, sacrifiant tout à son propre intérêt, foulant aux pieds toutes les lois de l'humanité, de la raison, de la piété, de la charité, de la justice. Les bêtes même les plus féroces, dit saint Augustin en commentant ce passage, ont une borne à leurs désirs; en effet, elles saisissent et dévorent tant que la faim les presse; mais quand elles sont repues, elles abandonnent leur proie. L'avarice seule est un abîme sans fond; c'est une bête féroce qui prend toujours et qui ne se rassasie jamais. L'avare ne craint pas Dieu, ne respecte pas l'homme, et n'épargne ni ami, ni frère, ni père : Avaro nihil scelestius.

Il est bien vrai cependant que tous n'en viennent pas à cet excès de commettre ouvertement et délibérément toutes sortes d'injustices; mais quoi! ils ne laissent pas d'être injustes par mille autres voies en apparence moins honteuses et moins déshonorantes, mais en réalité aussi peu conformes à la justice. Et pourquoi cela? Parce que l'avarice produit un troisième effet, qui est l'aveuglement de l'esprit, aveuglement

qui nous empêche de voir l'injustice, même lorsque nous la commettons réellement. Oh! c'est ici un point important qu'il faut bien examiner.

Toutes les passions ont la funeste propriété d'aveugler, de pervertir le jugement et la droite raison, et de fausser la conscience. En effet, selon ce principe fort juste de saint Augustin: Quodcumque volumus bonum est, justum est, sanc tum est, à force de vouloir et de désirer une chose défendue, nous en venons facilement à nous persuader qu'elle est permise, innocente et juste, jugeant des choses non pas selon ce qu'elles sont, mais selon ce que nous voudrions qu'elles fussent. Mais ceci, qui est vrai de toutes les passions, l'est d'une manière toute particulière de l'avarice, car l'expérience prouve qu'il n'y a personne qui soit plus sujet à se former de fausses maximes de conscience sur le bien et le mal, sur le juste et l'injuste, que les personnes dominées par l'avarice.

En vous expliquant le septième précepte du Décalogue, je vous ai fait remarquer une foule d'industries subtiles, de ruses et de fourberies pour gagner de l'argent, qui passent pour justes et légitimes, et qui cependant ne sont nullement conformes à la justice. Mais, par suite de cet aveuglement causé par l'avarice, on n'en veut pas convenir. Ce même aveuglement fait négliger les restitutions auxquelles on est tenu, ou parce qu'on ne croit pas être chargé du bien d'autrui, ou parce que si on le croit, on s'imagine avoir des moyens suffisants pour s'en dispenser. Et voilà précisément pourquoi, bien que tous les hommes soient des avares, personne ne se reconnaît pour tel; voilà pourquoi on voit avec étonnement une foule de personnes connues publiquement pour leurs usures, pour leurs injustices et leurs fraudes, s'approcher des sacrements sans le moindre remords et avec le calme le plus parfait. Cet aveuglement, pour être causé par l'avarice, n'en est pas moins coupable, et il ne suffit pas pour nous excuser devant Dieu, puisqu'ensin nous ne sommes aveugles que lorsqu'il s'agit des torts que nous avons faits au prochain, tandis que quand il est question de celui qui neus a été fait à nous-mêmes, nous savons parfaitement bien voir la fraude et l'injustice, nous savons discourir et raisonner, bons théologiens dans notre propre cause, mais mauvais dans celle des autres.

Je n'en finirais pas, si je voulais parler de tous les péchés qui proviennent de l'avarice; il me suffit d'avoir touché les points principaux, qui vous éclaireront assez sur les autres, pour vous montrer combien l'Apôtre a eu raison de dire: Radix omnium malorum cupiditas. Et quoique l'on ne remarque pas également tous ces effets dans tous les avares, parce que la passion a ses dégrés et que ses suites sont plus ou moins funestes, selon qu'elle est plus ou moins ardente; cependant, si vous la laissez entrer en vous et y prendre racine, elle pourra vous conduire insensiblement à tous ces excès. On résiste bien à certaines tentations, mais on ne résiste pas à toutes; on y résiste quelquefois, mais on n'y résiste pas toujours; enfin, cette racine pousse toujours plus avant ses funestes ramifications.

Gardez-vous donc bien, je vous repète ici l'avis de Jésus-Christ, gardez-vous avec soin de toute espèce, de tout prétexte, de toute apparence d'avarice, de cupidité, d'intérêt: Videte et cavete ab omni avaritia; aussi bien de l'attachement sordide à votre propre bien que du désir avide de celui des autres; aussi bien de l'avarice qui est opposée à la libéralité, que de celle qui est opposée à la justice: Ab omni avaritia.

Mais quels sont les remèdes efficaces pour détruire en nous cette sorte de fièvre? Les uns sont particuliers selon la nature différente des avares et des intéressés; les autres sont généraux et applicables indistinctement à tous.

Si vous êtes de la classe des avares proprement dits, c'està-dire de ceux qui ne s'occupent qu'à amasser, à entasser et à conserver, le remède spécifique pour vous, c'est d'enlever à cette passion son aliment, sa matière, sa nourriture, par la pratique d'une convenable libéralité chrétienne.

Soyez généreux envers les pauvres, et faites servir au soulagement d'une foule de malheureux une partie de cet argent qui dort inutile dans vos coffres-forts, et vous senti-rez se calmer cette soif brûlante qui vous dévore.

Une autre espèce d'aumône très-utile pour vous, c'est de payer généreusement vos ouvriers et toutes les personnes qui travaillent pour vous, et de traiter convenablement vos domestiques, que vous portez si souvent aux plaintes et aux murmures par une parcimonie et une économie qui leur laissent à peine le nécessaire.

Et si le fond de votre caractère vous rend petit et mesquin lorsqu'il s'agit de faire quelque dépense, faites-vous violence et étouffez ces vils regrets que vous sentez naître dans votre cœur, quand vous devez détacher quelque chose de votre trésor. Ne craignez jamais, dit Jésus-Christ, de manquer de pain pour vous nourrir et de vêtements pour vous couvrir; un peu plus de confiance en Dieu, qui n'abandonne pas celui qui se confie en lui, et à plus forte raison celui qui est charitable et généreux pour les pauvres.

D'ailleurs, ne devrait-il pas suffire, pour vous guérir de cette passion, du cruel martyre que vous fait endurer votre avarice, en vous imposant des privations aussi pénibles que si vous étiez réellement dans un état de pauvreté? Oui, vous êtes véritablement martyrs, non de Dieu, mais de l'avarice et du diable, et odieux aussi bien à Dieu qu'aux hommés. Et je ne sais vraiment pas si l'on peut trouver au monde une folie plus grande que celle de se condamner à une vie de souffrance et de gêne, pour s'attirer l'exécration du ciel et de la terre en cette vie, et, après la mort, l'enfer avec les dérisions et les moqueries de tout le monde, et même de ceux qui seront appelés à jouir du fruit de vos sordides et

folles épargues. Si cette réflexion ne suffit pas pour vous guérir, rien n'en sera capable.

Mais si vous êtes de cette autre classe d'avares qui poursuivent avec avidité les richesses pour avoir de quoi satisfaire leurs passions, commencez par détruire les passions mêmes qui excitent et stimulent la cupidité, je veux dire l'ambition de vous élever, la fureur des amusements et des plaisirs, l'amour de la table et de la débauche, le desir de plaire à l'autre sexe; et, pour vous donner le courage de le faire, réfléchissez bien à tout ce que je vais vous dire.

Vos insatiables passions vous appauvrissent beaucoup plus que ne peuvent vous enrichir les injustices et les fraudes dont vous vous servez pour les satisfaire. En effet, il n'est pas rare de trouver des personnes qui, prenant toutes sortes de moyens pour gagner de l'argent, se trouvent cependant toujours embarrassées et gênées dans leurs affaires, et finissent par se ruiner complétement, Dieu permettant, par un juste châtiment, que plus on prend de ces moyens illicites pour arriver à la fortune, plus on arrive promptement à la misère. C'est ainsi qu'en vivant de la sorte vous faites du tort au prochain, vous chargez votre conscience d'un poids terrible de péchés et d'obligations, et enfin vous pourvoyez fort mal à vos intérêts temporels.

Au contraire, rien ne contribue davantage au bien-être et à la prospérité d'une famille que la modestie, la simplicité, la sobriété, la modération évangélique, laquelle nous fait retrancher de nos dépenses tout ce qui serait au-dessus de notre fortune et de notre rang. C'est elle qui fonde solidement les maisons, qui attire les bénédictions de Dieu, et, ce qui est plus important, elle ne laisse jamais aucun remords sur la conscience.

Mais le remède général pour détruire en nous l'attachement désordonné aux biens de ce monde, c'est de les considérer pour ce qu'ils sont véritablement en eux-mêmes; car, dès que nous cesserons d'avoir pour eux une estime excessive, nous cesserons par là même de les aimer et de les désirer? Que sont en effet ces biens que nous recherchons avec

tant de sollicitude? Ce sont des biens dont l'acquisition est fort incertaine, et toujours accompagnée de peines et de soucis; des biens dont la possession est très-courte, et incapables d'ailleurs de nous jamais contenter pleinement; des biens enfin qu'il faudra certainement perdre tôt ou tard. Quand nous allons d'un pays dans un autre, nous pouvons emporter nos biens avec nous, ou tout au moins le prix de ces biens; mais quand nous passerons de cette vie dans l'éternité, quels biens pourrons-nous emporter avec nous? Et ce passage peut arriver demain, il peut même arriver aujourd'hui; mais, à quelque moment qu'il arrive, il nous faudra laisser tout ici-bas. Pourquoi donc nous tant tourmenter pour une vie qui s'en va tous les jours, qui peut finir d'un instant à l'autre, et ne pas travailler à nous enrichir pour l'autre vie, où nous aurons une demeure stable et éternelle? Et ici la foi nous montre d'autres biens, des biens d'un ordre supérieur pour lesquels nous avons été créés. Elle nous dit que nous ne sommes pas venus en ce monde pour nous enrichir, mais pour nous sauver; que nous nous créons ici-bas beaucoup de nécessités, mais qu'à la rigueur une seule chose est nécessaire, le salut de notre âme : Unum est necessarium; que si l'on vient à la perdre, la possession du monde entier ne peut servir de rien: Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur? La considération sérieuse de ces vérités nous désil-

L'inanité des biens de ce monde a été exprimée d'une ma-

éloigne de cette fin, elle est un véritable mal.

lusionne, nous détache des biens de ce monde, et ne nous les fait estimer qu'autant qu'ils peuvent nous servir pour atteindre notre sin dernière, car c'est dans ce cas seul que la fortune est un bien pour nous; autrement, si cela nous nière frappante par Jésus-Christ dans la parabole de ce riche qui, tandis qu'il se félicitait en lui-même de ses richesses et qu'il se promettait d'en jouir de longues années, entendit tout à coup retentir à ses oreilles ces épouvantables paroles : Stulte! hac nocte animam tuam repetent a te, et que parasti, cujus erunt 1? Insensé l cette nuit même, ton âme sera séparée de ton corps; et tous tes biens, à qui iront-ils? Cette scène ne se renouvelle que trop chaque jour, et Jésus-Christ luimême en fait l'application à toutes ces personnes qui vivent plongées dans les affaires temporelles, oubliant l'éternité, et qui, lorsqu'elles y pensent le moins, entendant retentir à leurs oreilles, par la voix d'une maladie mortelle, le signal du départ de ce monde, sont forcées d'abandonner malgré elles, à l'avidité de leurs héritiers, ces richesses qu'elles idolâtraient; et, ce qui est pire encore, de s'en aller au tribunal de Dieu avec une âme souillée et misérable, complétement dépourvue de bonnes œuvres et de mérites, et chargée seulement de vols, d'extorsions, de biens mal acquis, d'usurpations injustes et criminelles : Sic est qui sibi thesaurizat, et non est in Deum dives 2. Or, est-ce de la prudence de votre part de faire si grand cas des biens de ce monde, et de tant négliger ceux du ciel, pour perdre bientôt irréparablement les uns et les autres? Décidez-le vous-mêmes, vous qui vous piquez de jugement et de sagesse. Non, un tel renversement des choses n'est pas possible, si nous n'avons pas perdu ou la tête ou la foi.

Pénétrons-nous donc bien de ces vérités; pensons-y sérieusement et souvent, et nous ne serons plus exposés au danger de nous laisser dominer par un amour désordonné des biens de ce monde, mais nous nous bornerons à ces soins raisonnables et à cette sollicitude que Dieu nous permet d'avoir, pendant les quelques jours de cette vie. Et si

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Luc. XII, 20. — <sup>2</sup> Ibid., 22.

nous avons la conscience chargée de biens mal acquis, nous aurons le courage, courage très-rare, mais pourtant nécessaire, de nous en dépouiller et de les restituer, afin de ne pas tomber dans le plus grand des malheurs, celui de perdre le seul trésor vraiment désirable, le trésor que Dieu nous tient tout prêt dans le ciel.

#### TRAITS HISTORIQUES.

I. — Un pauvre, qui était très-mal vêtu, demanda l'aumône à une dame pieuse. Elle dit à sa servante : « Donnez-lui une chemise. » La servante lui en apporta une des plus grossières et qui était déchirée. « Donnez-lui-en une meilleure, ajouta cette dame; quelle confusion ne m'occasionneriez-vous pas au jour du jugement, si Jésus-Christ montrait à tout le monde cette chemise qui est si mauvaise! »

II. - Dans une année de disette, en Suisse, un riche pro-

priétaire, que tout le monde connaissait pour être fort avare, invita ses débiteurs à se rendre chez lui, deux jours avant le terme du paiement de leurs rentes, pour conférer avec eux, leur manda-t-il, sur des affaires d'un intérêt commun. Les débiteurs, qui étaient pour la plupart des laboureurs, arrivèrent inquiets, s'attendant qu'on allait les prévenir de tenir leur argent prêt pour le temps de l'échéance. Le propriétaire reçoit agréablement chacun d'eux, fait tomber la conversation sur les malheurs des temps, témoigne de la compassion et les exhorte à l'espérance, sans toucher un seul mot de ses intérêts propres. Il leur dit seulement qu'après le diner ils parleraient d'affaires, et qu'en attendant il les priait de faire pénitence avec lui. La table fut servie aussitôt; l'hôte était aimable, les mets abondants et bien préparés. Les convives, surpris, paraissaient ne pas manquer d'appétit, et cependant ils ne buvaient ni ne mangeaient. L'amphytrion le vit avec chagrin; et quoiqu'il eût voulu faire durer leur inquiétude, afin de rendre leur joie plus vive, ne pouvant plus tenir à la tristesse qu'il voyait peinte sur tous les visages, il sortit et revint un moment après, avec une poignée de papiers. « Je vois bien, mes amis, leur dit-il, que vous ne pouvez ni boire ni manger dans l'attente de ce que j'ai à vous communiquer sur les rentes que vous me devez; je vous remets à chacun un billet où vous connaîtrez mes intentions à cet égard. Mangez et buvez, la Providence aura soin de l'avenir. » Les débiteurs s'empressèrent d'ouvrir les billets, et ils virent avec étonnement qu'ils contenaient une quittance qui les déchargeait de leur dette pour cette année. A cette vue, la joie s'empare de leur âme; ils se lèvent subfement; ils entourent leur bienfaiteur, en le comblant de bénédictions. Le propriétaire généreux leur déclara que c'était M. le curé qu'ils devaient aller remercier, parce que c'était lui qui l'avait déterminé à cet acte. Puis il avoua que la reconnaissance et le contentement de ces bonnes gens lui avaient causé plus de satisfaction que n'aurait pu lui en procurer la jouissance de toutes les rentes qu'il leur avait cédées. - Admirable exemple, et que beaucoup feraient bien d'imiter dans de pa-

### XIII. INSTRUCTION.

reilles circonstances.

#### DE LA LUXURE.

Après les deux vices que je vous ai déjà expliqués, l'orgueil et l'avarice, vient en troisième lieu, dans l'ordre des péchés capitaux, le vice honteux de la Luxure; avec lui se complète ce funeste trio des passions criminelles, cette triple concupiscence qui forme, dit saint Jean, le caractère et
la vie de ce monde, où l'on ne voit qu'une ambition désordonnée, un amour sordide pour l'argent, et une impudicité
effrontée: Omne quod est in mundo, concupiscentia carnis est,
concupiscentia oculorum et superbia vitæ 1.

Ce vice a son siége dans notre chair dépravée et gâtée par la faute originelle; c'est pour cela qu'on le rencontre généralement dans tous les âges, dans tous les sexes et dans toutes les conditions; vice tellement répandu parmi les adultes, que, d'après le sentiment des saints Pères, qui n'est malheureusement que trop confirmé par l'expérience, il précipite plus d'âmes à lui seul dans l'enfer, que tous les autres vices ensemble.

Quoique saint Paul nous dise que le nom de ce vice ne devrait pas être prononcé parmi les chrétiens: Nec nominetur in vobis 2, parce qu'à cause de sa turpitude particulière, le seul souvenir peut en être dangereux, cependant, à cause de son universalité, il est nécessaire d'en parler et de sacrifier une délicatesse qui serait pernicieuse à un grand nombre d'âmes qui ont besoin d'être éclairées. D'autant plus qu'il ne s'agit pas ici de vous expliquer l'essence de ce péché, comme je l'ai fait pour les deux premiers, et comme je le ferai pour les autres; mais il devra nous suffire de savoir que c'est un appétit déréglé des plaisirs sensuels, sans qu'il soit besoin de préciser les diverses infamies secrètes et les révoltantes abominations qui ne sont que trop connues des gens dissolus et des libertins, auxquels je m'adresse particulièrement. Toute mon instruction se réduira donc à ces trois points : vous en montrer la malice, vous en faire connaître les conséquences, et vous en indiquer les remèdes.

Parmi les personnes qui sont infectées de cette peste, il

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> I. Joan. II, 16. — <sup>2</sup> Eph. V, 3,

court une opinion erronée qui consiste à regarder le vice impur comme un mal peu grave, comme une fragilité et une faiblesse pardonnables; il n'en manque pas qui, au lieu d'en rougir, vont jusqu'à s'en faire gloire. Mais je vous le demande, la malice et la culpabilité d'une chose dépendent-elles de notre caprice, de notre fantaisie et de notre imagination? Si cela était, il faudrait effacer tout le Décalogue. Ce n'est donc point sur vos préjugés ni sur les opinions du monde que nous devons mesurer la malice et la gravité d'un péché, mais bien sur sa laideur intrinsèque et sur son opposition à Dieu, sur la haine particulière que Dieu lui porte, et sur les termes sévères par lesquels la loi le défend. Or, si l'on juge de la malice de l'impureté d'après ces trois règles, ce n'est certainement pas un mal aussi léger que vous le représente votre passion.

Examinons d'abord sa difformité intrinsèque et son opposition à Dieu. Le désordre de ce péché consiste en ce qu'il assujettit la partie supérieure à la partie inférieure, l'âme au corps; et tandis que l'âme, dit saint Augustin, devrait, par sa souveraineté et par la prééminence de sa nature, gouverner et régir le corps, c'est au contraire le corps qui, par un horrible renversement des choses, gouverne et régit l'âme, et l'avilit et la déshonore en lui ôtant en quelque sorte sa nature spirituelle pour la rendre corporelle, charnelle et animale. En effet, les plaisirs lascifs absorbent l'appétit sensitif, et celui-ci absorbe à son tour l'intelligence et la volonté au point que l'intelligence ne sait plus penser qu'à ces plaisirs, et que la volonté ne sait plus que se complaire en eux; et ainsi l'âme, avec toutes ses puissances supérieures, devient charnelle et ne s'occupe plus, comme les bêtes, que des délectations sensibles de la chair.

Vous voyez donc qu'il n'y a pas de péché qui soit plus directement opposé à Dieu, puisque l'impureté est un péché complétement charnel et immonde, un péché matériel,

un péché des sens, le plus grossier et le plus honteux des péchés des sens; tandis que Dieu, au contraire, est un esprit très-pur par essence, exempt de toute souillure et la pureté même. D'où il naît, entre l'un et l'autre, une opposition positive, essentielle, que Dieu lui-même nous a exprimée dans les premiers temps du monde par ces paroles: Non permanebit spiritus meus in homine, quia caro est 1. Mon esprit, dit-il, ne peut demeurer avec des hommes réduits par la sensualité à l'état des bêtes.

Bien plus, pour nous faire sentir encore la haine et l'horreur profonde qu'il a pour ce péché, se servant de notre manière de parler, il protesta solennellement qu'il se repentait d'avoir créé l'homme: Panitet me fecisse hominem. Chose vraiment remarquable! Dieu n'exprima son repentir ni après le péché d'Adam, ni après le fratricide de Caïn, ni après que l'idolâtrie se fut répandue partout, mais alors seulement qu'il vit les hommes s'abandonner avec fureur aux plaisirs de la chair, sans aucune retenue et sans aucune pudeur: Quia omnis caro corruperat viam suam.

Mais ce péché est bien plus horrible dans un chrétien; il prend la malice particulière du sacrilége, parce qu'il profane une chair consacrée à Dieu de plusieurs manières.

Consacrée premièrement par l'Incarnation du Verbe divin. Le Fils de Dieu ayant pris notre chair, il se l'est alliée en se l'unissant, l'a purifiée en lui-même et l'a en quelque sorte divinisée. En conséquence de ce mystère, il est donc vrai, très-vrai que Jésus-Christ, selon la chair, est notre frère, que nous ne faisons qu'un seul corps avec lui, qu'il est notre chef et que nous sommes ses membres : Nescitis, disait saint Paul, quoniam corpora vestra membra sunt Christi? Ne savez-vous pas que, depuis que Jésus-Christ s'est revêtu d'un corps semblable au nôtre, nos corps, par un change-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Gen. VI, 8.—<sup>2</sup> I. Cor. VI, 15.

ment merveilleux, ont pour ainsi dire cessé d'être nôtres, et sont devenus les corps de Jésus-Christ? Et il concluait de là que c'était profaner le corps même de Jésus-Christ, que d'abandonner le nôtre aux passions impures :  $Tollens\ \epsilon rgo$  membra Christi faciam membra  $meretricis^1$ ?

Mais cette chair est aussi consacrée par les sacrements, principalement par le Baptême, par la Confirmation et surtout par l'Eucharistie. Et ceci n'est pas une pure subtilité, car nos corps ne sont pas moins consacrés à Dieu que ne le sont nos églises elles-mêmes. Vous croyez qu'elles sont consacrées parce qu'elles ont été ointes par le saint chrême, bésites et sanctifiées solennellement par des prières, des aspersicas et des exorcismes; donc vous devez croire également que nos corps sont consacrés, puisque tout cela a été pratiqué sur eux dans le saint Baptême, et que c'est par là qu'ils sont devenus les temples du Saint-Esprit: Vos estis templa Spiritus Sancti 2? Et cette consécration, qui s'est renouvelée dans la Confirmation, se perfectionne chaque jour dans l'Eucharistie, dans laquelle nous recevons la chair très-pure de Jésus-Christ, qui se mêle d'une manière ineffable à la nôtre. De même donc que, d'après votre propre jugement, toute action indécente commise dans une église est une profanation sacrilége, de même toute impureté qui souille notre chair sera également une profanation sacrilége.

Une autre réflexion, qui fait aussi voir la malice de ce péché, c'est la haine que Dieu en a toujours manifestée par ses châtiments. Nous le regardons comme parfaitement digne de pardon, mais la vérité est qu'il n'est aucun péché que Dieu ait moins pardonné que lui, et qu'il ait au contraire puni avec plus de sévérité. Il suffit d'ouvrir les divines Écritures pour voir que les châtiments les plus terribles ont été provoqués par ce péché. C'est pour le punir que les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> I. Cor. VI, 15. — <sup>2</sup> Ibid. 19.

eaux du déluge ont inondé la terre, et que toute la race humaine a été détruite à l'exception d'une seule famille; c'est
pour le punir que Dieu a fait pleuvoir sur les cinq villes infâmes de la Pentapole des flammes vengeresses qui les réduisirenten cendres avec leurs habitants; c'est également en punition de ce péché que vingt-quatre mille Israélites furent mis
à mort dans le désert, que la tribu de Benjamin fut taillée
en pièces, qu'Oman fut frappé d'une mort subite et imprévue, et que le roi David fut frappé de si terribles malheurs.
Une foule d'autres châtiments publics et privés ne nous
montrent-ils pas évidemment que Dieu ne considère pas ce
péché comme léger, puisqu'il le punit avec une rigueur que
nous ne lui voyons déployer pour aucune autre espèce de
péché? Qui donc se trompe dans ses jugements? Est-ce
Dieu, ou bien est-ce nous?

Réfléchissez enfin à la rigueur de la loi qui, dans ce genre de péchés, n'admet pas de légèreté de matière, mais déclare grave toute transgression, même la plus petite. Beaucoup d'autres péchés, mortels de leur nature, peuvent cependant devenir véniels à cause de la légèreté de la chose, comme le vol, la médisance en matière légère. Il n'en est pas ainsi du péché d'impureté. Il peut bien n'être que véniel par défaut d'advertance et de consentement; mais par rapport à la matière, il n'en est aucune qui soit légère, aucune qui soit vénielle; tout est toujours mortel et très-grave, tout est digne de damnation. Ainsi, comprenez-le bien, tout est péché grave, les attachements impurs, les discours obscènes, les regards lascifs, toutes les espèces d'attentats et de provocations, et jusqu'aux délectations intérieures, aux complaisances et aux désirs.

Et ceci n'est pas la doctrine rigide de quelques théologiens scrupuleux, mais c'est l'enseignement de Dieu luimême qui, dans son Décalogue, nous défend sévèrement par deux préceptes distincts, et l'action extérieure, et le désir intérieur: Non mæchaberis, non concupieces uxorem proximi tui; doctrine confirmée par Jésus-Christ dans l'Évangile où il dit: Si quis viderit mulierem ad concupiscendam eam, jam mæchatus est eam in corde suo ; ensin, doctrine répétée en plusieurs endroits par l'Apôtre, qui déclare généralement et indistinctement exclus du ciel tous ceux qui sont coupables d'impureté, de quelque manière que ce soit: Scitote quod omnis fornicator aut immundus non habet hæreditatem in regno Dei 2. Si donc cette matière est si délicate et si dangereuse, que tout plaisir impur, si léger qu'il soit, ne peut être excusé de péché mortel, il faut bien convenir qu'il renferme en lui-même une grande malice et une grande culpabilité.

Et en effet, c'est précisément à ce péché que les divines Écritures et les saints Pères donnent spécialement le nom de malice, de mal, de péché. On l'appelle impureté, passion honteuse, turpitude, abomination, chose détestable, péché exécrable, etc.

De là la honte naturelle qu'éprouvent de ce péché ceuxlà mêmes qui s'y abandonnent. Il n'y a pas de vice qu'on cherche plus à cacher et à dérober aux yeux du monde, et cela uniquement à cause de la confusion qu'il inspire. Les voleurs et les homicides craignent d'être vus, uniquement parce qu'ils redoutent les châtiments; mais lorsqu'il s'agit du vice impur, tout homme qui n'est pas complétement abruti rougit de honte d'être vu, lors même qu'il n'a aucune punition à craindre.

Voilà pourquoi on éprouve une répugnance natureile à découvrir ces sortes de fautes en confession, malgré même les remords qu'elles inspirent. La plupart des péchés cachés en confession sont des péchés d'impureté; on n'ose pas les accuser, et l'on fait des sacriléges à cause de la honte que

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Matth. V, 28. — <sup>2</sup> Eph. V, 5.

l'on éprouve à s'accuser de ces fautes honteuses et humiliantes.

Après ces réflexions, comment peut-on chercher à justifier la funeste propension de notre chair, en qualifiant ces fautes de légèretés, de simples fragilités et de péchés sans importance, que Dieu excuse et pardonne facilement? Et faudra-t-il encore entendre des chrétiens dire que si Dieu exclut du ciel ceux qui seront coupables de ce péché, il pourra bien en fermer les portes et y rester seul, comme si la chasteté était une vertu chimérique parmi nous, et comme si Dieu ne savait pas toujours se conserver des âmes pures et chastes dans tous les états, et dans le célibat, et même dans le mariage, avec une juste proportion? Bien plus, aura-t-on l'impudence de venir nous dire, comme le font certains philosophes épicuriens, que ce sont là des penchants et des lois de la nature, que l'on peut satisfaire comme tous les autres besoins; comme si Dieu, qui est tout à la fois l'auteur de la nature et de la grâce, n'avait pas suffisamment pourvu à notre faiblesse par des secours naturels et surnaturels? Si ces propositions étaient vraies, et non pas blasphématoires comme elles le sont réellement, il faudrait accuser de mensonge toutes les divines Écritures, qui expriment avec tant de précision, et par des faits et par des lois, l'énormité de ce péché.

Ne nous faisons donc 'pas illusion, et ne nous laissons pas séduire par notre amour-propre et par le fonds de corruption qui nous porte à ce péché. Redressons nos jugements sur cet énorme crime de l'impureté, et reconnaissons ce vice pour ce qu'il est, pour un péché spécialement opposé à Dieu et spécialement abhorré de lui.

Ne pouvons-nous pas, d'ailleurs, juger aussi de la haine particulière qu'il lui porte par l'amour spécial qu'il a toujours manifesté pour la pureté? C'est une réfléxion qu'il ne faut pas omettre et qui donne encore plus de poids à tout ce que nous venons de dire, puisque ces deux effets, l'amour et la haine, sont relatifs, et que la haine d'un vice est toujours proportionnée à l'amour de la vertu contraire. Or, il est impossible à Dieu de nous donner de plus fortes preuves de son amour infini pour la sainte vertu de chasteté.

Lorsqu'il voulut se revêtir de notre chair, il choisit pour sa mère la plus pure et la plus chaste des vierges; lorsqu'il voulut donner à sa mère un gardien et un époux qui lui servît de père à lui-même, il destina à cet emploi le plus plus chaste des hommes, saint Joseph. Lorsqu'il voulut choisir, parmi ses apôtres, un disciple pour être son confident particulier et pour en faire, par une distinction spéciale, son favori et son bien-aimé, il fixa les yeux sur saint Jean, parce qu'il était un modèle et un miroir de pureté, et qu'il était vierge même avant d'avoir été appelé à l'apostolat : Quia specialis prærogativa castitatis ampliori dilectione fecerat dignum. Il lui permit, pendant la Cène, de reposer sa tête sur son sein, et avant d'expirer sur la croix, il lui donna Marie pour Mère et le donna lui-même pour fils à Marie.

Et une chose bien digne de remarque, c'est que Jésus-Christ, bien qu'il ait voulu, par amour pour nous et pour nous servir de modèle, être calomnié par les juifs de toutes sortes de manières, ne voulut cependant jamais souffrir que leur malignité l'attaquât sur le point de la chasteté. Il permit qu'on l'appelât séducteur, blasphémateur, impie, possédé du démon; mais sur cette matière, il ne permit jamais aucune mauvaise parole ni aucune imputation calomnieuse. Il permit aussi au démon, dans le désert, de le tenter d'intempérance, de présomption, d'idolâtrie; mais il ne lui permit pas de le tenter d'impureté, tant sa délicatesse était extrême pur ce point.

Si enzuite nous voulons jeter un coup d'œil sur la vie des saints, à qui Dieu a-t-il communiqué avec plus d'abon-

dance ses faveurs, ses grâces et ses familiarités les plus intimes? N'est-ce pas surtout à ceux qui se sont distingués par leur continence, par leur pureté et par leur intégrité virginale?

Or, cet amour excessif que Dieu éprouve pour la pureté, ainsi que les attraits tout-puissants de cette vertu sur son cœur, doivent nous faire sentir de plus en plus la répugnance, le dégoût et l'horreur que lui inspire le vice contraire. Je sais que les âmes charnelles comprennent peu ce langage, et qu'il est même pour elles un sujet de mépris et de risée; mais ce sont les sentiments et la conduite de Dieu qui doivent être pour nous la règle infaillible pour juger de la malice et de la laideur du vice impur. Je dirais donc à ceux-là, s'il y en avait ici: Voulez-vous être un impudique, un esclave des sens? Tant pis pour vous; soyez-le tant qu'il vous plaira, mais cessez au moins de vouloir défendre et justifier vos infamies, car elles sont sans excuse et il est impossible de les justifier. D'un autre côté, si vous m'alléguez comme obstacle et comme difficulté à l'accomplissement du précepte qui ordonne de s'abstenir des plaisirs sensuels, et la fragilité de la nature, et la violence des passions, et la force des dangers, des objets et des occasions, c'est là un point tout différent auquel je répondrai plus tard.

Je me bornerai à vous dire, pour le moment, que Dieu ne force personne à vivre dans le célibat, à moins qu'il n'en ait contracté volontairement l'obligation par l'état qu'il a embrassé, vocation sur laquelle il faut bien réfléckir avant de s'y consacrer. Il a précisément institué, béni et sanctifié le mariage pour quiconque ne se sent pas la force de vivre dans la continence et la chasteté. Et si, pour d'autres raisons, vous trouvez que ces liens ne vous conviennent pas, je vous dirai, en second lieu, que ce n'est pas un moyen absolument nécessaire, puisqu'il y a un nombre infini de

sidèles de l'un et l'autre sexe, de tous les états et de toutes les conditions, qui ont observé et qui observent avec édiscation une parfaite continence. Cette vertu n'est donc pas très-difficise, bien moins encore impossible. Je comprends et j'avoue avec vous qu'elle est moralement impraticable pour quiconque veut vivre dans le monde, comme le font la plupart des hommes, au milieu des dangereuses occasions, sans mesure et sans précaution; bien plus, dans ce cas, le mariage même est un bien faible rempart contre ce vice, comme l'expérience ne le prouve que trop; mais en employant les moyens que Jésus-Christ nous suggère, et dont je vous parlerai plus tard, on peut parfaitement dompter et assujettir cette passion aussi bien que toute autre.

Je ne me suis proposé aujourd'hui qu'une seule chose, c'est de combattre la fausse idée qu'on a communément de ce péché, idée qui est suggérée et entretenue par la passion elle-même, qui ne veut pas être contrariée dans ses penchants vicieux. Cela était nécessaire et indispensable, parce que le premier moyen et le premier pas pour guérir, c'est de se former une juste idée de son mal, de le voir tel qu'il est, de ne pas le négliger.

Mais si tout ce que je viens de vous dire ne suffit pas pour vous en inspirer une juste et salutaire horreur, j'irai plus loin, et je vous montrerai qu'autant ce péché est grave et abominable en lui-même, autant il est pernicieux et funeste dans ses suites. Vous verrez les ravages affreux qu'il produit dans l'âme, le nombre prodigieux et infini de péchés qu'il traîne à sa suite, les habitudes abominables qu'il imprime dans l'homme et qui le pervertissent tout entier, habitudes qui le rendent presque incorrigible, ou au moins plus que tout autre, et qui le font résister obstinément à tous les remèdes. Je vous dirai des choses effrayantes, mais véritables, pratiques, et nullement exagérées, et j'espère qu'elles vous deviendront salutaires.

#### TRAITS HISTORIQUES.

- I. Le roi Hérode se livra tellement à l'impureté qu'il n'eut pas honte d'avoir une liaison criminelle avec Hérodias, qui était la femme de son frère. Saint Jean-Baptiste, inspiré de Dieu, vint reprocher à ce voluptueux l'horreur de son crime. Les paroles de ce grand prophète, qui en avait converti tant d'autres, ne touchèrent point le cœur de ce roi. Il arriva même qu'Hérode, étant à souper avec les princes de sa cour, la fille d'Hérodias entra dans la salle du festin, et dansa en sa présence. Le démon de l'impureté était dans les yeux, sur le visage, dans les airs, dans les pas et dans les agréments de cette fille impudente. Elle plut au roi, qui en devint passionné au point de lui jurer qu'il lui accorderait tout ce qu'elle lui demanderait. Elle prit l'avis d'Hérodias, sa mère. « Tu sais, lui dit cette mère abominable, que Jean-Baptiste est un prédicateur importun, qui dit au roi qu'il ne lui est pas permis de me garder. Le roi a du respect pour lui, et je crains qu'il ne se laisse persuader. Ainsi, ma fille, il faut demander au roi qu'il fasse mourir Jean-Baptiste, et qu'il te fasse apporter sa tête dans un bassin. » Le roi, malgré le respect qu'il avait pour la sainteté de Jean-Baptiste, eut la complaisance de consentir à l'exécrable proposition de cette fille, et il fit couper la tête à ce grand saint. - Voilà où conduit l'impureté : un roi parjure et meurrier, un royaume scandalisé, le plus grand et le plus saint des prophètes mis à mort.
- II. Nîmes se rappellera toujours un des plus horribles attentats qui puissent terrifier et humilier une population.

Le 20 mai 1842, à midi, plusieurs détonations d'armes à feu, suivies de cris lamentables, s'étaient fait entendre dans une maison sise rue Pavée, habitée par un sieur Marignan, ancien notaire, et par sa famille. Après avoir forcé l'entrée et s'être précipité dans la maison, on avait trouvé Mlle Marignan, la

poitrine traversée d'un coup d'arme à feu; le sieur Henri Marignan fils, grièvement blessé à la cuisse, et Marignan père, également biessé au ventre et à la main, mais moins grièvement. Les informations auxquelles on se livra immédiatement révélèrent un horrible secret. Marignan père exerçait sur sa propre fille, et depuis longues années, les plus horribles attentats. La malheureuse enfant avait eu recours à la protection de son frère. Ce jour-là, Marignan fils ayant entendu des cris, et croyant sa sœur menacée, était accouru, armé d'un fusil. A cette vue, Marignan père avait également saisi son arme, et alors s'était engagée une scène de carnage dont on vient de voir les affreux résultats. — Marignan père, renvoyé devant la cour d'assises du Gard pour y rendre compte de la série de crimes qui lui étaient imputés, y comparaissait le 17 novembre. Les débats eurent lieu à huis-clos, et l'acte d'accusation même ne fut pas lu publiquement. Le jury ayant écarté la question de préméditation, Marignan fut condamné aux travaux forcés à perpétuité et à l'exposition.

# XIV. INSTRUCTION

## FUNESTES EFFETS DE LA LUXURE

Afin de détromper une foule de personnes qui ont une fausse idée du vice impur et qui le regardent comme une simple faiblesse et comme une fragilité digne d'indulgence, je vous en ai longuement expliqué, dans ma dernière instruction, la malice et la difformité intrinsèques. Et pour

confirmer ce que je vous ai déjà dit du vice impur, je vais aujourd'hui vous en montrer les épouvantables effets; or, par ces effets, j'entends deux choses: 1° Le nombr étonnant et prodigieux de péchés qu'enfante ce vice; 2° les habitudes horribles qu'il engendre dans l'âme de l'impu dique, et qui lui donnent une opiniâtreté, une obstinatior et une force presque invincibles.

C'est par la qualité des fruits qu'on connaît un arbre. Or, à la vue des affreux ravages qu'exerce le vice impur, vous pourrez vous confirmer de plus en plus dans l'horreur que je me suis proposé de vous en inspirer dans ma dernière instruction.

Quant aux péchés qu'il produit, je commencerai par vous faire observer que ce vice, renfermé dans sa seule espèce, sans parler des autres espèces de fautes qu'il occasionne, est le plus fécond de tous, parce qu'il asservit l'homme tout entier au péché, et qu'il l'y asservit en tout temps et en toute circonstance.

Je m'explique: les autres péchés sont des péchés ou de l'esprit, comme l'orgueil et l'ambition; ou du cœur, comme la haine, l'aversion et l'envie; ou de la bouche, comme la gourmandise et l'intempérance; mais l'impureté s'empare de tout l'homme, elle l'infecte et dans son âme et dans son corps; c'est comme un péché universel: Universitas iniquitatis <sup>1</sup>. Dans son âme, il remplit l'esprit de pensées, de projets et de désirs honteux, l'imagination d'images et de tableaux déshonnêtes, la mémoire de souvenirs dangereux, la volonté de complaisances et de désirs impurs. Dans son corps. il souille les yeux par des regards passionnés et lascifs sur des objets dangereux ou indécents; il souille la langue, qui ne sait plus tenir que des discours obscènes, sales et dégoûtants; il souille les oreilles par des chansons

<sup>4</sup> Jac. Ili, 5.

licencieuses, par la mollesse et le charme de la voix, par des discours et des narrations déshonnêtes; en un mot, il souille tous les sens et même tout le corps, par une recherche continuelle de plaisirs lascifs et de voluptés impures: Universitas iniquitatis.

Et ici, il n'y a nulle distinction de temps et de circonstances. Je ne vois pas que l'homme colère, l'avare, l'intempérant, l'ambitieux, etc., s'occupent autant de leur passion que l'impudique de la sienne. Celui-ci, à toute heure, à tout moment, en toute occasion, de jour et de nuit, dans le temps du travail et dans le temps du repos, seul et en compagnie, en secret et en public, jusque dans les églises et même pendant les cérémonies les plus saintes, l'impudique, dis-je, est toujours dominé par le plaisir coupable, par la passion impure.

En un mot, une personne qui s'abandonne au plaisir honteux n'a plus qu'une seule pensée, une seule affection, un seul langage, une seule inclination et un seul penchant, c'est la fange et l'ordure; et elle ne sait plus trouver d'intérêt, de goût et de plaisir que dans ce vice. De là un abîme, un chaos, une multitude incalculable de péchés; et c'est pour cela que les divines Écritures appellent le démon impur Asmodée, mot qui veut dire abondance de péchés: Universitas iniquitatis.

Si maintenant nous parlons de péchés d'une autre espèce, quel est l'excès, le crime auquel cette passion ne conduit pas? Il suffit, pour s'en convaincre, de réfléchir que lorsque cette passion s'est emparée de quelqu'un, elle est la plus vive et la plus impétueuse de toutes. Par sa violence, elle l'emporte sur toutes les autres; elle l'emporte sur l'orgueil : si orgueilleux que soit un homme, elle le fait descendre aux plus viles bassesses et aux plus honteuses infamies; elle l'emporte sur l'avarice : si attaché que l'on soit à l'argent, l'impureté rend prodigue et libéral; elle l'emporte sur la

colère: quelque fier et emporté que soit un homme, elle lui fait dévorer toute sorte d'humiliations et le rend doux comme un agneau La violence de cette passion étant donc telle, que malgré tous les obstacles elle veut se satisfaire, il en résulte que tous les moyens qui se présentent lui sont bons, qu'elle les embrasse tous, et que par conséquent elle traîne après elle une chaîne infinie de péchés.

Péchés pour se procurer les moyens de se satisfaire. De là les expédients de toute sorte; de là les vols domestiques des enfants, des serviteurs, des ouvriers; de là l'abandon des familles, la dissipation des fortunes, l'appauvrissement des maisons.

Péchés pour séduire les personnes sages et pieuses : l'insinuation de maximes licencieuses, les prêts de livres impies et obscènes et de gravures scandaleuses, et enfin les cadeaux séduisants et mille protestations fausses et mensongères.

Péchés pour cacher ses liaisons et ses intrigues: par conséquent calomnies, parjures, hypocrisies, abus sacrilége des sacrements, avortements, et tant de malheureuses créatures, hélas! aussitôt tuées corporellement et spirituellement que conçues, ou bien cruellement abandonnées au hasard, sans pouvoir jamais connaître les auteurs de leurs jours.

Péchés pour détruire les obstacles qui viennent traverser cette passion, ou par l'importunité d'un concurrent, ou par la vigilance d'un supérieur; de là des rixes, des trahisons, des blessures, des homicides; et, si l'on ne va pas jusque-là, tout au moins des haines, des rivalités et des inimitiés implacables.

Que ne pourrais-je pas dire encore de tant d'autres désordres scandaleux qui accompagnent l'assouvissement de cette passion? jalousies, divorces, ruptures, scandales, rapts, préjudices incalculables occasionnés par les fruits illégitimes, désespoirs, suicides, homicides, tous crimes horribles et révoltants qui sont l'effet de cette fureur de l'amour impur. Enfin, que ne pourrais-je ajouter sur l'abandon total des devoirs particuliers de famille et d'état? Maison, parents, enfants, affaires, soins, travaux, tout est négligé, abandonné. Oh! que d'etranges changements n'a-t-on pas à déplorer chaque jour dans les enfants, dans les maris, dans les parents et autres, sujets remplis auparavant des plus excellentes qualités, mais qui ne sont plus reconnaissables, parce que ce vice les a promptement transformés en de tout autres hommes.

Tous ces désordres, et une foule d'autres qu'on ne peut énumérer et qui répandent la désolation dans le monde chrétien, sont les funestes fruits de ce péché, appelé avec raison par saint Ambroise seminarium et origo vitiorum. Mais nous ne devons pas nous en étonner, si nous voulons bien peser, en second lieu, la dépravation et la corruption que ce vice produit dans l'âme par les innombrables mauvaises dispositions qu'il y imprime. Les suites de cette passion, remarquez-le bien, et lorsqu'elle est seule, ce sont, d'après les théologiens, l'aveuglement de l'esprit, l'endurcissement du cœur, l'aversion pour les choses de Dieu, l'esprit d'incrédulité, le désespoir du salut, l'impénitence finale. Reprenons en particulier chacun de ces effets.

Je dis premièrement l'aveuglement de l'esprit, car il n'est aucun péché plus capable que celui-ci de nous séparer de Dieu, de qui vient toute lumière, et de répandre de plus épaisses ténèbres dans l'âme. De même, chrétiens, que d'un terrain marécageux s'élèvent des vapeurs épaisses qui obscurcissent l'atmosphère, de même la boue de ce vice répand dans l'âme des exhalaisons impures telles que la belle clarté de la raison et de la foi s'en trouve voilée. Aussi, celui qui est devenu la proie de ce vice ne reconnaît plus aucune loi, ni de la conscience, ni de l'honneur, ni de la fidélité, ni de la gratitude, ni de l'amitié; et, comme par ce péché il se rabaisse au niveau de la brute, il partage aussi sa stupidité: Compa-

ratus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. Cela paraîtrait incroyable si on ne le voyait de ses propres yeux; mais on voit ces sortes de pécheurs, aveugles à toute considération divine et humaine, méconnaître entièrement et ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, et ce qu'ils doivent aux autres, se faire gloire des choses les plus honteuses, agir sans conséquence et sans réflexion, et devenir tout à fait stupides et hébétés. Telle est la force de ce vice pour ôter la raison que, d'après le Saint-Esprit, elle est semblable à l'ivresse: Fornicatio, vinum et ebrietas auferunt cor 2.

De cet aveuglement de l'esprit, on ne peut séparer l'endurcissement du cœur, autre effet du vice impur; et cela veut dire que l'impureté tient le pécheur si fortement enchaîné à ses infamies, qu'elle le rend insensible à tout. Avis, insinuations, grâces de Dieu, exemples épouvantables, vérités terribles de la foi, remords déchirants de la conscience, rien ne l'émeut ni ne le pénètre, pas même les fléaux temporels les plus affreux. Et n'est-ce pas véritablement un prodige d'endurcissement, de ne jamais s'arrêter dans la voie de l'impureté, de ne s'en jamais détourner ni par l'infamie et le déshonneur qui en sont la suite, ni par la perte de ses biens et de sa fortune, ni par l'infidélité bien connue de sa passion, ni par le chagrin et la désolation de sa famille, ni par la perte de son âme, ni par les innombrables maladies qu'elle engendre? Mais il en est ainsi : le caractère furibond et indomptable de cette passion résiste à tout; et malgré tous les préjudices, tous les malheurs, tous les dangers, l'impudique ne cesse de s'avancer dans sa funeste voie. Si ceci n'est pas de l'endurcissement de cœur, où en trouvera-t-on?

On pourrait certainement le guérir avec les remèdes et les secours de la religion; mais comment le pécheur les mettrat-il en usage, puisqu'une autre propriété de ce vice est de

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ps. XLVIII, 13. — <sup>2</sup> Os. IV, 11.

produire une aversion positive et générale pour les choses de Dieu? L'esprit de la chair et l'esprit de piété et de dévotion ne peuvent s'accorder ensemble, mais s'excluent I'un l'autre: Animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei1. Lorsqu'une âme est dominée par ce vice, comme elle tourne toutes ses passions et toutes ses affections vers les infâmes objets de ses passions, il en résulte qu'elle ne peut avoir de sentiment et de goût pour les choses spirituelles qui y sont directement opposées; il n'y a même rien qu'elle déteste autant. Sacrements, prières, paroles de Dieu, églises, fonctions saintes, ministres sacrés, elle n'a plus pour tout qu'horreur et dégoût. Mais je n'ai pas encore tout dit : son antipathie pour tout ce qui est religion et piété chrétienne est si grande que, non-seulement elle s'éloigne de tous les exercices de la dévotion, mais, de plus, elle les regarde dans les autres avec un œil de mépris, et même avec un œil de fureur, parce que la pratique qu'en fait le prochain lui est un reproche de l'aversion qu'elle en éprouve.

Dans cet état de choses, qui ne voit combien il est facile d'arriver à l'incrédulité? En général, tous les vices, lorsqu'on ne veut pas y renoncer, conduisent à la perte de la foi. Et comment est-il possible, en effet, de vivre mal et de bien croire, et cela pendant longtemps? Le désordre habituel des mœurs ne doit-il pas nécessairement travailler à détruire la foi, qui le combat lui-même sans cesse? Mais plus qu'aucun autre vice, l'impureté conduit à l'incrédulité et à l'athéisme, parce que ce vice enchaîne davantage et excite de plus cruels remords. Aussi, pour jouir tranquillement et sans remords des plaisirs charnels dont on ne sait pas se détacher, on en vient ordinairement à prendre le parti désespéré d'abandonner la foi, principe unique de ce ver rongeur qui empoissonne toutes les voluptés criminelles. On voudrait qu'il n'y

<sup>1</sup> I. Cor. II, 14.

eût ni Dieu, ni enfer, ni éternité; voilà pourquoi on s'efforce de se le persuader; et faut-il s'étonner qu'on y réussisse, lorsqu'on a un si grand intérêt à se former une telle conviction? C'est cet intérêt qui commence par donner naissance aux incertitudes, aux doutes, aux perplexités, et qui finit par conduire à une incrédulité ouverte.

Telle est pour l'ordinaire la véritable source de l'incrédulité. Ce n'est pas l'obscurité des mystères que la religion nous propose à croire, mais c'est le frein et la digue qu'elle oppose au feu des passions, et surtout de la passion impure, la plus commune et la plus furieuse de toutes. L'impureté est la voie première et principale, et peut-être la voie unique par où une foule de chrétiens arrivent à secouer le joug de la foi, ou tout au moins à faire semblant et à se glorifier de l'avoir entièrement secoué. Cela est si vrai que vous ne trouverez pas un seul incrédule qui ne soit souillé de ce vice. Si l'on ôtait les satisfactions charnelles du nombre des péchés, le nombre des incrédules se trouverait diminué au moins des deux tiers.

Mais si tous les impudiques ne perdent pas la foi, tous cependant perdent l'espérance chrétienne; autre effet de l'impureté que j'ai placé au cinquième rang, c'est-à-dire le désespoir du salut. Il n'y a pas de pécheur qui soit plus exposé à cette tentation que l'impudique, parce qu'il n'y a pas de pécheur plus exposé que lui à faire des rechutes. Les impressions que ce péché laisse après lui, et qui sont plus fortes et plus durables que celles de tout autre, la multitude des occasions et des dangers qui se rencontrent à chaque pas, et dont on ne peut se défendre sans des soins et des précautions toute particulières, et même sans parler de toutes les causes extérieures, ce fonds de corruption qui est produit dans l'esprit, dans l'imagination et dans le cœur, par tant de libertés, de complaisances et de mouvements impurs, et qui ne cesse de produire les tentations les plus terribles et

les révoltes les plus abominables, tout cela fait que les âmes sensuelles ne peuvent, sans de très-grandes difficultés, s'abstenir de leurs misérables et honteuses délectations.

Ces infortunés forment souvent le projet de se convertir, mais ils continuent toujours à pécher; par moments, ils détestent, abhorent, maudissent leurs criminelles habitudes, mais ils y retombent à chaque instant; ils éprouvent de temps en temps de vifs et salutaires remords de leur état, se confessent et pleurent, et l'on dirait que la plaie est fermée; mais elle se rouvre bientôt. Oh! combien et combien qui pourraient attester ce que je dis! Combien de pécheurs qui, après s'être retirés à grand'peine de la fange de leurs souil-lures, y sont ensuite retombés de nouveau et plus profondément que jamais! Fiunt novissima illius pejora prioribus!

Or je dis: cette continuelle succession de repentirs et de péchés, de bons propos et d'infidélités, de sacrements et de sacriléges; tant d'épreuves essayées, tant d'efforts tentés, cette conversion tant de fois entreprise et toujours inutilement; ah! tout cela ôte à l'impudique tout espoir de réussir jamais à se contenir, ce qui veut dire que tout cela le porte au désespoir. Oui, le pécheur désespère de se corriger, il désespère de perséverer dans le bien, il désespère de ses propres forces, il désespère dessecours célestes, il désespère de lui-même, il désespère de Dieu, vérifiant pleinement ainsi en lui la funeste prédiction de saint Paul, c'est-à-dire qu'il s'abandonne éperdument et sans frein à voutes ses dissolutions: Desperantes tradiderunt semetipsos impudicitix 2.

Que peut-il donc attendre, après cela, sinon l'impénitence finale, dernier effet qui est la conséquence naturelle de tous les autres? En effet, si ce vice aveugle l'homme, s'il l'endurcit, s'il le dégoûte de toutes les choses spirituelles, s'il le jette ou dans l'incrédulité ou dans le désespoir, il lui

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Matth. XII, 45. — <sup>2</sup> Eph. IV. 19.

ferme par la même toute ressource, lui cte tout moyen et tout principe de conversion, le fixe irrévocablement dans son péché, et rend sa perte comme certaine. Il est bien vrai que sa damnation, tant qu'il vit, n'est pas consommée; mais c'est un damné qui vit encore, et on peut le comparer à ce misérable malfaiteur dont la sentence, déjà prononcée, n'est pas encore exécutée, mais s'exécutera infailliblement.

Voilà, chrétiens, mes frères, les horribles conséquences de ce vice que le monde appelle une faiblesse, une passion gentille, la passion d'un bon cœur et de bon ton, une galanterie! Ces conséquences, on ne les voit que trop, et elles sont palpables dans les personnes dominées par ce vice; je dirai même que ces personnes elles-mêmes les sentent et les éprouvent pendant leur vie; mais la violence des habitudes les force à les dissimuler et à les cacher sous des airs de joie et de gaieté. Mais vous, chrétiens, vous devez être suffisamment convaincus de l'importance de vous tenir soigneusement éloignés de ce vice énorme, de cette passion qui exerce dans l'homme des ravages si affreux, une dévastation si complète.

Plus il est difficile de se corriger de ce vice, plus il est facile d'en devenir l'esclave, soit à cause de la concupiscence que nous portons au-dedans de nous-mêmes, soit à cause des occasions continuelles qui nous entourent. Il ne faut pas grand chose pour y tomber. Il suffit d'un pas, d'une expérience, d'une épreuve; dans les autres péchés, il faut plusieurs actes répétés pour former une mauvaise habitude, mais dans celui-ci, comme nous l'enseignent communément les théologiens, un seul acte suffit pour former, sinon une habitude, au moins une inclination violente. La raison de cette facilité spéciale vient des funestes séductions de ce vice qui a des attraits tout-puissants pour enchaîner le cœur de l'homme, pour l'enivrer et le rendre esclave; voilà pourquoi un premier péché pousse violemment à un se-

cond, un second à un troisième; et ainsi, d'un péché à l'autre, la passion devient toujours plus furieuse et toujours plus avide de satisfactions, et l'on arrive à former une chaîne d'impuretés qui ne finit plus.

Donc, opposons-nous au a principes de cette passion. Et vous surtout, jeunes gens qui m'écoutez, si par bonheur vous avez jusqu'ici conservé sans tache le beau lys de l'innocence et de la pureté, ah! gardez-le avec un soin jaloux, et défendez-vous avec courage contre les attraits et les suggestions de la volupté. Ne vous laissez pas aller à commencer en vous promettant de vous guérir ensuite; non, car la passion vous entraînera plus loin que vous ne pensez, et peut-être un jour vous apercevrez-vous, mais trop tard, que les cheveux blancs ne changent pas les habitudes.

Mais si pour votre malheur vous aviez déjà donné quelque accès en vous à cette passion, ah! par pitié pour vousmêmes, par pitié pour votre bien spirituel et même pour votre bien temporel, combattez-la aussitôt et jusqu'à ce que vous l'ayez entièrement détruite; car elle ne s'enracine que trop rapidement; et elle ne marche pas doucement, mais d'un seul coup, elle creuse comme un abîme. Puissiez-vous être effrayés par le lamentable spectacle qu'offrent tant de vieillards qui n'ont plus qu'un souffle de vie, et qui sont encore cependant esclaves des passions impures et altérés des voluptés charnelles: Vires deficient, a dit saint Jérôme en parlant d'eux, sed desiderium non deficit. Parce qu'ils se sont livrés, dès leur première jeunesse, au démon de l'impureté, cet esprit s'est établi et incarné dans leurs os pour les accompagner invisiblement jusqu'au sépulcre : Ossa ejus implebuntur vitiis adolescentiæ, et cum eo in pulvere dormient 1.

Mais quoi? faut-il conclure de tout cela que cette mala-

<sup>#30</sup>b. XX, 11.

die est tout à fait sans remède, et laisser sans espoir les pauvres âmes qui en sont déjà atteintes? Non, mes chers frères; toutes les fois que l'on veut efficacement et avec une ferme résolution travailler à sa conversion, on peut être assuré d'y réussir, et nous en avons de nombreux et consolants exemples. Mais le point essentiel, c'est d'en prendre les moyens sérieusement et sans délai; car si ce mal n'est pas absolument incurable, vous avez cependant pu vous convaincre, aujourd'hui, qu'il est d'une nature telle qu'on ne peut le guérir avec des remèdes légers et superficiels. Il faut des remèdes puissants et énergiques, et une volonté bien décidée et bien résolue à les mettre en pratique. Nous verrons ces deux points dans notre prochaine instruction.

#### TRAIT HISTORIQUE.

Un gentilhomme espagnol, après avoir été l'esclave de l'im-

pureté, fut frappé d'une maladie mortelle. En vain entrepriton de le résoudre à laver ses souillures dans les eaux salutaires de la pénitence, le seul nom de confession lui était insupportable. Saint François de Borgia, qui était alors en Espagne, ayant appris cette obstination, se prosterna devant un crucifix, et, les larmes aux yeux, il pria le Sauveur de ne pas laisser périr une âme qui avait été rachetée au prix de tout son sang. Chose étonnante! il entend une voix qui lui dit : « Allez, François, allez trouver ce malade, et exhortez-le à la pénitence. » Le saint y va; mais, tentative inutile! le malade, déjà entre les bras de la mort, ne peut souffrir qu'on lui parle de confession. François se retire, et, prosterné derechef devant l'image du Sauveur crucifié, il le conjure, par son sang et par sa mort, d'amollir cette âme endurcie. La même voix se fait entendre une seconde fois et lui dit : « Retournez vers le malade, et por-

tez avec vous votre crucifix; il faudrait qu'il fût bien résolu de se perdre, s'il ne voulait pas se convertir à la vue d'un Dieu qui l'a aimé jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. » Il refuse cependant de se rendre. François lui montre son crucifix, qui, par miracle, paraît tout à coup déchiré de plaies et couvert de sang: vains efforts de la grâce. Le saint emploie toute l'affection de son zèle et de sa charité; il le presse, il le conjure par les plaies de Jésus crucifié et par le sang dont il le voit couvert, d'avoir pitié de son âme. Il est plus insensible que les rochers qui se fendirent lorsque ce sang coula sur le Calvaire. Il meurt, ce malheureux; frémissez, impudiques, il meurt en blasphémant et en reniant son Créateur. Peut-on imaginer rien de plus funeste et de plus terrible?

# XV. INSTRUCTION.

### REMÈDES ET SECOURS CONTRE LA LUXURE.

Bien que la Luxure soit plus funeste que tout autre vice dans ses effets, dont je vous ai parlé en détail dans notre dernière instruction, et que par conséquent elle soit aussi plus difficile que tout autre à détruire, cependant, à quelque degré qu'elle soit arrivée, il ne faut pas la regarder comme incurable, pourvu qu'on comprenne et qu'on sente vivement la nécessité de s'en délivrer, et qu'on veuille sérieusement mettre la main à l'œuvre et prendre les remèdes efficaces. Il est un proverbe qui dit que rien n'est impossible à quiconque veut véritablement, non parce que les difficultés cessent

réellement, mais parce qu'une volonté énergique les surmonte et les renverse toutes. Apprenez donc aujourd'hui, si vous êtes dominés par ce vice, quels sont les remèdes que vous devez prendre.

Jésus-Christ disait un jour, à propos d'un possédé qui figurait le pécheur impudique et qu'on lui présentait pour le guérir : Cette race de démons ne se chasse que par la prière et le jeûne : Hoc genus dæmoniorum non ejicitur nisi per orationem et jejunium . Tels sont donc les remèdes que nous a indiqués le souverain Médecin de nos âmes luimême : la prière et le jeûne. Mais par ce jeûne, il ne faut pas entendre ici la seule abstinence matérielle et la diminution des aliments, bien que ceci soit très-utile et même nécessaire; mais on entend en général la mortification chrétienne, telle que nous allons bientôt l'expliquer.

Le premier remède donc, c'est la prière; remède nécessaire pour tous les maux, mais très-nécessaire pour celui-ci qui, étant d'après les saints Pères, maxima adharentia, d'une excessive ténacité, est par là même beaucoup plus difficile à guérir. Il faut bien nous persuader, avec le plus sage de tous les hommes, que la continence est un don du ciel : Non possum esse continens, nisi Deus det 1. C'est pourquoi il faut la demander à Dieu, et la lui demander avec ferveur et instance, le matin et le soir. Si le démon impur qui vous domine tient votre esprit et votre cœur enchaînés, il vous laisse cependant la voix libre pour vous adresser à Diex. Prière donc, prière, et surtout dans les moments où la passion devient plus violente et plus terrible qu'à l'ordinaire; redoublez alors vos gémissements, vos cris et vos supplications auprès de Dieu. Jetez-vous à ses pieds avec une âme humiliée, représentez-lui avec larmes la profonde misère de l'unique fille que vous avez, je veux dire de votre âme qui

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Matth. XVII, 20. — <sup>2</sup> Sap. VII, 21.

a été rachetée à si grand prix; exposez-lui votre faiblesse et votre fragilité, la force de votre mauvaise habitude, la violence de l'appétit brutal, et suppliez-le avec ardeur de vous accorder des secours puissants et proportionnés à vos besoins. Dieu, dit ici le Concile de Trente, ne refuse pas le don de la chasteté à quiconque le lui demande bien : Deus donum castitatis recte petentibus non denegat. Doctrine bien consolante pour ceux qui veulent sincèrement mener une vie chaste, mais doctrine qui condamne ouvertement ceux qui veulent excuser leurs péchés sous le vain prétexte de feur fragilité. Si l'on pense à toute autre chose qu'à se recommander à Dieu, si l'on fait quelques prières, mais seulement du bout des lèvres et non du fond du cœur, sans désir d'être exaucé, et peut-être même avec la crainte de l'être, comme l'avoue de lui-même saint Augustin, qui demandait à Dieu de le délivrer des mauvaises habitudes qui le tyrannisaient, mais qui, tout en demandant cette grâce, avait peur de l'obtenir; si enfin nous nous lassons trop vite de prier, alors il ne faut pas alléguer le prétexte de notre fragilité.

— Mais, direz-vous, comment avoir la force de prier, si ce vice, parmi les mauvais effets que vous nous avez signalés, compte celui de nous rendre ennuyeuse et rebutante toute pratique de piété, et par conséquent la prière ellemême? — Cela est très-vrai, et voilà pourquoi je vous dis: efforcez-vous de vaincre cet ennui, cette paresse, ce dégoût, cette répugnance que vous occasionne ce vice; et si vous ne pouvez faire autre chose, commencez par demander à Dieu, pour première grâce, qu'il vous délivre de cette tiédeur et de cette insensibilité qui vous dominent, et qu'il vous fasse vivement sentir la grandeur de votre mal et le danger trèsévident où il vous met de vous perdre; car, dès que vous le connaîtrez, vous aurez le désir d'en être délivrés, et ce désir vous servira d'aiguillon et de règle pour bien prier.

Cependant la prière seule vous serait inutile, si vous n'aviez pas soin d'éloigner de vous et d'éviter tout ce qui est capable de vous porter à l'impureté. Demander à Dieu qu'il vous desivre du seu impur, et puis jeter de l'huile sur la slamme et lui donner sans cesse de nouveaux aliments, c'est là une contradiction, et même une présomption révoltante, puisque le Seigneur nous déclare formellement que celui qui aime le danger y périra: Qui amat periculum, in illo peribit 1. Il saut donc joindre à la prière la mortisication, qui doit consister en deux choses: 1° à ôter à la passion tout ce qui peut l'exciter; 2° à pratiquer ce qui peut l'affaiblir et la détruire.

Il y a une foule de choses qui fomentent et enflamment cette passion. Et ici, je n'entends pas proprement vous parler de ce qu'on appelle occasions prochaines, par exemple, des entrevues et des liaisons dangereuses, des compagnies débauchées et licencieuses, des lectures de livres obscènes, parce que tout le monde doit éviter ces choses de nécessité de précepte. Je veux parler seulement de toutes ces autres choses qui conduisent facilement au péché, bien qu'on ne puisse pas précisément les appeler des occasions prochaines. Quelles sont ces choses? Nous allons les examiner, mais rapidement et comme en courant, à cause du peu de temps que nous avons.

La première source de la concupiscence, c'est l'oisiveté. Une sersonne qui reste inoccupée et qui ne pense à rien de sérieux, pense facilement au mal; car, n'ayant pas d'autre distraction, l'esprit et le cœur s'occupent naturellement des choses auxquelles portent les penchants et les passions. Aussi le Saint-Esprit nous dit-il que l'oisiveté est un mauvais maître, et qu'elle ne nous suggère que de mauvaises

<sup>4</sup> Eccl. III, 27.

choses: Multam malitiam docuit otiositas 1. Combien donc serez-vous moins tentés si, selon l'avis de saint Jérôme, vous distribuez votre journée de telle sorte que le démon vous trouve toujours occupés: Semper aliquid operis facito, ut te diabolus inveniat occupatum. Il importe peu que ces occupations soient quelquefois destinées à nous amuser, à reposer notre corps, pourvu qu'elles ferment l'entrée aux mauvaises pensées.

Une seconde source de l'impureté, c'est l'intempérance dans le boire et dans le manger. Il est extrêmement rare qu'une personne adonnée au vin et à la bonne chère ne soit pas exposée et ne succombe pas facilement aux assauts de l'impureté. Comme ce vice a son siége dans la chair, plus elle est bien nourrie et engraissée, plus elle se soulève et se révolte. Les excès du boire et du manger affaiblissent l'esprit et fortifient la chair. Or n'est-ce pas là la cause à laquelle les divines Écritures attribuent les abominables dissolutions des Sodomites? Ils mangeaient avec abondance, avec excès, et voilà pourquoi la chair se révoltait : Hæc fuit iniquitas Sodomiæ, saturitas panis et abundantia . Tempérance donc et sobriété: Sobrii estote, si vous voulez émousser les traits enflammés de l'impureté. Mais avançons.

Les bals, les soirées, les théâtres, et autres amusements que le monde appelle honnêtes, mais que les saints Pères appellent les restes du paganisme, les œuvres et les inventions du démon, sont encore autant de sources d'impureté. Je ne veux pas entreprendre de décider si ces divertissements, tels que la mode les veut et tels qu'on les pratique, sont innocents et permis. Qu'il me suffise de pouvoir affirmer, et cela est très-certain et incontestable, qu'ils sont pour le moins très-dangereux par un ensemble de provoca-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Eccli. XXXIII, 29. — \* Frech. XVI, 49.

tions, d'attraits, de séductions et de plaisanteries souverainement propres à éveiller les mauvais penchants, à exciter les désirs et les appétits charnels, à pousser à la révolte les pensées de l'esprit et les désirs du cœur. Je m'en rapporte ici à votre propre sentiment : réfléchissez sincèrement devant Dieu sur l'histoire de votre cœur et de vos égarements, et vous avouerez que ma proposition n'est que trop vraie.

Mais que dirons-nous des familiarités, des liaisons et des fréquentations avec les personnes d'un autre sexe, surtout si elles sont belles et aimables, et d'un caractère conforme et sympathique au nôtre? Depuis le péché d'origine, l'homme et la femme ont toujours été l'un pour l'autre un sujet de séduction et de chute. Voilà pourquoi le Seigneur, qui sait de quelle boue nous sommes pétris, nous donne une foule d'avertissements minutieux sur ce point. S'il vous arrive, dit-il, de voir une assemblée de femmes, gardezvous bien de vous y introduire et de rester au milieu d'elles : In medio mulierum noli commorari 1. Et si même il n'y en a qu'une seule séparée des autres, ne vous en approchez pas et ne vous asseyez pas, sous aucun prétexte, auprès d'elle : Cum alienâ muliere ne sedeas omnino 2. Éloignez vos pas de la femme et ne vous approchez jamais du seuil de sa maison: Longe fac ab ea viam tuam, et ne appropinques foribus domus ejus 3. Que pensez-vous, mes frères, de tant de détails et de tant d'avis minutieux? Je sais fort bien qu'il faut les entendre avec discrétion et non dans toute leur rigueur; mais ils signifient au moins qu'il faut user d'une grande réserve avec les personnes de l'autre sexe, et par conséquent, il nous apprennent que les entrevues fréquentes, les longues conversations avec elles sans motif de nécessité, de devoir, de convenance, mais par pur plaisir et agrément,

peuvent bien être quelquesois exemptes de faute grave, mais ne peuvent jamais avoir lieu sans un grand danger pour la pureté.

Mais sans même parler des familiarités avec les femmes, zes regards si libres et si dangereux que tant d'hommes ont coutume de se permettre, ne sont-ils pas à eux seuls une puissante excitation au péché? Oh! que de mal font à l'âme ces regards libres et passionnés! Le Saint-Esprit nous dit que c'est par les yeux, comme par une fenêtre ouverte, que la mort entre dans l'âme: Mors ascendit per fenestras 1; car de l'œil à l'esprit et de l'esprit au cœur il n'y a qu'un pas, et un pas très-court. Ces formes séduisantes que vous buvez des yeux, frappent vivement votre imagination, puis votre cœur, et vous conduisent bientôt à dire en gémissant avec Jérémie: Oculus meus deprædatus est animam meam . Aussi le Seigneur nous a-t-il défendu, non-seulement de nous entretenir avec les femmes, mais même de contempler avec curiosité leur visage: Alienam mulierem ne circumspicias 3; et il en donne pour raison que cette vue ne peut qu'exciter la concupiscence et allumer le feu impur : Ex hoc enim concupiscentia quasi ignis exardescit.

Ce sera donc en vain, hommes sensuels, que vous prendrez tous les remèdes, si vous ne veillez pas avec soin sur vos regards. Ne comprendrez-vous donc jamais ce point? Si vous voulez aller exprès dans ces lieux où s'assemble le monde le plus immodeste et le plus scandaleux; si vous recherchez avec avidité la compagnie des 'personnes les plus vicieuses et les plus séduisantes; si vous vous arrêtez à contempler toutes les figures qui vous frappent, comment est-il possible que la luxure ne s'allume pas dans votre cœur et que la sensualité ne vous domine pas? Je le répète donc: tous les remèdes seront inutiles, si vous ne mettez

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jer. IX, 21. — <sup>2</sup> Thren. III, 51. — <sup>3</sup> Eccl. IX, 8 et 11

pas un frein à vos regards, et si vous ne vous faites pas une loi inviolable de la modestie et de la circonspection.

Ce que je dis des personnes, il faut le dire aussi des gravures, des pentures et des statues obscènes et lascives, choses que l'on multiplie maintenant à l'infini et que l'on trouve partout sur les objets même les plus minimes, les tabatières, les éventails, les montres, et jusque dans les livres de piété. Telle est la corruption du siècle, que tout respire la mollesse et la sensualité, que tout a pour but de corrompre, de gâter, de souiller!

Je ne dois pas omettre de vous faire observer encore une autre source de l'impureté, à laquelle on fait peu attention; je veux parler de la négligence et de la lenteur à repousser les tentations impures dont nous sommes assaillis, quelle qu'en soit la cause, ou innocente, ou coupable. De même qu'une étincelle de feu tombée sur une meule de paille suffit, si on ne l'éteint aussitôt, pour allumer promptement un vaste incendie, de même les tentations impures, si vous ne les rejetez pas aussitôt, causent de suite une impression et s'emparent si violemment de notre cœur, qu'elles finissent par nous faire succomber. La négligence ne fait que diminuer notre force et accroître celle de la tentation.

Il est donc de la dernière importance d'y résister promptement. Dès que vous vous apercevez de la mauvaise suggestion, chassez-la avec la même promptitude que vous secouez une étincelle qui tombe sur votre habit. Recourez aussitôt à Dieu et occupez votre esprit d'autres choses, ou pieuses, ou même indifférentes. Heureux, dit le Psalmiste, celui qui saisit ces petits germes du péché et qui les étouffe dans leur naissance! Beatus qui tenebit parvulos suos, et allidet ad petram.

Voilà en peu de mots, chrétiens, les principales choses qui

<sup>1</sup> Ps. CXXVI, 9.

peuvent servir à fomenter cette passion, à entretenir ce vice; et si tous ceux qui veulent se sauver doivent les éviter, à combien plus forte raison devez-vous les fuir, vous qui avez contracté l'habitude de l'impureté, qui sentez en vous-mêmes la force, la puissance, l'ascendant terrible de cette passion, vous que si peu suffit pour faire tomber! L'obligation et la nécessité de fuir sont d'autant plus rigoureuses que le péril est plus grand, et le péril est toujours proportionné à la faiblesse. Il suit de là que les autres pourront peut-être se permettre impunément certaines choses, ou les affronter avec moins de danger, mais non pas vous. Beaucoup de choses. qui ne renferment qu'un danger éloigné pour les autres, en renferment un prochain pour vous, à cause de votre faiblesse particulière et de la funeste expérience que vous en avez déjà faite. Et, dans ce cas, l'éloignement et la fuite ne sont plus seulement pour vous de conseil, mais ils sont de précepte rigoureux.

Ne venez donc pas me dire: Pourquoi ne pourrais-je pas aller où tant d'autres vont? Que les autres voient s'ils peuvent y aller; pour vous, vous devez penser à votre état, car vous ne pouvez me nier qu'autre est la condition d'une personne saine et robuste, et autre la condition d'une personne faible et malade. On ne peut accorder à la seconde ce qu'on accorde à la première. Oh! si vous aviez toujours votre faiblesse devant les yeux, vous vous conduiriez bien autrement dans une foule d'occasions et de circonstances qui renferment tant de dangers pour vous! Mais vous ne vous rappelez cette faiblesse qu'aux pieds de votre confesseur pour vous excuser de vos chutes, exciter sa compassion et obtenir son indulgence. Hors de cette circonstance, vous ne vous rappelez jamais que vous êtes faibles, et vous vous exposez à tous les hasards, comme s'il n'y avait rien à craindre pour vous, ou comme si vous n'étiez jamais tombé. Qu'y a-t-il d'étonnant, après cela, que vos chutes soient si fréquentes,

si nombreuses, et qu'elles deviennent toujours de plus en plus graves? Il est impossible qu'il en puisse être autrement.

Peut-être les gens sensuels diront-ils que j'exige trop d'eux. Cependant je dois encore les avertir que, même en prenant les précautions que je viens de dire, tout n'est pas fait. Nous pouvons fort bien sans doute nous éloigner des occasions extérieures, mais nous ne pouvons pas nous éloigner de nous-mêmes; or, il s'agit ici d'un ennemi qui est en nous, qui est identifié avec nous, inséparable de nous, c'està-dire la concupiscence, qui fait gémir et pleurer même les saints, parce que, comme l'herbe sèche, elle s'enflamme par elle seule et sans le secours d'aucune cause extérieure. Il ne vous suffit donc pas de vous défendre contre les occasions, il faut encore combattre directement cette concupiscence, l'affaiblir et la dompter. Mais de quelle manière? par la pratique, par l'application, par le jeûne et l'abstinence, par l'usage de quelques mortifications corporelles, ou au moins par quelques privations; il faut en user avec nous-mêmes comme avec un cheval fougueux: lorsqu'on veut le rendre docile et obéissant, on lui retranche l'avoine, et on lui tient la bride plus haute et plus courte. Oui, la pureté, disent les saints Pères, est un lis qui ne naît et ne grandit qu'au milieu des épines d'une vie de travail, de sobriété, d'abstinence et de mortification. Au contraire, la mollesse et les délices, toutes les satisfactions même licites et honnêtes, que l'on accorde au corps, ne servent qu'à nourrir le ver de l'impureté. Aussi voyons-nous que c'est précisément chez les personnes qui vivent dans l'abondance et au milieu de toutes les commodités de la vie, que ce vice exerce ses plus grands ravages.

Pratiquez donc, autant que vous le pouvez, la mortification et la pénitence; joignez-y même ces pratiques que l'on peut appeler en quelque sens pénales, mais qui sont certainement préservatives et tout à fait nécessaires. Je veux dire, en premier lieu, la fréquentation assidue des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie. Comme la confession, dit saint Thomas, affaiblit les mauvaises habitudes si elle est bien faite, elle finit par les détruire, si elle est fréquente. Mais pour que cette confession soit utile, il vous faut choisir un confesseur qui ne soit pas trop faible et trop relâché, qui ne vous flatte pas et ne favorise pas vos passions; il vous faut un directeur charitable, patient, plein de tendresse pour vous, qui ne se rebute ni ne se décourage à la vue de vos misères, mais en même temps ferme et inflexible, et sachant au besoin vous remuer, vous gronder, vous effrayer et vous faire obéir. Voilà le confesseur que vous devez vous choisir; après cela, soyez fidèle à retourner auprès de lui et à exécuter ponctuellement ses avis.

Un autre secours très-puissant, c'est la communion, qui a, parmi ses nombreux et salutaires effets, une force et une vertu toute spéciales pour apaiser le feu de la concupiscence, à cause de la divine participation à la chair immaculée de Jésus-Christ. Voilà pourquoi elle est appelée le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges.

Il sera très-utile aussi, et il ne faut pas négliger cet avis, de faire un peu de méditation sur les vérités éternelles qui sont, par elles-mêmes, souverainement efficaces pour nous délivrer de ce vice. Memorare novissima tua, dit le Saint-Esprit; pensez à la mort, au jugement, à l'enfer, à l'éternité, et in æternum non peccabis. Si nous avions toujours sous les yeux, par une attentive méditation, ces fins dernières vers lesquelles nous avançons à grands pas, elles nous pénétre-raient d'une si vive crainte de Dieu, qu'elles éteindraient cette ardeur impure et cet amour des plaisirs sensuels. Enfin, je vous recommande une tendre et très-spéciale dévotion à Jésus crucissé et à sa Mère afsligée, qui est la mère de pureté.

Tels sont les remèdes à opposer au vice de la luxure. Si

vous les pratiquez avec sidélité et persévérance, ce vice, quelque invétéré qu'il soit, finira par céder à leur force. Et, en esset, n'est-ce pas l'usage de ces mêmes règles qui a guéri tant d'autres personnes, profondément plongées dans les souillures de la chair et des sens?

Le grand mal, chrétiens, c'est qu'il y a peu de pécheurs qui veuillent prendre ces remèdes, car ces remèdes sont pénibles, difficiles et rebutants; et, comme il y a peu de gens qui veulent faire les choses difficiles, il en résulte que les conversions, dans ce genre, sont excessivement rares. On voudrait bien se corriger, mais sans effort ni peine, avec une confession faite à la hâte et par habitude, avec quelques pratiques superficielles et peu gênantes; mais, du reste, on ne veut pas s'appliquer à se recommander sans cesse à Dieu, à veiller sur ses sentiments, à pratiquer la pénitence; on veut se donner toujours la même liberté dans ses regards, dans sa conduite, dans ses discours; en un mot, on veut continuer à vivre sur le bord du péché. Et avec cela, votre passion serait paisible, et votre chair ne se révolterait pas contre votre esprit! Oh! non, mes chers frères, cela ne peut être, cela est impossible. Confessez-vous aussi souvent et prenez toutes les résolutions que vous voudrez : avec ce système de conduite, vous serez toujours plongés dans la même boue, vous ne sortirez jamais de l'esclavage du péché.

Laissez-moi donc vous adresser ici, en terminant ce sujet, ce que Jésus-Christ dit au paralytique: Vis sanus fieri? Voulez-vous véritablement guérir? Vous avez entendu les moyens qu'il faut employer; prenez-les donc, et armez-vous une bonne fois de courage, de force, de résolution et d'une sainte générosité. Où il s'agit de l'âme, il s'agit de tout, et aucune excuse n'est acceptable. Si vous secondez par vos efforts le secours divin que vous implorez par vos prières, vous pourrez réussir et vous délivrer enfin de ces liens honteux qui vous entraînent à votre perte éternelle.

Mais si vous n'avez pas le courage d'entreprendre votre conversion, ou si vous voulez la renvoyer, ou bien si à peine entreprise vous l'abandonnez par inconstance et par ennui, alors on verra se vérisier en vous cette redoutable sentence de Jérémie, et l'on pourra vous annoncer avec un regret extrême que votre plaie est incurable et que votre mal est sans remède: Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua, curationum utilitas non est tibi 1.

#### TRAITS HISTORIQUES.

I. — Un jeune homme, au salut duquel le pape saint Grégoire s'intéressait vivement, avait conçu une passion si violente, qu'il en était transporté, sans que les conseils et les prières de saint Grégoire eussent jamais pu l'arracher de son cœur. Dieu, par un de ces jugements redoutables qu'on ne peut qu'adorer, frappa d'un accident imprévu l'objet de cette passion coupable : une mort subite l'enleva de ce monde. Le jeune homme en fut dans le plus grand désespoir; mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette mort funeste, loin de détacher son cœur, ne fit qu'augmenter et exciter le feu qui le consumait. Saint Grégoire, sensiblement affligé de cet aveuglement déplorable, crut qu'il devait faire un dernier effort pour sauver cette âme. Un jour donc, après avoir prié le Seigneur de bénir son dessein, il prit le jeune homme par la main en lui disant: « Venez avec moi, je veux vous montrer l'objet de cette affection criminelle. » Il le conduisit dans le tombeau où cette personne était enterrée. Quel affreux spectacle vint se présenter à ses yeux! Il recule de crainte et d'horreur. « Non, mon fils, lui dit saint Grégoire, ne fuyez pas, soutenez le spectacle que la mort vous présente; considérez ce qui s'offre à vos yeux : voyez ce qu'est devenue cette beauté périssable à

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Jer. XXX, 12.

laquelle vous étiez si éperdument attaché; voyez cette tête décharnée, ces yeux éteints, ces ossements livides, ces amas horribles de cendres, de pourriture et de vers; voilà, voilà l'objet de votre passion, pour lequel vous avez poussé tant de soupirs et sacrifié votre ame, votre salut, votre éternité, votre Dieu. »

Ces paroles touchantes, ce spectacle frappant firent une impression si vive sur le cœur de ce jeune homme que, connaissant enfin le néant de ce monde et la fragilité de toute beauté périssable, il renonça dès ce moment à toutes les vanités de la terre, et ne pensa plus qu'à se préparer, par une vie chrétienne, à une sainte mort.

II. — Une personne du sexe, qui avait eu avec un jeune homme des relations coupables, se trouvant près de mourir, fit appeler un confesseur auquel elle fit sa confession générale, qu'elle accompagna de larmes abondantes. Lorsqu'elle eut rempli ce pieux devoir, elle fit venir le jeune homme dans l'intention de l'exhorter à imiter son exemple et à revenir à Dieu. Mais qu'arriva-t-il? Lorsque le jeune homme fut arrivé, l'imprudente leva les yeux sur lui, et, sentant sa passion s'enflammer de nouveau: « Oh! mon cher ami, s'écria-t-elle, je vous ai toujours aimé; mais maintenant, je vous aime plus vivement que jamais. Je reconnais sans doute que je me précipite en enfer par amour pour vous; mais pourvu que je vous aime, peu m'importe que je brûle éternellement. » En pronongant ces paroles, elle rendit l'âme.

III. — Saint Jérôme s'était retiré dans le désert pour fuir le tumulte du monde. Il portait un vêtement de crin, se livrait aux pratiques les plus rigoureuses dans le jeûne et les veilles, et se procurait, à la sueur de son front, le peu qui lui était nécessaire. Cependant cette vie d'austérités fut impuissante à étouffer le feu impur qui circulait dans ses veines, dont il eut extraordinairement à souffrir. Son imagination le reportait à l'époque de son séjour à Rome, et ces images séduisantes le poursuivaient partout. Il tâchait de les chasser en tournant sa pensée vers des idées religieuses. « Souvent, disait-il, je me

mis ieté aux pieds de Jésus-Christ, où je versais des larmes abondantes. Souvent, la nuit et le jour, j'ai imploré miséricorde et j'ai frappé ma poitrine de mes mains, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de calmer la tempête et de m'accorder le repos. Souvent, j'ai rougi en face de ma cellule, comme si elle eût connu mes passions impures. Je m'enfonçais alors dans la profondeur des forêts, où je me réfugiais au milieu des rochers sauvages, pour y mortifier mon corps misérable et y prier. Alors la paix renaissait dans mon cœur, et il me semblait que j'unissais mes cantiques de louanges à ceux des chœurs des anges. Je redoublais mes jeûnes et mes macérations, et je me livrais au travail de l'esprit avec une ardeur irfatigable. »

Afin de dompter par l'étude les rébellions de la nature, il commença d'étudier la langue hébraïque, que lui enseignait un juif converti au christianisme, et qui vivait au désert en qualité d'ermite. Souvent aussi il pensait au dernier jugement, et à cnaque instant il se figurait entendre la trompette de l'ange qui ui disait : « Jérôme, venez au dernier jugement. »

## XVI. INSTRUCTION.

## DE LA COLÈRE.

Les trois principales passions qui dominent le monde, sein l'expression de saint Jean, sont celles que nous avons expliquées jusqu'ici, c'est-à-dire l'orgueil, l'avarice et la luxure: Omne quod est in mundo, concupiscentia earnis est,

concupiscentia oculorum et superbia vitæ. Cependant, il y a d'autres passions secondaires et subordonnées à celles-ci, et qu'il faut aussi craindre et fuir, parce qu'elles sont très-funestes à l'âme et qu'elles sont des sources de péchés; aussi les théologiens les mettent-ils au nombre des péchés capitaux, c'est-à-dire de ces larges voies qui conduisent à l'enfer. Or, cela seul devrait suffire pour en inspirer la crainte à tout bon chrétien, et pour le faire tenir en garde contre elles.

La première de ces passions que nous avons à examiner, c'est la colère; passion impétueuse et violente, qui nous porte à de continuelles émotions, et qui est un motif de troubles incessants et pour nous-mêmes et pour les autres; et passion que l'on peut appeler plus dangereuse que les autres, en ce sens qu'on ne fait d'elle que peu ou point de cas. En effet, on la regarde précisément comme une de ces maladies qui n'ont aucun symptôme menaçant, quoiqu'elles puissent avoir et que souvent elles aient réellement une issue fatale.

En effet, généralement parlant, on regarde les fautes de ce genre plutôt comme un défaut naturel du tempérament que comme un vice de la volonté. Aussi, on les commet avec une grande facilité, on les confesse par habitude et par routine, sans aucune intention de s'en corriger et de les fuir. C'est pour cela aussi qu'elles sont si communes, et qu'une foule de chrétiens, qui ne sont ni orgueilleux, ni avares, ni impudiques, sont cependant irritables et colères au dernier degré. Les personnes pieuses elles-mêmes ne sont pas exemptes de ce péché; quelquefois même elles sont plus violentes et plus emportées que les autres, à la honte de la piété chrétienne que le monde critique, mais injustement il est vrai, parce que le monde, connaissant mal la vraie dévotion, lui attribue ce défaut qui ne lui appartient pas, mais qui appartient à celui qui la pratique mal.

Appliquons-nous donc à bien connaître le caractère de ce

vice et à nous en former une juste idée, afin de l'éviter avec soin, bien persuadés qu'on ne va pas en enfer seulement pour des vols ou pour des impuretés, mais qu'on y descend aussi les armes à la main et la haine dans le cœur, et qu'il importe fort peu en somme qu'on y aille par un chemin ou par un autre, dès qu'en réalité on se damne.

La colère est un désir désordonné de vengeance, excité en nous par quelque offense ou réelle ou supposée: Appetitus inordinatus vindictæ. Et si nous voulons la considérer dans un sens plus large, c'est une vive commotion de l'esprit, qui nous fait rejeter avec force et indignation ce qui nous déplaît; car la colère, bien souvent, fait que nous nous emportons même contre des objets privés de raison et de sentiment, ce qu'on appellerait plutôt impatience, et qui n'est qu'improprement de la colère. Toutefois, l'une et l'autre diffèrent peu entr'elles; elles prennent toutes deux leur source dans un amour-propre déréglé, et produisent à peu près les mêmes effets.

Et d'abord, commençons par remarquer que cette passion, considérée en elle-même, n'est pas une passion vicieuse, comme le sont intrinsèquement celles que nous avons déjà expliquées, et aussi celles qui restent à expliquer; mais c'est une passion naturelle commune à tous les hommes, indifférente de sa nature et pouvant servir également au bien et au mal, selon qu'elle est bien ou mal réglée par la raison. Dieu lui-même nous dit dans les divines Écritures: Irascimini et nolite peccare 1; on peut par conséquent se fâcher sans pécher.

Pour procéder avec ordre et clarté, il faut distinguer deux sortes de colère; l'une qui est bonne et louable, l'autre qui est mauvaise et blâmable.

Elle est bonne et louable quand elle provient d'un juste

motif, relatif à l'honneur de Dieu et de sa sainte religion, et si elle se renferme dans les limites d'une sage modération.

Ainsi se troubler, s'émouvoir, s'indigner à la vue de certains excès et de certains scandales, de certaines injustices et de certaines fraudes que l'on rencontre dans le monde; désirer que le péché soit puni dans le pécheur, afin que celui-ci se convertisse; exercer même contre lui une vengeance raisonnable et conforme à l'ordre et à l'autorité dont on est revêtu, en n'ayant d'autre but que d'arrêter le mal et de procurer le bien, c'est une colère vertueuse et sainte, c'est même un zèle digne des plus grands éloges. Tel fut le zèle de Mathathias et de Phinée 1; et, pour omettre une foule d'autres exemples, tel fut le zèle de Jésus-Christ luimême quand, armé d'un fouet, il chassa les profanateurs du temple. Ceci n'est pas proprement colère, mais zèle; c'est une vertu nécessaire à tous les chrétiens, principalement anx supérieurs et aux chefs de famille. Et plût à Dieu que tous fussent animés, avec une juste proportion de ce saint zèle à poursuivre le vice, à empêcher les scandales et à procurer la gloire du Seigneur!

Au contraire, la colère est vicieuse lorsqu'elle est injuste dans le motif qui l'excite en nous, ou violente dans la manière dont elle est exercée. Tels sont les deux défauts qui constituent le désordre de cette passion, et pour lesquels on la définit : Appetitus inordinatus vindictæ.

Injuste, premièrement dans son motif. S'il est un moti de s'irriter qui puisse sembler plausible et juste, ce serai assurément un grave outrage qui nous serait fait injustement et avec malice. Mais si cela peut bien être pour nous un motif de contrariété et de peine sensible et naturelle, cela ne peut jamais être un motif de colère et de vengeance, selon les maximes de l'Évangile qui nous défend de rendre

<sup>1</sup> I. Mach. II et III, Reg. XVI.

le mal pour le mal, et de nous abandonner à des sentiments de haine; et qui, bien plus, nous commande d'aimer qui nous hait, et de payer les offenses par des bienfaits: Ego autem dico vobis non resistere malo. — Qui irascitur fratri suo, reus erit judicio. — Diligite inimicos vestros, benefacite iis qui oderunt vos 1.

Mais votre colère sera bien plus injuste si elle est produite par des motifs légers et sans importance. Il y a de quoi s'étonner et rougir de voir la frivolité des raisons pour lesquelles certaines personnes se laissent emporter à la colère : une faute involontaire, une irréflexion, une bévue, une plaisanterie, une parole innocente et sans portée, en voilà assez pour les bouleverser et les mettre hors d'ellesmêmes.

Ce serait pire encore si ce qui vous irrite et vous exaspère était une injure purement imaginaire; si l'action que vous regardez comme une offense n'en était réellement pas une. ou si elle n'était pas une faute de la part de celui qui la commet. Par exemple, tel individu vous intente un procès, mais il vous l'intente justement; tel autre concourt avec vous pour une acquisition ou pour un emploi, mais il y a 10 même droit que vous; celui-ci a donné de mauvais renseignements sur votre compte, mais il a dit la vérité et il ne pouvait se dispenser de la dire; celui-là vous refuse un service que vous lui demandez, mais il ne pouvait vous le rendre, ou il n'y était pas obligé. Je suppose même que le tort que vous fait cette personne soit positif et réel; mais la la chose a été accidentelle, et il n'y a pas eu de sa part l'ombre de faute. Dans tout ces cas, quel motif avez-vous de vous mettre en colère? votre colère n'est-elle pas évidemment injuste?

Il faudra même dire qu'elle est très-injuste, si vous vous

<sup>4</sup> Matth. V.

fâchez de ce que vous devriez regarder comme un bienfait, comme serait si vous vous emportiez parce qu'on vous rappelle un devoir, une obligation; parce qu'on prend la liberté de vous donner un conseil, un avertissement pour votre bien. Mais c'est là une frénésie pareille à celle d'un malade qui s'emporte contre le médecin qui le soigne.

Mais votre colère pourrait être juste dans son moti, comme elle l'est véritablement dans le cas dont nous parlions tout à l'heure, quand vous imposez quelque juste correction ou que vous exercez d'une manière convenable votre autorité, et néanmoins être vicieuse quant à la manière dont vous vous y livrez; autre circonstance qu'il faut bien remarquer.

Le motif est juste et raisonnable; mais d'abord pourquoi voulez-vous vous fâcher, lorsqu'il s'agit de personnes dont vous n'êtes pas chargés et dont vous n'avez pas à rendre compte? Punir, châtier, venger, sont des choses qui n'appartiennent qu'à Dieu et aux personnes qui tiennent sa place.

Le motif est juste, mais vous vous échauffez outre mesure et, pour des choses de rien, vous bouleversez toute la maison. Souvent même, non contents de votre premier emportement, vous continuez longtemps encore à vous tourmenter vous et les autres: vous n'en finissez pas. Or c'est là une source féconde de graves troubles.

Le motif est juste; mais dans l'excès de votre colère, vous ne distinguez pas les innocents des coupables, et vous faites éprouver également à tous votre rigueur; souvent même, lorsque vous ne pouvez vous venger sur le coupable, vous vous en prenez aux autres, qui n'y sont pour rien. Or, c'est là une véritable injustice.

Le motif est juste; mais vous vous emportez au point de ne plus garder ni règle ni mesure: c'est donc une vraie brutalité. Si la colère vous fait éclater en injures humiliantes, en paroles grossières, en blasphèmes, en imprécations, en malédictions sans nombre; si elle vous porte à des mauvais traitements, à des violences et à des excès, quelque juste que soit votre motif de vous irriter, un emportement de cette nature sera toujours blâmable, et on ne saurait l'excuser sous le prétexte de la correction, puisque dans ce cas votre correction est pire que la faute d'autrui.

Enfin, il importe peu que le motif soit juste, si la fin n'est pas droite, et si ce n'est pas l'amour de la justice et le désir de corriger le coupable qui vous anime, mais bien plutôt le désir de laisser cours à votre bile.

Voyez donc en combien de manières votre colère peut être répréhensible, même du côté du mode que vous employez. Ainsi, c'est tantôt parce que vous vous y livrez sans autorité, tantôt parce que vous vous y abandonnez avec excès, tantôt parce que vous vous fâchez contre ceux qui ne le méritent pas, tantôt parce que votre fin est mauvaise et perverse. En un mot, si la colère n'est pas réglée par la raison, elle ne peut manquer de tomber dans un excès ou dans un autre; et elle n'est jamais si juste en elle-même que, dans sa fureur, elle ne nous porte trop loin, semblable à un cheval fougueux qui, si on ne lui tient pas la bride ferme, nous emporte loin de notre route et nous jette dans le précipice.

Je ne prétends pas dire par là que la colère soit toujours gravement peccamineuse, car j'avoue qu'elle peut même être quelquefois complétement exempte de faute. Voici donc, pour votre direction, quelques règles sur ce point.

Tant que la colère se tient dans la partie sensitive, sans que notre volonté l'approuve ou l'excite, et qu'elle y produit ses effets naturels, tels que l'inflammation et l'ébullition du sang, le trouble et le tumulte des affections, les excitations et les provocations à la vengeance, ces mouvements proviennent de l'appétit irascible et servent, il est vrai, d'impulsion au péché, mais ils ne sont pas et ne seront jamais des péchés, si la volonté se maintient ferme et ne se laisse pas

entraîner par eux; bien plus, si la volonté résiste fortement par des actes de douceur, ce sont autant d'occasions de mérite et de vertu.

Il y a péché lorsque la volonté y prend part et qu'elle y contribue en quelque manière. Si elle y consent avec advertance et en matière grave, soit en manquant gravement contre la justice et la charité, soit par un scandale grave, soit par les conséquences importantes qui peuvent en résulter et qui ont été suffisamment prévues, le péché est mortel; il ne sera que véniel s'il n'y a pas eu pleine advertance, ou bien s'il ne s'agit que de choses légères.

Je dois cependant vous prévenir ici que, si vous conservez longtemps cette colère vénielle dans votre cœur, elle deviendra une mauvaise semence qui ira toujours en augmentant, et qui, se grossissant toujours de haines, de rancunes et de malveillances, arrivera facilement au péché mortel, comme on voit certains maux légers qui dégénèrent, lorsqu'on les néglige, en graves maladies.

Après ces observations, nécessaires pour vous bien faire comprendre ce que c'est que la colère, et jusqu'à quel point elle est peccamineuse, voyons brièvement maintenant quelle est la laideur de ce vice, et combien il entraîne de péchés à sa suite. Sa laideur se tire de trois sources principales: du côté de Dieu, du côté du prochain, et du côté de l'homme colère lui-même.

Du côté de Dieu, à qui ce vice est directement opposé. Et qui ne le voit? L'esprit de Dieu est un esprit de paix et de douceur, de bénignité et de miséricorde; l'esprit de colère, au contraire, est un esprit de turbulence et de désordre, de dureté et de rigueur. Il n'y a donc pas de vice qui soit plus en désaccord avec le cœur de Dieu. Si ensuite, ne vous bornant pas à une volonté mauvaise, vous passez aux actes de vengeance et d'emportement, vous usurpez un pouvoir qui n'appartient qu'à Dieu seul.

Du côté du prochain, parce que ce vice est également directement opposé à la charité, puisqu'il nous rend odieux et insupportables au prochain, et bannit du milieu des hommes l'union, la concorde, la paix, qui sont le premier et le principal effet de la charité.

Enfin, du côté de l'homme emporté lui-même, à qui la colère fait perdre la tête et la raison, en se rendant déraisonnable et bestial. Les autres passions obscurcissent et affaiblissent la raison, il est vrai; mais celle-ci, lorsqu'elle est violente, l'ôte complétement. Voilà pourquoi on l'appelle une espèce de folie et de fureur: Ira furor brevis est. En effet, observez une personne fortement dominée par la colère : ne ressemble-t-elle pas plutôt à une bête qu'à un homme? Ce visage brûlant et enslammé, ces yeux étincelants et égarés, ces mouvements violents, ces trépignements de pieds, ces grincements de dents, cette bouche écumante, ce frémissement de tous les membres, ces contorsions, tout cela n'estil pas d'une bête féroce? Oui certainement; et ce qui le prouve, ce sont les conséquences désastreuses auxquelles il ne craint pas de s'exposer, en sacrifiant quelquefois, dans un mouvement d'aveugle impétuosité, et son repos, et sa réputation, et ses propres intérêts, et ceux de sa famille, et jusqu'à sa vie même, comme cela n'arrive qu'à trop de malheureux.

Ainsi donc, rien qu'à le considérer sérieusement en luimême, ce vice doit paraître très-brutal et très-monstrueux. Mais il est, de plus, extrêmement dangereux dans ses effets, car le Saint-Esprit nous avertit que celui qui se met facilement en colère ne peut manquer de tomber dans beaucoup de péchés: Qui ad indignandum facilis est, erit ad peccandum proclivior 1.

Et d'abord, péchés intérieurs; et ceux-ci sans nombre,

<sup>1</sup> Prov. XXIX, 22.

parce qu'il ne nous compromettent pas avec le prochain, comme peuvent le faire les paroles et les actions. Aussi, de là les machinations et les mauvais desseins, les désirs de vengeance de toute sorte, la joie maligne des malheurs d'autrui, les coupables investigations sur sa conduite, et les suppositions téméraires.

Péchés de la langue : paroles grossières, injures blessantes, menaces, parjures, imprécations diaboliques, blasphèmes affreux, calomnies et médisances infinies.

Péchés d'action: rixes, inimitiés, discordes, et non-seulement avec les étrangers, mais aussi avec ses amis et ses parents; blessures, meurtres, préjudices et dommages de toute sorte; en un mot, tout ce que peut suggérer l'esprit de vengeance; et, de plus, l'abus horrible des sacrements que, par une des plus funestes illusions, quelques-uns veulent fréquenter, même souvent, malgré certaines plaies de haine et de jalousie dans le cœur, ou encore ouvertes, ou non entièrement fermées.

Péchés aussi d'omission, ou au moins de négligence des devoirs du chrétien; car la colère engendre dans l'âme une agitation tout à fait incompatible avec le calme et l'attention qu'exige la prière. De là vient ou qu'on les abandonne, ou qu'on les accomplit fort mal, l'âme étant tout absorbée par l'outrage reçu, par la parole entendue, et par la méditation des moyens d'en tirer vengeance.

Outre ces péchés, que l'homme colère peut facilement remarquer, puisque c'est lui-même qui les commet, de combien d'autres ne se rend-il pas coupable sans s'en apercevoir, en faisant pécher le prochain par ses emportements! En effet, de combien de péchés un maître, un père, un mari d'une humeur violente et emportée, n'est-il pas l'occasion pour ses domestiques, pour ses enfants, pour sa femme!

Tels sont les fruits ordinaires ou les tristes effets de cette passion. Il serait bien à souhaiter que vous les eussiez très-

distinctement sous les yeux dans vos confessions, où vous ne me parlez que de colères et d'emportements en général, sans rien préciser des circonstances qui ont accompagné et qui ont suivi votre faute, vous exposant ainsi à manquer à l'intégrité requise.

De tout cela, concluez que la colère n'est pas une passion dont il faille faire peu de cas, mais qu'il faut au contraire en concevoir une juste crainte et nous bien garder de la favoriser. C'est une passion aveugle et précipitée qui, n'écoutant ni raison ni conseil, fait que celui qui se laisse dominer par clie se cause mille torts à lui-même, offense le prochain, scandalise tout le monde, et, ce qui est pire, offense gravement Dieu.

Et ce qui doit nous épouvanter encore davantage, c'est qu'elle produit des haines tellement opiniâtres qu'elles ne s'éteignent pas, même à la mort. Non, pas même alors. Et j'ai vraiment pitié de certaines réconciliations que l'on voit se faire à cette heure suprême, entre des personnes qui sont depuis longtemps et publiquement ennemies; réconciliations qu'il faut ranger avec tant d'autres témoignages que l'on donne alors et qui sont également hypocrites; réconciliations éphémères, apparentes, arrachées par les convenances, par le respect humain, par les prières et par les insinuations du prochain; enfin, réconciliations qui n'empêchent pas d'aller au tribunal du divin Juge avec un cœur ulcéré, plein du venin de la rancune, et par conséquent avec une marque évidente de damnation.

Pour ne pas en venir à ces extrémités, il faut réprimer avec soin l'appétit irascible, très-facife à s'enflammer en nous, parce qu'on en trouve d'innombrables occasions au milieu de tant de circonstances diverses, d'humeurs différentes, d'intérêts et de caractères opposés.

En conséquence, je consaccerai notre prochaine instruction à vous indiquer les remèdes efficaces que vous devez employer pour éviter un écueil qui est d'autant plus a craindre qu'il est moins remarqué, et qui, en somme, peut suffire pour nous perdre à jamais, comme il a déjà suffi à la perte et à la damnation de tant d'autres.

#### TRAITS HISTORIQUES.

- 1. M\*\*\* s'était retiré en province pour s'y consacrer par distraction à l'éducation d'un fils unique qu'il adorait. Cet enfant annonçait un esprit extraordinaire; il avait une aptitude extrême pour toutes les sciences, une âme généreuse et sensible, et un caractère plein d'énergie. On ne remarquait en lui qu'un seul défaut : il était extrêmement obstiné. Un jour il montra ce défaut dans un degré si déraisonnable, que son père crut devoir employer des moyens violents pour le corriger. Il menace; l'enfant, âgé de dix ans, persiste. On fait paraître deux hommes armés de verges, on n'obtient rien. Le père ordonne de saisir l'enfant, qui pleurait et criait, et de le fustiger. On obéit. Pendant cette exécution, l'enfant devient pâle, cesse de crier; ses larmes s'arrêtent. Aux éclats de sa colère succède tout à coup un silence morne, une effrayante immobilité. On le regarde avec étonnement; on l'interroge, point de réponse. Sa physionomie décomposée n'offrait plus que l'impression du saisissement et l'empreinte de la stupidité. Par une révolution terrible et qui fait frémir, il venait de perdre toutes ses facultés mentales, et il ne les a jamais recouvrées : il est resté imbécile.
- II. Deux jeunes gens, qui avaient été longtemps trèsintimement unis, se brouillèrent ensemble, devinrent ennemis déclarés et reconnus pour tels dans toute la ville. Leur haine mutuelle dura longtemps sans que ni l'un ni l'autre pensât à se réconcilier. Un des deux tomba dans une maladie dangereuse et mortelle. Dans cette situation, on l'avertit de penser à son salut, et de mettre ordre à sa conscience. Il y consentit,

et envoya chercher un confesseur qui, selon le devoir de son ministère, dit au malade : « Vous comprenez qu'avant tout, il faut absolument vous réconcilier avec votre ennemi. Priez-le de venir vous voir, il ne s'y refusera pas; vous lui parlerez en chrétien, et ensuite vous travaillerez à vous disposer aux derniers sacrements. » Le malade promit au confesseur de faire tout ce qu'il exigerait; mais en attendant, il le pria de vouloir bien ze confesser, ce qu'il fit. Cependant, l'autre se rendit à l'invitation. Les deux ennemis parurent se réconcilier et reprendre leurs anciens sentiments l'un pour l'autre; alors celui qui avait été appelé se retira. Quand il fut à la porte de la chambre du malade, il dit : Ah! le lache, il a peur! Le malade entendit ces paroles, et élevant la voix en colère et dans une grande émotion, s'écria: « Je n'ai point peur ; et une marque que je ne crains pas, c'est que je te rends toute mon indignation et toute ma haine. Va, retire-toi, et que je ne te revoie jamais. » En prononçant ces mots, il expira, et finit sa malheureuse vie par une mort encore plus malheureuse.

# XVII. INSTRUCTION.

# REMÈDES CONTRE LA COLÈRE.

Le vice de la colère, selon la doctrine que je vous ai exposée dans ma dernière instruction, étant de sa nature un péché grave, et de plus une source très-abondante d'autres péchés, c'est donc avec raison qu'il a été rangé parmi les péchés capitaux; et voilà pourquoi tout chrétien qui a son

salut à cœur doit se tenir sur ses gardes contre les assauts de cette passion, et ne pas négliger les moyens propres à la prévenir, à la dompter et à la vaincre. Or, c'est précisément de ces moyens que je me propose de vous parler aujour-d'hui.

Les remèdes à employer contre la colère sont de deux sortes : les uns sont positifs, et les autres négatifs. Les remèdes négatifs consistent à ôter de votre esprit certaines fausses persuasions qui vous empêchent de vous appliquer sérieusement à la détruire. On en compte trois principales.

La première illusion, c'est de vous imaginer que votre colère est uniquement un défaut de votre nature, et non une faute de votre volonté. Vous croyez en effet n'être nullement coupables, lorsque vous avez dit que tel est votre caractère, que votre tempérament est vif et emporté, que vous ne pouvez, en certaines rencontres, contenir votre colère. Un pareil aveu est inutile, car chacun sait parfaitement que votre caractère est tel. Mais savez-vous ce que l'on dit? On dit que votre caractère est bien mauvais, et qu'il serait temps de le réformer. Eh! cette excuse, basée sur votre naturel, n'est admissible ni aux yeux de Dieu, ni aux yeux du prochain, ni à vos propres yeux.

Elle n'est pas admissible aux yeux de Dieu, qui vous a donné le dictamen de la raison et de la lumière de la foi, précisément afin que vous vous en serviez pour régler votre conduite et vous maintenir dans le devoir. Que la passion de la colère s'enflamme en vous à certains moments, et qu'elle vous occasionne des surprises, c'est là un effet naturel que Dieu ne vous imputera pas à faute; mais quand vous vous apercevez qu'elle s'insinue en vous et qu'elle s'empare de votre volonté, vous devez la réprimer et ne vous laisser emporter délibérément ni à des actes, ni à des paroles, ni à des désirs.

Ni aux yeux des hommes. Pourquoi les lois humaines, en

effet, ne laissent-elles pas impunis les crimes et les délite commis dans les emportements de la colère? C'est parce qu'elles les regardent comme suffisamment volontaires et toupables.

Ni enfin à vos propres yeux; car si quelqu'un, précisément du même naturel que vous, se permet de vous malmener, de vous injurier, de vous mépriser, vous vous indignez contre lui, vous lui résistez, et vous croyez avoir raison en agissant ainsi, et vous n'acceptez pas comme bonne l'excuse qu'il allègue de son tempérament. Comment donc pourriez-vous avoir la prétention que cette excuse soit admissible pour vous?

Je vais vous dire, moi, pourquoi vous êtes d'un caractère emporté: c'est parce que vous ne vous appliquez pas sincèrement à mortifier cette passion. Les actes fréquents passent en habitudes, et les habitudes qu'on ne réprime pas forment le caractère, le naturel, le tempérament; c'est pourquoi, au lieu de dire que vous êtes emporté par nature, il serait bien plus juste de dire que vous l'êtes par habitude, et par une habitude que vous n'avez ni surveillée, ni réprimée.

Une autre fausse persuasion, peut-être plus commune encore, c'est qu'il ne faut se faire aucun scrupule de la colère, sous prétexte qu'elle ne dure pas longtemps en nous.

— Il est vrai, dites-vous, que je suis impétueux et que je me laisse facilement emporter à la colère; mais sachez aussi que d'un instant à l'autre je ne suis plus le même; aussitôt que le premier mouvement est passé, il ne me reste plus ni fiel ni aigreur; bien plus, je me repens aussitôt de mes emportements. — Je vous comprends; mais que voulez-vous dire par là? que vous êtes exempt de fautes? Votre péché serait certainement plus grave si vous conserviez longtemps des sentiments de colère; mais vos emportements, dès qu'il y a advertance et délibération suffisantes, bien qu'ils ne

soient que momentanés et passagers, ne laissent pas cependant que d'être des péchés, et quelquefois même des péchés graves.

Qu'importe que, la colère passée, vous ne soyez plus le même, si, dans ce moment vous êtes capable de tous les excès, si en attendant vous offensez gravement Dieu et le prochain, et si, même après que votre colère s'est apaisée, les mauvais effets que vous avez occasionnés dans les autres par vos emportements subsistent encore? Le regret et le repentir que vous éprouvez ensuite ne détruisent pas le mal qui est fait; il ne faut qu'un moment pour commettre le péché mortel, le moment de la réflexion et du consentement; mais se repentir aussitôt ne fait pas que la faute n'ait pas été consommée.

— Précisément, me répliquez-vous : sachez que la colère, dans ces moments, m'aveugle tellement que je ne sais plus ni ce que je dis, ni ce que je fais; et voilà pourquoi, l'advertance n'étant pas suffisante, il me semble que mes emportements sont excusables. —

Oh! voilà un autre subterfuge des habitudinaires de la colère, ou plutôt, une autre illusion qui vous fait supposer indélibérés tous les transports. Il est vrai que l'inadvertance absolue, lorsqu'elle existe, ôte tout péché, et que l'inadvertance partielle fait que le péché, de mortel, devient véniel seulement; mais ici, vous devez faire deux réflexions et vous les bien appliquer à vous-mêmes.

Premièrement, il est très-rare que la colère aille jusqu'au point de vous aveugler totalement. Ordinairement, elle vous laisse assez de lumière et de remords pour connaître le mal que vous faites, quoiqu'il vous semble que vous vous sentez intérieurement poussés et nécessités à le faire. Peut-être le premier mouvement est-il indélibéré, mais non pas le second ni le troisième. Or, pourquoi donc continuez-vous ni plus ni moins à vous abandonner à vos transports? Il

suffit, je le répète, d'un seul moment, pour qu'il y ait advertance, consentement, péché.

Mais quand même la colère vous ôterait toute réflexion, je dis en second lieu qu'on ne pourrait encore, pour cela seul, excuser de faute vos emportements. Car si vous êtes habitués à la colère, et que vous ne travailliez pas à la réprimer, quoiqu'au moment même vous ne vous aperceviez pas des excès auxquels vous vous livrez, vous n'en êtes pas moins coupabler, parce que l'advertance est déjà suffisamment comprise dans l'omission volontaire des moyens nécessaires pour vous délivrer de cette mauvaise habitude. Il faut dire de la colère ce qu'on dit de l'ivrognerie : de même que les actes qui se commettent dans l'ivresse, quoiqu'involontaires en eux-mêmes, sont cependant volontaires dans leur cause, pour celui qui s'est enivré volontairement, de même les excès commis dans la colère sont aussi volontaires dans leur cause, lorsque la personne qui se sait sujette à la colère ne travaille pas à se corriger.

En résumé, ou il n'y a pas l'inadvertance que vous dites, ou bien, si elle y est, elle ne peut vous excuser, parce que, vous reconnaissant colères, vous négligez de vous prémunir contre les assauts de cette passion. L'inadvertance n'excuse que ceux qui, malgré les efforts qu'ils font pour se corriger, sont saisis tout à coup et sans le prévoir par les mouvements de la colère. Autrement vous ne pouvez avoir recours à l'inadvertance et vous excuser sur elle.

Commencez donc par vous dépouiller de tous les préjugés dont nous venons de parler, qui diminuent à vos yeux la gravité de ce péché, même jusqu'à vous persuader que ce n'en est pas un, et alors vous aurez beaucoup fait pour la destruction de ce vice. Cependant, à ces remèdes négatifs, il faut joindre les remèdes positifs. Or, quels sont ces remèdes?

Le premier est celui que vous suggère l'apoire sein-

Jacques, d'être lents à la colère : Sit autem omnis homo tardus ad iram 1; ce qui veut dire que vous ne devez pas vous flatter si facilement d'avoir raison lorsque la colère vous prend. Aucun homme emporté, dit saint Augustin, ne veut se persuader que sa colère soit injuste: Homini irascenti ira sua non videtur injusta. Et d'où cela provient-il? C'est qu'au lieu de vous armer contre votre colère, vous vous livrez à la vengeance. Si, quand vous vous emportez, vous réfléchissiez que votre colère, le plus souvent, est injuste, au lieu de vous exaspérer contre le prochain, vous vous indigneriez contre vous-mêmes pour vous être fâchés sans raison; mais comme vous vous flattez toujours d'avoir raison, au lieu de réprimer votre colère, vous vous y complaisez, et alors vous vous irritez et vous vous exaspérez toujours davantage. Bien plus, comme vous vous imaginez que votre indignation est raisonnable, vous cherchez à la justifier aux yeux des autres, et, pour y réussir, vous commettez de nouveaux péchés, vous faites des médisances et des calomnies contre la personne par qui vous vous croyez offensés, vous donnez du corps à une ombre, et ce qui n'était qu'une paille devient bientôt une poutre.

Ce serait donc un excellent remède que d'aller avec un peu plus de lenteur et de réflexion: Sit autem omnis homo tardus ad iram. Quand vous êtes assaillis par la colère, adressezvous à vous-mêmes l'interrogation que Dieu fit au prophète Jonas, lorsqu'il s'emportait sans motif. Putasne bene irasceris tu 2? Crois-tu avoir raison de t'emporter? Et quand même vous auriez raison, avez vous raison de vous emporter à ce point? Oh! que de fois nous reconnaîtrons que notre colère est injuste, ou au moins que nous allons trop loin dans nos emportements!

Un autre remède, c'est de prévoir les circonstances et les

de nous y préparer. Les traits que l'on prévoit et auxquels on sattend, frappent moins fortement et sont plus faciles à repousser, selon ce proverbe: Jacula quæ prævidentur, minus ferunt. Ceci est vrai surtout de certaines contradictions qui arrivent dans les familles, par suite de la différence des caractères et des inclinations qui se heurtent à chaque instant.

Mais s'il s'agit de coups extraordinaires et imprévus, ce serait une espèce de prévision de bien pénétrer notre esprit et notre cœur de cette grande vérité, que tout ne peut aller à notre gré, et que tout ce qui arrive est un effet des dispositions de Dieu, qui veut ou au moins permet tout pour notre bien. Je dis ou au moins qui permet; car il faut bien distinguer ici entre les maux qui nous viennent immédiatement de Dieu, comme la pauvreté, les maladies, les souffrances et autres semblables malheurs, et ceux qui nous arrivent par la malice des hommes, auxquels Dieu laisse un libre cours, comme les calomnies, les persécutions, les injures, les torts. On dit des premiers que Dieu les veut, mais qu'il permet seulement les seconds.

Or, par rapport aux premiers, il paraît juste et convenable de nous y résigner, parce que si Dieu nous veut pauvres, malades, souffrants, pouvons-nous nous plaindre de lui et nous révolter contre sa volonté? Mais par rapport aux seconds, qui nous viennent de la perversité du prochain, il nous est plus difficile de nous contenir. Ce sont surtout ceuxci qui nous révoltent, nous irritent et nous rendent furieux. Cependant ces maux mêmes sont aussi voulus de Dieu, en ce sens que Dieu se sert de la malice des hommes pour nous donner occasion de pratiquer la mortification et la patience, et de nous sanctifier. Assurément, Dieu ne veut pas la malice du prochain qui nous attaque et nous persécute, et al la

punira en son temps; mais, cette malice existant. il exige de nous la patience et la résignation.

Cette vérité bien comprise peut contribuer puissamment à calmer nos agitations et notre colère dans diverses circonstances fâcheuses, grandes ou petites. S'il s'agit de bagatelles, 2 ne vaut pas la peine de s'emporter. Si la chose est grave et importante, avant de vous fâcher, examinez si votre colère y apportera quelque remède. Le plus souvent, vous trouverez qu'elle est inutile; il sera donc inutile aussi de vous fâcher, et il vaudra encore beaucoup mieux faire de nécessité vertu. Généralement parlant, le meilleur parti à prendre, c'est celui de l'indifférence et du mépris; autrement, vous perdrez tout le mérite dont le péché d'autrui vous fournira l'occasion, et vous aurez beaucoup plus à souffrir de votre irritation que de l'outrage du prochain.

Le troisième remède, qui va à la racine du mal, c'est de vous appliquer à mortifier les passions vicieuses qui sont le principe de la colère. Vous croyez qu'elle est votre première et principale passion; mais je crois au contraire, moi, et avec bien plus de fondement, qu'elle provient d'autres passions qui vous dominent. Examinez bien le fond de votre cœur, et vous reconnaîtrez que je dis la vérité.

Souvent un amour excessif de vous-mêmes et de vos aises vous rend extrêmement impatients pour tout ce qui vous blesse et vous contrarie. De là ces impatiences continuelles pour un enfant qui pleure, pour des petits garçons qui font du tapage, pour un oubli d'un domestique, pour un mets mal apprêté. Il y a plus encore : vous allez jusqu'à vous irriter et vous emporter contre les choses privées de raison elles-mêmes, contre une pierre que vous heurtez du pied, contre une plume qui écrit mal, contre votre feu qui ne s'allume pas, contre le temps qui vous incommode.

Quelquesois un attachement excessif aux biens de ce

monde vous transporte et vous met en fureur, s'il vous arrive de faire une petite perte; par exemple, une assiette ou une vitre cassée. Combien votre colère serait mieux employée contre tant d'autres désordres que vous laissez s commettre avec indifférence, parce qu'ils ne s'attaquent pas à votre bourse, bien qu'en général ils blessent votre conscience!

D'autres fois, une secrète antipathie, une aversion cachée pour le prochain, vous rendent très-susceptibles, et très-enclins à vous disputer et à vous contrarier injustement avec lui. En effet, vous supporterez de la part d'autres personnes des choses beaucoup plus graves, mais de la part de telle ou telle, vous ne pouvez pas souffrir en paix la moindre chose; tout en elle vous choque, vous irrite, vous exaspère. Pourquoi cela? Parce que vous nourrissez contre cette personne des sentiments d'aversion et d'animosité.

Enfin et surtout, la colère provient de l'orgueil et d'une excessive estime de vous-mêmes, qui vous rendent trop sensibles à la moindre offense. Vous prenez très-facilement ombrage pour la moindre chose, et surtout pour mille torts imaginaires que vous grossissez avec excès dans votre esprit prévenu. Voilà pourquoi le vice de la colère est beaucoup plus commun parmi les grands, parce que le rang, la condition et la fortune les rendent plus fiers, et par là même plus susceptibles et plus exigeants.

Telles sont les passions qui excitent ordinairement la colère en nous. Or, pour nous délivrer de celle-ci, il faut par conséquent commencer par réprimer et corriger les autres. Nous ne rous emporterions pas si souvent, si nous avions moins d'amour-propre et un peu plus de mortification, moins d'avarice et un peu plus de générosité, moins de jalousie et un peu plus de charité, mais surtout moins d'orgueil et un peu plus d'humilité. Oui, l'orgueil est la principale source de notre colère; et voilà pourquoi Jésus-Christ, en nous commandant la douceur, nous commande en même temps l'humandant la douceur, nous commande en même temps l'hu-

milité: Discite a me quia mitis sum et humilis corde 1; voulant nous apprendre par là que ces deux vertus sont inséparables, et que là où il n'y a pas d'humilité, il ne peut y avoir de douceur.

Et voilà précisément le dernier et le plus efficace moyen pour résister à la colère : s'exercer à la pratique de la vertu contraire, c'est-à-dire de la sainte douceur. En voyant que Jésus-Christ, dans les paroles que je viens de rapporter, ne la recommande pas avec moins d'instance aux chrétiens que la sainte humilité, il me semble qu'il est fort à propos de vous la faire spécialement connaître, comme je vous ai fait connaître la vertu d'humilité, qui est opposée à l'orgueil. Généralement parlant, vous connaissez bien assez la laideur du vice; mais vous ne connaissez pas assez l'importance et la nécessité des vertus chrétiennes, de celles surtout qui constituent d'une manière particulière l'esprit de Jésus-Christ, le caractère indubitable du vrai chrétien, et qui sont la marque la plus infaillible d'une solide vertu. Mais, pour ne pas vous retenir plus longtemps, je renvoie cette matière à notre prochaine instruction.

### TRAITS HISTORIQUES.

I. — Saint Jean l'Aumônier ayant eu un jour une contestation avec le sénateur Nicétas, ils se séparèrent en mauvaise intelligence. Vers le soir, le saint, affligé de ce différend, envoya un prêtre à Nicétas pour lui dire ces paroles : « Mon frère, le soleil est près de se coucher. » Le sénateur, frappé de ces paroles, va le trouver en fondant en larmes. Aussitôt, ils se mirent à genoux tous les deux l'un devant l'autre et s'em-

Matth. XI, 39.

brassèrent tendrement. Le saint lui dit : « Je vous assure que si je n'avais craint de ranimer votre colòre, je serais allé vous trouver à l'instant. » Le sénateur lui en dit autant. Ils vécurent dès lors en parfaite intelligence, et tous ceux qui étaient pré-

sents furent grandement édifiés de leurs sentiments.

II. — Saint François Régis apprit, un jour de dimanche, qu'il y avait dans ane hôtellerie beaucoup de catholiques et d'hérétiques mêlés ensemble qui, dans l'ardeur de la débauche, tenaient des discours impies et se livraient à d'autres excès. Il en fut vivement touché, et s'y transportant aussitôt, il aborde ces hommes scandaleux, leur parle avec sa douceur ordinaire, et leur expose la honte de leur conduite. Un de la troupe se lève et lui donne un soufflet. Régis, sans marquer la moindre altération sur son visage, lui présenta l'autre joue en lui disant : « Je vous remercie, mon frère, du traitement que vous me faites; si vous me connaissiez, vous jugeriez que j'en mérite beaucoup plus. » Cet exemple de douceur charma tous ceux qui étaient présents. Les complices eux-mêmes, aussi touchés de la bonté du saint qu'indignés de l'insolence de

# XVIII. INSTRUCTION.

leur compagnon, lui en demandèrent pardon, et se retirèrent

tout confus de leurs excès.

## DE LA DOUCEUR.

Parmi les divers remèdes que nous pouvons opposer au nce de la colère, le plus efficace de tous ceux que je vous ai signalés dans ma dernière instruction, c'est de s'exercer dans.

la pratique de la vertu qui ne nous a pas été moins spécialement recommandée par Jésus-Christ que l'humilité, au même rang de laquelle il la place, et dont il fait la deuxième béatitude: Discite a me, quia mitis sum et humilis corde.— Beati mites, quoniam possidebunt terram<sup>1</sup>; voulant nous apprendre par là que ces deux vertus sont les deux principaux fondements de la doctrine évangélique, et qu'elles renferment d'une manière toute particulière la substance du christianisme.

Après donc vous avoir déjà parlé de l'humilité par opposition à l'orgueil, je me propose aujourd'hui de vous parler de la douceur par opposition à la colère. Cette vertu, de même que la première, est également peu connue. Elle est même moquée du monde, qui la traite de faiblesse et de lâcheté, qui veut que nous nous fassions un point d'honneur de n'être pas si bons et si indulgents envers le prochain, de nous faire craindre et respecter par la promptitude et la vivacité de nos ressentiments, quoique cependant, par une contradiction ouverte de maximes, qu'il faut joindre à une foule d'autres, le monde lui-même ne puisse refuser son estime et son affection à une personne offensée qui, pouvant se venger, ne se venge pas, mais même fait du bien à son ennemi. Or, Jésus-Christ n'a fait que confirmer ce bon sentiment naturel en nous imposant la douceur chrétienne. Voyons-en donc brièvement l'essence, la nécessité, les avantages.

La douceur est une vertu qui modère et règle notre colère, et en réprime les mouvements désordonnés. Je dis qu'elle modère et règle la colère, et non pas qu'elle la détruit. Car il ne faut pas vous imaginer que, pour être doux, vous devez n'éprouver aucune indignation. Cela ne serait pas possible, ni même convenable. Cela ne serait pas possible, parce que, lorsqu'on reçoit certaines contrariétés, c'est un effet naturel

Matth. V. 4.

et involontaire de l'appétit irascible de sentir son cœur s'échauffer et son sang bouillonner; et si quelqu'un restait alors complétement insensible, ce serait stupidité et non pas sertu. Mais ce ne serait pas non plus convenable, parce que dans deaucoup d'occasions, c'est la colère qui doit donner de l'efficacité, de la fermeté et de la vigueur à l'exercice de la justice, et à l'accomplissement des devoirs qui obligent de faire la correction. Ne pas s'élever contre les désordres dont on est témoin, ou ne s'indigner que faiblement contre eux, c est là une placidité mal entendue et coupable. Ce serait la vôtre si, ayant une famille à gouverner, vous restiez trop indifférents et trop froids sur la conduite de vos inférieurs, pour éviter de vous tourmenter vous-mêmes et de contrister les autres.

La douceur donc ne nous rend ni stupides, ni insensibles, ni indolents, mais elle modère et réprime notre indignation, afin qu'elle ne sorte pas des limites de la droite raison. S'il s'agit de corriger, de punir, de châtier, cette vertu nous fait agir avec mesure et avec discrétion, sans passion, uniquement par le désir de corriger et non pour aigrir. S'il s'agit de cette multitude de petites contrariétés qui arrivent le long de la journée, elle nous rend indulgents pour les fautes et pour les faiblesses du prochain, bien loin de nous ennuyer et de nous fâcher si facilement pour la moindre action qui nous contrarie ou la moindre parole qui nous blesse. Quant aux injures plus graves, la douceur étouffe en nous tout sentiment de vengeance; et, non contente de pardonner, elle rend volontiers service à son ennemi si l'occasion s'en présente. Et tout cela, non par politique, non pas par intérêt ni par aucun autre motif humain, mais uniquement par charité fraternelle et par amour de Dieu. Voilà en peu de mots le portrait de la douceur.

Cela posé, qui ne voit combien cette vertu nous est nécessaire, et comme chrétiens, et comme hommes? Oul,

même comme homme. Si nous étions destinés à vivre seuls, ou à n'avoir des rapports qu'avec des personnes impeccables, la charité douce et patiente ne serait d'aucun usage. Mais nous sommes destinés à vivre les uns avec les autres; et avec les défauts que nous avons tous, il est impossible qu'il ne se rencontre pas mille choses qui nous blessent. nous déplaisent et nous offensent. En effet, qu'elle différence de caprices, de caractères, d'inclinations ! que de personnes difficiles, ennuyeuses, intraitables, qui ne semblent nées que pour créer des ennuis aux autres, et rendre la vie pénible et fatigante au prochain! Il faut de toute manière vivre avec tous, et conserver la paix avec tous; mais comment l'obtenir? Prétendre plier tous les autres à notre humeur, c'est une présomption insensée; se fâcher et se venger à toutes les contradictions, ce serait un perpétuel état de guerre. Il ne reste donc d'autre parti à prendre que de souffrir, de s'excuser et de compatir: Supportantes invicem, et donantes vobis metipsis, si quis adversus aliquem habet querelam 1.

Enfin, chacun de nous a ses imperfections: In multis offendimus omnes<sup>2</sup>. Or, de quel droit exigerions-nous des autres des égards et de la patience, si nous étions nous-mêmes susceptibles et pointilleux? Usons de la même équité, et supportons les autres comme nous avons besoin qu'ils nous supportent.

Mais ces réflexions, quoique justes, se rapportent surtout à la raison, et très-peu au christianisme. Combien cette vertu nous est plus nécessaire à cause de notre qualité de chrétiens! Ah! l'Évangile que nous professons ne nous prêche partout que bénignité et douceur: que de règles de mansuétude envers le prochain quel qu'il soit, injuste et persécuteur, indiscret ou importun! Il nous défend

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Coloss. III, 13.— <sup>2</sup> Jac. III, 2.

toute acrimonie, et jusqu'au plus léger mouvement d'aversion et de colère: Omnis qui irascitur fratri suo, reus eris judicio. Il nous défend les expressions blessantes, les avanies, les paroles méprisantes, amères, injurieuses: Qui dixerit fatue, reus erit gehennæ ignis. Il ne nous permet pas de repousser la violence par la violence : Ego autem dico vobis non resistere malo 1. Il veut même que nous soyons disposés à souffrir quelque perte, plutôt que de résister, au préjudice de la charité, puisqu'il nous dit de présenter la joue gauche à celui qui nous frappe sur la droite, et d'abandonner même notre manteau à celui qui veut nous prendre notre habit: Ne repetas quæ tua sunt. Ces paroles, bien comprises, ne sont pas de simple conseil, mais de véritable précepte; car il ne nous interdit pas absolument de nous défendre contre la tyrannie et les vexations du prochain, mais seulement de le faire au préjudice de la charité. Par conséquent, si nous ne savons pas nous défendre et soutenir nos droits sans nous laisser aller à des transports de colère et de vengeance, dans ce cas, l'Évangile nous ordonne de sacrisier même nos intérêts et de renoncer à nos droits, parce que la charité, que nous nous exposerions à perdre, doit nous être plus précieuse et nous est certainement plus nécessaire que tout le reste. Ce précepte de Jésus-Christ: Ne repetas quæ tua sunt, n'est donc pas absolu, mais conditionnel.

Enfin Jésus-Christ nous commande d'aimer nos ennemis, de leur faire du bien, de leur rendre le bien pour le mal: Diligite inimices vestros, benefacite iis qui oderunt vos; et c'est à cette marque surtout qu'il veut qu'on connaisse si nous sommes véritablement ses disciples et réellement chrétiens: In hoc cognoscent omnes, quia mei estis discipuli, si dilectionem habueritis ad invicem; nous déclarant en outre que

toute autre offrande, sans le sacrifice de nos ressentiments, lui serait odieuse.

Tels sont les enseignements de Jésus-Christ, enseignements qu'il a confirmés par son exemple, qui est une leçon bien plus sumineuse et bien plus convaincante que tous les préceptes. En effet, durant sa vie tout entière, il s'est toujours montré tel que les prophètes nous l'avaient peint, roi pacifique, brebis, agneau, pasteur; il était tout suavité, tout amour, tout condescendance, tout affabilité avec toute sorte de personnes, et avec ses disciples, et avec les enfants, et avec le peuple, et avec les pécheurs les plus diffamés, et avec ses ennemis les plus acharnés, surtout au temps de sa passion, où il sit éclater des prodiges de charité et de patience au milieu des calomnies les plus noires, des avanies les plus humiliantes et de la cruauté la plus barbare. Ah! c'est donc avec beaucoup de raison qu'il a pu nous dire: Apprenez de moi à être doux de cœur: Discite a me quia mitis sum et humilis corde.

Après cela, croirons-nous pouvoir nous sauver sans porter en nous l'empreinte de cette divine mansuétude? et sans avoir aucune ressemblance avec Jésus-Christ, surtout en ce point? Pour un rien, nous rompons avec notre prochain et nous nous brouillons avec lui! Comme nous prenons facilement feu pour un mot, pour un mépris souvent imaginaire! Nous devrions être prêts à souffrir les persécutions et même le martyre, et nous ne savons pas supporter la plus petite épreuve! Réfléchissez-y bien, chrétiens, et concluez que, sans esprit de douceur, il n'y a ni christianisme ni véritable dévotion, et qu'il ne peut y avoir d'espérance de salut.

Je sais fort bien tout ce qu'il en coûte pour pratiquer une douceur inaltérable et continuelle, surtout dans certaines rencontres plus difficiles et plus délicates, et combien de victoires il nous faut remporter sur notre amour-propre: se taire quand on voudrait parler, réprimer les emportements lorsque le cœur est déjà enflammé, plier et céder alors qu'on pourrait résister et se défendre, montrer un visage paisible et serein malgré les révoltes intérieures de la colère, étouffer des dégoûts, renoncer à des prétentions, se soumettre, s'humilier. Oh ! que de mortifications, que de sa-crifices! Cela est très-vrai.

Mais pour ne pas nous laisser effrayer par les dissicultés, jetons un coup d'œil sur les fruits immenses que nous procure l'exercice de cette vertu, fruits qui consistent dans l'abondance de la paix : Mansueti autem possidebunt terram et delectabuntur in multitudine pacis 1. Oui, chrétiens, abondance de paix, ce qui veut dire paix avec nous-mêmes, paix avec notre prochain et paix avec Dieu: trois précieux avantages qui forment le patrimoine des âmes douces.

Paix avec nous-mêmes, premieravantage. Sous la tyrannie des passions, vous le savez fort bien, il n'y a pas de paix à espérer, puisque c'est d'elles que viennent tous nos troubles et tous nos ennuis. Mais cela est vrai surtout de la colère, passion vive et impétueuse s'il en fut jamais, qui agite et bouleverse fortement l'esprit, qui tourmente, inquiète et dévore le cœur, qui mine même par conséquent la santé et abrége la vie. Donnez-moi enfin une personne sujette aux transports de la colère: quel repos peut-elle goûter? A tout moment il y a toujours quelque chose qui la blesse, qui la froisse, qui la révolte; sans cesse ballottée de çà et de la par tous les vents, elle est toujours comme livrée à une tempête horrible sur une mer en furie.

Il n'en est pas ainsi d'une personnne douce; bien qu'elle ne soit pas insensible aux chocs de l'impatience naturelle, cependant, à force de combattre sa passion, elle la soumet et la calme. Il est vrai qu'elle éprouve de la peine à étousser

<sup>4</sup> Ps. XXXVI, 11.

cette explosion que la nature est prête à faire éclater dans le premier mouvement, mais la violence est bientôt suivie du plaisir de s'être épargné et des afflictions d'esprit, et des conséquences fâcheuses, et des regrets inutiles. C'est ainsi que se vérisie en elle cet oracle divin : In patientia vestra possidebitis animas vestras 1.

Paix avec le prochain, second avantage. Voilà le plus désicieux de tous les biens temporels; chacun l'ambitionne et
le désire. Mais d'où vient qu'un bien si recherché est cependant si rare? Le grand promoteur des troubles, le grand
ennemi de la paix, c'est cet excès de délicatesse qui ne veut
rien souffrir ni rien supporter; c'est cet esprit de contestation et d'opiniâtreté qui réplique à tout et contredit à tout;
c'est cette langue de vipère qui mord et déchire à la
moindre attaque. Voilà la cause de tant de contestations, de
tant de désunions et de tant de ruptures qui détruisent la
paix et sont de chaque maison privée un enser, et de leurs
membres autant de démons.

L'unique moyen d'éviter ces maux et de conserver la paix avec le prochain, c'est la douceur chrétienne. Bien loin d'irriter, cette vertu calme et adoucit tout, prévient adroitement les discussions et les empêche de naître; s'il s'en élève, elle les apaise et les étouffe aussitôt; elle est toujours prête à céder, plutôt que de s'exposer à des disputes et à des désunions; elle a cette aménité de langage qui, au dire du Sage, tempère comme une rosée l'ardeur de la colère: Responsio mollis frangit iram'; elle désarme les ennemis et multiplie les amis: Verbum dulce multiplicat amicos; elle rend la vie heureuse et tranquille: Lingua placabilis lignum vitæ's. Oh! est-il rien de plus agréable aux hommes et de plus aimable en société! Non, il n'est pas vrai que la modération nous expose à de nouveaux et plus

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Luc. XXI, 19. - <sup>2</sup> Prov. XV, 1. - <sup>3</sup> Prov. XV, 4.

graves outrages, selon la crainte frivole de tant de personnes qui, sous prétexte de précaution et de prudence, voudraient justifier leurs emportements. C'est même le moyen le plus efficace pour désarmer la méchanceté, pour se concilier les cœurs les plus irrités et conserver la bonne harmonie avec tout le monde, même avec les gens les plus ennemis de la paix. En vain cherchons-nous d'autres voies : il faut toujours revenir à celle que Jésus Christ nous a enseignée : Beati mites, quoniam ipsi possidebunt terram.

Mais ce qui est le plus important, c'est la paix avec Dieu, qui est une conséquence infaillible de la paix que nous conservons avec nous-mêmes et avec le prochain, selon cette parole de l'Apôtre: Pacem habete, et Deus pacis et dilectionis erit vobiscum.

En effet, la douceur, en nous préservant de la colère, nous préserve premièrement d'une infinité de péchés qui nous font encourir l'inimitié de Dieu, De plus, elle conserve notre esprit calme et tranquille, et par consêquent parfaitement disposé aux exercices de piété et aux influences de la grâce céleste, qui ne se communique jamais à un cœur agité, troublé, inquiet. Enfin, elle nous met en possession des divines miséricordes, car le cœur de Dieu ne saurait être fermé à celui qui lui sacrisie ses propres ressentiments, comme nous l'assurent ces paroles de Jésus-Christ: Dimittite et dimittemini. Nous avons le malheur d'être sans cesse exposés à offenser Dieu, mais par bonheur pour nous, nous sommes aussi exposés à recevoir chaque jour des injures du prochain; or, par notre patience à supporter celles-ci par amour pour Dieu, nous pouvons, jusqu'à un certain point, payer nos dettes envers lui et mériter le pardon de nos propres fautes: Dimittite et dimittemini.

Tels sont les inestimables avantages de la douceur chrétienne. A leur vue, qui ne regardera comme bien employés tous les sacrifices pour les obtenir? Revêtons-nous donc de

l'esprit d'une vertu si chère à Dieu et aux hommes eux-mêmes, si nécessaire au salut, si avantageuse pour nous-memes. Chose étonnante! nous désirons souvent des occasions de nous sanctifier et de plaire à Dieu, mais des occasions chimériques, qui ne s'offrent peut-être jamais dans tout le cours de notre vie; et nous laissons échapper celles que nous avons entre les mains, celles qui sont toujours présentes et inséparables de notre état. Sans aller les chercher bien loin, nous en trouverons de nombreuses et d'excellentes dans le commerce du monde et au sein même de nos familles. Pourquoi ne faisons-nous pas triompher en nous la charité de nos rancunes et de nos aversions? Pourquoi ne conservons-nous pas une patience invincible au milieu des contradictions inévitables que nous avons à souffrir chaque jour de la part du prochain? Rien ne serait plus capable de montrer notre fidélité et de nous enrichir de mérites devant Dieu; il n'y a donc pas de pratiques que nous devrions embrasser avec plus de ferveur.

Je vous ai proposé les remèdes à l'aide desquels on peut corriger notre mauvais naturel, qui est toujours trop enclin à l'emportement et à la colère. S'il y a peu de personnes violentes qui se corrigent de cette mauvaise habitude, cela vient de ce qu'elles ne veulent point se combattre ni se faire la violence nécessaire. Pour vous, veillez attentivement sur otre cœur et sur les mouvements de la colère; prému-Aissez-vous contre les circonstances et les occasions ordinaires, et prenez la résolution de ne jamais vous tourmenter; étouffez promptement les premiers mouvements d'indignation, dès que vous vous en apercevez, et ne craignez pas de réparer vos emportements par quelque acte de soumission et d'excuse. Surtout, comparez-vous souvent avec votre divin modèle, Jésus crucisié, qui doit vous juger, et priez-le de vous accorder l'esprit de charité et de douceur. Faites cela avec persévérance, et vous en verrez l'efficacité.

Je dis avec persévérance; car changer le naturel n'est certainement pas l'œuvre d'un jour ni d'une semaine. Si donc il vous arrive, malgré toutes vos résolutions, de faire quelques chutes, il ne faut pas vous décourager ni abandonner votre entreprise, comme si elle était impossible; mais il faut insister, renouveler vos résolutions, et redoubler de vigilance et d'efforts. En agissant ainsi, vous parviendrez certainement à vaincre votre colère et à vous défaire de cet ennemi capital de votre salut.

#### TRAITS HISTORIQUES.

- I. Un soir qu'Alphonse V revenait d'une expédition, accompagné d'un seul officier, et précédant quelque peu ses troupes, il entra dans un village et descendit au premier gite qu'il rencontra. Deux soldats, assis au coin du feu, se trouvaient alors en cette maison. Voyant entrer le roi et ne le reconnaissant pas, ils se mirent à l'insulter et même à lui dire qu'ils ne souffriraient point qu'il logeat dans cette auberge; qu'elle était déjà assez remplie, et que s'il ne se retirait promptement, ils allaient lui jeter des tisons sur la tête. Alphonse, loin de se fâcher de ces injures, ne fit qu'en rire. L'officier qui était avec lui allait leur répondre d'une autre façon, s'il ne l'en eût empêché. Là-dessus, ses gardes arrivèrent, et il fut aussitôt reconnu. Les soldats, effrayés, se jetèrent aussitôt à ses genoux, et lui demandèrent pardon de leur insolence. Alphonse les fit relever sec douceur, et voulut qu'on les retint à souper avec les de le sa suite.
  - II. Lorsqu'il s'agit de la douceur, on ne saurait se dispenser de parler de saint François de Sales, dont il faudrait raconter toute la vie. — Un homme de condition lui ayant fait demander un poste pour quelqu'un qui l'intéressait, le saint ne crut pas pouvoir l'accorder en conscience, Celui qui le sol-

licitait, indigné du refus, vint s'en plaindre au saint, et, dans sa colère, le traita de la manière la plus indigne et la plus outrageante, sans que le saint évêque témoignât la moindre altération de visage et de sentiments. Cet homme furieux s'étant retiré, le frère de saint François de Sales, qui avait été présent à tout, lui dit qu'il aurait dû répondre à cet homme emporté, qu'après tout, il ne convenait pas de laisser ainsi mépriser et avilir l'autorité, quand on est en place. Comme le saint ne répondait rien, le frère, étonné de cette espèce d'insensibilité: « Nous sommes seuls, lui dit-il; parlez-moi avec confiance, je vous en prie, ne dissimulez point. N'avez-vous rien ressenti dans le fond du cœur, et avez-vous été aussi unsensible intérieurement que vous l'avez paru au dehors? -Vous voulez que je vous parle sincèrement, répondit le saint; eh! bien, non-seulement dans cette occasion, mais dans bien d'autres, je sens la colère bouillonner dans mon cerveau, comme fait l'eau dans un pot sur le feu; mais, avec le secours du ciel, je mourrai plutôt que de faire ou de dire la moindre chose qui puisse déplaire à Dieu. Je l'ai résolu : avec l'aide de la grace, j'y serai fidèle.»

## XIX. INSTRUCTION.

### DE LA GOURMANDISE.

En continuant notre explication des péchés capitaux, après vice de la colère dont je vous ai parlé en dernier lieu, vient le vice de la gourmandise, qui est un amour désordonné du

boire et du manger, ou la recherche immodérée et sensuelle des plaisirs de la table.

C'est encore là un vice dont on n'a que peu ou point de honte. Si l'on en excepte la monstruosité trop claire et trop manifeste de l'ivresse formelle, on met tout abus dans le boire et dans le manger au rang de ces satisfactions qu'on peut se permettre licitement et honnêtement.

Cependant la gourmandise est comptée parmi les vices capitaux. Elle est donc en elle-même un péché, et la source de beaucoup d'autres péchés. Oui, et j'espère vous en convaincre suffisamment dans cette instruction, dans laquelle cependant je me bornerai à vous parler d'une manière générale de l'intempérance et de la gourmandise, sans me proposer spécialement son dernier excès, qui est le vice de l'ivrognerie, parce que je ne crois pas hors de propos de traiter ce sujet à part, afin de faire bien comprendre aux amateurs du vin et aux ivrognes la laideur et la gravité de leur abominable habitude.

La loi naturelle aussi bien que la loi divine nous commandent d'avoir soin de notre corps et de conserver notre vie, dont nous ne sommes pas les maîtres, et par conséquent de réparer nos forces par la nourriture, afin que notre esprit, qui dépend de notre corps, soit capable de remplir ses devoirs. Aussi le Seigneur, par un trait de providence et d'amour, a-t-il donné aux aliments le goût, la saveur, et un je ne sais quoi d'agréable, afin que nous n'eussions aucune répugnance à satisfaire ce bessin naturel qui, par lui-même, est ennuyeux et pénible. Ce n'est donc pas un péché d'éprouver du plaisir à boire et à manger, mais c'en est un de manger et de boire par pur plaisir, et par conséquent de dépasser les bornes d'une sage sobriété.

On pèche par gourmandise de trois manières principales : par attachement, par excès et par délicatesse.

1º Par attachement, quand on s'occupe trop de sa nourri-

ture, ce qui se manifeste en plusieurs manières: le gourmand, même hors des repas, pense avec passion et avec une certaine inquiétude à ce qu'il doit manger et boire; il mange avec gloutonnerie et voracité; il mange et boit à toute heure et sans nécessité, sans attendre le moment convenable; il n'attend pas non plus que la faim se fasse sentir, mais il est toujours prêt à tout moment, non par besoin, mais pour satisfaire son palais. Or, ce sont là autant de marques de gourmandise.

2º Par excès, en prenant trop de nourriture et de boisson. Manger a pour but de nourrir le corps et de lui conserver sa vigueur; mais, au lieu de cela, l'excès le fatigue. Celui-là donc qui, par gourmandise, mange plus qu'il ne faut, s'oppose à la fin pour laquelle Dieu a créé les aliments, puisqu'il emploie pour détruire la vie ce qui a pour objet de la conserver; or, c'est en cela que consiste le véritable et propre péché de gourmandise.

3° Par délicatesse, c'est-à-dire quand, pour satisfaire sa gourmandise, on ne se contente pas de la nourriture ordinaire, et qui est conforme à son rang, à sa personne et aux convenances bien entendues, mais lorsqu'on court avec avidité après les aliments choisis et exquis, ou bien lorsque, par plaisir et par pure sensualité, on met une importance et une attention excessives à ce que les aliments soient bien apprêtés et parfaitement assaisonnés.

Dans tous ces cas, il y a toujours péché de gourmandise, parce qu'on viole toujours de quelque manière les règles de la tempérance, ou quant à la quantité, ou quant à la qualité, ou quant au temps et à la manière, etc.

Mais tout cela s'entend parfaitement. La plus grande difficulté consiste à déterminer quand est-ce que l'intempérance devient un péché grave; car on ne peut pas regarder tout abus en cette matière comme une faute grave, et il n'est pas facile, d'un autre côté, de fixer avec précision les limites sur ce point, elles ont plus ou moins d'extension, selon la diversité des tempéraments, des âges, des travaux, et de mille autres circonstances. Je vais vous dire ce qui est certain et hors de controverse auprès des théologiens. La gourmandise est toujours un péché grave dans les cas suivants:

1º Lorsque l'amour de la nourriture est désordonné au point de mettre sa propre félicité et sa fin dernière dans le boire et dans le manger. Et ce n'est pas là un cas idéal et chimérique, car il y a réellement beaucoup de gens qui semblent ne vivre que pour manger, qui n'ont pas d'autre passion, d'autre but et d'autre occupation que celle-là. Ces gens-là se font un dieu de leur ventre, selon cette parole de l'Apôtre: Quorum Deus venter est; aussi pèchent-ils grièvement.

2º Lorsque, pour le seul plaisir de boire et de manger, on se remplit et on se gorge de nourriture et de boisson jusqu'à les rendre. Une pareille intempérance n'est-elle pas tout à fait brutale et animale?

3° Lorsque la gourmandise va jusqu'à nous faire transgresser les préceptes de l'Église, les jeûnes et les abstinences prescrits. Ils sont sans nombre aujourd'hui, les chrétiens qui se dispensent de ces vénérables observances sans une nécessité réelle, et uniquement par sensualité, s'appuyant sur les raisons les plus frivoles, et, ce qui est pire, cherchant à justifier leur gourmandise par des maximes stupides et libertines, telles que celles-ci: Qu'importe qu'on mange une chose plutôt qu'une autre, qu'on fasse gras plutôt que maigre, qu'on ne prenne qu'un repas ou qu'on en prenne plusieurs par jour? comme si Dieu ne pouvait nous interdire même des choses indifférentes de leur nature, et comme si la transgression de ces défenses l'était pas toujours également une révolte contre la volonté de Dieu et un mépris de sa sainte loi.

4º Lorsque l'intempérance devient gravement préjudi-

ciable, soit à vous, soit aux autres. Par exemple, si pour satisfaire votre gourmandise vous nuisez gravement à votre santé, ou bien si vous ne craignez pas de vous exposer à abréger notablement votre vie contre la défense du cin quième commandement. De même si, pour satisfaire la même passion, vous faites des dépenses au-dessus de votre fortune et blessez la justice, vous mettant dans l'impossibilité de payer vos dettes, ou en en faisant de nouvelles que vous ne paierez jamais, ou bien en privant vos enfants et votre famille de la subsistance nécessaire, comme il n'arrive que trop souvent dans une foule de maisons où la gourmandise d'un seul condamne tous les autres membres de la famille à un jeûne involontaire et forcé.

5° Enfin, lorsque l'intempérance vous fait perdre, dans les cabarets et les cafés, un temps notable et gravement préjudiciable à vos occupations, ou qu'elle vous détourne de vos devoirs de piété et de religion. Et à ce propos, n'est-ce pas une chose grandement déplorable de voir que les jours les plus saints de l'année, les plus grandes solennités se changent, pour certains ivrognes, en bacchanales, et qu'en ces jours ils passent bien plus de temps à table qu'à l'église, dans les festins que dans les exercíces de piété, à satisfaire leur ventre qu'à penser à leur âme?

Vous voyez bien que dans ces cas et dans une foule d'autres semblables, la gourmandise peut facilement devenir une faute grave, sans même parler ici de l'ivresse, le plus énorme des péchés de gourmandise, dont il sera question plus tard. Cependant, si l'on excepte les cas que nous venons de mentionner, toutes les fois qu'il ne s'agira que d'une transgression légère, le péché sera véniel. Mais ce péché véniel est très-fréquent et très-peu remarqué. La raison en est que nous avons besoin chaque jour de nous sustenter, et que, ne pouvant le faire sans quelque plaisir, par suite de cette délectation sensuelle, on se laisse facilement aller au-delà

du besoin; et, comme dit très-bien saint Augustin, sous prétexte d'apaiser la faim, on cherche à contenter la sensualité: Sub obtentu necessitatis patrocinium agitur voluptatis.

Mais bien que l'intempérance puisse être légère en ellemême, elle est cependant toujours funeste dans ses conséquences. Si l'on excepte l'ivresse complète, on craint peu les excès dans le boire et dans le manger, parce qu'on ne connaît pas les pernicieux effets qu'ils produisent, et qu'ils arrivent sans qu'on s'en aperçoive; mais c'est précisément parce que leur venin est plus subtil et plus caché, qu'on devrait les éviter avec plus de soin. Voyons ces funestes conséquences.

Le premier effet de la gourmandise, d'après les théologiens, c'est l'obscurcissement de l'esprit. A mesure que le ventre se remplit, le cerveau se rétrécit, parce que les grossières vapeurs de la nourriture et de la boisson s'élèvent de l'estomac et vont troubler la tête et engourdir l'intelligence qui, étant toute plongée dans la chair, devient toujours plus stupide.

De là l'ignorance et l'incapacité pour les affaires temporelles, pour ses devoirs d'état, et ce qui est pire, pour les
choses spirituelles. Je dois donc conseiller aux parents de
ne pas être trop faciles à satisfaire la gourmandise de leurs
enfants, s'ils ne veulent avoir le chagrin de les voir devenir
stupides, ignorants et inaptes à toutes les choses temporelles
et spirituelles. Lorsque saint Philippe de Néri rencontrait
un de ces jeunes gens adonnés à la bonne chair, il en
augurait mal et disait: Tu n'auras jamais d'esprit, c'est-àdire de capacité, de sentiment et de cœur pour rien. Proposition digne de ce grand saint, de ce grand directeur qui
avait une connaissance si profonde de la jeunesse; proposition qui doit en même temps, parents chrétiens, vous
rendre bien prudents sur la manière d'élever vos enfants.

De cet obscurcissement de l'esprit provient ensuite cette

vaine et folle gaieté, qui porte avec soi et la dissipation, et les rires immodérés, et l'immodestie, et les désordres. C'est aussi de là que provient la loquacité, c'est-à-dire le trop de paroles.

De même qu'une roue tourne avec d'autant plus de facilité qu'elle est mieux graissée, ainsi un estomac trop plein et l'irréflexion qui en est la suite, rendent la langue libre et sans retenue. Or, le Saint-Esprit nous assure que cette loquacité est une source de péchés: In multiloquio non deerit peccatum; de là, en effet, et les paroles déshonnêtes, et les plaisanteries indécentes, et les discours obscènes, et les révélations imprudentes de choses qui devraient rester inconnues.

Un autre effet de la gourmandise, c'est la paresse, c'est-àdire la somnolence, la torpeur, l'oisiveté, le dégoût du travail et de la peine. Ventre plein veut le repos, dit un proverbe; ce qui veut dire que l'âme appesantie par la nourriture et empêchée en quelque manière, s'engourdit et devient incapable de fatigue, d'application et de travail. De là vient que les devoirs généraux de chrétien et les devoirs particuliers d'état, ou ne sont pas remplis, ou le sont seulement à moitié, aves répugnance et comme par force. C'est là une bien funeste disposition qui, considérée seulement dans la pratique, est l'ennemie de toutes les vertus, en même temps qu'elle est la source de tous les vices; et c'est contre elle que Jésus-Christ a voulu nous prémunir par cet avis qu'il nous a laissé dans son Évangile, d'être bien attentifs et de veiller avec soin sur nous-mêmes, afin que nos cœurs ne soient pas appesantis par des excès de manger et de boire : Attendite vobis, ne forte corda vestra graventur in crapula et ebrietate.

Mais la principale fille de la gourmandise, c'est l'impureté. Rien ne conduit aussi directement à ce vice que les excès dans le boire et dans le manger. Une grande quantité de bois

fait un grand feu; ainsi une grande abondance de nourriture allume et excite toujours davantage le feu de la concupiscence, qui n'est déjà que trop vif et trop ardent par lui-même; aussi est-ce une chose extrêmement difficile d'être en même temps intempérant et chaste. Comment, en effet, tenir dans la soumission une chair rebelle, à qui l'on donne tout ce qu'elle demande, et plus même qu'elle ne demande? Comment réprimer son ardeur et son impétuosité, quand on lui accorde ce qui est le plus capable de provoquer ses emportements et ses révoltes? L'expérience nous démontre avec évidence que ce vice domine bien plus chez les personnes d'une condition aisée et élevée, qui peuvent se nourrir avec somptuosité, que chez les gens du peuple, qui sont forcés par leur condition à l'économie et à la fruganté. Il en est ainsi : Ex adipe prodiit iniquitas, dit le Psalmiste; c'est la bonne chair qui engendre la pourriture, a corruption, le péché.

Il ne faut pas omettre ici un autre fruit également trèsfuneste de la gourmandise, c'est-à-dire la dissipation de la fortune, la dissipation des économies, l'appauvrissement de la maison, par la nombreuse suite de déréglements et de désordres qu'elle entraîne chez les personnes chargées de famille.

Qui diligit epulas, dit le Saint-Esprit, in egestate erit. La misère et l'indigence auxquelles sont réduites une foule de personnes, ne proviennent que de l'amour du vin et de la bonne chère. Et la preuve de ceci, c'est la différence notable qu'il m'est arrivé plusieurs fois de remarquer en entrant dans vos maisons. J'entre dans certaines familles où je sais, à n'en pas douter, que les gains sont très-minimes et les charges énormes; cependant, au milieu de cet état de gêne, je remarque un certain ordre, de la décence et mênie de l'élégance; au moins ne manque-t-on pas des objets les plus essentiels à la vie. Et pourquoi cela? C'est parce qu'on sait,

dans ces familles, se retrancher et mortifier la gourmandise. J'entre au contraire dans d'autres familles, où les gains vont plus considérables et les charges moindres, et je n'y vois pas même de lit pour se coucher, ou tout au plus un misérable grabat, où toute la famille dort pêle-mêle, et Dieu sait les maux et les scandales qui en résultent! Il n'y a pas le nécessaire, on ne peut paraître en public faute de vêtements, et ainsi du reste. Et pourquoi cela? Parce qu'on mange et qu'on boit sans retenue, et que tout ce qu'on gagne est consacré à satisfaire la gourmandise. Or, n'est-ce pas là un désordre énorme, et la source funeste de beau-coup d'autres?

Ensin, pour ne pas être trop long, toutes les passions et tous les vices naissent et germent dans un corps bien nourri, comme les mauvaises herbes dans un champ bien sumé. Retenez bien ce grand principe: tout ce qui nourrit notre sensualité et notre nature déjà si portée au mal, ne peut que produire de pernicieux effets. Et si les plaisirs des sens, même innocents de leur nature, lorsqu'on n'en use pas avec une grande modération, conduisent facilement aux plaisirs criminels, combien cela ne sera-t-il pas plus vrai de la gourmandise, qui n'est pas un plaisir innocent, mais mauvais en lui-même?

Concluez de tout cela que le plaisir coupable de la gourmandise n'est pas, comme on le croit, une chose indifférente ou de peu d'importance. C'est le premier péché qui à été commis dans le monde, et il est la source de tous nos malheurs, parce que le fruit qu'ont mangé nos premiers parents, contre la défense de Dieu, a répandu son venin dans tous leurs descendants; et ce vice est encore la source d'une foule de péchés, pour une multitude de chrétiens qui lui sacrifient chaque jour leur conscience, leur religion, leur âme et leur salut. Voilà pourquoi nous devons nous défier de ce vice et le craindre, et nous bien garder de nous laisser dominer par la gourmandise, de peur qu'elle ne nous précipite dans les désordres dont nous venons de parler.

Le remède contre la gourmandise, c'est de pratiquer la vertu opposée, qui est la souriété et la tempérance, vertu morale qui a pour objet de refréner la cupidité du boire et du manger, et de nous contenir dans les limites du besoin et du convenable. Et comme ces excès et ces désordres se commettent ordinairement dans certaines sociétés et certaines parties organisées uniquement pour des festins, et dans certains lieux spécialement consacrés à la débauche et à l'ivrognerie, il s'ensuit que le moyen de vous conserver tempérants et sobres, c'est de fuir le plus que vous pouvez ces compagnies et ces lieux; c'est surtout d'éviter l'amitié et la conversation des gourmands et des buveurs, qui ne therchent qu'à engager dans ce genre de désordre.

Remarquez que je ne prétends pas dire qu'il soit défendu de se permettre quelquefois un repas plus somptueux, et de se réjouir honnêtement avec ses parents et ses amis. Non, la loi du Seigneur n'exige pas une pareille austérité; bien plus, c'est là une coutume qui entretient la charité, et que commandent l'honnêteté et la politesse. Aussi la voyonsncus en usage parmi les plus saints personnages de l'Ancien Testament; nous en avons pour preuve Job, Tobie, les agapes des premiers chrétiens, et Jésus-Christ lui-même, qui ne refusa pas de se rendre aux noces de Cana en Galilée. Mais d'abord, ces festins doivent être rares et non pas habituels; il ne faut pas imiter le mauvais riche, dont il est dit qu'il faisait chaque jour bonne chair : Epulabatur quotidie splendide. En second lieu, dans ces occasions, il faut toujours observer la tempérance chrétienne, car il n'est jamais permis, sous prétexte de réjouissance et de divertissement, de s'abandonner immodérément à ces excès que la religion et la raison condamment.

Pour vous rendre chère cette vertu, résléchissez aux biens

considérables qui en proviennent. Elle est très-avantageuse et à l'âme et au corps tout à la fois.

Au corps, qu'elle préserve d'une foule de maux et d'infirmités que l'intempérance traîne à sa suite. Sans recourir au jugement des médecins, qu'il me suffise de vous citer l'oracle infaillible du Saint-Esprit, qui nous dit : In multis escis erit infirmitas. — Propter crapulam multi obierunt; les maladies sont inséparables des excès de la gourmandise, et ce vice a jeté et jette encore prématurément une foule de gens dans la tombe. C'est une vérité passée en proverbe que la gourmandise tue plus de monde que l'épée : Plures occidit gula quam gladius. Au contraire, le Saint-Esprit nous dit : Qui abstinens est, adjiciet vitam; celui qui est sobre et tempérant prolonge ses jours. C'est ce que nous prouve avec évidence la vie de tant de solitaires et de tant d'anachorètes, qui sont parvenus à une longue et robuste vieillesse, dépassant de beaucoup les limites ordinaires de la vie humaine, bien qu'ils ne vécussent que de fruits, d'herbes, de légumes, et qu'ils pratiquassent une abstinence qui allait jusqu'au miracle.

Mais la tempérance est bien plus avantageuse encore à l'ame, parce qu'elle affaiblit et désarme notre plus grand ennemi, cet ennemi qui fait gémir et pleurer même les saints, c'est-à-dire notre corps, en qui sont tous les vices et toutes les concupiscences. Elle le tient soumis et obéissant à l'esprit; et celui-ci, n'étant plus appesanti par la chair, devient plus libre et plus alerte pour agir, plus vigilant et plus attentif à la prière, plus apte à goûter les choses spirituelles et célestes. Aussi cette vertu est-elle spécialement recommandée dans les divines Écritures, et tous les saints, sans aucune exception, s'y sont appliqués d'une manière toute spéciale, comme au moyen le plus efficace pour conserver la pureté, pour acquérir la ferveur, pour mener une vie chrétienne.

Si donc vous tenez à votre salut et à votre santé, aimez la frugalité, qui n'est en somme qu'une partie, et une partie très-petite de cette mortification et de cette pénitence qui, selon l'Évangile, doit caractériser la vie du chrétien, et qui ne peut absolument s'allier avec les excès de la sensualité.

#### TRAITS HISTORIQUES.

- I. Saint Charles Borromée, étant malade à Rome, se vit obligé de consulter les médecins. Mais comme ils ne convenaient pas entre eux sur sa maladie, il profita de leurs contradictions pour ne pas se mettre entre leurs mains et pour se faire lui-même un régime de vie. Il commença par retrancher de sa table tout ce qui tenait de la délicatesse et ne servait qu'à flatter le goût; et s'étant accoutumé peu à peu à une vie dure et sobre, il fut bientôt délivré de sa pituite, de sa toux, de ses fièvres, et de ses autres incommodités ordinaires. Il devint même si robuste, qu'on est surpris de la force avec laquelle il supporta les plus rudes travaux de l'épiscopat, auxquels son zèle le livrait.
- II. En 1728, un nommé Villars confia à quelques amis que son oncle, qui avait vécu près de cent ans, et qui n'était mort que par accident, lui avait laissé le secret d'une eau qui pouvait aisément prolonger la vie jusqu'à cent cinquante années, pourvu qu'on fût sobre. Lorsqu'il voyait passer un enterrement, il levait les épaules de pitié : « Si le défunt, disait-il, avait bu de mon eau, il ne serait pas où il est. » Ses amis, auxquels il en donna généreusement et qui observèrent un peu le régime prescrit, s'en trouvèrent bien et le prônèrent. Alors, il vendit la bouteille six francs. Le débit en fut prodigieux. Ceux qui en prirent et qui s'astreignirent à un peu de régime, ceux surtout qui étaient nés avec un bon tempérament, recouvrè-

rent en peu de temps une santé parfaite. Il disait aux autres : « C'est votre faute, si vous n'êtes pas entièrement guéris : » ous avez été intempérants et incontinents. Corrigez-vous œ ces deux vices, et vous vivrez cent cinquante ans pour le moins.» Quelques-uns se corrigèrent. La fortune de cet homme augmenta comme sa réputation. Des enthousiastes le mettaient fort au-dessus du maréchal de Villars : « Celui-ci fait tuer les hommes, disaient-ils, et celui-là les fait vivre. » On sut enfin que l'eau de Villars n'était que de l'eau de la Seine, avec un peu de nitre.

# XX. INSTRUCTION.

# DE L'IVROGNERIE.

Le vice de la gourmandise, dont je vous ai parlé dans ma dernière instruction, comprend tout excès commis dans le boire ou dans le manger. Cependant, comme l'excès dans le boire, celui surtout qu'on appelle ivrognerie, est une gourmandise plus grave et plus funeste que les autres, je crois devoir vous en parler en particulier, afin de vous corriger et de vous préserver de ce vice sordide et brutal, si commun aujourd'hui, surtout parmi le peuple, qui fréquente les tavernes et les cabarets. Commençons

L'ivresse est un excès dans la boisson du vin ov des autres liqueurs capables d'enivrer, excès qui fait perdre l'usage

done par voir ce que c'est que l'ivresse.

de la raison ou l'affaiblit notablement. Remarquez bien ces deux choses: la perte ou un affaiblissement notable de la raison; cette distinction vous fera comprendre que l'ivresse est susceptible du plus ou du moins, mais que cependant c'est toujours l'ivresse.

Il y a une ivresse complète, tout le monde la connaît elle a lieu lorsqu'un homme boit jusqu'au point de ne plus savoir ce qu'il dit ni ce qu'il fait, et elle se manifeste même extérieurement, car l'homme ivre chancelle, va de çà et de là, et ne peut gouverner son corps. Il n'est pas nécessaire que le vomissement s'ensuive, comme se l'imaginent à tort certains ivrognes qui, bien qu'ils aient perdu la raison, croient ne s'être pas enivrés, s'ils ne sont pas arrivés a ce honteux excès. De même que le vomissement peut être causé par toute autre cause que par l'ivresse, de même l'ivresse peut exister sans qu'il en résulte cet effet.

Il n'est pas non plus nécessaire d'une certaine quantité déterminée de vin, car l'excès dans le boire n'est pas une chose absolue, mais elle est relative aux forces et au tempérament de chacun. Telle quantité de vin qui est nécessaire à l'un, peut être excessive pour un autre; d'où il suit qu'une quantité quelconque de vin, considérable ou non, que vous ne pouvez supporter sans vous enivrer, est matière d'ivresse pour vous.

Cela posé, il est incontestable que l'ivresse, de sa nature, est un péché grave contre la tempérance, lorsqu'elle est volontaire et prévue. Je dis volontaire et prévue, parce qu'il peut parfaitement arriver qu'une personne s'enivre par surprise, par accident et sans qu'il y ait de sa faute, parce qu'elle n'a pu suffisamment réfléchir au danger auquel elle s'exposait. C'est ainsi que le bon patriarche Noéne fut nullement coupable lorsqu'il s'enivra, pour avoir bu une première fois du vin dont il ignorait la force. Mais de même que ce saint patriarche aurait été inexcusable si, après cette ex-

périence, il se fût de nouveau exposé à s'enivrer, de même l'inadvertance ne peut régulièrement excuser ceux qui, après être déjà ton bés dans cet état, soit pour avoir trop bu, soit pour avoir bu à jeun, soit pour avoir bu telle espèce de vin, s'exposent néanmoins de nouveau et volontairement à retomber. Dans ce cas, si l'ivresse s'ensuit, elle est suffisamment volontaire pour être coupable, bien qu'on n'ait pas eu l'intention de s'enivrer; bien plus, lors même que l'ivresse, par hasard, ne s'ensuivrait pas, on serait réellement coupable, puisqu'on se serait exposé à un danger prochain suffisamment connu.

L'énormité et la grièveté de ce vice se voient clairement, et par sa difformité intrinsèque, et par les graves dangers auxquels s'expose l'ivrogne.

Et d'abord par sa difformité, car ce vice prive l'homme de la plus belle de ses prérogatives; elle le dégrade de son rang et le fait tomber de sa qualité d'homme à la condition des bêtes: Comparatus est jumentis insipientibus. Quelle est en effet la qualité qui élève et ennoblit l'homme, et qui le distingue des bêtes, si ce n'est l'usage de la raison? Or, c'est précisément cette belle lumière que l'ivrogne étouffe et ensevent dans le vin, au point que, pendant son ivresse, il ne lui reste de l'homme que la seule vie animale, la vie des bêtes, puisqu'il ne peut plus se servir de sa raison. Il est même pire que les bêtes, car il ne perd pas senlement l'usage de sa raison, mais même l'usage de ses membres et de son corps, ce qui n'arrive pas aux animaux les plus immondes. Qu'y a-t-il donc de plus révoltant? Aussi saint Chrysostôme caractérise parfaitement ce vice, lorsqu'il l'appelle opprobrium totius generis humani, la honte et l'opprobre du genre humain.

De la verte de la raison, jointe au danger probable de tant de funestes accidents, résulte en second lieu ce danger si grave auquel s'expose l'ivrogne. D'un côté, il peut arriver

et il arrive en effet qu'il se trouve exposé à mourir ou d'une chute ou d'un coup d'apoplexie, occasionnée par le vin ou dans les rixes et les batailles qui naissent si souvent parmi les buveurs, selon cette parole de l'Esprit-Sain: Multos exterminavit vinum.

D'un autre côté, comment s'occuper de son âme, si dans cetétat on ne peut penser à son salut? C'est là une chose bien digne de réflexion. Toute autre personne, frappée d'un accident imprévu, si elle jouit de sa raison, peut se tourner vers Dieu, se repentir de ses péchés, s'en confesser et en recevoir l'absolution. Mais l'ivrogne ne peut rien faire de tout cela; avec une âme ensevelie dans le vin, il ne peut pas même être absous conditionnellement. Or, n'est-ce pas pécher gravement contre la charité qu'on se doit à soi-même, que de s'exposer à mourir comme une bête? Oh! combien qui ont été surpris par la mort dans un état d'ivresse, et précipités tout à coup dans les ardeurs éternelles du feu de l'enfer!

Jusqu'ici, je ne vous ai parlé que de l'ivresse complète, qui animalise l'homme en le privant complétement del'usage de la raison. N'allez pas croire cependant que pour pécher gravement il soit nécessaire d'aller jusqu'à ce point. Mais il sussit de cette ivresse incomplète ou de cete demi-ivresse qui, selon saint Thomas, sans saire perdre entièrement la raison, l'obscurcit et l'assaiblit tellement qu'il n'est plus possible, dans l'occasion, de faire un acte chrétien ou de se défendre contre une tentation quelconque.

On appelle ordinairement cet état de la gaieté, et c'est par cette expression commode qu'une foule de gens couvrent leurs excès et calment facilement leurs scrupules et leurs remords. Mais, de grâce, entendons-nous bien: autre chose est être gai, et autre chose est être à moitié ivre. Si tout se réduit à un verre ou deux de plus qu'à l'ordinaire, qui vous rendent gais et enjoués, sans vous faire dépasser

les bornes de l'honnêteté, des convenances et de la tempérance chrétienne, vous pouvez appeler cela de la gaieté; mais oserez-vous donner ce nom à un excès tellement grave qu'il n'est éloigné que de deux doigts d'une ivresse réelle et véritable, et qui vous fait commettre tant de fautes? Ne vous faites pas illusion, car il ne sert de rien pour la conscience de changer le nom des choses.

Il est vrai que dans cet état vous n'avez pas complétement perdu la raison; mais vous l'avez altérée d'une manière notable, et si vous n'êtes pas tout à fait des bêtes, vous n'êtes plus tout à fait des hommes. Que d'indécences ne dit-on pas et ne fait-on pas en cet état, que l'on ne ferait pas et que l'on ne dirait pas si l'on avait toute sa raison! Vous blâmez ensuite vous-mêmes tout cela, lorsque le vin vous passé et que vous avez recouvré votre première sérénité.

Or, qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que vous n'étiez plus du tout maîtres de vous-mêmes.

De plus, cette demi-ivresse n'est-elle pas une disposition très-prochaine au dernier degré de l'ivresse, et ne vous metelle pas dans le danger très-prochain d'y tomber? Comment donc excuser de faute grave un pareil excès, quel que soit le nom que vous lui donniez? Ce que nous disions tout à l'heure de l'ivresse complète peut s'appliquer dans une certaine proportion à celle-ci. Bien plus, remarquez que cette demi-ivresse occasionne beaucoup plus de péchés que l'ivresse complète; car une personne entièrement ensevelie dans le vin est incapable de quoi que ce soit, et ne veut que se coucher et dormir; ceux au contraire qui sont ivres à moitié et qui sont fortement échauffés par le vin, sont précisément ceux qui s'abandonnent à des excès énormes et dont je vous parlerai plus tard, parce qu'ils conservent assez de connaissance pour les commettre d'une manière coupable, et pas assez pour s'en préserver.

Il nous reste à considérer une autre classe de personnes.

Il y a dans le monde certains buveurs puissants, qui boivent sans discontinuer jusqu'à devenir de vrais tonneaux de vin ambulants, mais qui ne paraissent jamais avoir bu et ne sont jamais à demi-ivres; au contraire, ils conservent toute leur raison et toute leur force. Or, que dirons-nous de ces individus? Je dis qu'ils ne pèchent point par ivresse, puisqu'elle n'est en eux ni d'une manière complète, ni d'une manière incomplète; mais il est difficile de les absoudre d'un péché grave de gourmandise, puisqu'ils boivent avec excès et purement par plaisir, et qu'ils s'exposent d'ailleurs à une foule de péchés inséparables de ces excès.

En effet, bien qu'en apparence ces gens-là se montrent parfaitement maîtres d'eux-mêmes et qu'ils ne chancellent jamais, cependant la boisson qu'ils absorbent sans mesure ne laisse pas de produire de très-funestes effets et quant à l'âme, et quant au corps. Quant au corps, consultez les médecins, et vous verrez qu'ils vous condamneront; et quant à l'âme, je n'ai qu'à m'en rapporter à vos confessions, pour juger très-mal des effets que produit cette boisson excessive. Elles me prouvent que, dans cet état, vous ne savez plus gouverner vos passions, mais que ces passions, au contraire, deviennent d'une violence extrême, surtout la passion impure, parce qu'elles sont sans cesse excitées et enflammées par le vin.

Mais ce qui m'effraie le plus et me fait trembler pour vous, c'est une sentence que j'ai trouvée dans le prophète Isaïe: Væ vobis qui potentes estis ad bibendum vinum! Malheur à vous qui avez la réputation d'être de puissants buveurs! Quels sont ceux que frappe cette sentence, sinon vous? Il n'est pas ici question d'ivrognes, comme dans d'autres textes des divines Écritures, mais précisément de vous, qui vous vantez de boire impunément une grande quantité de vin. Et cependant le Seigneur dit: Malheur à vous! Væ vobis! Or, sachez pour votre instruction que cette parole menaçante,

Væ, ne s'emploi jamais, dans les divines Écritures, que pour les choses graves, pour les choses qui renferment un grave danger ou un nctable désordre. Je vous laisserai donc décider vous-mêmes ce que vous devez penser de votre capacité et de votre puissance à hoire.

Telles sont les diverses classes de buveurs; or, saint Paul dit d'une manière générale d'eux tous, qu'ils n'entreront pas plus dans le royaume des cieux que les impudiques et les voleurs: Nolite errare: neque fornicarii, neque fures, neque ebriosi regnum Dei possidebunt. Ce qui veut dire que quand même vous n'auriez que ce vice seul, il suffirait pour vous damner. Mais non; vous ne pouvez l'avoir seul sans une sorte de prodige, parce qu'il traîne à sa suite une foule d'autres crimes et d'autres désordres que je vous exposerai bientôt. En attendant, je vais tirer ici diverses conséquences de la doctrine que je viens de vous développer.

Et d'abord, si de tout ce que je viens de dire il résulte que c'est une faute grave de s'enivrer soi-même, ce sera donc pareillement un péché mortel d'enivrer les autres, soit en les trompant et en leur faisant boire des vins falsisiés, soit en les forçant à boire plus qu'ils ne doivent, et en les pressant lorsqu'on prévoit qu'ils s'enivreront. Croyez-vous donc qu'un chrétien doive se faire un sujet de plaisanterie et d'amusement de la ruine corporelle et spirituelle de son prochain? Quelle que soit votre intention, c'est une excitation positive au mal, c'est un vrai scandale.

Mais il peut y avoir en cette matière un autre scandale de coopération, qui sera encore un vrai scandale. Je parle ici des aubergistes et des cabaretiers, dont le métier est de vendre du vin. Parmi les nombreux dangers de conscience auxquels les expose leur profession, ce n'est certainement pas un des moindres, de donner du vin sans mesure à ceux qui ont coutume de s'enivrer ou qui sont sur le point de tomber dans l'ivresse. C'est là en réalité et proprement coopérer au

péché d'autrui; et cette coopération, d'après l'enseignement des théologiens, serait à peine excusable dans le cas où votre refus vous exposerait à un mal grave, auquel vous n'êtes pas tenus de vous exposer pour empêcher la faute d'autrui.

— Mais moi, dites vous, je fais mon métier, et je ne dois pas m'inquiéter d'autre chose. — Doucement: on peut vendre licitement une marchandise qui est indifférente de sa nature, bien que l'acheteur puisse en abuser pour pécher, si l'on n'a pas de raison de présumer cet abus; mais quand vous pouvez prudemment douter, et que même vous avez une certitude morale, comme dans le cas présent, que votre vente servira au prochain pour lui faire commettre un péché, il ne vous est pas permis de la lui vendre, et si vous le faites, vous coopérez d'une manière coupable à son péché.

— Mais si je ne lui vends pas, me répliquerez-vous, il ne manquera pas d'autres marchands qui lui vendront tout le vin qu'il voudra. — Je le suppose, mais qu'importe? Dans ce cas, vous ne faites que prévenir le péché d'autrui, et vous n'êtes pas excusables sous prétexte que d'autres étaient disposés à le commettre. Il ne manque pas de gens qui achètent volontiers les choses volées; croyez-vous pour cela qu'il vous sera permis de le faire? C'est absolument le même cas. Ce sont là des sophismes et des ruses de l'avarice qui vous rendent inexcusables aux yeux de la conscience, et par lesquels vous ne devez pas vous laisser aveugler, car les calculs de l'intérêt ne sont souvent que très-heureux pour la vie présente, tandis qu'ils sont très-funestes pour la vie future.

Ensin, je ne dois pas dissimuler une autre coutume détestable qui s'est introduite dans le peuple, et qui consiste à conduire des semmes dans les auberges et les cabarets, pour boire et pour manger. Voilà comment le vice brutal de l'ivrognerie, autresois inconnu, ou au moins très-rare parmi les semmes, est devenu de nos jours si commun aussi parmi elles. Et si ce vice est ignominieux dans les hommes, il l'est

bien plus dans les femmes, en qui il devient le principe et la source des plus abominables désordres. La pudeur, la modestie, la retenue, la réserve, qualités si propres à leur sexe, ne peuvent que souffrir de graves atteintes, parmi les excès fil vin et au milieu des scandales qui en sont la suite, et qui sort si opposés à leur caractère. Et d'ailleurs, combien n'est-il pas inconvenant et dangereux pour elles de fréquenter ces lieux, qui sont ordinairement les réceptacles des mauvais sujets, des libertins et des oisifs, et même de tout ce qu'il y a d'impudique et de prostitué dans un pays.

Pères et maris qui m'écoutez, si donc vous tenez à l'honneur, aux bonnes mœurs et à la pureté de vos filles et de vos femmes, si vous voulez préserver votre famille de tant de funestes scandales, tenez-les soigneusement éloignées de ces lieux. Quels seraient donc votre inconséquence et votre aveuglement, si vous alliez les y conduire vous-mêmes! La religion, la conscience, la réputation, ne seraient donc plus riet à vos yeux? Je ne parle pas ici d'une circonstance accidentelle, mais je parle de cette habitude et de cette coutume absolument blâmables, et qu'on ne peut tolérer.

Toutes ces observations, qui sont conformes à la doctrine que je vous ai exposée, me semblent de la dernière importance; mais elles acquerront plus de poids encore en présence des funestes conséquences auxquelles porte le vice de l'ivrognerie, et dont je vous parlerai dans ma prochaine instruction.

## TRAIT HISTORIQUE.

Effrayante punition. — Le sieur Vanhecken, contre-mattre du sieur Leberaux, fabricant de chaux à Paris, boulevard Beaumarchais, s'était rendu de grand matin à l'un des fours que ce dernier exploite sur le territoire de Montreuil, et avait fait procéder à la cuisson habituelle. Une forte odeur de chair roussie ayant excité son attention, il fit des recherches, et, dans une cavité située précisément au-dessus du four, on trouva le corps d'un homme qui était presque entièrement rôti. Les ouvriers le reconnurent pour un nommé Louis G..., âgé de cinquante-et-un ans, terrassier, habitant la localité. Il se livrait habituellement à la boisson, et la veille au soir, on l'avait vu complétement ivre dans les environs. Il est probable qu'il s'était blotti, pour y passer la nuit, dans l'endroit où son corps a été découvert, et que, surpris par la chaleur intense du four, il est mort sans avoir eu le temps de proférer une parole!

## XXI. INSTRUCTION.

PUNESTES EFFETS DE L'IVROGNERIE. - REMÈDES CONTRE CE VICE.

Je vous ai exposé, dans ma dernière instruction, la malice et la laideur du vice de l'ivrognerie; et, pour détromper un grand nombre d'entre vous, je vous ai fait connaître ses divers degrés, qui tous font de ce vice une habitude de péché grave. Pour compléter cette matière, il ne me reste plus qu'à vous en montrer les funestes effets, et à vous indiquer en même temps les moyens de vous arracher à cette honteuse servitude.

Et quant au premier point, pour le juger en peu de mots, il sussira de dire que ce vice est un obstacle à l'accomplissement du Décalogue tout entier. Parcourez les commandements les unsaprès les autres, et vous verrez clairement qu'il les fait transgresser tous.

Premièrement, péchés contre l'adoration due à Dieu. Se livrer à ce vice et oublier Dieu, comme si l'on n'avait plus aucun sentiment de foi et de religion, c'est à peu près la même chose. Un des principaux devoirs de l'adoration, c'est assurément la prière quotidienne, sans laquelle nous ne pouvons rendre à Dieu le culte qui lui est dù, ni pourvoir aux différents besoins de notre âme. Or, cette prière, quand et comment l'ivrogne la pratique-t-il? Ce n'est pas le soir, lorsqu'il rentre chez lui tout rempli de vin; et très-difficilement le matin, alors qu'il est encore tout engourdi par le vin mal digéré qu'il a pris la veille.

Deuxièmement, péchés contre l'honneur dû au saint nom de Dieu. Il n'y a personne au monde qui fasse un plus horrible mépris de l'auguste et vénérable nom de Dieu, que l'ivrogne. De sa bouche sacrilége, échauffée par le vin, on n'entend que des jurements, des parjures et d'exécrables blasphèmes.

En troisième lieu, péchés contre la sanctification des jours de fêtes. Ces jours, où Dieu nous ordonne de cesser nos travaux ordinaires pour les employer en œuvres saintes, à sa gloire et au profit de nos âmes; ces jours, dis-je, sont attendus avec anxiété et avec un désir impatient par beaucoup d'ouvriers; mais pourquoi sont-ils ainsi attendus? pour être libres d'aller au cabaret, et d'y jouer et d'y boire sans retenue toute la journée, avec des sociétés du même goût qu'eux. Ainsi, si l'on excepte une messe basse, entendue Dieu sait comment, si encore on l'entend, ou tout au plus quelque bénédiction reçue en courant à la porte de l'église, sans autre soin que celui de faire le signe de la croix, ces personnes ne donnent, les jours de fête, aucun signe de religion et de piété chrétienne. Mais si elles ne s'ap-

pliquent pas à la piété les jours de fête, beaucoup moins encore s'y appliquent-elles les jours de travail. Que faudra-t-il donc attendre d'une vie si vide de bonnes et saintes œuvres? Outre la transgression de ce précepte, je vous taisse à peser les conséquences de cette transgression.

Péchés contre le quatrième commandement, qui regarde les devoirs mutuels des parents envers leurs enfants et des enfants envers leurs parents. Si nous parlons des enfants, malheur à celui qui s'abandonne en proie à ce vice! Dès lors, il se dépouille de tout sentiment filial, ne reconnaît plus la vénérable autorité de son père et de sa mère, et va même bientôt jusqu'à leur prodiguer les injures, les mépris, les imprécations et même quelquefois jusqu'à porter sur eux ses mains sacriléges. En un mot, il ne vit plus que pour la désolation et le malheur de ses parents. Si maintenant nous parlons des parents eux-mêmes, oh! de quelle multitude effrayante de péchés ne se charge pas un père de famille dominé par ce vice! Abandon de ses devoirs, négligence de son emploi, dilapidation de ses biens et de sa fortune, dévorant souvent en un jour ce qu'il gagne en une semaine tout entière; transports de fureur brutale, qui bouleversent les gens de sa maison; traitements odieux exercés sur sa femme qu'il traite comme il ne traiterait pas un cheval, et qui la rendent incapable de se faire respecter et obéir de ses enfants; enfants entièrement abandonnés à eux-mêmes, sans direction et sans discipline, et grandissant par conséquent dans toutes sortes de vices; enfin, une école de mauvais exemples et de scandales toujours ouverte à toute la famille, et dans un langage ordurier et infâme, plus convenable à un démor qu'à un homme, et dans une vie toute licencieuse et qui n'ossre vas ombre de christianisme. Oh! à le bien considérer, l'horrible monstre qu'un chef de maison, qu'un père de famille ivrogne!

Péchés contre le cinquième commandement. Rixes, în-

FUNESTES EFFETS DE L'IVROGNERIE.

jures, procès, blessures, meurtres, telles sont les conséquences ordinaires de l'ivrognerie, comme le démontre l'expérience de chaque jour. La moindre difficulté qui s'élève entre les cartes et le verre, la plus légère contestation est une source d'emportements furieux. Le vin sert à alimenter la colère, et une fois la tête échauffée par l'un et par l'autre, on donne un libre cours à ses paroles, et des paroles on en vient facilement aux mains.

Péchés contre les sixième et neuvieme commandements, qui nous défendent toute sorte d'actions et de désirs charnels. Je vous ai déjà fait observer que la gourmandise est la mère de l'impureté; mais parmi les excès de la gourmandise, ceux qui produisent cet effet, ce sont surtout les excès dans le vin; aussi saint Paul a-t-il dit: In vino luxuria 1. Soit qu'il la produise, soit qu'il la fomente, en somme, ajoute ici saint Jérôme, je ne croirai jamais qu'un ivrogne puisse être chaste; car, de même que jeter de l'huile sur le leu ne sert qu'à l'exciter davantage, ainsi le vin embrase le feu de l'impureté. - Et les ivrognes peuvent vous attester eux-mêmes, s'ils veulent être sincères, que c'est lorsqu'ils sont échauffés par le vin qu'ils éprouvent les plus violentes révoltes de la chair, qu'ils succombent plus facilement aux discours obscènes et orduriers, enfin, qu'ils s'abandonnent aux plus honteuses impuretés tant intérieures qu'extérieures, car, in vino luxuria.

Péchés contre les septième et dixième commandements, qui défendent toute injustice. Les ivrognes sont toujours des hommes pauvres, misérables et dénués de touc; mais cependant, le vice veut se maintenir à tout prix. Il faut donc nécessairement recourir à des moyens injustes, et, si l'occasion se présente, s'emparer du bien d'autrui. C'est de là que proviennent tant de vols, tant de larcins et tant d'infidélités

<sup>1</sup> Eph. V. 18

domestiques. Aussi les personnes prudentes et qui comprennent bien leurs intérêts ne veulent-elles pas se servir de personnes adonnées à ce vice, parce qu'il est fortement à présumer qu'elles ne seront pas fidèles, surtout si leurs gages sont modiques et faibles.

Ensin, péchés contre le huitième commandement, qui désend les péchés de paroles, ceux surtout qui sont préjudiciables à la bonne réputation du prochain. Saint Jacques dit que celui-là est parsait qui ne pèche pas en paroles: Qui non labitur lingua, persectus est parce que la bonne direction de la langue exige beaucoup de jugement, de maturité et de réslexion. Or, croyez-vous qu'un homme qui a bu avec excès pourra observer tout cela dans ses discours, lui qui ne pense que peu ou point à ce qu'il dit? Oui certainement, ce sont surtout les ivrognes qui révèlent les secrets les plus insâmes et les plus honteux, qui, sans égard et sans retenue, déchirent par leurs médisances et par leurs calomnies la réputation des autres.

Je ne fais qu'effleurer les choses; mais les quelques détails que je viens de signaler, et que l'on ne remarque que trop dans les ivrognes, plus ou moins, suffisent pour vous convaincre que ce vice est opposé à tous les commandements, et qu'il entraîne après lui une suite infinie de péchés.

Et ne vous imaginez pas que les désordres commis dans l'ivresse ne sont pas des péchés, sous prétexte que l'homme ivre, ne jouissant plus de sa raison, ne sait plus ni ce qu'il dit ni ce qu'il fait. Non, parce qu'ordinairement il lui reste encore assez d'intelligence et de raison pour pouvoir distinguer le mal qu'il fait, lorsque l'ivresse n'est pas totale et complète. Mais si l'ivresse est réellement complète, quoique les désordres commis dans cet état manquent de réflexion et d'advertance actuelle, et bien que par conséquent ils soient involontaires en eux-mêmes, ils ne laissent cependant pas

d'être suffisamment volontaires dans leur cause, car l'ivrogne ne peut pas ignorer que lorsqu'il est ivre, il a coutume de s'abandonner à d'autres excès; et si malgré cela il se livre avec réflexion à son intempérance ordinaire, il veut donc tout ce qui s'ensuit. Quiconque veut une cause, veut pareillement les effets qui en résultent, bien que ceux-ci puissent lui déplaire. Par où l'on voit la différence fondamentale qu'il y a entre un ivrogne et un aliéné; l'aliéné perd l'usage de la raison par l'effet d'une maladie, tandis que l'ivrogne le perd par l'effet d'une gourmandise volontaire et coupable.

Ah! gardez-vous bien de ce vice honteux qui se contracte sans qu'on y songe et bien plus vite qu'on ne croit. L'habitude ne s'en forme pas tout d'un coup, il est vrai, mais peu à peu et insensiblement. Et de même que celui qui est exposé à l'ardeur du soleil ne brunit pas tout d'un coup, ni la première ni la seconde fois qu'il s'expose à ses rayons, mais que cependant il arrive un jour où il se trouve que son visage a changé de couleur, ainsi en est-il de même en cette matière; ce n'est ni le premier ni le second excès qui rend ivrogne, mais on le devient peu à peu et à mesure que l'on prend plus de vin: tantôt ce sera par bizarrerie; tantôt par complaisance pour les amis; une fois pour une raison, et une autre fois pour une autre; mais à la longue, on prend tellement de passion et de penchant pour le vin, qu'on devient ivrogne de profession.

Et lorsque cette habitude est formée, qu'il est rare et difficile de la détruire! Tous les défauts sont difficiles à corriger; mais le plus difficile de tous, c'est l'ivrognerie. Pour toutes les autres habitudes criminelles, si rares que soient les conversions, on a cependant la consolation d'en voir quelquesunes; mais qui de vous a jamais vu un ivrogne solidement converti? Soit qu'ils ne jugent pas leur état aussi grave qu'il l'est, soit qu'ils le regardent comme une faiblesse excusable, soit enfin que la vile et grossière passion du vin les domine

trop fortement, un fait certain et incontestable, c'est que loin de s'en corriger ils s'y livrent toujours davantage; tout au plus feront-ils quelque trève et quelque suspension, mais pour se livrer ensuite à une ivrognerie plus effrénée.

Mais ceux qui n'ont pas coutume de tomber dans le dernier degré d'ivresse, sont encore plus indifférents et plus insouciants sur cette habitude. Sous prétexte qu'ils ne vont pas jusqu'à perdre la raison, ils ne s'en font aucun ou presque aucun scrupule; ils ne font pas la moindre attention aux conséquences que ces excès produisent, et qui rendent cette babitude mortellement peccamineuse; aussi ne s'en accusent-ils pas même en confession. De là cet étrange assemblage que l'on remarque dans la vie de certaines personnes, qui ne manquent pas d'un certain fonds de religion, l'ivrognerie et les chapelets, l'ivrognerie et l'assistance à la sainte messe, la fréquentation des cabarets et la fréquentation des églises. Tout cela est l'effet d'une grossière et coupable ignorance. Voilà le motif pour lequel ce vice devient incorrigible: c'est le peu de cas que l'on fait des uns et des autres. Cependant je vous ai déjà dit, dans une autre circonstance, que pour guérir les maladies du corps, il suffit qu'elles soient connues du médecin, sans qu'il soit nécessaire qu'elles le soient du malade; mais pour guérir les maladies de votre âme, il faut que vous-mêmes les connaissiez et les appréciez pour ce qu'elles sont.

Tout ce que je viens de vous dire sur la ténacité de ce vice et sur la difficulté de le corriger, doit donc servir à en préserver ceux qui en sont exempts, sans décourager cependant ceux qui en sont atteints, car il y a aussi des remèdes contre ce vice, pour ceux qui veulent sérieuseme at s'en servir. Quels sont ces remèdes?

Le premier remède, le remède le plus efficace, ce serait de s'abstenir de vin et de boire de l'eau; mais ceci vous paraîtra un remède impraticable. Cependant, je ne sais pas

si vous le trouveriez trop difficile, s'il s'agissait de la santé de votre corps et de votre vie temporelle. Je suppose que le médecin vous dise : Voyons, votre maladie est de telle nature que vous ne pouvez espérer guérir et rétablir solidement votre santé, si vous ne vous abstenez complétement de vin; que feriez-vous dans ce cas? Quels que soient votre penchant et votre passion pour le vin, je suis persuadé que l'amour de la vie l'emporterait et vous ferait triompher de toutes les difficultés. Or, pourquoi n'en pourriez-vous pas faire autant pour votre âme, qui est infiniment plus précieuse que votre corps?

Cependant, je ne prétends pas que vous vous absteniez complètement de vin, je vous demande seulement d'être sobres et tempérants. Il faut absolument de deux choses l'une, choisissez: ou vous en priver totalement, ou en boire avec mesure et discrétion. Quelle est celle de ces deux choses qui vous semble la plus facile? Pour moi, je crois qu'un ivrogne peut plus facilement s'en priver tout à fait, que de se tenir dans de justes limites. Si vous êtes d'un autre avis, et si vous vous croyez assez maître de vousmêmes pour en user modérément et sans aller trop loin, buvez-en; mais gardez-vous de dépasser les bornes, et dans le cas où vous auriez ce malheur, imposez-vous chaque fois une bonne pénitence qui puisse vous servir de remède efficace.

Mais ce serait en vain que vous vous flatteriez de pouvoir observer une juste modération, si vous vouliez continuer à fréquenter certaines sociétés et certains lieux. Il est donc absolument indispensable de se séparer et de s'éloigner de ces deux occasions.

Je dis premièrement qu'il faut se séparer de ces compagnons et de ces amis qui sont dominés par la même passion, qui sont ivrognes comme vous; car à la longue on ne résiste pas, on no peut résister aux mauvais exemples, aux encouragements et aux sollicitations de toute espèce que l'on reçoit. Si la société de ces gens-là est déjà si capable de faire contracter ce vice à ceux qui ne l'ont pas, combien ne sera-t-elle pas plus capable encore de l'entretenir dans ceux qui y sont déjà sujets! Donc, détachement et séparation.

Ensuite, éloignement des lieux où se commettent particulièrement ces excès, je veux dire des cabarets. La fréquentation de ces lieux, lorsqu'on y va par habitude et par passe-temps, est très-pernicieuse à tout le monde, parce qu'elle occasionne mille sortes de maux; aussi les saints Pères en ont-ils toujours parlé dans des termes capables d'en inspirer de l'horreur aux chrétiens. Quant à vous, qui vous laissez dominer par le vin, vous devez vous interdire ces lieux d'une manière absolue; parce que, quand même vous n'y commettriez pas toujours des excès, vous vous mettez toujours moralement dans l'occasion prochaine d'en commettre. Fréquenter les auberges et jouer, c'est presque une même chose; or, jouer et boire avec excès sont aussi deux vices qui sont inséparables. Celui qui gagne boit et continue à boire, parce qu'il a gagné; et celui qui perd boit et continue à boire, parce qu'il a perdu. Ainsi, à ce jeu, personne ne gagne, tout le profit est pour l'aubergiste. Quant aux joueurs, tout se termine en ivrognerie. Donc, éloignement de ces lieux.

Telles sont les précautions à prendre. Vous aurez bear former des résolutions; si avant tout vous ne prenez celle d'éviter ces deux écueils, les personnes et les lieux, vous ne ferez jamais rien.

J'ajouterai ici, en terminant, une réflexion qui devrait suffire à elle seule pour vous corriger de cette malheureuse habitude, quelles qu'en soient la source et la cause.

Si vous devez tout sacrifier à Dieu, à votre âme et à votre salut, tout intérêt, même le plus grand, toute affec-

tion, même la plus tendre et la plus profonde, ne devezvous pas leur sacrifier une passion aussi vile, aussi méprisable et aussi grossière? Vous estimeriez donc une bouteille de vin plus que votre âme, plus que le sang et la m rt d'un Dieu? O ciel! quelle comparaison me forcez-vous à établir! Quelle est donc votre foi! Quels amers et désespérants reproches n'aurez-vous pas à vous faire éternellement, en voyant que vous vous serez damnés pour assouvir un penchant si misérable et si abject!

Renoncez-y donc une bonne fois, et mettez un frein à cette vile passion. Ne prenez pas cette affaire pour une plaisanterie, et ne faites pas un objet de risée de ce qui doit être un sujet de larmes. Je veux que vous n'ayez pas à vous reprocher d'autre défaut que celui-ci; mais il peut suffire et il suffira certainement, sans rien autre chose, pour vous damner. Peu importe par quel chemin vous vous perdiez. si enfin vous vous trouvez perdus sans ressource, et si, comme juste châtiment de votre sensualité. Dieu vous fait boire éternellement le calice de sa colère, ce calice qui ne renferme pas de vins exquis, ni de liqueurs choisies, mais le fiel du dragon et le venin de l'aspic : Fel draconum vinum eorum et venenum aspidum. Ce ne sont pas là des imaginations et des suppositions que j'invente; ce sont les menaces mêmes de Dieu, et je désire vivement que vous ne vous exposiez pas à en faire l'expérience, mais que, pour cela, vous fassiez présentement à Dieu et à votre âme, le généreux et irrévocable sacrifice de ce honteux penchant qui vous porte à l'ivrognerie.

#### TRAITS HISTORIQUES.

I. — Saint Augustin raconte le tragique événement suivant, arrivé de son temps à Carthage. — Un jeune homme, nommé

Cyrille, était entièrement adonné à l'ivrognerie. Rentrant un jour à la maison dans un état d'ivresse complète, il voulut séduire sa propre sœur en lui faisant des propositions contraires à la pureté. Celle-ci, aimant mieux mourir que de céder à se, exigences, et ne voyant d'autre moyen d'échapper à sa brutalité, se perça le cœur avec un poignard. Aux cris qu'elle fit entendre, le père accourut, mais il fut saisi par ce débauché en fureur qui le tua. A ces deux victimes, le malheureux en ajouta une troisième, en perçant d'un poignard l'autre de ses sœurs qui était accourue au secours. — Les conséquences de l'ivresse sont-elles ici assez épouvantables? Hélas! que de traits semblables ne pourrait-on pas citer!

II. — La Sentinelle du Jura, du 24 septembre 1848, racontait le fait suivant :

«Un ferblantier de Louhans s'était enivré; hors de lui-même et furieux, il veut tuer sa fille, âgée de seize ans, que du reste il aime tendrement. La pauvre enfant, désespérée, se jette à ses genoux: « Papa, si tu me tues, que vas-tu devenir? Ah! puisque tu veux que je meure, laisse-moi t'éviter un crime et te sauver de l'échafaud. » Et aussitôt elle se précipite par la fenêtre, croyant trouver une mort assurée. On désespère, diton, de sauver les jours de la pauvre enfant. Le père est en cumment désolé. »

III. — Pour triompher de l'ivrognerie, quand on a le malheur d'être dominé par ce vice, il ne faut pas moins que le courage et la constance de Charles XII, roi de Suède. Ce prince avait un jour perdu, dans l'ivresse, le respect qu'il devait à la reine sa mère; elle se retira dans son appartement, pénétrée de douleur, et y resta renfermée le lendemain. Comme elle na paraissait pas, le roi en demanda la cause; on la lui dit. Alors il fit remplir de vin un verre, puis alla trouver cette princesse. « Madame, lui dit-il, j'ai appris qu'hier, dans le vin, je m'étais oublié à votre égard. Je viens vous en demander pardon, et afin que je ne tombe plus dans cette faute, je bois ce verre de vin à votre santé : ce sera le dernier de ma vie.» Il tint parole. Depuis ce jour, il ne but plus de vin. On a remarqué que ce

prince ne se plaignait jamais que ses mets fussent peu délicats ou mal apprétés. Après un repas frugal, il faisait à cheval de longues courses; et le soir, en campagne, il se couchait sur de la paille étendue par terre, tête nue, sans draps, couvert seulement d'un manteau. Il avait acquis par là un tempérament de fer, que les fatigues les plus violentes ne purent janais abattre.

# XXII. INSTRUCTION.

### DE L'ENVIE.

Un autre vice dont la malice est profonde, et qui ne respecte ni état ni condition; un vice tout intérieur, qui se tient caché et enseveli secrètement au fond du cœur, parce qu'étant vil et abominable en lui-même, il s'applique à se dérober aux regards et met tout en œuvre pour ne pas se laisser découvrir, c'est le vice dont je vais vous parler aujourd'hui, l'envie, le sixième des péchés capitaux.

Malgré sa bassesse intrinsèque, l'envie est cependant un vice très-commun; il est même aussi commun dans le monde que l'orgueil, l'amour-propre et le désir de primer et de se distinguer parmi les autres. Comme il n'y a aucune espèce de bien qui ne puisse être l'objet de nos désirs, ainsi il n'y a aucune espèce de bien qui, dans le prochain, ne puisse devenir la matière et le but de notre envie. Telle est la raison pour laquelle cette funeste passion est si répandue

que, comme le dit un proverbe, si l'envie était une fièvre, tout le monde en serait atteint.

Mais autant ce vice, d'une part, est commun, autant il est vrai, de l'autre, qu'on n'en fait que peut ou point de cas, parce qu'on le regarde seulement comme une simple tentation dont il est impossible de se préserver, et non pas, ce qui arrive réellement fort souvent, comme un sentiment coupable, parfaitement volontaire, et qui suffit à lui seul pour nous faire perdre la grâce de Dieu et nous rendre esclaves du démon, et esclaves d'une manière stable et persévérante, parce que ce sentiment n'est pas d'ordinaire passager, mais bien durable, dans les cœurs auxquels il s'attache.

Les observations que je vais vous présenter sur cette matière pourront vous éclairer suffisamment et vous tenir en garde contre un péché auquel les divines Écritures attribuent la ruine de tout le genre humain : *Invidia diaboli mors introi*vit in orbem terrarum <sup>1</sup>. Commençons par nous en former une juste idée.

L'envie est une peine, un déplaisir, une tristesse du bien d'autrui, en temps que l'on regarde ce bien comme préjudiciable à nos intérêts et à notre gloire: Tristitia de bono alterius, in quantum est diminutivum propriæ gloriæ et excellentiæ. Remarquez bien ces dernières paroles, qui déterminent la nature de ce péché. Car on peut éprouver, sans envie, de la tristesse à la vue du bien d'autrui. Il faut donc examiner de motif qui produit cette tristesse. Ce motif peut être tout autre que celui qui engendre en nous l'envie; et dans ce cas, la passion sera toute différente, parce qu'elle sera l'effet de tout autre chose que de l'envie. Quelques exemples vont éclaircir cette matière.

Quelquefois nous nous attristons du bien d'autrui, parce

<sup>1</sup> Sap. II, 24.

que nous croyons que ce bien sera préjudiciable à nous et aux autres, à l'intérêt privé ou à l'intérêt public. Je vois, par exemple, telle personne élevée à tel poste, à tel emploi; je crains qu'elle n'en abuse, et pour cela j'en éprouve de la peine. Or, ceci est de la crainte et non de l'envie; car ce n'est pas précisément le bien d'autrui qui m'afflige, mais seulement le préjudice et le mal qui peuvent en résulter.

Et si le mal que je crains est réellement injuste, et si la crainte que j'éprouve de ce mal est bien fondée et raisonnable, ce sentiment n'est nullement peccamineux; bien au contraire, c'est même un acte très-louable de charité pour Dieu et pour le prochain.

D'autres fois, nous nous attristons du bien d'autrui, en voyant dans la prospérité et le succès une personne indigne et qui ne le mérite pas. Ceci est plutôt de l'indignation que de la jalousie, parce que ce n'est pas le bien de notre prochain qui nous irrite, mais son indignité.

Cependant, bien que ce sentiment ne soit pas de la jalousie, remarquez bien qu'il n'est pas toujours innocent. Si votre déplaisir n'est excité que par cette injuste dispensation des emplois par laquelle les indignes sont préférés aux plus dignes, ce sentiment est juste et raisonnable. C'est là en effet une véritable injustice, un mal réel, et nous pouvons nous attrister de ce qui est mal. Mais être fâché du bien qui arrive à notre prochain, par la seule raison qu'il en est indigne, ce sentiment n'est pas exempt de faute; 1° parce qu'il est contraire à la charité: les richesses, les dignités, les honneurs, bien que possédés par des personnes qui en sont indignes, sont toujours le bien de votre prochain, et nous devons toujours aimer notre prochain, quelqu'indigne qu'il soit; 2° parce qu'il est contraire à la Providence de Dieu, qui est la distributrice de tous les biens. Dieu a ses motifs très-justes et très-saints pour faire prospérer en ce monde même les indignes; et ces motifs,

nous devons les adorer avec une humble soumission. S'attrister des avantages qu'il accorde à celui-ci ou à celui-là, c'est donc s'opposer à ses déterminations souveraines, c'est donc condamné à tacitement sa providence, son gouvernement, ce qui ne peut que lui être fort injurieux.

Enfin, nous nous attristons souvent du bien d'autrui, non en tant que les autres possèdent ce bien, mais en tant qu'il nous manque à nous-mêmes. Tel individu, par exemple, dans sa profession, qui est la vôtre, réussit mieux que vous. A cette vue, vous êtes fâchés d'être au-dessous de lui, et vous travaillez, sans lui nuire, à vous élever à son niveau. Or, ceci n'est pas jalousie, mais concurrence; car ce n'est pas le succès de votre prochain qui vous afflige, mais votre propre désavantage; ce n'est pas son abaissement que vous désirez, mais votre élévation; et si le bien qui excite votre émulation est honnête, si vous vous proposez une bonne fin, si vous l'acquérez par des moyens licites, votre concurrence sera légitime.

Bien plus, non-seulement elle sera légitime, mais elle sera même louable et vertueuse, si elle a pour but les biens spirituels, les biens de la grâce, je veux dire l'avancement dans la vertu, dans la piété et dans la dévotion, ou l'avantage de votre prochain et la gloire de Dieu. C'est là cette sainte jalousie qui, au dire de saint Paul, devrait enflammer les cœurs de tous les chrétiens: Bonum autem æmulamini in bono semper; æmulamini charismata meliora. Mais si, au contraire, vous employez les cabales, les ruses, et tous les mauvais moyens dont tant de personnes se servent pour s'élever, pour s'enrichir, et pour se placer dans le monde, ce sera là une émulation coupable et formellement désendue par Dieu dans ces paroles du Psalmiste: Noticemulari in malignantibus, neque æmulatus fueris facientes

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Galat. IV, 18; et <sub>I</sub>. Cor. XII, 31.

iniquitates; émulation qui conduit toujours à une mauvaise fin, comme ajoute le texte sacré: Quoniam qui nequiter agunt, exterminabuntur.

D'après l'exposition que je viens de vous faire des principaux cas où l'on peut avoir de la tristesse du bien d'autrui, sans pécher par jalousie, bien qu'on puisse quelquefois pécher par d'autres motifs, il vous sera facile de vous former une idée parfaitement claire de ce péché.

L'envie proprement dite est une tristesse que nous éprouvons à la vue du bien d'autrui, que ce bien soit naturel, temporel ou spirituel, en tant qu'il nous fait ombrage à nous-mêmes, c'est-à-dire en tant que nous considérons uniquement le bien du prochain comme un mal pour nous, comme une chose préjudiciable à nos intérêts et à notre gloire. Par suite de ce sentiment, nous voyons d'un mauvais œil cette personne, nous conservons une secrète aversion contre elle, nous nourrissons secrètement le désir de la voir méprisée, humiliée, appauvrie. De là le plaisir malin que nous éprouvons à la vue de ses disgrâces, et qui correspond à cette maligne tristesse que nous éprouvions à la vue de ses avantages. Telle est la nature, tels sont les symptômes de cette sièvre qui, à proprement parler, a sa racine dans l'intérêt et spécialement dans l'orgueil. Car, comme nous désirons exceller en certaines choses et posséder seuls certaines qualités et certains avantages, ou les posséder seuls à un certain degré, nous ne pouvons souffrir ceux qui nous surpassent ou nous égalent, et nous nous offensons de toute comparaison; et, si nous voyons quelqu'un nous surpasser ou nous égaler, notre cœur en ressent une peine secrète et un secret dépit.

Cela posé, il est incontestable que ce sentiment, dès qu'il est volontaire et délibéré, est un péché grave de sa nature. Je dis volontaire et délibéré, parce que comme personne n'est exempt d'amour-propre, personne non plus n'est exempt

des assauts de la jalousie. Par conséquent, ce sentiment de mélancolie et de tristesse, que l'on éprouve naturellement à la vue du bien d'autrui, n'est pas par lui-même un péché; et même, si nous le repoussons, il deviendra une occasion de mérite et de vertu. Mais si notre volonté l'accueille et y consent avec une pleine advertance, il deviendra une jalousie gravement peccamineuse.

Et si vous désirez savoir en quoi consiste la malice de cette passion, je vous dirai que c'est dans son opposition spéciale à la charité non moins qu'à la droite raison.

1º Elle est opposée à la charité, qui nous oblige d'aimer notre prochain comme nous-mêmes: Diliges proximum tuum sicut teipsum. Mais qu'est-ce qu'aimer notre prochain comme nous-mêmes, sinon regarder le mal qui lui arrive comme le nôtre propre, et par conséquent en éprouver la même peine que s'il nous arrivait à nous-mêmes; et considérer également le bien qui lui arrive comme le nôtre propre, et par conséquent nous en réjouir comme d'un avantage qui nous serait particulier : Flere cum flentibus, gaudere cum gaudentibus? Et il faut agir ainsi même à l'égard de ceux qui nous haïssent, nous offensent et nous persécutent : Diligite inimicos vestros, benefacite his qui oderunt vos. Or, l'envie est diamétralement opposée à ces sentiments de charité, parce que l'envieux se fait du bien d'autrui un sujet de tristesse et d'ennui, et de son mal un sujet de joie et de bonheur. Et cela lui arrive non-seulement à l'égard des étrangers et de ses ennemis, mais même à l'égard de ses amis et de ses parents, car souvent il arrive que l'objet de notre envie est un frère, une sœur, un parent, une personne qui nous a fait du bien et qui est disposée à nous en faire encore. Or, peuton imaginer une chose plus contraire à la charité et même à la raison?

2° Ce n'est pas seulement la charité qui est gravement offensée par ce péché, mais c'est encore la raison elle-même

nature, une injure quelconque, ou réelle, ou au moins imaginaire. Mais l'envie est une espèce de haine et d'inimitié
qui n'a pas de fondement; car quelle injure pouvez-vous
dire que vous avez reçue de la personne dont vous êtes jaloux, et que par conséquent vous regardez comme votre ennemie? Aucune, absolument aucune. Tout son crime, tout
son tort, c'est d'être plus riche que vous, plus estimée que
vous, plus heureuse que vous. Or, est-ce là un motif pour
la haïr? Si ce n'est pas là de l'injustice et de l'extravagance,
où y en aura-t-il?

Mais il y a plus encore. On peut gagner un ennemi par la douceur, par la soumission, par de bons procédés. Mais rien ne peut apaiser la rage de l'envieux, ni la politesse, ni les prévenances; bien plus, les bons offices eux-mêmes l'irritent et l'aigrissent davantage, comme nous le prouve d'une manière frappante l'histoire si connue du roi Saül et de David. Que l'esprit de jalousie est donc monstrueux et méchant!

Si au moins l'envie profitait en quelque manière à l'envieux! Mais c'est précisément ce qui aggrave davantage la malice de ce péché, dit saint Chrysostôme. En effet, le pécheur retire des autres péchés quelque plaisir ou quelque utilité, et cela peut lui servir d'excuse; il est vrai que c'est une excuse frivole, mais ensin c'en est une. Ainsi le voleur s'enrichit du bien d'autrui et trouve son intérêt dans le vol; le sensuel, le gourmand, le vindicatif trouvent, chacun dans son vice, une satisfaction particulière, tandis que l'envieux, au contraire, ne retire ni plaisir ni prosit de son péché. Ni plaisir, car l'envie est elle-même son plus grand supplice; c'est un ver, un seu qui le ronge, le consume et le dessèche, et à cause de cela l'Esprit-Saint l'a appelée: Putredo ossium, la pourriture des os. Elle ne lui procure non plus aucun prosit; en effet, vous pouvez vous réjouir autant que vous

voulez du mal d'autrui, mais vous n'améliorez en rien votre condition; de même, vous pouvez vous attrister tant que vous voulez de la prospérité du prochain, vous ne diminuerez en rien par là son bonheur. Quelle excuse donc, quel prétexte, quelle apparence même de raison pourra jamais justifier ce vice?

Concluez de tout cela que l'envie est un péché de pure malice, puisque l'envieux veut positivement le mal du prochain sans aucun motif, et que la jalousie n'est produite ni par une injure reçue, ni par un intérêt quelconque. Voilà pourquoi les saints Pères appellent ce péché par antonomase le péché du démon, parce que c'est le caractère propre du démon de se réjouir du mal et de s'attrister du bien. Voilà pourquoi encore il est compté parmi les péchés que l'on appelle péchés contre le Saint-Esprit, c'est-à-dire péchés spécialement opposés à la souveraine bonté de Dieu; car tandis que le Seigneur tire le bien du mal, l'envieux au contraire tire le mal du bien. Voilà pourquoi enfin celui de tous les vices dont l'homme rougit le plus, c'est l'envie. Vous trouverez beaucoup de gens qui ne rougiront pas d'avouer qu'ils sont ambitieux, intempérants, impudiques, vindicatifs, mais vous n'en trouverez pas même un qui avoue être envieux; et pourquoi? parce que la bassesse et la perfidie de ce vice sont si grandes, que l'envieux rougit de lui-même, ne veut jamais paraître pour ce qu'il est, et prend tous les moyens pour se cacher et ne pas se laisser connaître. De là les détours, les duplicités et les mensonges qu'il emploie pour dissimuler sa passion. Ainsi, par exemple, vous le verrez s'attrister avec un ami des malheurs qui lui sont arrivés, comme s'il prenait une grande part à sa douleur, tandis qu'il est intérieurement dévoré par la jalousie. Vice véritablement odieux et infâme, destructeur de la charité, de l'union fraternelle, de la bonne foi et de l'humanité!

ii ne faut donc pas s'étonner qu'un sentiment si pervers,

des qu'il est accueilli avec advertance dans le cœur, devienne un péché grave. Oui, lors même que l'envie reste renfermée en vous, et qu'elle n'y produit que cette seule tristesse du bien d'autrui, elle suffit alors pour vous rendre coupables devant Dieu d'un péché mortel. Mais elle ne s'arrête pas là; elle produira d'autres péchés graves contre la charité, contre la justice et contre l'humanité; car ce n'est pas sans raison que ce vice est compté parmi les péchés capitaux. Nous verrons une autre fois les funestes effets que produit ce vice, et en même temps les moyens efficaces pour s'en préserver.

En attendant, je terminerai cette instruction en vous faisant remarquer que notre cœur est un profond mystère, un shîme insondable de malice: Cor hominis abyssus. — Cor pravum et inscrutabile, et quis cognoscit illud? Vigilance donc, chrétiens; vigilance et attention sur certains mouvements et sur certains transports qu'il éprouve, surtout en matière de cette passion de l'envie, à laquelle nous ne sommes malheureusement que trop enclins. Nous pouvons bien nous dissimuler à nous-mêmes et dissimuler aux autres la malignité de notre cœur, mais non pas à Dieu, le profond et infaillible scrutateur de nos cœurs. Il est l'ennemi implacable de ce vice, parce que sa nature est charité: Deus charitas est; il est surtout le Dieu de notre cœur: Deus cordis mei; et dans le culte que nous devons lui rendre, c'est le cœur plus que tout le reste qu'il regarde.

Pesez bien ceci, vous tous qui faites consister le christianisme dans la seule exemption de certains vices extérieurs tout à fait grossiers, tels que l'impureté, l'ivrognerie, le vol, la vengeance, etc. C'est très-bien d'éviter tous ces péchés, mais cela ne suffit pas. Ce qui distingue devant Dieu le vrai chrétien, c'est la rectitude et la pureté du cœur, c'est une âme exempte de tout sentiment de rancune, de haine, de jalousie, d'envie, d'affections et de désirs déréglés. Sans cela, vous ne pourrez jamais parvenir à plaire à Dieu. Votre régularité extérieure pourra sans doute vous procurer de la réputation auprès du monde, qui ne voit que les apparences; mais la corruption de votre cœur, bien connue de Dieu, vous rendra odieux à ses regards, et vous ne serez pas moins devant lui du nombre des réprouvés que les pécheurs les plus déclarés et les plus scandaleux. Grand enseignement, chrétiens, sur la manière dont vous devez régler votre vie, si vous ne voulez pas travailler en vain et vous trouver décus à la fin.

## TRAITS HISTORIQUES.

- I. Saint Vincent Ferrier rapporte un trait qui nous montre jusqu'à quel excès l'envie est capable de porter ceux qu'elle domine. Un prince, ayant appris qu'il y avait dans sa ville capitale deux hommes dont l'un était très-avare et l'autre très-envieux, les fit venir, et promit de leur donner tout ce qu'ils lui demanderaient, avec cette condition toutefois que celui qui serait le dernier à faire sa demande recevrait le double. Et comme il les vit dans une grande contestation là-dessus, aucun d'eux ne voulant être le premier, l'avare pour avoir ce surplus, l'envieux pour l'en priver, afin de le gagner luimème, il voulut, pour terminer le différend, que l'envieux s'expliquât le premier. Alors celui-ci demanda, par un prodige surprenant de malice, qu'un œil lui fût arraché, afin d'avoir le plaisir de les voir arracher tous deux à l'avare 1.
- II. Michel-Ange, l'immortel peintre, sculpteur et architecte de Florence, ayant remarqué pendant son séjour à Rome la jalousie qu'il avait inspirée à Raphaël d'Urbino, et à d'au-

Serm. de Invid.

tres artistes, composa, en secret, un Bacchus jouant avec un Satyre. Il n'avait rien épargné pour rendre ce travail digne de l'admirable talent qu'on lui connaissait; mais il eut soin de cacher son nom à la base, et de rompre un bras à la statue; après quoi il la noircit avec de la suie, et la fit enfouir dans une vigne où, comme il l'avait appris, on devait bientôt creuser les fondements d'une maison. Au bout d'une année, les ouvriers qui travailtaient aux fondements l'ayant en effet découverte, la portèrent au pape. Tous les artistes donnèrent des éloges à la magnificence de ce travail, et relevèrent surtout sa haute antiquité. Seul, Michel-Ange parut être d'une opinion contraire, et commença à blâmer ce chef-d'œuvre sur une foule de points. Cette question donna lieu à de chaleureuses discussions. Raphaël soutenait que la statue était la perfection même, et qu'il était impossible d'en évaluer le prix, et qu'il serait seulement à souhaiter que le bras ne manquât pas. Michel-Ange alla alors chercher le bras, qu'il avait conservé, découvrit son nom qui se trouvait à la base, et en fit connaître l'origine. - Ses envieux s'en allèrent tout confus d'avoir donné si pleinement dans le piége que leur avait tendu l'adroit Michel-Ange.

# XXIIL INSTRUCTION.

## PUNESTES EFFETS DE L'ENVIR.

Un sentiment qui nous fait regarder avec dépit et chagrin les biens, la prospérité, les avantages de notre prochain, comme s'ils étaient pour nous un malheur et une disgrâce; qui nous fait désirer le mal d'autrui et nous y complaire, non pas parce que nous en retirons quelque utilité, mais uniquement pour le plaisir que nous causent la peine et l'affliction d'autrui; qui, ensin, nous fait détester toutes sortes de personnes, parents, amis, bienfaiteurs, les personnes les plus distinguées et les plus remarquables, par la seule raison qu'ils sont plus estimés et plus heureux que nous, c'est là ce qui constitue le vice brutal et abominable de l'envie, comme nous l'avons clairement vu dans notre dernière instruction.

Cela seul devrait suffire pour nous en faire comprendre toute la culpabilité et toute la malice, et pour nous persuader qu'un sentiment si dénaturé et si pervers ne peut subsister sans faute grave, si nous l'accueillons volontairement, quand même on se bornerait là, et qu'on n'irait 'pas jusqu'à désirer le malheur et la ruine des personnes auxquelles on porte envie. Mais comme ce vice est compté parmi les péchés capitaux, nous devons en conclure qu'il a, comme les autres, de funestes ramifications. Ce n'est que trop vrai, et je prends de là occasion de compléter le tableau de cette passion, et de vous inspirer de plus en plus une juste horreur pour elle. Ensuite, je vous indiquerai les moyens propres à la bannir de votre cœur.

C'est une espèce de miracle que quelqu'un regarde d'un ceil jaloux et envieux le bien de son prochain, et qu'il ne cherche pas en même temps de toute manière et par mille moyens iniques, à noircir sa réputation, à l'avilir et à lui causer toutes sortes de torts et de dommages, en un mot, à lui faire tout le mal qui est en son pouvoir. Aussi, combien de rameaux funestes ne fait pas pousser cette racine empoisonnée! Combien de péchés intérieurs! combien de péchés extérieurs de paroles, d'actions et de manœuvres indignes!

Je dis premièrement, péchés intérieurs. Et ici je ne parle pas des désirs du mal d'autrui, formés avec advertance et

multipliés à l'infini, qui sont déjà identifiés avec l'envie elle-même, je parle principalement des jugements désordonnés que l'on forme au désavantage du prochain. Dès que l'envie nous transporte et nous aigrit envers celui-ci ou envers celui-là, il ne nous est plus possible d'avoir de lui une opinion juste et favorable. On voit tout en lui d'une manière désavantageuse: les vertus mêmes prennent la couleur du vice; il ferait des miracles, que ce serait la même chose.

Nous en avons un exemple remarquable dans les pharisiens, transportés d'une jalousie aveugle contre Jésus-Christ, dont ils voyaient d'un mauvais œil le crédit et la réputation. Quelque chose qu'il fît ou qu'il dît, ils y trouvaient toujours matière à leurs malignes interprétations : selon eux, c'était un violateur du sabbat, s'il guérissait les malades en ce jour; un démoniaque, s'il opérait des choses miraculeuses; le partisan et l'ami des pécheurs, si, pour les gagner, il en usait familièrement avec eux; un hypocrite, s'il ne répondait pas à leurs questions insidieuses; un blasphémateur, s'il y répondait. Voilà ce que peut cette passion pour bouleverser les choses et les envenimer. Vous devez conclure de là que les jugements injustes ou injurieux que vous pouvez former sur le compte de tel ou tel, n'ont d'autre fondement que votre envie.

Mais ces jugements méchants ne se renferment pas seulement dans l'esprit, ils finissent bien souvent par gâter le cœur et le remplir de haine, d'aversion, de mépris et d'aigreur. Les divines Écritures nous font remarquer que les fils de Jacob, qui portaient envie à leur frère Joseph, supportaient sa vue avec peine, et qu'ils ne pouvaient le voir sans faire paraître dans leurs paroles et dans toute leur conduite, la haine et la jalousie qu'ils nourrissaient contre lui: Oderant eum, nec poterant ei quidquam pacifice loqui. C'est là une chose que l'on voit souvent en pratique et que l'on peut toucher du doigt.

Des péchés intérieurs, si nous passons aux péchés de paroles, la plus grande partie des conversations mordantes, médisantes et calomnieuses, ne tirent-elles pas, si l'on y réfléchit bien, leur origine de l'envie? On médit, il est vrai, par passe-temps, par légèreté, par vanité, par une mauvaise demangeaison de parler; mais, le plus souvent, on médit par envie. C'est elle qui aiguise la langue et qui distille le fiel le plus amer de la médisance; c'est elle qui nous rend, en toute rencontre, ingénieux à censurer, à condamner, à exagérer les choses et à les présenter sous l'aspect le plus odieux; calomnies et médisances d'autant plus dangereuses que l'envie, toujours empressée à se cacher, cherche à les déguiser, à les colorer de belles apparences. On feint de ne parler que par compassion pour les faiblesses d'autrui, et l'on parle par envie; on feint de ne parler que par un amour de la vérité libre et exempt de passion, l'on commence par louer, par donner des éloges, puis l'on finit par blâmer par envie.

Aux péchés de paroles, provenant de l'envie, doivent se rapporter les insinuations malveillantes et les rapports tendant à indisposer ou à aliéner l'esprit d'autrui contre ceux qui sont l'objet de notre envie. C'est ainsi que se conduisit le perfide Absalon contre le roi David son père, en blâmant son gouvernement devant ses sujets, en flattant ceux-ci, en caressant pour les disposer à la révolte et pouvoir luimême usurper le trône. Il en est de même de tant de renseignements que l'on donne, qui ne sont nullement véridiques, mais faux ou altérés, et d'où résultent une foule de dommages injustes. Une jeune personne pourrait avantageusement se placer dans le mariage, mais on en fait et on en dit tant par envie, qu'on arrive à lui en faire perdre l'octasion. Tel autre rencontre des obstacles pour obtenir un emploi, à cause des mauvais rapports d'une langue enrieuse, et ainsi de suite.

Enfin, péchés d'actions; et j'entends par là les embûches,

les noires trahisons, les cruautés auxquelles s'abandonne

l'envieux pour satisfaire sa passion. Et de quoi n'est-il pat capable, quand si souvent il n'a nul souci de son propre désavantage, pourvu qu'il en puisse causer à autrui? Nous voyons dans les saintes Écritures que les plus monstrueux assassinats ont été le résultat de cette passion. Depuis que l'envie a poussé au commencement le démon à tenter nos premiers parents, elle n'a pas cessé, dans le cours des siècles, d'entraîner les hommes dans les plus grands crimes. C'est l'envie qui a poussé Caïn à souiller ses mains du sang innocent de son frère Abel; c'est l'envie qui a poussé les frères de Joseph à comploter contre sa vie et à le vendre par grâce, comme un vil esclave, à des étrangers; c'est l'envie qui a causé les persécutions furieuses et implacables du roi Saul contre David, le plus fidèle et le plus dévoué de ses sujets; et, pour nous borner à ces exemples, l'horrible déicide commis dans la personne du Fils de Dieu, n'a-t-il pas été l'ouvrage de l'envie des princes des prêtres, des scribes et des pharisiens, comme l'a ouvertement reconnu Pilate luimême: Sciebat quod par invidiam tradidissent eum?

Ah! si nous pouvions toujours remonter à la vraie cause de tant d'événements et d'accidents déplorables qui désolent si souvent les familles, le public et les particuliers, nous la trouverions certainement dans les manœuvres hideuses de ténébreuses de l'envie. Combien de personnes, pleibes de probité, dans les diverses positions de la société, grances et petites, ont été précipitées de leur position, par les secrètes menées d'un envieux. Que de fois une jalousie envieuse entre les chefs et les soldats d'une armée, a fait perdre par la trahison une victoire déjà décisive et certaine, au grand détriment des provinces et des royaumes! L'envieux ne compte pour rien les malheurs et les ruines qui peuvent en résulter pour le public et les particuliers, pourvu qu'il ait la cruelle satisfaction de voir abaissée et humiliée la personne

à laquelle il porte envie. Et combien ne ferait-il pas plus de mal s'il pouvait toujours arriver à son but, et accomplir ses barbares projets!

Il faut conclure de tout cela que l'envie est une passion aussi féconde en péchés que toute autre, et c'est avec raison qu'elle a été appelée par saint Cyprien: Radix malorum, fons cladium, seminarium delictorum.

Et pourtant, ce péché d'une si grande malignité et en luimême et dans ses effets, n'est pas le péché d'un petit nombre, mais d'une infinité de chrétiens. Le monde entier, dit saint Jean, est plein d'envieux : Mundus totus in maligno positus est. Les uns s'occupent à causer du mal, les autres à en rire et à s'en amuser. L'égal, dit saint Augustin, porte envie à son égal, parce qu'il le voit semblable à lui, et voudrait qu'il lui fût inférieur; l'inférieur porte envie au supérieur, parce qu'il le voit plus grand que lui, et qu'il voudrait être son égal; le supérieur porte envie à l'inférieur, parce qu'il a peur qu'il ne parvienne à l'égaler. Parmi les personnes du même état et de la même profession, quels ravages ne font pas la haine, l'envie, la jalousie! Il en est beaucoup qui se flattent de n'être pas atteints de ce péché; mais s'ils réfléchissaient attentivement aux sentiments qui s'élèvent dans leur cœur, en certaines occasions et en certaines rencontres, quand ils entendent louer ou blâmer telle ou telle personne, ou quand ils les voient heureuses ou affligées, ils reconnaîtraient assez clairement qu'ils sont loin d'en être exempts. Non, il n'y a peut-être pas de péché plus commun et plus universel que celui-là,

Mais ce qu'il y a de pire, c'est qu'on fait peu ou point de cas de ce péché, comme si c'était une faute très-légère ou une chose indifférente: Indifferens peccatum esse videtur, disait avec douleur saint Jean Chrysostôme, cum sit omnium atrocissimum. Si c'est une chose rare de trouver des chrétiens qui en soient exempts, il est encore plus rare d'en trouver

qui s'en fassent scrupule. Pourvu qu'on ne cause pas absolument la ruine de la personne à qui l'on porte envie, on croit que ce n'est pas un grand mal de nourrir contre elle des sentiments et des désirs méchants; on les considère comme une faiblesse et une tentation qui ne fait tort à personne. Ainsi, en regardant ce péché sans horreur, on le commet sans crainte. En effet, si l'on voulait en juger d'après les confessions que l'on entend, on dirait que ce péché est excessivement rare; car, parmi les nombreuses choses, même légères et de peu d'importance, dont on s'accuse, il est rare que l'on fasse mention de ce péché, au moins en se servant du terme même d'envie. Serait-ce donc que la laideur et la brutalité de ce vice vous ferment la bouche par honte au tribunal de la pénitence? que vous trouvez de la difficulté et des obstacles à le déclarer sous sa forme véritable, et avec cette chaîne déplorable de mauvais sentiments et de désirs méchants qu'il produit en vous? Je le crains fort; c'est pourquoi je vous engage à vous tenir en garde contre un péché qui vous expose facilement à profaner le sacrement de pénitence, par manque de la sincérité que vous y devez apporter. Voyons, en dernier lieu, les moyens propres à nous délivrer de ce terrible fléau.

Le premier moyen, c'est d'apprécier comme elle le mérite la sainte charité chrétienne. Je ne sais quel rang cette vertu occupe dans votre estime. En s'en tenant à la pratique et aux nombreuses fautes que l'on commet contre elle avec advertance et mépris, il me semble qu'on n'en a pas l'estime qu'on en devrait avoir. Pourtant, toute la religion est fondée sur la charité. Depuis que le Fils de Dieu, par un excès d'amour, a pris notre nature et s'est rendu semblable à nous, la charité est le lien qui nous unit à lui, et avec lui à tout le monde indistinctement. Voilà pourquoi notre loi s'appelle la loi de charité, et pourquoi Jésus-Christ veut en avoir l'image et l'empreinte dans l'esprit et les œuvres des chrétiens, afix

qu'on les reconnaisse vraiment pour ses disciples: In hoc cognoscent omnes, quia mei estis discipuli, si dilectionem habue-ritis ad invicem.

Mais cette charité si précieuse et si nécessaire, qui nous oblige à aimer même les personnes les plus méchantes, même nos ennemis et nos persécuteurs les plus acharnés, comment peut-elle s'allier avec l'envie, qui au contraire nous fait haïr même les personnes les plus dignes de notre amour par leurs vertus, leurs bonnes qualités et même par les bienfaits qu'elles nous ont rendus? N'est-ce pas là le plus grand fléau de la charité? Si donc nous ne voulons pas renier notre titre de chrétiens, ne laissons pas pénétrer dans notre esprit cette passion qui détruit entièrement la charité. Je sais que, dans beaucoup d'occasions, cette vertu nous oblige à des sacrifices positifs, à secourir notre prochain par des aumônes et des actes de bienfaisance; mais le moins que nous puissions faire pour lui, c'est de ne pas voir d'un mauvais œil le bien qui lui arrive, de ne pas désirer qu'il en soit privé, de ne pas nous complaire dans son malheur et sa détresse. C'est là le moindre degré de la charité; or, si celui-là nous manque, comment aurons-nous le reste?

Un autre remède contre l'envie, c'est d'en rejeter la principale cause, qui est l'orgueil et l'ambition de surpasser les autres. Aussi saint Paul nous dit-il de rejeter loin de nous le vain désir de la gloire du monde, pour n'être pas tentés de porter envie aux autres : Non efficiamur inanis gloriæ cupidi, invicem provocantes, invicem invidentes.

Mais comment nous délivrer de l'orgueil, qui est la principale cause de l'envie? Le grand secret nous en a été donne par saint Basile, et c'est de nous dépouiller de la souveraine estime que nous faisons de ces biens qui alarment notre ambition, et qui par suite deviennent le but de notre envie : richesses, dignités, talents, beauté, et autres avantages que le monde admire. Et pourquoi donc voyons-nous de mauvais

œil ces choses dans les autres? Parce que nous les estimons et les aimons souverainement; d'où il résulte que nous sommes portés à envier aux autres ce que nous désirons ardemment pour nous-mêmes. Si nous faisions peu de cas de tout cela, nous n'aurions pas tant de chagrin et de déplaisir de le voir dans les autres. Quel est celui d'entre vous qui envierait à un petit enfant les bagatelles et les riens qui lui sont si chers et qui l'intéressent si grandement? Personne évidemment ne les lui envierait si ce n'est un autre petit enfant comme lui, parce qu'il en fait grand cas et les estime de grande valeur; mais non une personne âgée et raisonnable. C'est ainsi que nous devons saire pour ne pas nous laisser aller à l'envie : considérer les biens qui l'excitent pour ce qu'ils sont en eux-mêmes, biens passagers et frivoles qui ne peuvent être notre fin, ni faire notre bonheur. Si nous nous dépouillons de l'excessive estime et de l'amour déréglé que nous avons pour eux, nous éviterons nécessairement l'envie,

En effet, tous les biens de ce monde, l'Esprit-Saint les appelle fascinatio nugacitatis, des bagatelles et des puérilités, en comparaison du bien véritable et substantiel que Dieu nous prépare, Lui qui nous a placés ici-bas, non pour avoir une grande fortune, non pour être distingués, applaudis, honorés, mais pour le servir dignement et nous sauver. Toutes les autres choses ne sont pas en notre pouvoir; mais celle-là, elle l'est. Que nous importe-t-il donc d'être surpassés par les autres d'une manière ou d'une autre? Si nous tendons sérieusement à la fin que Dieu nous a fixée, nous n'avons rien à envier aux autres, quelle que soit d'ailleurs notre infériorité par rapport à eux; et si les autres ne tendent pas à leur fin, quelle que soit, sous d'autres rapports, leur supériorité sur nous, ils sont à plaindre et non à envier.

Voilà la vraie philosophie chrétienne avec laquelle nous devons regarder les choses d'ici-bas; et si nous ne le faisons pas maintenant, nous le ferons certainement, mais trop

tard, au moment de la mort, qui nous fera bien sentir le vide et le néant de tous les biens terrestres, et au contraire l'importance et la valeur des biens spirituels. Quelles seront alors les personnes auxquelles nous porterons envie? Ce ne seront pas les personnes qui possèdent de grands biens, un grand savoir, une grande fortune, qui font figure dans le monde, mais les personnes pieuses, religieuses et chères à Dieu, et dont le monde n'a pas souci. Celles-là seules seront l'objet de notre envie dans ces moments de vérité et de lumière. Pourquoi n'avons-nous pas dès à présent ces sentiments que nous aurons certainement plus tard, en méprisant maintenant ce que nous mépriserons alors, en pratiquant avec ferveur ce qui alors fera justement l'objet de notre envie dans les autres? Voilà le grand remède contre l'envie, remède radical: la désillusion, le détachement de tout ce qui ne se rapporte pas à Dieu, à l'âme, au salut éternel.

Enfin, le dernier remède qui regarde la pratique, c'est de réprimer à l'instant les premiers mouvements d'envie. Si nous ne pouvons pas être tout-à-fait exempts de ses attaques, il faut au moins écraser de suite la tête de ce serpent, et cela de trois manières: par le cœur, par les paroles, par les actiens. Par le cœur, en priant tout de suite le Seigneur pour la personne contre qui nous sentons s'élever en nous un sentiment d'envie, et en appelant du ciel sur elle toutes sortes de bénédictions. Par les paroles, en en disant beaucoup de bien dans l'occasion, et surtout en n'allant pas à l'encontre du bien que les autres en disent. Enfin par les actions, en coopérant, autant qu'il est en nous, à son bien et à ses avantages, lorsque l'occasion s'en présente. Faites cela, et soyez certains que l'envie, au moins l'envie volontaire et coupable, n'établira pas sa demeure dans votre cœur; et ainsi, nonseulement vous épargnerez à votre âme un grand malheur, et une cause de perdition pour la vie future, mais vous éviterez, de plus, beaucoup de malheurs en ceite vie, et vous mériterez pour plus tard les bénédictions du ciel.

Oui, ce Dieu qui aime la charité, et de qui dépendent tous les événements d'ici-bas, heureux et malheureux, en faisant servir à ses décrets la malice même des hommes dans le cours ordinaire de sa Providence, s'est toujours mon(ré trèsempressé à nous faire voir qu'il se plaît à abaisser les envieux, et à élever les hommes charitables. Parmi beaucoup d'exemples, nous en avons des preuves évidentes dans les étranges changements de fortune que Dieu, pour notre instruction, nous a laissés dans les saints Livres, et qui ont eu lieu entre les frères de Joseph, entre Saül et David, et surtout entre Aman et Mardochée. Voulez-vous donc que Dieu vous regarde avec amour, qu'il vous assiste et qu'il ait à cœur vos affaires et vos intérêts? Tenez-vous éloignés du moindre souffle, quelque léger qu'il soit, d'envie et de malveillance. Autrement, les malheurs, les dommages et les humiliations que vous aurez causés par envie, ou souhaités à votre prochain, retomberont sur vous; et par une juste disposition de Dieu, vous vous trouverez vous-mêmes conduits dans le précipice que vous vouliez creuser aux autres. Ainsi doit se vérifier cette parole de Jésus-Christ : Quâ mensurâ mensi fueritis, remetietur et vobis: on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis envers les autres.

### TRAITS HISTORIQUES.

I.— Soliman, empereur de Turquie, avait quatre fils. L'ainé, au retour d'une expédition victorieuse contre les Perses, ayant été accueilli par de vives acclamations de joie et des ovations

brillantes de la part des habitants de Constantinople, son père, jaloux des honneurs qu'on lui rendait, aussi bien que des succès qu'il venait de remporter, le fit venir aussitot et l'etrangia dans sa chambre. Son cadavre fut offert en spectacle aux soldats, et un héraut fit entendre ces orgueilleuses paroles : « Il ne doit y avoir qu'un Soliman sur la terre, comme il n'y a qu'un Dieu au ciel. » Le second fils, pour avoir pleuré la mort de son frère, fut empoisonné deux jours après. Le troisième se réfugia chez les Perses; mais ayant été reudu à son père, il mourut de la main du bourreau.

- II. Bélisaire, genéral de l'empereur Justinien, devint tellement odieux à ses envieux, à cause des brillantes victoires qu'il avait remportées, qu'ils parvinrent à lui faire crever les deux yeux, et le réduisirent ainsi à mendier son pain en s'écriant: « Faites l'aumône au pauvre Bélisaire, célèbre par sa valeur, mais privé de ses deux yeux par l'effet de la jalousie.»
- III. Deux marchands d'une ville, voisins et jaloux de leur prospérité mutuelle, vivaient dans une inimitié scandaleuse. L'un d'eux, rentrant en lui-même, écouta la voix de la religion, qui condamnait sa conduite; il consulta une personne de piété qui avait sa confiance, et il lui demanda comment il fallait qu'il s'y prît pour se réconcilier. « Le meilleur moyen, répondit-elle, est celui que je vais vous indiquer. Lorsque des personnes viendront à votre boutique pour vous acheter, et que vous n'aurez pas ce qui leur convient, conseillez-leur d'aller chez votre voisin. » Il le fit. L'autre marchand, instruit d'où lui venaient ses acheteurs, fut sensible aux bons offices d'un homme qu'il regardait comme son ennemi. Il alla chez lui pour l'en remercier, lui demanda les larmes aux yeux pardon de la haine qu'il lui avait portée, et le conjura de le recevoir au nombre de ses meilleurs amis. Sa prière fut exaucée, et la religion unit étroitement ceux que la jalousie avoient divisés.

Baronius, anno 1449.

# XXIV. INSTRUCTION

#### DE LA PARESSE.

Le dernier des vices qui complète la série des péchés capitaux, c'est la paresse; vice si peu connu qu'il y en a beaucoup qui n'en comprennent pas même le nom; vice cependant très-funeste et fort commun dans la pratique, et, ce qu'il y a de pire, c'est qu'on n'y fait que peu ou point d'attention.

Oui, le relâchement, l'engourdissement, la négligence dans les choses spirituelles sont des désordres qui dominent partout. Quelque grand que soit le nombre des chrétiens qui, s'abandonnant aux vices les plus grossiers, marchent ouvertement dans la voie de la damnation, plus grand encore est le nombre de ces chrétiens indolents et négligents qui, satisfaits et contents de n'avoir pas à se reprocher un état positivement vicieux et criminel, s'appliquent avec peu d'empressement au service de Dieu, à leur sanctifica tion et à leur salut.

Le danger où ils sont est d'autant plus grand qu'il est moins connu, parce qu'on ne fait pas attention à cette voie qui semble bonne, nous dit l'Esprit-Saint, et qui cependant conduit à la perdition: Est via quæ videtur homini recta, et ducit ad perditionem. Quelle peut être cette voie trompeuse? Est-ce celle des injustices et des vols, des débauches et de l'ivrognerie, des fraudes et des vengeances? Non, parce qu'elle est évidemment mauvaise, et ne peut avoir que de funestes résultats. Si ce n'est pas celle de la paresse et du relâchement dans le bien, qui n'inspire ni autant d'horreur, ni autant de remords, parce qu'elle est éloignée de certains désordres plus graves, voie qui n'est ni toute de Dieu ni toute du démon, je ne sais quelle autre vous indiquer avec plus de fondement et de vérité. Appliquons-nous donc aujourd'hui à bien connaître la nature, la malice et les conséquences de ce péché.

La paresse, à proprement parler, est une certaine tristesse de l'esprit qui nous éloigne de Dieu et des choses spirituelles et divines, à cause de la difficulté, du travail, de la fatigue qui s'y rencontrent. Sous le nom de choses spirituelles et divines, on entend tout ce que Dieu nous a imposé pour arriver au salut, comme la pratique des vertus chrétiennes, l'observance des commandements de Dieu, des devoirs de notre état, la fuite du péché et des occasions dangereuses, les exercices de piété et de religion, toutes choses que nous devons aimer avec autant d'affection que nous devons aimer notre salut, puisqu'elles sont les moyens fixés par la divine Providence pour y arriver. Or, se plaindre de tout cela, concevoir pour ces choses de l'ennui et du dégoût, et entretenir volontairement ce dégoût et cet ennui, c'est là le péché indiqué sous le nom de paresse.

Je dis entretenir volontairement, parce que ce sentiment naturel de répugnance que nous éprouvons pour le bien n'est pas, par lui-même, la paresse, mais une simple tentation de paresse. Chacun sait que la vie exige des efforts et de la violence: Regnum cœlorum vim patitur. Il ne faut donc pas s'étonner que notre âme y trouve des difficultés, puisqu'elle est renfermée dans un corps, dans une chair qui l'alourdit, et par suite lui inspire des répugnances. De même,

on ne doit pas confondre la paresse qui est un véritable vice, avec cette aridité qui est un défaut naturel dont ne sont pas exemptes même les âmes les plus ferventes, qui, tout en servant Dieu avec une volonté sincère et résolue, n'ont souvent pas ce goût intérieur et ce sentiment de dévotion qu'elles voudraient; elles éprouvent de l'ennui, du dégoût, de l'opposition, mais elles persistent courageusement et patiemment dans leurs pratiques habituelles, et s'efforçant toujours de les accomplir avec fidélité et constance. C'est un manque de ferveur sensible, laquelle n'est pas en notre pouvoir; c'est un état d'épreuve et de tribulation qui nous enrichit de mérites, en rendant notre dévotion d'autant plus chère à Dieu que nous y trouvons moins d'attrait et de plaisir; mais ce n'est pas l'état de paresse, qu'il a en horreur.

La paresse coupable consiste à laisser entrer volontairement dans son cœur l'aversion pour le bien, et à reculer devant les obstacles et les difficultés que l'on rencontre. De là vient d'ordinaire, ou qu'on n'entreprend pas le bien, ou qu'on s'en dégoûte bientôt, ou qu'on le fait mal. De là vient encore qu'on admet des maximes trop larges dans les choses qui regardent le salut, pour ne pas trop se gêner, et que l'on cherche volontiers en tout l'indulgence et les choses faciles. De là vient enfin qu'on fait peu de cas des nombreuses fautes que l'on commet, parce qu'elles n'ont pas un caractère évident de gravité; qu'on n'accomplit qu'avec négligence les exercices de piété, qu'on les suspend ou qu'on les interrompt pour le plus léger motif. Voilà le caractère propre et spécifique de la paresse.

Cette doctrine établie, qu'est-ce que le péché de paresse? Ce péché, pris dans son espèce propre et rigoureuse, est de sa nature un péché mortel très-grave, parce qu'il s'oppose directement à la charité que nous nous devons à nous-mêmes, et à l'amour que nous devons à Dieu.

La première, la principale, la plus grande œuvre de charité que nous nous devions à nous-mêmes, c'est de nous appliquer avec zèle et ferveur à parvenir à notre salut éternel. C'est là notre dernière fin, la plus grande affaire pour laquelle Dieu nous a créés et placés ici-bas, cette unique affaire nécessaire dont nous parle Jésus-Christ: Unum est necessarium, parce que tout en dépend pour nous, ou un bonheur infini, ou un infini malheur. Par conséquent, cette affaire, à cause de son extrême importance et de sa nécessité, doit être ici-bas pour nous le grand but, l'unique but de nos soins et de nos sollicitudes; et pour l'assurer, nous devons être prêts à faire tous nos efforts et à nous imposer toutes les violences possibles, et même, dit la sainte Écriture, à nous réduire pour elle à une espèce d'agonie : Agonizare pro anima tua.

La paresse, au contraire, nous fait négliger une affaire de cette importance, nous la fait regarder avec indifférence et froideur, et mettre après tous les intérêts de ce monde; en un mot, elle nous fait renoncer à l'acquisition du ciel, en nous inspirant le dégoût des moyens nécessaires pour y arriver. Elle s'oppose donc à notre vrai bien, à notre véritable intérêt, et c'est la plus grande trahison que nous puissions exercer contre nous-mêmes.

Elle s'oppose aussi au premier et au plus grand commandement, c'est-à-dire à la charité envers Dieu, commandement en vertu duquel nous devons aimer Dieu comme notre souverain maître, et bien plus comme notre tendre Père, de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces: Ex toto corde, et ex totis viribus tuis; ce qui ne peut être si nous ne lui montrons pas un dévouement entier, prompt et volontaire en toute chose. Mais comment peut-on allier tout cela avec la négligence, l'imperfection et la angueur que les paresseux mettent à le servir? In ne peut aimer Dieu qu'à condition d'aimer et d'affectionner de bon

gré les choses qu'il demande de nous, et par lesquelles il s'unit à nous, et nous à lui. Sans cela, nous brisons ce lien de douce communication qui existe entre lui et nous, et dans lequel consiste proprement l'amour de Dieu, qui est la première de nos obligations.

Quoique la paresse soit de sa nature un péché grave, pour les raisons que nous venons d'expliquer, cela ne veut pas dire que, dans toute circonstance, elle aille jusqu'au péché grave. Pour nous former sur cette matière un peu obscure un jugement plus certain, il faut examiner attentivement la paresse en elle-même, et surtout dans les effets qu'elle produit en nous.

En elle-même d'abord, et je m'explique: Si vous vous attristez délibérément et avec un consentement parfait de votre volonté, des choses que vous êtes tenus à faire sous peine de péché grave, par exemple, de pardonner les injures que vous avez reçues, de vous priver des plaisirs des sens, ce mouvement de tristesse volontaire et délibéré en matière grave est certainement un péché mortel, parce qu'il détruit la charité envers Dieu et envers vous-mêmes. Il sera seu-lement véniel s'il s'agit d'une matière légère; ou si la matière est grave sans qu'il y ait consentement parfait de votre volonté.

Il faut également observer les effets qu'elle produit en vous.

Si la paresse est telle qu'elle vous fasse abandonner le bien nécessaire et indispensable au salut, transgresser notablement les obligations et les devoirs de votre état, perdre un temps notable en bagatelles et en niaiseries; si elle est telle que, vous trouvant en péché mortel, elle vous fasse différer la confession de semaine en semaine et de mois en mois, et enfin, qu'elle vous fasse désirer qu'il n'y ait pas d'autre vie que la vie présente, pour vivre impunément au gré de vos passions, toutes choses qui ne sont pas rares; une paresse qui domine à ce point en vous est certainement un péché

mortel. Ce sera seulement un péché véniel, si elle ne vous rend pas coupables dans les choses substantielles, mais si elle vous rend seulement un peu négligents et relâchés dans le bien.

Malgré ces règles, je dois vous avertir que, surtout en cette matière, il est assez difficile de fixer avec précision les limites du mortel et du véniel. Si quelqu'un a des doutes et des soupçons sur l'état de sa conscience, et qu'il ait un motif fondé de douter s'il est en grâce, c'est celui d'une âme paresseuse et négligente. La raison en est que la grâce du Seigneur, quand elle se répand dans une âme, a pour propriété particulière de lui inspirer une sainte ardeur qui la rend prompte et empressée aux œuvres du salut. Cette grâce ne connaît ni l'engourdissement ni la torpeur: Nescit tarda molimina Spiritus Sancti gratia. La pesanteur et le dégoût dans le bien ne peuvent donc être que de mau vais augure.

Quoique la paresse n'aille pas toujours jusqu'au péché mortel, il est certain qu'elle ne peut pas subsister longtemps avec la grâce de Dieu. De deux choses l'une, nécessairement: ou la grâce de Dieu, habitant en nous, chassera bien loin cette négligence et cette paresse, ou bien la paresse prévaudra et progressera au point d'étouffer entièrement et d'éteindre la grâce de Dieu. Cela vient d'abord du côté de Dieu, qui, ressentant un juste dégoût de la manière déplorable dont les paresseux le servent, leur retire ses faveurs, ses grâces particulières, et finit par les rejeter tout à fait: Quia tepidus es, incipiam te evomere ex ore meo, comme il le dit à l'évêque de Laodicée, montrant parlà que la paresse est pour lui si insupportable, qu'elle provoque en lui une espèce de vomissement. Ensuite, de notre côté; parce qu'en même temps que la paresse nous fait abandonner le bien et les choses spirituelles et divines, comme trop pénibles et trop ennuyeuses, elle nous pousse au mal, à la jouissance des choses sensibles, à la dissipation, au relâchement. Et dans un pareil état de choses, à quoi peut-on s'attendre?

Voilà res funestes conséquences de ce péché, que l'on a mis, avec beaucoup de raison, au rang des péchés capitaux. Omnis plaga tristitia cordis, dit le Saint-Esprit. La paresse est un mal souverain; elle est l'ennemie de toutes les vertus, et favorise tous les vices. Car, comme pour pratiquer le bien et fuir le mal il faut se faire violence, et que les paresseux ne peuvent pas s'y résoudre, il arrive d'ordinaire qu'ils se laissent emporter sans résistance à toutes leurs mauvaises inclinations, et leur vie est toute remplie de péchés d'action et d'omission.

Mais, pour entrer dans de plus grands détails, je dirai que le premier effet de la paresse, c'est de nous ôter la saveur et le goût des choses spirituelles, goût et saveur aussi nécessaires pour nourrir l'âme que l'appétit pour nourrir le corps. Il en résulte:

1º La répugnance, l'aversion, la haine positive du bien, qui font qu'un grand nombre ne savent pas s'obliger à le pratiquer. Pour visiter une église, pour s'approcher des sacrements, pour entendre une messe, une prédication, pour prier, on ne trouve jamais le temps opportun. Tout au plus, on n'accomplit qu'avec contrainte ses exercices de piété; on les fait mal, on les expédie avec grande vitesse et rapidité, pour se délivrer de l'ennui et de la fatigue qu'ils occasionnent.

3° Une perpétuelle inconstance dans le bien, une inquiétude d'esprit et une irrésolution continuelle, qui consistent à changer du matin au soir de désir et de volonté sans jamais se fixer, à se proposer une chose, et puis à la rejeter, à commencer, et puis à cesser, à reprendre et à abandonner, à projeter une foule de choses et à ne rien exécuter. Caractère exprimé par le Saint-Esprit dans ces paroles : Vult et non vult piger. Le paresseux veut et ne veut pas, c'est comme

une feuille qui tourne à tous les vents; il est rempli de désirs, mais de désirs faibles et incertains, qui meurent à l'instant même où ils sont formés: Desideria occidunt pigrum 1.

Un autre effet de la paresse, c'est de nous faire regarder comme plus grandes qu'elles ne sont les fatigues, les peines et les difficultés qu'il faut vaincre pour faire son salut. Il en résulte:

- 1º Une certaine lâcheté, un découragement qui fait que l'esprit, abaté et affaibli, n'ose pas mettre la main à l'œuvre, et s'abandonne à l'inaction, négligeant ainsi les moyens de conversion et de salut, et laissant ensevelis les talents et les qualités qu'il a reçues de Dieu, et cela pour son plus grand mal, pour celui de sa famille et de la société. Cela se rencontre souvent dans beaucoup de jeunes gens, qui vivent absolument inutiles à eux-mêmes et aux autres.
- 3° Une sorte de désespoir de son propre salut que l'on regarde eomme impossible; en rejetant bien loin toute pensée sur ce sujet, on en vient à se laisser aller à toutes sortes de passions. Qui pourra jamais être sauvé, disaient un jour à Jésus-Christ les apôtres effrayés mal a propos: Quis poterit salvus esse ? Une foule de chrétiens paresseux répètent la même ohose pour eux, regardant comme trop pénible l'observance de la loi divine et la fuite du péché. Ainsi, ils ne veulent pas essayer de faire un seul pas, et négligent de faire ce qu'ils pourraient, en s'imaginant qu'ils ne peuvent pas faire ce qu'ils devraient.

De cette manière, la paresse, en nous ôtant le goût de la dévotion et en nous en exagérant les disticultés, nous détourne tout à fait du bien. Mais en nous détournant du bien, comme trop pénible et trop insupportable de sa nature,

Prov. XIII, 4; et XXI, 25. — Matth. XIX, 25.

elle nous porte au mal, aux choses vaines et défendues, qui nous plaisent et nous distraient.

Aussi, au dire des théologiens, la fille de la paresse, c'est l'oisiveté, la fuite de tout travail, l'amour du repes et de nos commodités, avec toutes les conséquences qui en découlent. La fille de la paresse, c'est la curiosité, c'est-à-dire l'envie désordonnée de savoir, de voir, d'entendre. Il semble que certaines personnes n'aient pas d'occupation plus agréable que de se mêler des affaires des autres, de scruter les secrets des familles, d'être aux nouvelles toute la journée; et en ne faisant rien de ce qu'elles devraient faire, elles s'occupent de ce qui ne leur appartient pas de savoir : Nihil operantes, disait saint Paul, sed curiosè agentes 1. Enfin, il en résulte toutes sortes de distractions dangereuses, comme les compagnies, les jeux, les passe-temps, et autres choses semblables. La raison en est qu'on ne peut vivre sans chercher le plaisir; et si on ne le trouve pas dans les choses de Dieu, on le cherche dans les choses du monde.

Il est donc évident que la paresse ouvre la porte à toutes sortes de péchés, par cela seul qu'elle détruit toute inclination à la dévotion, et introduit dans l'âme une dissipation fatale. C'est pour cela que les saints Pères ont vu la paresse dans ce démon dont parle l'Évangile, lequel, trouvant l'âme inoccupée et vide de toute pensée salutaire, se prépare à en prendre possession, en amenant avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, c'est-à-dire toutes sortes de péchés. Et l'Esprit-Saint, dans les Proverbes, compare l'âme du paresseux à un champ confié à un cultivateur négligent. Ce champ, au lieu d'être fertile en fruits et en blé, est tout couvert de mauvaises herbes et d'épines, voulant montrer par cette allégorie que l'âme du paresseux est vide de mérites et

<sup>\*</sup> Thess. III, 41.

de vertus, et qu'il n'y croît et n'y pousse autre chose que l'ivraie des passions et des vices.

Vous voyez donc quel grand mal c'est que la paresse, mal dont on s'inquiète cependant fort peu. J'ai voulu vous l'expliquer en détail, parce qu'il importait trop de vous faire connaître cette maladie subtile et dangereuse, qui peut, petit à petit, nous entraîner dans les plus grandes extrémités, et nous conduire à la mort.

Ah! combien de chrétiens paresseux qui, sans presque s'en apercevoir, perdent l'état de grâce et deviennent la proie du démon! D'ordinaire, ils ne sont nullement effrayés de leur état, et c'est là précisément le plus grand danger pour eux. Ils ne se croient pas grands pécheurs, et ne pensent pas être en état de péché: 1º parce qu'au lieu de penser au mal qu'ils font, et au bien qu'ils devraient faire et qu'ils ne font pas, ils ne pensent ordinairement qu'au peu de bien qu'ils font, et au plus grand mal qu'ils pourraient faire et qu'ils ne font pas; 2° parce qu'au lieu de se comparer aux chrétiens plus fervents et plus réguliers qu'eux, ils ne se comparent qu'aux plus vicieux et aux plus débauchés; et dans cette comparaison qui les flatte et les illusionne, ils se disent à eux-mêmes avec la présomptueuse confiance du pharisien, qu'en définitive ils n'ont pas les défauts de celuici ou de celui-là: Non sum sicut cœteri hominum 1. Il s'ensuit que, si mal qu'ils servent Dieu, ils n'en conçoivent aucune crainte.

Voilà, je le répète, le plus grand danger; et c'est pour cela que le Saint-Esprit exprime ce désir qui, à première vue, semble assez étrange: Utinam frigidus esses! Voulant dire qu'en comparaison de cet état de paresse, il serait plus désirable et préférable de voir un état de froideur positive, c'esta-dire un état de vie ouvertement coupable et criminelle,

<sup>1</sup> Luc. XVIII. 11,

plutôt qu'un état de vie tiède et relâchée, parce que le premier vous inspirerait de vifs remords, de l'effroi et de l'horreur pour vous-mêmes, et par suite, vous ramènerait à Dieu, à son service et à son amour; tandis que le second, que vous estimez moins coupable et moins dangereux qu'il ne l'est, vous endort tranquillement dans votre état, et ainsi vous conduit presque insensiblement au précipice.

Aussi les maîtres de la vie spirituelle en concluent qu'il est encore plus difficile de sortir de l'état de paresse, que de l'état de vice et de libertinage; et qu'il est plus fréquent de voir des pécheurs et des mondains revenir à Dieu de tout leur cœur, que de voir des personnes relâchées rentrer dans le chemin de la ferveur chrétienne.

En vous disant toutes ces choses, qui sont de la plus rigoureuse exactitude, je ne prétends pas vous donner des scrupules et vous troubler hors de propos, mais vous faire apercevoir de votre danger, et vous bien persuader que la paresse est toujours un mal fort à craindre. C'est, selon le langage des saints Pères, une phthisie spirituelle, qui, bien que n'étant pas un mal violent, consume cependant peu à peu le malade, et le dessèche, de manière qu'il finit par s'éteindre comme une lampe qui finit.

Concluez de là combien il importe de ne pas donner entrée en vous à la paresse, mais de l'éloigner et de la rejeter bien vite, en servant Dieu avec un cœur, un esprit, une vie vraiment dignes de lui: Ut ambuletis digne, Deo per omnia placentes 1. Il ne me reste plus qu'à vous indiquer les moyens propres à vous délivrer de cette funeste langueur; no reservaminerons dans notre prochaine instruction.

<sup>\$</sup> Coloss. I. 40.

#### TRAITS HISTORIQUES.

- 'I. Saint Paul, premier ermite, l'un de ceux qui se distinguèrent le plus par leur piété, nous a donné un magnifique exemple du soin qu'il faut avoir d'être toujours occupé. Il s'était imposé pour règle de se livrer tous les jours à un certain travail déterminé, fait avec des feuilles de palmier. Au bout de l'année, comme sa caverne se trouvait remplie de ce genre d'ouvrage, il y mettait le feu, afin que la vue du travail qu'il avait fait d'avance ne fût pas pour lui une tentation à rester oisif.
- II. Un moine de la Thébaïde, nommé Dorothée, avait coutume de se livrer pendant le jour, et même pendant une partie de la nuit, à un travail très-austère. Lorsqu'on lui demandait pourquoi il tourmentait ainsi son corps, il répondait: « C'est afin de n'en être pas moi-même tourmenté. »
- III. On sait que saint Alphonse de Liguori fit vœu, dès sa jeunesse, de ne jamais perdre une minute de son temps, et qu'il fut très-fidèle à garder ce vœu. Aussi que d'ouvrages précieux ne nous a-t-il pas laissés pour l'instruction et l'édification des âmes!

## XXV. INSTRUCTION.

## REMÈDES CONTRE LE VICE DE LA PARESSE.

Je vous ai fait connaître dans ma dernière instruction !a nature, la malice, les conséquences de cette langueur funeste, qui nous rend négligents et insoucieux des choses

qui regardent le service de Dieu et notre salut, péché conne sous le nom de paresse, qui est le septième et dernier des péchés appelés capitaux.

Toutes les personnes, et le nombre en est grand, qui trouvent qu'elles n'ont pas à se reprocher certains vices, certains péchés plus graves qu'elles remarquent dans les autres, se mettent difficilement en garde contre cette maladie; et si elles reconnaissent et avouent n'être pas du nombre des chrétiens fervents, elles ne veulent pas non plus se persuader qu'elles s'exposent par cela même à entrer formellement dans la classe des pécheurs et des réprouvés.

Mais j'ai fait suffisamment voir que la paresse, même sans nous porter à des péchés d'une espèce différente, peut à elle seule nous priver insensiblement de la grâce du Seigneur. Quand même nous n'en serions pas actuellement coupables mortellement, elle ne peut subsister longtemps en nous, sans nous conduire à cette extrémité, soit par une juste disposition de Dieu, qui, pour nous punir de la négligence avec laquelle nous le servons, nous prive de cette assistance pleine d'amour, seule capable de nous prémunir contre les chutes graves; soit par la nature intrinsèque de la paresse même, qui, précisément parce qu'elle nous retire du bien, nous porte au mal, et multiplie toujours plus autour de nous les distractions et les dangers.

Il faut donc promptement réparer le mal qu'elle cause, par l'usage des deux remèdes que je vais brièvement vous exposer, l'un positif, et l'autre négatif.

Le second, par lequel nous commencerons, consiste à éloigner de nous les causes ordinaires qui donnent naissance à la paresse. Il y en a beaucoup: la première est la tiédeur, que l'on confond très-souvent avec la paresse même, car on leur donne souvent le même nom; elles se distinguent cependant l'une de l'autre, comme la cause de l'effet. Si le dégoût des choses spirituelles nous engourdit au point

de nous faire omettre l'accomplissement de nos devoirs, c'est une véritable paresse; mais si ce dégoût ne nous empêcne pas de les accomplir quant à la substance, et s'il fait seulement que nous les remplissons avec négligence et indolence, c'est la tiédeur. Quelquefois cependant, on n'y tombe pas tout d'un coup, mais elle dégénère peu à peu en paresse. La raison en est que la tiédeur n'est pas un état perpétuel lans lequel le chrétien puisse subsister, mais qu'elle le conduit, toujours en déclinant, jusqu'à une froideur complète, comme nous le montre l'exemple de l'eau, dont elle a pris son nom de tiédeur.

Car, comme l'eau bouillante, éloignée du feu, se refroidit à mesure qu'elle perd la chaleur acquise, et devient tiède; mais si on la laisse longtemps éloignée du feu, elle en vient promptement au point de perdre toute chaleur, et de tiède qu'elle était, elle devient froide; ainsi en est-il dans le cas dont il s'agit: à mesure que nous nous retirons de la sainte ferveur, nous laissons entrer en nous l'ennui et le dégoût des choses spirituelles, et le cœur se refroidit dans le service de Dieu. Jusque-là, ce n'est que de la tiédeur; mais il ne faut pas nous flatter de pouvoir rester longtemps dans cet état, parce que, si nous ne la faisons promptement disparaître en revenant à notre première ferveur, cet ennui et ce dégoût nous rendront de plus en plus ennuyeuses et pénibles les œuvres de la piété; ils les remplirant de plus en plus pour nous d'amertume et de dégoût, et cet état de choses allant toujours croissant, qu'arrive-t-11? de la négligence que l'on mettait à servir Dieu, on en vient à ne plus le servir du tout. Si nous ne voulons pas arriver à ce second degré, évitons le premier, en nous débarrassant promptement de ce poids, de cette lourdeur qui nous fait marcher si lentement lans les voies du Seigneur.

Une autre cause de paresse, c'est une manière de vivre molle, trop attentive et trop attachée à prendre ses aises. Cu

regarde comme innocente cette manière de vivre, parce qu'elle ne se présente pas aux regards comme un grand désordre; mais en réalité, elle est très-pernicieuse. Mon but n'est pas de vous montrer en ce moment qu'elle est ouvertement opposée aux maximes de l'Évangile, qui prêche à tous les chrétiens la pénitence, la mortification et la croix. Je dis seulement que cette vie fraie le chemin à la paresse, parce que la mollesse, de sa nature, affaiblit l'esprit, énerve les forces du chrétien, et par suite, inspire de l'éloignement et de l'horreur pour tout ce qui coûte des efforts et de la fatigue; il en résulte que, dans les diverses rencontres où il faudrait du courage, de la générosité et de la vigueur, soit pour observer un commandement, soit pour vaincre une tentation, on tombe dans la lâcheté, dans le découragement, et finalement dans la paresse. Ce que je dis de la vie molle, il faut le dire également de la vie oiseuse et désœuvrée.

La dernière source de la paresse, c'est l'insouciance pour une foule de petites fautes que l'on commet. Je ne parle pas de ces fautes dans lesquelles on tombe inconsidérément, par surprise et sans advertance. Ces fautes que les théologiens appellent fautes de surprise, et dont personne ne peut être exempt sans un privilége spécial, ne doivent pas nous inquiéter, parce que la misère et la corruption de notre nature y ont plus de part que notre mauvaise volonté. Je parle de celles qui sont délibérées, que l'on commet avec advertance, les yeux ouverts, sans remords et avec beaucoup de facilité, et qui forment la matière continuellement répétée de nos confessions, sans aucune résolution sérieuse de nous en corriger et de les éviter. Ah! voyez-vous, ce sont là de ces maladies qui causent à l'âme une grande langueur, un tel ennui et un tel dégoût du bien, que l'on tombe bien vite dans une véritable paresse. Si nous voulons l'éviter, tenonsnous en garde contre une manière de vivre remplie de fautes continuelles, quoique légères, parce que, quelque petites

qu'elles soient, elles peuvent, quand elles ont le caractère dont je viens de parler, nous conduire à cette extrémité.

La paresse vient enfin de ce qu'on n'a pas un plan de vie égal et uniforme, de ce qu'on fait le bien aujourd'hui, et qu'on ne le fait pas demain, de ce qu'on sert Dieu d'après les fantaisies et la règle de l'humeur et du caprice. Il en résulte qu'on néglige petit à petit ces pratiques auxquelles nous ne nous sentons pas inclinés, à cause de notre pente naturelle au changement, et c'est là l'état de véritable paresse.

Il est cependant de la dernière importance de nous en tenir à une manière de vivre toujours égale, d'avoir in plan fixe et invariable de vie chrétienne, adapté à l'état, à la position de chacun, où il y ait un temps destiné à la prière, à la lecture, à la messe, aux sacrements, et aux autres exercices de piété et de religion, et il faut être résolu de n'y jamais manquer, mais d'y persévérer en dépit de toutes les difficultés et de toutes les répugnances que l'on éprouvera. Parce que, si vous donnez place petit à petit à la paresse, elle se rendra maîtresse; si vous négligez un jour vos prières par ennui, le jour suivant l'ennui sera plus grand, et le troisième jour encore plus grand; si, quand il se rencontre une grande solennité, vous vous abstenez par ennui de la confession et de la communion, vous aurez dans la suite plus de difficulté à vous y remettre; et ainsi de suite, parce que la paresse conduit toujours au relâchement. Il faut donc immédiatement la vaincre avec l'élan d'une volonté résolue.

Cela ne vous sera pas difficile, si vous appelez au secours de votre volonté débile les pensées et les maximes les plus propres à rallumer en vous la ferveur éteinte. Et c'est là l'autre remède à opposer à la paresse, remède de réflexion, et que j'ai appelé remède positif.

Réflexion sur la grandeur du maître que nous servons, sur le droit qu'il a à ce que nous le servions avec empressement,

avec une volonté prompte, avec un grand amour et une grande affection, et pour ce qu'il est et pour ce que nous attendons de lui. Avec quel zèle et quelle ardeur ne sert-on pas les grands de ce monde! Pour gagner leur faveur, on n'épargne ni soins, ni application, ni fatigues, mais on fait tout avec la plus grande exactitude et la plus grande ponctualité, quoique la récompense soit bien incertaine et toujours de peu de valeur. Quel motif donc de confusion pour nous d'être si froids, si indifférents envers Dieu, dont nous attendons une gloire immense en récompense de nos services!

Réflexion sur la grandeur de la récompense qui nous est promise, et en comparaison de laquelle tout est petit; les plus grandes choses ne sont rien quand nous pouvons les faire et les souffrir pour la mériter : Non sunt condignæ passiones hujus temporis ad futuram gloriam quæ revelabitur in nobis 1. Et en effet, qu'y a-t-il de grand, de difficile, d'extraordinaire, de prodigieux que les saints n'aient pas fait pour y arriver? Renoncement et abandon de leurs biens et de leur fortune pour Dieu, fatigues apostoliques pour le salut du prochain, longues prières et contemplations, jeûnes, austérités, macérations, et enfin le sacrifice généreux de leur propre vie au milieu des plus cruels tourments; oh! quelle effrayante accumulation de souffrances! Eh bien, le croiriez-vous? La divine Écriture dit que cette récompense leur a été donnée pour rien: Pro nihilo salvos facies illos! tant est grande la différence entre la fatigue et la récompense éternelle. Et nous nous laisserions aller au dégoût pour le peu que nous avons à faire pour l'acquérir?

Réflexion sur l'importance de notre salut éternel et sur ses deux termes infiniment dissèrents l'un de l'autre, auxquels nous devons nécessairement nous arrêter, une éternité

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Rom. VIII, 18.

heureuse ou malheureuse: Aut æternum gaudere cum sanctis, aut æternum torqueri cum impiis. C'est pour nous une affaire décisive, dans laquelle il s'agit de tout, et au sujet de laquelle nous ne pouvons être indolents et endormis sans avoir perdu le bon sens ou la foi.

Réflexion enfin sur la brièveté et sur l'incertitude du temps que Dieu nous a assigné pour accomplir l'œuvre de notre sanctification et de notre salut: Oportet operari, nous dit Jésus-Christ, donec dies est, venit nox, in quâ nemo potest operari 1. Empressez-vous de travailler pendant que brike la lumière du jour, parce la nuit approche, nuit ténébreuse dans laquelle vous ne pourrez plus rien faire. Et quelle est cette nuit, chrétiens? c'est la fin de notre vie. Quel remords, quel repentir à notre heure dernière, d'avoir perdu en bagatelles un temps si précieux, d'avoir négligé tant d'occasions favorables de nous sanctifier! Et tempus non erit ampliùs, il ne sera plus temps d'y porter remède. Quand la figure trompeuse de ce monde aura disparu à nos yeux, nous toucherons alors du doigt le néant de toutes ces choes qui nous occupèrent tant pendant la vie, et nous apprendrons au contraire le prix et la valeur des bonnes œuvres, de la ferveur et de la constance dans le service de Dieu. Et pourquoi ne pas avoir dès à présent des sentiments que nous aurons certainement alors, et peut-être uniquement pour notre désespoir?

Si nous faisons un usage fréquent de ces réflexions et d'autres semblables, nous n'aurons pas à redouter la paresse; mais nous nous sentirons toujours animés d'une sainte ardeur pour marcher dans les voies du Seigneur. Et il en résultera pour nous un double avantage, je veux dire plus de mérite et moins de fatigue.

Plus de mérite, parce que Dieu ne regarde pas tant ce

<sup>1</sup> Joan. 1X, 4,

qu'on fait que l'esprit, la disposition, l'amour avec lequel on le fait; et les plus petites choses qu'on lui offre avec une volonté généreuse, avec une affection prompte et énergique. ne sont plus petites, mais acquièrent une grande valeur à ses yeux.

Moins de fatigue, parce que le fardeau que l'on porte ave plaisir alourdit moins notre marche; et d'un autre côté, le Seigneur contribue puissamment, par sa grâce, à rendre faciles et agréables les œuvres de ceux qui le servent avec joie: Hilarem enim datorem diligit Deus 1.

Mais ce n'est pas tout encore : des vérités salutaires que je viens de vous exposer, naîtra un autre avantage très-notable, celui de vous tenir éloignés d'un autre excès, qui consiste à se livrer à des occupations excessives, mais ayant pour unique objet les vils intérêts d'ici-bas. Je ne saurais dire si cet excès est plu : dangereux ou moins dangereux que la paresse elle-même. — Vous avez bien fait, me dira ici quelqu'un, de vous élever contre ces personnes inoccupées, paresseuses; mais ma vie est loin d'être inutile et désœuvrée. Oh! si j'avais le loisir et les facilités de tant d'autres, comme je l'emploierais volontiers en œuvres de sanctification et de salut! Mais une succession continuelle d'embarras et d'affaires ne me le permettent pas. — Cela suffit, j'ai compris. Vous voulez me dire que vos tra-

vaux ne vous laissent pas le temps de vous occuper d'exercices de piété. Je pourrais peut-être vous dire le contraire, et vous montrer un temps considérable perdu en bagatelles, en plaisirs, en passe-temps dont vous ne voulez pas vous priver. Quand une chose vous pèse, vous savez bien y employer moins de temps. Mais, tenons nous en précisément à votre assertion. Même en la supposant sincère, croyez-vous qu'une telle excuse puisse vous justifier devant Dieu? Ne savez-vous pas que vous pouvez être actifs, industrieux,

<sup>#</sup> II. Cor. IX, 7.

très-occupés aux yeux du monde, et néanmoins, être coupa-Lles de paresse aux yeux de Dieu? Quelles que soient en effet vos occupations, elles ne peu-

vent pas être chrétiennes si elles ne sont pas selon l'ordre et la volonté de Dieu. Une fois posé ce principe que l'on ne peut pas contester, je vous le demande : Est-il selon

l'ordre et la volonté de Dieu tout ce fatras d'affaires, d'intrigues, d'agitations qui vous embarrassent? Est-ce l'intention et la volonté de Dieu que vous vous laissiez accabler

par les soucis, les intérêts et les affaires, au point qu'il ne vous reste plus de temps ni pour lui ni pour votre âme? Non, certainement, si l'on ne veut pas dire qu'il ne nous a mis ici-bas que pour les choses de cette terre, ce qui serait une grossière erreur.

Livrez-vous donc à vos occupations avec modération et

mesure, n'en prenant que ce qu'exigent la nécessité, la convenance, le devoir de votre état, sans vous surcharger, comme vous y poussent l'ambition, l'intérêt, la rivalité, l'attachement aux biens de ce monde. Prenez exemple sur tant d'autres personnes de la même profession que vous, qu'emplissent les devoirs de l'état, de l'emploi dans lequel les a placées la Providence, de manière à trouver du temps pour les devoirs du chrétien. Elles savent s'occuper promptement de leurs affaires, pour ne pas manquer à la prière de chaque jour, pour assister tous les jours à la messe, avec

au très-saint Sacrement. pour examiner quelquefois l'état de leur conscience, pour s'approcher de temps entemps des sacrements. Et pourquoi n'en feriez-vous pas autant vous mêmes? Leur exemple sera certainement un jour devant Dieu un sujet de honte et de condamnation pour vous.

Mais d'où vient, ajouterai-je, cette répartition chrétienne et si raisonnable qu'elles font de leurs occupations entre

Dieu et le monde? Elle vient de ce que ces personnes ne

dévotion et recueillement, pour faire quelque visite à Jésus,

vivent pas comme les taupes sous la terre, toujours les yeux fermés, mais qu'elles ont toujours en vue leur fin dernière, leur destination future, l'importance du salut, le prix de leur âme, le temps qui passe, et l'éternité qui s'avance. Voilà pourquoi elles ne se laissent pas entraîner par des occupations terrestres excessives, au préjudice de leurs devoirs de chrétiens. Si vous aviez aussi sous les yeux ces vérités que je viens d'énumérer, si vous en faisiez la règle de votre conduite, vous trouveriez le temps de penser à Dieu, à votre âme, à votre salut; et les exercices de piété que vous feriez en leur temps contribueraient à sanctifier toutes vos œuvres, même celles d'un ordre inférieur, qui d'ordinaire n'ont aucun mérite, parce qu'on ne les rapporte pas à Dieu comme on le devrait. Voilà ce qu'il faudrait faire.

En agissant autrement, vous aurez beau vous fatiguer, vous exténuer, vous briser, Dieu ne pourra vous regarder que comme une troupe méprisable d'oisifs et de désœuvrés, et à la fin de votre vie, vous ne pourrez attendre de lui d'autre sentence que la sentence de condamnation prononcée dans l'Évangile contre le serviteur paresseux : Servum inutilem ejicite in tenebras exteriores '. Oh! tâchons de nous désabuser à temps, et d'estimer à son prix la grande affaire pour laquelle nous avons été créés. Tout le reste passe: emplois, richesses, honneurs, applaudissements, distino tions, tout s'évanouit, mais Dieu ne passe pas.

J'ai fini de vous expliquer les péchés capitaux, ces passions qui tiennent le premier rang, qui sont la funeste racine de tous nos péchés, et qui entraînent avec elles la ruine et la perte de la plupart des chrétiens. Quels que soient les moyens que nous prenions, tant que nous vivrons, nous ne les détruirons jamais entièrement. Naturellement enracinées en nous, et soulevées dans notre cœur depuis le péché de

Maith, XXV, 80.

vaillent toujours à nous perdre, et nous tiennent dans un état continuel d'opposition et de guerre. Mais nous ne devons pas pour cela nous effrayer, ni perdre courage. Si Dieu a voulu nous laisser ce ferment d'inclinations vicieuses, il ne nous lesa pas laissées pour notre ruine et notre perdition, mais pour nous donner l'occasion de plus grands mérites, et tenant toujours prête à secourir notre infirmité et notre faiblesse, une grâce puissante, supérieure à tous les assauts que nous pouvons recevoir de nos passions. Cette grâce, si nous la demandons sans cesse à Dieu, et si nous y correspondons fidèlement, nous donnera une victoire complète sur nos passions, et nous fera trouver dans cette victoire une source abondante de mérites pour l'autre vie.

Faisons donc, vous dirai-je ea terminant, faisons des exercices continuels de prière et de mortification ehrétienne. Par l'usage fidèle et non interrompu de ces deux moyens, il nous sera facile de triompher de nos passions et de les faire tourner à notre profit.

#### TRAIT HISTORIQUE.

Il y a peu de temps vivait à Port-Dieu, en Suisse, un père que le plus invincible penchant au sommeil contrariait extrêmement. Avec la meilleure volonté du monde, il ne pouvait s'éveiller à onze heures, pour aller chanter matines. Or, la nature, qui l'avait fait si dormeur, l'avait fait aussi très-bon mécanicien. Sans études, sans notion aucune des mathématiques, à force de réflexion et de travail, il avait fabriqué une horloge parfaite. Il ajouta d'abord à la sonnerie, en forme de réveille-matin, un rude carillon qui fut insuffisant, et bientôt, aux angles et au milieu du petit chapiteau qui couronnait le cadran, un merle, un coq et un tambour. A l'heure dite, tous cela faisait tapage; pendant quelques nuits, les choses allèrent bien; mais au bout d'un certain temps, quand venaient

onze heures, le carillon carillonnait, le merle sifflait, le coq chantait, le tambour battait, et le moine... ronflait. Un autre se serait découragé. Le père, invoquant son génie, imagina bien vite un serpent qui, placé sous sa tête, venait toujours à onze heures, lui siffler dans l'oreille: « Il est temps, levez-vous! » Le serpent fut plus habile que le merle, le coq, le tambour et le carillon, lesquels n'en faisaient pas moins un petit tintamarre supplémentaire. C'était merveille, et le chartreux ne manquait jamais de se réveiller. Hélas! au milieu de sa joie, il fit une triste découverte. Il ne s'était cru que dormeur, il était paresseux. Tout éveillé qu'il fût, il hésitait à quitter sa dure couchette; il perdait bien une minute à savourer la douceur de se sentir au lit, refermant un œil et jouant à dormir.Cela demandait ré: forme; le religieux se sentait coupable, et le mécanicien se trouvait humilié; le diable avait trop l'air de narguer l'un et l'autre. Il fallait reprendre le dessus. Assitôt une lourde planche est disposée au-dessus du lit, de telle sorte qu'elle tombe rudement sur lespieds du paresseux, dix secondes après l'avertissement charitable du serpent. Plus d'une fois le pauvre père se rendit au chœur tout boiteux et meurtri. Eh bien! le croirait-on? Soit que le serpent eût perdu son fausset, que la planche fût devenue moins pesante, le vieillard plus dormeur, soit que ses jambes fussent endurcies, ou qu'il ait pris la criminelle habitude de les retirer avant que le châtiment tombât, il ne tarda pas à sentir la nécessité d'une autre invention, et, tous les soirs, avant de se coucher, le voilà qui se lie au bras une forte corde qui, à l'heure fatale, se tend sans crier gare et le jette à bas du lit. Il en était là, Dieu sait quels projets somnicides il roulait dans sa tête, lorsqu'il se sentit endormir pour toujours... Endormir! oh! non, le fervent chétien n'en jugea pas de la sorte, et, malgré son petit péché de paresse, plein de confiance en celui qui pardonne: « Ah! s'écria-t-il, je m'éveille enfin! » Ce fut

on dernier mot<sup>1</sup>.

On peut tirer de fort utiles leçons de cette histoire plaisante et spirituelle.

<sup>1</sup> Louis Veuillot, Pélérinages en Suisse,

## XXVI. INSTRUCTION.

#### DU JEU.

Nous avons terminé l'explication des péchés capitaux, de

ces passions quitiennent le premier rang, quisont la cause de tous nos péchés, et d'où dépend la damnation de la plupart des chrétiens. Comme nous n'avons pas pu, dans ces instructions, parler du péché dujeu, je croirais laisser une lacune, si je n'en parlais maintenant. Permettez-moi donc de traiter ce sujet, comme faisant suite aux péchés capitaux.

Je commence par dire que je ne condamne pas absolu-

ment toute espèce de jeu. De même qu'il est nécessaire à la nature de boire, de manger, de dormir, pour réparer ses forces, il l'est également de se reposer des fatigues par quelque honnête récréation. Ainsi le jeu considéré en lui-même, et séparé de tout abus qui lui est étranger, est une chose innocente, et nous pouvons même le sanctifier comme on peut sanctifier le manger, le boire, le dormir, selon les principes de la morale chrétienne.

Je parle ici du jeu coupable, qui dégénère en passion, et cette passion se manifeste spécialement de trois manières:

1° Si le jeu absorbe votre esprit et votre cœur, au point que vous y pensiez avec une sorte d'anxiété inquiète, même quand vous devez être occupés, ou que vous êtes réellement occupés à autre chose. 2° Si vous y perdez un temps notable, soit parce que vous le faites durer trop longtemps, soit parce que vous y revenez trop souvent, vous faisant, pour ainsi dire, du jeu, une occupation, un emploi. 3° Ensin, si votre but principal est la cupidité du gain, qui vous fait préférer les jeux qu'on appelle jeux de hasard, et vous fait exposer des sommes plus fortes que votre état ou votre fortune ne le comporte.

A l'aide de ces signes, même isolés et séparés, vous pourrez reconnaître si vous avez la passion du jeu à un degré vicieux; mais vous le reconnaîtrez beaucoup mieux encore, si ces signes sont réunis. Or, je dis que cette passion vous met toujours dans un état habituel de péché mortel, quand elle arrive au point de vous exposer à un danger prochain de commettre des fautes graves, ou même seulement de négliger notablement vos devoirs. C'est en ces deux choses, en effet, que consiste la malice spéciale de cette passion.

Il y a d'abord la perte et le gaspillage du temps, que Dieu nous a donné pour toute autre chose que pour jouer. Cette perte de temps emporte nécessairement avec elle l'abandon des devoirs particuliers de votre emploi, abandon beaucoup plus coupable, si vous vous devez non-seulement à vous-mêmes, mais encore à votre famille, qui en souffre notablement. A quoi bon parler ici d'œuvres de piété et de religion? Si, par amour du jeu, on néglige même les devoirs temporels, malgré le besoin et l'intérêt que l'on a de ne pas les négliger, à combien plus forte raison ne négligera-t-on pas ceux qui, de leur nature, font toujours moirs d'impression, je veux dire la prière, les sacrements, la parole de Dieu, la sanctification des jours de fête et le reste? Vous le savez:

pour les amateurs coupables du jeu, il n'y a de pensée que pour le jeu et les cartes, et jamais pour les pratiques de dévotion, les offices divins et les églises.

S'il n'y avait pas d'autre mal que celui-là, ce serait certainement un grand mal, et suffisant à lui seul pour votre damnation. Si la religion condamne toute espèce d'excès, qui peut douter qu'une vie à laquelle on sacrifie tout autre soin sous le rapport de la société et de la resigion, ne soit un état habituel de faute grave? Mais cela n'est rien, comparativement aux désordres positifs qu'engendre cette passion, qui fait naître mille occasions et mille dangers de péché. Passons-les rapidement en revue, et vous en serez convaincus.

Et d'abord, danger de blasphèmes et de parjures. Oh! à quelles colères et à quelles fureurs ne s'abandonnent pas les joueurs quand ils perdent! Y a-t-il quelque chose de vénérable et de sacré qu'ils respectent, qui ne soit même foulé aux pieds et traité par eux d'une manière horrible? Dans l'excès de leur fureur, ils profèrent mille paroles outrageantes contre Dieu, contre Jésus-Christ, la sainte Vierge et les saints. Bien plus, on en voit même passer des paroles sacriléges aux actions sacriléges, et s'ils se trouvent par malheur en présence de quelque image du Crucifix ou de la sainte Vierge, leur jeter des pierres, les frapper, les injurier, les insulter de toutes manières! Excès énormes dont peut-être aucune passion ne nous offre l'exemple; excès maintes fois maudits du ciel par des prodiges manifestes d'images répandant des flots de sang; et ces prodiges que Dieu a opérés par haine de ce vice et pour le salutaire effroi des coupables, on en voit des témoignages authentiques et irrécusables dans plusieurs sanctuaires vénérés du monde.

Mais j'ai ajouté, de parjures. Qu'il naisse entre les joueurs une contestation, trop facile à exciter sur quelque point que ce soit, a-t-on horreur, pour affirmer ce qu'on dit.

d'appeler à plusieurs fois Dieu en témoignage d'une fausseté manifeste, contre la persuasion et malgréle remords de sa propre conscience ?

Danger de querelles et d'emportements. L'ardeur que l'on met au jeu donne facilement lieu aux querelles, à la colère, aux disputes; de là les injures et les menaces, et on en vient enfin des paroles aux mains. Oh l'ombien, dans l'ardeur du jeu, ont reçu des blessures et ont perdu misérablement la vie!

S'il n'arrive pas toujours des disputes sanglantes, qui sont le fait seulement de ces hommes grossiers qui fré-

quentent les tavernes, et non des personnes polies et d'une certaine éducation, la charité n'en souffre pas moins gravement d'une autre manière. Le ressentiment, l'envie, le dépit causé par les pertes, nous font regarder le vainqueur, le compagnon qui nous dépouille de notre bien, quoique justement, comme notre ennemi; nous font concevoir contre lui une rancune haineuse, et lui désirer toute sorte de mal. Ces sentiments ne sont-ils pas une grave transgression de ce précepte divin: Non

oderis fratrem tuumi? Continuons.

particulière qui est de faire naître l'avarice, même dans le cœur de ceux qui sont d'ailleurs désintéressés. Que devra-t-on dire de ceux qui n'ont d'autre but qu'un désir avide de gain? Pourvu que l'on gagne, que ce soit par des moyens permis ou défendus, on ne s'en inquiète pas. Aussi, à combien de ruses et de manœuvres contraires aux bonnes lois du jeu n'a-t-on pas recours, manœuvres et ruses qui enlèvent l'égalité nécessaire à la justice du jeu, et qui n'en font qu'une fourberie dont rougissent les gens d'honneur et d'une conscience timorée!

Danger de tromperie et de vols. Le jeu a une malignité

Le gain provenant de ces ruses et de ces manœuvres est

1 Levit. X1X, 17.

l'obligation de restituer. Mais quels sont les joueurs qui s'en font scrupule? Ils ont certaines sentences, certaines maximes particulières, comme par exemple : Celui qui joue ne dort pas; que mon adversaire fasse comme moi; si c'est un niais, tant pis pour lui, etc. Avec de pareils principes, il ne leur vient même pas à l'esprit la pensée de restituer. Mais Dieu ne l'entend pas ainsi. Voilà donc la conscience malheureusement liée par une foule de profits injustes et injustement retenus.

Outre cela, il ya danger de commettre beaucoup d'injustices. La passion du jeu, une fois qu'on en est pessédé, ne peut jamais être satisfaite. Mais comment fait-on quand le jeu vous a appauvris, quand vous vous trouvez épuisés et ruinés? Il faut y suppléer, et on y supplée d'une autre manière, en commettant des injustices, des vols au préjudice du public ou des particuliers. Cela est si vrai, que personne ne confie le soin de ses intérêts à un joueur, parce que la tentation d'infidélité est trop forte pour lui. Supposons cependant que, par un reste d'honneur et

de respect pour votre réputation, vous ne vouliez pas vous déshonorer par de mauvaises actions, par des vols et des escroqueries. Vous empruntez cépendant de tout côté de l'argent que vous êtes moralement sûr de ne pouvoir jamais rendre; or n'est-ce pas là une injustice? Supposons que vous perdiez seulement votre propre bien; mais vous le perdez au préjudice de vos créanciers que vous ne payez pas, et de votre famille, aux besoins de laquelle vous ne pour vo yez pas; or n'est-ce paslà une autre injustice?

Et ici, ajoutez à toutle reste la dilapidation incroyable des biens. Combien de riches patrimoines en gloutis dans le gouffre du jeu! On dit communément que l'argent hasardé au jeu, doit toujours rester quelque part; en attendant, les familles ruinées par le jeune participent pas aux avantages des familles que le jeu a enrichies, pour ne pas dire que si l'on rencontre quelques rares familles enrichies par le jeu, vous en trouverez mille autres que le jeu a épuisées et ruinées.

Ce gaspillage, dans les personnes ayant charge de famille, n'est pas un seul péché, mais c'est une source de péchés. Ce qui veut dire que laisser les fils sans leur donner l'éducation qu'on leur doit, les filles sans les placer convenablement, la maison sans en prendre les soins nécessaires, c'est ouvrir une source continuelle de mécontentements, de querelles et de malédictions, dans toute la famille réduite à la plus horrible extrémité, par l'imprudence et la profusion d'un seul.

Ensin, je ne dois pas passer sous silence les excès de frénésie et de désespoir auxquels conduit et pousse cette passion. Sont-ils rares les exemples de personnes qui, à la suite d'une perte notable éprouvée au jeu, ne voyant plus de ressource et de remède à leur disgrâce, prennent le parti désespéré, ou de se couper la gorge avec un rasoir, ou de se brûler la cervelle, ou de se pendre, ou de se noyer? Que peuton dire de plus pour montrer toute la fureur de cette passion? Voilà à quelles extrémités on arrive.

En conséquence de tout cela, je ne saurais trop vous recommander, pères de famille, de veiller particulièrement à
ce que vos enfants ne prennent pas l'habitude d'un vice si
funeste et si désastreux. Autrement, malheur à eux et malheur à vous! N'espérez plus d'eux ni amour pour la piété, ni
attention pour leurs devoirs, ni régularité dans leur conduite,
ni soumission; et pour ce qui vous concerne, vous n'avez
rien autre chose à attendre que le déshonneur, la honte et la
douleur. Parmi les divers points qui doivent exciter votre
vigilance, que celui-là ne soit ni le dernier, ni le moindre.
Si vous ne savez pas où ils font l'apprentissage du jeu, je vais
vous le dire : c'est sous ces porches et dans ces ruelles
étroites, où vous avez le tort énorme de les laisser aban-

donnés à eux-mêmes, dans la société de leurs camarades. C'est là qu'ils contractent une foule de mauvais penchants, et particulièrement l'amour du jeu.

Au reste, de quelque manière que l'on tombe dans ce vice maudit, on ne s'en corrige et on ne l'abandonne jamais plus. Ceux qui s'y livrent ne savent pas comment s'en détacher, quoiqu'ils voient clairement et en touchent du doigt les funestes conséquences. S'il s'agit du petit nombre de ceux qui en tirent profit, le gain les séduit et les enveloppe de telle sorte que le jeu devient pour eux un état fixe, une profession, un emploi; je dirai même que c'est pour eux une forte tentation de recourir à toutes sortes de moyens, de tromper de mille manières la jeunesse inexpérimentée et les fils de famille, et ainsi ils deviennent non-seulement joueurs, mais fourbes, voleurs, pires quelquefois que les assassins de grande route. Mais s'agit-il de ceux qui perdent et qui sont en plus grand nombre? C'est précisément parce qu'ils perdent, qu'ils s'opiniâtrent à toujours tenter la fortune qui les trahit toujours, dans l'espoir de réparer leurs pertes, sans s'inquiéter du danger plus probable, par l'expérience qu'ils en ont, de faire de nouvelles pertes et des pertes plus grandes. En un mot, dans le jeu, quel que soit le sort, heureux ou malheureux, il suffit de commencer pour continuer, et de continuer pour ne finir jamais. On cessera bien quelcuefois de pouvoir jouer, parce qu'on n'en aura pas les moyens, mais on ne cesse pas de le désirer et de le vouloir.

—N'y aura-t-il donc pas, me direz-vous, un frein, une digue à opposer à cette passion? — Je ne dis pas cela, car, quelle est la passion que l'on ne puisse pas vaincre et subjuguer, puisque nous avons des exemples du contraire dans toute espèce de passion? Qu'on ne dise donc pas qu'il leur est impossible d'abandonner le jeu. Quelle excuse que celle-là! Tout autre pécheur, tout voleur, tout ivrogne, tout dé-

d'autres, ne vous sera-t-il pas possible à vous-mêmes ! Commencez par mettre un frein à cette cupidité qui vous consume et vous dévore, à ce désir de vous enrichir

promptement par ce moyen. On dirait que c'est le mépris et l'insouciance de l'argent qui fait qu'on le hasarde si facilement au jeu; mais non, c'est l'avarice, et l'avarice la plus excessive. Les joueurs sont des harpies insatiables qui convoitent é videmment le bien d'autrui.

S'ils savaient se contenter de leur état et des profits

honnêtes de leur état, ils ne s'exposeraient pas à perdre teur argent au jeu; ilsne le hasardent que par la fureur de dépouiller les autres, et de s'enrichir à leurs dépens. C'est donc une véritable avarice à corriger et à combattre; voilà le premier remède: c'est le remèderadical.

Le second remède doit être une considération vive et sérieuse, qui vous pénètre profondément, sur les malheurs funestes, soit temporels, soit spirituels qui en résultent pour vous. Maux temporels, d'abord: Dieu vous fait subir un châtiment en rapport avec votre péché, en vous faisant éprouver des pertes là où vous attendiez du

gain et du profit. Réfféchissez donc bien à la diminution notable de votre avoir, à la ruine de votre maison, à l'état d'affliction, de chagrin, d'agonie continuelle, dans lequel vous tenez votre famille; à la perte de votre salut, qui doit nécessairement être en danger, si vous restez jour et nuit cloués et immobiles à une table de jeu, oubliant jusqu'aux besoins de la nature, le cœur toujours agité par les vicissitudes et les assauts de la fortune,

qui vous glacent le sang dans les veines. Mais surtout, réfléchissez à la perte de votre, âme. Quand même il n'en résulterait d'ailleurs aucun mal, quelle vie que cellelà, pour un chrétien qui a reçu de Dieu une toute autre destination? Vie complétement vide d'œuvres de salut, remplie et parsemée seulement de péchés, toujours dans un mener qu'à une perte certaine et inévitable. Aussi, si la foi n'est pas entièrement éteinte en vous.

si vous n'avez pas une âme dure comme la pierre, ces réflexions bien méditées et accompagnées d'une fervente prière à Dieu, à qui nous devons toujours recourir pour remporter la victoire sur nous-mêmes, ne devraient-

elles pas produire en vous, comme en tant d'autres, une salutaire désillusion, un généreux détachement? Si donc

ces réflexions sont assez efficaces pour que nous prenions la résolution de faire un divorce complet et éternel avec le jeu, je m'en réjouirai avec vous. Mais si la passion vous a ôté tout jugement, et vous fait fermer les yeux à toute considération divine et humaine, je regrette d'être obligé de vous le dire : mais vous êtes

perdus et pour la vie présente, et pour la vie future.

Et maintenant, laissant de côté les coupables amateurs du jeu, et m'adressant à vous tous en général, je vous dirai: que le jeu soit pour vous une récréation, un délassement de vos fatigues, puisque le repos est nécessaire à l'esprit non moins qu'au corps, mais usez-en

toujours avec réserve et dans de justes limites. lo No vous y livrez pasavec excès, car la passion du jeu absorbe entièrement l'esprit et le cœur, et nous enlève le soin et l'attention nécessaires pour les choses plus importantes.

2° Ne vous y livrez pas trop souvent, et n'y employez pas trop de temps, parce que les fatiguessont pour nous comme la nourriture ordinaire, et les récréations, comme les médecines. Il faut quelquefois prendre des médecines, c'est vrai, mais on vit d'aliments et non de

modération vous devez en user. 3º Enfin et surtout, n'exposez pas defortes sommes au jeu, autrement vous y mettrez un empressement excessif,

médecines. Cela doit vous faire comprendre avec quelle

de la passion, de l'avidité, et il en résultera les funestes conséquences que j'ai exposées plus haut.

En suivant ces règles, vos récréations seront innocentes, et, prises dans le but raisonnable de vous reposer, elles seront susceptibles d'un vrai mérite devant Dieu; car tel est l'avantage que nous procure notre sainte religion, qu'elle nous fait trouver une source de mérites non-seulement dans l'accomplissement pénible des devoirs de notre état, mais encore dans les choses agréables, quand on en use honnêtement, et dans la mesure voulue de Dieu.

#### TRAITS HISTORIQUES.

I. — Il y a quelques années, dans une des grandes villes de France, on condamna à périr, par le supplice le plus infamant, un jeune homme d'une famille honnête et d'une figure extrémement intéressante. Dès que sa sentence eût été prononcée, un prêtre pieux et zélé entra dans sa prison, pour le fortifier et pour l'exhorter à la mort; mais il le trouva dans l'agitation la plus violente, roulant des yeux furieux, et s'écriant continuellement avec rage: « Ah; maudit jeu, maudit jeu! Que n'ai-je été écrasé par la foudre au moment où, pour la première fois, je touchai les dés et les cartes! » Comme il répétait sans cesse ces paroles, l'homme charitable qui était à ses côtés lui demanda pourquoi il maudissait tant le jeu. « Eh! monsieur, lui répliqua-t-il alors avec un visage enflammé, vous ne voulez pas que je le maudisse! Il a été l'unique cause de ma perte! Je m'y livrai d'abord sans défiance, parce que je n'en prévoyais pas les suites funestes. Je m'en promettais même les plus grands avantages, parce qu'il m'avait été au commencement favorable; mais bientôt la fortune se tourna contre moi, et ne me laissa que la passion du jeu. Pour la contenter, j'enlevai

ma parole tous les biens qui pourraient me revenir; et j'aurais bientôt ruiné ma famille, si elle n'eût pris des précautions pour me faire enfermer. J'en fus informé, et voulant prévenir le coup qui devait me ravir la liberté, j'abandonnai la maison paternelle, et je me mis à errer de pays en pays; mais comme la fureur du jeu me suivait partout, et que je n'avais plus les moyens de m'y livrer comme auparavant, j'eus enfin recours... ô ciel! je n'ose achever.... Moi, brigand! moi qui n'avais reçu de mes parents que des leçons d'honneur et de probité! Ah! maudit jeu!» A ces mots le jeune homme se tut, et fondit en larmes en se roulant de rage dans sa prison. Mais il en avait assez dit pour faire comprendre que si, par ses vols et ses brigandages, il s'était rendu digne du dernier supplice, c'était le jeu qui en avait été l'unique cause.

II. — Une page funèbre vient de s'ajouter aux annales de Baden-Baden. Un haut personnage russe, le baron Str..., a complétement perdu la raison à la suite de pertes énormes au jeu, et est tombé dans des accès de folie furieuse; il a été transféré dans une maison de santé.

III. — Un événement non moins déplorable s'est produit à Hombourg. Le fils d'un des principaux fonctionnaires de la ville de Bonn avait perdu tout son argent sur le tapis vert. En proie sans doute à une hallucination momentanée, il voulut s'enfuir avec un des rouleaux qui étaient sur le tapis. Il a été arrêté ...

IV. — Un riche habitant de la ville de Riom, voyant son fils prêt à s'oublier au jeu, le laissa faire. Ce jeune homme perdă une somme assez considérable. « Je la paierai, lui dit son père, parce que l'honneur m'est plus cher que l'argent. Cependant, expliquons-nous: vous aimez le jeu, mon fils, et moi les pauvres. J'ai moins donné depuis que je songe à vous pourvoir je n'y songe plus; un joueur ne doit pas se marier. Joues donc autant qu'il vous plaira; mais je vous déclare ceci : c'est qu'à chaque perte nouvelle, les pauvres recevont de ma part

<sup>\*</sup> Courrier de Nancy, 18 juillet 1846. - 2 Ibid.

448

DES BÉATITUDES. autant d'argent que j'en aurai compté pour acquitter de

semblables dettes. Commençons dès aujourd'hui. » La somme fut sur-le-champ portée à l'hôpital, et le jeune homme n'a pas récidivé.

# XXVII. INSTRUCTION.

## DRS BEATITUDES.

minelles qui conduisent à la perdition. Que pourrais-je faire maintenant plus à propos que de vous mettre sous les yeux d'autres voies complétement opposées, et qui conduisent au salut? Telles sont précisément celles que

l'on appelle béatitudes, exposées par Jésus-Christ dans l'admirable sermon qu'il prononça dans la montagne 1, et que l'on peut appeler à juste titre l'abrégé, la quin-

Les péchés capitaux, dont je vous ai longuement parlé dans mes dernières instructions, sont diverses routes cri-

tessence, le suc de toute la doctrine évangélique. Il y a cependant cette différence remarquable entre les unes et les autres, qu'une seule des premières suffit pour nous damner, tandis qu'au contraire pour être sauvés, nous devons embrasser toutes les voies que Jésus-Christ nous

a indiquées dans les béatitudes; la pratique complète de ces vertus nous est tellement nécessaire, que si nous en négligeons une seule, nous ne pouvons pas être sauvés. Je vous les exposerai aujourd'hui d'une manière brève et succinte, me bornant dans cette matière, qui est un trèsor

### 4 Matth. V.

inépuisable d'instructions, aux réflexions les plusessentielles. Et j'achèverai par cette instruction salutaire le cours de la doctrine chrétienne, pour le recommencer de nouveau. 1° Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum

cœlorum; voilà la première et salutaire instruction que nous a donnée Jésus-Christ. Mais que devons-nous entendre par pauvreté d'esprit ? Est-ce une certaine indifférence, une certaine lâcheté de nature, de mœurs, de caractère, qui se rencontre dans un grandnombre? Non, mais c'est un détachement vertueux des choses périssables de cette terre, de tout ce qui n'est pas Dieu, et principalement de l'ambition et des biens de ce monde. Ainsi cette première béatitude combat directement les deux premiers obstacles au salut, qui sont l'orgueil, l'avarice. En premier lieu donc, les pauvres d'esprit sont ceux

qui aiment à vivre inconnus et ignorés, ne se souciant nullement des honneurs, des distinctions, de l'estime de ce monde, par l'effet d'une véritable humilité chrétienne. Et ici, pour ne pas répéter les mêmes choses à si peu d'intervalle, rappelez-vous tout ce que je vous ai dit sur la vertu fondamentale de l'humilité, en opposition à l'orgueil.

En second lieu, les pauvres d'esprit sont ceux qui ont

le cœur détaché des biens et des richesses de ce monde. Le degré le plus élevé de cette pauvreté, c'est renoncer volontairement à ses biens et les abandonner effectivement pour l'amour de Jésus-Christ, comme l'ont fait beaucoup de saints, qui, étant riches de naissance, se sont faits pauvres par choix. Mais cela est seulement de conseil, et non pas de précepte. Le précepte consiste dans le détachement du cœur, et saint Paul l'a exprimé en ces termes: Emunt tanquam non possidentes i.

1 Cor. VII, 20.

Vous pouvez donc tous, quelle que soit votre condition, être du nombre des pauvres évangéliques. Étes-vous riches et dans l'aisance? faites un usage chrétien de vos richesses, les employant avec modération par rapport à vous-mêmes, et avec libéralité par rapport aux pauvres, et n'y mettant jamais votre affection: Divitiæ si affluant, nolite cor apponere.

Étes-vous pauvres et dans la misère? il ne vous est pas défendu d'employer des moyens honnêtes pous vous faire une condition plus avantageuse, mais sans anxiété ni inquiétude, sans plaintes ni lamentations si vos efforts sont infructueux, étant toujours résignés et soumis aux dispositions de la divine Providence. Heureux détachement et pour les uns et pour les autres, puisqu'il leur donne un droit spécial au royaume des cieux: Quoniam ipsorum est regnum cœlorum.

2º Jésus-Christ continue: Beats mites, quoniam ipsi possidebunt terram. La propriété et le caractère des hommes doux, c'est de tenir en bride la colère, et de ne la laisser s'élever ni dans les plus petites choses ni dans les plus grandes; c'est de nous faire souffrir toutes les sortes de désagréments qui peuvent nous arriver de la part de notre prochain, sans nous irriter contre lui: et tout cela non par tempérament, ni par politique, ni par intérêt, mais par un motif d'humilité chrétienne et de charité. En vous exposant, il n'y a pas longtemps, les remèdes à opposer à la colère, je vous ai fait suffisamment connaître l'essence, la nécessité et les avantages de la douceur; aussi je m'en tiens sur ce point à ce que je vous ai déjà dit.

3° Beati qui lugent, quoniam ipsi consolabuntur. Oh ! combien de malheureux qui pleurent dans ce monde! Mais devront-ils tous se dire heureux, selon la parole de Jésus-Christ? Non, le Seigneur n'a pas l'intention de béatifier toute sorte de larmes. Il y a des larmes arrachées par la rage, par le désespoir, par l'impatience dans les maux qui

frappent, par les désordres et le trouble des passions; ces larmes-là sont coupables et infructueuses. Les larmes que Jésus-Christ déclare heureuses, et auxquelles il a promis ses souveraines consolations, ce sont les larmes de contrition de nos fautes, les larmes de pénitence que l'on répand en supportant chrétiennement les peines, les larmes de saint amour dans la participation aux divins mystères, les larmes de désir de la patrie céleste, où nous serons à l'abri des dangers et des maux de notre exil d'ici-bas. Oh l'oui, ces larmes, nous les verrons un jour se changer pour nous en joie et en allégresse!

Ce n'est pas, croyez-le bien, que Dieu veuille que nous soyons ici-bas toujours abattus, tristes et affligés, puisque lui-même invite les justes à se réjouir et à se livrer à l'allégresse: Lætamini in Domino, et exultate, justi 1. Cependant il sera toujours vrai que la vie du chrétien sur cette terre est surtout une vie de douleur. Douleur dans l'accomplissement pénible de nos devoirs; douleur dans l'abnégation de notre propre volonté; douleur dans le support patient de nos peines; douleur dans la pratique de la vertu et dans la fuite du vice, dans les œuvres de satisfaction et de pénitence. Tout cela est absolument nécessaire au salut; mais tout cela ne peut se faire sans une grande fatigue et sans de grands efforts. Voilà la douleur voulue par Jésus-Christ, douleur qui aura sa récompense même dans cette vie, comme nous le verrons bientôt.

Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur. Ici, sous le nom de justice, on entend l'amour du bien, la vertu, la sainteté, la perfection. Aînsi, avoir faim et soif de la justice, c'est désirer de faire toujours de nouveaux et de plus grands progrès dans les voies du Seigneur. Ce désir doit être vif et ardent; voilà pourquoi on l'exprime

<sup>4</sup> Ps. XXXI, 11.

d'un homme affamé par rapport à la nourriture, ou d'un homme altéré par rapport au breuvage; semblable même, dirais-je, à celui de ces hommes intéressés et avares de ce monde, dont on peut dire en toute vérité qu'ils ont faim et soif de biens et d'argent, parce que plus ils en ont plus ils en veulent avoir, et qu'ils sons toujours dans l'inquiétude, ne pouvant se fixer jamais ni limite ni mesure.

Teldoit être notre empressement et notre ardeur pour notre sanctification et notre salut, pour notre avancement dans le bien, oubliant, comme disait saint Paul, ce que nous avons déjà, et ne pensant qu'à ce qui nous reste à faire : Quæ retro sunt obliviscentes 1. Le degré de perfection auquel chacun doit arriver n'est pas déterminé, et par suite, ne tombe pas sous le précepte; mais les efforts et la tendance continuelle à nous sanctifier de plus en plus, sont d'obligation pour tous. Cette béatitude condamne ces chrétiens tièdes et pa-

resseux qui, s'en tenant à ce qui est absolument nécessaire, ne font jamais un pas en avant, et se forment un plan d'être toujours les mêmes, ni positivement bons, ni positivement mauvais. Système fort dangereux, au dire des maîtres de la vie spirituelle, qui assurent que dans la vie spirituelle, on ne peut pas rester en place; et que, par suite, ne pas avancer c'est reculer : Non progredi, regredi est.

5º Beati misericordes, quoniam ipsi misericordiam consequentur. On appelle miséricordieux celui qui s'emploie volontiers pour l'avantage de son prochain. Les besoins corporels et spirituels du prochain sont si nombreux, et il v a tant de manières de le secourir, que chacun peut mériter cet éloge. Aumônes, secours corporels, démarches et fatigues à son profit, corrections, instructions, conseils,

<sup>4</sup> Philip. III, 13.

encouragements, prières, voilà autant d'œuvres de miséricorde. Soyez compatissants de la meilleure manière que vous pourrez l'être: Quomodo potueris, esto misericors. Si l'on ne peut faire l'aumône, que l'on aide le precnain de sa propre personne; et si on ne le peut encore, qu'on y supplée par l'amour, la compassion, la prière: Quomodo potueris, esto misericors 1.

Cette miséricorde dont nous avons usé envers les autres nous reviendra plus abondante et plus précieuse, en nous faisant obtenir de Dieu le pardon de nos fautes, en nous méritant une abondance de grâces célestes, et la couronne de miséricorde que nous recevrons au ciel: Quoniam ipsi misercordiam consequentur.

6º Beati mundo corde, quontam ipsi Deum videbunt. La pureté du cœur n'est pas compatible avec la tache du péché; elle exige donc l'exemption du péché. Mais ici, il y a divers degrés. Le premier degré absolument indispensable et nécessaire, c'est l'exemption des fautes graves, qui souillent l'âme au point de la rendre odieuse et abominable aux yeux de Dieu, et de la mettre dans un état continuel de damnation. Le second degré de pureté, sans lequel il sera bien difficile d'assurer le premier, c'est l'exemption même de toute affection au péché véniel.

En un mot, si nous voulons avoir le cœur pur, et par suite mériter de voir Dieu, devant qui rien d'impur ne paraîtra jamais: Nihil coinquinatum intrabit in regnum cœlorum, nous devons fermer soigneusement notre cœur à tout ce qui peut le souiller et le rendre désagréable à Dieu: pensées, images, souvenirs dangereux, intentions mauvaises, affections, complaisances et désirs déréglés: Omni custodia serva cor tuum. Tous les péchés, dit Jésns-Christ, viennent d'un cœur mal gardé: De cor de exeunt; gardons-le

<sup>1</sup> Tob. IV- 8.

donc bien, et nous serons assez purs pour mériter d'être un jour admis à la vision béatifique de Dieu.

7º Beati pacifici, quoniam filii Dei vocabuntur. On entend généralement par pacifiques, ceux qui aiment la paix, et qui tâchent de la garder avec Dieu, avec le prochain et avec eux-mêmes. Mais le fruit premier et principal de cette béatitude, c'est la paix avec nous-mêmes; car la paix avec Dieu est le fruit de la pureté intérieure dont je viens de parler, et la paix avec le prochain est le fruit de la miséricorde et de la douceur dont on use envers lui. Il est donc ici question de la paix que goûte le juste en lui-même, lorsque, après avoir soumis et dompté ses passions, il pratique la vertu avec facilité, obéit à Dieu avec promptitude, et se laisse guider en tout par lui, comme un fils par la main d'un père plein d'amour; aussi, quelque accident qui lui arrive, rien ne peut le troubler; il est toujours le même, toujours gai et content.

Aspirons sans cesse à cette bienheureuse paix, qui nous donne une ressemblance si particulière avec Celui qui s'appelle lui-même le Dieu de la paix, et qui par là nous mérite véritablement le nom d'enfants de Dieu; travaillons à l'acquérir par l'empire sur nos passions et par la victoire sur nous-mêmes. A la longue, cette sainte paix nous procurera le double avantage de nous rendre la vertu presque spontanée et naturelle, et de nous établir dans un état de parfaite tranquillité au milieu de toutes les vicissitudes de cette misérable et pénible vie.

8° Ensin: Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. Et quel est celui qui n'a pas ses persécutions en ce monde? Mais les persécutions ne nous élèvent à cette béatitude dont parle l'Évangile, qu'autant qu'elles sont accompagnées des deux conditions exprimées dans ce texte, c'est-à-dire qu'autant qu'elles sont souffertes pour une bonne cause, et d'une manière chrétienne.

4° Par rapport à la cause. Il faut souffrir pour Dieu, pour sa gloire, pour ne pas manquer à son propre devoir, à sa conscience; c'est là souffrir pour la justice. Ce n'est pas la vertu seule qui est persécutée en ce monde; le vice l'est aussi; or, si par votre faute vous vous attirez des misères et des contrariétés, pourrez-vous offrir vos souffrances à Dieu et vous en faire un mérite? Commencez par changer de vie et de conduite, et si la persécution continue, vous pourrez alors la souffrir d'une manière méritoire, en la souffrant avec patience et en expiation de vos péchés.

2° Par rapport à la manière dont il faut souffrir les persécutions. Car, supposé même que la cause pour laquelle vous souffrez soit bonne, il faut de plus souffrir chrétiennement. On ne peut pas appeler proprement souffrance ce que l'on endure par la force et sans résignation chrétienne. Si donc, dans ces circonstances, vous vous abandonnez à l'impatience, aux plaintes, aux murmures, et même à l'aversion et à la rancune contre ceux qui vous persécutent, si bonne et si sainte que soit la cause, votre conduite n'en sera pas moins répréhensible.

Il faut donc souffrir pour Dieu et pour ses intérêts; il faut souffrir avec résignation et chrétiennement; et quel que soit l'état d'angoisse et d'oppression où nous nous trouvions, au lieu de nous abattre et de nous décourager, rappelons-nous que Jésus-Christ nous invite à nous réjouir à la vue de la récompense qu'il nous tient prête dans le ciel: Gaudete et exultate, quia merces vestra copiosa est in cælis.

Telles sont les maximes que Jésus-Christ propose à tous les chrétiens, et que nous devons avoir sans cesse sous les yeux pour en faire la règle de notre vie. C'est à ces maximes que nous devons nous conformer, et non à celles du monde qui leur sont tout à fait opposées. Le monde appelle

faiblesse et lâcheté le pardon des injures et la douceur; simplicité et bonhomie, la crainte de Dieu et la délicates se de conscience; extravagance etfanatisme, la pénitence, la mortification, la croix. Le monde appelle malheureux les pauvres, les affiligés, les opprimés, et au contraire bienheureux les riches et les puissants de ce monde, ceux qui vivent dans l'abondance, qui peuvent satisfaire leurs caprices et se contenter en tout: Beatum dixerunt populum, cui hæc sunt(1). Oh! quelle opposition de sentiments entre Dieu etle monde! Mais le monde sera-t-il toujours ferme et persévérant dans ses maximes? Non; sa rétraction est déjàfaite, et elle est enregistrée dans le livre de la sagesse: Nos vitam illorum æstimabamusinsaniam (2). Au grand jour du jugement dernier, les mondains, voyant devant eux latroupe joyeuse et triomphante des élus, et se voyant eux-mêmes au contraire parmi la foule horrible des réprouvés, s'écrieront en gémissant: Voilà ces bons chrétiens que nous méprisions, dont nous tournions en dérision la piété et la dévotion, et dont la vie était à nos yeux une folie et une sottise, les voilàmaintenant au nombre des amis de Dieu, et leur bien heureux sort estfixé au milieu des saints: Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est. Ah ! c'est nous qui avons été les aveugles et les insensés: ils ont éte les vrais sages, et nous, nous nous sommes trompés: Ergo erravimus a via veritatis. Tel sera l'aveu des mondains, mais aveu tardif, inutile et désespérant : Ergo erravimus. Et nous, chrétiens mes frères, attendrons-nous ce moment suprême pour nous reconnaître et nous désabuser? Ou-

Etnous, chrétiens mes frères, attendrons-nous ce moment suprême pour nous reconnaître et nous désabuser? Ouvrons les yeux tandis qu'il en est temps; séparons-nous dès aujourd'hui des mondains, de leurs maximes et de leurs usages, pour suivre uniquement les maximes et les exem-

<sup>1</sup> Ps. CXLIII, 15 - 2 Sap. V. 4;

ples de Jésus-Christ. Craignons de jouir avec eux ici-bas, de peur de pleurer éternellement avec eux dans l'autre vie.

Mais que dis je ? S'agit-il seulement ici de notre intérêt

pour la vie future? Ne s'agit-il pas aussi de notre bonheur pour la vie présente? Oui certainement. Les maximes de Jésus-Christ que je viens de vous expliquer ont été qualifiées par lui du magnifique titre de béatitudes, pour nous faire comprendre que la fidélité à les mettre en pratique est encore pour nous la source du plus grand bon-

heur dont nous puissions jouir sur cette terre. Ce que je dis vous semblera peut-être une extravagance, un paradoxe, mais ce n'est que l'exacte vérité. Il est certain d'abord qu'il ne peut y avoir de véritable

bonheur sans le repos de l'âme, la tranquilité de l'esprit et le contentement du cœur. Donnez-moi en effet une personne qui regorge de toutes sortes de biens; s'il lui manque la paix du cœur, pourra-t-elle se dire véritablement heureuse? Or, il est également certain que cette paix et ce conten-

tement ne peuvent se trouver dans les biens tem porels.

ni dans la satisfaction des passions, qui sont de leur nature inquiètes, violentes, insatiables. Elles laissent leurs esclaves en proie aux plus cuisants remords, s'ils ont encore la foi; et si cette vertu est complètement éteinte en eux, elles ne cessent pas pour cela d'être une source intarissable de jalousies, de craintes, de rages, de volontés et de desirs insatiables qui ne cessent de tourmenter ces infortunés. Il n'y a donc à espérer, par cette voie, ni paix intérieure ni parfait contentement.

La voie sûre et unique pour arriver à posséder la paix, c'est la soumission volontaire et complète à la volonté de Dieu, à ses maximes et à ses divins enseignements. De la vient ce plaisir extrème et très délicieux que produit en nous le fidèle témoignage d'une conscience pure; de la là sérénité

de l'esprit, la liberté du cœur, la consolation du Seigneur; de là en un mot la vraie joie, la véritable allégresse.

Ne jugeons donc point d'après les apparences, qui sont trompeuses, et qui nous présentent faussemeet la vie des mondains comme heureuse, et au contraire comme dure et pénible la vie des disciples de Jésus-Christ. Si nous pouvions voir le fond des cœurs, nous serions pénétrés de compassion pour tant de personnes à qui nous portons envie, et, au contraire, nous porterions envie à tant de personnes dont nous avons pitié. Il est vrai que les mondains ont les consolations de la chair, mais ils ont en même temps les afflictions de l'esprit; au contraire, les bons chrétiens ont les afflictions de la chair, mais ils ont en même temps les consolations de l'esprit, qui sont infiniment plus précieuses. Or, comme le siège du bonheur n'est pas essentiellement dans la chair, mais dans l'esprit, il s'ensuit que ce sont les premiers qui sont véritablement malheureux, et que les seconds seuls sont heureux.

Que conclurons-nous de tout cela? Quand même il serait vrai que la joie et le bonheur en ce monde sont uniquement pour les mondains, et que toutes les peines, toutes les épreuves et toutes les croix sont pour les bons chrétiens, cependant, comme cette vie doit finir et qu'il doit lui en succéder une autre d'une interminable durée où les sorts seront changés, où les rires des mondains se convertiront en des gémissements éternels, et les larmes des chrétiens en une félicité sans fin, nous serions encore souverainement imprudents si, pour quelques jours d'un plaisir fugitif, nous allions exposer notre félicité éternelle et nous jeter dans un irréparable malheur. Mais puisque, même en cette vie, la vraie paix et le contentement parfait sont le partage des disciples de Jésus-Christ: Vox exultationis et salutis in tabernaculis justorum, et qu'au contraire le remords, l'inquiétude et l'affliction sont le partage des mondains : Contritio et infelicitas in viis corum; ainsi nous serions les mortels ennemis de notre bonheur temporel et éternel, si nous abandonpions le parti de Dieu pour nous attacher au parti du monde.

Élevons donc nos regards et nos pensées vers la vraie félicité; et puisque l'Auteur de la nature a mis en nous un tout-puissant et irrésistible besoin de bonheur, cherchons-le là où il est véritablement. Cherchons-le dans le sidèle service de Dieu, dans l'amitié de Dieu, dans l'imitation de Jésus-Christ, et dans le parfait accomplissement de ses divins préceptes. Faisons-en l'expérience: Gustate et videte quoniam suavis est Dominus. Jésus-Christ nous l'a dit formellement, et sa parole est infaillible: Tollite jugum meum super vos, et invenietis requiem animabus vestris; prenez mon joug sur vos épaules, et vous trouverez le repos de vos âmes; oui, le repos même temporel, en attendant le repos éternel et immuable dont nous jouirons pendant tous les siècles dans le sein de Dieu.

#### TRAIT HISTORIQUE.

Nous avons lu l'original d'une lettre écrite confidentiellement par une actrice de la Comédie française à une de ses amies, et dont un passage était conçu à peu près en ces termes:

« ... Je ne te parlerai pas de ce que tu veux bien appeler, et de ce que le monde appelle en effet mes succès, mes triomphes, car je n'y puis penser sans une grande amertume de cœur. Tu me trouveras singulière, sans doute; mais je suis comme cela. Lorsque l'on m'a bien applaudie, que le public m'a acclamée en me jetant des fleurs, et que je lui ai jeté mes sourires, rentrée dans ma loge, il me vient des envies de pleurer en songeant à ma belle enfance et à la sainte maison où

nous avons été élevées. Non, je n'ai jamais été aussi heureuse que là; je n'ai même jamais été heureuse' que là. Les applaudissements, cela est éphémère; la faveur du public, cela passe; les fleurs, cela se fane; l'amour, cela trahit et déchire. Tiens, moque-toi de moi, mais je voudrais retourner au couvent pour m'y faire religieuse, car je sens qu'il n'y a que le seul amour divin qui puisse remplir mon cœur et le satisfaire... > (Inédit)>

#### FIN DU CINQUIÈME ÉT DERNIER VOLUME

DES

INSTUCTIONS FAMILIÈRES SUR LA DOCTRINE CHRÉTIENNE

## TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE TOME CINQUIÈME.



### DES SACREMENTS

(SUITE)

	DE L'EXTRÊME-ONCTION	
		r 600
XXXIA.	De l'Extrême-Onction. — Institution et nature de ce	
	sacrement. — Importance de le recevoir	1
XXXV.	Autres effets particuliers de l'Extrême-Onction	12
XXXVI.	Du bon usage des maladies	24
	DE L'ORDRE	
XXXVII.	De l'Ordre. — Son institution, etc	36
EXXVIII.	Excellence du Sacerdoce	47
	DU MARIAGE	
XXXIX.	Du Mariage. — Son essence	59
XL.	Qu'il faut consulter sur le choix d'un état et de la	
	personne avec laquelle on doit s'unir	69
XLI.	Des moyens à employer pour s'assurer d'un hon choix	78
XLE.	Pureté d'intention Honnéteté dans les rapports.	88

462	TABLE DES MATIERES
XLIII.	De la sainteté avec laquelle on doit recevoir le sacre-
	ment de mariage

Devoirs communs aux deux époux. . .

Des devoirs du mari en sa qualité d'époux.

XLVI.	Des devoirs du mari en sa quaitte de superieur	13(
XLVII.	Devoirs de la femme envers son mari	139
	APPENDICE	
	A LA DOCTRINE CHRÉTIENNE	
I.		15
IJ.	Différence spécifique des péchés	163
ш,	Du péché mortel par rapport à Dieu	17.
IV.	Du péché mortel par rapport à l'homme	18
♥.	Du péché véniel en lui-même	19(
VI.	Du péché véniel considéré dans ses effets	20'
<b>∀</b> 11.	Du péché habituel	21,
VIII.		228
ix.		238
_		959

De l'avarice. - Nature, laideur et dangers de ce vice

Funestes effets de l'ivrognerie. Remèdes contre ce vice

Suites funestes de lavarice.....

Funestes effets de la luxure.....

Remèdes et secours contre la luxure...

Remèdes contre la colère

De la Gourmandise.....

De la Luxure......

De la Colère....

De la Douceur . . .

De l'Envie.

XI.

XII.

TIII.

TIV.

IV.

XVI.

XVII.

XVIII.

XIX.

TZ.

XXI.

XXII.

Page.

98

108

119

265

276

289

301

313

327

339

349

360

372

383

392

### TABLE DES NATIÈRES.

		Page
XXIII.	Funestes effets de l'Envie	402
XXIV.	De la Paresse	414
XXV.	Remèdes contre le vice de la Paresse	425
XXVI.	Du Jeu	437
xxvII.	Des Béatitudes	448

PIR DE LA TABLE DES MATIÈRES.